UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01255750 0

ÉTUDE

SUR LES

BUCOLIQUES DE VIRGILE

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

Sur l'Eunuque de Térence. Questions diverses. Paris, A. Colin, 1895, in-12, 95 p.

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays, y compris la Hollande, la Suède et la Norvège.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 653-96.

LL
V816b
Yca

Virgil. Bucolica

ÉTUDE

SUR LES

BUCOLIQUES DE VIRGILE

PAR

A. CARTAULT

Professeur de poésie latine à l'Université de Paris

Augustin Georges Charles

46824
30 | 10 | 9

PARIS

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS

5, RUE DE MÉZIÈRES, 5

1897

Tous droits réservés.

AVERTISSEMENT

Le but de ce travail est de dégager aussi nettement que possible ce que nous pouvons savoir de la jeunesse de Virgile et d'étudier la formation de son talent poétique.

Les anciens ne connaissaient qu'imparfaitement sa vie, jusqu'au moment où il devint le protégé d'Octave. Les renseignements qu'ils nous ont transmis pour la période de sa jeunesse ne paraissent pas puisés à des sources absolument sûres; ils ont pourtant exercé sur les critiques modernes une influence souvent exagérée. La méthode consiste à mettre en pleine lumière ce que nous apprennent les Bucoliques, à exclure ce qui, chez les biographes et les commentateurs, n'est pas d'accord avec elles, ce qui peut n'être qu'une induction tirée du texte parfois mal compris, ce qui ne porte point le caractère d'une information précise reposant sur des faits qu'un grammairien ne pouvait imaginer [1]. Même après la mise en œuvre si remar-

1. Cf. W. H. Kolster, *Vergils Eklogen in ihrer strophischen Gliederung nachgewiesen mit Kommentar*, Leipzig, B. G. Teubner, 1882, p. VI.

quable des matériaux anciens par O. Ribbeck [1] et par G. Thilo [2], il reste à appliquer systématiquement cette méthode, à établir le degré de vraisemblance et de probabilité de chacune des assertions que répètent les uns après les autres les biographes de Virgile.

La période des Bucoliques est une période d'essais et de tâtonnements. Virgile imite largement Théocrite et les Grecs, parfois les poètes latins ses prédécesseurs. Un certain nombre de ces imitations ont été signalées — quelques-unes étudiées en détail — par les auteurs anciens qui nous restent. Les rapprochements sont faits plus ou moins complètement dans les éditions modernes. Ils ont été réunis en tableaux fort commodes par W. Ribbeck dans l'édition d'O. Ribbeck[3]. Mais, même après les recherches minutieuses de G. A. Gebauer [4], qui s'est surtout préoccupé du détail du style, il reste à déterminer les procédés et les lois de cette imitation. Virgile ne s'est point proposé de faire passer en latin les Idylles de Théocrite et d'en donner à ses contemporains une image

1. *P. Vergili Maronis opera, edit. minor*, B. G. Teubner, 1867, p. V sq., *De vita et scriptis P. Vergili narratio*, 2e édition, 1895, p. III sq.

2. *P. Vergili Maronis carmina*, B. Tauchnitz, 1886, p. V sq., *De vita carminibusque Vergilii prolusio.*

3. *Editio maior*. Pour ce qui concerne les Bucoliques, voir vol. I, 1859, p. 235-250; cf. vol. III, 1862, p. 421-435.

4. *De poetarum graecorum bucolicorum inprimis Theocriti in eclogis a Vergilio expressis libri duo.* Vol. I, librum priorem partemque posterioris continens, Lipsiae, H. Mendelsohn, sans date (La préface est datée d'oct.1860). C'est le remaniement et le développement d'un travail publié sous le même titre en 1856. — *Quatenus Vergilius in epithetis imitatus sit Theocritum*, Gymn. von Zwickau, Jahresbericht über das Schuljahr 1862-1863, Zwickau, R. Zückler, p. 1-18. — Dans le *Programm des königlichen Gymnasiums... zu Insterburg*, Insterburg, 1873, Karl Wilhelmi, p. 3-22, E. Büttner, *Ueber das Verhältnis von Vergil's Eklogen zu Theokrit's Idyllen*, a donné une sorte de sommaire très condensé de ce qui appartient en propre à Théocrite, de ce qui appartient en propre à Virgile et de ce qui est commun à l'un et à l'autre.

fidèle, mais de s'en servir pour composer à son tour une œuvre originale. Il y a là tout un travail très intéressant à suivre, qui s'éloigne absolument de nos habitudes modernes et qu'il faut examiner sans parti pris d'aucune sorte, en faisant ressortir à travers les emprunts multiples et souvent compliqués l'originalité réelle de Virgile. Depuis la traduction presque littérale jusqu'à l'imitation libre et à l'inspiration assez lointaine pour devenir problématique, il y a toute une gamme de nuances à saisir. Au point de vue des emprunts, toutes les Églogues ne se ressemblent pas; à côté de celles qui sont de véritables mosaïques, il y en a d'autres, où l'auteur se détache de son modèle pour être lui-même. C'est, dans l'art de Virgile, un véritable progrès, dont il convient de marquer exactement les étapes. Enfin, dans chaque Églogue, il faut démêler le but que s'est assigné l'auteur et les moyens d'exécution par lesquels il l'a atteint.

Si Virgile s'est mis à l'école de Théocrite, il n'était cependant plus, quand il l'a fait, un écolier. Il suffit de comparer au modèle celles des Églogues qui en dépendent le plus étroitement pour s'assurer de la maturité d'esprit, des connaissances acquises qu'il possédait alors, pour y trouver déjà, pleinement conscientes d'elles-mêmes, certaines qualités maîtresses, qu'il ne devait qu'à son tempérament de poète. Il résulte de là que, si les Bucoliques sont la première œuvre poétique que Virgile ait jugée digne de passer à la postérité, ce n'est sans doute pas la première qu'il ait écrite. On n'attend pas l'âge de vingt-huit ans pour s'essayer à écrire en vers. Mais sur ces premières productions Virgile a gardé le silence le plus complet. On pourrait se demander si, avant d'aborder l'étude des Buco-

liques, il ne serait pas plus rationnel de chercher s'il n'y en a pas quelques-unes parmi les poèmes de l'*Appendix Vergiliana*. Toutefois on s'aperçoit sans peine que c'est l'ordre contraire qui est le seul logique. C'est après avoir déterminé les caractères de la poésie des Bucoliques qu'on obtient un critérium, à l'aide duquel on peut discuter avec quelque chance de succès l'authenticité des poèmes de jeunesse attribués à Virgile; je n'ai pas la prétention de traiter ici cette question.

L'interprétation des Bucoliques tient naturellement une grande place dans cet ouvrage. Tout en ayant sous les yeux le commentaire traditionnel, dont les premiers fondements remontent à l'antiquité, j'ai toujours essayé de conserver une entière liberté d'esprit, de remonter à la source, de ne pas prendre pour vérité une erreur qui n'a pour elle que d'avoir été vingt fois répétée. Je n'ai touché ni à la grammaire ni à la métrique des Bucoliques; il ne faut point mêler les divers genres d'études. Je n'expose ni ne réfute aucun des systèmes qui ont été imaginés pour donner aux Églogues dans leur ensemble une forme strophique; je crois qu'ils ne correspondent pas à la réalité. D'une façon générale je ne m'attache point à combattre celles des opinions de mes prédécesseurs qui ne me paraissent pas justes; il eût fallu pour cela augmenter considérablement les dimensions de ce travail. Je me suis efforcé de ne rien cacher de ce que je leur dois.

Paris, le 1er juillet 1896.

ÉTUDE

SUR

LES BUCOLIQUES

DE VIRGILE

CHAPITRE I

La jeunesse, les protecteurs, les amis de Virgile.

I

Publius Vergilius Maro naquit sous le premier consulat de Gn. Pompeius Magnus et de M. Licinius Crassus, c'est-à-dire en 70 av. J.-C. L'année est attestée par Suétone-Donat [1], 2 : « Natus est Gn. Pompeio Magno [et] M. Licinio Crasso primum coss. »; par Suétone-Saint Jérôme [2] : « ... Nascitur Pompeio et Crasso consulibus »; par le Pseudo-Probus [3] : « Natus... Crasso et Pompeio Consulibus »; par la *Vita Bernensis* [4] : « Natus... Gn. Pompeio M. Crasso consuli-

1. *Vergilii uita de commentario Donati sublata,* dans les *Scholia Bernensia ad Vergili Bucolica atque Georgica*, ed. H. Hagen, Lipsiae, B. G. Teubner, 1867, p. 734 sq.
2. *C. Suetoni Tranquilli... reliquiae*, ed. A. Reifferscheid, Lipsiae, B. G. Teubner, 1860, p. 43.
3. *M. Valerii Probi in Vergilii Bucolica et Georgica commentarius*, ed. H. Keil, Halis, E. Anton, 1848, p. 1.
4. Dans les *Scholia Bernensia*, p. 745.

bus »,... etc. Le fait ne saurait donner lieu à aucune discussion. La date indiquée par le *Chron. pasch.* [1], p. 350, 5 : « Ὀρτηνσίου καὶ Μετέλλου Βιργίλιος ἐγεννήθη », c'est-à-dire 69 av. J.-C., repose donc sur une erreur, dont on ignore l'origine.

Le jour de la naissance de Virgile — les ides d'octobre — est également certain. Martial, XII, 67, 3 : « Octobres Maro consecravit Idus »; cf. Ausone, *Idyll.*, V, 25; Suétone-Donat, 2 : « iduum octobrium die »; le Pseudo-Probus : « idibus octobribus »; la *Vita Bernensis* : « idibus octobribus ».

Virgile regardait Mantoue comme sa patrie : *Géorg.*, III, 10 sq. : « Primus ego in patriam... deducam... Musas; Primus Idumaeas referam tibi, Mantua, palmas »; *Égl.*, IX, 27 : « ...superet modo Mantua nobis ». Cf. *Géorg.*, II, 198 : « Et qualem infelix amisit Mantua campum ». Mais il ne dit nulle part qu'il fût né dans la ville même. Martial considère Virgile comme étant la gloire de Mantoue, I, 61, 2 : « Marone felix Mantua est »; XIV, 195, 2 : « Quantum parua suo Mantua Vergilio »; cf. VIII, 73, 9. Suétone-Donat, 1, l'appelle « Mantuanus », la *Vita Bernensis* « genere Mantuanus », la *Vita Servii* [2] « ciuis Mantuanus ». L'auteur inconnu de l'épitaphe de Virgile, attribuée à Virgile lui-même, paraît le faire naître dans la ville de Mantoue [3] : « Mantua me genuit... »

Virgile donne à Mantoue une origine étrusque, *Énéide*, X, 198 sq. Aussi Phocas [4] appelle-t-il Mantoue, v. 5, « tellus... Tusca ». D'autre part Mantoue faisait partie de la Vénétie. Macrobe, *Saturn.*, V, II, 1, désigne Virgile sous le nom de « Veneto »; cf. Sidon., *Ep.*, IX, 15, 47; la *Vita Servii* dit en parlant de Mantoue « quae ciuitas est Venetiae. »

Sur le lieu de naissance de Virgile, on peut essayer de préciser davantage. Le passage de Macrobe, *l. c.*, « a rure

1. A. Reifferscheid, *Op. laud.*, p. 43, en note.

2. En tête du commentaire de l'Énéide, *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, recensuerunt G. Thilo et H. Hagen, vol. I, *Aeneidos librorum I-V commentarii*, rec. G. Thilo, Lipsiae, B. G. Teubner, 1881, p. 1.

3. Suétone-Donat, 36, Suétone-St Jérôme, *l. l.*, p. 43, Pseudo-Probus, p. 1.

4. *Vita Vergilii a Foca grammatico urbis Romae uersibus edita*, A. Reifferscheid, *Op. laud.*, p. 68 sq. Cf. le poème saphique, v. 22, « Vatis Etrusci ».

Mantuano poetam », ne signifie pas simplement que Virgile avait vécu dans la campagne environnant Mantoue et qu'il s'y était livré à la poésie, mais qu'il en était originaire. Suétone-Donat, 2, dit qu'il est né « in pago qui Andes dicitur et abest a Mantua non procul »; Suétone-Saint Jérôme, *l. c.*, « in pago qui Andes dicitur haut procul a Mantua »; le Pseudo-Probus « uico Andico, qui abest a Mantua milia passuum XXX ». Entre le renseignement qui remonte à Suétone et celui du Pseudo-Probus il y a deux différences : Suétone appelle Andes un *pagus*, le Pseudo-Probus un *uicus*; il semble que ce soit Suétone qui ait raison [1]. En outre Suétone ignore la distance exacte qui sépare Andes de Mantoue ; il sait seulement qu'elle n'est pas considérable. Le Pseudo-Probus la fixe à 30 milles romains, soit — le mille romain valant 1478 m. 5 — 44 kilom. 355 m., renseignement qui ne complète pas le précédent, mais qui le contredit. H. Nettleship [2] a fait remarquer que cette information ne saurait être exacte; car, si Virgile était né à plus de onze lieues de Mantoue, dont le territoire était restreint, il aurait été le citoyen, non pas de Mantoue, mais d'une des villes voisines. Si donc le Pseudo-Probus a puisé à une source plus précise que Suétone, il faut que cette source ait été déjà altérée ou que le chiffre se soit corrompu dans la tradition manuscrite.

D'autre part, Virgile, qui ne nous dit rien sur le lieu précis de sa naissance, nous apprend qu'au moment où il composait les Bucoliques, il possédait une propriété rurale, *Égl.*, I, 46 sq., IX, 2 sq. Cette propriété paraît avoir été située sur les bords du Mincio, soit entre les bras ou canaux que formait le Mincio dans le voisinage de Mantoue, soit entre le Mincio et un de ses petits affluents, *Égl.*, I, 51, « inter flumina nota ». Elle n'était pas très éloignée de la ville, — ville qui ne saurait être que Mantoue —, puisque, dans la IXe Égl., Mœris porte à la ville des chevreaux dans ses bras, v. 6 et 62; la distance devait donc être moyenne. D'après des calculs, qu'il n'y a pas lieu de reproduire ici,

1. O. Ribbeck, *De vita* [2]..., p. VII, note 2.
2. *Ancient Lives of Vergil with an essay on the poems of Vergil in connection with his life and times*, Oxford, Clarendon Press, 1879, p. 33.

mais qui reposent sur des bases sérieuses, G. Thilo [1] établit qu'elle ne devait pas dépasser trois milles au plus. La vulgate moderne place cette propriété au village d'Andes [2] et y fait naître Virgile. C'est une combinaison vraisemblable, mais ce n'est qu'une combinaison.

Sur ses parents, Suétone-Donat dit, 1 : « parentibus modicis fuit ac praecipue patre, quem quidam opificem figulum, plures Magi cuiusdam uiatoris initio mercennarium, mox ob industriam generum tradiderunt, egregieque substantiae [3] siluis coemendis et apibus curandis auxisse reculam »; le Pseudo-Probus, « matre Magia (P Mahia) Polla, patre Vergilio rustico »; la *Vita Servii*, « patre Vergilio (figulo *Paris. 7959*... uirgilio *reliqui*), matre Magia [4] (magia GH; maia B *Paris.* ME ma[illegible]ia L) fuit »; Macrobe, *l. c.*, « rusticis parentibus nato ». La *Vita Bernensis* fait de Virgile « dignitate eques Romanus »; mais elle ne prétend pas qu'il le fût de naissance [5]. Aucune de nos sources ne nous apprend où était né le père de Virgile. L'épigramme VIII (X) des Catalepton [6] semble indiquer qu'il était de Crémone et qu'il vint s'établir à Mantoue, v. 5 sq. : « Tu nunc eris illi Mantua quod fuerat quodque Cremona prius »; en soi cela ne serait pas impossible; toutefois, comme nous le verrons plus loin, l'épigramme renferme des inexactitudes, qui ne permettent de l'attribuer qu'à un écrivain mal informé. Cette tradition provient peut-être du vers mal compris de l'Égl. IX, 28, « Mantua uae miserae nimium uicina Cremonae », d'après

1. Dans un article publié après sa mort par les *Neue Jahrb. f. Phil. u. Paedag.*, t. CIL, 1894, p. 290 sq.

2. *Publius Virgilius Maro*..., Chr. Gottl. Heyne, edit. quarta... Ge. Ph. Eber. Wagner., vol. I, Lipsiae,... librariae Hahnianae, 1830, p. CVII sq. : « Situs huius vici incertus est. Mantuani tamen eum esse contendunt, qui nunc duo millia passuum ab urbe dissitus, vulgo dicitur *Pietola*. »

3. Les mots « egregieque substantiae » paraissent altérés; faut-il lire « e gregisque substantia...? » (substantia M)

4. *Schol. Bern.* ad Ecl. III, 62, « mater Virgili Maia », ad V, 22, « Maiae matris eius ». Le véritable nom de la mère de Virgile est Magia et on a remarqué depuis longtemps qu'il pouvait être pour quelque chose dans la transformation de Virgile en magicien au moyen âge.

5. M. Sonntag, *Vergil als bucolischer Dichter*, Leipzig, B. G. Teubner, 1891, p. 238.

6. O. Ribbeck [2], *Appendix Vergiliana*.

lequel on aura cru que la famille de Virgile avait quitté Crémone pour Mantoue au moment du partage des terres. Il est possible que le père de Virgile fût tout simplement du pays et même du village d'Andes.

D'après Suétone-Donat, on n'était pas fixé sur sa profession. Les uns en faisaient un ouvrier potier, les autres le mercennarius de l'appariteur d'un magistrat. La plaisanterie de Phocas, v. 7, « figuli suboles noua carmina finxit... », montre que les grammairiens trouvaient la première tradition plus piquante et y voyaient un prétexte à faire de l'esprit. Phocas fait du reste du père de Virgile un paysan, v. 5, « genitor figulus... cultor agelli ». Suétone n'indiquant pas ses autorités (quidam... plures), le mieux est de s'en tenir à la tradition qui, de son temps, était la plus généralement acceptée. Rien n'empêche que le père de Virgile ait été un potier campagnard, qui abandonna son métier pour en prendre un plus lucratif.

Macrobe, *l. c.*, ne paraît pas employer une expression tout à fait exacte en disant « rusticis parentibus nato », ce qui ne s'applique pas à la mère de Virgile. Magius, appariteur d'un magistrat, devait habiter la ville; s'il prit à gages un paysan des environs, c'était sans doute pour faire valoir ses troupeaux et surveiller ses pâturages, le territoire de Mantoue étant un pays d'élevage. Satisfait de son activité, il lui donna sa fille. Lui fit-il cadeau en même temps de la propriété qu'on place au village d'Andes et où on fait naître Virgile? On peut l'inférer du texte de Suétone-Donat, qui ne paraît attribuer au père de Virgile que des agrandissements. Celui-ci acheta peu à peu (coemendis) des pacages (c'est le sens qu'a souvent siluae dans les Bucoliques) et se livra à l'apiculture. L'apiculture était une occupation de petites gens, mais elle était lucrative [1]. Il semble en définitive que le domaine, dont jouissait Virgile à l'époque des Bucoliques, fut constitué par son père et peut-être faut-il chercher quelque souvenir de son existence laborieuse pour sortir de la gêne dans le personnage de Tityre, tel que le représente la Ire Égl. Sur les dimensions de ce domaine, le Pseudo-Probus [2] nous donne le rensei-

1. M. Terentius Varro, *Rerum rusticarum libri*, III, xvi, 10 sq.
2. P. 5.

gnement suivant : « Vnde factum, uti Vergilius quoque agros amitteret, quos sexaginta ueterani acciperent ». M. Sonntag [1], qui ne le trouve pas invraisemblable, en conclut que la propriété devait avoir 4000 iugera. Mais le Pseudo-Probus est en contradiction avec Virgile lui-même, qui ne nous parle de son bien que d'une façon modeste, *Égl.* IX, 2 sq. : « nostri... agelli »; I, 47 : « Et tibi magna satis ». Il était simplement assez grand pour qu'un homme sans ambition s'en contentât. Le Pseudo-Probus étant ici en désaccord avec les Bucoliques, il n'y a pas lieu de tenir compte de son assertion, d'autant que nous lisons dans la *Vita* qui lui est attribuée : « tenui facultate nutritus », ce qui ne saurait convenir au fils d'un grand propriétaire. Toutefois ce domaine devait être assez vaste pour occuper une *familia rustica*; ce n'est pas Mœris seul qui le fait valoir, comme l'indique le pluriel « mittimus », *Égl.* IX, v. 6.

Magius paraît avoir eu une maison à Mantoue. En effet, si, dans la IXe Égl., Mœris va à la ville porter des chevreaux à son nouveau maître, c'est que celui-ci y habite. Or on se demande si ce nouveau maître n'a pas eu précisément en partage, en même temps que la propriété rurale de Virgile, une maison de ville que celui-ci possédait, et si Virgile n'en a pas justement hérité de son grand-père. Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle n'est pas absolument invraisemblable.

Suétone-Donat, 14, dit à propos de la famille de Virgile : « Parentes iam grandis amisit, ex quibus patrem captum oculis et duos fratres germanos, Silonem inpuberem, Flaccum iam adultum, cuius exitum sub nomine Daphnidis deflet ». Nous ignorons la date de la mort du père de Virgile et l'expression « iam grandis » est trop vague pour que nous puissions la fixer approximativement. En tout cas, il n'était plus vivant à l'époque de la Ire et de la IXe Égl.; car Virgile s'y représente comme étant le propriétaire du domaine d'Andes et cela suffit à démontrer que l'épigramme VIII (X) des Catalepton, dont il a été question plus haut, n'est pas authentique. Nous y voyons, en effet, Virgile confier à la villa de Siron, après avoir quitté son pays, sa famille et particulièrement son père,

1. *Op. laud.*, p. 239.

v. 3 sq. : « Me tibi et hos una mecum, quos semper amaui..., Commendo in primisque patrem ». Ceci est en contradiction avec le texte des Bucoliques.

Nous n'avons aucune raison pour ne pas croire à l'existence de ses deux frères; nous ignorons la date de la mort de Silon. Celle de Flaccus est rattachée par une explication allégorique à la Ve Églogue, qui est, comme nous le verrons plus loin, de 42 ou 41 av. J.-C. Cette explication se retrouve dans les *Scholia Bernensia*, Ecl. V, Proem., « Virgilius hic intellegitur, qui obitum fratris sui Flacci deflet »; elle est sûrement fausse. Mais cela ne nous autorise pas à révoquer en doute la personne même de Flaccus; toute la question est de savoir si les commentateurs, connaissant la date de la mort de Flaccus, ont tiré de ce fait positif et à peu près contemporain de la pièce l'interprétation allégorique qu'ils en donnent, ou si, au contraire, ils ont imaginé cette interprétation sans avoir d'ailleurs aucune donnée sur la date de cette mort. La première hypothèse est peut-être la plus vraisemblable. Les *Scholia Bernensia*, ad V, 22, disent en outre : « Si de Flacco dicit, Maiae matris eius mentionem facit, qua superstite mortuus est... Superstite enim Maia matre Flaccus defunctus est, quae eius mortem grauiter ferens non diu superuixit. *Iumilius* dicit. » Malgré la précision apparente du renseignement, on est fortement tenté de ne voir là qu'une explication arbitraire du v. 22 sq.; mais enfin il n'est pas impossible qu'en 42 ou 41 av. J.-C. Virgile eût encore sa mère et Suétone-Donat ne prétend pas qu'il ait perdu son père et sa mère à la même époque.

La question se complique par le passage suivant de Suétone-Donat, 37 : « Heredes fecit ex dimidia parte Valerium Proculum fratrem alio patre... etc. », et par celui-ci du Pseudo-Probus : « ...heredibus Augusto et Maecenate cum Proculo minore fratre ». Les deux assertions contiennent chacune un trait particulier : le Pseudo-Probus donne simplement à Virgile un troisième frère plus jeune que lui, Suétone-Donat un frère d'un autre lit. L'information du Pseudo-Probus ne soulève pas de difficultés; celle de Suétone-Donat a donné lieu au contraire à des discussions; on a dit que, si Virgile n'avait perdu ses parents que tard, il était invraisemblable que sa mère se fût remariée et qu'elle ait eu un

autre enfant. Mais si l'on admet — et nous sommes libres de le faire — que Virgile a perdu son père à vingt ans, sa mère pouvait n'avoir qu'une quarantaine d'années : il n'est pas impossible qu'elle se soit remariée. Même si l'on suppose qu'elle vivait encore en 41, il n'est pas nécessaire qu'elle ne fût pas remariée à ce moment et qu'elle n'eût pas un autre enfant, Valerius Proculus. Que malgré cela elle ait été frappée de la mort de Flaccus et qu'elle ne lui ait pas survécu longtemps, c'est une chose qui n'a rien d'impossible. Ainsi, tout en nous défiant des explications allégoriques, nous ne pouvons pas affirmer que Flaccus ne soit pas mort un peu avant la Ve Égl., que la mère de Virgile ne vécût plus à ce moment; rien n'empêche qu'elle ne fût déjà remariée.

G. Thilo [1], pour échapper à des difficultés, qu'on a, je crois, exagérées, a soutenu un autre système. D'après lui le père de Virgile n'aurait pas été le premier mari de Magia et Valerius Proculus serait un demi-frère aîné du poète. L'hypothèse est ingénieuse : il ne semble pas qu'elle s'impose.

Je n'ai naturellement rien à dire sur les prodiges qui, d'après Suétone-Donat, 3 sq., signalèrent la naissance de Virgile [2]. L'histoire de sa douceur prématurée peut avoir été inventée par suite de l'air doux qu'il eut toujours; mais elle peut aussi être conforme à la réalité. Quant aux circonstances de sa naissance « mater... cum marito rus propinquum petens ex itinere deuertit atque in subiecta fossa partu leuata est », elles ne sont pas claires. L'expression « rus propinquum petens » ne saurait guère s'appliquer à des gens qui sortent de leur maison pour aller dans un champ voisin; elle convient assez bien, au contraire, si l'on admet que les parents de Virgile étaient partis de Mantoue pour aller à leur domaine situé à quelque distance de la ville. Mais tout cela pourrait bien n'être qu'une légende, qui a dû se former, comme l'a bien vu M. Sonntag [3], de la façon suivante : il est d'usage, dans certains pays, de

1. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. CIL, 1894, p. 292 sq.
2. Les *Scholia Bernensia*, ad *Buc.* III, 62, parlent aussi du songe de la mère de Virgile.
3. *Op. laud.*, p. 239 sq.

planter un arbre à la naissance d'un enfant. Il est tout à fait probable, qu'à l'époque où Virgile était devenu célèbre, il y avait à Andes un arbre qui passait pour avoir été planté à sa naissance (peu importe que la chose fût vraie ou non). Le culte des arbres chez les anciens est bien connu et celui-là pouvait être l'objet d'une vénération particulière dans les circonstances indiquées par Suétone-Donat. De là a pu sans peine éclore la légende que c'était à cette place même que Virgile était né.

Les Bucoliques montrent que Virgile possédait une instruction très soignée; elles attestent les résultats de son éducation, elles ne disent ni où ni comment il la reçut. Il met en œuvre dans les Églogues tous les procédés de la composition oratoire et y déploie une éloquence, qui annonce déjà les beaux discours de l'Énéide; il avait donc passé par les mains du rhéteur. Nous voyons, en outre, qu'il lisait assidûment Théocrite et qu'il le connaissait à fond; mais cette lecture, contemporaine des Bucoliques ou de peu antérieure, est une étude d'homme fait et révèle seulement un goût personnel; elle prouve tout au moins qu'il avait étudié à l'école la langue et sans doute aussi la poésie grecques. De même pour les poètes latins; c'est à l'école qu'il avait commencé à les connaître.

Sur l'éducation de Virgile voici ce que dit Suétone-Donat, 6 sq. : « Initia aetatis Cremonae egit usque ad uirilem togam quam XV [1] anno natali suo accepit isdem illis consulibus iterum duobus quibus erat natus, euenitque ut eo ipso die Lucretius poeta decederet. Sed Vergilius a Cremona Mediolanum et inde paulo post transiit. » Le début du passage est singulier. Si on le prend à la lettre, il en résulte que Virgile n'a pas été élevé à la campagne, comme le dit Macrobe [2], « inter siluas et frutices educto », et comme on le croit généralement. L'abréviateur de Suétone a sans doute retranché ici quelque chose et s'est servi d'une expression qui dénature la réalité. Virgile a dû passer son enfance à Andes, peut-être en partie à Mantoue, si son

1. La date est assurée par la mention des consuls ; mais le chiffre est altéré dans les mss. B P ont XVII, G VII. XV est une correction de Reifferscheid.

2. *Saturn.*, V, II, 1.

grand-père maternel y avait une maison de ville; c'est à Andes qu'il a pris le goût des choses de la campagne, qui se manifeste si vivement dans les Bucoliques. Suétone-Saint Jérôme [1] dit simplement, à l'année 58 av. J.-C. : « Vergilius Cremonae studiis eruditur ». Virgile était donc à douze ans à Crémone, et il est possible que ce soit là l'année où il a commencé son éducation. Ses parents choisirent sans doute Crémone comme étant la ville la plus rapprochée qui offrît les ressources nécessaires.

Suétone-Saint Jérôme [2] ne dit pas exactement à quelle époque il prit la toge virile; à l'année 53 av. J.-C., nous lisons : « Vergilius sumpta toga Mediolanum transgreditur et post breue tempus Romam pergit ». Mais la date est attestée par Suétone-Donat. C'est en 55; Virgile avait quinze ans. Nous n'avons pas à nous occuper du synchronisme, qui fait mourir Lucrèce le même jour; c'est l'invention d'un grammairien curieux de ce qui pouvait frapper l'imagination, Virgile étant jusqu'à un certain point le successeur de Lucrèce dans la poésie latine dactylique.

Suétone-Donat et Suétone-Saint Jérôme nous apprennent qu'après la prise de la toge virile, Virgile passa à Milan, sûrement pour y recevoir un enseignement plus élevé [3]. Il n'y resta pas longtemps. C'est à l'année 53 que Suétone-Saint Jérôme mentionne ces trois faits : prise de la toge virile, départ pour Milan, départ pour Rome. Comme nous savons par Suétone-Donat que Virgile prit la toge virile en 55 et que ce fait marque la fin de son séjour à Crémone, l'année 53 dans Suétone-Saint-Jérôme ne peut se rapporter qu'au départ pour Rome. Virgile avait alors dix-sept ans. Ici il y a une lacune dans Suétone-Donat; les manuscrits ont simplement « transiit »; « in urbem » du texte de H. Hagen est une conjecture. La vulgate porte « Neapolim transiit ». La *Vita Servii* paraît dépendre du texte interpolé « nam et Cremonae et Mediolani et Neapoli studuit ». La *Vita Bernensis*, très abrégée il est vrai, ne connaît que le voyage à Rome : « ut primum

1. A. Reifferscheid, *Op. laud.*, p. 43.
2. A. Reifferscheid, *Op. laud.*, p. 43.
3. O. Ribbeck, *De vita*[2]..., p. IX, note 2.

se contulit Romae ». La biographie versifiée de Phocas, qui dépend très intimement de celle de Suétone-Donat, ne parle non plus que du séjour à Rome. On voit que la mention de Naples comme lieu d'études de Virgile ne repose en réalité que sur une interpolation; cette interpolation doit provenir de ce que Naples fut plus tard une des villes préférées de Virgile et que l'interpolateur n'a pas su distinguer les époques.

Il ne faudrait pas révoquer en doute ce premier séjour à Rome, parce que, dans la Ire Égl., Tityre voit évidemment Rome pour la première fois et qu'il exprime l'étonnement, que lui cause cette visite. Il y a dans le personnage de Tityre bien des choses qui ne se rapportent pas à Virgile lui-même et celui-ci n'a pas voulu que l'allégorie fût complète.

Nous serions bien aises de savoir exactement quelles études fit Virgile à Rome, dans quelle société il y vécut, jusqu'à quel moment il y resta. Le Pseudo-Probus dit simplement : «...cum iam summis eloquentiae doctoribus uacaret», renseignement très vague et qui n'ajoute rien à ce que nous pouvons conclure de la science oratoire dont témoignent les Bucoliques. La *Vita Bernensis* donne le nom d'un de ses professeurs : « studuit apud Epidium oratorem cum Caesare Augusto ». Or Suétone [1] dit de ce personnage : « (M.) Epidius calummia notatus ludum dicendi aperuit docuitque inter ceteros M. Antonium et Augustum ». Une difficulté provient de la différence d'âge entre Octave et Virgile : Octave, né en 63 av. J.-C., avait sept ans de moins que Virgile; il n'avait donc que dix ans en 53 av. J.-C., lorsque Virgile vint à Rome. Il est vrai que, d'après Suétone [2], Octave prononça publiquement à douze ans l'oraison funèbre de son aïeule Julie; il fit donc des études oratoires précoces et il les continua longtemps, puisque, pendant la guerre de Modène, il s'exerçait encore à la déclamation [3]. Ainsi la question des dates ne s'oppose point absolument au fait de la camaraderie, bien que la différence d'âge la rende invraisemblable.

1. *De grammaticis et rhetoribus*, A. Reifferscheid, *Op. laud.*, p. 124, 28.
2. *Aug.*, 8.
3. Suétone, *ibid.*, 84.

Une difficulté plus grave résulte de l'intention dans laquelle la *Vita Bernensis* donne le renseignement qui nous occupe : c'est pour expliquer la conservation de la propriété de Virgile au milieu de la spoliation générale. La *Vita Bernensis* l'attribue à cette camaraderie : « ...memoria condiscipulatus, ut et ipse poeta testatur in Bucolicis dicendo : Deus nobis haec otia fecit » ; or Virgile ne dit rien de pareil dans le passage cité ; il ne fait pas la moindre allusion à une amitié commencée sur les bancs de l'école, et, comme nous le verrons, c'est probablement pour d'autres motifs qu'il conserva son bien. Dès lors la camaraderie, sans être absolument impossible, peut avoir été inventée pour expliquer la bienveillance d'Octave; la combinaison était facile à imaginer, si réellement Virgile a été, comme Octave, mais quelques années auparavant, l'élève d'Epidius.

Les autres preuves qu'on a données plus ou moins dubitativement de cette prétendue camaraderie ne tiennent pas debout. Le *Culex* que nous possédons est dédié à un certain Octavius : mais le poème n'est pas de Virgile et rien ne prouve que l'Octave dont il y est question soit celui qui nous occupe. L'épigramme XI (XIV) des Catalepton [1] est consacrée par un compagnon de plaisirs à un Octavius qui vient de mourir et dont la rumeur publique attribue la mort à l'abus du vin. Sans doute le bruit de la mort d'Octave, se répandit à Rome après Philippes; mais on ne lui donnait pas cette cause. En outre il s'agit d'un écrivain qui s'était exercé dans le genre historique. Enfin, à l'époque de Philippes, Virgile était dans la Cisalpine occupé à écrire ses Bucoliques.

En résumé, bien qu'après la prise de la toge virile par Octave, 18 octobre 48, César ait fait tout ce qui dépendait de lui pour le mettre en lumière, il n'est pas certain que Virgile, pendant son séjour à Rome, l'ait remarqué : la possibilité reste ouverte, mais du fait nous n'avons pas de témoignage probant. Ce qui est certain ce sont les études de rhétorique de Virgile : il n'y a même aucune raison sérieuse pour récuser l'assertion de Suétone-Donat qu'il songea un instant au barreau, 15 sq. : « Egit et causam

1. O. Ribbeck [2], *Appendix Vergiliana.*

apud iudices unam omnino nec amplius quam semel : nam et in sermone tardissimum ac paene indocto similem *eum* fuisse Melissus tradidit ». Bien que Melissus ne paraisse pas avoir été un auteur favorable à Virgile, on peut admettre que celui-ci avait la parole embarrassée ; il était naturellement timide et rêveur. En tout cas, ce renseignement n'est nullement en contradiction avec le suivant, que nous a transmis également Suétone-Donat, 28 sq., et qui remonte à Montanus : « Pronuntiabat autem cum suauitate *et* lenociniis miris. *Ac* Seneca tradidit, Iulium Montanum poetam solitum dicere, inuolaturum se Vergilio quaedam, si et uocem posset et os et hypocrisin : eosdem enim uersus ipso pronuntiante bene sonare, sine illo inanes esse mutosque. » On peut lire à merveille et se montrer lourd dans la conversation, incapable d'improviser devant un auditoire. C'est une hypothèse toute gratuite que celle de M. Sonntag [1], d'après laquelle le premier — et le dernier — procès plaidé par Virgile serait celui où il fut directement intéressé lors du partage des terres.

On répète couramment que Virgile étudia la philosophie dans sa jeunesse. Il importe de voir sur quoi repose cette opinion. Le Pseudo-Probus en fait simplement un disciple d'Epicure pendant son âge mûr, « secutus Epicuri sectam », sans lui assigner aucun maître. Phocas, qui ne dépend pas ici de Suétone-Donat, dit, en parlant de son éducation à Rome, v. 63 sq. : « Tum tibi Sironem, Maro, contulit ipsa magistrum Roma potens ». Le fait n'est pas impossible si l'on considère les dates. Siron professa en effet à Rome la philosophie épicurienne pendant le séjour de Virgile. Cicéron, dans le *De finibus*, qui a été composé en 45 av. J.-C., le désigne comme son ami, II, 35, § 119 : « Familiares nostros, credo, Sironem dicis et Philodemum, cum optimos uiros, tum homines doctissimos » ; la conversation qui renferme ce passage est supposée tenue en l'an 50 av. J.-C. Cicéron s'exprime d'une façon analogue dans une lettre *Ad famil.*, VI, 11, 2, écrite à Rome en 45 av. J.-C. Mais le renseignement de Phocas qui met Virgile en relations avec ce Siron paraît emprunté aux scholiastes de la

1. *Op. laud.*, p. 146 sq.

VIe Égl. Serv. ad Buc., VI, 13 : « ...uult exequi sectam Epicuream, quam didicerant tam Vergilius quam Varus docente Sirone. Et quasi sub persona Sileni Sironem inducit loquentem, Chromin autem et Mnasylon se et Varum uult accipi »; cf. ad Æneid., VI, 264. *Schol. Bern.* ad VI, 11 : « Fuit autem Varus condiscipulus Virgilii quem fraterno amore dilexit »; *ibid.* ad 13 : « *Chromis et Mnasyllus*, Silenorum et Satyrorum nomina : hos pro condiscipulis Virgilii accipere debemus, Varo scilicet et Tucca, qui poetam quasi Silenum petierunt scribere Bucolica ». *Schol. Veronens*[1]., ad Bucol., VI, 9 : « Silenum uero Sirona philosophum *uult intellegi*; *nam Sir*ona et Vergilius audiuit ». Le but des scholiastes est manifeste : ils veulent expliquer pourquoi la VIe Égl. contient un morceau de philosophie épicurienne et comment ce morceau peut intéresser Varus. Ils en attribuent l'inspiration aux études faites par Virgile sous l'épicurien Siron et ils lui donnent pour camarade Varus. Or ils se trompent dans leur interprétation : nous verrons en effet que l'origine de ce morceau s'explique tout autrement. Virgile a voulu imiter Lucrèce, qu'il venait de lire; il n'y a rien dans le passage qui ne soit emprunté directement à Lucrèce et qui suppose une étude antérieure de la philosophie épicurienne. En outre c'est une imitation littéraire : Virgile ne paraît pas tenir beaucoup aux idées qu'il exprime et qui ne sont pour lui qu'une occasion d'écrire de beaux vers. L'interprétation des scholiastes n'a donc dans le texte lui-même aucun point d'attache nécessaire. Quant à la camaraderie avec Varus, l'invention paraît être de même nature que celle de la camaraderie avec Octave. On a pensé — à tort du reste — que Varus avait rendu des services à Virgile au moment du partage des terres et l'on a motivé sa bienveillance par une camaraderie antérieure. Il reste cependant le nom même de Siron et l'on se demande pourquoi les scholiastes l'ont choisi plutôt qu'un autre : peut-être parce qu'ils savaient qu'au moment du séjour de Virgile à Rome, Siron était dans cette ville un des représentants autorisés de l'épicurisme. Récemment A. Körte[2] a mis Virgile en rap-

1. Ed. H. Keil, 1848.
2. Dans un art. du *Rhein. Mus.*, t. 45, 1890, p. 172-177.

port avec Philodème en rétablissant son nom dans les *vol. Herculanensia*, V, H², I, f. 92, Z. 3, Οὐ[ἐργιλιε].

Il n'y a rien à tirer des deux épigrammes des Catalepton qu'on cite habituellement à propos du sujet qui nous occupe. Dans l'une, V (VII) [1], l'auteur dit adieu aux rhéteurs, aux grammairiens, aux *formosi*. Il déclare qu'il veut entrer dans la vie heureuse, en s'appropriant l'enseignement élevé de Siron, v. 9 : « Magni petentes docta dicta Sironis ». Il renonce en même temps aux Camènes, qui lui ont été douces, et ne veut plus avoir avec elles que des rapports rares et convenables, v. 11 sq. : « uos quoque ite iam sane, Dulces camenae (nam fatebimur uerum, Dulces fuistis) : et tamen meas chartas Reuisitote, sed pudenter et raro ». L'état d'esprit représenté dans cette pièce est celui d'un poète d'un certain âge qui, par une évolution toute naturelle, s'éloigne peu à peu de la poésie pour aborder des études plus sérieuses. Or on ne saurait prêter ces sentiments à Virgile encore tout jeune et qui, avant les Bucoliques, n'était qu'au début de sa carrière poétique ; il a consacré son existence entière à la poésie ; il est impossible qu'il ait manifesté si tôt le désir de l'abandonner. Sans doute nous lisons dans Suétone-Donat, 35, qu'après avoir achevé son Énéide, Virgile se proposait d'aller en Grèce et en Asie passer trois ans à la retoucher « ut reliqua uita tantum philosophiae uacaret ». Mais à ce moment il était arrivé au terme de sa carrière ; il n'y a aucune raison d'attribuer à sa jeunesse un état d'esprit qu'il éprouva beaucoup plus tard, et, en se substituant à Virgile, le faussaire a confondu les dates.

J'ai déjà contesté l'authenticité de l'épigramme VIII (X). L'auteur s'adresse à la maison de campagne de Siron considéré comme mort, v. 1 : « Villula quae Sironis eras... » (à moins qu'on n'admette que Virgile — car c'est sa personnalité que prend l'auteur — l'eût achetée de son vivant). Il est censé s'y réfugier avec sa famille à l'époque du partage des terres : « hos » ne peut désigner que ses deux frères ; or l'un était mort en enfance, l'autre n'existait sans doute plus à l'époque de la Ve Égl. Quant à son père j'ai

1. O. Ribbeck 2, *Appendix Vergiliana*.

déjà dit qu'il était également mort à cette époque. Le faussaire est donc un écrivain postérieur qui connaissait assez mal la jeunesse de Virgile.

Nous trouvons dans Suétone-Donat la mention des études suivantes, 15 : « Inter cetera studia medicinae quoque ac maxime mathematicae (l'astronomie) operam dedit ». Ces études ne sont pas datées; pourtant le texte de Suétone-Donat qui, dans son état actuel, est composé de morceaux de rapport, en parle dans un passage où il paraît revenir à la jeunesse de Virgile. Il y a dans les Bucoliques, III, 40 sq., une allusion à l'astronomie faite par un pâtre qui ne paraît pas bien sûr de lui; mais il semble que Virgile, par une affectation de naïveté, n'ait pas voulu donner à un paysan des connaissances trop approfondies; la demi-ignorance n'est ici qu'un artifice littéraire. Il est certain que les Géorgiques témoignent d'une certaine science de l'astronomie et de la médecine[1]. Il est donc possible que Virgile se soit appliqué à ces études dès son adolescence, comme il est possible aussi qu'il ne les ait pratiquées qu'un peu plus tard.

D'après Phocas, dans un passage où il s'inspire peut-être de Suétone-Donat, mais en le dénaturant, Virgile aurait profité de son séjour à Rome pour nouer les plus belles relations; v. 63 sq. : « Tum... Roma potens proceres... suos tibi iunxit amicos : Pollio, Maecenas, Varius [2], Cornelius ardent, Te [3] sibi quisque rapit, per te uicturus in aeuum ». L'intercalation du nom de Mécène montre qu'il s'agit d'une combinaison postérieure aux faits imaginée par un grammairien qui ne se rendait pas bien compte des dates; il est possible que Virgile ait entamé pendant son séjour à Rome des relations qui lui servirent plus tard, mais nous ne savons rien là-dessus.

Sur la durée de ce séjour, nous lisons dans le Pseudo-Probus : « Sed cum iam summis eloquentiae doctoribus uacaret, in belli ciuilis tempora incidit quod Augustus aduersus Antonium gessit, primumque bellum ueteranis

1. O. Ribbeck, *De vita* [2]..., p. XI, note 2.
2. *Varus* est une correction de Weichert, adoptée par Reifferscheid.
3. Reifferscheid; mss: *Et*.

post Mutinense, postea [1]... etc. ». Si on combinait ce passage avec celui de Suétone-Donat dont il a été question plus haut, 6 : « Initia aetatis Cremonae egit usque ad uirilem togam », il en résulterait qu'avant les Bucoliques Virgile n'a jamais vécu à la campagne, ce qui est impossible. J'ai déjà discuté l'assertion de Suétone-Donat; quant au texte du Pseudo-Probus, il se réfute lui-même. C'est au commencement de décembre 44 que la guerre éclata entre Decimus Brutus et Antoine; Decimus Brutus se jeta dans Modène; les opérations entreprises par Hirtius et Octave pour le délivrer commencèrent vraisemblablement à la fin de janvier 43 et, à la fin d'avril, Antoine dut battre en retraite. Les mots « cum *iam*... uacaret » indiqueraient que c'est en 43 que Virgile se mit à étudier la rhétorique, tandis que ces études commencèrent sûrement en 53 [2]. Il y a donc là une inexactitude manifeste.

Naturellement nous ne sommes pas obligés d'admettre que le séjour de Virgile à Rome ne fut pas coupé par des visites faites à son pays; mais nous ne savons quand il y retourna définitivement.

Le premier renseignement à cet égard nous est fourni par les v. 46-50 de la IXe Égl. J'expliquerai plus loin comment ces vers ont été insérés dans une pièce de date postérieure; ce qui paraît certain c'est qu'ils ont été composés à l'occasion de l'apparition du *Sidus Iulium* [3].

En 44 av. J.-C., 20-30 juillet, Octave célébra des jeux funèbres en l'honneur de son père adoptif et offrit un sacrifice à Vénus Genetrix. Or pendant ces jeux se montra une comète, dans laquelle la superstition populaire se plut à voir l'âme même de Jules César divinisé. (Suét., *Iul. Caes.*, 88.) L'impression produite sur le peuple fut grande, et Octave fit tout ce qu'il put pour l'augmenter. Il en parlait dans ses Mémoires [4] et, sur la tête de la statue qu'il

1. Le texte est évidemment altéré. H. Keil lit — en partie avec E — : primumque post Mutinense bellum ueteranis [agri eius distributi sunt], postea, etc...

2. Pour que le texte fût admissible, il faudrait lire *etiam* au lieu de *iam*.

3. V. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, B. G. Teubner, 1891, 1ster Theil, 1ster Band, p. 52, 2ter Theil, 1ster Halbband, p. 24 sq.

4. Servius et *Serv. Danielin.* ad Buc. IX, 46 ; cf. ad Aeneid., VIII, 681. Pline, *Nat. Hist.*, II, 24 (23), § 93.

éleva à son père divinisé sur le forum, il fit mettre une étoile d'or. Cette étoile figure sur les monnaies et la mention qu'en font Pline [1], Sénèque [2], Julius Obsequens [3], Dion Cassius [4] montre assez quelle importance et quel retentissement eut au moment même cet événement merveilleux.

C'est sous le coup de cette apparition que Virgile écrivit les vers qui figurent maintenant dans la IXe Égl., 46-50. M. Sonntag a récemment contesté le fait [5]. Pour lui le « Dionaei ... Caesaris astrum » n'est autre qu'Octave lui-même [6]; mais lorsque, dans le 1er l. des Géorgiques, v. 22 sq., Virgile se demande si Octave ne sera pas un des astres du ciel, il ne s'agit que de l'avenir (v. 36, Quicquid eris...) et non du présent, et Octave vivant ne saurait être considéré comme un astre [7]. Il faut donc s'en tenir à l'interprétation ordinaire.

Or du passage en question nous pouvons tirer des conséquences intéressantes. Après les ides de mars 44 — nous ne savons malheureusement pas depuis combien de temps — Virgile était dans la Gaule cisalpine à Andes. Sans doute ni les allées et venues d'Antoine et d'Octave en Italie pour se procurer des troupes en 44, ni la guerre de Modène en 44/43, qui troubla si profondément les pays situés sur la rive droite du Pô [8], ni la conclusion du 2e triumvirat, ni les proscriptions qui eurent lieu à Rome n'altérèrent la tranquillité publique aux environs de Mantoue et, pendant les années 44 et 43, nous pouvons nous représenter Virgile

1. *L. laud.*
2. *Natur. quaest.*, 7, 17, 2.
3. C. 128.
4. 45, 7.
5. *Vergil, Ecl. IX, 46-50*, dans la *Festschr. z. 200jährigen Jub. des kgl. Friedrichs Gymnas. zu Frankfurt a. O.*, 1894, p. 122-128.
6. P. 126, « Den Oktavian... darunter zu verstehen berechtigt uns die Ausdruckweise des Dichters ».
7. Le fait que Lycidas connaît à peine ces vers ne prouverait rien contre leur ancienneté : ils n'avaient pas été publiés ; mais cf. p. 372 sq. Quant à la mention des comètes de mauvais augure qui se montrèrent en grand nombre au moment de la mort de César, *Géorg.*, II, 487, il y a là certainement une difficulté ; elle ne me paraît pourtant pas de nature à détruire l'interprétation traditionnelle.
8. Voir V. Gardthausen, *Op. laud.*, I, 1, p. 95, sur les nombreux trésors enterrés à cette époque près de la via Æmilia.

paisiblement installé dans sa propriété d'Andes et se livrant à la poésie.

Sur la nature de son travail les vers qui nous occupent sont instructifs. Virgile est déjà familier avec Théocrite ; c'est à lui, en effet, qu'il a emprunté le nom de Daphnis, v. 46 et 50. Mais il ne paraît pas encore engagé franchement dans la voie bucolique qu'il va suivre. Daphnis n'est pas en effet un pâtre ; c'est un petit cultivateur, qui a des champs de blé, des vignes, un verger ; nous verrons que cette conception fournie à Virgile par son entourage immédiat ne s'efface jamais complètement même dans celles des Bucoliques qui sont le plus directement imitées de Théocrite. Tout ce qu'on peut dire, c'est que Virgile songe déjà à des poèmes rustiques. Il ne paraît pas nécessaire de supposer que les v. 46-50 de la IXe Égl. ne sont qu'un fragment d'un poème complet que Virgile n'a pas voulu reproduire tout entier. Il est fort possible que ce soit une de ces inspirations momentanées, un de ces morceaux isolés, comme tous les poètes en ont dans leurs cartons, auquel Virgile n'aurait jamais fait voir le jour, si l'occasion de la IXe Égl. ne s'était offerte à lui.

Ces vers ne sont pas moins importants au point de vue des opinions politiques de Virgile. Virgile était à cette époque césarien ; c'est peut-être ce qui a facilité ses relations, au moment où il écrivait ses Bucoliques, avec Pollion, avec Varus, avec Octave. Il est clair qu'au moins dans son for intérieur il n'était pas du parti des meurtriers de César. Nous le voyons césarien et, par suite, impérialiste avant d'avoir reçu les bienfaits d'Octave ; il y a là une question de dates qu'il ne faut pas oublier si on veut être juste envers lui.

II

Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de donner une biographie complète des amis et des protecteurs de Virgile pendant sa jeunesse, mais de noter ce qui peut servir à l'intelligence des Bucoliques et de l'existence de Virgile durant cette période.

C. Asinius Cn. f. Pollio [1] mourut, d'après Saint Jérôme [2], dans sa quatre-vingtième année en l'an 5 après J.-C. Il devait donc être né en 76 av. J.-C. Il avait six ans de plus que Virgile (né en 70), treize ans de plus qu'Octave (né en 63). Cette date est confirmée par l'auteur du *Dialogue des orateurs*, qui nous apprend [3] qu'Asinius Pollion accusa le tribun du peuple C. Porcius Cato dans sa vingt-deuxième année. Or, d'après Cicéron [4], Caton fut absous en l'an de Rome 699, 55 av. J.-C. Si Asinius Pollion avait alors vingt et un ans révolus, il était né en 76.

En parlant d'un certain Asinius, qui était Marrucin et qui commettait des indélicatesses vis-à-vis des jeunes viveurs, ses camarades, Catulle [5] nous dit que cela faisait de la peine à son frère Pollion : « Est enim leporum Differtus [6] puer et facetiarum ». Il n'est pas invraisemblable qu'il s'agisse ici de notre personnage. D'après Tite-Live, Velleius Paterculus, Appien [7], un certain Herius Asinius fut, dans la guerre des Marses, préteur des Marrucins et tué en 663 de Rome, 91 av. J.-C. Or nous savons que Pollion donna à un de ses fils le nom d'Herius. Il est donc probable que Pollion fréquenta dans sa jeunesse le cercle de Catulle. Pendant la période des Bucoliques, Virgile eut pour l'école de Catulle une véritable admiration; on peut supposer que le souvenir de Catulle fut un lien entre Pollion et lui.

Nous ne savons rien de l'éducation de Pollion, mais elle dut être fort soignée. Son premier adversaire politique, le tribun Caton, était surtout soutenu par Pompée. Au moment

1. Sur les travaux concernant la biographie de Pollion v. Teuffel-Schwabe [5], *Gesch. der Röm. Lit.*, 1890, t. 1, § 220, note 6, et V. Gardthausen, *Op. laud.*, 1891, II, 1, p. 42. Je ne connais le Mémoire de C. Pascal, *Asinio Pollione nei carmi di Vergilio*, Napoli, tip... della R. Università, 1888, que par le compte rendu défavorable de L. V., *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, anno XVII, 1889, p. 565-7.

2. Ad Euseb. Chron. a. Abr. 2020 = 758 = 5 apr. J.-C.

3. Ch. XXXIV.

4. *Ad Attic.*, IV, 5.

5. XII, v. 6 sq.

6. Differtus Schwabe [2] (Passerat), dissertus O (Baehrens-Schulze) di sertus G M.

7. V. W. Drumann, *Geschichte Roms*... 2ter Theil, 1835, p. 2.

des guerres civiles nous trouvons Pollion du côté de César [1]. César le consulta lorsqu'il passa le Rubicon (commenc. de 49). Pendant qu'il allait en Espagne, il l'envoya en Sicile, province de Marcus Caton. Caton lui céda la place et quitta Syracuse pour aller rejoindre Pompée (fin d'avril 49). Curion étant arrivé en Sicile passa en Afrique pour combattre le lieutenant de Pompée, qui s'était assuré l'alliance de Juba : Pollion l'accompagnait. Il se fit massacrer avec une partie de son armée. Pollion se sauva à Utique, et, la flotte de guerre s'étant éloignée, trouva le moyen d'embarquer sur des navires de commerce un certain nombre de soldats échappés du désastre. Les commentaires *De Bello ciuili* sont muets sur la part que prit Pollion aux événements de Sicile et d'Afrique; plus tard il en attaqua l'exactitude. Probablement il rejoignit César à Rome, lorsque celui-ci revint d'Espagne. Il prit part à la bataille de Pharsale (été 48). Après Pharsale il retourna sans doute à Rome avec Marc-Antoine. En effet, il s'associa à lui pour combattre une proposition du tribun du peuple P. Cornelius Dolabella, qui voulait abolir les dettes. César revint en Italie en 47, puis passa en Afrique pour combattre les restes des Pompéiens; Pollion le suivit. Dans une rencontre, ce furent César et lui qui arrêtèrent la déroute et sauvèrent la situation; il combattit à Thapsus (fév. 46). Après Thapsus César passa par Rome et alla en Espagne, où il livra la bataille de Munda (mars 45). Drumann pense que Pollion l'accompagna. De retour à Rome (sept. 45), César lui accorda la préture. Pollion quitta Rome avant les ides de mars 44 pour aller gouverner l'Espagne ultérieure. Ainsi, pendant la période du 1er séjour de Virgile à Rome — à partir de l'an 53 — Pollion n'y résida pas d'une façon continue, mais à diverses reprises il y demeura quelque temps. Nous ignorons s'il connut Virgile, qui n'était alors qu'un étudiant obscur; mais il est vraisemblable que, comme il joua un rôle assez important, Virgile entendit parler de lui.

Aux ides de mars 44, Pollion était dans sa province

1. W. Drumann, *Op. laud.*, p. 4 sq. Je lui emprunte le récit rapide des faits.

d'Espagne; nous avons de lui trois lettres à Cicéron [1] de l'an 43 qui, en laissant ici de côté la question politique, contiennent quelques indications qui nous intéressent. Dans la première, § 6, il écrit à Cicéron : « Quod familiarem meum tuorum numero habes, opinione tua mihi gratius est : inuideo illi tamen, quod ambulat et iocatur tecum »; dans la seconde, § 3 : « (Balbus quaestor...) ludis praetextam de suo itinere ad L. Lentulum procos. sollicitandum posuit, et quidem, cum ageretur, fleuit memoria rerum gestarum commotus », et § 5 : « Epistulam, quam Balbo, cum etiam nunc in prouincia esset, scripsi, legendam tibi misi; etiam praetextam, si uoles legere, Gallum Cornelium, familiarem meum, poscito ». La répétition de l'expression « familiarem meum » et le fait qu'il n'est pas question, dans la correspondance de Pollion, d'un autre ami qu'il aurait eu à Rome, autorise à penser qu'il s'agit du même personnage. Ainsi, en 43, Cornelius Gallus était l'ami de Pollion; il ne l'avait pas suivi dans sa province; mais celui-ci l'avait recommandé à Cicéron, qui l'accueillit avec sa courtoisie accoutumée et qui l'admit dans sa société. Pollion était avec Gallus en relations littéraires; il lui avait envoyé une *praetexta* que Balbus venait de faire jouer et qui était peut-être de la façon de ce dernier [2]; Gallus était chargé de la communiquer aux amis communs. Pollion, malgré les difficultés de la situation politique, trouvait le temps de s'occuper de poésie et de théâtre et d'en entretenir Cicéron.

Je n'ai pas à examiner ici comment, après avoir manifesté des opinions nettement républicaines, Pollion quitta pourtant sa province et facilita un accord entre Antoine, battu à Modène, d'une part, Lépide, avec lequel il avait opéré sa jonction, et Munatius Plancus de l'autre. La conclusion du second triumvirat eut lieu près de Bologne (fin d'oct. ou nov. 43) et les services rendus par Pollion à la cause d'Antoine furent récompensés. Il fut nommé gouverneur de la Gaule cisalpine, qui était échue à Antoine, et,

1. *Ad famil.*, X, 31, 32 et 33.

2. Le texte ne permet pas de le conclure positivement; mais cela est vraisemblable; cf. G. Boissier, *Les Fabulae Praetextae*, dans la *Revue de Philologie*, t. XVII, 1893, p. 102.

comme les triumvirs réglèrent d'avance la succession des magistratures pour cinq ans, le consulat qu'il devait exercer en l'an 40 lui fut sans doute promis [1].

Prit-il immédiatement possession de sa province? Alla-t-il à Rome, à la suite des triumvirs, assister aux proscriptions où fut compris son beau-père L. Quintius? Nous l'ignorons. Macrobe [2] nous a conservé de cette époque l'anecdote suivante : « Temporibus triumuiralibus Pollio, cum Fescenninos in eum Augustus scripsisset, ait : at ego taceo. Non est enim facile in eum scribere, qui potest proscribere. » On pourrait peut-être en induire qu'à l'époque des proscriptions, c'est-à-dire à la fin de l'an 43, Pollion se trouvait à Rome avec Octave; leurs rapports ne paraissent pas avoir été empreints de cordialité.

C'est à la fin de 43 ou au commencement de 42 — on ne saurait préciser davantage — que Pollion se rendit dans sa province et c'est sans doute en 42 que commencèrent ses relations avec Virgile. Nous ignorons comment elles se nouèrent. Nous avons vu qu'il était possible que Virgile connût déjà le nom de Pollion, qu'il s'occupait à ce moment de poésie et qu'il avait déjà peut-être quelque réputation ; Pollion, de son côté, était curieux de littérature; l'intermédiaire entre eux fut sans doute Cornelius Gallus, qui était dès ce moment le familier de Pollion et à qui Virgile témoigna tant d'amitié un peu plus tard [3].

Nous voudrions savoir si Pollion exerça sur la vocation bucolique de Virgile une influence, et laquelle. L'opinion généralement admise c'est que c'est Pollion qui lui conseilla d'entrer dans cette voie. Elle est tellement répandue qu'il est inutile d'en citer les représentants; les critiques et les éditeurs se la transmettent comme une vérité reconnue. R. Bitschofsky [4] croit pourtant qu'au moment de l'arrivée

1. W. Drumann, *loc. laud.*, p. 8. Appien, *De bello ciuili*, IV, 2 : « τοὺς δὲ ἀποφῆναι μὲν αὐτίκα τῆς πόλεως ἄρχοντας ἐς τὰ ἐτήσια ἐπὶ τὴν πενταετίαν, ... »

2. *Saturn.*, II, iv, 21.

3. M. Sonntag, *Vergil als bukolischer Dichter*, p. 129 : « Der Einführende war vermutlich Cornelius Gallus... »

4. *Quibus temporibus quoque deinceps ordine Vergilius eclogas composuerit*, Eilfter Jahresbericht des... Realgymnasiums... zu Stockerau, 1876 (Im Selbstverlage des Realgymnasiums), p. 5.

de Pollion, Virgile imitait déjà les Idylles de Théocrite et que Pollion, très épris du genre bucolique, l'encouragea seulement à publier des essais qu'il se contentait de montrer à ses amis. M. Sonntag [1] pense que Pollion, initié aux premières tentatives de Virgile, l'engagea à persévérer, à témoigner d'une plus grande indépendance, qu'ayant trouvé les premières poésies de Virgile trop réalistes, il lui conseilla d'adopter un ton plus délicat et plus relevé.

Voyons donc comment la question se présente, d'abord d'après les biographes et les commentateurs de Virgile, ensuite d'après Virgile lui-même.

Suétone-Donat, 19, dit qu'après avoir essayé de traiter un sujet romain, sans doute dans la manière épique, Virgile passa aux Bucoliques : « ... maxime ut Asinium Pollionem Alphenumque Varum et Cornelium Gallum celebraret », et la cause qu'il donne de sa reconnaissance, c'est que ces trois personnages l'avaient préservé de la spoliation dans la distribution de terres faite aux vétérans après la bataille de Philippes. Que ce soit seulement après la bataille de Philippes que Virgile ait songé à composer des Bucoliques, c'est ce qui n'est pas admissible; j'examinerai plus loin si les trois personnages en question ont rendu à Virgile le service que leur attribue Suétone-Donat. Qu'il les célèbre, cela n'est pas douteux, mais qu'il ait écrit ses Bucoliques principalement dans ce but, c'est ce que ne confirme pas une étude sérieuse de l'ensemble.

L'introduction aux Bucoliques des *Scholia Bernensia* [2] mentionne, 64, le même point de vue : « est intentio in laude Caesaris et principum ceterorum, per quos in sedes suas atque agros rediit », et, 60, le modifie un peu en ayant l'air de croire que c'est pour recouvrer sa propriété que Virgile composa ses Églogues [3] : « an ideo potius Bucolica scripsit ut... facultatem haberet captandae Caesaris indulgentiae repetendique agri? » Je ne cite que pour mémoire deux autres hypothèses, la première, 57 [4], c'est que la vie pastorale ayant précédé sur la terre la culture

1. *Op. laud.*, p. 129 sq., p. 132.
2. Édit. H. Hagen, p. 743.
3. *Ibid.*, p. 742 sq.
4. *Ibid.*, p. 742.

des champs et les guerres, Virgile a voulu suivre cet ordre dans la production de ses poèmes; la seconde, 58 sq. [1], c'est qu'il a voulu commencer par le style ténu, pour s'élever ensuite au style moyen et de là au style fort. Mais nous trouvons également mentionnée l'explication la plus naturelle, 58 [2] : « ... dulcedine carminis Theocritei ad imitationem eius inlectus est. »

La *Vita Bernensis* [3] donne les Bucoliques comme un essai du talent de Virgile, en ajoutant qu'elles lui servirent à gagner les bonnes grâces d'Octave « ...in Bucolicis... in quibus ingenium suum expertus [est] fauorem quoque Caesaris emeruit ».

La *Vita* du Pseudo-Probus se borne à constater que Virgile recouvra son bien grâce à Varus, Asinius Pollion, Cornelius Gallus et ajoute : « ... quibus in Bucolicis adulatur ». C'est toujours le même système qui consiste à faire composer les Bucoliques après la restitution du domaine. Le commentaire de Probus va plus loin [4] : « Gratias ergo agens Augusto, quod recepisset agros, Bucolica scripsit », et nous avons ici la genèse de l'erreur; la première Églogue étant un remerciment à Octave pour la conservation de la propriété d'Andes, les grammairiens ont étendu à l'ensemble ce qui n'est vrai que de la première pièce et ont, sans tenir compte des dates, généralisé ce qui s'applique uniquement à celle-là.

Servius, dans la *Vita* du commentaire de l'Énéide [5], dit que Virgile vint à Rome, où il recouvra la possession de son domaine grâce à Pollion et à Mécène, et ajoute : « Tunc ei proposuit Pollio ut carmen bucolicum scriberet ». Dans le préambule du commentaire des Bucoliques, il dit simplement [6] : « Perdito... agro Vergilius Romam uenit et potentium fauore meruit, ut agrum suum solus reciperet »; et un plus haut [7] : « Intentio poetae haec est, ut imitetur

1. Édit. H. Hagen, p. 742.
2. *Ibid.*, p. 742.
3. *Ibid.*, p. 745.
4. Édit. H. Keil, p. 6.
5. Édit. G. Thilo, p. 2.
6. Édit. G. Thilo, p. 3.
7. *Ibid.*, p. 2.

Theocritum Syracusanum... et aliquibus locis per allegoriam agat gratias Augusto uel aliis nobilibus, quorum fauore amissum agrum recepit ». C'est l'assertion de la *Vita Servii* qui paraît avoir frappé surtout les critiques modernes; de là l'opinion vulgaire que Pollion a directement inspiré les Bucoliques, comme Mécène a inspiré les Géorgiques.

Or, si l'on admet ce que je considère comme démontré, à savoir que, dans la seconde moitié de l'an 44, Virgile imitait déjà Théocrite et composait des *études* rustiques, l'influence initiale de Pollion disparaît nécessairement; ce qui a décidé Virgile à écrire ses Bucoliques, c'est son amour pour la campagne où il avait été élevé, combiné avec la connaissance de Théocrite qu'il acquit en lisant les poètes grecs; tels sont les deux éléments qu'il mit en œuvre en créant ce genre nouveau dans la littérature latine, où il mêla d'une façon très savante et très raffinée ses impressions personnelles à un travail fort industrieux d'imitation et de style. Que l'inspiration bucolique soit le résultat de ses réflexions propres et de ses facultés poétiques, c'est ce dont il a voulu rendre témoignage, lorsque après une tentative — véritable ou imaginaire — dans un genre différent, il suppose que Phœbus lui-même le ramène dans le droit chemin, *Égl.* VI, 4 sq. : « pastorem, Tityre, pinguis Pascere oportet ouis, deductum dicere carmen », et qu'il ajoute : « Nunc ego... Agrestem tenui meditabor harundine musam. Non iniussa cano. » Le sens naturel de ce passage examiné sans parti pris[1], c'est qu'en cultivant la poésie bucolique Virgile obéit à Phœbus, ce qui est une manière métaphorique de dire qu'il suit son propre génie.

Sans être le promoteur des Bucoliques, Pollion a pu cependant exercer une certaine influence sur le développement du talent de Virgile. Les Églogues nous donnent sur

1. J. Vahlen, dans l'*Index lectionum... in universitate.. Friderica Guilelma per semestre aestivum... 1888*, p. 7, a bien vu que l'opinion qui fait de Pollion l'inspirateur des Bucoliques repose sur les données de commentateurs, qui tiraient toute leur science des Églogues elles-mêmes mal comprises. Mais je ne saurais admettre l'explication qu'il donne, p. 8, des mots : « non iniussa cano ».

cette question quelques renseignements qu'il faut examiner de près.

La deuxième qui, comme on le verra plus loin [1], est la première en date, paraît avoir été celle qui fut mise sous les yeux de Pollion, lorsque celui-ci fut devenu gouverneur de la Cisalpine, et qui inaugura les relations littéraires de Virgile avec lui. Si on la compare aux v. 46-50 de la IXe Églogue on constate quelques différences : c'est un poème d'assez longue haleine; il est franchement bucolique, puisqu'il met en scène un pâtre exprimant des sentiments amoureux. Ces différences s'expliquent tout naturellement par le progrès du talent de Virgile, sans qu'il soit nécessaire de faire intervenir une influence étrangère. Qu'elle soit antérieure à l'arrivée de Pollion dans son gouvernement ou, au contraire, postérieure, c'est une question qu'on peut résoudre différemment selon qu'on adopte ou non l'interprétation allégorique [2]; en tout cas on ne voit pas que, littérairement, Pollion y ait aucune part. Mais déjà Pollion figure dans la IIIe Églogue. Virgile fait dire tout à coup à l'un des interlocuteurs du chant amébée, v. 84 sq. : « Polio amat nostram, quamuis est rustica, musam : Pierides, uitulam lectori pascite uestro ». C. Schaper [3] suppose que ces vers ont été ajoutés lorsque Virgile préparait, sur les conseils de Pollion, une seconde édition des Bucoliques. Ce qui est possible, c'est que Virgile eût cette pièce dans ses cartons, — nous ne savons à quel degré d'achèvement, — et qu'il y ait fait cette addition lorsqu'il la présenta à Pollion. Il est bien certain qu'il entend le remercier et les termes dont il se sert dans ce remercîment sont instructifs : il appelle Pollion « lectori... uestro »; il est évident que si Pollion avait été l'inspirateur des Bucoliques, le mot eût été très insuffisant et que Virgile en eût employé un autre. Le seul motif de reconnaissance qu'il ait, c'est donc que Pollion a lu ses vers, sans doute la IIe Eglogue, et il les a lus avec sympathie : « amat. »

1. P. 55 sq.
2. Cf. p. 103 sq.
3. *De eclogis Vergili interpretandis et emendandis* dans le *Programm des kgl. Friedrich-Wilhelms Gymnasiums zu Posen*, 1872, W. Decker und Comp. (E. Röstel), p. 24.

Ainsi Pollion a du goût pour le talent de Virgile et il le témoigne. Le passage contient pourtant une restriction : « quamuis est rustica ». Est-ce un humble aveu de l'auteur, qui se rend compte qu'il s'exerce dans un genre inférieur? Je ne le crois pas; car, pendant toute la période de composition des Églogues, tout en faisant des tentatives dans des directions diverses, Virgile a conservé pour la forme bucolique une fidélité qui ne se dément pas. C'est donc une critique dont il reconnaissait la justesse, mais qui n'était pas de nature à le détourner de sa voie, et cette critique, il semble qu'elle ait été formulée par Pollion lui-même. Virgile, lorsqu'il a voulu célébrer son protecteur, dit en effet au début de la IVe Égl., v. 2 sq. : « Non omnis arbusta iuuant humilesque myricae : Si canimus siluas, siluae sint consule dignae ». Le « non omnis arbusta iuuant » ne peut guère s'entendre que des réserves exprimées par Pollion, car c'est pour lui faire plaisir que Virgile élève son genre; si donc Pollion lui a conseillé quelque chose, c'est d'écrire dans un style plus noble et moins rustique. Le résultat auquel nous arrivons n'est pas d'accord avec le préjugé vulgaire et les rapports entre le poète et son protecteur apparaissent sous un jour nouveau; Pollion qui, nous le savons, a de grandes prétentions — politiques et littéraires —, qui fait profession de cultiver la haute poésie, éprouve pour Virgile une bienveillance de grand seigneur et l'engage magnanimement à hausser le ton. Virgile, qui connaît ses ressources et ses capacités personnelles, conserve une certaine indépendance et ne craint pas de déclarer un peu plus tard que sa muse « n'a pas rougi d'habiter les forêts [1] ».

Il ne s'agissait là bien entendu que de discussions fort amicales. Une des Églogues de Virgile, tout au moins, a été composée sur les instances de Pollion, la VIIIe, qu'il lui adresse en ces termes, v. 11 sq : « Accipe iussis Carmina coepta tuis ». Je ne vois aucune raison pour ne pas prendre cette assertion dans son sens le plus simple. Pollion a pu, en causant avec Virgile, lui exprimer toute son admiration pour la IIe Idylle de Théocrite et l'engager à la trans-

1. *Égl.* VI, 2.

porter en latin. Est-ce lui qui donna à Virgile l'idée d'écrire un *pendant* au chant de la magicienne et s'en entretinrent-ils ensemble? Nous n'avons point là-dessus de renseignements positifs et la question sera examinée plus loin (cf. p. 292 sq.). En tout cas, il s'agit d'une pièce isolée et non pas, comme le veut M. Sonntag [1], de tout un recueil, dont Pollion serait donné comme l'inspirateur. Le passage n'offre de difficultés que si on en dénature le sens pour en faire le complice d'une hypothèse en l'air.

Les Bucoliques contiennent quelques renseignements sur l'activité littéraire de Pollion à cette époque. Nous lisons dans l'Égl. III, v. 86, qui paraît être de l'an 42 — sinon tout entière, au moins le passage en question — : « Polio et ipse facit noua carmina ». De quelle nature étaient ces vers? Pline le Jeune [2], dans un passage à tendance, attribue à Pollion des vers légers et érotiques. La façon solennelle, religieuse, dont en parle Virgile, montre que ce n'est pas de ce genre de vers qu'il s'agit. Dans l'Égl. VIII, qui est de l'an 39, Virgile mentionne encore et avec une admiration profonde les poésies de Pollion, v. 10 : « Sola Sophocleo tua carmina digna coturno ». Il semble naturel de supposer que, dans les deux endroits, il est fait allusion aux mêmes vers et dans le second ils sont nettement déterminés : ce sont des œuvres tragiques [3]. Ainsi, pendant son séjour dans la Gaule cisalpine, Pollion composa des tragédies; il en composait encore vers l'an 30 ou 29 puisque, dans une ode qui paraît écrite à cette époque, Horace [4] lui conseille de renoncer momentanément au genre tragique pour s'occuper de son grand ouvrage sur les guerres civiles. Nous ne savons pas jusqu'à quelle époque Pollion poursuivit ses essais tragiques; mais il s'y livra tout au moins pendant une douzaine d'années, ce qui montre quelle importance il y attribuait. Sur les mérites des tragédies de Pollion, le v. 10 de la VIIIe Égl. ne nous apprend pas

1. *Op. laud.*, p. 100 sq.
2. *Epist.*, V, 3, 6.
3. Il ne me paraît pas possible d'adopter pour le v. 10 de l'Égl. VIII l'explication de Servius, que s'approprie C. Schaper, dans la 7e édit. de Ladewig.
4. *Carm.*, II, 1, 9 sq.

grand'chose. C'est une de ces formules admiratives très vagues, comme il y en a beaucoup dans la langue de la critique littéraire des Romains, et Horace, *l. c.*, l'a reprise ou à peu près, « grande munus Cecropio repetes coturno ». Mais, dans l'Égl. III, Virgile emploie un mot plus caractéristique : « noua », qui a été compris de façons différentes[1]. Ce n'est pas, comme le veut Servius, une épithète banale, « grandiose, merveilleux », et, pour en déterminer le sens exact, il faut tenir compte du contexte; « et ipse » établit une sorte de comparaison entre Pollion et Virgile : Virgile, en écrivant ses Bucoliques, fait des « noua carmina »; Pollion en fait également en écrivant ses tragédies. Maintenant les « noua carmina » sont-ils des poèmes comme l'auteur n'en avait jamais fait ou comme on n'en avait jamais fait avant lui dans la littérature latine? La seconde interprétation est évidemment la plus flatteuse; elle se heurte pour Pollion au jugement du *Dialogue des orateurs*[2] : « Asinius... Pacuuium... et Accium non solum tragoediis sed etiam orationibus suis expressit : adeo durus et siccus est »; c'est un écrivain provincial et rébarbatif, qui est en retard sur son siècle. Pourtant la différence des temps ne permet pas d'admettre que Pollion ait simplement imité les Grecs en renouvelant la méthode d'Accius ou de Pacuvius; il a prétendu faire une tentative nouvelle et c'est cette prétention, dont sans doute l'auteur faisait grand bruit, que Virgile a exprimée, en ayant l'air de la prendre à son compte, mais bien entendu sans en avoir vérifié la justesse.

Nous voudrions savoir si, comme le disent les commentateurs anciens et comme le répètent à leur suite la plupart des modernes, Pollion prêta à Virgile une assistance effective lors de la spoliation des Mantouans[3]. C'est une

1. Servius, « magna, miranda »; *Schol. Bern.*, « mirabilia »; J. H. Voss, « nicht von unerhörter Art oder Vortreflichkeit, sonder gefällig durch Neuheit »; Heyne, suivi par Forbiger [4], « praeclara, qualia nunquam ante facta »; E. Glaser, dans son édit., « gefällig durch Neuheit und Originälität der Erfindung »; Kappes, « neu in ihrer Art, grossartig, wie man vorher keine hatte »; Ladewig-Schaper [7], « den griechen nachgebildete Gedichte, wie man sie früher noch nicht kannte »; Stampini, « E preferabile l'interpretazione di Servio »; O. Ribbeck, *De Vita* [2]..., p. XIV, « ad novam artis regulam elimatas tragoedias ».

2. C. XXI.

3. A. Feilchenfeld, *De Vergilii bucolicon temporibus* (Diss. inaug.... in

question qu'on ne peut résoudre qu'après avoir fixé la date du partage des terres dans la Cisalpine. Ce qui est certain, c'est que dans aucune des Églogues où Virgile parle de Pollion il ne lui demande son assistance; car on ne saurait admettre, avec M. Sonntag [1], que le v. 6 de l'Égl. VIII contienne une demande discrète de secours; dans aucune il ne lui adresse de remerciments pour un service, qui eût pourtant excité au plus haut point sa reconnaissance. Pour le moment, je me borne à rappeler brièvement les faits de la carrière politique de Pollion, qui intéressent Virgile et les dates des Bucoliques. La guerre d'Antoine et d'Octave contre Brutus et Cassius se termina par la bataille de Philippes, qui eut lieu vers le milieu de novembre 42 [2]. Pollion ne prit point part à cette expédition et, par conséquent, il passa tranquillement l'année 42 dans sa province. D'après les conventions qui suivirent entre Antoine et Octave, la haute Italie cessa d'être une province d'Antoine [3]; elle devait être réunie au reste de l'Italie, ce qui avait été déjà l'intention de Jules César. Il est possible qu'il faille voir là un premier pas d'Octave pour se débarrasser de Pollion. Très peu de temps après son retour en Italie (41), les difficultés éclatèrent entre lui et les partisans d'Antoine. Pollion ferma les défilés des Alpes aux légions d'Octave, que Salvidiénus conduisait en Espagne, et ne les laissa passer qu'après l'accord de Téanum [4]. Les circonstances devenant plus menaçantes, Salvidiénus est rappelé [5]; mais il est suivi par Ventidius et Pollion, et, Lucius Antoine lui barrant le passage, il est sur le point d'être écrasé [6]; Agrippa parvient à le dégager et Lucius Antoine est obligé de se jeter dans Pérouse (été de 41), où il est assiégé par Octave, Agrippa et Salvidiénus. Les lieutenants de Marc-Antoine mirent peu d'empressement à le secourir. Ils s'avancèrent

...universitate Lipsiensi), Lipsiae, Metzger und Wittig, 1886, p. 23, pense que Pollion, gouverneur de la Cisalpine pour Antoine, n'avait rien à faire avec les distributions de terres ordonnées par Octave.

1. *Op. laud.*, p. 90 sq.
2. V. Gardthausen, *Op. laud.*, I, 1, p. 171, et II, 1, p. 80.
3. *Ibid.*, I, 1, p. 182.
4. Appien, *De bello ciuili*, V, 20.
5. *Ibid.*, V, 27.
6. *Ibid.*, V, 31.

une première fois, se laissèrent arrêter par Octave et regagnèrent leur base d'opération, Ventidius, Ariminum, Munatius Plancus, Spolète, Pollion, Ravenne [1]. Il semble que Pollion tenait à ne pas découvrir sa province. Une nouvelle démonstration dans laquelle les troupes de secours s'avancèrent jusqu'à Fulginii n'eut pas plus de succès [2] et Pérouse capitula entre le 1er janvier 40 et le 15 mars [3], probablement vers la fin de février. Pollion regagna Ravenne. Velleius Paterculus [4] nous apprend qu'il conserva longtemps encore la Vénétie à Antoine et se distingua aux environs d'Altinum et d'autres villes de ce pays. C'est sans doute à ce moment qu'il exerça contre les habitants de Padoue les rigueurs que rapporte Macrobe [5] et qu'il les força à lui donner de l'argent et des armes. Toutefois, rejeté vers l'Est, il avait abandonné les défilés des Alpes, et nous savons qu'en juillet 40 Octave conduisit en Gaule les légions de Salvidiénus et que Calénus, le lieutenant d'Antoine, étant mort, il s'empara de son armée et de sa province [6]; mais la façon dont Octave se justifia quelque temps après aux yeux de Marc-Antoine montre qu'à ce moment même Pollion tenait encore la haute Italie [7].

Si je rappelle ces faits, c'est pour déterminer quel contrecoup ils purent avoir sur la Cisalpine et à quel moment Pollion abandonna sa province. La Cisalpine ne doit pas avoir eu à souffrir de la guerre de Pérouse, puisque Pollion la couvrait avec ses légions, et il est probable que, pendant toute l'année 41 et jusqu'en février 40, la tranquillité ne fut pas troublée aux environs de Mantoue. C'est à partir de ce moment que la Transpadane paraît avoir été envahie par les troupes d'Octave et que Pollion défendit brillamment au moins la Vénétie. Nous lisons dans les *Scholia Bernen-*

1. Appien, *De bello ciuili*, V, 33.
2. *Ibid.*, V, 35.
3. V. Gardthausen, *Op. laud.*, II, 1, p. 97.
4. II, 76, 2.
5. *Saturn.*, I, xi, 22.
6. Cass. Dio, 48, 20. Appien, *De b. c.*, V, 51.
7. Appien, *De b. c.*, V, 61, « Καὶ ὁ Καῖσαρ « οὐ γάρ » ἔφη « ...ἐχρῆν ἐπὶ μειρακίῳ τῷ Καληνοῦ παιδὶ γενέσθαι τοσαύτας ἀφορμάς, ἀπόντος ἔτι Ἀντωνίου · αἷς καὶ Λεύκιος ἐπαρθεὶς ἐμάνη, καὶ Ἀσίνιος καὶ Ἀηνόβαρβος γειτονεύοντες ἐχρῶντο καθ' ἡμῶν. »

sia, ad Ecl. VIII, 6 : « Huic post uictum Antonium aput Perusiam successor datus est Alfenus Varus », et dans le *Serv. Danielin.*, ad Ecl. VI, 6 [1], restitué par G. Thilo « <alii dicunt post captam Perusi>am fugatoque Asinio Pollione, ab Augusto Alfenum Varum legatum substitutum, qui transpadanae provinciae .. praeesset ». Si l'on prend ces textes à la lettre, c'est à partir de février 40 que Pollion fut officiellement dépouillé de son gouvernement; mais nous avons vu qu'il se défendit encore pendant un certain temps dans sa province. D'autre part on a supposé qu'Octave, qui tenait à ménager Marc-Antoine, n'aurait pas ainsi dépossédé un de ses lieutenants et que la nomination d'Alfenus Varus ne dut avoir lieu qu'après la paix de Brindes [2]. Il est certain [3] qu'il prétendit ne s'être emparé des légions de Calenus que pour les conserver à Antoine et qu'un peu avant la paix de Brindes c'est là le grief que formule Antoine, en restant muet sur la dépossession de Pollion [4]; mais comme, après Philippes, Antoine avait renoncé à la Cisalpine, l'argument n'est pas décisif. On ne saurait donc préciser absolument si c'est après février 40 ou seulement après la paix de Brindes qu'un légat d'Octave fut substitué à Pollion dans le gouvernement de la Cisalpine. Je pencherais pour la seconde date; en tout cas, ce ne fut pas avant la première et l'incertitude ne porte que sur six mois environ.

On sait que Pollion ménagea à Antoine l'alliance de Domitius Ahenobarbus, qui tenait la mer Ionienne avec les restes de la flotte de Brutus et de Cassius [5], qu'il alla rejoindre Antoine qui débarqua aux environs de Brindes et qu'il fut, dans les négociations de Brindes, l'homme de confiance d'Antoine. On ne sait en quel mois fut conclue la paix de Brindes. Ce qui est certain, c'est que les deux ennemis réconciliés entrèrent à Rome en ovation vers le mois de décembre.

1. Cf. ad Ecl. IX, 27.
2. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 21.
3. Appien, *De b. c.*, V, 54.
4. *Ibid.*, V, 60, « ὁ δὲ « ἐκ Βρεντεσίου με » φησὶν « ἀποκλείων, καὶ τὰ ἐμὰ ἔθνη καὶ τὸν Καληνοῦ στρατὸν ἀφαιρούμενος.... ».
5. Appien, *De b. c.*, V, 50, 61; Velleius, 2, 72, 76; Suétone, *Nero*, 3; Tacite, *Annales*, IV, 44.

Pour prix de ses services Pollion revêtit le consulat avec Cn. Domitius Calvinus [1] et c'est à cette occasion que Virgile lui adressa sa IVe Égl. Il ne le conserva pas longtemps, puisqu'à la fin de l'année L. Cornelius Balbus et P. Canidius Crassus furent nommés consules suffecti.

C'est à ce moment qu'il fut chargé d'une expédition contre les Parthini. Les Parthini étaient un petit peuple de l'Illyrie qui, en 43, au moment des luttes entre C. Antonius et Brutus pour s'emparer de la Macédoine, avaient vivement pris parti pour Brutus [2]. Dans la guerre de Philippes ils figuraient au nombre de 4000 parmi les cavaliers de Brutus [3]. Pendant l'hiver qui suivit la paix de Brindes, Antoine, qui était retourné en Grèce et qui voulait exercer ses troupes, ordonna de soumettre les petites peuplades montagnardes qui inquiétaient la Macédoine. V. Gardthausen [4] pense qu'il faut peut-être mettre cette expédition en rapport avec le triomphe que célèbra L. Marcius Censorinus, lorsqu'au 1er janvier 39 il inaugura à Rome son consulat. La guerre que fit Pollion aux Parthini doit être considérée comme la continuation de cette politique [5]. Elle eut un plein succès, puisque Pollion s'empara de Salona, capitale de cette peuplade, qu'il obtint le triomphe et le célébra à Rome le 8 des calendes de novembre 39, comme nous l'apprennent les fastes triomphaux [6]. C'est au moment où il revenait de cette expédition, sans doute au commencement de l'été 39, que Virgile lui adressa sa VIIIe Églogue.

On voit que Virgile resta quelque temps fidèle à Pollion après que celui-ci eut quitté sa province; mais, à partir de l'an 39, le nom de Pollion disparaît de ses écrits. On peut dire que ni dans les Géorgiques ni dans l'Énéide il n'avait l'occasion de parler de lui. Nous ignorons si, une fois devenu le protégé de Mécène et d'Octave, il conserva avec lui quelques relations personnelles. Bien qu'une fois fixé à Rome Pollion ait pris à l'égard d'Octave une atti-

1. Cass. Dio, 48, 15.
2. Appien, *De b. c.*, V, 75.
3. *Ibid.*, IV, 88.
4. *Op. laud.*, I, 1, p. 236; cf. II, 1, p. 117.
5. Florus, II, 25; Cass. Dio, 48, 41.
6. C. I. L., 1, p. 461.

tude réservée et boudeuse, Horace n'a pas craint de le louer dans ses ouvrages. Il faut dire, à la décharge de Virgile, que celui-ci lui devait sans doute beaucoup moins qu'on ne le croit communément.

Virgile, dans les Égl. VI et IX, s'adresse à un certain Varus, sans nous donner des indications suffisantes pour que nous puissions l'identifier sûrement et cette identification a déjà embarrassé les commentateurs anciens. Récemment C. Pascal [1] a cherché à démontrer qu'il s'agissait de Quintilius Varus, poète de Crémone, ami de Virgile et d'Horace. L'opinion la plus répandue voit dans ce personnage Alfenus Varus, le jurisconsulte qui, bien que de basse origine, arriva à la célébrité et fut consul suff. en l'an 39 [2]. La justesse de cette opinion me paraît avoir été démontrée par E. Krause [3], grâce à la remarque suivante. Le *Servius Danielin.* ad Egl. IX, 10, qui admet cette identification, cite un discours de Cornelius (sans doute Cornelius Gallus) in Alfenum, où il s'agit du partage du territoire de Mantoue. Or, dans ce discours, Varus était interpellé et il est vraisemblable que, non seulement son surnom, mais aussi son nom s'y trouvait. C'est donc là que le commentateur, en même temps que le fragment qu'il cite, a pris le nom d'Alfenus, qui paraît ainsi provenir d'une source sûre [4]. Sur Alfenus Varus, Virgile nous apprend qu'il avait pris part aux guerres civiles [5]. En outre les v. 26-28 de la IXe Égl. semblent indiquer qu'il a eu une autorité sur le partage des terres. C'est au moins l'explication la plus naturelle, bien qu'elle ne sorte pas du texte d'une façon absolument nécessaire : on pourrait en effet admettre à la rigueur que Virgile promet à un de ses amis de célébrer

1. *De Quintilio Varo Cremonensi poeta*, dans la *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, anno XVII, 1889, p. 145-176.

2. Teuffel-Schwabe [5], t. I, § 208, note 3.

3. *Quibus temporibus quoque ordine Vergilius eclogas scripserit* (Diss. inaug.... in... Universitate Friderica Guilelma...), Berolini, 1884, p. 30.

4. Laves, *Vergils Eklogen in ihren Beziehungen zu Daphnis* dans le *Programme du Gymn. de Lyk*, 1893, A. Glauert, a imaginé d'identifier Varus avec Daphnis et de lui attribuer tout ce que Virgile dit de ce personnage mythologique. Il a ainsi composé sur les relations de Varus et de Virgile un roman qui n'a qu'un intérêt de curiosité.

5. *Égl.* VI, 6 sq.

sa gloire, si sa patrie subsiste, c'est-à-dire s'il n'est pas enveloppé dans un désastre qui lui enlèverait tout moyen de se livrer à la poésie.

Les renseignements fournis par Virgile concordent assez bien avec ce que nous apprennent les commentateurs, à savoir que Varus succéda à Pollion comme légat d'Octave dans le gouvernement de la Cisalpine. Or, si c'est Varus qui fut chargé du partage des terres dans ce pays, et nous allons voir que c'est en effet sous son gouvernement qu'il eut lieu, comme Varus n'eut autorité sur la Cisalpine qu'à partir au plus tôt de février 40, vraisemblablement de quelques mois plus tard, nous obtenons un terme avant lequel le partage ne peut pas avoir eu lieu. Nous avons à déterminer comment il s'effectua et dans quel sens s'exerça l'action de Varus.

Nulle part Virgile n'a rendu témoignage à Varus qu'il l'ait préservé de la spoliation. Or le fait était tellement important pour lui, qu'on peut tirer une conclusion de son silence. Dans le préambule de l'Égl. VI, que j'examinerai plus loin en détail [1], il témoigne à Varus de la sympathie, un grand désir de contribuer à sa gloire, mais il ne dit pas que ces sentiments soient provoqués par la reconnaissance d'un service rendu.

Si nous interrogeons les biographes et les commentateurs, voici comment la question nous apparaît. Suétone-Donat, 19, fait figurer Alfenus Varus à côté de Pollion et de Gallus et attribue à ces trois personnages le mérite d'avoir sauvé Virgile de la spoliation. Pas plus pour Varus que pour Pollion le texte de Virgile ne confirme cette assertion [2]. D'après les *Scholia Bernensia*, ad VIII, 6, Varus épargna Virgile parce qu'il était son condisciple. D'après le *Serv. Danielin.* ad VI, 6, il empêcha que la propriété de Virgile, qui lui avait été rendue, ne lui fût enlevée par les vétérans : « ... curauit ne ager, qui Vergilio restitutus fuerat, a ueteranis auferretur ». Le *Serv. Danielin.* ne nous dit pas grâce à qui elle lui avait été restituée. D'après la *Vita* du Pseudo-Probus c'est Varus qui, avec Pollion et Gallus, opéra cette restitution : « ... restitutus beneficio Alpheni Vari, Asinii

1. Cf. p. 254 sq.
2. C. Pascal, *Op. laudat.*, p. 167-168, pense que Virgile n'a pas eu à se louer de Varus.

Pollionis et Cornelii Galli ». Ailleurs nous avons la mention d'un service indirect, c'est-à-dire d'une simple recommandation, Introduct. des *Scholia Bernensia*[1] : « ... et per Maecenatem et per triumuiros agris diuidendis Varum, Pollionem et Cornelium Gallum fama carminum commendatus Augusto et agros recepit et deinceps... etc. ». La présence du nom de Mécène montre que le passage repose sur la combinaison d'un grammairien. Enfin nous trouvons l'assertion que Virgile flatte Varus à cause de sa puissance, *Schol. Bern.*, ad VI, 7 : « Varus consul fuit qui praepositus est ab Augusto divisioni agrorum et idcirco ei a Virgilio adolatur...; Varum... qui praeesset Transpadanae regioni, cui idcirco Virgilius adolatur ». *Serv. Danielin.*, ad IX, 27 : « Sane blanditur Alfeno Varo, qui, Pollione fugato, legatus transpadanis praepositus est ab Augusto ».

A côté de ces passages, dont les auteurs ne paraissent pas avoir une conception bien exacte des choses, il y en a d'autres plus précis. Nous lisons dans l'introd. à l'Égl. IX des *Schol. Bern.* : « Quidam autem dicunt, primitus agros ab Pollione Virgilio redditos; postquam autem Varus successit Pollioni, adempti sunt ». Or ceci repose au moins sur une connaissance plus exacte des dates; ce n'est pas sous le gouvernement de Pollion, c'est sous celui de Varus que Virgile fut dépossédé. Le passage important pour savoir comment Varus s'acquitta de sa mission, c'est le fragment du discours de Gallus contre lui, cité par le *Serv. Danielin.*, ad Ecl. IX, 10 : « ...cum iussus tria milia passus a muro in diuersa relinquere, uix (Vossius, ut L) octingentos passus aquae, quae circumdata est, admetireris, reliquisti [2] ». Ainsi, plus tard, Gallus attaqua Varus et, dans un discours dont nous ne connaissons pas le sujet, il lui reprocha d'avoir dépassé ses instructions et d'avoir enlevé aux Mantouans presque tout leur territoire, au lieu de leur en laisser une partie. Si ces instructions étaient telles que Gallus le suppose, c'est ce dont on pourrait peut-être douter; Octave a très bien pu laisser peser sur son subordonné l'odieux

1. P. 743.

2. O. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 6, en note, ajoute, d'après le passage de Servius qui précède : « nihil Mantuanis praeter palustria », avant ou après reliquisti.

de mesures rigoureuses qu'il se voyait obligé d'appliquer. En acceptant tel quel le témoignage de Gallus, il faut admettre que Varus, dans l'exécution de ses ordres, en a exagéré la cruauté. Il paraît qu'il avait contre les Mantouans des motifs d'animosité personnelle. *Schol. Bern.* ad VIII, 6 : « Octauius Musa..., ciuis Mantuanus, idemque magistratus, cum tributum ab Augusto fuisset indictum, pecora Vari capta pignori tamdiu in foro clausa tenuit (nam Varus possessor Mantuanus erat), donec inedia morerentur, unde molestiam Mantuanis super amittendis agris intulit Varus ». Il n'y a rien dans cette anecdote qui ne soit acceptable : le tribut dont il est question pouvait être une de ces contributions forcées comme on en leva, en particulier en l'année 41, justement dans les villes dont le territoire devait être respecté. Mantoue étant un pays d'élevage, on put saisir les troupeaux des contribuables récalcitrants ou simplement négligents et il se peut que Varus ait à ce moment éprouvé une perte dont il garda rancune aux Mantouans. La même anecdote est rapportée par le *Servius Danielin.* ad IX, 7, mais avec des différences. C'est Octavius Musa, « limitator ab Augusto datus », qui aurait non pas causé, mais subi le dommage dont il vient d'être question et qui se serait vengé des Mantouans en les dépossédant de quinze milles de leur territoire. O. Ribbeck [1] adopte la version du *Serv. Danielin.* et croit que les *Schol. Bern.* ont fait confusion. Mais, malgré l'autorité supérieure du *Serv. Danielin.*, on peut se demander si un fonctionnaire en sous-ordre comme Octavius Musa, chargé simplement du mesurage sur le terrain (limitator), aurait pu prendre sur lui une mesure aussi grave sans le consentement du gouverneur de la province.

En tout cas, Varus eut la haute main sur les distributions de terres aux vétérans dans la Cisalpine qui engloutirent le domaine de Virgile. Il trompa les espérances que celui-ci avait peut-être mises en lui à son arrivée dans sa province ; on conçoit que Virgile, après les Bucoliques, n'ait plus jamais reparlé de lui.

Varus et Pollion sont deux hommes politiques que leur

1. *De vita* [2]....., p. XIX, note 1.

situation mit en rapport avec Virgile. Gallus [1] fut non seulement son confrère en poésie mais son ami intime. Il l'appelle, *Égl.* X, 2 : « meo Gallo », mon cher Gallus (cf. *ibid.*, v. 73 sq.).

Saint Jérôme [2], dans ses Addit. à la Chron. d'Eus. a. Abr. 1990 = 727 de Rome = 27 av. J.-C., dit : « Cornelius Gallus foroiuliensis poeta XLIII aetatis suae anno propria se manu interfecit ». Dion Cassius, LIII, 23, rapporte que Gallus se tua sous le VIIe consulat d'Auguste et sous celui de T. Statilius Taurus. S'il était alors dans sa quarante-troisième année, il devait être né en 69 av. J.-C. Il avait donc un an de moins que Virgile et pouvait être son camarade.

Les mss. d'Eutrope [3] hésitent entre les deux prénoms C. et Cn.; Car. Christ. Conr. Völker [4] montre que Caius doit être le véritable, C. ayant pu disparaître très facilement devant Cornelius. Quant à l'ethnique « foroiuliensis », il peut s'appliquer à deux villes différentes, Fréjus en France et Friuli en Istrie. Völker s'est prononcé pour la première identification et c'est celle qui est généralement adoptée; elle ne repose pourtant sur aucune raison décisive. Gallus n'appartenait à aucune des branches de la famille des Cornelii; car Suétone [5] rappelle qu'il était « ex infima fortuna ». Il était peut-être descendant d'affranchi; Virgile était fils de paysan; tous deux étant de condition modeste purent se lier facilement.

Nous ne savons rien de ses études. Comme ce fut un orateur et un poète savant qui imita les Alexandrins, il est certain qu'il reçut une instruction solide, sans doute à peu près la même que celle de Virgile. Le Pseudo-Probus, p. 6, l'appelle « condiscipulum suum »; les dates tout au moins ne s'opposent pas à cette camaraderie.

On a vu plus haut [6] qu'en 43 Pollion appelait Gallus

1. Pour les travaux d'ensemble sur la biographie de Gallus, v. Teuffel-Schwabe 5, t. I, § 232, note 2.
2. A. Reifferscheid, p. 42.
3. 7, 7.
4. *Commentationis de C. Cornelii Galli Forojuliensis vita et scriptis, pars prior, quae est de vita Galli*, Bonn, 1840, p. 6.
5. *Aug.*, 66.
6. P. 22.

son ami, malgré la différence des situations. Gallus n'était pourtant pas attaché à sa personne, puisqu'il ne l'avait pas emmené dans sa province d'Espagne. Il l'avait laissé à Rome; mais il semble qu'il s'occupait de lui et que c'est par égard pour Pollion que Cicéron, malgré la disproportion d'âge, l'avait admis dans sa familiarité. De là l'hypothèse au moins plausible que Gallus servit d'intermédiaire entre Virgile et Pollion, lorsque celui-ci prit possession du gouvernement de la Cisalpine, bien qu'en dehors du mot « condiscipulum », employé par le Pseudo-Probus, nous ne sachions pas à quelle époque remonte l'amitié de Gallus et de Virgile.

Gallus eut plus tard une carrière militaire et politique brillante. Comme Virgile, il fut d'abord l'ami de Pollion, puis celui d'Octave. En ce qui concerne l'époque des Bucoliques, le *Serv. Danielin.* ad Ecl. VI, 64, dit de lui : « qui elegos scripsit, qui a triumuiris praepositus fuit ad exigendas pecunias ab his municipiis, quorum agri in transpadana regione non diuidebantur ». Quoique ce témoignage soit isolé, il n'y a pas de raison pour le révoquer en doute. Le passage en question ne dit pas que cette mission ait été confiée à Gallus spécialement par Octave, mais par les triumvirs. De là l'hypothèse qu'elle serait antérieure à la bataille de Philippes et non de l'an 41, époque où Octave avait la haute main sur tout ce qui concernait le partage des terres. Mais elle a pu durer plusieurs années. Chargé de lever de l'argent dans les municipes dont le territoire était respecté, pour indemniser dans la mesure du possible les propriétaires dépossédés, Gallus n'avait pas à intervenir dans la distribution des terres aux vétérans. Il ne pouvait donc pas, de par ses fonctions, prêter à Virgile une assistance efficace, bien que, dans les passages cités plus haut [1] de Suétone-Donat et du Pseudo-Probus, il soit considéré avec Pollion et Varus comme ayant conservé ou fait rendre à Virgile son bien. D'après le Pseudo-Probus, p. 6, c'est lui qui aurait mis Virgile en relations avec Octave au moment de la spoliation : « ... insinuatus Augusto per Cornelium Gallum, condiscipulum suum, promeruit

1. P. 36 sq.

ut agros suos reciperet [1] ». Le renseignement n'a en lui-même rien d'invraisemblable; mais la chose ne paraît pas avoir eu grande importance, puisque Virgile, qui s'exprime si affectueusement sur le compte de Gallus, n'en dit pas un mot. Il semble lui témoigner une amitié tout à fait désintéressée. Ce qui est certain, c'est que les injustices qui eurent lieu au moment de l'expropriation des Mantouans restèrent dans la mémoire de Gallus et qu'il les reprocha plus tard très vivement au principal auteur [2].

Il fut peut-être initié à la poésie par un Grec, Parthenios de Nicée. Fait prisonnier par les Romains dans la guerre contre Mithridate, ce Parthenios fut envoyé avec d'autres captifs en Italie vers l'an 65 av. J.-C.. Il pouvait avoir vingt ans à ce moment et Suidas [3] nous apprend qu'il vécut jusqu'au règne de Tibère; il devint donc centenaire. Or nous avons conservé de lui un petit traité intitulé Περὶ ἐρωτικῶν παθημάτων. C'est un recueil d'aventures mythologiques assez rares; il est dédié à Cornelius Gallus, à qui l'auteur dit dans sa dédicace [4] : « ... σοὶ παρέσται εἰς ἔπη καὶ ἐλεγείας ἀνάγειν τὰ μάλιστα ἐξ αὐτῶν ἁρμόδια... οἱονεὶ γὰρ ὑπομνηματίων τρόπον αὐτὰ συνελεξάμεθα, καὶ σοὶ νυνὶ τὴν χρῆσιν ὁμοίαν, ὡς ἔοικε, παρέξεται. » Il est donc de l'époque où Cornelius Gallus composait des épopées et des élégies. Il paraît écrit pour son usage spécial et nous en pouvons déduire tout au moins que Parthenios s'intéressait à ses travaux poétiques; il nous renseigne d'une façon bien curieuse sur la source où celui-ci puisa son érudition mythologique : tout simplement dans un manuel. Le fait n'est sans doute pas isolé. Les poètes du siècle d'Auguste, qui nous apparaissent comme ayant des connaissances si étendues en ce qui concerne la mythologie grecque, se les procuraient à bon compte, dans des résumés préparés pour eux par des grammairiens. La VIe Égl. de Virgile contient un certain nombre d'aventures mythologiques entre lesquelles les commentateurs modernes ont vainement cherché un lien;

1. Cf. *Scholia Bernensia*, p. 713, où il est, en compagnie de Mécène, de Varus et de Pollion, l'intermédiaire entre Virgile et Octave.
2. Cf. p. 37.
3. S. v. Παρθένιος.
4. Édit. P. Sakolowski, p. 5.

il est possible que Virgile l'ait écrite après avoir feuilleté un recueil du genre de celui qui nous occupe.

On a cru, d'après un passage de Macrobe [1], que Parthenios avait été le maître de Virgile : « Versus est Parthenii [quo grammatico in graecis Vergilius usus est] Γλαύκῳ καὶ Νηρῆι καὶ Ἰνώῳ Μελικέρτῃ, hic ait : Glauco et Panopeae et Inoo Melicertae ». Mais les mots entre crochets n'ont pas d'autorité [2]. Ce qui est vrai, c'est que Parthenios avait composé un grand nombre d'ouvrages en vers et que Virgile lui a fait quelques emprunts [3]. Nous ignorons s'il a mis son érudition aussi directement à l'épreuve que Gallus; mais tout au moins il le connaissait.

Il semble qu'on puisse tirer des Bucoliques quelques renseignements sur la chronologie des œuvres de Gallus. Parthenios, dans le passage cité plus haut, parle d'épopées et d'élégies. Il s'agit sans doute de petites épopées dans le genre de celles de Catulle et de son école; or nous en connaissons au moins une. Dans la VIe Égl., v. 64-73, Virgile imagine que Gallus errait sur les bords du Permesse; il a été rencontré par une Muse, qui l'a conduit sur les monts d'Aonie; tout le chœur de Phœbus s'est levé pour lui faire honneur et Linus lui a remis une flûte pastorale ayant jadis appartenu à Hésiode, en ajoutant, v. 72 sq. : « His tibi Grynei nemoris dicatur origo, Ne quis sit lucus quo se plus iactet Apollo ». C'est un encouragement à célébrer dans une épopée mythologique la fondation d'un sanctuaire célèbre d'Apollon, celui de Grynium. A ce sanctuaire se rattachaient des traditions qui pouvaient faire la matière d'un poème et dont le commentaire de Servius [4] nous a conservé quelque chose. D'après le *Serv. Danielin.*, il avait été bâti soit par Grynus, fils d'Apollon, soit par la ville de Grynium ainsi nommée de Grynus, fils d'Eurypylus, roi de Mysie. Celui-ci avait secouru les Troyens contre les Grecs, étant lui-même fils de Telèphe et d'Astyoché, fille de Laomédon. Attaqué par ses voisins, il avait fait

1. *Saturn.*, V, XVII, 18.
2. F. Eyssenhardt², « sunt autem illa uerba et per se inepta et codicum auctoritate prorsus destituta ».
3. Cf. Aulu-Gelle, IX, 9, 3; XIII, 27.
4. Ad VI, 73.

appel à Pergamus, fils de Neoptolème et d'Andromaque, et, sorti vainqueur de la lutte, il avait fondé Grynium. Il y avait donc là à raconter des généalogies, des batailles, sans doute des interventions divines. A la fondation du sanctuaire le *Serv. Danielin.* rattache une discussion entre Calchas et un autre devin, discussion à la suite de laquelle Calchas étouffa de rire, Servius un concours de divination entre Calchas et Mopsus, dans lequel Mopsus fut vainqueur.

Voilà ce que nous savons sur le contenu possible du poème; Virgile ne faisant point mention des élégies, qui consacrèrent la gloire de Gallus, j'en conclus qu'elles n'étaient pas encore composées à cette époque et je considère la petite épopée alexandrine de Gallus comme leur étant antérieure. Gallus serait passé de la poésie savante à l'expression de sentiments personnels. Au contraire W.-H. Kolster [1] — et il n'est pas le seul représentant de cette opinion — croit que le sens du passage de Virgile, c'est la transformation de Gallus de poète érotique en poète de haute volée. Il rapproche les expressions de Virgile, v. 64 : « errantem Permessi ad flumina Gallum » des vers de Properce [2] : « Nondum etenim Ascraeos norunt mea carmina fontes, Sed modo Permessi flumine lauit Amor », et il y voit une allusion aux élégies de Gallus; mais, dans Properce, si le second vers désigne métaphoriquement la composition de vers élégiaques, c'est à cause de la présence du mot « Amor », et l'hémistiche de Virgile se rapporte simplement à de premiers essais encore timides, sur lesquels nous ne savons rien. Virgile célèbre la première œuvre importante de son ami; c'est en chantant l'origine du sanctuaire d'Apollon grynéen que celui-ci s'est élevé jusqu'aux sommets de la poésie et l'œuvre, qu'on la suppose achevée ou simplement à son début, est contemporaine de la VIe Églogue, c'est-à-dire, comme on le verra plus loin [3], de l'an 40.

Le passage de Virgile est imité du début de la *Théogonie*

1. *Vergils Eklogen in ihrer strophischen Gliederung nachgewiesen, mit Kommentar*, B. G. Teubner, 1882, p. 98 et 129.
2. II, 10, 25 sq.
3. P. 58.

d'Hésiode. Hésiode y raconte une aventure, qui est le prototype de celle de Gallus. Les Muses l'ont rencontré au pied de l'Hélicon; elles lui ont donné un sceptre et, ajoute-t-il, v. 33 : « ...με κέλονθ' ὑμνεῖν μακάρων γένος αἰὲν ἐόντων ». Des vers de Virgile, il résulte que Gallus était invité à chanter lui aussi la race des dieux immortels comme le fait Hésiode dans sa Théogonie; il s'acquittait de cette tâche en célébrant un de ces dieux, Apollon. Donc Virgile paraît simplement faire allusion à un poème dans le goût d'Hésiode.

On dit couramment que ce poème était imité d'Euphorion de Chalcis [1], et on se fonde pour cela sur Servius, *l. c.* : « hoc autem Euphorionis continent carmina, quae Gallus transtulit in sermonem latinum : unde est illud in fine ubi Gallus loquitur : Ibo et Chalcidico quae sunt mihi condita uersu carmina; nam Chalcis ciuitas est Euboeae, de qua fuerat Euphorion ». Meineke [2], après avoir cité ce passage, ajoute : « Haec omnia e diversis in Virgilium commentariis temere conflata ex Euphorionis Chiliadibus et quinto eorum libro ducta esse vix est quod ambigas ». Mais les très courts fragments des Chiliades d'Euphorion ne contiennent rien de pareil. C'était un poème en 5 livres dans lequel l'auteur, pour se venger de gens qui l'avaient frustré de son bien, les menaçait de châtiments et leur montrait par des exemples que la vengeance des dieux, même tardive, s'accomplit toujours [3]. Il citait des oracles qui s'étaient réalisés après mille ans; rien ne prouve que ceux d'Apollon grynéen y tinssent une place quelconque. D'autre part la lutte entre les devins,

1. Sur la vie et les œuvres d'Euphorion, cf. Fr. Süsemihl, *Geschichte der griechischen Litteratur in der Alexandriner Zeit*, 1891, t. I, p. 393 sq., et *Berichtig.*, p. 899.

2. *Analecta Alexandrina*, Berolini, 1853, p. 78 sq.

3. Suidas, cité par Süsemihl, *Op. laud.*, p. 396, note 111 : Χιλιάδες · ἔχει δ'ὑπόθεσιν εἰς τοὺς ἀποστερήσαντας αὐτὸν χρήματα, ἃ παρέθετο, ὡς δίκην δοῖεν καὶ ἐς μακράν · εἶτα συνάγει διὰ χιλίων ἐτῶν (Meineke avec Heyne ἐπῶν à tort) χρησμοὺς ἀποτελεσθέντας · εἰσὶ δὲ βιβλία η'. Si on lit ἐτῶν je ne vois pas de raison de supposer que chaque livre avait mille vers; le titre paraît avoir une tout autre signification. Il n'y a pas de raison non plus pour supposer que les oracles en question étaient réunis dans le livre 5.

mentionnée par Servius comme étant tirée d'Euphorion, est rapportée par Strabon [1], et celui-ci la cite d'après Hésiode. Or c'est évidemment sous le patronage d'Hésiode que Virgile place le poème de Gallus. L'hypothèse de Meineke reste donc sans soutien.

Quant au passage de Servius, il renferme un contresens grave. La preuve qu'il donne que le poème sur Grynium est imité d'Euphorion, c'est que Virgile fait dire à Gallus, *Égl.* X, v. 50 sq. : « Ibo et Chalcidico quae sunt mihi condita uersu Carmina pastoris siculi modulabor auena ». Il s'agit bien ici de vers imités d'Euphorion, mais ce n'est pas le poème sur le sanctuaire grynéen, ce sont les élégies. Gallus regrette, suivant Virgile, de n'avoir pas été un pâtre d'Arcadie, de n'avoir pas eu des amours rustiques au lieu des amours perfides de la ville; il veut se mettre au diapason des gens de la campagne et transposer ses élégies sur le mode bucolique. Le mot « amores » des v. 53 et 54, tout en signifiant ses amours, est une allusion au titre de ses élégies. Déclarer qu'il va chanter sur la flûte pastorale son poème sur Grynium serait une absurdité.

Ainsi, d'une part, Virgile nous présente le poème sur Grynium comme imité, non pas d'Euphorion, mais d'Hésiode; d'autre part il dit positivement que les élégies sont imitées d'Euphorion. Ce sont les commentateurs anciens qui ont tout confondu. Serv. ad Ecl. X, 1 : « Nam *et* Euphorionem, ut supra diximus, transtulit in latinum sermonem, et amorum suorum de Cytheride scripsit libros quattuor ». (Cf. ad Ecl. X, 50.) Mais le Pseudo-Probus ad Ecl. X, 50, est beaucoup plus réservé : « Euphorion elegiarum scriptor Chalcidensis fuit, cuius in scribendo secutus colorem uidetur Cornelius Gallus ». En outre la mention des élégies d'Euphorion indique bien que l'imitation en question se trouve dans les élégies de Gallus et Diomède, III, p. 484, 17 K., est encore plus explicite : « Quod genus carminis (l'élégie) praecipue scripserunt apud Romanos Propertius et Tibullus et Gallus imitati graecos Callimachum et Euphorionem ». Le nom de Tibulle est ici singulier, car ce n'est pas un poète érudit; mais, comme Properce

1. XIV, 1, 27.

a souvent suivi Callimaque, c'est à Gallus que pense Diomède en citant Euphorion. Une difficulté, c'est qu'il n'est pas certain qu'Euphorion ait jamais écrit des élégies où il ait exprimé des sentiments d'amour. Contrairement à Meineke et à Heyne, Süsemihl [1] considère la chose comme très douteuse. Mais, lors même qu'on n'accepterait pas sur ce point le témoignage de Diomède, il reste acquis que Virgile a qualifié les élégies de Gallus par le mot « Chalcidico... uersu ». Gallus s'y était donc inspiré de la manière d'Euphorion, quel que soit du reste l'ouvrage de celui-ci dont il ait rendu le coloris.

Il reste également acquis que le poème sur le sanctuaire d'Apollon grynéen a précédé les élégies; mais ce sont les élégies qui ont fait la grande réputation de Gallus. Il est souvent cité comme poète élégiaque et il a chanté une certaine Lycoris [2]. Servius nous apprend qu'il a composé quatre livres d'élégies et nous donne quelques renseignements sur celle qui les a inspirés [3]. C'était une esclave, mime de profession, qu'Antoine, qui avait eu une passion pour elle, avait fait passer aux mains de son affranchi Volumnius Eutrapelus qui lui donna la liberté. Nous la trouvons désignée de trois façons différentes : Volumnia — c'est son nom d'affranchie, — Cythéris — c'est son nom de théâtre, — Lycoris, c'est son nom poétique [4], fabriqué suivant la règle connue des élégiaques latins, qui substituaient au nom réel un nom de même valeur prosodique. Antoine, qui fut tribun du peuple à partir du 10 déc. 50 [5], et qui, étant né en 83, avait alors trente-trois ans, eut pour elle une violente passion qui fit scandale à Rome. Cicéron en parle dans plusieurs lettres qui sont du mois de mai 49, à l'époque où César, alors en Espagne, avait laissé à Rome Antoine comme son homme de confiance. Celui-ci, sans perdre de vue les intérêts de son maître, attirait sur lui l'attention par sa mauvaise conduite; il s'affichait avec

1. *Op. laud.*, t. I, p. 396.
2. Properce, II, 34, 91; Ovide, *Amores*, I, 15, 27, III, 9, 61 sq.; *Ars am.*, III, 333 sq., 535 sq.; *Rem. am.*, 763 sq.; *Tristes*, II, 445; IV, 10. 51 sq.; V, 1, 15 sq.; Martial, VIII, 73, 6; Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1, 93.
3. Ad Ecl. X, 1.
4. W. H. Kolster, *Op. laud.*, p. 199.
5. W. Drumann, *Op. laud.*, t. I, p. 68.

Cythéris, qui figurait dans son cortège en litière découverte [1], et, lorsqu'il voyageait officiellement en Italie, les bourgeois des municipes, hommes honorables, qui venaient au-devant de lui, étaient obligés de présenter leurs hommages à la courtisane, qu'ils appelaient de son nom romain, Volumnia [2]. Lorsqu'Antoine débarqua à Brindes après la bataille de Pharsale, Cythéris vint à sa rencontre : Antoine n'eut pas honte de se montrer avec elle aux yeux de toute l'armée et de parcourir l'Italie en sa compagnie. C'est après Pharsale que, suivant Pline l'Ancien, il la promena avec lui dans un char attelé de lions [3]. Puis il s'en lassa sans doute [4] et, en l'an 46, il épousa Fulvie [5]. La même année, en oct. 46, Cicéron raconte dans une lettre à Pétus [6] qu'il a dîné chez Volumnius avec Cythéris. Il ne s'attendait pas, dit-il, à cette rencontre, mais il en prend gaîment son parti. Il ne parle pas d'Antoine.

La liaison avec Antoine ne fut qu'un épisode dans la carrière galante de Cythéris. Aurelius Victor [7] nous apprend qu'elle fut aimée de M. Junius Brutus, sans doute après sa rupture avec Antoine, c'est-à-dire de l'an 46 à 44. — Brutus, né en 85, avait en 46 trente-neuf ans — : « Brutus... Cytheridem mimam cum Antonio et Gallo poeta amauit ». C'est probablement après la mort de Brutus, ou tout au moins après son départ d'Italie, que Gallus s'attacha à elle : c'est lui qui devait l'illustrer sous un nom poétique. De ce que dans l'Égl. VI de Virgile, en l'an 40 (Gallus avait alors vingt-neuf ans), il n'est pas question de ses élégies, je conclus qu'elles n'étaient pas encore composées. Cela veut-il dire que Gallus ne connût pas encore Cythéris? Naturellement nous ne savons rien là-dessus. Les élégies à Lycoris sont mentionnées dans l'Égl. X, qu'on place en

1. Cic., *ad Att.*, X, x, 5; X, xvi, 6.
2. Cic., *Philipp.*, II, ch. xxiv.
3. *Nat. Hist.*, VIII, 16 (21), 55. Cicéron parle déjà des lions d'Antoine l'année précédente, *ad Att.*, X, xiii, 1, mais sans les mettre en rapport avec Cythéris.
4. Cic., *Philipp.*, II, ch. xxviii.
5. W. Drumann, *Op. laud.*, t. I, p. 75.
6. *Ad famil.*, IX, xxvi, 1 sq.
7. *Ill.*, 82. Cf. la Sch. du Mediceus de Virgile ad Ecl. X, 2, dans Zangemeister-Wattenbach, *Exempla codd. lat.*, Pl. 10, dont l'auteur appelle assez plaisamment les trois principaux amants de Cythéris « triumuiri ».

général — avec raison, je pense, bien que la chose ne soit pas absolument sûre — en l'an 37. Il y est question de la séparation et des regrets que Gallus ressentit pour l'infidèle : ces regrets devaient figurer dans les dernières élégies, probablement dans le l. IV. Comme les poètes ses confrères, Gallus dut d'abord chanter la beauté, les grâces de Cythéris et développa dans les trois premiers livres toute l'histoire de son roman, dont le IVe formait la conclusion douloureuse. On peut donc considérer raisonnablement les premiers livres des élégies de Gallus comme antérieurs à l'Égl. X. A ce moment il pleurait la rupture; quand il eut épuisé cette veine, il se tut.

J. H. Voss [1], Völker [2], H. Flach [3] se sont refusés, pour des raisons diverses, à croire que la Cythéris d'Antoine et la Lycoris de Gallus soient la même personne. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que Gallus se soit épris d'une femme à la mode comme Cythéris et qu'il ne lui ait pas demandé compte de son passé. Cythéris était peut-être toute jeune en l'an 50; elle pouvait être encore séduisante une dizaine d'années plus tard. Si l'on repousse l'identification, il faudra admettre deux Cythéris contemporaines, sur la seconde desquelles nous ne savons rien, sauf, comme le fait remarquer spirituellement A. Nicolas [4], qu'elle ne paraît pas « avoir complètement oublié les traditions de la première, puisque, infidèle au poète, elle suivit un autre amant sur les bords du Rhin ». W. H. Kolster [5] s'appuie sur les textes des scholiastes pour réfuter l'opinion de Völker et de Flach. C. Pascal a montré qu'on avait voulu prendre trop de soin de la délicatesse de cœur et de l'honneur de Gallus en le considérant comme incapable de se contenter des restes d'Antoine. Les contemporains savaient bien que Lycoris était tout à fait indigne de lui, puisqu'Ovide a dit [6] : « Nec fuit opprobrio celebrasse Lycorida Gallo ». « Oppro-

1. Ad Egl. X, 1-3.
2. *Op. laud.*, p. 27.
3. *N. Jahrbücher f. Phil. u. Paedag.*, t. CXIX, 1879, p. 793.
4. *De la vie et des ouvrages de Caius Cornelius Gallus* (thèse de doctorat), 1851, p. 210, note 5.
5. Dans son édition, p. 197 sq.
6. *Tristes*, II, 445.

brio esse non potuit, nisi illa turpis infamisque femina esset [1]. »

Nous n'avons pas à nous occuper de la carrière postérieure de Gallus. La part qu'il prit à la guerre d'Égypte après Actium, sa nomination au poste de gouverneur de l'Égypte, où il resta jusqu'à sa disgrâce suivie d'une mort violente en 27, durent forcément l'éloigner de Virgile. S'il est vrai, comme le dit Servius [2], que celui-ci consentit à effacer du IVe l. des Géorgiques l'éloge qu'il avait fait de lui, ce fut sans doute sur un ordre formel d'Octave, qui ne voulait pas laisser subsister dans un poème officiel les louanges d'un fonctionnaire pour lequel il s'était montré si sévère. La même raison, bien entendu, n'existait pas pour les Bucoliques; Octave ne pouvait s'offenser que Gallus y fût chanté comme poète et comme amant malheureux. Aussi son souvenir s'y est-il conservé.

Le rôle d'ami intime joué par Gallus auprès de Virgile pendant sa jeunesse paraît avoir été rempli plus tard par L. Varius Rufus, le protégé d'Auguste, le familier de Mécène et d'Horace, qui vécut d'environ 74 à environ 14, qui fit jouer en 29 la tragédie de Thyeste et qui fut célèbre comme poète épique. Il ne nous apparaît qu'une seule fois dans les Bucoliques [3], comme un écrivain illustre, envers qui l'auteur tient à témoigner son admiration. Il est bien possible qu'il faille voir là une amitié surtout littéraire, qui se transforma en une amitié de cœur, lorsque Virgile eut été admis dans le cercle de Mécène. Toutefois nous ignorons à quelle date précise commencèrent les relations personnelles entre les deux poètes. A l'époque des Bucoliques Varius avait composé en l'honneur de César un poème épique intitulé *De Morte*. Ce poème devait être une œuvre de circonstance, qui fut écrite peu de temps après l'événement, c'est-à-dire en 44 ou 43. Macrobe [4] nous en a

1. *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, anno XVI, p. 407.
2. Ad Ecl. X, 1, et ad Georg., IV, 1.
3. IX, 35. « uario om.γl VARO Ma2bcmπ « *non nulli sane Alfenum Varum volunt* » *Servius.* Vario *probat Servius, testatur Schol. Hor.* », O. Ribbeck [1]. C. Pascal, *Rivista di Fil. e d'Istr. classica*, a. XVII, p. 147, croit qu'il faut lire Varo.
4. *Saturn.*, VI, I, 39 et 40, VI, II, 19 et 20.

conservé quatre fragments. Le deuxième et le troisième ont été imités par Virgile dans les Géorgiques, le premier dans l'Énéide, le quatrième dans les Bucoliques, VIII, 85 sq., où le v. 88 est textuellement emprunté à Varius. Il faut voir là un hommage rendu par Virgile à une œuvre qui était dans toute sa nouveauté et c'est elle sans doute qui lui a inspiré le v. 35 de l'Égl. IX, d'assez peu postérieure à la VIIIe et où Varius est associé à Helvius Cinna. On sait que Varius fut l'exécuteur testamentaire de Virgile et qu'il eut par conséquent avec celui-ci des relations très affectueuses jusqu'à sa mort.

CHAPITRE II

L'ordre chronologique et la date des Bucoliques.

Pour étudier avec quelque sûreté la formation et le progrès du talent de Virgile à l'époque des Bucoliques il faut savoir dans quel ordre celles-ci ont été composées [1].

L'ordre traditionnel dans lequel les présentent presque toutes les éditions est l'ordre des mss.; il remonte aux temps d'Auguste. Nous lisons en effet dans Ovide, *Amores*, I, 15, 25 sq. : « Tityrus et segetes Aeneiaque arma legentur, Roma triumphati dum caput orbis erit ». Ovide a voulu désigner les trois grandes œuvres de Virgile et il l'a fait en empruntant un mot au début de chacune : *Géorg.*, I, 1, « Quid faciat laetas *segetes*... » *Én.*, I, 1 : « *Arma* uirumque cano... » Il est donc certain qu'il lisait l'Églogue de Tityre

1. M. Sonntag, *Op. laud.*, 1891, Einleitung, p. 1-12, a résumé les différents systèmes proposés depuis le P. de la Rue pour la chronologie des Bucoliques. Cf. A. Feilchenfeld, *De Vergilii bucolicon temporibus*, 1886, p. 5-8. Il est donc inutile de les reproduire ici. On trouvera le système de Franz Hermes dans son édit., p. 29, note 6. Le système de C. Schaper consiste à placer les Égl. IV, VI, X, après la composition des Géorgiques. Ce système, souvent défendu par son auteur et maintenu dans la 7e édit. de Ladewig, 1882, a été si souvent combattu et réfuté qu'il n'y a pas lieu de reprendre la question à nouveau. Le mérite de M. Sonntag c'est d'avoir proposé pour la 1re Égl. une date que je crois conforme à la réalité et qui fait disparaître bien des difficultés. Quant à sa théorie des deux recueils, l'un comprenant les Égl. II, III, V, IV, VII, VIII, offert à Pollion en l'an 39, l'autre comprenant les Égl. I, VI, IX, X, je ne saurais l'accepter; en particulier la postériorité de l'Égl. VI à l'Égl. VIII me paraît inadmissible.

en tête des Bucoliques. Or c'est à cette place que nous la lisons nous-mêmes ; il est probable que les autres étaient également dans l'ordre qui nous a été transmis [1]. La seconde édition des *Amores* d'Ovide est antérieure à l'an 2 av. J.-C. : la 1re peut avoir paru vers 14 av. J.-C. et rien ne nous autorise à supposer que la pièce en question n'y figurât pas déjà. De là la conclusion à peu près certaine que l'ordre traditionnel est celui qui était déjà constitué très peu de temps après la mort de Virgile. Remonte-t-il à Virgile lui-même? Cela est très vraisemblable. Nous n'avons aucune raison de supposer que Virgile ait laissé à d'autres le soin de publier ses Bucoliques qui étaient une œuvre achevée, pour laquelle il ne pouvait avoir les mêmes scrupules que pour son Énéide [2]. Nous avons du reste à ce sujet des preuves positives. La principale émane de Virgile lui-même. En effet, à la fin du IVe livre des Géorgiques [3], il fait allusion à ses Églogues : or cette allusion n'aurait pas eu de sens pour le lecteur si elle ne s'était pas appliquée à une œuvre qu'il avait déjà entre les mains.

Les Bucoliques étaient donc publiées du vivant de Virgile : par conséquent c'est à lui que, selon toute vraisemblance, l'ordre traditionnel doit remonter. D'après quels principes l'a-t-il établi? Nous allons voir [4] que l'Églogue de Tityre n'est sûrement pas la première en date. Si Virgile l'a mise en tête du recueil, c'est évidemment pour faire plaisir à Octave [5]; l'édition a donc été faite à un moment où Virgile était en rapports directs avec lui et où il tenait à lui rendre hommage. Il ne pouvait guère lui dédier les Bucoliques, puisque plusieurs pièces avaient été envoyées à d'autres personnages; il pouvait au moins mettre en

1. E. Krause, *Op. laud.*, p. 5.

2. Il est possible que Varius et Tucca en aient donné une seconde édition après la mort de Virgile, O. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 29. Mais on ne saurait admettre avec M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 173, que l'ordre actuel ne soit peut-être que celui de cette seconde édition.

3. V. 565-6. Ces vers ont été suspectés mais à tort; cf. W. Klouček, ad. h. l., *edit. maior*, 1888.

4. P. 55 sq., 59 sq., 66 sq.

5. Wagner, ad Sophnii *Prolegomena*, Heyne-Wagner [4], p. 49 sq. A. Feilchenfeld, *Diss. inaug.*, p. 16.

tête de l'ensemble celle où il témoignait à Octave une si vive reconnaissance. Cet hommage a pu être très utile à Virgile au moment même; mais il a eu des conséquences funestes en ce qui concerne l'interprétation des Bucoliques. Les commentateurs postérieurs, qui avaient perdu la connaissance exacte des dates, s'y sont trompés; ils ont cru qu'au moment de la composition des pièces isolées, qui constituent le recueil, Virgile vivait déjà dans la société et dans la dépendance d'Octave. *Scholia Veronensia* ad VI, 9 : « ... *scilicet quia iussu* Augusti admonitus sit, ut Bucolica scriberet [1] ». De là plus ou moins inconsciemment chez les commentateurs anciens des efforts pour rapporter à Octave dans les Bucoliques des passages qui n'ont rien à faire à lui et des assertions qui troublent encore le jugement des interprètes modernes. En réalité, de ce que la Ire Églogue est consacrée à Octave, il ne s'en suit pas qu'il soit question de lui dans les autres qui sont antérieures.

D'autre part nous voyons que les Égl. I, III, V, VII, IX sont des dialogues; au contraire les Égl. II, IV, VI, X sont des monologues. Cela ne saurait être l'effet du hasard. Il y a là, comme le remarque Wagner [2], une disposition voulue, qui paraît provenir du désir d'établir dans l'ensemble de la variété. L'invention n'est pas merveilleuse; mais enfin elle existe et nous sommes bien obligés de la constater. En conséquence l'ordre traditionnel est un ordre littéraire.

Il serait tout à fait singulier qu'il correspondît justement à l'ordre chronologique. On ne saurait admettre que, dès le début, Virgile se soit astreint à composer successivement et sans jamais se départir de cette méthode un dialogue, puis un monologue. La forme dépendait évidemment du sujet et les sujets ne se présentaient pas à

1. Cf. le comment. du Pseudo-Probus, p. 6 : « Gratias ergo agens Augusto quod recepisset agros, Bucolica scripsit ».

2. *L. c.*, p. 50 : « Amoebaeis carminibus... interposuit non amoebaea ». Cf. E. Krause, *Op. laud.*, p. 6 sq., A. Feilchenfeld, *Diss. inaug.*, p. 15, Fr. Hermes, dans son édit., p. 29. E. Krause pense en outre que Virgile a voulu éloigner le plus possible les unes des autres les Égl. qui se ressemblaient par le sujet; il rend son système sensible aux yeux par un schéma qu'on trouvera chez lui p. 6. Je ne crois pas que cette hypothèse corresponde à rien de réel.

lui avec une régularité mécanique. On comprend bien, au contraire, qu'une fois en présence de l'ensemble il ait remarqué que les monologues et les dialogues s'équilibraient et qu'il ait eu la pensée de les entremêler. La preuve que les choses se sont bien passées ainsi, c'est qu'en réalité Virgile n'a pas pu exécuter son plan dans toute sa rigueur. La VIIIe Égl., en effet, n'est pas un monologue : elle se compose de deux morceaux qui se répondent, « responderit », v. 62. Mais ce sont deux morceaux de longue haleine et Virgile l'a fait rentrer dans la catégorie *paire*. Il ne pouvait faire autrement à moins de renoncer à son plan et l'à-peu-près lui a paru suffisant. Deux hypothèses sont, du reste, possibles : ou bien il y avait primitivement dans cette Églogue une conversation entre les deux pâtres, dont l'attitude est assez singulière [1], et Virgile l'a supprimée à l'édition, ou cette conversation n'a jamais existé, Pollion, à qui la pièce est dédiée, ne paraissant jamais avoir eu beaucoup de goût pour ces détails rustiques [2].

Quoi qu'il en soit, le problème de la chronologie des Bucoliques avait été déjà posé par les critiques anciens. Le commentaire de Servius sur les Bucoliques, *Préambule*, p. 3, dit que l'ordre dans lequel les Bucoliques ont été écrites est incertain, que la plupart (plerique) considèrent la dernière et la première comme étant à leur place vraie, que d'autres (alii) veulent mettre à la première place l'Égl. VI. Donat dans les *Scholia Bernensia*, p. 744, dit déjà la même chose. Cf. les *Schol. Bern.* ad Ecl. VI, p. 792. Le Pseudo-Probus, *Comment.*, p. 6, pense que la IXe Églogue, dans laquelle Virgile se plaint d'être dépouillé de son bien, a dû nécessairement être antérieure à la première : « ... prius fuit queri damnum, deinde testari beneficium ». Il n'a pas compris le rapport qui existe entre ces deux pièces [3]; mais la question de la chronologie des Bucoliques a été soulevée dès l'antiquité.

C'est d'abord au texte même des Bucoliques qu'il faut s'adresser pour la résoudre. On peut tout de suite mettre

1. Cf. p. 295 sq.
2. Cf. p. 27 sq.
3. Cf. p. 63.

hors de cause la Xe Égl., que Virgile donne comme ayant été composée la dernière, v. 1 : « Extremum hunc, Arethusa, mihi concede laborem ». Il n'a pu écrire ces mots qu'à un moment où il était décidé à renoncer au genre bucolique. Sans doute, malgré cette espèce d'engagement solennel, il aurait pu être amené par les circonstances à composer d'autres Églogues et, dans l'édition définitive, mettre la Xe à la dernière place à cause de son début; mais il ne semble pas que le cas se soit produit.

La Ve contient, pour ce qui nous occupe, un passage d'importance capitale. Après une lutte poétique courtoise Menalcas adresse à son concurrent Mopsus les v. suivants, 85 sq. : « Hac te nos fragili donabimus ante cicuta. Haec nos « Formosum Corydon ardebat Alexin », Haec eadem docuit « Cuium pecus? an Meliboei? » Il est bien certain qu'il se donne comme l'inventeur des Égl. II et III; quant à la Ve, il y figure comme l'auteur non pas de toute la pièce, mais seulement d'une partie, le second morceau en l'honneur de Daphnis; cependant l'intention de Virgile est de la lui attribuer comme les deux autres. Virgile ne s'embarrasse pas de l'invraisemblance [1], pas plus qu'il ne s'embarrasse de ce que les diverses parties de la IIIe Égl. sont distribuées entre Damoetas et un certain Menalcas qui du reste n'est pas celui de la Ve. C'est qu'au fond c'est lui-même qui parle par la bouche du Menalcas de la Ve Égl. C'est lui qui revendique la paternité des trois pièces en question. Pourquoi le fait-il? Si elles avaient paru seulement avec toutes les autres dans le recueil définitif, cet avertissement au lecteur n'aurait pas eu de sens. Sans doute elles couraient isolées, et le premier venu eût pu en accaparer la propriété; c'est là ce que Virgile a voulu prévenir. M. Sonntag [2] déclare que nous n'avons aucune preuve que Virgile ait édité ses Églogues l'une après l'autre. Cette preuve nous l'avons ici. Les Églogues II et III

1. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 125 sq., trouve quelque chose de bizarre à ce que Menalcas se donne comme l'auteur d'une petite scène dramatique dans laquelle il joue un rôle. Il y a là une allégorie incomplète qu'il ne faut pas trop presser sous peine d'arriver à un non-sens. L'allégorie incomplète est un des procédés familiers à Virgile. Nous en avons un exemple dans l'Égl. I (cf. p. 341 sq.).

2. *Op. laud.*, p. 198.

avaient paru séparément; la Ve parut de même [1] : Virgile y réserve ses droits d'auteur pour ses publications antérieures, qui avaient eu sans doute un certain succès; car on ne réclame la possession que de ce qui le mérite.

On a reconnu depuis longtemps la valeur chronologique de l'indication de Virgile. Les Égl. II et III ont été composées avant la Ve et elles l'ont été dans cet ordre; car on ne voit pas dans quel but Virgile n'aurait pas maintenu l'ordre réel [2]. Nous pouvons aller plus loin : au moment où fut écrite la Ve Égl., la IIe et la IIIe étaient les seules que Virgile eût données; s'il y en avait eu d'autres, il les aurait mentionnées [3]; son intention est d'affirmer ses droits de propriété sur toutes et non sur quelques-unes. Donc la IIe, la IIIe et la Ve Églogues sont les premières qui aient été publiées par Virgile et elles l'ont été dans cet ordre.

Cette indication chronologique est confirmée par quelques autres allusions. Le 1er v. de la IVe Égl., « Sicelides Musae paulo maiora canamus », ne s'explique que si Virgile avait déjà composé un certain nombre de pièces bucoliques d'un caractère moins élevé que la IVe. La VIe n'a pu venir qu'après ces premiers essais bucoliques, v. 1 sq. : « Prima Syracosio dignata est ludere uersu Nostra neque erubuit siluas habitare Thalea ». Dans la VIIe, Corydon célèbre, v. 55, le « formosus Alexis », ce qui est une allusion directe à la IIe. La IXe fait allusion à la Ve, v. 19 : « Quis caneret nymphas?.... etc. », cf. V, v. 20 sq. et v. 40. Mais ces indications ne font que confirmer le fait que nous savons déjà, à savoir que ces pièces sont postérieures à II, III, V. Elles ne nous renseignent pas sur l'ordre dans lequel ont été composées IV, VI, VII, IX. Du fait que la VIIe est de la même nature que II, III, V, et qu'elle contient une allusion directe à l'Égl. II, on a conclu qu'elle devait avoir suivi à courte distance; ce n'est qu'une hypothèse soutenable, mais non nécessaire. Virgile a pu vou-

1. Les Égl. II, III et V n'étant dédiées à personne, il ne saurait être question de copies faites sans l'assentiment de Virgile sur l'exemplaire offert à un protecteur. C'est bien par sa volonté que ces pièces ont été répandues dans le public; il y a donc là une véritable édition.

2. O. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 3 : « ... possit facile ordo etiam inverti » ; je n'en vois pas la nécessité.

3. A. Feilchenfeld, *Diss. inaug.*, p. 15.

loir revenir un peu plus tard au genre de ses premières œuvres et y rattacher une œuvre postérieure, sans que nous soyons fixés par là même sur la date de cette dernière. Le résultat intéressant de ces allusions multiples, c'est que Virgile, en composant ses Bucoliques, regarde sans cesse en arrière : c'est une habitude enracinée chez lui de rattacher l'œuvre qui suit aux précédentes, de ramener sur elles l'attention du lecteur et, tout en composant des pièces isolées, de ne pas perdre de vue l'ensemble; chacun de ces petits poèmes est une pierre qui s'ajoute à l'édifice.

On arrive à plus de précision en examinant les Églogues datées. La IVe est datée par le v. 11, où il s'agit du consulat de Pollion : « te consule ». On ne connaît exactement ni le mois où fut conclue la paix de Brindes, ni celui où Pollion prit possession de son consulat. La paix de Brindes paraît être de la seconde moitié de l'an 40. Pollion ayant obtenu de revêtir le consulat pour les services rendus à Antoine pendant les négociations, on ne voit pas ce qui aurait pu l'empêcher de l'inaugurer très peu de temps après la conclusion de la paix. D'autre part, les faits qui doivent se passer sous le consulat de Pollion sont indiqués par Virgile au futur; donc le consulat n'était pas terminé et l'on sait que Pollion s'en démit avant la fin de l'année. L'Eglogue IV étant une œuvre de circonstance, Virgile n'a pas dû mettre beaucoup de temps à la composer; il l'a écrite dans la seconde moitié de l'an 40 sans qu'on puisse préciser le mois.

Une assertion du *Serv. Danielin.* ad IV, 11 : « inibit » non « iniit » quia consul designatus erat » a suscité une question qui a été très discutée. Pollion, au moment de la IVe Égl., était-il consul ou consul désigné? Cette question, au point de vue de la date de la IVe Égl., ne paraît pas avoir d'importance, puisque Pollion, après la paix de Brindes, dut revêtir le consulat le plus tôt possible et qu'il ne s'agit, dans un cas ou dans l'autre, que d'une différence de quelques semaines. Naturellement, en admettant même que les triumvirs, à l'entrevue de Bologne (fin de 43), ayant réglé pour cinq ans la succession des magistratures, Pollion pût se considérer comme consul désigné de 43 à

40, on ne saurait songer à cette période, puisque la IVe Égl. paraît postérieure à la paix de Brindes. Mais toute cette discussion semble reposer sur une erreur du commentaire de Servius. Nous savons de source certaine que Pollion fut consul en 40 et qu'il célébra son triomphe sur les Parthini à la fin de l'an 39. Or le commentaire de Servius a renversé l'ordre de ces faits, ad IV, 1 : « Asinius Pollio... cum post captam Salonam, Dalmatiae ciuitatem, primo meruisset lauream, post etiam consulatum adeptus fuisset... etc... ». Par conséquent le consulat de Pollion tombe justement dans la période où Servius croit qu'il n'était que consul désigné et toute cette discussion est sans objet.

La date de la IVe Églogue étant fixée, nous pouvons en déduire celle des Églogues sûrement antérieures. Les Égl. II, III, V ont été publiées en 42-41; on ne saurait préciser davantage.

L'Égl. VI n'est pas datée. Toutefois du préambule on peut tirer quelques inductions. Il semble bien que ce soit par cette pièce que Virgile ait salué l'entrée en charge du nouveau gouverneur de la Cisalpine, Varus. Le connaissait-il antérieurement? Cela n'est pas impossible, bien que l'anecdote de la camaraderie à l'école de Siron n'ait qu'une très faible autorité. D'autre part Virgile devait à ce moment avoir acquis assez de notoriété pour qu'un gouverneur lettré désirât entrer en relations avec lui. Malheureusement nous ne savons pas si Varus fut envoyé par Octave en Cisalpine après la reddition de Pérouse, au printemps de l'an 40, ou après la paix de Brindes, c'est-à-dire vers l'automne. Il y a là une incertitude d'environ six mois. D'autre part, entre Varus et Virgile, il paraît y avoir eu quelques négociations [1]. Varus désirait être célébré dans un genre qui ne convenait pas à Virgile; il dut se contenter d'un poème d'un ton plus humble. Ce petit différend occupa sans aucun doute quelque temps. Ce sont là les considérations qui autorisent à placer la VIe Égl. vers la fin de l'an 40, quelques mois après la IVe. Contre l'hypothèse qu'elle est antérieure à la IVe, hypothèse qui pourrait à la rigueur se soutenir, mais sans s'appuyer sur

1. Cf. p. 254 sq.

aucune raison décisive, on trouvera plus loin[1] un nouvel argument.

La VIIe Égl. ne porte en elle-même aucune indication de date. M. Sonntag[2] croit qu'elle est de l'hiver 40-39. On peut aussi bien la mettre immédiatement après la Ve. Il n'y a pas de raisons plus concluantes pour une date que pour l'autre.

En revanche la VIIIe est datée. Elle est adressée à un personnage qui n'est pas nommé, mais qui est caractérisé par les traits suivants : il a fait campagne dans l'Illyrie et il en revient victorieux, v. 6 sq. et 13; c'est un poète tragique, v. 9 sq. En voilà assez pour que nous reconnaissions Pollion. Heyne avait pensé que Pollion était sur son départ. Mais M. Sonntag[3] montre bien qu'il est déjà victorieux, v. 13, « uictrices... laurus », et que le retour est en train de s'opérer. Or Pollion célébra son triomphe le VIII des kal. de novembre de l'an 39. Il ne semble pas qu'on dût apprendre sa victoire et son retour plus tard que vers le milieu de l'an 39. C'est sans doute à cette date que Virgile écrivit le préambule de sa pièce; la pièce elle-même fut-elle terminée exactement à cette date ou était-elle prête déjà depuis quelque temps, c'est ce que nous ne savons pas.

J'arrive maintenant aux deux pièces dans lesquelles Virgile parle de l'événement qui le toucha le plus vivement pendant la période des Bucoliques, c'est-à-dire de la perte de son bien; il s'agit des Egl. I et IX; les précédentes ne sont que des morceaux littéraires; celles-ci traitent des intérêts vitaux de Virgile.

Ces deux Églogues sont étroitement liées ensemble. Il importe d'établir exactement à quoi elles font allusion et dans quel ordre elles ont été écrites.

Il n'y a pas de doute que pendant la période des Bucoliques Virgile n'ait été dépouillé de son domaine. D'après l'opinion vulgaire il le recouvra presque aussitôt. Or cette opinion n'est pas conforme à la réalité des faits. Il semble

1. P. 72.
2. *Op. laud.*, p. 136.
3. *Ibid.*, p. 89. Les textes d'Appien et de Dion Cassius, auxquels renvoie M. S., appuient cette interprétation.

au contraire que la dépossession ait été définitive. Dans les Géorgiques, II, 198, il parle du territoire perdu par Mantoue : « Et qualem infelix amisit Mantua campum », sans faire allusion à une restitution même partielle. On peut cependant prétendre qu'il a peut-être obtenu une situation de faveur. Mais si, lorsqu'il composa les Géorgiques, il avait toujours eu sa propriété d'Andes, il serait bien singulier qu'il n'en eût pas dit un seul mot dans tout l'ouvrage. Il décrit avec amour la propriété du vieillard de Tarente, IV, 125 sq., avec ses fleurs, ses abeilles, ses fruits, et il n'a pas une allusion pour le domaine paternel, qui lui est si cher dans les Bucoliques. Il nous dit, IV, 564, qu'il habite Naples; on trouverait plus naturel qu'il eût composé ses Géorgiques sur le domaine qui lui venait de son père. Suétone-Donat, 11, parle de Naples comme d'une ville qu'il habitait ordinairement et nous dit qu'il ne venait que rarement à Rome. Il ajoute, 13, que, quoiqu'il eût une maison à Rome, il séjournait pourtant habituellement en Campanie et en Sicile : « Quamquam secessu Campaniae Siciliaeque plurimum uteretur ». Comment admettre qu'il ne fût pas souvent retourné à Andes, s'il y eût encore eu son patrimoine? Il est donc très vraisemblable qu'il n'y possédait plus rien.

Les biographes et les commentateurs sont d'un autre avis. Pour eux, ou Virgile n'a pas été compris dans la spoliation des Mantouans, ou on lui a rendu sa propriété. Et ils font intervenir ses protecteurs d'une façon assez confuse [1] pour lui assurer cette situation privilégiée. Suétone-Donat, 19, représente la première version : « quia... indemnem se praestitissent ». De même la *Vita Bernensis*, qui dit d'Octave : « ... cum omnibus Mantuanis agri auferrentur, ... huic solo concessit memoria condiscipulatus, ut et ipse poeta testatur in Bucolicis dicendo : « Deus nobis haec otia fecit ». Cette conception n'est juste qu'en partie, puisqu'elle ne tient pas compte de la situation décrite dans la IXe Églogue. En faveur de la restitution les témoignages abondent. *Vita Servii* : « amissis... agris Romam uenit et ... solus agrum quem amiserat meruit ». Comment. de

1. Cf. p. 30 sq., 36 sq.

Serv., *Préambule*, p. 2 : « uel aliis nobilibus, quorum fauore amissum agrum recepit » ; p. 3 : « perdito... agro Vergilius Romam uenit et potentium fauore meruit, ut agrum suum solus reciperet ». Servius ajoute qu'il ne put cependant rentrer en possession à cause de l'opposition violente du vétéran qui détenait la propriété, mais que la restitution eut lieu plus tard ; *ibid.* : « Postea ab Augusto missis tribus uiris et ipsi integer ager est redditus et Mantuanis pro parte ». Pseudo-Probus, dans la *Vita*, p. 1 : « postea restitutus... » ; dans le *Préambule* du commentaire, p. 5 sq. : « Vnde factum, uti Vergilius quoque agros amitteret... promeruit, ut agros suos reciperet... Gratias ergo agens Augusto quod recepisset agros... » Le Pseudo-Probus mentionne bien les violences du vétéran, mais il paraît croire que la restitution fut pourtant définitive. Les *Scholia Bernensia* voient dans la première Églogue la preuve d'une restitution, *Préamb.* de l'Égl. I, p. 749 : « ... quia ob suum ingenium redditi sunt sibi agri a Caesare Augusto... in laudem Caesaris et principum ceterorum, per quos agri sibi redditi sunt ». Tous ces témoignages concordent en faveur d'une restitution soit temporaire, soit définitive.

Or A. Przygode [1], A. Feilchenfeld [2], M. Sonntag [3] ont reconnu que, d'après le texte de Virgile, il ne s'agit nullement d'une restitution. Voici les faits tels que l'auteur lui-même nous les raconte, et, lorsqu'on ne veut pas y mêler les résultats d'une interprétation inexacte, son récit est d'une parfaite clarté. Dans la Ire Églogue, Tityre, qui représente ici Virgile, demeure tranquille possesseur de son bien, tandis que ses voisins sont expulsés du leur. Comment a-t-il obtenu ce privilège? Se trouvant menacé comme les Mantouans ses compatriotes, il a été à Rome et il a réclamé. Il a obtenu d'Octave cette réponse favorable, v. 45 :

1. *De eclogarum Vergilianarum temporibus* (*Diss. inaug.*), Berolini, 1885, p. 31 : « ... in agrorum divisione qua ceteri exturbarentur.... propter laudem poeticam agrum retinuisse ».

2. *Ueber die Tendenz der neunten Ekloge Virgils und ihren Zusammenhang mit der ersten und sechsten*, dans les *Berichte des freien Deutschen Hochstiftes zu Frankfurt a. M.*, 1er Band. Jahrgang 1888, p. 292, « in der I Ekloge ist nicht der Dank für die restitutio des verlorenen Besitzes, sondern für servatio des gefahrdeten Dichtergutes enthalten »

3. *Op. laud.*, p. 22.

« Pascite ut ante boues, pueri.. ». Constatant ce résultat acquis, son interlocuteur lui dit, v. 46 : « .. ergo tua rura manebunt ». Il ne s'agit pas d'une expulsion suivie d'une restitution, mais d'une menace d'expulsion conjurée par un maintien en possession, ce qui est bien différent. Donc les commentateurs anciens, qui ont cru voir dans la Ire Égl. le témoignage d'une restitution, se sont trompés. Toutefois, la promesse d'Octave, qui avait calmé les inquiétudes de Virgile, n'a pas eu les conséquences que celui-ci en attendait. Il est retourné chez lui et la nouvelle de la faveur qui lui avait été accordée s'est répandue, *Égl.* IX, 7 sq. : « Certe equidem audieram.... Omnia... uestrum seruasse Menalcan ». « Seruasse » est en relation directe avec « manebunt ». Il s'agit toujours du maintien en possession. Mais, en réalité, la promesse faite par Octave n'arrêta pas les envahisseurs; ils eurent recours à la violence et Virgile dut se dérober à un attentat dirigé contre sa personne; il abandonna sa propriété et vraisemblablement il retourna à Rome, avec l'espérance qu'il obtiendrait justice. C'est du moins ce que fait entrevoir la fin de la IXe Églogue, v. 67 : « cum uenerit ipse ». Comme nous l'avons vu, il est très vraisemblable que cette espérance ne se réalisa pas. Ainsi la Ire Égl. ne fait pas allusion à une restitution et il est très probable qu'il n'y en eut pas après les événements qui font le sujet de la IXe.

Il n'y a rien dans tout cela qui ne paraisse très naturel et qui soit suspect. Que les ordres donnés par Octave n'aient pas été exécutés, cela n'a rien de particulièrement étonnant. Il n'était pas encore le maître absolu et il devait compter avec les vétérans; ceux-ci se croyaient en droit d'exiger la réalisation des promesses qui leur avaient été faites et n'étaient pas hommes à se payer de paroles; ils s'adjugèrent ce qu'ils considéraient comme leur dû; nous ignorons du reste ce qui se passa entre Octave et Virgile, et si celui-ci ne prit pas trop vite pour argent comptant des promesses un peu en l'air. Ce qui est certain, c'est que les faits mentionnés dans les Églogues I et IX durent se succéder assez rapidement, qu'elles sont en rapport étroit ensemble et qu'elles furent composées à peu de distance l'une de l'autre. Virgile, une fois rassuré sur son sort,

dut être pressé de retourner dans la Transpadane pour veiller lui-même à la conservation de son bien; l'expression de sa reconnaissance ne se fit sans doute pas attendre et, aussitôt revenu chez lui, il écrivit l'Églogue I, remercîment chaleureux, d'autant plus sûr d'être bien accueilli qu'il arrivait plus vite. Que la tranquillité de Virgile n'ait pas été de longue durée, c'est ce que prouve le texte même de la IXe Églogue. On a bien su dans son entourage qu'il avait été l'objet d'une faveur spéciale, v. 11 : « Audieras et fama fuit »; mais ce n'a été qu'un bruit démenti bientôt par les faits. Virgile se vit obligé de retourner à Rome, et c'est là sans doute qu'il écrivit l'Églogue IX, sous le coup des événements récents; les choses ne tournèrent pas suivant ses vœux. Il est probable qu'Octave ne se soucia pas d'entrer en conflit avec les vétérans. Il proposa au poète des compensations et celui-ci fut contraint, faute de mieux, de les accepter. C'est sans doute à ce moment, mais seulement à ce moment, qu'intervint Mécène qui, malgré les assertions isolées qu'on trouve dans les commentaires anciens, n'eut rien à voir avec la composition des Bucoliques, et c'est ainsi qu'il faut sans doute interpréter le passage de Suétone-Donat, 20, où il est dit que Virgile fit les Géorgiques : « ... in honore Maecenatis, qui sibi mediocriter adhuc noto opem tulisset aduersus ueterani cuiusdam uiolentiam, a quo in altercatione litis agrariae paulum afuit quin occideretur ». Comme dans la Ire Égl. il n'est question que d'Octave, on peut admettre que c'est à lui directement que Virgile eut à faire lors de sa première réclamation; lors de la seconde, Octave aura chargé Mécène de s'occuper du poète et de le dédommager du tort que lui avaient causé les vétérans.

Le Pseudo-Probus pense que la IXe Égl. a été composée avant la Ire [1]. Cette opinion a été reprise par H. Nettleship [2] et par E. Krause [3], considérée comme séduisante par † G. Thilo [4], combattue par A. Feilchenfeld [5] et par

1. Cf. p. 54.
2. *Ancient Lives of Vergil....*, 1879, p. 42 sq. Cf. p. 69.
3. *Quibus temporibus...* etc., 1884, p. 14. Cf. p. 29 sq.
4. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paedag.*, t. CIL. 1894, p. 301.
5. *Dissert. inaug.*, 1886, p. 21 sq.

M. Sonntag [1]. Elle n'est compatible qu'avec la fausse interprétation de la Ire Églogue, qui voit dans cette pièce un remercîment pour la restitution de la propriété de Virgile. Il est naturel qu'on suppose que Virgile a été d'abord dépouillé, *Égl.* IX, et qu'il a ensuite recouvré son bien, *Égl.* I. Mais nous venons de voir que cette interprétation n'est pas d'accord avec le texte de Virgile, et dès lors on ne saurait faire suivre la *dépossession*, Égl. IX, par un remercîment pour le *maintien en possession*, Égl. I. C'est l'ordre contraire qui s'impose.

La fausse hypothèse de la restitution a une grande importance pour la date des Égl. I et IX. Si on l'accepte, on peut croire — et c'est l'opinion vulgaire — que Virgile, dépouillé en l'an 41, mais ayant recouvré presque aussitôt son patrimoine, a pu, libre de tout souci, composer ensuite la IVe, la VIe, la VIIe et la VIIIe Églogue. Si, au contraire, les choses se sont passées comme je l'ai indiqué, il serait singulier qu'il ait chanté l'âge d'or dans la IVe Égl., à un moment où il venait d'éprouver par lui-même que la violence et l'injustice étaient toutes-puissantes. Dans le préambule de la VIe Égl., il se fait dire par Apollon, v. 4 sq. : « pastorem, Tityre, pinguis Pascere oportet ouis ». C'est la preuve qu'à ce moment il avait des troupeaux; le conseil eût été singulièrement déplacé à un moment où il n'aurait plus eu ni troupeaux, ni pâturages [2]. Le théâtre de la VIIe Égl. est placé sur les bords du Mincio. Les pâtres s'y occupent tranquillement de choses rustiques et de poésie. Virgile eût-il dépeint une telle sécurité dans son pays natal pendant une période où les habitants auraient été brutalement chassés par des envahisseurs barbares? Comment, dans le préambule de l'Égl. VIII, n'aurait-il pas entretenu Pollion de ses malheurs? Donc les Égl. IV, VI, VII, VIII, sont antérieures à l'Égl. IX, et, comme les Égl. I et IX sont trop étroitement apparentées et se sont suivies de trop près pour qu'on place la composition de ces quatre pièces dans le court intervalle qui les sépare, elles sont également antérieures à l'Égl. I.

1. *Op. laud.*, p. 22.
2. W. H. Kolster, *ad h. l.*

Si l'on examine au point de vue du développement naturel de l'esprit humain l'ordre II, III, V, IV, VI, VII (dubitativement), VIII, I et IX, on verra qu'il est satisfaisant. Virgile a commencé par des poésies d'imitation, par des œuvres d'un caractère surtout littéraire; lorsque les circonstances lui ont commandé de se servir de sa poésie dans un but d'intérêt personnel, il s'est trouvé avoir en main un instrument perfectionné, dont il lui était facile de faire usage. Il est vraisemblable que les poésies d'actualité directe et personnelle ne soient venues qu'après les autres.

Virgile a du reste signalé lui-même la différence fondamentale qui existe entre les deux groupes que nous venons de constituer. A la fin des Géorgiques, IV, 565-6, il rappelle dans les termes suivants qu'il est l'auteur des Bucoliques : « Carmina qui lusi pastorum audaxque iuuenta, Tityre, te patulae cecini sub tegmine fagi ». Il mentionne donc d'une part les « carmina pastorum », de l'autre « Tityre ». Ces « carmina pastorum », il les a faits en se jouant : « lusi »; c'est l'expression latine qui désigne la poésie légère et Virgile l'emploie plusieurs fois dans ce sens dans le corps même des Bucoliques [1]. Quelles sont les pièces que Virgile veut désigner par là? Évidemment d'abord les Égl. II, III, V et VII. Celles-là ne font aucune difficulté. La IVe a des prétentions supérieures aux autres; mais, pour ce qui est de la forme, Virgile n'a prétendu écrire qu'une simple bucolique, v. 3 : « Si canimus siluas... ». La VIe s'écarte sensiblement pour le fond du genre bucolique. Virgile a pourtant tenu à en faire ressortir le caractère rustique, v. 8 : « Agrestem tenui meditabor harundine musam ». Enfin il caractérise ainsi la VIIIe, v. 1 : « Pastorum musam Damonis et Alphesiboei ». A ce groupe il oppose l'Églogue de Tityre qu'il caractérise tout différemment : « audaxque iuuenta, Tityre, te cecini ». Le contraste entre « lusi » d'une part, « audax iuuenta cecini » de

1. VI, 1 : « Prima Syracosio dignata est ludere uersu... » VII, 17 : « Posthabui tamen illorum mea seria ludo... » I, 10 : « Ludere quae uellem calamo permisit agresti... » Cf. Serv. ad I, 10 : Ludere, scribere ut : carmina qui lusi pastorum... *Schol. Bern.* ad VI, 1 : *Ludere* : Eleganter ait « ludere » carmen iucundum et remissum et minime triste describens.

l'autre, est évidemment voulu. En quoi a consisté l'audace de Virgile? On répond ordinairement : à mettre dans le cadre bucolique non plus la peinture de la vie pastorale idéalisée, mais les événements du jour. Cette explication ne me paraît pas suffisante et ce n'est pas une simple nouveauté littéraire que Virgile a voulu signaler. Mélibée, dans la Ire Égl. [1], s'élève en termes indignés contre la violation du droit de propriété légitime, contre l'usurpation de soldats grossiers. A une époque où Octave, qui devait toute sa puissance à ses soldats, était obligé de les récompenser en méconnnaissant les droits de la propriété privée, il y avait de la hardiesse à le lui faire sentir. Or cette hardiesse, Virgile ne l'a pas désavouée à la fin des Géorgiques, mais il la met sur le compte de sa jeunesse, ce qui est peut-être une manière de dire qu'au moment où il écrit, devenu le familier et l'obligé d'Auguste, il ne risquerait plus de semblables libertés. Virgile ne se borne pas à opposer les « carmina pastorum » à l'Églogue de Tityre. Il cite les deux groupes dans l'ordre justement contraire à celui de son édition. Dans son édition, c'est Tityre qui vient en tête, puis les « carmina pastorum ». Ici, ce sont d'abord les « carmina pastorum », puis Tityre. Or Virgile savait bien que, dans son édition, il avait modifié l'ordre chronologique, et il l'avait modifié pour faire plaisir à Octave. Il est bien possible qu'ici il ait voulu, par une allusion discrète, rappeler l'ordre vrai. Sans cela pourquoi eût-il interverti celui qui était consacré par une publication récente et cité les « carmina pastorum » avant « Tityre »?

Toutefois ce ne sont là que des vraisemblances. Les textes historiques que nous possédons nous permettent-ils de fixer l'époque à laquelle les distributions de terres eurent lieu dans la Cisalpine? On sait qu'elles furent décidées à l'entrevue de Bologne (fin de 43), et les troubles auxquels fut en proie l'Italie en 41 montrent qu'elles avaient reçu à ce moment un commencement d'exécution. Mais, parmi les 18 villes qui furent sacrifiées en 43 et dont Appien cite quelques-unes [2], nous ne trouvons pas

1. Cf. p. 311 sq.
2. *De b. c.*, IV, 3.

le nom de Crémone, — ce qui, il est vrai, n'est pas une preuve décisive qu'elle n'y eût pas été comprise. Les commentateurs et les biographes donnent de la désignation de Crémone un motif particulier, *Vita Servii*, p. 1 sq., et *Serv. Danielin.*, ad IX, 28 : « ortis bellis ciuilibus inter Antonium et Augustum, Augustus uictor Cremonensium agros, quia pro Antonio senserant, dedit militibus suis ». Comment. de Serv., *Préambule*, p. 2 : « cum post occisum ·III· iduum Maiarum die in senatu Caesarem, Augustus eius filius contra percussores patris et Antonium ciuilia bella mouisset, uictoria potitus Cremonensium agros, qui contra eum senserant militibus dedit »; cf. ad IX, 28 : « Cassii Bruti et Antonii copias Cremonenses susceperant ». Il y a dans ces deux derniers passages une erreur singulière, puisque l'auteur paraît croire que Brutus et Cassius ont été les alliés d'Antoine. Le Pseudo-Probus, dans un passage de la *Vita* qui paraît mutilé [1], semble placer le partage des terres après la guerre de Modène; dans le préambule du commentaire [2], il attribue le châtiment des habitants de Crémone et de Mantoue à ce que, dans la guerre d'Actium, ils n'avaient pris parti ni pour l'un ni pour l'autre des deux rivaux : « Italiae... ciuitatibus diuersas partes sequentibus Cremonenses et Mantuani neutri sunt auxiliati ». Dans le premier passage, il place le partage des terres trop tôt, dans le second trop tard. Les *Scholia Bernensia*, ad Ecl. IX, 29, ne disent rien de l'époque : « Quando Cremonenses contra Augustum Antonii copias susceperunt, agros eorum diuidi iussit Caesar ». Seul Suétone-Donat, 19, regarde le partage des terres dans la Transpadane comme l'un de ceux qui eurent lieu après Philippes dans toute l'Italie : « ... in distributione agrorum, qui post Philippensem uictoriam ueteranis triumuirorum iussu trans Padum diuidebantur ». Or, malgré leurs erreurs, les autres commentateurs paraissent représenter une tradition différente, d'après laquelle le territoire de Crémone aurait été partagé par une volonté spéciale d'Octave à la suite de ses dissentiments avec Antoine. Ces dissenti-

1. Cf. p. 16 sq.
2. P. 5.

ments peuvent être ceux qui firent éclater la guerre de Pérouse. Pollion tenait la Transpadane pour Antoine et fut obligé de l'évacuer après la chute de Pérouse. Il est possible que les habitants de Crémone aient manifesté trop vivement leurs sympathies pour la cause d'Antoine et qu'Octave les ait punis, lorsqu'il a pu le faire, c'est-à-dire lorsque la Transpadane fut tombée en son pouvoir et qu'il l'eut confiée à un de ses lieutenants dévoués, à Varus. Crémone, dans ce cas, n'aurait été désignée pour être dépouillée de son territoire qu'en l'an 40, vraisemblablement après la paix de Brindes.

M. Sonntag [1] a examiné la question à un autre point de vue. Il a pensé que les villes de l'Italie n'avaient pas été livrées à la fantaisie des vétérans, mais que, dans cette circonstance, on avait, comme toujours, observé les règles de la fondation des colonies militaires. Or les opérations étaient assez compliquées et devaient prendre un certain temps. Les légions arrivaient en bon ordre dans la cité désignée, dont prenaient possession les fondateurs de la colonie militaire. Les travaux techniques commençaient sur le terrain. On délimitait et on mesurait le territoire à partager. On reportait les résultats sur des plans, dont l'un était conservé dans les archives de la colonie, l'autre envoyé à Rome. Alors commençaient les réclamations de ceux qui avaient des exceptions à faire valoir. On les examinait; on y faisait droit au besoin. Puis avait lieu le tirage au sort des lots et l'envoi en possession. C'est à ce moment que les anciens propriétaires se retiraient ou restaient sur leurs terres comme fermiers ou mercenaires. M. Sonntag a constaté qu'à l'époque de la République la durée des pouvoirs des triumvirs qui établissent des colonies militaires est de trois ans; il fallait donc trois ans pour remplir toutes les formalités. En admettant que Crémone fût parmi les villes désignées primitivement à la fin de 43, les opérations effectives pour en prendre possession ne durent pas avoir lieu en 42, année pendant laquelle on emmena les vétérans combattre à Philippes.

1. *Op. laud.*, p. 32 sq. Il donne en note les passages décisifs des écrivains spéciaux.

Elles ne commencèrent qu'en 41 et durent prendre toute cette année et la suivante. Or nous savons par Virgile lui-même, *Égl.* IX, 28, bien expliqué par les commentateurs anciens que, primitivement, le territoire de Crémone seul devait être partagé; on n'empiéta sur celui de Mantoue que parce que le territoire de Crémone se trouva insuffisant. Les opérations décrites plus haut durent donc recommencer sur le territoire de Mantoue. On peut supposer que la chose eut lieu dans le courant de l'an 39.

C'est pendant cette année, après l'envoi de l'Égl. VIII à Pollion, dans laquelle il ne croit pas encore avoir lieu de s'émouvoir, que Virgile se vit menacé. Il alla à Rome, et, bien qu'il ne faille pas abuser comme l'a fait quelquefois J. H. Voss, du texte des Églogues pour chercher dans quel mois elles ont été composées [1], ici nous avons des indications assez précises pour que la détermination soit possible. Le v. I, 36 sq. « Mirabar... Cui pendere sua patereris in arbore poma », montre que l'absence de Tityre eut lieu à une époque où les fruits étaient déjà mûrs, où on pouvait cependant les laisser encore sur l'arbre, d'autant sans doute que Tityre avait promis de revenir aussitôt qu'il le pourrait. Cette époque paraît être la fin d'août. C'est donc en août que Virgile se trouvait à Rome. Il dut rentrer chez lui en septembre [2] et il exprima immédiatement sa reconnaissance par la composition de l'Égl. I. Peu de temps après il fut atteint par l'expulsion contre laquelle il se croyait garanti. La chose peut avoir eu lieu avant la fin de l'an 39; il retourna sans doute à Rome. C'est à Rome qu'il écrivit l'Égl. IX; comme elle a pour but d'attirer sur lui l'attention et la pitié, qu'elle est en somme une supplique déguisée, il ne dut pas attendre longtemps pour l'écrire. Je ne vois pas ce qui empêche de supposer qu'elle était prête à la fin de l'an 39 ou tout au plus au commencement de l'an 38.

A propos de la Xe Égl. nous lisons dans Servius, ad X, 1 : « ... Gallus amauit Cytheridem meretricem, libertam Volumnii, quae, eo spreto, Antonium euntem a 1 Gallias est secuta».

1. O. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 4 E. Krause *Op. laud.*, p. 8.
2. Cf. p. 336 sq.

S'appuyant sur ce passage, H. Flach [1] pense qu'Antoine a emmené avec lui Cythéris au commencement de l'an 43 lorsqu'il se rendit dans la Gaule cisalpine [2]. L'Églogue n'aurait pas été écrite immédiatement après l'événement, puisqu'il y est question d'une longue douleur de Gallus, mais en 42, et ce serait une des plus anciennes pièces de Virgile [3]. Virgile en aurait modifié le début lorsqu'il la mit à la fin de son recueil [4]. H. Flach pense que la liaison de Brutus avec Cythéris est antérieure à celle d'Antoine et que cette Cythéris n'a rien à faire avec la Lycoris de Gallus [5]. Mais, outre que les dates ne se prêtent pas à une telle prolongation de la liaison d'Antoine, qu'au moment de la guerre de Modène Antoine avait autre chose à faire qu'à s'occuper de Cythéris, le renseignement de Servius ne paraît être que la combinaison d'un grammairien, qui savait, par Virgile, que Gallus avait aimé une certaine Lycoris et que cette Lycoris avait quitté Gallus pour suivre un autre amant en Gaule, d'ailleurs, que cette Lycoris était la Cythéris d'Antoine et qu'Antoine avait été en Gaule sous les ordres de César; il a supposé que c'était pour Antoine que Cythéris avait abandonné Gallus. Il faut donc s'en tenir pour dater l'Égl. X au texte de Virgile lui-même, v. 22 : « Tua cura Lycoris Perque niues alium perque horrida castra secutast » ; v. 47 sq. : « Alpinas a! dura niues et frigora Rheni me sine sola uides ». Il en résulte que Lycoris a suivi un officier dans une expédition sur les bords du Rhin et, pour la date de cette expédition, je ne vois rien à changer à l'indication de Heyne [6]. « Ab Iulio inde Caesare M. Agrippa primus fuit e Romanis, qui Rhenum traiecit; idque initio huius anni factum, quo Agrippa Cos. erat [7]. vid. Dio, XLVIII, 49, Vellei. II, 79. Ubii tum a Suevis vexati, ab Agrippa in fidem recepti, in Coloniam Agrippinensem deportati : Tac. Ann. XII, 27 : Germ. 28. » La pièce est donc

1. *Ueber die Abfassungszeit der zehnten Ecloge des Vergilius*, dans les *N. Jahrb. f. Phil., u. Paed.* t. CXIX, 1879, p. 791-8.
2. P. 793.
3. P. 795.
4. P. 791-792.
5. W. H. Kolster, *Op. laud.*, p. 204, combat l'opinion de Flach.
6. Heyne-Wagner [4], t. I p. CXIX.
7. A. 717/37.

de l'an 37. O. Ribbeck, qui, pour des raisons particulières [1], tient à ne pas reculer autant cette pièce, est d'avis qu'on peut songer à l'expédition conduite en Gaule par Octave dans l'été de l'an 40, expédition qu'il ne termina pas, étant pressé de revenir en Italie [2]. Ce système a été adopté par R. Bitschofsky [3] et par E. Krause [4]. Mais, dans cette expédition, Octave n'alla pas sur les bords du Rhin; il faudrait donc admettre que Virgile a parlé du Rhin un peu au hasard et uniquement pour désigner la Gaule; il est difficile de lui attribuer un pareil à peu près.

Rapprochons maintenant l'ordre chronologique du classement traditionnel pour voir comment Virgile a établi celui-ci. Nous avons déjà dit [5] qu'il avait obéi à une double préoccupation, l'une personnelle — mettre en tête l'Églogue de Tityre pour être agréable à Octave, — l'autre littéraire — entremêler dans un but de variété les monologues et les dialogues. On peut ajouter qu'il s'est appliqué à ne pas commettre contre l'ordre chronologique des fautes trop manifestes et qui eussent choqué le lecteur. Ainsi les Égl. II et III sont données dans le texte comme antérieures à l'Égl. V; elles la précèdent en effet dans le recueil. La VIIe, qui contient une allusion à la IIe, est, en effet, après elle. La IVe, datée par le consulat de Pollion, est avant la VIIIe, datée par l'expédition en Illyrie. La IXe, qui renferme une allusion à des vers de la Ve et une autre aux faits de la Ire, se trouve, en effet, après ces deux pièces. Celle qui est formellement désignée comme la dernière figure à la fin du recueil. Ainsi un lecteur qui n'avait pas de renseignements particuliers pouvait parcourir les Bucoliques dans l'ordre où elles lui étaient offertes sans être avert par le texte même que ce n'était pas l'ordre véritable. On peut en conclure qu'en établissant le classement littéraire, Virgile n'a pas déplacé les pièces sans nécessité et qu'il s'est tenu le plus près possible de la succession chronologique. Il y a là une indication que nous pouvons utiliser.

1. Cf. p. 74.
2. *Prolegomena*, p. 10.
3. *Op. laud.*, p. 24.
4. *Op. laud.*, p. 59.
5. P. 52 sq.

Virgile s'étant décidé à mettre en tête la pièce de Tityre (dialogue) pouvait placer ensuite la première en date (monologue) et il l'a fait en lui donnant le nº II. La seconde en date (dialogue) est restée à sa place, nº III. La troisième en date au contraire (dialogue) ne pouvait pas venir ensuite. Puisqu'il fallait un monologue, Virgile avait le choix entre l Égl. de Pollion et celle de Varus. S'il a pris celle de Pollion, c'est sans doute parce que la composition en était antérieure, nº IV. Il fallait ensuite un dialogue; Virgile a pris parmi les pièces qui lui restaient la plus ancienne, nº V. Il avait alors le choix entre l'Églogue de Varus et l'Églogue datée par l'expédition de Pollion; s'il a choisi l'Égl. de Varus pour lui donner le nº VI, c'est qu'elle était antérieure à l'autre. Puis il fallait un dialogue, nº VII. On remarquera que cette place donnée à l'Égl. VII ne nous apprend rien sur la date de sa composition; qu'elle eût été écrite immédiatement après la Ve, ou plus tard, après la IVe ou après la VIe, elle ne pouvait pas venir plus tôt; la seule chose qui paraisse certaine, c'est qu'elle est antérieure à la IXe. Celle-ci étant, en effet, comme elle un dialogue, aurait pu prendre sa place et elle l'aurait prise si elle n'avait été postérieure en date. La VIIIe a figuré faute de mieux comme monologue; elle est donc antérieure à la Xe qui, elle aussi, est un monologue. La place de la IXe nous montre qu'elle était chronologiquement la dernière des Égl. dialoguées, ce qui confirme la date que nous lui avons assignée. La Xe a pris naturellement la dernière place. Elle est postérieure en date à tous les monologues.

Nous avons encore à examiner deux indications chronologiques, qui nous sont fournies par les biographes et les commentateurs. Pseudo-Probus, p. 7 : « cum certum sit eum, ut Asconius Pedianus dicit, XXVIII (XXXVIII, *V.*) annos natum Bucolica edidisse ». Le même, dans la *Vita* : « Scripsit Bucolica annos natus VIII et XX (octo et triginta *P*) ». Servius, dans le *Préamb.* du comment., p. 3, « Sane sciendum Vergilium XXVIII annorum scripsisse bucolica (... uirgilius XXVIII bucolica scripsit, *H.*) ». Ad I, 28 : « ... ut diximus, XXVIII annorum scripsit bucolica ». Ad Georg., IV, 564 : « ut diximus supra, uiginti octo annorum

bucolica scripsit ». *Scholia Bernensia* ad Georg., IV, 565 : « ... XXVIII anno scripsit Bucolica. *Gaudentius* dicit. » Il est clair que nous avons là des rédactions différentes d'un renseignement qui remonte à une source unique. M. Sonntag a cru que le mot « scripsit », qui est la vulgate, était le terme employé par Asconius lui-même [1]. Ici le nombre de répétitions ne fait rien à l'affaire. Il est vraisemblable que le passage où l'auteur cite sa source est également celui où elle a été copiée le plus exactement. Le mot « edidit » paraît aussi plus convenable que « scripsit » au point de vue du sens. La postérité immédiate de Virgile a pu savoir à quelle époque il avait fait connaître au public ses Bucoliques; quant à la date à laquelle il a commencé à les écrire, lui seul était renseigné sur ce point et on ne pouvait faire là-dessus que des conjectures [2]. Le mot « edidit » ne s'applique pas, bien entendu, à l'édition complète des Bucoliques. Il veut dire que c'est à l'âge de vingt-huit ans que Virgile a publié des Bucoliques, ce qui équivaut à dire en français qu'il a commencé à publier ses Bucoliques. Virgile a eu vingt-huit ans révolus en octobre 42. C'est bien en cette année qu'il a présenté ses premiers essais à Pollion et que, peut-être sur le conseil de celui-ci, il les a répandus dans le grand public. Naturellement il y avait eu des études antérieures; Virgile avait écrit des fragments; il est bien possible que l'Églogue II tout entière ait été composée avant que Pollion eût pris possession de sa province, que l'Égl. III fut déjà prête, sauf les vers qui sont un remercîment à Pollion; mais là-dessus nous en sommes réduits aux hypothèses.

Suétone-Donat, 25, nous a transmis un autre renseigne-

1. *Op. laud.*, p. 190. Dans « scripsit Bucolica » il croit reconnaître un ordre de mots familier à Asconius. E. Krause et A. Feilchenfeld défendent « edidisse ». Krause, *Op. laud.*, p. 2 : « Neque igitur sententiam modo sed primo Probi loco etiam verba Asconii nobis videmur deprehendere ». Feilchenfeld, *Diss. inaug.*, p. 9 : « In verbo edidisse recte a quibusdam viris doctis offendi nego, cum ex sententiarum nexu eluceat non de toto Bucolicon libro, sed de primis eclogis a Vergilio emissis grammaticum cogitasse ».

2. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 171 : « Überhaupt ist es schwer, meist wohl ganz unmöglich, zu bestimmen, wann ein Dichter diese oder jene Dichtung begonnen habe ».

ment : « Bucolica triennio (biennio G), Georgica VII, Aeneida XI perfecit annis ». Cf. Servius, dans la *Vita*, p. 2 : « ...carmen bucolicum..., quod eum constat triennio scripsisse et emendasse. Item proposuit Maecenas Georgica quae scripsit emendauitque septem (VI uel VII B, UII L, sed altera U litterae pars attrita est) annis. Postea ab Augusto Aeneidem propositam scripsit annis undecim[1]. » O. Ribbeck[2] accepte ce renseignement, qu'il croit puisé à de bonnes sources, et y attache une grande importance. Le *triennium* a été adopté après lui par R. Bitschofsky[3], E. Krause[4], A. Przygode[5], A. Feilchenfeld[6]. L'indication a pourtant tout l'air de reposer sur une combinaison des grammairiens qui, sachant la date de la publication de certains ouvrages de Virgile, ont divisé régulièrement son existence littéraire, pour qu'elle fût prise tout entière par la composition de ses poèmes. D'après ce calcul, Virgile étant mort en sept. 19, il aurait commencé son Énéide en sept. 30, ses Géorgiques en sept. 37, ses Bucoliques en sept. 40. Or ce renseignement ne concorde pas avec l'indication d'Asconius Pedianus, à savoir que Virgile publia des Bucoliques à 28 ans révolus, c'est-à-dire en 42. Il ne concorde pas non plus avec ce que nous savons par Virgile lui-même, puisqu'il est certain qu'avant la IVe Égl., qui est de la seconde moitié de l'an 40, Virgile en avait composé au moins trois autres. Aussi les critiques qui admettent le triennium le placent-ils en général du milieu de l'an 42 au milieu de l'an 39; mais alors il reste entre les Bucoliques et les Géorgiques un espace inoccupé, ce qui n'était certainement pas la pensée de l'auteur du renseignement, ou bien il faut altérer le chiffre qui nous est transmis pour les Géorgiques[7].

1. Cf. Phocas, A. Reifferscheid, p. 71.
2. *Prolegomena*, p. 1.
3. *Op. laud.*, p. 2 sq., 24.
4. *Op. laud.*, p. 3 sq. ; il remarque que Suétone-Donat transcrit ce renseignement dans un passage où il insiste sur le soin apporté par Virgile à ses écrits. Les chiffres ne sont donc pas donnés pour eux-mêmes, mais pour confirmer cette idée dont la justesse nous est connue d'ailleurs. Il pense que Suétone-Donat s'appuie en ce passage sur Varius.
5. *Op. laud.*, p. 58.
6. *Diss. inaug.*, p. 47.
7. Cf. O. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 14, et Phocas, A. Reifferscheid, p. 72.

Nous ne savons pas exactement quand Virgile a donné le recueil de ses Églogues; on peut essayer de tirer quelques indications d'un passage de l'élégie 34 du l. II de Properce. Cette élégie, où il est question, v. 91 sq., de la mort de Gallus, doit avoir été écrite en 26 ou 25 av. J.-C. Properce y passe en revue l'œuvre de Virgile et parle surtout des Bucoliques, mais avec des inexactitudes qui sont tout à fait surprenantes, v. 67 sq. : « Tu canis umbrosi subter pineta Galaesi Thyrsin et adtritis Daphnin harundinibus ». « Thyrsin » est une allusion à la VIIe Égl. Bien que Virgile ait souvent célébré Daphnis, il semble que Properce songe à la Ve Églogue, à la fin de laquelle, v. 85, Menalcas fait cadeau à Mopsus de sa « fragili... cicuta ». Le mot « adtritis » paraît pris dans le même sens que dans la VIe Égl., v. 17, « attrita... ansa ». Le chalumeau a été usé par la lèvre de Menalcas comme l'anse du canthare par la main de Silène [1] — « Vtque decem possint corrumpere mala puellas Missus et impressis haedus ab uberibus ». Les « decem mala » sont un souvenir de l'Égl. III, v. 71 : « Aurea mala decem misi ». Mais, dans Virgile, elles sont adressées à un jeune garçon. — Properce paraît avoir confondu avec les vers précédents où il est question d'une jeune fille [2]; quant au chevreau, le contexte ne permet pas de penser à ceux de la IXe Égl., mais bien aux « capreoli... duo » de l'Égl. II, 40 sq., qui sont, non pas des chevreaux, mais des chevreuils et qui sont réservés à Corydon, éventuellement à Thestylis, « bina die siccant ouis ubera ». Il y a là quelque inexactitude —. « Felix, qui uiles pomis mercaris amores, Huic licet ingratae Tityrus ipse canat. » Sans doute Properce compare ici, avec une certaine envie, la simplicité des amours bucoliques avec les liaisons coûteuses des villes [3]. C'est un sentiment que Virgile prête à Gallus dans la Xe Égl.; il est bien virgilien.

1. Dans l'Égl. II, 34, c'est le chalumeau qui use la lèvre du chanteur : « Nec te paeniteat calamo triuisse labellum ». On ne saurait voir dans « adtritis harundinibus » une allusion aux « flèches » de Daphnis, qui ont été brisées, *Égl.* III, v. 12 sq.

2. M. Rothstein, *Properz und Vergil*, Hermes, t. 24, 1889, p. 7, croit que le « puer » a été remplacé par les « puellae », parce que celles-ci conviennent mieux au contenu de la poésie de Properce.

3. M. Rothstein, *l. c.*

Mais on ne voit pas que dans Virgile aucune « puella » préfère des fruits à des chansons, ni que le Tityre de la Ire Egl. ait essayé de retenir Galatée par ses chants. Quant à l'ingrate de la VIIIe Égl., c'est Damon qui se plaint de son insensibilité aux sons de sa flûte, v. 33 : « Dumque tibi est odio mea fistula ». Ici donc Properce brode suivant sa fantaisie sur le thème bucolique —. « Felix intactum Corydon qui tentat Alexin Agricolae domini carpere delicias. » Il est certain que Properce n'a pas lu avec assez de soin l'Égl. II. Le maître d'Alexis n'est sûrement pas un paysan[1].

Ces erreurs et ces inexactitudes étonnent de la part d'un poète contemporain de Virgile. Evidemment il cite les Bucoliques de mémoire et il leur emprunte quelques traits qu'il arrange à sa façon[2]. Il est cependant impossible qu'aux v. 67 sq. il place sur les bords du Galèse la scène de l'Égl. VII, que Virgile met si nettement sur les bords du Mincio. Ce ne sont donc point les personnages, mais l'auteur qui est supposé au milieu des bois de pins du Galèse. Or Virgile nous a conservé dans le IVe l. des Géorgiques, v. 125 sq., le souvenir d'une visite qu'il a faite aux environs de Tarente. Cette visite est assez ancienne (memini), et, pour qu'il ait eu le temps de remarquer, d'admirer en détail cette petite propriété — assez insignifiante en elle-même — du vieillard de Tarente, il faut bien qu'il ait séjourné un certain temps dans le pays, qu'il ait fait connaissance avec les habitants. Il emploie pour le désigner le nom du petit fleuve qui figure également chez Properce. « Galaesus ».

Il est très possible qu'une fois dépouillé de son patrimoine, Virgile soit resté un certain temps dans la société d'Octave et de Mécène et qu'il se soit ensuite décidé à faire un séjour dans le sud de l'Italie. Lui avait-on fait cadeau, aux environs de Tarente, d'une propriété destinée

1. Au v. 76 « lassus requiescat » paraît une allusion au repos de Tityr au début de la Ire Égl. (il semble qu'il faille placer les v. 75-76 avant les v. 73-74), « facilis inter Hamadryadas » est une allusion à l'Égl. III , « faciles nymphae ». Les v. 81 sq. sont en relation directe avec . même Égl., v. 109 sq. Cf. p. 125, note 2. Les v. 83 sq., altérés e obs paraissent être en relation avec l'Égl. IX, v. 36.

2. M. Rothstein, *l. c.*, p. 5 sq.

à le consoler de la perte de celle d'Andes? Nous l'ignorons; mais un séjour d'une certaine durée dans ces parages semble certain. Pour que Properce puisse dire que Virgile chante ses bergers sous les pins du Galèse, il faut que celui-ci ait préparé là l'édition définitive de ses Églogues. Properce devait avoir au moins une vingtaine d'années de moins que Virgile; il n'avait donc aucun renseignement sur sa jeunesse. La première indication qu'il ait recueilli sur son compte, c'est qu'il avait donné des environs de Tarente le recueil des Bucoliques. Il la fit passer dans ses vers sans s'inquiéter si les pièces qui le composaient avaient été faites auparavant dans un autre pays.

CHAPITRE III

La deuxième Églogue.

La deuxième Églogue se compose d'un préambule narratif (v. 1-5) et d'un monologue dramatique (v. 6-73) [1].

Le préambule très court nous met au courant de la situation — l'amour de Corydon pour Alexis — et, en quelques mots habilement choisis, prépare et explique le monologue. Les deux premiers, v. 1 : « Formosum [2] pastor », par une forte antithèse, indiquent la nature de cet amour, qui est celui d'un simple pâtre pour un beau garçon naturellement dédaigneux [3]. Les mots : « nec quid speraret habebat », v. 2, « il ne savait ce qu'il avait à attendre » font prévoir la marche du monologue, dont l'auteur éprouve des sentiments divers et va du désespoir à la résignation. « Tantum », v. 3, est en relation directe avec cette incertitude : « il n'a pas autre chose à faire ». Le lieu de la scène est décrit d'une façon pittoresque : « densas » et « umbrosa » se renforcent : les hêtres sont touffus et leurs dômes ombreux; Corydon les recherche à cause de la chaleur; il y a donc là une antithèse avec les v. 8 sq.; « adsidue », v. 4, montre que ce n'est pas l'improvisation

1. Elle est du genre que le Pseudo-Probus, p. 7, appelle μικτόν, « ubi promiscue et poeta et personae (loquuntur) ».

2. Le mot revient deux fois dans la pièce, v. 17 : O formose puer; v. 45 : o formose puer. Il est donc fondamental.

3. Cette considération condamne la leçon de : Rγ Corydon pastor. Je cite la leçon des mss. d'après l'apparat critique de O. Ribbeck 1 et 2.

d'un jour que Virgile va reproduire, mais des sentiments concentrés par une longue souffrance qu'il va résumer. La scène a une couleur romantique : Corydon est dans la solitude, v. 4, « solus », au milieu des montagnes et des forêts, « montibus et siluis », v. 5, et par conséquent ses plaintes ardentes seront vaines, « studio... inani ». « Iactabat » paraît en indiquer à la fois la répétition et la force. Quant à « incondita »[1], v. 4, c'est un de ces termes que Virgile emploie de parti pris pour conserver à ses bucoliques la couleur rustique voulue : il n'est pas d'accord avec la réalité. La plainte de Corydon est, au point de vue de la composition et du style, écrite avec un art consommé.

Le préambule est donc une préparation très adroite; mais ce n'est qu'une entrée en matière; la pièce est faite pour le monologue de Corydon, qui est un monologue de passion. La passion y est très vive; elle se produit et s'exprime sous une forme qu'il faut définir nettement; car elle est propre à Virgile. Cette passion passe par différentes phases qui se succèdent quelquefois sans transition, mais non sans logique; elle est violente, mais elle raisonne. A chacune de ces phases correspond un développement plus ou moins long, mais toujours complet et d'un tour oratoire. Dans chacun d'eux Virgile exprime un état psychologique et il l'exprime avec toutes les ressources de la rhétorique la plus savante; de sorte que le monologue se partage naturellement en un certain nombre de couplets, n'ayant rien de commun avec des strophes métriques, mais correspondant pour le fond à un certain nombre de sentiments, pour la forme à autant de développements distincts.

I, v. 6-7. Le premier couplet résume la situation — l'insensibilité d'Alexis — et en fait prévoir le résultat — la mort de Corydon. « O crudelis Alexi » en tête du couplet domine toute la pièce et l'explique. L'interpellation adressée à une personne absente, la double interrogation[2]

1. « Sans art », E. Benoist[3].

2. Comme l'ont bien vu les éditeurs, les mots : « nihil mea carmina curas? Nil nostri miserere? » sont interrogatifs et non pas exclamatifs. L'interrogation correspond à un secret espoir que Corydon ne peut abandonner.

montrent la violence de la passion; la répétition « nihil ...nil » donne le tour oratoire.

II, v. 8-18. Le deuxième couplet est construit sur trois idées : l'implacabilité de la nature opposée d'une façon romantique à la violence de la passion qui force Corydon à la braver — un regret de Corydon qui voit combien il a eu tort de s'engager dans cette voie funeste — une menace voilée à l'égard de l'insensible. La peinture de cette chaleur accablante sous laquelle les troupeaux cherchent l'ombre, les lézards se cachent, les moissonneurs sont épuisés — avec le petit détail pittoresque de la préparation du *moretum* [1] — de ces courses de Corydon [2] par un soleil ardent au milieu du grésillement des cigales est fort poétique. La répétition : « Nunc etiam... nunc... etiam » est oratoire. Le regret est entouré d'une foule de précautions : l'idée de la supériorité d'Alexis, qui ressort par contraste de « tristis... iras », « superba... fastidia », « quamuis ille niger », le domine et montre combien il est involontaire, bien qu'imposé dans la circonstance. La forme interrogative, la répétition : « Nonne... nonne » sont oratoires. La menace s'exprime au moyen d'une comparaison rustique, qui convient au genre bucolique. « O formose puer » est pathétique [3].

III, v. 19-27. Il est dans la nature humaine de ne jamais désespérer absolument. Bien qu'accablé par les mépris d'Alexis, Corydon les trouve peu fondés. Il veut donc raisonner avec lui. Ici commence l'argumentation qui va se prolonger dans les deux couplets suivants.

Les v. 19-20 forment une transition, qui fixe nettement le terrain du débat. Ils sont d'un ton calme, malgré la

1. Il est loin d'être prêt, puisque Thestylis en est encore à broyer l'ail et le serpolet. Il composera le repas du soir et nous sommes à l'après-midi.

2. Il faut, avec Bentley et O. Ribbeck 2, lire : « Me cum raucis », ce qui est à peine une correction, pour accentuer l'opposition entre « pecudes acertos messoribus » d'une part, « me » de l'autre. Virgile a voulu que cette opposition fût la plus forte possible.

3. Les exclamations pathétiques abondent dans cette pièce : v. 6 : « O crudelis Alexi » ; v. 17 : « O formose puer » ; v. 28 : « O tantum libeat » ; v. 45 : « o formose puer » ; v. 54 : « Et vos, o lauri » ; v. 60 : « a, demens » ; v. 65 : « o Alexi » ; v. 69 : « A Corydon Corydon ». Elles expriment le trouble de Corydon et la violence de son désespoir.

répétition oratoire « Quam .. quam .. ». Puis, v. 21 sq., l'argumentation commence sur le même ton; elle porte sur trois points : Corydon est riche en troupeaux; c'est un chanteur excellent; il est beau. Il possède donc les trois avantages qui caractérisent le pâtre des bucoliques. Daphnis, dans Théocrite, est un pâtre possesseur d'un nombreux troupeau : il se distingue par son habileté à jouer de la syrinx et par les charmes de sa personne [1].

IV, v. 60-62 [2], 28-44. Le plaidoyer continue, mais sur un ton plus vif. Encouragé par la conscience de ses avantages, Corydon trouve la répulsion d'Alexis déraisonnable et il le lui dit sous forme d'interrogation oratoire : « Quem fugis, a, demens? » Puis il apporte un nouvel argument propre à triompher de son dédain : « Les dieux aussi ont habité les forêts ». Conclusion : « nobis placeant ante omnia siluae ». A cette injonction pressante succède un souhait, une prière : qu'Alexis consente seulement à embrasser la vie rustique, dont Corydon ne lui cache pas les réalités : « sordide rura » [3], v. 28; la campagne n'offre pas le luxe de la ville; « humilis .. casas », v. 29; on n'y habite pas des palais; mais on y chasse, « figere ceruos », v. 29; c'est déjà un plaisir, bien que Corydon dise la chose simplement; quant à la conduite des troupeaux les mots « haedorum » « uiridi » sont de nature à rendre la chose gracieuse et attrayante. Ici se placent deux arguments qui sont développés ingénieusement [4] : d'abord, Alexis apprendra à jouer de la syrinx sous l'œil affectueux de Corydon : « Mecum

1. Cf. Égl. V, 44 : « Formosi pecoris custos, formosior ipse ».

2. Les 3 v. que je propose de transposer ici interrompent à l'endroit traditionnel la suite des idées. Ils ne se rattachent ni à ce qui précède ni à ce qui suit. Dans le VIe couplet Corydon est absolument découragé : il ne saurait adresser une nouvelle invitation à Alexis. Ici il est tout naturel qu'après avoir énuméré ses avantages il s'écrie : « Quem fugis, a, demens? » « Quem » rappelle « qui sim » du v. 19. Les mots « habitarunt di quoque siluas » sont une préparation du v. 33 : « Pan curat ouis oniumque magistros », et le terme « habitare » est répété au v. 29. Les mots « nobis placeant ante omnia siluae » précèdent tout naturellement le v. 28 « O tantum libeat... etc. »

3. Je joins « tibi » à « libeat ». Les mots « sordida » et « humilis » expriment le jugement de Corydon lui-même, qui se place franchement dans la réalité.

4. La remarque est déjà dans Servius, ad vv. 35, 38 et 40.

una », v. 31, et c'est le dieu Pan lui-même qu'il imitera. Tout est mis en œuvre pour exciter ses désirs : v. 32 sq., Pan est l'inventeur de la syrinx, — le jeu de la syrinx et la vie pastorale sont donc aimés des dieux[1] —; le vers 34 est d'une délicatesse extrême et le diminutif « labellum[2] » très galant; v. 35, Amyntas aurait bien voulu savoir ce qu'on propose à Alexis d'apprendre, — cela doit le piquer d'honneur —; v. 36 sq., la syrinx de Corydon lui vient d'un maître célèbre et il est lui-même le plus grand artiste de son temps. Le deuxième argument c'est l'offre de deux chevreuils, offre très habilement présentée; leur capture a présenté des dangers : « nec tuta mihi ualle reperti », v. 40; ils ont encore leur pelage tacheté de blanc, v. 41; ils sont bien venants[3], v. 42. C'est pour Alexis que Corydon les conserve, v. 42. Le couplet se termine pourtant par une menace qui a pour objet d'éveiller sa jalousie (cf. v. 35).

V, v. 45-55. Après cette menace vient, d'une façon assez singulière, une invitation passionnée[4]. Le couplet précédent contenait le tableau de la vie rustique réelle, telle que devait la mener Alexis. Mais l'imagination de Corydon travaille et à la vie rustique réelle succède une sorte de vie idéale. Nous voici en plein rêve. Au souhait du v. 28 succède un appel direct, v. 45, comme si Alexis était là. On lui prépare un accueil merveilleux[5]. Ce sont les nymphes qui s'en chargent et elles apportent des fleurs à pleines corbeilles; ces fleurs Virgile les décrit avec une rare élégance faisant ressortir pour les unes la couleur, v. 47 : « pallentis uiolas »; pour d'autres leur port gracieux au sommet de la tige, v. 47 : « summa papauera[6] », leur parfum, v. 48 : « bene olentis ». On y mêle des herbes suaves,

1. On remarquera la répétition oratoire, « Pana.. Pan.. Pan.. »

2. A propos du parfait « triuisse » W. H. Kolster, p. 28, signale « die feine Andeutung, dass das Resultat nicht ausbleiben, dass es lohnend sein werde, für den Augenblick ist das Lernen nicht eben lauter Freude. »

3. E. Glaser, ad v. 42 : « *siccant*. Dies bezeichnet die Gesundheit und Lebhaftigkeit der Jungen, da jedes täglich die Milch zweier Schafe aussaugt. »

4. Cette singularité est expliquée p. 98.

5. Notez la répétition oratoire : « tibi... tibi... », v. 45 sq.

6. *Schol. Bern.*, ad II, 47 : « *summa papauera*, herba quae in summo granum habet ».

v. 49 : « suauibus herbis ». C'est un bouquet pittoresquement arrangé, v. 49 : « pingit », dont la grâce moelleuse des plantes, « mollia », et les nuances, « luteola », font le charme [1]. Après les nymphes vient le principal intéressé « ipse ego », v. 51 : il apportera des fruits, des coings [2], des châtaignes, qu'il fait valoir en disant qu'Amaryllis les aimait, des prunes couleur de cire [3], puis des branches de laurier et de myrte qu'il paraît supposer en fleur, puisqu'il parle de la douceur qui résulte du mélange de leurs parfums. Dans ce couplet, qui est le couplet tentateur par excellence, l'espérance est portée à son comble et jusqu'à la plus décevante illusion.

VI, v. 56-59, 63-68. Ici se produit le revirement. Brusquement Corydon retombe du rêve dans la réalité et il s'interpelle lui-même, v. 56 : « Rusticus es..., tu n'es qu'un sot paysan ». Deux arguments suffisent pour détruire ses illusions : Alexis n'a cure de ses cadeaux ; Iollas ne lui laisserait pas l'avantage sur ce terrain. Il se rend compte de son imprudence, qu'il se reproche sous forme d'interrogation et qu'il exprime par deux métaphores rustiques peut-être proverbiales [4]. Il l'excuse par la nécessité d'obéir à ses penchants naturels, nécessité qu'il rend par des exemples rustiques et qu'il résume sous une forme générale. Interpellant Alexis une dernière fois, il se donne lui-même comme une victime de cette loi et il termine par une opposition romantique entre le calme du soir et les ardeurs de son âme enflammée [5]. C'est le couplet du découragement.

1. Les commentateurs se sont préoccupés de ce que Virgile mélange ici des plantes qui ne paraissent pas fleurir en même temps. Cf. Glaser, ad v. 45 sq., Edoardo Zama, *Le Ecloghe di Virgilio tradotte in versi italiani*, Prato, Giachetti, 1892, p. 17, note. L'explication la plus naturelle, c'est que nous sommes ici non dans la réalité, mais dans la fantaisie.

2. Serv., ad v. 61 : « Mala dicit Cydonea ».

3. V. 53, au lieu de « erit » des mss. on serait tenté de lire « erat » en corrélation avec « amabat » du v. 52 : ce serait un nouveau souvenir de la liaison avec Amaryllis. Le futur « erit » a pu être amené par le futur « addam ».

4. J. H. Voss, *ad h. l.*

5. V. 66 il s'agit sans doute d'une charrue très simplement construite dont le soc est retourné et accroché au joug. Cf. Forbiger [4], *ad h. l.*

VII, v. 69-73. Après le découragement, la résignation. Corydon se dit à lui-même qu'il est fou, qu'il ferait bien mieux de s'occuper des soins rustiques qu'il néglige. Il trouvera un autre Alexis.

Cette Églogue est la plus ancienne que nous possédions. Elle témoigne déjà d'une singulière maturité. Virgile a choisi pour sujet un désespoir d'amour, et ce n'est pas là un effet du hasard, car c'est un sujet auquel il revient sans cesse. Nous trouverons dans la VIe Égl. le désespoir de Pasiphaé, dans la VIIIe celui du chevrier anonyme, dans la Xe celui de Gallus, pour ne point parler ici du désespoir d'Orphée dans les Géorgiques, de celui de Didon dans l'Enéide. Si le don de peindre l'amour malheureux n'est point tout le talent de Virgile, il en est pourtant une partie considérable; c'est là qu'il est vraiment lui-même, qu'il est un poète de premier ordre. Il est remarquable qu'il se soit tout d'abord placé sur ce terrain comme sur celui qui lui appartenait en propre. Il est bien possible que des lectures préliminaires, celle des tragiques grecs, d'Euripide en particulier, lui aient révélé sa vocation. Mais au moment où il prend contact avec le public cette vocation est décidée : c'est dans sa nature, dans son émotion propre, qu'il trouve le secret de la plainte amoureuse. Je ne prétends pas qu'il soit arrivé du premier coup à la perfection; nous constaterons plus tard chez lui un pathétique plus émouvant, nous signalerons des progrès. Mais dès sa première tentative il se révèle comme un psychologue délicat.

Il a trouvé également du premier coup la forme dont il ne se départira plus, c'est-à-dire cette belle ordonnance oratoire, qui permet à la passion de se développer suivant un rythme noble, qui, sans lui enlever de son énergie, lui interdit les soubresauts qui déconcertent, l'assujettit à une logique spéciale, et la traduit dans toute son ampleur et sa plénitude. Le génie romain est oratoire. Virgile, pendant ses études de jeunesse, s'est assimilé tous les procédés de la rhétorique. Il sera plus éloquent plus tard — et ce sera là un nouveau progrès — mais il ne changera point de facture, et le désespoir de Didon s'épanchera tout comme celui de Corydon dans de beaux ensembles savamment construits.

Enfin toute cette Églogue est animée d'un sentiment particulier, l'amour communicatif de la vie rustique. Corydon ne cherche pas seulement à gagner dans un but égoïste les bonnes grâces d'Alexis, il veut le convertir à l'existence pastorale, et c'est bien Virgile qui parle par sa bouche : car la conviction que c'est aux champs seulement, dans la simplicité des plaisirs et des mœurs, que se trouve le bonheur vrai, paraît être un des traits intimes de la nature du poète. Dans la Xe Égl. il fait exprimer par son ami Gallus le désenchantement qu'inspire la civilisation compliquée des villes et le regret de n'avoir pas connu plus tôt la tranquillité et le bonheur des champs. C'est là un sentiment, dont il a réalisé l'expression parfaite à la fin du second livre des Géorgiques, mais qui lui était familier depuis longtemps. Or, lorsqu'il écrivait la deuxième Églogue, il venait de passer un certain nombre d'années dans les villes, années consacrées à son éducation; il était depuis quelque temps revenu dans son domaine d'Andes; il pouvait faire la comparaison des deux existences, et c'est avec des souvenirs récents de la vie des villes, des impressions actuelles de la vie des champs, qu'il célébrait cette dernière. L'amour qu'il témoignera pour elle dans les Géorgiques concordait sans doute avec les vues d'Octave; mais c'est chez Virgile un sentiment initial et fondamental.

Ainsi, sur ces trois points, Virgile s'était engagé dans sa voie et n'avait plus qu'à la suivre; il y a pourtant dans la IIe Égl. des faiblesses qui trahissent un débutant; elles consistent dans ce que j'appellerai l'incertitude des réalités. Sans doute, c'est par un artifice très permis que Virgile ne nous met que peu à peu au courant de la situation de ses personnages, que nous apprenons seulement au v. 57 que le maître d'Alexis s'appelle Iollas, qu'il est riche et généreux, au v. 13 qu'Alexis vient de temps en temps à la campagne, et que, par conséquent, il habite la ville; mais la lecture de la pièce soulève bien des objections et ne nous satisfait pas complètement.

Le personnage de Corydon n'est pas conçu assez fortement pour se graver nettement dans notre esprit. Il a un troupeau de mille moutons, v. 21. Qu'il ait en même temps des chèvres, v. 30, de la vigne, v. 70, qu'il aille à la chasse,

v. 29, cela ne doit pas nous surprendre; ce sont là des traits que nous retrouverons chez d'autres bergers de Virgile. Mais on est étonné que, malgré sa richesse, il mène lui-même ses bêtes au pâturage, v. 30, et qu'il tresse des objets de vannerie, v. 71 sq. Tout cela s'expliquera quand nous verrons que ce sont là des traits divers réunis arbitrairement par Virgile dans un même personnage [1]. Quels sont ces moissonneurs pour lesquels Thestylis prépare le moretum? Sont-ce les siens ou ceux du voisin? Virgile ne nous le dit pas. Quelle est cette Thestylis [2] à laquelle Corydon songe à défaut d'Alexis? Est-ce sa servante ou celle d'un autre? Ces bœufs qui reviennent du labour lui appartiennent-ils? Autant de questions que Virgile ne résout pas et qui laissent à la fantaisie individuelle du lecteur une libre carrière.

Le paysage non plus n'est pas net. La scène est placée en Sicile, v. 21 : « Siculis in montibus », près de la mer, v. 25, « in litore [3] ». Mais, dans le préambule, il est question de hêtres, v. 3, « fagos ». Or les hêtres sont mentionnés dans les Églogues qui ont pour théâtre la Transpadane et il y en avait sur la propriété de Virgile; de sorte que Corydon a l'air d'être placé dans un paysage mantouan pour décrire de là les sites de la Sicile. Les forêts, « siluis », v. 5, au sens de pacages sont bien plus fréquentes chez Virgile que chez Théocrite [4], et elles se retrouvent dans le corps du poème, v. 31, « in siluis », v. 62, « siluae ». Du reste la Sicile n'est pas caractérisée d'une façon bien particulière; la chaleur accablante du jour ne suffit pas pour en donner une idée précise; ce manque de caractéristique tient sans doute à ce que Virgile ne l'avait pas encore visitée lorsqu'il écrivit cette Églogue. Parmi les animaux, il y en a qui ne se retrouvent pas chez Théocrite, v. 41, « capreoli » (que Virgile paraît décrire de visu), v. 59, « apros » [5]. De même pour les plantes; parmi celles-ci,

1. Cf. p. 94.
2. *Schol. Bernensia*, ad v. 43, « *Thestylis*, amica mea uel uicina mea, rusticana mulier ».
3. Serv. ad II, 25, « Theocritum secutus est ».
4. Cf. p. 454 sq.
5. Cf. p. 465.

beaucoup sont accompagnées d'épithètes qui reposent sur une observation personnelle, v. 11, « alia serpullumque », qui servent à confectionner un plat national italien; v. 18, « alba ligustra »; v. 30, « uiridi... hibisco »; v. 36, « cicutis »; v. 49, « casia »; v. 50, « luteola... caltha »; v. 52, « castaneas... nuces »; v. 53, « cerea pruna »; v. 54, « myrte »[1]. Virgile n'emprunte pas à Théocrite une flore toute faite. C'est une originalité qui lui permet d'être pittoresque dans le détail. Mais s'il nous décrit la Sicile avec des plantes de sa patrie, la couleur locale y perd.

Le chant de Corydon commence à un moment où la chaleur est encore insupportable, v. 8 sq.; il se termine au déclin du jour, v. 67 sq. Il serait puéril de chercher querelle à Virgile à ce sujet. Les poètes dramatiques usent de la faculté de raccourcir le temps et de supposer que, pendant un acte ou une scène, il a marché plus vite qu'il n'aurait fait dans la réalité. On peut laisser la même liberté à Virgile. Ce qui est plus grave, c'est qu'on ne sait pas à quelle époque de l'année se passe la scène. Au v. 10, il est question des moissonneurs, et, au v. 66, les bœufs reviennent du labour. Or ce sont là deux époques que Virgile lui-même a soigneusement distinguées ailleurs, Égl. III, 42 : « Tempora quae messor, quae curuos arator haberet ».

Les plaintes de Corydon elles-mêmes nous causent quelques scrupules. Certes, Virgile n'a pas voulu peindre un état d'âme stationnaire, mais nous faire assister à une sorte de drame psychologique. Corydon part du désespoir le plus profond pour arriver presque à l'indifférence. J'ai déjà dit qu'il fallait voir là comme le résumé de longues souffrances, et que Virgile concentre en quelques instants une évolution dont la durée réelle ne nous est pas connue. On n'en est pas moins étonné de passer des expressions violentes du début, v. 7, « mori me denique coges », à la résignation de la fin, v. 73, « Inuenies alium, si te hic fastidit, Alexim »; or cette inconséquence ne s'explique point par un parti pris de Virgile, mais par sa méthode de travail.

1. Cf. ch. XIII, § II.

Cette méthode est tellement singulière qu'on se refuserait à l'admettre, si on ne la constatait à coup sûr. Un poète, qui fait preuve de qualités aussi solides que celles que nous avons analysées, ne doit pas, semble-t-il, être embarrassé pour trouver en lui-même la matière de son œuvre. Or l'invention dans l'Égl. II est presque nulle; le cadre et la forme appartiennent à Virgile; les idées sont presque toutes d'emprunt. Il les a prises à Théocrite et non pas à une seule Idylle, mais à plusieurs; la recherche et la juxtaposition des matériaux lui ont sans doute coûté plus de peine que s'il eût tout puisé dans sa propre imagination; mais il en est ainsi. Il semble qu'il ait décomposé l'œuvre bucolique de Théocrite en un certain nombre de motifs poétiques et que, parmi ces motifs, il ait pris ce qu'il lui fallait pour construire un édifice nouveau. De sorte qu'on se demande s'il créait d'abord son plan, et s'il l'exécutait ensuite, en cherchant le détail dans son auteur, ou si, au contraire, il ne se livrait pas, en lisant Théocrite, à des imitations de passages qui le frappaient, quitte à inventer ensuite un lien pour rejoindre ces imitations fragmentaires. Ce qui est certain, c'est que, pour la composition de l'Égl. II, il a eu surtout sous les yeux les Idylles III et XI, mais qu'il s'est également inspiré d'ailleurs.

Pour le genre de passion qu'il a choisie, il trouvait dans le recueil de Théocrite l'Id. XII, où un anonyme célèbre le retour de celui qu'il aime, peut-être l'Id. XXIII, qui n'est attribuée à Théocrite par aucun manuscrit, où un éraste va se pendre à la porte de l'éromène. En tout cas, il avait dans l'Id. VII les deux poèmes en l'honneur d'Agéanax et de Philinos. C'est peut-être là qu'il a pris l'idée première de l'Égl. II; mais, dans tous les cas, c'est à d'autres Idylles qu'il s'est adressé pour l'exécution. Il est possible que ce soit par un désir de varier, que nous aurons souvent l'occasion de signaler chez lui.

Quand il trouve chez Théocrite deux Idylles offrant un sujet analogue, il les réunit dans une imitation commune. Or, dans l'Id. III, un chevrier essaie de fléchir Amaryllis : dans l'Id. XI, Polyphème veut attendrir Galatée. Les deux situations ont quelque ressemblance. L'Id. III a été pour Virgile l'original secondaire, l'Id. XI, l'original principal.

L'une et l'autre présentent avec l'Égl. II des différences caractéristiques.

Dans l'Id. III, un chevrier anonyme se rend auprès de la grotte où est cachée Amaryllis et il lui conte sa peine. Il exprime sa passion dans les termes les plus forts, et, ne réussissant à rien obtenir, il finit par se laisser tomber à terre pour être mangé par les loups. C'est là que Virgile a pris les expressions les plus énergiques du désespoir de Corydon, mais non le dénouement, puisque Corydon se console. L'Idylle de Théocrite a donc plus d'unité. Du reste la passion s'y manifeste tout autrement que chez Virgile : le chevrier sait qu'Amaryllis l'entend; il prend successivement tous les moyens pour la fléchir, promesses, cadeaux, menaces, chansons. Un rien, un présage l'anime ou le décourage; de là, des revirements subits, un désordre apparent qui n'a rien de commun avec la passion de Corydon qui se développe par sa logique propre dans la solitude.

Dans l'Id. XI, Polyphème est plus calme, et, sans avoir la logique de ceux de Corydon, ses sentiments sont pourtant moins tumultueux que ceux du chevrier. S'il se place au bord de la mer, c'est qu'il espère sans doute que Galatée l'entendra. Il ne se plaint donc point uniquement à la nature inanimée. Il finit par se consoler; mais c'est là le résultat que Théocrite fait entrevoir dès le début de la pièce — on soulage sa peine en la chantant — et Polyphème ne commence point par parler de se tuer. Nous avons maintenant l'explication toute naturelle de ce qui nous a paru heurté entre le début et la fin de la IIe Égl. Le début est imité de la IIIe Id., la fin, de la XIe; il n'y a point dans le contraste entre le désespoir du début et la résignation de la fin une intention de la part de Virgile, mais simplement une juxtaposition de matériaux d'origine diverse. En outre, à l'époque alexandrine, le récit des amours du Cyclope est une occasion de le rendre légèrement ridicule. Sa fatuité, la description qu'il fait de ses avantages personnels ou autres amusent le lecteur. Un tel monstre amoureux ne saurait être que fort gauche, et toute la pièce de Théocrite est empreinte d'une douce ironie. Or, avec cette ironie, Virgile a fait du pathétique : Corydon est touchant, éloquent, il n'est pas ridicule. Peindre un amou-

reux qui fait rire, ce n'a jamais été l'affaire de Virgile [1]. Il s'est donc livré à une transposition dans le ton général, qui est pour nous tout à fait singulière.

Il est bien possible que, dans son préambule, Virgile se soit inspiré de l'Id. XI, v. 12 sq. [2] « Adsidue » du v. 4 paraît correspondre à « πολλάκι » du v. 12. Mais, entre Polyphème qui chante assis sur une roche élevée en regardant la mer et Corydon qui vient chercher sous des hêtres touffus un abri contre la chaleur du jour, il y a bien des différences. Les détails d'exécution appartiennent à Virgile. Il n'y a donc là tout au plus qu' « une inspiration lointaine ». « Haec », v. 4, est moins exact que « τοιαῦτα », v. 18, puisqu'il s'agit de résumer ce que disait d'habitude le personnage.

Pour les v. 6 sq., Virgile trouvait en tête du chant du Cyclope, v. 19 : « Ὦ λευκὰ Γαλάτεια, τί τὸν φιλέοντ' ἀποβάλλῃ....; » et dans l'Id. III, v. 6 : « Ὦ χαρίεσσ' Ἀμαρυλλί, τί... »; v. 9 : « ἀπάγξασθαί με ποησεῖς ». Les mots : « Ὦ χαρίεσσ' Ἀμαρυλλί » se retrouvent Id. IV, v. 38. En outre, Id. III, v. 33 : « τὺ δέ μευ λόγον οὐδένα ποιῇ », v. 52 : « τὶν δ' οὐ μέλει » et Id. XI, v. 29 : « τὶν δ'οὐ μέλει, οὐ μὰ Δί' οὐδέν ». Enfin Id. VII, v. 119 : « ἐπεὶ τὸν ξεῖνον ὁ δύσμορος οὐκ ἐλεεῖ μευ ». En cas de passages concordants entre la IIIe et la XIe Id., on ne saurait dire lequel Virgile a imité, d'autant qu'ici l'adjectif et le nom sont nouveaux. Ce qu'il a pris, c'est l'apostrophe en tête du chant à la personne à laquelle il

1. Cf. p. 105.

2. Cf. G. A. Gebauer, *De poetarum graecorum bucolicorum inprimis Theocriti carminibus in eclogis a Vergilio expressis*, libri duo, vol. I, p. 142 sq. On trouvera chez Gebauer tout le détail des imitations de style, de coupe métrique, etc. J'y renvoie le lecteur. Les recherches de Gebauer sont très approfondies; mais il paraît exagérer en considérant comme des imitations ce qui ne peut donner lieu qu'à de simples rapprochements. Ainsi du 1er v. de l'Égl. II, il rapproche la pièce XXIII, 1, Ἀνήρ τις πολύφιλτρος ἀπηνέος ἤρατ' ἐφάβω et il ajoute, p. 43, « aperta est imitatio eius versus ». Or il n'y a de rapport qu'entre deux mots « ἤρατ', ardebat », qui ne sont même pas équivalents, et le mot ἤρατο se trouve au v. 8 de l'Id. XI que Virgile a eue ici sous les yeux. Le v. 2 Τὰν μορφὰν ἀγαθῶ, τὸν δὲ τρόπον οὐκέθ' ὁμοίω correspond exactement à la conception du personnage d'Alexis dans la IIe Égl. Mais le type du « bel insensible » est un type banal et il ne semble pas qu'il y ait de la part de Virgile imitation directe.

s'adresse et la coupe après le trochée troisième, coupe qu'il a répétée de sa propre autorité au vers suivant; nous sommes ici en présence de « l'emprunt d'une forme » [1]. « Nihil... curas » paraît dû à l'Id. XI, 29 : « οὐ μέλει... οὐδέν », Virgile a ajouté : « mea carmina ». Le rapprochement de « nil... miserere » avec « οὐκ ἐλεεῖ » de l'Id. VII, v. 119, paraîtrait arbitraire, si l'on ne songeait que c'est sans doute à cette Idylle que Virgile a pris l'idée de substituer Corydon à un personnage féminin et qu'elle lui a fourni au moins une autre imitation de détail. Quant à la fin du v. 7, elle vient du v. 9 de l'Id. III [2]. Ici une différence de style importante. La pendaison était un mode de suicide très usité chez les Grecs. Virgile l'a admise pour Amata dans l'Énéide, sans doute à l'exemple des tragiques. Mais, dans son Egl. II, il n'a rien emprunté à l'Id. III de ce qui touchait trop particulièrement aux mœurs grecques. Au mot spécial il substitue donc un mot général. C'est un des procédés de ce que nous appelons en France le « style académique ». Virgile y recourt plus d'une fois.

Le v. 8 est le résultat d'une observation personnelle. En effet, dans les Géorg., III, 331 sq., il recommande de mener au milieu du jour les chèvres et les moutons dans un endroit où ils puissent s'abriter du soleil. En ce qui concerne les animaux et les plantes, non seulement Virgile ne pastiche point Théocrite, mais il s'applique à ne parler que de choses qu'il connaît. Le pittoresque en ce qui les concerne est original. Cela donne beaucoup de charme à ses Bucoliques; mais cela déconcerte un peu le lecteur lorsque le lieu de la scène est, comme ici, formellement placé en Sicile.

Au v. 9, Virgile revient à l'imitation et c'est ce mélange perpétuel d'observations personnelles et d'imitations, qui rend sa poésie si compliquée. La nature réelle et la lettre

1. Gebauer, *De poetarum graecorum*.., p. 146, rapproche de l'épithète caractéristique « crudelis » qui, mise en tête de la plainte de Corydon, la justifie et l'explique, le v. 19 de la pièce XXIII : « Ἄγριε παῖ καὶ στυγνέ... »

2. Pour la leçon « coges » de R contre « cogis » de P, on cite ποησεῖς. Cf. Gebauer, *l. c.*, p. 146. Le début interrogatif des chants de Polyphème et du chevrier confirme la lecture « curas? » « miserere? » bien que l'interrogation ne soit pas exprimée par un mot spécial.

écrite ont pour lui même valeur; il passe sans cesse de l'une à l'autre. C'est un procédé sui generis très éloigné de nos habitudes modernes. Dans l'Idylle VII, v. 22, pour caractériser le milieu du jour dans l'île de Kos, Théocrite dit : « Ἀνίκα δὴ καὶ σαῦρος ἐν αἱμασιαῖσι καθεύδει »; suit un autre trait que Virgile a négligé. Dans son imitation, il y a une modification intéressante. Les îles de la Grèce sont remplies, encore aujourd'hui, de murs en pierres sèches, faits avec les cailloux dont les paysans débarrassent leurs champs; en Lombardie, pays de terres fertiles, non encombrées de pierres, les propriétés sont entourées de haies. C'est par suite d'une observation personnelle que Virgile a substitué les haies aux murs de pierres [1]. En outre, il a ajouté l'épithète pittoresque « uirides », qui montre qu'il avait observé les lézards [2].

Les v. 10-11 lui appartiennent en propre et expriment une coutume italienne. Quant aux v. 12-13, on lit dans l'Id. VII, v. 138 sq : « Τοὶ δὲ ποτὶ σκιαραῖς ὀροδαμνίσιν αἰθαλίωνες Τέττιγες λαλαγεῦντες ἔχον πόνον ». Il n'est peut-être pas nécessaire de supposer que Virgile a eu besoin de s'inspirer de Théocrite pour parler des cigales. Elles sont communes dans tous les pays chauds; l'épithète « raucis » montre qu'il avait dans l'oreille le son même de leurs cris; c'était bien du reste une épithète de son qu'il fallait ici, puisque leur chant se fait entendre en même temps que celui de Corydon.

Le v. 14 sq. n'offre pas d'imitation de style, mais un artifice de pensée assez curieux. Virgile imite partiellement la IIIe Id. dans sa IIe Égl.; mais Alexis a remplacé Amaryllis. Il ne pouvait être question d'elle au présent; il a donc imaginé des relations antérieures de Corydon avec elle, et c'est dans Théocrite qu'il a trouvé le caractère inflexible qu'il lui attribue. Au v. 15 sq. Menalcas est bien un nom pris à Théocrite, mais non dans le même sens. Si, dans l'antithèse entre les mots « niger » et « can-

1. Gebauer, *l. c.*, p. 149, après Ameis (cf. Suidas), traduit « αἱμασιαί » par « spineta ». Mais, dans Théocrite, Id. I, 47 sq., « ὀλίγος τις κῶρος ἐφ' αἱμασιαῖσι ...Ἥμενος », l'enfant dont il est question paraît assis sur un mur de pierres. Cf. Ad. Th. Arm. Fritzsche [2], 1868, *ad VII, 22*.

2. Gebauer, *De poetarum...*, p. 150, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 1.

didus », il faut voir un souvenir de l'Id. III, 35 : « ἁ Μέρμνωνος Ἐριθακὶς [1] ἁ μελανόχρως », et de l'Id. XI, 19 : « Ὦ λευκὰ Γαλάτεια », c'est ce qui reste indécis.

Les v. 17-18 contiennent un avertissement à Alexis [2], qui est de Virgile, et une comparaison rustique, qui n'est pas de lui. Dans l'Id. X Boukaios [3] célèbre Bombyka la Syrienne, que tout le monde appelle la femme maigre brûlée du soleil et dont lui compare le teint brun à la couleur du miel; il ajoute, v. 28 sq : « Καὶ τὸ ἴον μέλαν ἐστὶ καὶ ἁ γραπτὰ ὑάκινθος, Ἀλλ' ἔμπας ἐν τοῖς στεφάνοις τὰ πρᾶτα λέγονται. » Virgile a fait de ces vers une imitation libre. Il a ajouté comme antithèse le « ligustrum », plante qui n'est pas nommée dans Théocrite, et rehaussé l'élégance du style par la correspondance des deux épithètes « alba » et « nigra », rappelant avec un chiasme « candidus » et « niger » du v. 16. Il a opposé à deux places importantes du vers « cadunt » et « leguntur ». C'est ce qu'on peut appeler une « imitation ornée »; ils sont fréquents les passages où, à la simplicité gracieuse de Théocrite, Virgile substitue les artifices d'une élégance raffinée; c'est par là qu'il se distingue de son modèle et se crée un style à lui. L'imitation de Virgile semble indiquer que, dans le passage de Théocrite, il comprenait le mot « λέγονται » dans le sens de « recueillir [4] ». Du passage de Théocrite — auquel, comme nous le verrons, Virgile est revenu ailleurs, — s'est également inspiré l'auteur de la pièce XXIII, v. 28 sq., et il s'en est servi pour en tirer un avertissement sur la fragilité de la beauté; celui de Virgile ayant un tout autre sens ne saurait en être pris. Au v. 30 « πίπτει » n'a pas exactement le même sens que « cadunt ».

Les v. 19-27, où Corydon énumère ses avantages, sont

1. Ahrens et Ziegler[1] : ἐριθακίς. Les scholiastes *ad h. l.* hésitent entre le nom propre et le nom commun.

2. Sur l'épithète « formose » cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis....*, p. 8.

3. Ahrens, Ziegler[2], Wordsworth[2] *ad h. l.* voient dans « βουκαῖος » un nom commun. Les scholiastes hésitent.

4. Les Schol., Ahrens, t. II, p. 322, entendent autrement : *Vet...* κατὰ τὴν πρώτην τάξιν ἀριθμοῦνται, καταλέγονται. — (τὰ πρῶτα ὅμως λέγουσιν... Gen.[b]). Fritzsche 2, *ad v.* 29, « nominantur prima »; Fritzsche-Hiller [3] *ad h. l.* « prima dicuntur in coronis ».

empruntés à Théocrite. La transition, v. 19, et l'annonce du premier développpement, v. 20, appartiennent à Virgile, le développement correspondant dans la XIe Id. n'étant pas introduit de la même façon. Naturellement, Virgile, pour relier les idées qu'il emprunte à droite et à gauche, est obligé de fabriquer des transitions et c'est un des points sur lesquels il porte son attention. Si l'épithète « niuei » est inspirée de Théocrite, « λευκοῖο γάλακτος », I, 58, V, 53, — qui du reste n'a pas inventé la blancheur du lait [1], — Virgile a voulu enchérir; son adjectif est plus élégant; c'est une « imitation ornée ». Dans l'Id. XI, v. 34 sq., après être convenu de sa laideur, Polyphème ajoute : « Ἀλλ' οὗτος τοιοῦτος ἐὼν βοτὰ χίλια βόσκω, Κἠκ τούτων τὸ κράτιστον ἀμελγόμενος γάλα πίνω · Τυρὸς δ' οὐ λείπει μ' οὔτ' ἐν θέρει οὔτ' ἐν ὀπώρᾳ, Οὐ χειμῶνος ἄκρω · ταρσοὶ δ' ὑπεραχθέες αἰεί ». Nous savons maintenant d'où provient la richesse de Corydon, — d'une imitation littéraire. Virgile lui a tout bonnement attribué celle de Polyphème, sans se demander si elle n'était pas un peu exagérée pour un simple berger. Il est vrai que ce berger doit être riche pour gagner les bonnes grâces d'Alexis. Ici le procédé de Virgile demande à être examiné de près, parce qu'il est instructif. Au v. 34, où le grec dit la chose tout simplement, il en a substitué un qui est plein d'effets de style, v. 22 : « Mille » en tête du vers, c'est le mot important; « meae » exprime l'orgueil du propriétaire; « errant » est tout à fait pittoresque; « agnae » est d'une délicatesse qui est faite pour séduire Alexis. Ce qui est curieux, c'est que quelques-unes de ces élégances peuvent bien être des réminiscences de Théocrite, qui emploie à plusieurs reprises le mot « ἀμνίδες [2] », équivalent de « agnae » et qui se sert du mot « πλανῶντο [3] » pour exprimer la marche capricieuse du troupeau qui paît. Gebauer [4] a montré avec raison que l'expression « in montibus » était en relation avec plusieurs passages de Théocrite, où les troupeaux sont représentés conduits

1. Cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis....*, p. 10.
2. Id. V, 3. Cf. p. 436.
3. Id. IX, 4.
4. *De poetarum graecorum....*, p. 154.

dans les montagnes [1]. Les trois vers suivants ont été résumés par Virgile en un seul, qui est sobre et construit avec une élégance solide grâce à la répétition de « non », v. 22. Il a supprimé « ἀμελγόμενος », opération vulgaire, « τὸ κράτιστον » et « πίνω », qui indiquent une certaine gourmandise; des trois époques mentionnées par Théocrite, il n'a conservé que les deux qui se font naturellement antithèse; les fromages ont été remplacés par le lait frais en toute saison; cette substitution a ravi Servius, *ad h. l.* : « multo melius quam Theocritus; ille enim ait τυρὸς..., etc.; sed caseus seruari potest, nec mirum est si quouis tempore quis habeat caseum; hoc uero laudabile est si quis habeat lac nouum... » Tel était vraisemblablement le sentiment de Virgile; je laisse aux éleveurs à juger s'il est facile d'avoir du lait de brebis en toute saison et si l'élégance littéraire n'est pas obtenue ici aux dépens de la vérité rustique.

Après avoir vanté son aisance, Polyphème parle de son talent musical, Id. XI, v. 38-40 : « Συρίσδεν δ'ὡς οὔτις ἐπίσταμαι ὧδε Κυκλώπων, Τὶν τὸ φίλον γλυκύμαλον ἁμᾷ κήμαυτὸν ἀείδων Πολλάκι νυκτὸς ἀωρί. » Ici Virgile n'a pris que l'idée; à un chant d'amour, il a substitué un chant savant. Amphion est pour lui un de ces chantres primitifs comme Linus, Orphée, dont il prend plaisir à parler dans ses Bucoliques. Il veut donner une grande idée des mérites de Corydon et en même temps il insère un vers qu'il a peut-être pris dans un poète grec, qui en tout cas pourrait être écrit en lettres grecques [2]. Cela n'a pas grand intérêt pour Alexis; mais Virgile veut montrer qu'il est familier avec la poésie alexandrine; il en donnera un peu plus tard, dans l'Égl. VI, un exemple édifiant.

Le Cyclope, dans l'Id. XI, convient galamment qu'il est parfaitement laid; il n'en est pas ainsi dans l'Id. VI où il décrit avec complaisance les charmes de sa personne : v. 34 sq. : Καὶ γάρ θην οὐδ' εἶδος ἔχω κακόν, ὥς με λέγοντι · Ἦ γὰρ πρὶν ἐς πόντον ἐσέβλεπον [3], ἦς δὲ γαλάνα, Καὶ καλὰ μὲν τὰ γένεια,

1. Cf. p. 449 sq.
2. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 14 sq.
3. Ahrens avec la Juntine « ἐσέδρακον ». Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 155, défend l'aoriste par « vidi » et par Ovide, *Met.* XIII,

καλὰ δέ μευ ἁ μία κώρα, Ὡς παρ' ἐμὶν κέκριται, κατεφαίνετο... » C'est à l'Id. VI que Virgile a eu recours pour compléter l'énumération des avantages de Corydon; naturellement il n'a pu prendre que le début, et il s'est bien gardé de transporter dans ses vers l'ironie, qui est le ton habituel de Théocrite quand il parle du Cyclope. Cette constance à faire de la poésie sérieuse avec de la poésie ironique est tout à fait remarquable. C'est à Théocrite qu'il doit la forme négative du début du v. 25 et cette forme modeste au moins en apparence n'est peut-être pas bien d'accord avec l'assurance que témoigne Corydon, v. 26 sq. Le v. 26 est une « imitation ornée [1] ». L'idée de la beauté de Daphnis est empruntée à Théocrite ; la rivalité avec lui au point de vue poétique du v. 80 de l'Id. V a pu avoir quelque influence sur ce passage [2]. Il y a dans la pièce XX du recueil de Théocrite un passage où un bouvier repoussé par une courtisane se rend témoignage qu'il n'est pas laid : v. 19 sq. : « Ποιμένες, εἴπατέ μοι τὸ κρήγυον · οὐ καλὸς ἐμμί;... etc. » La situation est plus conforme à celle de Corydon; mais Virgile s'en tient en général aux Id. purement bucoliques et qui sont de Théocrite lui-même.

La transition du v. 60 sq. [3] appartient à Virgile : mais le mot « fugis » est employé dans ce sens par Théocrite, XI, v. 75 : « τί τὸν φεύγοντα διώκεις », et VI, 17 : « Καὶ φεύγει φιλέοντα... »; il est donc bien possible qu'il y ait là un emprunt de mot [4]. Quant à l'idée que les dieux se sont mêlés aux pâtres, elle peut provenir de la VIIIe Id., v. 51 sq., où, pour attirer Milon, Menalcas lui dit : « Μίλων, Ὁ Πρωτεὺς φώκας καὶ θεὸς ὢν ἔνεμε »; mais il y avait là quelque chose de bizarre qui ne convenait pas à la poésie de Virgile. La mention de Pâris, celle de Pallas, « fondatrice des acropoles », nous montre

840 sq. Mais Ovide emprunte manifestement « vidi » à Virgile et l'imparfait est défendu dans Théocrite par κατεφαίνετο, v. 37.

1. Gebauer, *De poetarum graecorum....*, p. 156, met « staret » en corrélation avec Id. VII, 57, « στορεσεῦντι »; mais les deux expressions ne sont pas équivalentes.

2. Gebauer, *ibid.*, p. 156.

3. Sur la place de ce vers et des suivants cf. p. 83.

4. Gebauer, *De poetarum graecorum..*, p. 168. En revanche le rapprochement av. l'Id. XX, 32 sq., où il s'agit des déesses qui ont aimé des pâtres, me paraît arbitraire.

Virgile ayant de la poésie grecque des connaissances qui ne lui viennent pas de Théocrite.

Avec les v. 28 sq. nous revenons à l'Id. XI. Au v. 65 sq. Polyphème fait à Galatée les propositions suivantes : « Ποιμαίνειν δ'ἐθέλοις σὺν ἐμὶν ἅμα καὶ γάλ' ἀμέλγειν Καὶ τυρὸν πᾶξαι τάμισον δριμεῖαν ἐνεῖσα. » C'est encore un des passages que Virgile a transformés en en faisant disparaître l'intention comique. Ce lourdaud de Polyphème offre à Galatée comme bonheur suprême de mener les bêtes aux champs en sa compagnie, de les traire et de faire du fromage. Sans cacher à Alexis les réalités de la campagne, Corydon lui rend cependant les choses attrayantes. Il l'invite à aller à la chasse [1]. Du mot « ποιμαίνειν », il sait tirer un vers gracieux et élégant, v. 30 : « Haedorumque gregem uiridi compellere hibisco ». Il fera son éducation musicale : c'est un trait que Virgile doit peut-être à Théocrite, Id. VIII, 84 sq., où un chevrier propose à Daphnis, s'il veut lui apprendre à jouer de la syrinx, de lui donner une chèvre dont le lait remplit par-dessus bord le vase à traire; mais il ne doit qu'a lui-même l'hommage au dieu Pan, que Théocrite représente comme le meilleur joueur de syrinx, sans dire qu'il ait inventé l'instrument; l'expression délicate du v. 34, les efforts inutiles d'Amyntas ne se trouvent pas non plus dans Théocrite.

Les vers sur la syrinx témoignent également d'une certaine originalité, malgré des réminiscences de Théocrite. L'expression « Est mihi... » semble provenir de l'Id. V, v. 104 « Ἔστι δέ μοι.... ». Du v. 36 on peut rapprocher quelques mots de l'Id. VIII, v. 21 sq. : « ... σύριγγ' ἔχω ἐννεάφωνον,... Πρώαν νιν συνέπαξ'... », bien qu'il n'y ait pas imitation directe. Le don d'une syrinx n'est pas rare dans Théocrite, Id. IV, v. 29, V, v. 8; mais il s'agit de cadeaux entre vifs. Il n'y a qu'un legs de cette nature, c'est celui que fait Daphnis, Id. I, v. 128 sq. Mais il le fait au dieu Pan. Si ce n'est pas de cette syrinx que Corydon a hérité — sans doute parce qu'elle était déjà donnée — au moins possède-t-il celle de Damœtas qui, après avoir lutté sans désavantage

1. Servius ad v. 29 : « ut magis ad uoluptatem eum quam ad laborem inuitare uideatur. » Cf. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 157.

avec Daphnis dans l'Id. VI, lui donne sa syrinx à la fin de la pièce. Les mots « te nunc habet ista secundum » rappellent, avec un sens un peu différent, le v. 3 de l'Id. I : « μετὰ Πᾶνα τὸ δεύτερον ἆθλον ἀποισῇ ». Virgile semble avoir fondu ici un certain nombre d'imitations, qui sont comme flottantes et spontanées, et ramassé des souvenirs épars dans sa mémoire : on pourrait conclure du procédé ici mis en œuvre qu'il savait Théocrite par cœur.

Pour les v. 40-44, Virgile trouvait dans les Id. III et XI deux passages assez analogues : XI, 40 sq. (immédiatement après un passage imité déjà par Virgile) : « τρέφω δέ τοι ἕνδεκα νεβρώς Πάσας μανοφόρως καὶ σκύμνως τέσσαρας ἄρκτων » ; III, 34 : « Ἦ μάν τοι λευκὰν διδυματόκον αἶγα φυλάσσω, Τάν με καὶ ἁ Μέρμνωνος Ἐριθακὶς ἁ μελανόχρως Αἰτεῖ, καὶ δωσῶ οἱ, ἐπεὶ τύ μοι ἐνδιαθρύπτῃ. » Suivant sa méthode, Virgile a rejoint les deux passages dans une imitation commune. Il a laissé de côté la chèvre blanche, cadeau qui convient plutôt à une femme, et les faons — à plus forte raison les oursons — de Polyphème. Il a substitué des chevreuils, animaux qu'il connaît et dont il peut décrire avec une précision pittoresque la robe tachetée de blanc. Les dangers courus en allant les chercher, leur vigueur et leur appétit sont les traits d'un habile plaidoyer que Virgile ne doit qu'à lui-même. Au v. 43 « iam pridem » est encore un mot d'avocat qui appartient à Virgile. Au contraire, au v. 42, « quos tibi seruo » est une traduction. Thestylis, déjà nommée dans l'Églogue, a pris la place de la servante ou de la fille de Mermnon.

Le mouvement du v. 45 est emprunté à l'Id. XI, v. 42 : « Ἀλλ' ἀφίκευ τὺ ποθ' ἁμέ.... », mais là il est parfaitement à sa place. L'appel suit l'offre des faons. J'ai déjà remarqué qu'il était singulier chez Virgile après une menace. Nous voyons maintenant l'origine de cette discordance : le v. 44 est imité de l'Id. III, le v. 45 de l'Id. XI; il était impossible que cette juxtaposition de morceaux étrangers les uns aux autres ne laissât pas çà et là quelques défauts de suture.

Dans la suite, comme au couplet précédent, Virgile paraît avoir voulu rejoindre par une imitation commune deux passages analogues de ses modèles principaux. Dans l'Id. XI Polyphème voudrait savoir plonger pour offrir des

fleurs à celle qu'il aime, v. 56 sq. : « ... ἔφερον δέ τοι ἢ κρίνα λευκά Ἢ μάκων' ἁπαλὰν ἐρυθρὰ πλαταγωνί' ἔχοισαν ». Dans l'Id. III le chevrier apporte une couronne à Amaryllis, v. 22 sq. : « Τόν τοι ἐγὼν Ἀμαρυλλὶ φίλα κισσοῖο φυλάσσω Ἀμπλέξας καλύκεσσι καὶ εὐόδμοισι σελίνοις ». Au premier passage il a emprunté les lis et les pavots, mais en supprimant l'épithète des lis et en caractérisant le pavot tout autrement que Théocrite; au second, très probablement, le mot « intexens » qui convient mieux à une couronne, à une guirlande qu'à un bouquet : or, quoique le texte ne soit pas très explicite, il semble bien qu'il s'agit chez Virgile d'une gerbe de fleurs et non d'une guirlande. Les « calathi » des nymphes peuvent venir des « τάλαροι », que prennent, dans Moschos, I, 33, les compagnes d'Europe pour aller cueillir des fleurs : « ἔχον δ'ἐν χερσὶν ἑκάστη Ἀνθοδόκον τάλαρον ». Gebauer [1] pense que Virgile a trouvé les « pallentis uiolas » et le « florem anethi » dans l'Id. VII, v. 63 sq. Mais il reste d'autres fleurs, il reste des épithètes qui sont de son invention; nous savons que c'est là un terrain où par principe il tient à être original. Les fruits lui appartiennent également en propre; mais en rappelant que c'étaient les fruits préférés d'Amaryllis, Virgile a sûrement voulu faire allusion au cadeau de la IIIe Id., v. 10 : « Ἤνίδε τοι δέκα μᾶλα φέρω ». C'est la continuation du procédé signalé plus haut, qui consiste à placer parmi les amours passés de Corydon la liaison avec Amaryllis.

Le revirement des v. 56 sq. appartient à Virgile [2], ainsi que l'idée de l'insensibilité d'Alexis aux cadeaux, de la générosité d'Iollas, la constatation que fait Corydon lui-même de son imprudence avec des expressions rustiques et proverbiales. Mais, pour rendre l'invincible penchant

1. *De poetarum graecorum....*, p. 164.

2. Gebauer, *De poetarum graecorum....*, p. 166, rapproche de « Rusticus es... », v. 56, « Βουκόλος ὤν », de la pièce XX, v. 3. Cette pièce peint avec esprit la déconvenue d'un bouvier, qui s'étonne de se voir repoussé par les femmes à la mode de la ville. Le contraste entre l'élégance des courtisanes et la grossièreté de certains adorateurs rustiques était un des sujets dont s'amusait la comédie grecque. C'est le lourdaud de la campagne qui était ridicule; le sentiment de la pièce de Virgile est tout autre et absolument original. Virgile rend la campagne séduisante et la préfère à la ville.

qui l'attire vers Alexis, v. 63 sq., Corydon se sert de termes qu'emploie Boukaios dans la Xe Id. en parlant de son amour pour Bombyka, v. 30 sq. : « Ἁ αἶξ τὰν κύτισον, ὁ λύκος τὰν αἶγα διώκει, Ἁ γέρανος τῶροτρον, ἐγὼ δ'ἐπὶ τὶν μεμάνημαι ». Virgile a fait de ce passage une imitation très ornée. Théocrite commence une gradation ascendante, puis il l'interrompt; la grue n'a aucun rapport avec la chèvre. Virgile supprime ce détail, qui lui a paru peut-être trop vulgaire, et établit en revanche une gradation descendante parfaitement régulière [1] : la lionne, le loup, la chèvre, le cytise. Il fait œuvre de styliste. Entre la simplicité de Théocrite et le savant artifice de Virgile, on peut, suivant ses goûts personnels, distribuer ses préférences. Mais il est certain que chez Virgile le v. 64 est d'une poésie pénétrante : il a obtenu ce résultat par l'adjonction des deux épithètes « florentem... lasciua » qui lui appartiennent en propre [2].

Ce qui est assez caractéristique, c'est que dans la Xe Idylle les vers 30-31 suivent immédiatement deux vers qui ont déjà été utilisés par Virgile dans l'Egl. II, v. 17-18. Ainsi il emprunte dans cette Idylle deux passages qui se suivent, mais il en rompt la continuité; il les dissémine, comme il a disséminé dans d'autres parties de son œuvre les imitations des Id. III et XI. Il découpe donc Théocrite en un certain nombre de morceaux, et ces morceaux il les distribue où et comme il l'entend.

Des v. 66 sq. on a rapproché [3] les v. 38-40 de l'Id. II, où Simaitha oppose au calme de la nature pendant la nuit la passion qui la brûle : « Ἡνίδε σιγῇ μὲν πόντος, σιγῶντι δ'ἀῆται· Ἁ δ'ἐμὰ οὐ σιγῇ στέρνων ἔντοσθεν ἀνία, Ἀλλ' ἐπὶ τήνῳ πᾶσα καταίθομαι... ». L'expression « Me tamen urit amor » est évidemment en corrélation avec « καταίθομαι » et surtout avec l'Id. VII, 56, « θερμὸς γὰρ ἔρως αὐτῷ με καταίθει ». Mais le reste est différent. Théocrite oppose nettement le calme des choses extérieures au trouble intérieur de l'âme. Virgile nous peint une fin de journée, qui amène le repos et la fraîcheur destinés à réconforter tout le monde excepté Corydon. Il le fait d'après des observations personnelles

1. Gebauer, *ibid.*, p. 169.
2. Cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis....*, p. 1.
3. Gebauer, *De poetarum graecorum..*, p. 171.

qu'il ne doit à personne ; on a remarqué qu'il aime à clore ses Églogues par un petit trait de la vie rustique saisi sur le vif, à témoigner ainsi, après une longue série d'imitations littéraires, du sens qu'il avait des choses de la nature.

Nous avons vu que le début du chant de Corydon utilise la IIIe Id. La fin est imitée de très près de la fin de la XIe Id. Ainsi s'explique le désaccord que nous avons signalé plus haut. Ce sont des morceaux qui avaient été composés par Théocrite séparément et non pour aller ensemble. Virgile les a réunis dans un développement commun; mais ils gardent l'empreinte de leur origine étrangère. Id. XI, v. 72-76 : « Ὦ Κύκλωψ, Κύκλωψ, πᾷ τὰς φρένας ἐκπεπότασαι ; Αἴκ' ἐνθὼν ταλάρως τε πλέκοις καὶ θαλλὸν ἀμάσας Ταῖς ἄρνεσσι φέροις, τάχα κα πολὺ μᾶλλον ἔχοις νῶν. Τὰν παρεοῖσαν ἄμελγε. Τί τὸν φεύγοντα διώκεις ; Εὕρησεῖς Γαλάτειαν ἴσως καὶ καλλίον' ἄλλαν ». Ici l'imitation de Virgile est très directe sans être littérale. Il a traduit, dans son v. 69, la répétition pathétique « Ὦ Κύκλωψ, Κύκλωψ », mais il n'a pas pu rendre textuellement la poésie de l'expression qui termine ce vers; il l'a remplacée par une expression très nette, mais prosaïque : « quae te dementia cepit ». Fritzsche[2] rapproche du v. 70 le v. 14 de la Xe Id., où la même idée est exprimée sous forme proverbiale (cf. Fritzsche-Hiller[3], *ad h. l.*). Ainsi Virgile intercalerait dans une imitation assez longue de l'Id. XI une imitation partielle prise ailleurs. Cela n'aurait rien que de conforme à ses habitudes; mais, si l'idée est analogue, l'expression lui appartient en propre; il la tire de ses observations personnelles sur la culture de la vigne grimpant aux ormeaux, telle qu'on la pratiquait dans la Cisalpine, et il écrit un vers élégant dans lequel les deux mots « semiputata » et « frondosa » se renforcent réciproquement[1]. Des deux occupations que se propose le Cyclope, il en a négligé une, celle qui consiste à ramasser du feuillage — peut-être simplement pour abréger. Au lieu du mot propre « ταλάρως », il a employé une périphrase qui lui a paru sans doute plus noble. L'épithète gracieuse « molli » lui appartient[2]. Au point de vue des réalités, il est tout naturel que Poly-

1. Cf. *Géorg.*, II, v. 400 et 410.

2. Du v. 71 sq. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 174, a rapproché les v. 52-53 de l'Id. I.

phème, après avoir parlé de ses mille moutons, tresse lui-même des corbeilles; nous savons bien qu'il n'a pas de serviteurs et qu'il fait tout de ses propres mains. Mais, dans les autres Églogues, les petits éleveurs dont nous parle Virgile ont des servantes et des domestiques. De sorte qu'à propos de Corydon nous éprouvons un scrupule; sa condition ne nous paraît pas nettement déterminée. Les expressions proverbiales et familières du v. 75 de l'Id. XI ont été laissées de côté par Virgile; en revanche, dans son v. 73 il a imité de très près Théocrite; mais le sentiment n'est pas le même. Polyphème est un fat : nous voyons, par les vers suivants, qu'il s'imagine que toutes les jeunes filles lui font des avances. Corydon paraît être un travailleur, qui secoue son inertie momentanée. La suppression de « ἴσως » et de « καὶ καλλιόν' » est caractéristique. Polyphème se berce de flatteuses espérances, mais qui restent dans le vague; il s'imagine qu'il trouvera mieux que Galatée. Corydon est plus énergique et se préoccupe médiocrement des charmes de celui qui remplacera sûrement pour lui Alexis.

Nous venons de voir combien l'Égl. II est une œuvre composite. Virgile a fait ses principaux emprunts à l'Id. XI, qui peut passer pour son original principal, et à l'Id. III, qui est l'original secondaire; mais il a fait également des emprunts partiels aux Id. VI, VII et X. Ce qui est curieux, c'est qu'à aucune de ces Idylles il n'a essayé de prendre du premier coup tout ce qui lui paraissait susceptible d'être utilisé. Il est revenu à chacune d'elles dans ses Églogues postérieures et il en a tiré de nouvelles imitations. On a rapproché depuis longtemps de chacune des Églogues de Virgile les emprunts faits aux diverses Idylles de Théocrite; ce travail a une contre-partie; elle consiste à prendre chacune des Idylles de Théocrite et à montrer sur combien d'Églogues de Virgile elle a exercé son influence. Le tableau suivant donnera, pour la XIe Id., une idée de ce « découpage industrieux ». Les vers qui n'y figurent pas sont ceux dont Virgile n'a pas jugé à propos ou trouvé l'occasion de tirer parti. Je laisse de côté quelques imitations de mots, ou les inspirations lointaines : XI, 19, de Théocrite = II, 6, de Virgile; XI, 20 sq. = VII,

37 sq.; XI, 25 sq. = VIII, 37 sq.; XI, 29 = II, 6; XI, 31 sq., = VIII, 34; XI, 34 sq. = II, 21 sq.; XI, 38 sq. = II, 23 sq.; XI, 40 sq. = II, 40 sq.; XI, 42 = II, 45; XI, 42 sq. = IX, 39; XI, 51 = VII, 49; XI, 56 sq. = II, 45 sq.; XI, 65 = II, 28 sq.; XI, 72 sq. = II, 69 sq. L'idylle XI a donc fourni des matériaux aux Églogues II, VII, VIII et IX.

C. Schaper[1] a bien montré qu'en composant la IIe Égl. Virgile a surtout voulu faire une étude d'après Théocrite. Il se proposait aussi de s'exercer à exprimer la passion, ce qu'il sentait être sa vraie vocation et l'appel secret de sa nature. Il ne doit à Théocrite ni la belle ordonnance oratoire ni le sentiment que la vie rustique est préférable à la vie des cités. Il a imaginé lui-même le cadre de sa pièce et, en substituant Alexis à Amaryllis et à Galatée, il a voulu varier. Il a inventé ce qui tenait naturellement au cadre choisi, les transitions, par exemple. Il a inséré un certain nombre d'observations pittoresques qui lui sont personnelles et qui portent sur des points déterminés. Il a enchéri sur Théocrite pour l'élégance du style et il a mis en œuvre les procédés d'imitation les plus divers depuis la traduction presque littérale jusqu'à l'inspiration libre.

Virgile a donc poursuivi un but littéraire en écrivant la IIe Égl., et cette explication suffit; on a pourtant cru y voir le souvenir d'une aventure personnelle et l'aveu d'une inclination ressentie pour un jeune esclave. Pour nous prononcer sur la valeur de cette tradition, il faut examiner comment elle nous est parvenue. Properce, le premier en date des écrivains qui ont parlé de la IIe Égl., ne la connaît pas. Il paraphrase le v. 2 de la façon suivante, II, 34, 74 : « Agricolae domini... delicias ». Il ne paraît pas le bien comprendre, puisque d'après toute la pièce le maître d'Alexis doit être un citadin. Mais il ne voit là qu'une de ces histoires d'amour entre bergers, comme en rapportent les chants amébées de Théocrite et de Virgile. Au contraire, Martial, VIII, 56, 6 sq., raconte qu'après que Virgile eut perdu son domaine, Mécène le tira de sa pauvreté et lui fit cadeau d'Alexis, un bel échanson qui le servait à

1. *De Eclogis Vergili...*, p. 16 et p. 20.

table. Il revient fréquemment sur ce fait, V, 16, 11 sq., VI, 68, 5 sq., VII, 29, 7 sq., VIII, 73, 10. Ainsi l'anecdote existait déjà de son temps; mais son but, en la rapportant, est visible : Martial veut excuser ses mœurs et s'attirer des cadeaux pareils. Du reste il place la chose après la composition des Bucoliques, lorsque Virgile était déjà en relations avec Mécène. C'est, suivant Martial, ce cadeau qui lui permit de s'élever au-dessus de la poésie pastorale et qui lui donna l'inspiration nécessaire pour concevoir l'Enéide, VIII, 56, 17 sq. : « Excidit attonito pinguis Galatea poetae Thestylis et rubras messibus usta genas; Protinus **Italiam** concepit et **arma uirumque**... ». Je ne crois pas qu'il faille voir une allusion à ce fait chez Juvénal, *Sat.* VII, 69 sq. Quant à Apulée, *Apolog.*, c. 10, il ne le mentionne que dans un but tendanciel facile à saisir. Pour lui Alexis est un esclave de Pollion et non pas de Mécène; il ne commet donc pas la même erreur que Martial. Suétone-Donat, 9, considère l'Alexis de la IIe Égl. comme étant un certain Alexandre qui aurait appartenu à Pollion et dont celui-ci aurait fait cadeau à Virgile. Servius, ad II, 15, raconte la même histoire. L'anecdote du dîner et de l'échanson qui aurait plu à Virgile et qui lui aurait été donné, telle que la rapporte Martial, se retrouve dans [Servius] ad II, 1, et dans les *Scholia Bernensia*, Préambule de l'Égl. II. Mais ici Mécène est remplacé par Pollion. Les *Scholia Bernensia* voient des allusions à Pollion aux v. 1, 56, 57.

L'aventure en soi n'a rien d'absolument invraisemblable; il est possible que Pollion ait fait cadeau à Virgile d'un jeune esclave. L'explication allégorique de la IIe Égl. n'est pas non plus inadmissible en elle-même. Le pâtre Corydon, vis-à-vis du citadin Iollas, se trouve à peu près dans la situation où se serait trouvé Virgile, propriétaire rustique, à l'égard de Pollion, gouverneur de la Cisalpine, dont il habitait la capitale. Toutefois notre première source, Properce, ne connaît pas le fait. Martial y mêle l'intervention de Mécène, que les dates rendent impossible. Faut-il croire que les chercheurs postérieurs ont eu entre les mains des documents plus exacts et ont rendu sa physionomie véritable à une tradition de bonne heure défigurée? Cela n'est guère

vraisemblable. Je verrais plutôt là une combinaison entre les bruits défavorables — vrais ou faux — répandus peut-être par les « obtrectatores » sur les mœurs de Virgile et la IIe Égl. qu'on voulait expliquer d'une façon allégorique[1].

E. Glaser[2] ne croit pas que l'Egl. II ait été composée sans que Virgile aimât réellement quelqu'un; il pense que c'était non pas un esclave, mais un jeune citadin ayant de l'élégance et de l'instruction, et que l'affection de Virgile pour lui n'avait rien de sensuel. Le peu de cas que ce jeune homme faisait de la campagne (il avait sans doute rendu visite à Virgile sur sa propriété) donna l'idée au poète de représenter comme un amour malheureux le peu de succès qu'il avait eu auprès de lui sur ce point. Virgile n'a pas pu vouloir tirer quelque chose de sérieux de l'amour comique du Cyclope; le pathos de la IIe Églogue a quelque chose d'humoristique. La figure principale de la pièce est Asinius Pollion; Virgile combat la répulsion d'un membre de cette famille contre la poésie pastorale... etc.

L'étude que nous venons de faire de la IIe Égl. suffit à réfuter cette conception. Je ne mentionne ici également que par curiosité le système d'allégorie à outrance représenté surtout par les *Scholia Bernensia*. D'après ce système d'interprétation, Virgile, dans la IIe Églogue, essaie de s'attirer la faveur d'Octave, fier de sa gloire et de sa beauté. Menalcas, c'est Antoine, représenté comme noir parce qu'il commande aux Égyptiens et aux Éthiopiens. Daphnis, c'est Pollion, que Virgile ne craint point, quoi-

1. E. Krause, *Quibus temporibus....*, p. 40 sq., défend contre C. Schaper la tradition adoptée par Spohn, Wagner, Forbiger[4], Gebauer. O. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 4, tout en l'acceptant, essaie d'éluder la difficulté : « Ceterum quamvis Alexandri formam laudibus celebrare voluisse poeta recte statuatur, tamen non tam amoris vesani et infelicis monumentum quam iucundae artis specimen elegantissimum edendi consilium fuit ». Cf. *De vita*[2]...., p. XVI; R. Bitschofsky, *Op. laud.*, p. 11 sq., suit l'opinion de Ribbeck. E. Glaser, dans son édit., p. 44, admet la tradition sans la discuter. W.-H. Kolster, p. 24, la repousse. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 127, n'y croit pas.

2. *Verhandlungen der 33sten Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Gera vom 30 Sept. bis 2 Oct. 1878*; *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, CXXIster Band, 1880, p. 217; *Publius Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, Gütersloh, 1880, p. 60, 89 sq., 94-97.

qu'il puisse composer des vers meilleurs que les siens. Damœtas, c'est Théocrite, auquel Virgile a succédé, Amyntas, Cornificius, qui avait essayé d'écrire contre Virgile, les deux chevreuils, deux livres des Géorgiques ou les Géorgiques et l'Énéide, Thestylis, Cléopâtre, Amaryllis peut-être Rome..., etc. Je n'insiste pas sur ces divagations, qui ne sont intéressantes qu'en ce qu'elles montrent où en était tombée à un certain moment l'exégèse de Virgile; elles sont faites pour nous mettre en garde contre les abus de l'interprétation allégorique [1].

1. *Scholia Bernensia*, p. 743 : « Illud tenendum esse praedicimus in Bucolicis Vergilii neque nusquam neque ubique figurate aliquid dici ».

CHAPITRE IV

La troisième Églogue.

La troisième Églogue de Virgile diffère de la seconde pour la forme et pour le fond. En ce qui concerne la forme l'auteur n'intervient pas comme dans la seconde par un préambule narratif; c'est une petite scène à trois personnages qui pourrait être jouée comme un mime ou comme une scène de comédie. Quant au fond, il ne s'agit plus d'une plainte d'amour mais d'une dispute entre deux pâtres, qui commencent par s'injurier et qui ensuite exécutent devant un juge un chant amébée. L'observation est importante. Si Virgile a adopté dès le début de la composition de ses Églogues le cadre bucolique, auquel il est resté fidèle jusqu'à la fin, chacune d'elles est pourtant une œuvre spéciale dans laquelle il se propose un but particulier; on ne saurait les considérer comme correspondant par exemple aux différents livres d'un ouvrage conçu d'ensemble. Elles n'ont pas ce caractère d'uniformité qu'on trouve chez les poètes bucoliques modernes. Si l'ensemble a quelque unité il le doit au talent même de Virgile et à la nature de son esprit. Mais ce sont des pièces isolées dont chacune marque une tentative dans une voie nouvelle [1].

1. Servius ad III, 1 : « Transiit in eclogam plenam iurgii et conuiciorum pastoralium : qui enim bucolica scribit, curare debet ante omnia, ne similes sibi sint eclogae. Quod etiam Vergilius fecit. Vnde etiam dramatico charactere scripta est; nam nusquam poeta loquitur, sed intro-

Sur le moment de l'année où se passe la scène, nous n'éprouvons pas les inquiétudes que provoque la IIe Égl. [1]. Elle a très nettement lieu à l'été, v. 55 sq., et à un moment déterminé de l'été, celui où la végétation est dans toute sa force. Les forêts ont leurs feuilles : « frondent siluae », v. 57; mais la terre et les arbres sont encore en travail, « parturit », v. 56, car ils vont donner leurs fruits. Nous sommes pour ainsi dire au point culminant de la belle saison, v. 57 : « nunc formosissimus annus ». Ensuite viendra la récolte, mais déjà les feuilles commenceront à jaunir et la nature à se dépouiller. L'arrosage des prairies au moyen des rigoles, v. 111, convient bien à cette époque. Naturellement nous n'avons pas à nous préoccuper du chant amébée, qui est de fantaisie et dont les différents couplets peuvent faire allusion à des saisons différentes. L'époque fixée par Virgile n'est pas nécessairement celle où il a composé la pièce, bien que la concordance ne soit pas impossible. Virgile pouvait puiser dans ses souvenirs aussi bien que dans ses impressions actuelles. Quant à l'heure du jour où se passe la scène, l'arrosage des prairies paraît indiquer le matin ou le soir; mais l'auteur ne nous donne pas de renseignements là-dessus.

La Sicile est nommée dans le chant de Corydon de la IIe Égl., sans que le paysage soit bien nettement caractérisé comme sicilien; en outre, dans le préambule, il est question de hêtres et nous savons qu'il y avait des hêtres à la limite de la propriété de Virgile [2]. Ici le pays n'est pas désigné; mais il est question, v. 12, de vieux hêtres qui reviennent aussi ailleurs et qui sans doute sont toujours les mêmes. Les prairies à l'herbe moelleuse, v. 55, qu'on irrigue, sans doute avec l'eau de la rivière voisine, peuvent être des prairies quelconques situées sur le bord d'un cours d'eau; Virgile n'en dit pas plus long : mais

ductae tantum personae... » E. Glaser, *P. Verg. Maro als Naturdichter und Theist*, p. 54, fait la même observation : « ... da Tendenz, Idee und das ganze Wesen der einzelnen Eklogen immer wieder als verschieden von den andern sich heranstellt ».

1. Cf. p. 87.

2. *Égl.* IX, v. 9; cf. I, v. 1.

rien n'empêche d'y voir les prés que traverse le Mincio. Il est question de plantes, qui poussent dans les marécages et sur le bord des rivières, « carecta », v. 20. Or nous savons qu'il y avait des joncs dans les prés que possédait Virgile, *Égl.* I, v. 48; de sorte qu'aucun trait discordant ne nous empêche de nous figurer le site comme un de ceux des environs d'Andes. Dans la VIIe Égl. Virgile parle en propres termes du Mincio; il ne le fait pas ici; mais il semble bien décrire tout simplement le paysage qu'il avait journellement devant les yeux. A ce point de vue son indépendance se développe et la IIIe Égl. peut être considérée comme un intermédiaire entre la IIe et la VIIe. Je ne crois pas qu'il faille attribuer une importance quelconque à ce que les deux principales Idylles de Théocrite, qu'il imite ici, se passent non pas en Sicile, mais dans le sud de l'Italie.

Les personnages étant des chanteurs sont empruntés à Théocrite; pourtant Palæmon qui vient, suivi de ses domestiques, « pueri », v. 111, faire arroser ses prairies, semble être un de ces petits propriétaires d'Andes, comme était Virgile lui-même, et l'épithète de « uicine » qu'on lui donne, v. 53, montre bien que les parents de Menalcas étaient sans doute aussi des propriétaires dont les prairies touchaient aux siennes; peut-être en est-il de même de Damœtas, qui prononce le vers en question.

Menalcas est assez nettement déterminé pour que nous n'ayons pas d'incertitude sur sa personne. C'est un tout jeune homme, comme nous le voyons par la mésaventure qui lui est attribuée v. 8 sq., par sa jalousie contre Daphnis représenté comme un « puer », v. 14, par le peu de confiance que ses parents ont en lui, v. 34. Il fait paître un troupeau de chèvres, v. 34, « haedos » (cf. v. 8, hircis). Le troupeau appartient à son père qui s'est remarié, v. 33.

Nous sommes moins à l'aise avec Damœtas. C'est un homme fait, v. 7, « uiris » [1]. Mais est-ce un propriétaire ou simplement un mercenaire? Il a momentanément sous sa garde les moutons d'Ægon, qui les lui a confiés non pas

1. Cette différence d'âge entre les deux interlocuteurs se retrouve dans la Ve Égl. Elle paraît provenir de la Ve Idylle où Komatas se vante d'avoir fait l'éducation musicale de Lakon, qui le nie, du reste, et d'autres choses encore.

pendant un rendez-vous de quelques heures, mais au moins pour quelques jours, à ce que semble indiquer le contexte, v. 2, « nuper », v. 4, « dum fouet... » [1]. D'autre part, en voyant ces moutons, Menalcas se demande d'abord si ce ne sont pas ceux de Mélibée, ce qui semble prouver que Damœtas conduisait d'ordinaire les troupeaux d'autrui; le mépris que lui témoigne Menalcas, v. 25 sq., paraît également indiquer une condition inférieure. Mais, lorsqu'il s'agit du chant amébée, Damoetas propose comme enjeu une génisse qui est là, v. 29 [2]. A-t-il donc à lui un troupeau de bœufs qu'il fait paître en même temps que les moutons d'Ægon? On peut le supposer, bien qu'on ne mène guère ensemble les brebis et les vaches au pâturage. Ce qui est certain, du moment que nous en sommes réduits à des conjectures plus ou moins ingénieuses et plus ou moins probantes, c'est que Virgile n'est pas clair. La difficulté pourrait bien provenir tout simplement de ce qu'au v. 29 Virgile s'inspire de Théocrite sans l'accommoder au contexte. Du reste, Menalcas, v. 49, paraît consentir à risquer lui aussi une génisse, bien que son troupeau se compose de chèvres.

La troisième Églogue se compose de plusieurs parties distinctes : un échange d'injures, la provocation au chant amébée, l'allocution de Palæmon, le chant amébée lui-même, la conclusion du débat par Palæmon.

Dans la première partie Virgile s'est proposé de peindre un côté des mœurs pastorales; les bergers, qui se rencontrent en conduisant leurs bêtes, ne sont pas toujours bons amis. Les Italiens du sud et les Siciliens, avec leur vivacité et leur mimique expressive, excellent dans les combats de parole qui sont parfois fort amusants. G. A. Gebauer a pensé que, tout en imitant Théocrite, Virgile avait aussi voulu rendre la causticité des paysans italiens [3]. Je n'en crois rien;

1. Servius, ad III, 1 : « Ab amaritudine coepit; nam dicendo « cuium pecus » ostendit eum esse mercennarium ».

2. Fr. Hermes, dans son édit., p. 26, lit « hic » au lieu de « hanc »; mais c'est là corriger Virgile.

3. *De poetarum graecorum...*, p. 6 sq. : « ...non videbor a vero aberrasse, si Maronem in dicteriis et notationibus, quae leguntur ecl. III, Theocritum imitando simul morem patrium respexisse contendero ».

il est bien certain que Virgile a donné à cette dispute un caractère particulier; mais, loin d'accentuer la rusticité de la querelle, il a au contraire imprimé au dialogue une allure convenable et distinguée : la forme est piquante et spirituelle, non grossière; c'est là un point important et qui jette un jour sur l'art de Virgile.

Menalcas est l'agresseur, ce qui convient à son jeune âge, v. 1. Il demande à Damœtas de qui il tient ses moutons. Le mot « cuium », fréquent chez les comiques comme mot de la conversation, mais vieilli à l'époque de Virgile, paraît être une tentative — très rare chez lui — pour laisser au dialogue de ses pâtres un peu de saveur rustique. C'est au contraire l'élégance raffinée qu'il poursuit en général.

Damœtas répond simplement à la question, v. 2, et Menalcas commence à l'injurier dans une sorte d'aparté, v. 3 sq. Dire des injures à quelqu'un en sa présence et sans même lui adresser la parole, c'est le comble de l'insolence, d'autant que l'injure est forte : il s'agit d'un abus de confiance. Menalcas feint d'abord de plaindre les brebis — ce qui est une affectation de bon naturel — et exagère outre mesure l'accusation, v. 5; « bis mulget in hora » est évidemment impossible; mais l'exagération convient à la jeunesse.

Damœtas, lui, prend un air protecteur. Le mot « uiris » laisse entendre que Menalcas n'est qu'un gamin et prépare ce qui suit. Au v. 7 la transition est un peu lourde, mais mordante : « Parcius » relève l'exagération de Menalcas: « tamen » est en opposition avec une concession ironique sous-entendue; « memento » est un avertissement sous forme paternelle [1]. Puis la mésaventure de Menalcas est rappelée avec une convenance dans les termes, — Damoetas est trop bien élevé pour dire les choses crûment, — une précision d'informations, v. 8 sq. : « Nouimus et ... et ... », des détails comiques, v. 8 : « transuersa tuentibus hircis », — cela ajoute à la confusion de la victime — et

1. « Sans doute; mais quand on s'adresse à des hommes faits (comme moi), il faut un peu plus de modération dans ses attaques : souviens-t'en ».

une affectation d'indulgence v. 9 : « sed faciles nymphae risere », qui rendent la chose plus piquante.

Damœtas n'a pas jugé à propos de se justifier [1], et à la violence de la première attaque il a répondu par l'ironie. C'est en effet l'ironie que Virgile substitue ici à l'injure directe : elle est plus spirituelle et de meilleur ton. Menalcas l'imite; il enchérit même sur l'ironie en s'attribuant à lui-même un méfait de Damœtas, dont il fait ressortir de son mieux la méchanceté : il a tout saccagé « arbustum ... atque ... uitis », v. 10 sq.; la vigne était nouvelle, « nouellas », v. 11, diminutif fait pour exciter la pitié; Damœtas a voulu être mauvais, « mala ... falce », v. 11.

Damœtas continue d'abord l'ironie : « Aut hic... », v. 12, et à l'accusation de méchanceté il répond par une accusation de même nature. Il précise l'endroit, v. 12, « hic ad ueteres fagos (comme il l'avait fait la première fois, v. 9), ce qui donne plus de poids à la chose. La place de « et calamos », v. 13, insiste sur l'acharnement de Menalcas [2] (cf. v. 10 : arbustum ... atque ... uitis). Toutefois il ne suit pas Menalcas dans l'intervertissement des rôles et l'attaque directement par son nom : « peruerse Menalca », v. 13. Il lui reproche son inutile jalousie, qu'il exagère dans un vers d'une familiarité prosaïque.

Menalcas riposte par une interrogation pathétique [3]. Il est emporté et l'on voit que dans tout ce dialogue Virgile

1. Servius, ad III, 10 : « et rustice et naturaliter respondet; non enim ante purgat obiecta, sed alia obicit. Ita enim irati facere consuerunt, cum aut non potuerint aut noluerint obiecta dissoluere. » Cf. *Schol. Bern.*, ad III, 17. « Rustice » est inexact. La forme est au contraire raffinée.

2. « Tu as brisé son arc et aussi ses flèches. »

3. Le v. 16 a été interprété de façons différentes par les commentateurs. Le sens me paraît être : « Que peuvent faire les propriétaires de troupeaux, quand on voit des voleurs commettre des actes d'audace comme celui dont je vais parler? » En d'autres termes : « Avec des voleurs comme toi, il n'y a plus de sécurité pour les propriétaires ». Cf. A. Forbiger [4], *ad h. l.* C'est le sens le plus naturel de « talia »; « dominus » est, dans les écrivains rustiques, le mot qui désigne le maître de l'exploitation rurale. Menalcas le prononce ici avec une certaine emphase en songeant à ses parents, ce qui peut faire croire que Damœtas n'est qu'un mercenaire.

dessine et oppose le caractère des deux interlocuteurs. Il emploie de gros mots, « fures », v. 16. Il donne du poids à l'accusation par le mot « uidi », v. 17 [1] (c'est l'intention de précision déjà signalée chez Damœtas. Menalcas, qui a moins de sang-froid, s'inspire de lui) ; « pessime », v. 17, est une réponse à « peruerse » du v. 13; « multum latrante Lycisca », v. 18, est une explication de « audent ». Les v. 19 sq. donnent le beau rôle à Menalcas et font ressortir chez Damœtas la prestesse et l'habileté d'un voleur de profession.

Ce dernier couplet est un acheminement vers la deuxième partie de la pièce, la provocation au chant amébée. La transition est un peu longue, mais elle n'est pas mal imaginée.

Cette fois Damœtas ne répond point par une nouvelle injure, mais, tout en empruntant la vivacité de forme de la réplique précédente (interrogation, impatience exprimée par « an », qui suppose un membre précédent supprimé), il se disculpe dans un court plaidoyer dont tous les mots portent. Son adversaire a été vaincu, « uictus », v. 21; il dit comment, « cantando », v. 21; les mots « mea fistula », v. 22, sont prononcés avec un certain orgueil; il avait mérité le prix, « meruisset », v. 22. Il affirme son droit de propriété, v. 23; il a l'aveu de l'adversaire lui-même, « ipse fatebatur », v. 24. Damon refusait de s'exécuter; Virgile ne nous dit pas pourquoi et les commentateurs ont formé des hypothèses. (Était-ce un simple mercenaire? Était-il dans la situation de Menalcas et devait-il compte de son troupeau?) C'est peut-être un cas particulier de l'indétermination des réalités dont Virgile est coutumier; mais il a peut-être aussi voulu faire entendre, en laissant la chose dans le vague, que ce refus de la part de Damon n'était qu'un faux-fuyant et qu'il n'avait aucune bonne raison à donner.

Cette réponse sensée excite au plus haut point l'insolence de Menalcas. « Cantando tu illum? » s'écrie-t-il, v. 25, en reprenant l'expression de Damœtas et en donnant par l'ellipse plus de force encore à l'opposition des deux pronoms. Il répète également le mot « fistula », v. 25, pour

1. Servius, ad III, 17 : manifesti eum furti arguit dicendo « uidi ».

douter que jamais Damœtas ait possédé un instrument convenable[1] et fait un tableau impitoyable de son incapacité prétendue. C'est un chanteur de carrefours, « in triuiis[2] », v. 26, un ignorant, « indocte », v. 26; dans le vers suivant, qui est d'une élégance soignée, tous les mots portent : « Stridenti miserum stipula disperdere carmen ». La forme interrogative de tout le couplet montre la vivacité des sentiments de Menalcas.

Damœtas ne perd pas son sang-froid; à l'outrage il répond par un défi et immédiatement il consigne l'enjeu : une jeune vache dont il décrit les qualités avec complaisance et en se préoccupant assez peu — nous avons déjà fait une remarque analogue pour la IIe Églogue — des réalités rustiques: une vache qui nourrit deux petits et qu'on trait deux fois par jour est un être fort exceptionnel[3]. Virgile paraît avoir voulu mettre en lumière la confiance de Damœtas sans trop se soucier des vraisemblances.

A la demande de désigner, lui aussi, son enjeu, Menalcas répond avec embarras et, après tant de provocations, cet embarras est assez comique. Il emploie des expressions atténuées et modestes, « non ausim », v. 33. Il est obligé de raconter ses affaires de famille, qu'on ne lui demandait point et qui ne sont pas à son avantage, car il ne semble pas que les siens aient grande confiance en lui. Mais il reprend vite son aplomb pour vanter ses coupes[4] : « Quod multo tute ipse fatebere maius » (il s'avance là beaucoup); elles sont ciselées, « caelatum », v. 37; elles sont du divin Alcimedon, « diuini Alcimedontis »[5]. Il y en a évidemment une paire[6] que Menalcas décrit avec complaisance. Elles

1. De « aut umquam tibi fistula cera Iuncta fuit » rapprocher, *Égl.* II. 32 : « Pan primum calamos cera coniungere pluris Instituit ».

2. Il n'est pas nécessaire de supposer avec Servius, ad III, 20, qu'il s'agisse ici de musique religieuse de bas étage.

3. Cf. A. Forbiger[4], *ad h. l.*

4. Au v. 36 « insanire » = « faire des folies ». C'est une véritable folie que d'engager des enjeux si considérables. Menalcas est un jeune garçon que la hardiesse de son rival, un vieux routier sans doute, déconcerte un peu.

5. On n'a aucun renseignement qui permette de savoir si c'est là un nom en l'air, ou si Virgile parle d'un artiste contemporain.

6. Cf. v. 44.

sont décorées d'une guirlande de lierre enlacée de vigne [1]: « lenta » en relation avec « facili », v. 38, caractérise la souplesse du travail — d'autant plus méritoire que l'objet est compliqué. La comparaison avec le v. 45 montre que la guirlande entoure les anses des coupes, dont Virgile ne détermine pas la forme (sans doute celle du σκύφος), et cette conjecture — Virgile pourrait être plus net — est confirmée par les mots « in medio », v. 40, qui indiquent un tableau central probablement unique sur le devant de la panse entre les deux anses. Ce tableau est occupé par deux figurines en relief, d'une part le mathématicien Conon et de l'autre un personnage que Menalcas décrit comme une autorité agricole, mais dont il a oublié le nom [2] (oubli voulu. Virgile n'a pas voulu le faire trop savant). Il témoigne, v. 43, avec une naïveté juvénile du respect qu'il a pour ses coupes.

Damœtas saisit l'occasion de tourner son admiration en ridicule. Lui aussi, il a deux coupes du même Alcimédon; elles offrent une guirlande d'acanthe (« molli », v. 45, rappelle « lenta » du v. 38). Elles ont un tableau central, et, comme on ne saurait mettre Orphée d'un côté du vase et les forêts de l'autre, il faut bien que ce tableau soit unique; d'où la conclusion que, pour la paire précédente, il en est de même malgré les deux figurines; en outre, dans chaque paire, le même sujet est répété sur les deux coupes. Damœtas reprend avec une impertinence railleuse le vers un peu naïf de Menalcas : « Necdum illis... etc. », et, redevenant sérieux, il lui déclare que ses coupes n'ont aucune valeur à côté de sa génisse.

Menalcas est furieux (il y a de quoi); il réplique par une menace, v. 49 : « Numquam hodie effugies » (la négation très forte, « numquam hodie », montre à quel degré d'irritation il est arrivé); la menace est du reste en l'air, puisque

1. Au v. 38 sq. « torno » désigne l'outil du sculpteur sur bois. La vigne entoure et recouvre en partie. « uestit » (les feuilles de la vigne sont larges par rapport à celles du lierre), les corymbes poussés en sens divers par le lierre. L'épithète « pallente » indique que le bois est teinté de façon que le vert plus doux du lierre se distingue du vert plus cru de la vigne.

2. Servius, ad III, 41 : « Significat autem aut Aratum, aut Ptolemaeum, aut Eudoxum ».

Damœtas n'a nulle envie d'esquiver la lutte. Menalcas accepte toutes les conditions — et ici Virgile est bien vague —. Il est probable qu'il engage, lui aussi, une génisse; mais nous ne voyons pas où il l'a prise. Il cherche un juge; la fin du v. 50, « uel qui uenit ecce Palaemon », est très vive et très pittoresque : on voit venir quelqu'un, il arrive, c'est Palæmon. Suit une menace qui ne se réalisera pas.

Damœtas, toujours de sang-froid, réplique, v. 52 : « Quin age, si quid habes »; le doute est assez impertinent. Il déclare qu'il n'est pas disposé à reculer; « fugio », v. 53, rappelle ironiquement « effugies » du v. 49 [1]; « haec », v. 54 = « haec », v. 50; « tantum », v. 53 = « tantum », v. 50; « quemquam », v. 53 = « quemquam », v. 51. C'est toujours le même système de persiflage. Comme Damœtas est un homme sérieux et de précaution, il avertit Palæmon que la chose est d'importance [2].

Telle est toute cette dispute conduite par Virgile avec beaucoup d'art et dans laquelle il a su donner à chaque interlocuteur un caractère qui ne se dément pas : Menalcas, jeune, emporté, imprudent; Damœtas, mûr et pondéré. La dispute est très serrée et le ton plus relevé que ne le serait celui de deux paysans véritables.

Bien que, dans l'animation du débat, Damœtas interpelle Palæmon comme s'il était au courant de tout, que celui-ci doive voir d'un coup d'œil ce dont il s'agit, et qu'on puisse supposer qu'il a entendu les dernières répliques, il faut pourtant admettre qu'entre le v. 54 et le v. 55 il y a une pause, pendant laquelle on le met rapidement au fait (v. 109, il sait que l'enjeu est une génisse) et qu'il emploie à donner ses ordres pour l'opération rustique, qui se termine au v. 111, sans que nous voyions quand elle commence. Au v. 55 nous trouvons tout le monde commodément installé, et Palæmon prononce avec une gravité toute

1. V. 52 sq., je ponctue : « in me mora non erit ulla : Nec quemquam fugio... » « Nec » a ici un sens assez fort : « Et puis, tu sais, je ne recule devant personne ».

2. C'est à peu près ainsi qu'explique R. Maxa, *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, 35ᵗᵉʳ Jahrgang, 1883, *Verg. Ecl. III, 53 sq.*, p. 252; mais il se trompe en ajoutant : « möglich dass hier Vergil unter dem Namen Damœtas seine eigene Sache verficht ».

romaine une petite allocution présidentielle sur le ton oratoire (cf. les répétitions, v. 56 sq., « nunc omnis... nunc omnis... nunc... nunc... »; v. 59, « alternis... alterna »). Les jolis vers sur l'activité de la végétation, sur la beauté de la saison, ne sont pas un simple hors-d'œuvre. Le cadre dépeint convient à merveille aux développements brillants qui vont suivre et Virgile indique son intention, v. 56, par le mot « Et = et au surplus ». Déjà j'ai signalé dans la IIe Égl. le contraste romantique établi par Virgile entre la nature et le personnage. Ici c'est un accord que Virgile indique entre les choses extérieures et les sentiments des hommes. W. H. Kolster [1] remarque qu'à partir de l'allocution de Palæmon, l'Églogue prend une autre tournure; l'hostilité agressive des deux concurrents fait place aux libres inventions idéales du chant amébée.

Palæmon règle les tours de parole et donne le premier à Damœtas; Virgile ne nous dit pas si c'est parce qu'il est informé que la provocation venait de Damœtas ou s'il agit en vertu de son pouvoir présidentiel. Il semble, du reste, au v. 52, que Damœtas soit disposé à céder l'initiative à son concurrent. Au v. 59, Palæmon indique la forme du débat qui sera un chant amébée.

Avant d'examiner les lois du chant amébée telles que les a conçues Virgile, notons que les sujets traités par les deux interlocuteurs n'ont pas, en général, de rapport avec eux-mêmes, alors même qu'ils parlent à la première personne. C'est bien pour leur propre compte qu'ils invoquent aux v. 60 sq. la protection des dieux, et, dans les v. 84 sq., c'est Virgile qui, sous le couvert d'une allégorie incomplète, parle par leur propre bouche; mais on ne voit pas se perpétuer dans leur poésie cette différence de caractère si sensible dans l'altercation réelle du début, et les observations suivantes montrent que les faits dont ils parlent n'ont

1. P. 43 : « Sehr hübsch leitet Palämon, der angerufene Schiedsrichter, den Wettkampf in die rechte Bahn. Die Leidenschaftlichkeit verschwindet vor seiner Hinweisung auf die Schönheit, in welche die Natur ringsum alles gehüllt habe, und auf die Behaglichkeit, welche man hier, im Grase gelagert, geniesse. So heisst er die beiden Wettkämpfer brechen mit Feindschaft und Bitterkeit und wetteifern in der Schonheit der Form. »

pas de rapport avec leur vie réelle. Damœtas ne cite pas moins de trois personnes qu'il est censé poursuivre simultanément de son amour : Galatée, v. 64 sq., Phyllis, v. 76 sq., Amaryllis, v. 80. Menalcas de son côté vante Amyntas, v. 66; mais en réalité il est amoureux de Neæra, v. 3 sq. Damœtas, au v. 96, parle de chèvres conduites par Tityre : en réalité il est peut-être lui-même un mercenaire, et ce sont des brebis qu'il mène paître. Au v. 103 Menalcas parle de ses agneaux : or c'est un chevrier. Ce sont donc là des inventions poétiques et non les confidences des personnages : le chant amébée conserve un caractère idéal.

Le rôle du premier interlocuteur et celui du second sont très différents [1]. Le débutant inaugure la forme, qui subsiste pendant toute la durée de l'épreuve, et il choisit les sujets. Le terrain sur lequel il se meut n'est pas très étendu : ce sont en général des sujets galants ou des sujets rustiques. Mais il jouit d'une indépendance entière. Tantôt il tire plusieurs couplets de la même matière, tantôt il change brusquement pour dérouter son adversaire. Damœtas commence par une invocation — qui était de règle au début —, v. 60 sq. Suivent trois distiques amoureux se rapportant à Galatée, v. 64 sq., 68 sq., 72 sq., deux autres qui se rapportent l'un à Phyllis, v. 76 sq., l'autre à Amaryllis, v. 80 sq., où se mêlent les images rustiques et la galanterie. Cette veine épuisée, Damœtas passe à des allusions contemporaines, v. 84 sq., 88 sq., ce qui est une innovation de Virgile, puis à des couplets rustiques assez différents les uns des autres, v. 92 sq., 96 sq., 100 sq.; enfin il propose une énigme; tout cela non seulement sans transition, mais sans suite logique, et ces soubresauts de la pensée sont voulus; le développement n'est assujetti à aucune règle, pour que le second interlocuteur soit toujours surpris, ne sachant pas si on va le maintenir sur un sujet déjà abordé ou l'entraîner vers un autre.

1. Servius, ad III, 28 : « Amoebaeum... est, quotiens qui canunt et aequali numero uersuum utuntur et ita se habet ipsa responsio ut aut maius aut contrarium aliquid dicant... ». Ad III, 59 : « In amoebaeo... carmine difficilior pars respondentis est, qui non pro suo arbitrio aliquid dicit, sed aut maiorem aut contrariam format responsionem ». Cf. G. A. Gebauer, *De poetarum graecorum....*, p. 176 sq. et W. H. Kolster, dans son édition, p. 24.

Le rôle du répondant consiste à suivre pas à pas le débutant; autant celui-ci est libre de donner carrière à sa fantaisie, autant celui-là est dépendant et enchaîné. Le mérite du premier interlocuteur consistait dans l'imprévu et le bonheur des inventions, celui du second dans la souplesse avec laquelle il se conformait au thème donné. Il semble que sa tâche fût la plus difficile; nous allons voir par le détail comment il la remplit dans Virgile et s'il n'a qu'une seule manière de concevoir sa réponse ou plusieurs.

I, v. 60-61. Damœtas invoque Jupiter dont il célèbre la puissance en se vantant de sa protection [1]. I *bis*, v. 62-63, Menalcas répond en se vantant à son tour de la protection de Phœbus [2], pour lequel il affirme sa dévotion.

Le principe de la réponse est l'analogie. Damœtas avait rendu la tâche difficile en citant le plus puissant des dieux. Menalcas pare le coup en s'adressant au protecteur spécial de la poésie.

Au point de vue grammatical, à la répétition « Ab Ioue », « Iouis » correspond la répétition « Phoebus », « Phoebo »; la répétition du pronom emphatique « ille », « illi », n'a pas d'équivalent. Il y a quelque ressemblance de structure entre le v. 60 et le v. 62, aucune entre 61 et 63.

Au point de vue littéraire le couplet de Damœtas a plus de majesté, celui de Menalcas plus de grâce.

II, v. 64-65. Damœtas décrit les agaceries de Galatée [3]; II *bis*, v. 66-67, Menalcas la bonne volonté d'Amyntas [4].

Le principe de la réponse est le contraste, marqué par « At », v. 66, avec enchérissement sur l'idée [5]. Amyntas est opposé à Galatée; « sese offert » à « fugit ». Évidemment

1. A propos de « illi mea carmina curae », cf. II, 33 : « Pan curat ouis »

2. « Et me Phoebus amat » s'explique par une brachylogie. « moi aussi j'ai un protecteur : c'est Phœbus qui m'aime ».

3. « Ad salices », v. 67, semble indiquer les prairies du Mincio.

4. V. 67, par « Delia » j'entends Diane, comme au v. 29 de l'Égl. VII Il ne semble pas que Menalcas puisse partager son affection entre Amyntas et une certaine Delia. Dans l'Égl. X, v. 37, il est question d'obtenir les bonnes grâces soit de Phyllis, soit d'Amyntas, mais non pas simultanément. Il semble qu'il en soit de même, *Égl.* II, 14 sq., pour Amaryllis et Menalcas. Le sens du mot Delia embarrassait déjà les commentateurs anciens. *Schol. Bern.*, ad III, 67, « *Delia*, nomen amicae.. Delia allegorice Diana de Delo insula ».

5. Servius, ad III, 66 : « Iste plus dicit lege amoebaei carminis ».

Menalcas est plus heureux en amour que Damœtas, bien que celui-ci ne soit pas à plaindre; « mihi » du v. 66 correspond à « me » du v. 64.

Le couplet de Damœtas, plein d'une grâce légère, est bien supérieur à celui de Menalcas, qui est lourd et assez prosaïque.

III, v. 68-69. Damœtas parle des cadeaux destinés à Galatée; III *bis*, v. 70-71, Menalcas de ceux d'Amyntas.

Le principe de la réponse, c'est l'analogie, avec enchérissement sur l'idée[1]. Damœtas déclare avec une certaine fierté que ses cadeaux sont acquis, « parta », v. 68, qu'il les a découverts lui-même, « ipse », v. 69[2]. Menalcas réplique avec une apparence de modestie : « Quod potui », v. 70 : c'est tout ce qu'il a pu faire; mais ce qu'il a fait est supérieur. Les cadeaux sont envoyés; il recommencera le lendemain; « misi », v. 71, n'est pas indifférent : il n'est pas réduit à les porter lui-même.

Grammaticalement, « puero », v. 70, correspond à « meae Veneri », v. 68, à la même place du vers.

L'invention de Damœtas a quelque chose de plus délicat, mais des deux côtés les cadeaux paraissent appropriés au sexe des personnes[3]. Littérairement, les deux couplets se valent à peu près.

IV, v. 72-73. Damœtas parle avec enthousiasme des paroles pleines de tendresse de Galatée; elles sont dignes de l'oreille des dieux[4]; IV *bis*, v. 74-75, Menalcas se plaint que la bonne volonté d'Amyntas n'ait que peu d'effet réel.

On a discuté sur le sens de cette réponse. Le principe me paraît être celui d'une raillerie indirecte. Damœtas est

1. Servius, ad III, 71 : « Plus dicit; nam cum ille dixisset se esse missurum, iste se iam misisse confirmat ».

2. Je ne crois pas qu'il faille attacher beaucoup d'importance au mot « aeriae », qui est une épithète pittoresque. Cf. I, 58 : « Nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo ». Forbiger 4, ad III, 69 : « Quo difficultas potiundi muneris indicatur ».

3. Dans l'Égl. II, v. 45 sq., Alexis recevra des fleurs et des fruits; « cana... mala », II, 51, est l'équivalent de « aurea mala », III, 71.

4. C'est l'explication de Servius et il semble qu'il faille s'y tenir; « partem aliquam », v. 73, parce qu'il n'est pas nécessaire que tout soit répété aux dieux, un échantillon suffira.

enthousiaste des belles paroles de Galatée, mais ce ne sont que des paroles. Menalcas lui fait sentir sa naïveté, en déclarant qu'il ne saurait se contenter d'une affection platonique; en ayant l'air de peindre sa situation, il se moque de celle de son rival[1]; au moins, lui, ne s'en contente-t-il pas.

Aux exclamations du premier couplet correspond jusqu'à un certain point l'interrogation du second. — Des deux côtés, la forme grammaticale présente une affectation de vivacité.

V, v. 76-77. Damœtas demande ironiquement à Iollas de lui envoyer Phyllis, pour célébrer joyeusement sa fête; il ne l'invite, lui, que pour un sacrifice strictement religieux[2]. V *bis*, v. 78-79, Menalcas invente la réponse d'Iollas qui enlève tout espoir à Damœtas[3].

Le principe de la réplique est le même que celui du couplet précédent, c'est la raillerie, ici plus directe. Menalcas se moque de la naïveté de son adversaire et lui fait sentir l'inanité de ses prétentions.

« Phyllida », en tête du v. 78, correspond au même mot en tête du v. 76. « Iolla », à la fin du vers 79, correspond au même mot à la fin du v. 76, qui n'en est pas le symétrique. Les deux vers 77 et 79 ont la coupe bucolique. La particularité prosodique du v. 79 n'est pas provoquée par une tentative d'imitation de la part du répondant (pas plus que les particularités du v. 63).

L'invention de Damœtas est imprévue et amusante, la réplique de Menalcas spirituelle et son second vers très gracieux. Ici on lui donnerait volontiers l'avantage.

1. Cf. *ibid.*, v. 10, où il y a une ironie analogue.

2. Servius, ad III, 76 : « ...amicam communem causa natalis dici, in cuius tantum sacrificio licebat uoluptatibus operam dare; nam in aliis sacrificiis erat castitatis obseruatio ».

3. Parmi les nombreuses explications proposées, celle-ci seule me paraît donner un sens satisfaisant. Il y a là une imitation de Théocrite, cf. p. 143; « formose... Iolla » indique bien que Phyllis tient à Iollas. A propos d'une absence momentanée, elle s'est mise à pleurer et elle lui a adressé un adieu tendre et prolongé. Les divergences des commentateurs montrent que le passage n'est pas absolument clair. L'obscurité vient souvent chez Virgile de ce qu'il imite un modèle; il faut que nous ayons le même passage sous les yeux pour bien comprendre sa pensée.

VI, v. 80-81. Damœtas énumère un certain nombre de choses désagréables et funestes aux animaux et à la végétation; VI *bis*, v. 82-83, Menalcas un certain nombre de choses aimables et utiles. Tandis que Damœtas mentionne successivement dans cette pièce Galatée, Phyllis, Amaryllis, Menalcas s'en tient toujours à Amyntas.

Le principe de la réponse, c'est le contraste. Menalcas prend exactement le contre-pied de ce que vient de dire son adversaire.

Ici, au point de vue grammatical, la symétrie est très grande : « Triste », v. 80, « Dulce », v. 82, à la même place; des deux côtés, quatre membres de phrase construits de la même façon, deux par vers, et composés (sauf le 3e dans chaque couplet) du même nombre de mots.

VII, v. 84-85. Damœtas (au nom de Virgile) remercie Pollion de sa sympathie pour son talent. Il demande aux Muses de faire prospérer une génisse, qu'il offrira aux dieux pour son salut [1]. VII *bis*, v. 86-87, Menalcas félicite Pollion de composer lui aussi des poèmes; il demande aux Muses de faire prospérer un taureau, que Pollion leur offrira sans doute lui-même.

Le principe de la réponse, c'est le désir d'enchérir : « facit noua carmina », v. 86, enchérit sur « lectori... uestro », v. 85. Le taureau cornupète du v. 87 enchérit sur la génisse du v. 85. Le premier couplet est un remerciment, le second un témoignage d'admiration.

Au point de vue de la correspondance grammaticale, « Polio » est en tête des v. 84 et 86. « Pascite » est à la même place dans le v. 85 et dans le v. 86 non symétrique.

Le couplet de Menalcas a plus d'emphase et de magnificence que celui de Damœtas.

VIII, v. 88-89. Damœtas souhaite à ceux qui aiment Pollion — et ici le souhait concerne Virgile lui-même — une réussite facile et tous les bonheurs littéraires [2]; VIII *bis*,

1. A. Forbiger [4], *ad h. l.* : « ... quam diis pro Pollionis, lectoris vestri, salute sacrificem ».

2. « Veniat quo te quoque gaudet » me paraît avoir un sens uniquement littéraire. Virgile par flatterie considère Pollion comme un poète « arrivé ». Il désire pour lui le même succès. « Mella fluant, etc. », indique métaphoriquement la réussite complète et sans peine, comme le

v. 90-91, Menalcas, aux partisans de Bavius, un goût assez détestable pour aimer Mævius[1], et l'échec par suite de tentatives impossibles.

Menalcas prend exactement le contre-pied de ce qu'avait dit Damœtas.

Les deux couplets sont construits symétriquement : « Qui », en tête du v. 90, répète « Qui » du v. 88. Aux v. 88 et 90, une proposition relative suivie du subjonctif de l'injonction; à chacun des v. 89 et 91, deux propositions au subjonctif se partageant le vers.

Le couplet de Damœtas est plus gracieux, celui de Menalcas plus énergique. La grâce poétique est souvent le partage de Damœtas dans ce chant. C'est évidemment par là que son talent se distingue de celui de Menalcas

IX, v. 92-93. Damœtas fait une recommandation de prudence à de jeunes garçons qui évidemment ne sont pas là; IX *bis*, 98-99[2], Menalcas une recommandation d'économie rurale à d'autres jeunes garçons.

Le principe du second couplet est l'analogie : des deux côtés il y a un danger à éviter : se faire piquer par un serpent, laisser tarir le lait des brebis; pour cela, des deux parts, il s'agit de quitter la place dangereuse. Je ne sais s'il n'y a pas un contraste voulu entre « Frigidus » du v. 93 et « aestus » du vers 98.

Au point de vue grammatical « o pueri », v. 93, et

v. 91, l'insuccès qui s'attache aux tentatives impossibles et ridicules, comme d'atteler ensemble des renards et de traire des boucs.

1. Je prends « ueniat » et « amet » pour des subjonctifs d'injonction et non pour des potentiels; la pensée est ainsi plus vigoureuse.

2. Dans l'ordre traditionnel, D., v. 96 sq., emprunte une idée à M., v. 94 sq. C'est le seul exemple du fait, que nous ayons dans la IIIe Égl., où c'est D., et non M., qui a l'initiative de l'invention. En outre les « pueri » de la réplique de M., v. 98 sq., font pendant aux « pueri » du couplet de D., v. 92 sq. Il faut donc que les deux couplets se suivent. La faute est du reste facile à expliquer : un copiste a été trompé par la ressemblance des deux débuts : « Cogite oues » (actuellement v. 98) et « Parcite, oues » (actuellement v. 94). Il est passé tout de suite à « Parcite, oues » en sautant quatre vers. Il s'est aperçu de sa faute et a mis le couplet « Cogite oues » à la place que devait occuper celui de « Parcite, oues », en indiquant par un signe la transposition à faire. Fr. Hermes, Bucolica, *ad h. l.*, propose une autre transposition, qui me paraît beaucoup moins naturelle que celle-ci.

« pueri », v. 98, se correspondent quoique n'étant pas dans les vers symétriques.

X, v. 96-97. Damœtas fait une recommandation de prudence à un Tityre imaginaire; X *bis*, v. 94-95, Menalcas une recommandation du même genre à des brebis également imaginaires.

Le principe de la réponse, c'est l'analogie, avec le désir d'enchérir; les chèvres ne sont pas tombées dans la rivière, mais on peut craindre qu'elles n'y tombent. Pour les moutons, l'accident est arrivé, et il faut que le danger ait été grand, puisque le bélier lui-même, le conducteur du troupeau, a failli y périr.

Au point de vue littéraire, les deux couplets se valent.

XI, v. 100-101. Damœtas déplore la maigreur d'un taureau en en indiquant la cause [1]; XI *bis*, v. 102-103, Menalcas la maigreur de ses agneaux en indiquant une autre cause [2]. C'est bien entendu, des deux côtés, une pure invention.

Le principe de la réponse, c'est l'analogie, avec une tentative pour diversifier. Le taureau est remplacé par les moutons, l'amour par le mauvais œil.

Des deux côtés, une proposition indiquant le fait occupe le premier vers, une proposition indiquant la cause le second.

Les deux couplets sont faciles et agréables, sans qu'on puisse dire à qui reste l'avantage.

XII, v. 104-105. Damœtas propose une énigme [3]; XII *bis*,

1. De « pecori pecorisque magistro » rappr., II, 33, « ouis ouiumque magistros ».

2. Le v. 102 me paraît altéré. Qu'on fasse d' « ossibus » un datif ou un ablatif, l'expression est également bizarre, malgré l'imitation de Gratius, *Cyn.*, 290, citée par Forbiger⁴, *ad h. l.*; « neque » ne se comprend que s'il commence une parenthèse. Cf. Donat ad Ter. *Eun.*, II, 2, 38. Je proposerais de lire : « Hisce cutes, neque amor causa est, uix ossibus haerent ». Ce qui empêche la peau de tenir aux os, c'est que l'intermédiaire naturel, la chair, manque. La faute peut s'expliquer ainsi : CV étant tombé devant CE, il est resté HISCETES, dont, par une correction malheureuse, on a fait HISCERTE.

3. L'explication la plus naturelle est encore celle que propose Servius, c.-à-d. l'allusion au dissipateur Caelius. Rob. Ellis, *The riddle in Verg. Ecl. III, 104 sq.*, dans *The journal of Philology*, t. XVII, 1888, p. 143 sq., rapporte l'allusion à la partie de l'Eubée qu'on appelait κοιλὴ Εὔβοια, entre Rhamnonte et Carystô. Cf. Lucain, V, 120, Valère Maxime, I, 8, 10. L'explication ne me paraît pas admissible.

v. 106-7, Menalcas en propose une autre[1] (il ne s'agit pas, d'après les règles du chant amébée, de deviner la première).

Le procédé de la réponse est l'analogie.

Les deux couplets commencent par les mêmes mots : « Dic quibus in terris... »; « et eris mihi magnus Apollo » correspond avec un chiasme à « et Phyllida solus habeto ».

L'énigme de Menalcas est plus banale que celle de Damœtas.

On voit par cette étude de détail quelles sont les lois de la réponse dans le poème amébée, tel que le conçoit Virgile; le répondant recourt tantôt à l'analogie, tantôt au contraste, quelquefois au persiflage. Il a donc une certaine liberté de point de vue. Le désir d'enchérir est très sensible chez lui. Il y a des essais de parallélisme grammatical, mais embryonnaires et qui, sauf dans quelques cas très rares, ne sont pas poussés jusqu'au bout.

La pièce se termine par le jugement de Palæmon et ce jugement est négatif[2]. Quel cas devons-nous faire de sa

1. Le v. 107 « et Phyllida solus habeto » ne signifie pas que jamais Menalcas ait disputé Phyllis à Damœtas, mais que celui-ci sera débarrassé d'Iollas.

2. Les v. 109-110 ont donné lieu à nombre d'explications et de corrections. Parmi les plus récentes, je citerai celles de M. Rothstein dans l'Hermes, t. XXIV, p. 27; de C. Pascal, *Appunti critici* dans la *Rivista di Filologia e d'Istr. classica*, vol. XIX, 1890 (sur la couverture), et de H. T. Karsten, dans la *Mnemosyne*, t. XIX, 1891, p. 575, et t. XX, p. 40. Aucune n'est satisfaisante; je m'étonne qu'on se refuse à admettre l'ancienne conjecture d'Ebert, qui transpose « amores » et « amaros », ce qui est à peine une correction et ce qui donne une phrase parfaitement construite. Le premier terme désigne ceux qui en sont à craindre les amertumes de l'amour et le second ceux qui en éprouvent les douceurs. Cf., v. 80 sq., la situation de Damœtas vis-à-vis d'Amaryllis et, v. 82 sq., celle de Menalcas vis-à-vis d'Amyntas. Lucrèce, V, v. 1133 sq., disait déjà : « medio de fonte leporum Surgit amari aliquid », et distinguait nettement les amants heureux et les amants malheureux; v. 1140 sq., « in amore... secundo... in aduerso... atque inopi ». Il semble que Properce ait eu les vers de Virgile en vue lorsqu'il écrivait, II, 31, 81 sq. : « Non tamen haec ulli uenient ingrata legenti Siue in amore rudis siue peritus erit » en opposant les amoureux novices aux amoureux expérimentés. Je ne crois pas que ce soient là les deux catégories que distingue Virgile : mais l'inexactitude de Properce ne fait pas difficulté, puisque dans ce passage il se trompe sans cesse. Pour obtenir un sens satisfaisant, je lirais : « Non nostrum inter nos tantas componere lites (Et uitula tu dignus et hic), <s>et quisquis amaros Aut metuet, dulcis aut experietur amores », c.-à-d. : « je ne saurais vous départager (je

décision? Le chant amébée, tel que nous le présente Virgile, n'est qu'une imitation littéraire des concours d'improvisation poétique entre pâtres véritables. Dans la réalité, lorsque chacun improvisait, il était facile de se rendre compte du mérite musical et poétique des concurrents. Dans l'imitation littéraire, un élément d'appréciation, l'élément musical, a disparu. En outre, c'est le poète qui fait les deux parties; il a tout le temps nécessaire pour préparer l'attaque et pour y subordonner la réplique; tous les couplets étant de la même main, il n'est pas vraisemblable qu'on y saisisse de grandes différences de manière et une inégalité persistante, à moins que l'auteur ne se soit amusé de parti pris à fabriquer des vers faibles et à les mettre continuellement dans la bouche du même interlocuteur. C'est là un rôle qu'il ne devait pas jouer et par suite ce n'est que grâce aux hasards chanceux de l'inspiration que tel couplet se trouve supérieur à tel autre. Il n'est pas impossible cependant que l'auteur ne cherche à donner au talent des deux interlocuteurs un caractère différent. Ici, à plusieurs reprises, Damœtas trouve des accents d'une poésie gracieuse et originale à laquelle n'atteint pas Menalcas. Je lui donnerais donc l'avantage. Mais un pareil jugement a quelque chose de factice, puisqu'il ne tombe pas sur deux poètes réellement distincts, et c'est peut-être pour cela que Virgile a suspendu le jugement de Palæmon.

A la fin de la pièce, comme dans la IIe Égl., nous trouvons la mention d'une de ces petites opérations rustiques qu'il observait à Andes, et par lesquelles il aimait à donner de la réalité à sa conclusion.

Les emprunts faits par Virgile à Théocrite dans cette pièce sont très considérables. Il procède à peu près comme pour l'Égl. II; car, ici aussi, il se sert de deux originaux, l'un principal, l'autre secondaire, de l'Id. V et de l'Id. IV. Il intercale, en outre, un certain nombre d'emprunts faits à d'autres Idylles.

vous trouve égaux); cela regarde ceux qui sont amoureux (heureux ou craintifs et rebutés), et qui, par conséquent, sont plus à même de juger vos poésies galantes ». Il y a une ellipse : non nostrum (est) sed (illius) quisquis (est qui) aut... etc. Le futur a un sens voisin du potentiel.

Dans la Ve Id., le chevrier Komatas, esclave d'Eumaridas de Sybaris, et le berger Lakon, esclave de Sibyrtas de Thurium, se rencontrent sur les bords du Crathis, s'accusent réciproquement de vol et protestent de leur innocence sans parvenir à se convaincre l'un l'autre. Lakon provoque Komatas à un chant amébée; ils se disputent sur l'enjeu, sur l'endroit où ils s'installeront, trouvent moyen de s'injurier encore. Puis, d'un commun accord, ils appellent, pour servir de juge, le bûcheron Morson qui travaille dans le voisinage. Ils entament alors un chant amébée composé de distiques comme celui de Virgile. A un certain moment, Morson impose silence au berger et proclame Komatas vainqueur. Celui-ci exprime sa joie. On voit par cette courte analyse que Virgile a reproduit les grands traits de l'Id. V; il y a pourtant entre les deux pièces des différences profondes.

Dans l'Id. IV, où la scène se passe près de Krotone, Battos, qui paraît être un chevrier, mais qui est une manière de bel esprit, rencontre Korydon, qui fait paître un troupeau de vaches appartenant à Ægon. Celui-ci s'est laissé entraîner à Pise par Milon pour y disputer le prix de la lutte. Battos plaisante Korydon sur le mauvais état de son troupeau et celui-ci, qui est un lourdaud bon enfant, répond obligeamment sans paraître comprendre l'ironie. Le nom d'Amaryllis étant venu dans la conversation, Battos la pleure et Korydon essaie de le consoler. Puis, en regardant une génisse qui s'émancipe, Battos s'enfonce dans le pied une épine, que Korydon lui retire, en lui recommandant de ne venir à la montagne qu'avec de bons souliers. Sur les instances de Battos, il lui donne quelques détails sur les mœurs déplorables de son vieux maître, et le dialogue se termine ainsi. C'est une simple conversation entre deux personnages, sans le moindre chant; de même, dans la Ire Égl., mais avec un sujet bien différent, Virgile nous montre Tityre et Mélibée causant de leurs affaires.

Si Virgile a imité à la fois ces deux Idylles, ce ne peut être que par suite d'une préoccupation dont j'ai déjà parlé, celle de fondre dans un seul ensemble deux pièces qui se rapprochent par le sujet. Pourtant, entre les deux pièces il y a ici quelque différence; les personnages de

la Ve Id. échangent de violentes injures; dans la IVe, ce sont plutôt des plaisanteries et des quolibets que Battos adresse à Korydon et celui-ci ne répond point.

La IVe Id. commence ainsi, v. 1 : « B. Εἰπέ μοι, ὦ Κορύδων, τίνος αἱ βόες; ἦ ῥα Φιλώνδα; — K. Οὐκ ἀλλ' Αἴγωνος· βόσκειν δέ μοι αὐτὰς ἔδωκεν. » La traduction de Virgile est une des plus exactes qu'il ait faites [1]. Il s'est pourtant permis des libertés caractéristiques. S'il a changé le nom de Korydon, c'est que, quand il imite une Idylle, il ne prend pas les noms des personnages principaux, sans doute pour varier. Des noms des deux personnages secondaires il a changé l'un et conservé l'autre, ce qui prouve qu'il n'a pas de règle fixe sur ce point. Il y a, en outre, une modification qui concerne les réalités matérielles; aux vaches il a substitué les brebis, dont il parle plus souvent [2]. Enfin, c'est pour avoir un vers plus élégant, qu'il a répété le mot Ægon; mais il a conservé avec soin la structure métrique : au premier vers la coupe bucolique, au second la césure penthémimère avec ponctuation forte. Une traduction comme celle-ci d'un passage, qui, en somme, n'a pas de mérite spécial, ne peut avoir qu'un but : Virgile voulait s'assouplir la main et s'exercer en faisant passer en latin une phrase de Théocrite. Après cette imitation du début, Virgile n'a pas abandonné immédiatement la IVe Id.; il a été chercher le commencement de son troisième vers au v. 13 : « Δειλαῖαι δ' αὗται, τὸν βουκόλον ὡς κακὸν εὗρον », qu'il a rendu plus pathétique par l'exclamation « o » et par l'addition de « semper ». Puis, pour le v. 5, il est revenu au v. 3 de Théocrite : « Ἦ πά ψε κρύδδαν τὰ ποθέσπερα πάσας ἀμέλγεις; » mais, dans Théocrite, ce n'est qu'une question maligne de ce gamin de Battos, qui veut faire enrager Korydon. Dans Virgile, le reproche est devenu sérieux et il a été exagéré au delà de toutes les possibilités rustiques. Quant aux raisons de l'absence d'Ægon, Virgile en donne une assez banale, une aventure amoureuse, dans le genre de celle du chevrier de la IIIe Id. Dans Théocrite, toute l'histoire d'Ægon, qui s'en va avec Milon pratiquer l'athlétisme dans

1. Gebauer, *De poetarum graecorum....*, p. 43, p. 186.
2. Cf. p. 440 sq.

le Péloponèse, est originale et piquante; Virgile l'a négligée comme trop particulière et trop grecque. On remarquera, du reste, que le début de la IVe Id. n'est pas indifférent; il a sa répercussion sur tout le reste de la pièce qui ne saurait commencer autrement; la question de Battos amène le récit de l'aventure d'Ægon; chez Virgile, il n'est plus question d'Ægon ensuite. Son début n'est donc qu'une imitation de styliste; il l'a placée en tête de sa IIIe Égl., sans s'inquiéter si elle était bien d'accord avec la suite et simplement pour montrer qu'il pouvait rivaliser avec Théocrite.

La scène des injures, dans la Ve Id., est très simple : les pâtres s'accusent de s'être volé réciproquement une peau de chèvre et une syrinx, tous deux jurent que ce n'est pas vrai et Lakon provoque brusquement Komatas à un concours de chant. Virgile, au contraire, a composé cette scène avec beaucoup d'art; il a accumulé les reproches que se renvoient les deux adversaires avec une ironie méchante et de haut goût; il a souligné la différence d'âge et de caractère. Tout cela lui appartient en propre; mais les faits eux-mêmes sont en partie empruntés à Théocrite; Virgile cherche donc l'originalité de la forme, mais non de la matière.

Le v. 7, qui est une transition, est de son invention [1]. Malgré cela, l'aventure scabreuse de Menalcas vient d'une façon assez inattendue; c'est qu'ici nous quittons l'imitation de la IVe Id. pour passer à celle de la Ve. Virgile s'est inspiré des v. 41-42, comme le prouve la présence du troupeau pendant l'événement. Gebauer [2] croit qu'il a eu également sous les yeux les v. 118-119, à cause du mot « ἴσαμι : nouimus ». Ce qui est certain, c'est que les personnages de Théocrite s'étendent complaisamment là-dessus et y reviennent jusqu'à trois fois. Virgile n'en parle qu'une fois. Pour l'ellipse du verbe, il trouvait un passage analogue dans Théocrite, Id. I, 105; il a rendu plus réservée l'attitude des boucs [3] et localisé la chose d'une façon plus piquante.

1. Gebauer, *Op. laud.*, p. 189.
2. *Op. laud.*, p. 190.
3. Gebauer, *Op. laud.*, p. 190, rapproche de « transuersa tuentibus hircis », le v. 13 de la pièce XX, « καὶ ὄμμασι λοξὰ βλέποισα » ; mais

Le mauvais tour joué à Micon, v. 10-11, lui appartient; il a pourtant été chercher ce nom dans le chant amébée de la Ve Id., v. 112, où il s'agit de tout autre chose. La mention des vignes se trouve dans le voisinage, au v. 109, mais dans des circonstances toutes différentes.

L'histoire de l'arc et des flèches de Daphnis est également de l'invention de Virgile; mais la jalousie à propos d'un cadeau se trouve dans la première partie de l'Id. V; il s'agit d'une peau de chèvre donnée par Krokylos à Komatas et que Lakon lui a volée par jalousie, v. 12 sq. : « τὺ δ' ὦ κακὲ καὶ τόκ' ἐτάκευ Βασκαίνων, καὶ νῦν με τὰ λοίσθια γυμνὸν ἔθηκας. » Dans Virgile, Menalcas est plus méchant, mais ce n'est pas un simple filou. De « ὦ κακέ », Gebauer [1] a rapproché avec raison « peruerse », v. 14. Une histoire de jalousie à propos d'un cadeau est déjà mentionnée dans l'Égl. II [2].

L'exclamation du v. 16 et l'épisode du vol du bouc de Damon est de Virgile; mais il y avait deux accusations de vol au début de l'Id. V, c'est donc là qu'il a pris l'idée en changeant les détails. En outre, il a ennobli la chose; il ne s'agit plus, en effet, d'un vol proprement dit, mais de la prise de possession d'un objet légitimement gagné [3]. C'est là ce qui a fourni à Virgile une transition dont il devait être fier; car, chez lui, on passe insensiblement et par une voie naturelle de l'échange des injures à la provocation au chant. Dans Théocrite, qui peint des hommes plus prime-sautiers et qui s'inquiète moins de la régularité du développement, la provocation arrive sans préparation aucune; ce n'est pas que les v. 25-27 ne soient imités de Théocrite. A l'accusation du vol de la syrinx, Komatas répond, v. 5 sq. : « Τὰν ποίαν σύριγγα; τὺ γάρ ποκα δῶλε Σιβύρτα Ἐκτάσα σύριγγα; τί δ'οὐκέτι σὺν Κορύδωνι Ἀρκεῖ τοι καλάμας αὐλὸν ποππύσδεν ἔχοντι; »; c'est là que Virgile a pris son idée et l'opposition entre la « fistula » et la « stipula ». Mais,

dans [Théocrite], le regard de travers exprime le mépris, dans Virgile la concupiscence; il n'y a donc pas de rapport.

1. *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 3.

2. V. 39 : « Dixit Damoetas, inuidit stultus Amyntas ».

3. Gebauer, *De poetarum graecorum....*, p. 193, rapproche avec raison « pessime », v. 17, de « κάκιστε », Id. V, 75.

indépendamment des modifications imposées par le sens, il s'est appliqué à faire une imitation ornée. Il a ajouté à la mention de la syrinx l'épithète : « cera Iuncta », qui est élégante ; il a localisé la scène « in triuiis », ce qui est méprisant. Enfin, ne trouvant sans doute rien en latin qui rendît le mot « ποππύσδεν », il l'a développé en un vers entier, où tous les mots sont soigneusement choisis — jusqu'à l'effet de cacophonie sifflante : « Stridenti... stipula », — pour ridiculiser l'adversaire.

La dispute sur l'enjeu montre assez bien la complication du procédé de Virgile. Ici il a abandonné l'Id. V en lui prenant simplement l'idée. Cela est tout à fait caractéristique. Puisque l'Id. V contenait cette dispute et que Virgile voulait la reproduire, il semble qu'il aurait dû en prendre aussi le détail. Or il ne l'a pas fait. Lakon, dans l'Id. V, provoque Komatas en lui demandant d'engager un chevreau, « ἔριφον », v. 21. Komatas y consent à la condition que Lakon exposera un agneau bien nourri, « τὸν εὔβοτον ἀμνόν », v. 24 (τόν indique un agneau particulier qu'il a en vue). Lakon se récrie sur l'inégalité des enjeux et Komatas se décide à risquer un bouc, « ὁ τράγος οὗτος », v. 30. Rien de pareil dans Virgile. Il ne semble même pas que « uis....? » du v. 28 vienne de « αἶκα λῇς » de l'Id. V, 21, puisque dans la VIIIe Id. nous lisons, v. 6 : « λῇς μοι ἀεῖσαι ; » [1]. Or Virgile a eu cette Idylle sous les yeux. Menalkas y provoque Daphnis d'une façon courtoise et, après avoir parlé de déposer l'enjeu, « καταθεῖναι ἄεθλον », v. 11 (cf. Virg. « depono » v. 31, « ponam », v. 36), il ajoute, v. 13 : « Μ. Καὶ τίνα θησεύμεσθ' ὅτις ἀμῖν ἄρκιος εἴη ; Δ. Μόσχον ἐγὼ θησῶ· τὸ δὲ θὲς ἰσοματόρα ἀμνόν. Μ. Οὐ θησῶ ποκα ἀμνόν, ἐπεὶ χαλεπὸς ὁ πατήρ μευ Χά μάτηρ, τὰ δὲ μᾶλα ποθ' ἕσπερα πάντ' ἀριθμεῦντι. Δ. Ἀλλὰ τί μὰν θησεῖς ; τί δὲ τὸ πλέον ἕξει ὁ νικῶν ; Μ. Σύριγγ' ἂν ἐπόησα καλὰν ἔχω ἐννεάφωνον, Λευκὸν κηρὸν ἔχοισαν, ἴσον κάτω, ἴσον ἄνωθεν· Ταύταν κατθείην, τὰ δὲ τῶ πατρὸς οὐ καταθησῶ. Δ. Ἦ μάν τοι κἠγὼ σύριγγ' ἔχω ἐννεάφωνον Λευκὸν κηρὸν ἔχοισαν, ἴσον κάτω, ἴσον ἄνωθεν. » Si Virgile a eu recours à ce passage, c'est évidemment parce qu'il voulait varier. Il lui a pris l'idée d'opposer à un animal un objet fabriqué ; l'embarras du Menalcas de Virgile, qui n'est pas le maître de disposer de son troupeau,

1. Cf. Gebauer, *Op. laud.*, p. 195.

provient de la situation du Menalkas de Théocrite; mais dans Théocrite l'aveu n'a rien d'humiliant : Daphnis et Menalkas sont deux jeunes garçons qui sont fort bons camarades. Le Menalcas de Virgile est obligé de confesser sa dépendance à Damœtas qu'il vient d'insulter. Virgile a, du reste, selon son habitude, retravaillé ce passage pour l'orner davantage. A la mère il a substitué une « iniusta nouerca », ce qui rend la chose plus pénible. On se rappelle tous les méfaits de la « nouerca » à Rome, au premier siècle de l'ère chrétienne. En revanche il a débarrassé le père de l'épithète de « χαλεπός ». Dans Théocrite le père et la mère comptent simplement le troupeau le soir; dans Virgile ils le comptent deux fois par jour et l'un d'eux compte encore à part les chevreaux; il y a là une de ces exagérations, par lesquelles Virgile croit rendre les choses plus dramatiques et qui nous laissent froids, parce qu'on sent trop le but de l'auteur. La complaisance avec laquelle Menalcas dans Virgile décrit ses coupes est imitée de celle avec laquelle dans Théocrite il parle de sa syrinx; ici Virgile développe. La façon dont Daphnis, v. 21, annonce qu'il a lui aussi une belle syrinx en reprenant les expressions de Menalkas, v. 18, a inspiré le début du couplet, où Damœtas rappelle, v. 44 sq., qu'il a lui aussi deux coupes d'Alcimédon comme celles que Menalcas vient de se vanter de posséder au v. 36 sq.

Ceci ne nous explique pas encore d'où viennent les enjeux de Virgile, et, en effet, il ne s'en est pas tenu aux Id. V et VIII; il en a encore consulté une autre, la première. Nous avons vu que l'offre de la « uitula », v. 29, par Damœtas ne s'expliquait pas très bien. Peut-être la « uitula » est-elle apparentée tout simplement au « μόσχος » du v. 14 de la VIIIe Id.[1]. Quant à ses qualités, qui ne nous ont pas paru tout à fait conformes aux réalités rustiques, elle les tient d'ailleurs; dans la première Id. un chevrier anonyme, pour obtenir de Thyrsis qu'il lui chante « les douleurs de Daphnis », lui fait la proposition suivante, v. 25 sq. : « Αἶγα

1. En imitant le début de la IVe Id. au commencement de l'Égl. III. Virgile a substitué un troupeau de moutons au troupeau de vaches. On ne peut guère admettre qu'il a oublié le fait au v. 29. Damœtas ne pourrait du reste dans aucun cas engager une génisse appartenant à Ægon.

δὲ τοι δωσῶ διδυματόκον ἐς τρὶς ἀμέλξαι, Ἃ δύ' ἔχοισ' ἐρίφως ποταμέλγεται ἐς δύο πέλλας ». Or le fait d'avoir deux petits est plus fréquent chez une chèvre que chez une vache. Virgile ne s'en est pas soucié ; il a du reste modifié le détail, puisque, dans Théocrite, si la chèvre remplit deux jattes on la trait trois fois et il a copié la répétition élégante « δύ'.. δύο », « bis... binos ». Peu lui importait que dans la première Id. la situation fût toute différente de celle de la IIIe Égl.

Pour la substitution à la syrinx d'un autre objet fabriqué, il est revenu à la Ve Id., où Komatas dit dans le chant amébée, v. 104 sq., « Ἔστι δέ μοι γαυλὸς κυπαρίσσινος, ἔστι δὲ κρατήρ, Ἔργον Πραξιτέλευς · τᾷ παιδὶ δὲ ταῦτα φυλάσσω. » Ce qui souligne l'imitation, c'est le rapprochement des mots « ἔργον Πραξιτέλευς » et « diuini opus Alcimedondis ». L'adjonction de l'épithète s'explique par un motif de rhétorique — Menalcas se vante — et le changement du nom de l'artiste par le désir de varier. Mais Virgile ne s'en est pas encore tenu là. Au « γαυλός » il a substitué des « pocula » et il l'a fait pour avoir l'occasion d'imiter la description du « σκύφος », que le chevrier anonyme de la première Idylle promet à Thyrsis en outre de la chèvre aux deux petits. Ce qui rend le rapport évident c'est le vers 59 sq. par lequel le chevrier termine pour rendre son cadeau plus attrayant : « Οὐδέ τί πω ποτὶ χεῖλος ἐμὸν θίγεν, ἀλλ' ἔτι κεῖται Ἄγραντον ». Ce vers, Virgile l'a traduit presque littéralement, et, comme il avait, à l'imitation de l'Id. VIII, mis une répétition de mots au début du couplet de Damœtas, il s'est servi de ce vers pour en mettre une autre à la fin ; il a ainsi complété l'ironie blessante qu'il a imprimée à la réplique de Damœtas. Quant à la description du σκύφος, il l'a forcément abrégée, puisque c'est un épisode étranger qu'il introduisait dans le contexte de l'Id. V. Cette description n'est pas parfaitement claire dans Théocrite et l'on se demande comment la panse d'une coupe à deux anses pouvait recevoir trois tableaux. Le plus simple c'est d'admettre qu'il y a d'un côté la femme et ses deux amoureux, soit trois personnages, de l'autre les deux scènes de l'enfant et du vieillard, qui, n'étant chacune qu'à un personnage, font pendant à la première. En haut, le long du bord, s'enroule une guirlande de lierre saupoudré de fleurs d'immortelle,

v. 29 sq.[1]; ailleurs, — Théocrite ne nous dit pas où, mais il semble que ce soit à la partie inférieure de la coupe, — court une autre guirlande, qui est d'acanthe, v. 55 : « Πανταᾷ δ'ἀμφὶ δέπας περιπέπταται ὑγρὸς ἄκανθος ». Voyons maintenant l'usage que Virgile a fait de cette description. Au lieu d'une seule coupe il en a imaginé deux paires, c'est-à-dire quatre, et ce qui est curieux c'est qu'il a pensé que la description de Théocrite suffisait pour toutes. En réalité il n'y en a que deux à dépeindre, puisqu'elles se ressemblent deux à deux. Aux premières il a donné la guirlande de lierre, mais à l'hélichryse, qui s'enlace autour et qui n'était peut-être pas une plante des environs de Mantoue, il a substitué la vigne; la guirlande d'acanthe lui a servi pour la seconde paire. Cette guirlande entoure les anses; il en est donc sans doute de même pour la guirlande de lierre; c'est là une nouveauté. Quant aux tableaux, Virgile ne pouvait imiter la femme et ses deux amoureux, le vieux pêcheur, l'enfant gardien du champ de vigne, qui sont des sujets grecs et qui eussent demandé un certain développement. Il les a donc remplacés d'une part par les deux astronomes, de l'autre par Orphée charmant les forêts; cette dernière représentation est banale, la première est prétentieuse et froide, bien que Virgile se soit appliqué à mettre ses savants en relation avec l'agriculture. Quant à la distribution des deux guirlandes entre deux coupes différentes elle témoigne d'une véritable pauvreté d'invention.

La contestation sur l'enjeu est un des passages qui nous montrent le mieux un des procédés de l'imitation virgilienne, la réunion dans un ensemble unique de différents traits analogues qui se trouvent dans Théocrite, mais qui y sont dispersés çà et là. Virgile les rassemble comme en un faisceau, en modifiant du reste à sa fantaisie chacun des traits isolés.

1. V. 29 sq. : « Τῷ περὶ μὲν χείλη μαρύεται ὑψόθε κισσός, Κισσὸς ἑλιχρύσῳ κεκονιμένος (Ahrens, après Hecker, κεκομημένος)· ἃ δὲ κατ' αὐτόν Καρπῷ ἕλιξ εἰλεῖται ἀγαλλομένα κροκόεντι ». « Ἕλιξ » me paraît désigner l' « ἑλίχρυσος » (immortelle), et « καρπῷ κροκόεντι » les fleurs de l'immortelle. J'entends donc ainsi : autour du bord s'enroule du lierre; des branches d'immortelle aux fleurs de safran entourent cette guirlande; ce sont ces fleurs qui se détachent çà et là sur le vert du feuillage du lierre, comme s'il était parsemé d'une poudre d'or.

Il a beaucoup développé la dispute sur l'enjeu, qui est courte dans la Ve Id. En revanche il supprime la discussion sur le lieu de la lutte en empruntant seulement, v. 51, la menace de Lakon à laquelle il donne une autre forme : « ὧδ' ἔρπε, καὶ ὕστατα βουκολιαξῇ », v. 44. Gebauer[1] a fait remarquer qu'entre les deux passages « quin age siquid habes », Égl. III, v. 52, et : « Εἶα λέγ', εἴ τι λέγεις », Id. V, 78, il n'y avait qu'une ressemblance de forme; le sens est différent.

Dans l'Id. V, les deux adversaires conviennent d'appeler le berger Morson qui travaille dans le voisinage. Dans l'Id. VIII, les deux concurrents appellent également un chevrier qui garde son troupeau. Dans l'Égl. III, Palæmon arrive de lui-même; « qui uenit .. », v. 50, semble rappeler « αἴθ' ἔνθοι... », Id. V, 62, et « audiat », *ibid.*, « ἐπακοῦσαι », Id. VIII, 28. Le bûcheron Morson est de beaucoup plus petite condition que le propriétaire Palæmon. Il n'installe pas les deux concurrents; il ne leur dit rien du tout et quand, à la fin, il a assigné l'agneau à Komatas, il lui recommande de lui envoyer un bon morceau de viande, lorsqu'il le sacrifiera aux nymphes. Palæmon est plus digne et l'on saisit bien ici chez Virgile le parti pris d'ennoblir. On le saisit également lorsque Damœtas atteste l'importance du débat et demande au juge une attention soutenue, v. 54. Les recommandations d'impartialité, le bavardage de Komatas, qui impatiente Lakon, les appellations familières : « ὦ φίλε... Μόρσων », v. 68, cf. v. 70, donnent à cette partie du dialogue de Théocrite beaucoup de naturel et d'abandon. Virgile s'applique à être plus sobre et plus grave et laisse tout cela de côté.

En revanche il a imaginé l'allocution par laquelle Palæmon ouvre la séance; il est possible que le point de départ de la description de la nature se trouve chez Bion, XVII (VI) Ahrens, v. 17 : « Εἴαρι πάντα κύει, πάντ' εἴαρος ἁδέα βλαστεῖ », bien que le moment de l'année auquel fait allusion Virgile ne soit pas tout à fait le même. Ce

1. *De poetarum graecorum...*, p. 207 : « Verba Theocriti... dicta sunt in hunc sensum : eja dic, si omnino quid dicturus es » (Lakon est fatigué du bavardage de Komatas et le rappelle au fait). « Contra hemistichium Vergilii hanc habet sententiam : age, incipe, si quam habes dicendi materiam » (Damœtas feint d'avoir des doutes sur la capacité de Menalcas).

qui lui appartient, c'est l'idée de placer au milieu des splendeurs de la nature riante les belles inventions du chant amébée. Il y a quelque chose d'analogue dans la VIIe Id. de Théocrite, où l'abondance confortable de l'été correspond à l'humeur joyeuse des personnages et l'excite [1]. La façon dont Palæmon assigne les rôles, v. 51, est empruntée presque textuellement à l'Id. IX, 1 sq. : « Βουκολιάζεο Δάφνι, τὺ δ' ᾠδᾶς ἄρχεο πρᾶτος, Ὠδᾶς ἄρχεο Δάφνι, συναψάσθω δὲ Μενάλκας », sauf la mollesse du style. « Alternis », v. 59, correspond à « δι' ἀμοιβαίων » de l'Id. VIII, 61, et quant au mot « dicetis » que Virgile emploie volontiers [2], Gebauer [3] rapproche Théocrite, V, 78 et XVII, 3.

Avant d'aborder l'examen du chant amébée, voyons si les lois appliquées par Théocrite sont exactement les mêmes que chez Virgile et si celui-ci ne les a pas modifiées. Dans l'Égl. III le chant amébée a un caractère idéal : les deux concurrents paraissent oublier la querelle du début et leur rivalité devient purement poétique. Il n'en est pas ainsi chez Théocrite et, après s'être disputés à propos de tout, sauf le choix du juge, les interlocuteurs conservent tout le long du chant amébée la même acrimonie. C'est comme homme autant que comme poète que Komatas cherche à écraser Lakon de sa supériorité et à chaque instant l'animosité des deux concurrents éclate. Le chant de Théocrite est donc bien plus personnel que celui de Virgile : v. 80-87, Komatas, qui est en réalité un chevrier, parle de ses chèvres et Lakon, qui est un berger, de ses moutons; v. 88-99, ils parlent de leurs amours, dont ils discutent le mérite réciproque et il ne semble pas que tout cela soit en l'air; les cadeaux ont un caractère de réalité; v. 100-103, Komatas interpelle ses chèvres, Lakon ses moutons, qui sont certainement là et qui ne se tiennent pas suffisamment tranquilles pendant que leurs maîtres chantent; v. 104-107, les objets qu'ils parlent de donner sont des choses d'usage

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis*... p. 12, rapproche avec raison de « formosissimus annus », v. 57 « τὸ καλὸν θέρος », Id. VII, 16, cf. XXI, 26, « καλὸν ἔαρ », Bion, XVII (VI) Ahrens, v. 7; p. 9, de « in molli herba », v. 55, « ἐν μαλακᾷ ...ποίᾳ », Id. VI, 45.

2. Cf. ch. XIII, § 12.

3. *De poetarum graecorum*... p. 210.

rustique journalier; v. 108-111, à un couplet qui paraît de fantaisie, Lakon répond en se vantant d'exaspérer le chevrier; v. 112-115, les interlocuteurs se reprochent leurs mauvaises mœurs; v. 116-119, ils mentionnent des aventures qu'ils donnent comme réelles; v. 120-123, ils se vantent de se faire enrager réciproquement; v. 124-127, ce sont des couplets de fantaisie, des souhaits de pays de cocagne, mais avec des noms empruntés à l'Italie du Sud; v. 128-131, ils vantent la bonne nourriture, l'un de ses chèvres, l'autre de ses moutons. Il n'y a que les v. 132-135 qui paraissent en l'air, les personnages nommés ici ne concordant pas avec les précédents [1]. Mais on conçoit que sur ce terrain les bergers puissent broder et s'attribuer des succès imaginaires ou bien ils font ici allusion à deux aventures de galanterie passagère et sans importance; v. 136-137, Komatas injurie personnellement Lakon. Le poème amébée de Théocrite est bien plus vivant que celui de Virgile : on n'y sent pas seulement deux artistes préoccupés de gagner le prix, mais des hommes, qui s'abandonnent tout entiers à l'impression du moment. Théocrite s'est donc tenu bien plus près de ce que devait être le poème amébée dans la réalité, quoiqu'il n'en donne déjà qu'une transcription idéalisée et littéraire.

On ne peut pas dire que l'indépendance du premier interlocuteur soit moindre chez Virgile que chez Théocrite (Virgile va jusqu'à lui mettre dans la bouche des allusions contemporaines); chez Théocrite cette liberté se manifeste avec plus de laisser-aller; mais cela tient à la différence de nature et de talent entre le poète latin et le poète grec et non à des lois différentes du chant amébée. Après l'invocation qui est de règle, v. 80 sq., Komatas célèbre la prospérité de son troupeau et l'amour qu'il inspire, v. 84 sq., ses conquêtes, v. 88 sq.; il déprécie celles de Lakon, v. 92 sq. (il soumet donc à sa critique une réplique du second interlocuteur, ce que ne fait pas Virgile [2]); il annonce un

1. Gebauer, *De poetarum graecorum....*, p. 179 sq., croit qu'au v. 132 Komatas désigne Alkippa comme une maîtresse qu'il a abandonnée et que l'Eumédès du v. 134 est le même personnage que celui appelé plus haut Kratidas, ce qui me paraît artificiel.

2. Cf. p. 123 sq. Même en conservant l'ordre traditionnel des v. 91 sq.

cadeau, v. 96 sq.; il s'interrompt pour rappeler à l'ordre ses chèvres, v. 100 sq. (Virgile a quelque chose de pareil, mais qui ne s'applique pas à la réalité); il annonce un nouveau cadeau, v. 104 sq. (Virgile ne revient pas sur un sujet déjà traité, à cause de ses habitudes de composition régulière); il demande, par une fantaisie inattendue, aux sauterelles d'épargner ses vignes, v. 108 sq.; il fait une allusion aux mœurs dépravées de Lakon, v. 112 sq.; il lui rappelle une aventure mal séante, v. 116 sq.; il fait remarquer à Morson que son interlocuteur enrage, v. 120 sq. (c'est l'effet produit par les deux couplets précédents; il y a donc un lien logique); il formule un vœu d'abondance merveilleuse, v. 124 sq.; il célèbre la bonne nourriture de ses chèvres, v. 128 sq. (aux v. 84 sq. il parlait déjà de la prospérité de son troupeau); il fait allusion à une petite aventure amoureuse, v. 132 sq.; il se vante et injurie son adversaire, v. 136 sq. Sujets galants, sujets rustiques, attaques mordantes, tout cela se succède au gré de sa fantaisie.

Quant au principe de la réponse, à la correspondance de forme, à la valeur respective de la poésie des interlocuteurs (sujet où l'appréciation est particulièrement délicate et incertaine), voici ce qu'on remarque :

V. 80-83. Analogie. A la protection des muses Lakon répond par la protection d'Apollon, au sacrifice effectué par un sacrifice à venir.

Correspondance de forme. A « με », v. 80, correspond « ἐμ' », v. 82, à « φιλεῦντι », *ibid.* « φιλέει », *ibid.*

Pour la valeur littéraire les deux couplets paraissent équivalents.

V. 84-87. Analogie, en ce qui concerne la prospérité du troupeau. En amour Lakon enchérit. Contraste entre les sexes.

Pas de correspondance de forme.

Le second vers de Komatas est plus délicat que celui de Lakon.

V. 88-91. Analogie; mais Lakon enchérit comme précédemment (ce qui lui attire une réplique personnelle de Komatas).

de l'Égl. III, Damoetas emprunterait à Menalcas une inspiration littéraire, il ne discuterait pas une assertion de celui-ci; les circonstances sont donc différentes.

Pas de correspondance de forme.

Komatas est peut-être plus délicat, mais Lakon a quelques détails très poétiques.

V. 92-95. Analogie; ce sont les mêmes comparaisons rustiques.

A « οὐ » du v. 92 correspond « οὐδέ » de 94.

Les deux couplets se valent à peu près.

V. 96-99. Analogie en ce qu'il s'agit d'un cadeau, contraste dans la matière du cadeau; tous deux sont appropriés à leur but.

A « Κἠγώ » du v. 96 correspond « Ἀλλ' ἐγώ » du v. 98.

Komatas est plus poétique. Lakon a quelques épithètes gracieuses et précises.

V. 100-103. Analogie. A une objurgation adressée à des chèvres succède une autre adressée à des brebis.

A « Σίττ' ἀπὸ τᾶς κοτίνω... » du v. 100 correspond « οὐκ ἀπὸ τᾶς δρυός... » du v. 102; à « ὧδε νέμεσθε », *ibid.*, « Τουτεῖ βοσκησεῖσθε » du v. 103.

Valeur littéraire à peu près équivalente.

V. 104-107. Analogie (il s'agit d'un cadeau); contraste dans la nature du cadeau.

A « Ἔστι δέ μοι » du v. 104 correspond « Χάμῖν ἐστι » du v. 106; à « τᾷ παιδί » de 105, « τῷ παιδί » de 107.

Valeur littéraire à peu près équivalente.

V. 108-111. Analogie (il s'agit des sauterelles et des cigales); mais en somme la pensée est différente sans contraste.

A « Ἀκρίδες » de 108 correspond « Τοὶ τέττιγες » de 110.

Valeur littéraire à peu près équivalente.

V. 112-115. Analogie. Allusions malhonnêtes sous le couvert de métaphores rustiques.

La correspondance de forme est très grande. Coupe bucolique avant « αἵ » du v. 112, « οἵ » du v. 114.

Valeur littéraire à peu près équivalente.

V. 116-119. Analogie (il s'agit de la même aventure).

A « Ἦ οὐ μέμνασ', ὄκ'... » du v. 116 correspond « Τοῦτο μὲν οὐ μέμναμ' · ὄκα.. » du v. 118, à « τᾶς δρυὸς... τήνας » de 117
« de 118.

La description de Komatas est plus piquante.

V. 120-123. Analogie. Même constatation suivie d'un conseil très analogue.

Correspondance de forme très grande appuyée sur la coupe bucolique des v. 120 et 122.

Valeur littéraire à peu près équivalente.

V. 124-127. Analogie. C'est le même souhait d'abondance surnaturelle.

Les v. 124 et 126 offrent une très grande correspondance de forme appuyée sur la coupe bucolique.

Le couplet de Lakon contient un détail pittoresque qui le rend d'une fantaisie plus originale.

V. 128-131. Analogie. Peinture de l'abondance dans laquelle vivent les troupeaux.

A « Ταὶ μὲν ἐμαὶ... αἶγες » du v. 128 correspond « Ταῖσι δ'ἐμαῖς ὀΐεσσι » de 130.

Valeur littéraire à peu près équivalente.

V. 132-135. Contraste avec l'intention d'enchérir. Alkippa n'a pas répondu aux avances de Komatas; Eumédès a répondu avec empressement à celles de Lakon.

A « Οὐκ ἔραμ' Ἀλκίππας » du v. 132 correspond « Ἀλλ' ἐγὼ Εὐμήδευς ἔραμαι » de 134; à « ὄκα » de 133, « ὅκ' » de 134; à « ἐφίλησε » de 132, « ἐφίλησεν » de 135.

Le couplet de Komatas contient un détail pittoresque qui n'a pas son équivalent dans celui de Lakon.

En somme le procédé le plus habituel de la réponse dans ce chant amébée est surtout l'analogie, et la réplique s'adapte avec beaucoup de souplesse et de facilité à l'attaque. Virgile a raffiné là-dessus; chez lui le désir d'enchérir est bien plus fréquent et bien plus sensible que chez Théocrite. Dans l'Id. V il y a, surtout au début du couplet du répondant, une correspondance de forme qui est bien plus fréquente que chez Virgile; il semble que la langue grecque se prêtait mieux à cette piquante similitude. Au point de vue littéraire on ne comprend pas trop ce qui motive le jugement de Morson. Sans doute Komatas a beaucoup de fantaisie, mais Lakon le suit avec tant d'aisance que son mérite ne semble guère inférieur.

Voyons maintenant où Virgile a pris la matière de son chant amébée, ce qu'il a recueilli, ce qu'il a négligé de l'Id. V, ce qu'il a ajouté d'autres pièces et comment il a transformé ses emprunts.

Au v. 60 sq. il invoque Jupiter, ce qui lui donne un début

plus magnifique mais plus banal que celui de Théocrite. Servius *ad h. l.* a déjà remarqué qu'il s'était inspiré d'Aratos, *Phaen.*, 1 sq. : « Ἐκ Διὸς ἀρχώμεσθα, τὸν οὐδέποτ' ἄνδρες ἐῶμεν Ἄρρητον· μεσταὶ δὲ Διὸς πᾶσαι μὲν ἀγυιαί... etc. » C'est la comparaison avec le second vers d'Aratos qui rend l'imitation très probable ; « plena » = « μεσταί » ; « ille colit terras » s'explique par le développement d'Aratos. Toutefois « Musae » (c'est ainsi qu'il faut lire et non « musae ») paraît être un souvenir du v. 80 de l'Id. V [1].

Au v. 62 sq. il est revenu à l'Id. V en citant Phœbus ; le premier couplet ayant été changé, le second devait naturellement être profondément modifié. Les « Κάρνεα » étaient du reste une fête trop particulièrement grecque pour que Virgile la conservât ; mais le début « Et me Phoebus amat », qui surprend au premier abord [2], est la traduction du commencement du v. 82 de l'Id. V. Si la correspondance grammaticale est moins exacte dans Virgile, c'est qu'il a rapproché deux idées qui viennent d'auteurs différents et qui n'étaient pas faites pour se suivre.

Virgile a négligé les v. 84-87. Les couplets rustiques sont rejetés par lui vers la fin du chant amébée ; quant à l'allusion amoureuse, elle n'est que la préparation de ce qui suit et en pareil cas il aime à résumer.

Au contraire il a imité de très près les v. 88-91 : « Κ. Βάλλει καὶ μάλοισι τὸν αἰπόλον ἁ Κλεαρίστα Τὰς αἶνας παρελάντα καὶ ἁδύ τι ποππυλιάσδει. — Λ. Κἠμὲ γὰρ ὁ Κρατίδας τὸν ποιμένα λεῖος ὑπαντῶν Ἐκμαίνει · λιπαρὰ δὲ παρ' αὐχένα σείετ' ἔθειρα ». L'imitation du premier couplet est une « imitation ornée ». Aulu-Gelle, IX, 9, l'a fort bien caractérisée en montrant qu'elle n'était pas littérale, mais qu'elle s'efforçait d'être équivalente. Virgile a laissé à son modèle ce qu'il ne pouvait lui emprunter avec avantage ; quant à ce qu'il a ajouté, « non abest quin iucundius lepidiusque sit ». Le mot « ποππυλιάσδει » offre une nuance de gaminerie rustique très

1. Il est donc inutile de supposer avec Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 211, que Virgile a pensé également à Théocr., XVII, 1 : « Ἐκ Διὸς ἀρχώμεσθα καὶ ἐς Δία λήγετε Μοῖσαι ». La méthode ne consiste pas à rapprocher des vers de Virgile le plus possible de passages similaires, mais à essayer de déterminer ceux qu'il a eus réellement en vue.

2. Cf. p. 119, note 2.

grecque; on ne voit pas quel mot latin pourrait le rendre; Galatée, dans Virgile, a plus de coquetterie et le vers une extrême élégance. Quant à la réplique Virgile a été moins heureux : « At mihi sese offert ultro » traduit « ὑπαντῶν », mais avec lourdeur. Le trait gracieux « λιπαρὰ δὲ παρ' αὐχένα σείετ' ἔθειρα » a été remplacé par quelque chose de moins pittoresque. Il est difficile de dire si, au v. 67, Virgile s'est inspiré de l'Id. VI, v. 30; dans tous les cas il ne s'agit que d'une inspiration très lointaine.

Négligeant les v. 92-95 (comparaison du mérite des personnes aimées), Virgile arrive aux cadeaux, v. 96-99 : « Κ. Κήγὼ μὲν δωσώ τᾷ παρθένῳ αὐτίκα φάσσαν Ἐκ τᾶς ἀρκεύθω καθελών · τηνεῖ γὰρ ἐφίσδει. — Λ. Ἀλλ' ἐγὼ ἐς χλαῖναν μαλακὸν πόκον, ὁππόκα πεξῶ Τὰν οἶν τὰν πέλλαν, Κρατίδα δωρήσομαι αὐτός. » L'imitation est ici très intéressante : « meae Veneri », v. 68, est emprunté à la langue de la galanterie latine [1]; il est plus élégant et moins simple que « τᾷ παρθένῳ »; Virgile a remplacé le pigeon ramier par un nid de pigeons (telle semble être au moins l'intention de Damœtas), soit qu'il ait trouvé le cadeau plus joli, soit qu'il ait simplement voulu varier. Quant à la réplique, il l'a complètement métamorphosée. Donner de la laine pour une « χλαῖνα », c'est un présent utile à de vrais bergers, mais qui lui a paru trop prosaïque pour ses bergers de convention; suivant son usage, au lieu d'inventer, il a été chercher ailleurs : Id. III, 10 sq. : « Ἤνίδε τοι δέκα μᾶλα φέρω· τηνῶθε καθεῖλον Ὦ μ' ἐκέλευ καθελεῖν τύ · καὶ αὔριον ἄλλα τοι οἴσω ». La traduction est fort exacte; mais « φέρω » est remplacé par « misi »; « Aurea » est une épithète d'embellissement, dont le sens n'est pas facile à déterminer; « siluestri ex arbore » paraît provenir de « ἐκ τᾶς ἀρκεύθω » de l'Id. V avec un mot général au lieu de la désignation précise. Du reste la réplique disparue de l'Id. V a fourni au premier couplet de Virgile un mot significatif « Ipse = αὐτός ». Corydon offrait déjà des fruits à Alexis [2].

1. Lucr., IV, 1185 : « Nec Veneres nostras hoc fallit ». Cf. « meus ignis », *Égl.* III, 66.

2. Égl. II, 51 sq., et même des fleurs, v. 45 sq. Ici même, v. 62 sq., le bélier destiné par Lakon à Apollon a fait place au laurier et à l'hyacinthe. On voit le parti pris d'affadissement.

A partir de ce moment, v. 100, Virgile abandonne l'Id. V jusqu'au v. 124 sq. Il a cependant emprunté un trait du v. 105 pour sa dispute sur l'enjeu, au v. 112 le nom de Micon, et peut-être un trait du v. 119 pour l'aventure scabreuse de Menalcas; il ne s'assujettissait donc nullement à imiter uniquement dans son dialogue le dialogue de Théocrite, et dans ses chants amébées les chants amébées du poète grec. Tout cela était pour lui une matière qu'il pétrissait à sa fantaisie.

Gebauer [1] a rapproché du v. 72 de Virgile le v. 73 de l'Id. VIII ; mais en tout cas c'est une simple allusion, et il n'y a pas d'imitation directe. La différence des circonstances rend peu concluant le rapprochement du v. 73 de l'Égl. III avec VII, 93. Il y a dans les vers de Virgile une tendresse et une fraicheur d'imagination qui lui appartiennent en propre. Quant à la réplique, v. 74 sq., Heyne, *ad h. l.*, a fait remarquer que c'était là une complaisance en usage dans le monde galant des Romains [2]. Nous avons déjà vu ici même des expressions galantes s'infiltrer dans les poèmes rustiques de Virgile. Il y a donc là une influence toute différente de celle de Théocrite.

Les v. 76-79 sont d'une invention assez amusante et paraissent lui appartenir en propre; mais l'idée de supposer une réponse de la part de celui à qui est adressé le couplet vient de Théocrite, VI, 21 sq.

Les v. 80-81 sont empruntés à un autre poème amébée de Théocrite, VIII, 57 sq. : « Δένδρεσι μὲν χειμὼν φοβερὸν κακόν, ὕδασι δ'αὐχμός, Ὄρνισιν δ' ὕσπλαγξ, ἀγροτέροις δὲ λίνα, Ἀνδρὶ δὲ παρθενικᾶς ἀπαλᾶς πόθος. » J'ai déjà signalé ce procédé, qui rappelle l'art du mosaïste. Ici il y a une remarque nouvelle à faire. En prenant le cadre du développement, Virgile en a changé tous les détails, sauf « arboribus » = « δένδρεσι ». L'idée première de la réplique peut être venue à Virgile tout simplement de la nécessité du contraste;

1. *De poetarum graecorum.....*, p. 215 sq.

2. Tibulle, I, 4, 49 sq. : Nec, uelit insidiis altas si claudere ualles, Dum placeas, umeri retia ferre negent; IV, 3, 12 : Ipsa ego per montes retia torta feram; Ovid., *Ars am.*, II, 189 : Saepe tulit iusso fallacia retia collo. Le cas est pourtant un peu différent : il s'agit de porter les filets, non de les surveiller comme ici pendant que les autres font les rabatteurs.

mais on trouve dans l'Id. IX, v. 31 : « Τέττιξ μὲν τέττιγι φίλος, μύρμακι δὲ μύρμαξ, Ἴρηκες δ' ἴρηξιν, ἐμὶν δ' ἁ μοῖσα καὶ ᾠδά », de sorte que nous restons dans l'incertitude. Gebauer [1] a bien vu que « solus » du v. 83 venait de « μόνας » de l'Id. IV, 38.

Les couplets d'allusion contemporaine, v. 84-91, ne sont pas aussi complètement originaux qu'on pourrait le supposer, et, s'ils l'étaient absolument, peut-être l'expression serait-elle plus nette. « Pascite », des v. 85 et 86, paraît venir de « βόσκω » de l'Id. V, 83; mais, dans Théocrite, le vers est parfaitement clair : le pâtre élève un bélier; l'intervention des Muses rend la chose moins simple; Virgile ne pense sûrement pas à ce fait que les Muses sont primitivement des nymphes de la nature. Du v. 88 Gebauer [2] a rapproché avec raison, Id. I, 20 : « Καὶ τᾶς βουκολικᾶς ἐπὶ τὸ πλέον ἵκεο μοίσας », ce qui donne incontestablement au passage de Virgile un sens littéraire; mais au v. 89 il revient à l'imitation de l'Id. V en transposant deux bouts de vers 125-126 : « Κ. ....τὰ δέ τοι σία [3] καρπὸν ἐνείκαι. — Λ. Ῥείτω χά Συβαρῖτις ἐμὶν μέλι... » Or, dans ce passage, les deux pâtres se livrent simplement à un de ces souhaits comme en formulent souvent les pauvres gens obligés de peiner pour gagner leur pain; ils voudraient que la nature leur fournît d'elle-même les mets les plus excellents. Virgile n'a pas pris la chose dans ce sens; la substitution de « amomum » à « καρπόν » le prouve. Il a simplement fait un joli vers sans lui attribuer probablement une signification bien précise; les commentateurs qui veulent préciser ne s'aperçoivent pas qu'ils font œuvre d'imagination personnelle; une fois la genèse du passage découverte, on constate qu'il n'en faut pas trop presser le sens, parce qu'il est formé d'éléments qui n'étaient pas faits pour aller ensemble. Les v. 90-91 sont simplement la contre-partie des précédents [4].

1. *De poetarum graecorum....*, p. 218.
2. *Op. laud.*, p. 220 : « Qui Musam Pollionis colit, tam bonus poeta evadat quam hic ipse est ».
3. Ad. Th. Arm. Fritzsche [2], Ch. Ziegler [3] : τὰ δέ τ' οἴσυα.
4. Gebauer, *De poetarum graecorum....* p. 8 : « E Graeco, non ab ipso Theocrito translata sunt duo proverbia, quae legimus ecl. III, 91, etsi posteriori simile est, quod invenitur id. V, 26 sq. »

Après l'imitation des v. 125-126, Virgile a complètement négligé les derniers couplets du poème amébée de Théocrite.

Aux v. 92-93, qui sont originaux, il n'est pas nécessaire de supposer que « Frigidus... anguis » vienne de Théocrite, XV, 58 : « τὸν ψυχρὸν ὄφιν ». C'est une de ces épithètes appliquées aux animaux qui sont courantes et que d'ailleurs Virgile pouvait emprunter à ses observations personnelles. Le mouvement de la phrase avec « frigidus » en tête comme épouvantail, l'avertissement de fuir : « o pueri fugite hinc », pour ne déterminer qu'ensuite la nature du danger, sont des artifices de style qui n'appartiennent qu'à Virgile. On remarquera combien l'agitation de ce vers contraste avec l'allure calme du précédent.

Les v. 98-99 contiennent une recommandation rustique qui ne se trouve pas dans Théocrite et que Virgile peut bien devoir à son expérience personnelle.

Dans les Id. IV et V, qui sont ses modèles principaux, Virgile trouvait plusieurs avertissements du berger à son troupeau, IV, 44 sq., V, 1 sq., 3 sq., 100 sq., 102 sq. On sait qu'en pareil cas il ramasse les différents passages dans une imitation unique. Ici l'imitation a beaucoup perdu de sa vivacité, parce qu'il ne s'agit plus de choses réelles. Il est possible que « reice capellas » du v. 96 vienne de « βάλλε κάτωθε τὰ μοσχία » de IV, 44; mais à la fin de l'Id. V, v. 145 sq., Komatas, dans sa joie d'être vainqueur, fait à ses chèvres la promesse suivante : « αὔριον ὕμμε Πάσας ἐγὼ λουσῶ Συβαρίτιδος ἔνδοθι λίμνας ». Virgile la transcrit avec quelques modifications intéressantes. Naturellement il supprime le nom géographique, qui serait déplacé dans son Églogue; mais, en outre, le chevrier réel de Théocrite dit avec précision « αὔριον ». C'est un paysan qui sait ce qu'il veut faire et quand il doit faire les choses; le personnage de Virgile se contente d'une désignation vague, « ubi tempus erit », v. 97. Le danger dont parlent Damœtas et Menalcas, v. 96-7, 94-5, n'est pas mentionné dans Théocrite. Comme Virgile vivait au milieu de prairies arrosées par des rivières, il est bien possible qu'il ait vu se produire l'accident, et qu'il fasse appel à ses souvenirs personnels.

Avec les v. 100-103, Virgile nous ramène décidément à la IVe Id., à laquelle il a emprunté le début de sa pièce. Au v. 20 Battos constate la maigreur d'un taureau : « Λεπτὸς μὰν χὠ ταῦρος ὁ πυρρίχος » et Korydon répond en disant qu'il le conduit pourtant dans de bons pâturages et en énumérant les plantes qu'il y trouve. Virgile a résumé tout cela dans un seul vers à antithèse, « pingui macer », solidement construit [1]. La substitution de l' « eruom » aux plantes de Théocrite montre que Virgile tient à ne parler que de ce qu'il connaît. Ici la maigreur du taureau est imputée à l'amour, ce qui est assez banal (comme l'absence d'Ægon au début de l'Églogue); dans Théocrite, les bêtes maigrissent par regret de leur maître, dont le départ est en grande partie le sujet de la pièce. Le v. 103 doit quelque chose, lui aussi, à l'Id. IV, 15 : « Τήνας μὲν δή τοι τᾶς πόρτιος αὐτά λέλειπται Τῶστια ». La superstition du mauvais œil est trop enracinée en Italie pour que Virgile eût besoin de la chercher ailleurs.

Les énigmes, la conclusion de Palæmon, l'ordre final à ses domestiques appartiennent à Virgile. Morson [2] prononce un jugement catégorique et s'en va en demandant qu'on ne l'oublie pas. Komatas exhale sa joie.

Nous venons d'énumérer les imitations grecques de Virgile. Macrobe, *Sat.* VI, I, 38, rapproche du v. 49 un vers de Nævius : « Naevius in Equo Troiano : Numquam hodie effugies, quin mea manu moriare ». Je n'y verrais pas une preuve que Virgile lût alors Nævius. Il est possible que ce fût une formule qui eût passé dans la langue. Quant au vers de Catulle, LXI, 231 sq., que W. Ribbeck rapproche du v. 111 de l'Égl. III, c'est une simple coïncidence de mots, dont il ne paraît y avoir rien à tirer.

En ce qui concerne la méthode de composition, le procédé de Virgile est à peu près le même dans la IIIe Églogue que dans la IIe. Ici encore il se sert d'un original principal

1. Gebauer, *Op. laud.*, p. 233, rapproche de « Heu heu », v. 100, « Φεῦ φεῦ », Id. IV, 26.

2. Ahrens, d'après l'indication d'un scholiaste, donne à Morson les v. 136-7, qu'on attribue ordinairement à Komatas. Il serait étonnant qu'après avoir adressé la parole à Lakon à la 2e personne : « τὺ δ' », v. 137, il parlât de lui à la 3e, v. 138 : « Παύσασθαι κέλομαι τὸν ποιμένα. »

et d'un original secondaire, et il fait des emprunts partiels à d'autres Idylles que la Ve et la IVe. Toutefois la juxtaposition des morceaux de rapport paraît ici plus adroite, sans arriver à une perfection que ce mode d'exécution ne comporte pas. On peut ajouter que Virgile, dans cette Églogue, est moins dépendant de son original principal que dans la IIe.

La Ve Id. n'a pas été du reste découpée comme la XIe. Il ne lui a pris ailleurs que des détails insignifiants et, parmi les emprunts qu'on cite, il y en a de contestables. Le mouvement du v. 32 sq. est reproduit Égl. X, 42, mais ce n'est qu'un mouvement (τεῖδ'..., v. 32, τουτεῖ.. ὥδε... v. 33, ὧδε, v. 34 = hic... hic..., X, 42, hic.., hic..., X, 43). Il n'est pas certain que le v. 46 ait inspiré VII, 13; en tout cas ce ne serait qu'un mot : (βομβεῦντι = resonant). Le v. 51 « ὕπνῳ μαλακώτερα » a fourni VII, 45, « somno mollior », le v. 53 sq., V, 67 sq., le v. 137, VIII, 55, ce sont les deux emprunts les plus importants. Virgile a donc pris du premier coup à la Ve Idylle à peu près tout ce qu'il a jugé à propos d'y prendre.

La IVe n'a pas été utilisée par Virgile ailleurs. Les v. 30 sq. ont pu être pour quelque chose dans les v. 32 sq. de l'Égl. IX; mais ce n'est qu'un mouvement. L'Égl. I est comme l'Id. IV une simple conversation entre deux pâtres, mais d'un caractère tout différent.

CHAPITRE V

La cinquième Églogue.

Comme la IIIe Égl., la Ve est de forme dramatique; c'est un dialogue entre deux pâtres; la différence est dans le ton de la conversation. Comme la IIIe, la Ve est faite pour encadrer un chant amébée; mais le chant amébée diffère. Il s'agit ici non plus de couplets de deux vers soi-disant improvisés, mais de deux morceaux de longue haleine composés d'avance avec soin. Il n'y a pas de juge du camp, pas d'enjeu engagé. Si les concurrents se récitent leurs vers, c'est pour le plaisir.

Mopsus est un chevrier; nous l'apprenons incidemment au v. 12, qui nous le montre en train de faire paître ses chèvres. Quant à Menalcas, comme il reçoit au v. 88 un « pedum », il faut bien qu'il soit lui aussi un pasteur. Mais nous n'avons aucun renseignement sur la nature de son troupeau, qui ne semble même pas être là. Menalcas est un homme d'un certain âge, « Tu maior », v. 4; Mopsus est au contraire un jeune homme, v. 49, « puer », cf. v. 19. Nous avons déjà rencontré chez les pâtres de la IIIe Égl. cette différence d'âge, qui correspond à une différence de caractère.

Il est probable que nous sommes en Sicile, puisque la pièce est consacrée à célébrer Daphnis. Cela n'est pourtant pas dit formellement. Il faut, bien entendu, considérer à part le paysage du dialogue et celui des chants en l'hon-

neur de Daphnis. Ni l'un ni l'autre ne sont très nettement caractérisés. Dans le dialogue nous trouvons des montagnes, « montibus in nostris », v. 8, qui peuvent être les montagnes de Sicile (cf. Égl. II, v. 21, « Siculis... in montibus »); mais il y avait aussi des montagnes aux environs de Mantoue. L'antre, v. 5 et 19, n'a rien de caractéristique. Les rivages battus par les flots, v. 83, semblent faire allusion à la Sicile, cf. Égl. II, 25 sq.; en revanche les cours d'eau des vallées rocheuses, v. 84, paraissent évoquer le paysage alpin. Le gazon, le ruisseau murmurant, v. 46 sq., n'ont pas de signification locale. Au v. 13 il est question d'un hêtre, « fagi », comme dans la IIe et la IIIe Égl., et nous avons déjà dit que cet arbre était un de ceux que Virgile avait sous les yeux. L'orme, « ulmos », v. 3, l'olivier, « oliuae », v. 16, les rosiers, « rosetis », v. 17, ont leur équivalent dans Théocrite [1]. Les coudriers, « coryli », v. 3, la vigne sauvage, « labrusca », v. 7, le saule, « salix », v. 16, la « saliunca », v. 17, sont particuliers à Virgile [2] et peuvent être par conséquent considérés comme des plantes du pays mantouan.

Le paysage des morceaux en l'honneur de Daphnis ne se distingue pas bien nettement de celui du dialogue. Parmi les plantes communes à Virgile et à Théocrite, on relève la vigne, « uitis, uitibus », v. 32 [3], la violette, « uiola », v. 38, le narcisse, « narcisso », *ibid.* [4]. En revanche un beaucoup plus grand nombre ne se trouvent que chez Virgile : « coryli », v. 21 ; « hordea », v. 36 ; « lolium », v. 37 ; « steriles... auenae », *ibid.* ; « carduos », v. 39 ; « paliurus », *ibid.* ; « thymum », v. 77 [5]. Parmi les animaux autres que les animaux domestiques, qui sont communs à Virgile et à Théocrite, nous rencontrons les lions, les loups et les cerfs [6], qui figurent également chez Théocrite ; le sanglier, « aper »,

1. Cf. p. 467 sq.
2. Cf. p. 477 sq.
3. Elle est associée aux arbres, ce qui est un trait de la culture italienne.
4. Cf. p. 467 sq.
5. Cf. p. 477 sq.
6. Les loups et les cerfs se trouvent également dans l'Égl. II, v. 63 et 29.

v. 76 [1], n'est pas dans ses pièces bucoliques, pas plus que les poissons de rivière [2].

Les montagnes, « montes », v. 28 et 63, ne sont pas caractéristiques. Les forêts, « siluae », v. 28, « in siluis », v. 43, « siluas », v. 58, sont plutôt, mais non pas exclusivement virgiliennes [3]. Les grasses campagnes, « pinguibus aruis », v. 33, rappellent plutôt la Cisalpine.

Loin de trouver dans l'un ou dans l'autre cas un effort visible pour accentuer la couleur locale sicilienne, nous constatons plutôt une tendance à ne pas sortir du cadre de la nature que Virgile avait sous les yeux.

Dans la IIIe Égl., Virgile avait représenté un échange d'injures entre deux pâtres, qui ne s'aiment pas et qui se disent des choses blessantes; mais à la grossièreté rustique qu'aurait justifiée leur condition, il a substitué l'ironie spirituelle des gens du monde qui, plus distingués dans la forme, n'en sont pas moins méchants pour cela; ici nous trouvons une contre-partie de cette scène. Nous avons affaire à des gens qui ont l'un pour l'autre beaucoup d'égards et qui ne se ménagent pas les compliments [4]. Virgile nous présente un échantillon de cette urbanité romaine, qui distinguera plus tard les personnages de l'Énéide et qui n'exclut pas une certaine différence dans les caractères. Il s'applique en outre à leur donner un sens délicat du pittoresque et, comme il l'avait fait dans l'Égl. III, il met les morceaux en l'honneur de Daphnis dans le cadre d'une nature aimable et florissante.

Comme dans l'Égl. III, la scène s'ouvre vivement par une interrogation. Ici l'interrogation est de pure forme : c'est en somme une invitation polie et Menalcas débute par un compliment dont il se réserve une part. Le talent des deux interlocuteurs n'est pas absolument le même : Mopsus est surtout un bon joueur de syrinx, « tu calamos inflare leuis »,

1. Cf. *Égl.* II, v. 59.
2. Cf. p. 165.
3. Cf. p. 454 sq.
4. Servius *ad Ecl.* V, 1 : « Inducuntur duo amici pastores canere ad delectationem : unde et laudant se et sibi inuicem cedunt ». A. Forbiger [4], *Argum. Ecl.* V : « ... ut Ecloga III duos pastores a conviciis mutuis ad cantum progressos vidimus, sic hic contra multo elegantius et carminis argumento aptius a mutuis laudibus ad canendum procedunt. »

v. 2, Menalcas un poète, « ego dicere uersus », *ibid.* Dans la pratique, cette distinction n'amène pas grand'chose, puisqu'ils récitent chacun un poème. Virgile la maintient cependant et la poursuit dans le corps de la pièce : au v. 14, Mopsus insiste sur la musique de son poème; complétant l'éloge qu'il lui avait donné au début, Menalcas, au v. 45 sq., fait ressortir le mérite de ses vers et ajoute, pour caractériser l'impression totale qu'il a ressentie, v. 48 : « Nec calamis solum aequiperas sed uoce magistrum ». Quant à son propre talent, il persiste, au v. 50 sq. : « haec... tibi nostra uicissim Dicemus », dans l'appréciation qu'il avait formulée au début, v. 2 : « ego dicere uersus », et ce n'est sans doute point par hasard que Mopsus, voulant lui rendre sa politesse, exprime son admiration par des mots qui s'appliquent aux bruits les plus harmonieux de la nature et par des expressions purement musicales, v. 82 sq.

A l'invitation flatteuse de Menalcas, Mopsus répond par une expression de déférence : « Tu maior; tibi me est aequom parere, Menalca », v. 4. Il conserve cependant son indépendance de jugement [1], et, tout en faisant une description charmante de l'endroit où Menalcas l'a engagé à s'asseoir, il propose, sous forme dubitative, quelque chose qui lui paraît meilleur, « potius », v. 6. Si pittoresque que soit l'ombre des feuillages remués par la brise, celle de la grotte semble avoir plus de confortable et de fraîcheur. Il n'impose pas, bien entendu, son opinion, mais il fait remarquer à Menalcas lui-même combien cette grotte a de quoi ravir les yeux d'un poète, avec la vigne vierge dont les grappes espacées en tapissent l'extérieur : « raris » est une épithète très élégante.

Menalcas se rend facilement aux préférences de son jeune confrère et les vers suivants sont prononcés par les deux interlocuteurs pendant qu'ils se dirigent vers la grotte. Menalcas prévenant cherche à dire quelque chose d'agréable : dans tout le pays Mopsus n'a de rival qu'Amyntas,

1. Serv. ad v. 5 : « dicit quidem uerecunde se illi obtemperare debere, ostendit tamen quid sibi placeat : nam ex ipsa laude antri et ex arborum uituperatione, quarum incertas umbras dicit, ostendit suam sententiam esse meliorem ». Le mot « uituperatio » n'est pas absolument exact; « incertas » est sur out une épithète pittoresque.

v. 8. Mopsus, qui est jeune et poète, trouve le compliment médiocre — c'est là un trait de caractère assez amusant; — il s'en exprime avec une certaine vivacité : Amyntas prétend bien rivaliser avec Phœbus, v. 9, ce qui est une vanité assez déplacée [1] (pas plus déplacée, sous-entend-il, que de se poser en rival de Mopsus, le premier sans contredit des pâtres chanteurs [2]). Menalcas sent bien qu'il a fait une maladresse et parle d'autre chose. Inviter Mopsus à chanter, c'est lui dire quel plaisir il aura à l'entendre; lui donner le premier la parole, « prior », v. 10, c'est lui témoigner des égards. Il lui suggère les sujets qu'il aimerait à lui voir traiter, sujets qui pour nous ne sont pas sans quelque obscurité. Si, dans « Phyllidis ignes [3] », le génitif est pris au sens subjectif, — et c'est l'interprétation qui me paraît la plus latine, — il s'agit d'une pièce dans le genre de celle où Simaitha, Id. II, exprime sa passion pour Delphis; s'il était objectif, on pourrait penser à une pièce analogue à l'Id. III, où le chevrier déclare sa flamme à Amaryllis. Au v. 11 les mots « Alconis... laudes » sont évidemment en relation avec « iurgia Codri »; ils ne peuvent signifier qu' « un éloge d'Alcon », mais le nom d'Alcon ne figure pas ailleurs dans Virgile et nous ne savons s'il s'agit d'un « puer delicatus » dans le genre d'Alexis ou d'un poète rustique. « Iurgia Codri », selon qu'on prend le génitif dans le sens objectif ou subjectif, signifie « les injures dites à Codrus », comme dans l'Égl. VII, v. 25 sq., ou « les injures dites par Codrus, c'est-à-dire peut-être une pièce où l'on se dispute », comme dans l'Égl. III. Codrus étant sûrement un poète rustique, comme le montre l'Égl. VII, v. 21 sq., il semble que cela détermine aussi la condition d'Alcon, et, comme à un éloge s'oppose

1. Celui qui rivalise avec le dieu protecteur de son art en est généralement puni; cf. Marsyas et Apollon, Thamyras et les Muses, Misène et Triton... etc.

2. Servius ad v. 9 : « Offensus comparatione inferioris hoc dixit, licet non amare Menalcas dixerit : « solus tibi certat Amyntas » ; quod tamen quia hic aspere accepit, ille paulo post curat, dicens : Lenta salix quantum..., etc. ».

3. Rapproch. le v. 10 sq. : « Incipe... siquos aut Phyllidis ignes Aut Alconis habes laudes... etc. », de III, 52 : « Quin age siquid habes ». L'expression est analogue, avec un sentiment différent.

naturellement une satire, c'est le premier sens donné pour les « iurgia Codri » qui est le plus naturel. D'après le *Serv. Danielin.* ad VII, 22, ce Codrus serait un poète contemporain de Virgile et le fait semble sûrement attesté par les *Scholia Veronensia* ad h. l., qui citent des vers de Valgius en son honneur [1]; Valgius aurait-il écrit : « Codru*m*que ille canit quali tu voce solebas Atque solet numeros dicere, Cinna, tuos.... »? Le passage serait une simple allusion aux v. 21 sq. de l'Égl. VII; « ille » désignerait Virgile, qui avait sûrement beaucoup d'admiration pour Cinna (cf. Égl. IX, 35 sq.); ce seraient les commentateurs qui auraient conclu de là à l'existence de Codrus et leur autorité en pareille matière est faible. Si le nom n'est pas inventé, l'allusion de Virgile reste pour nous parfaitement obscure. En énumérant ces sujets, Menalcas veut peut-être moins tracer la voie à Mopsus que lui montrer combien il est familier avec ses productions et louer la souplesse de son talent. La répétition du mot « Incipe », v. 12, rend l'invitation plus pressante et la fin du vers est destinée à conserver cette couleur rustique que Virgile tient à laisser à ses Églogues.

Mopsus — qui ne se laisse pas dominer facilement — consent bien à chanter, mais autre chose : « Immo haec », v. 13. C'est une production toute récente. Les v. 13 sq. ont paru obscurs aux commentateurs. Le sens paraît être le suivant : Mopsus a gravé ses vers sur l'écorce d'un hêtre, « carmina descripsi »; à mesure qu'il avait composé et écrit un couplet il en faisait la musique, « modulans alterna [2] », et cette musique il la notait au-dessus du texte, « notaui ». Les découvertes récentes de musique grecque notée sur la pierre nous montrent quelle physionomie devait avoir le morceau dans l'imagination de Virgile. Le fait que Mopsus a gravé sur l'écorce d'un hêtre un poème

1. Cf. O. Ribbeck, *De vita* 2..., p. XVIII, note 1.

2. *Schol. Bern.* ad V, 14 : « Modulans, modos conponens carminum ». L'objection d'Ameis (*Expl. Verg.*, p. 11) reprise par E. Glaser, dans son édit., p. 14, à savoir qu'il faudrait « modulata » et non « modulans » n'a pas de valeur. Mopsus copie ses vers, « descripsi », puis, au fur et à mesure qu'il fait la musique de chaque couplet, « modulans », il la note, « notaui ». L'explication de Kolster, qui ne voit pas de différence de sens entre « descripsi » et « notaui », p. 81 de son édition, ne me paraît pas admissible.

de 25 vers renferme une intention de couleur locale rustique [1]. Reste à savoir si elle est bien heureuse; que les pâtres gravent sur l'écorce des arbres des déclarations d'amour [2], cela est tout naturel; mais un morceau aussi long et accompagné de musique, c'est autre chose; Virgile a dépassé le but.

Malgré sa confiance en lui-même, Mopsus introduit son poème par une expression modeste, « Experiar », v. 15; mais, pour faire sentir combien le compliment malencontreux de Menalcas l'a froissé, il y revient : « tu deinde iubeto ut certet Amyntas », *ibid.* Menalcas voit qu'il faut s'exécuter et calme les susceptibilités du jeune poète ombrageux par un compliment sans restriction cette fois, dit sur un ton solennel au moyen de comparaisons rustiques fort élégantes [3]. Cette élégance résulte des quatre épithètes « Lenta » au début du premier vers, « pallenti », « Puniceis » en tête du second vers, « humilis »; pour éviter la monotonie, Virgile n'a pas choisi uniquement des épithètes de même nature. « Lenta » rend la souplesse du bois du saule, « humilis » l'aspect d'une plante qui s'élève peu au-dessus du sol, « pallenti » et « puniceis » sont deux épithètes de couleur. Le dernier vers de Menalcas est prosaïque.

Après cette satisfaction donnée, Menalcas a le droit de dire à Mopsus : « Sed tu desine plura, puer [4] ». Les mots « successimus antro », v. 19, montrent que les deux interlocuteurs sont maintenant arrivés à l'endroit où va avoir lieu la récitation des deux poèmes en l'honneur de Daphnis.

Ces deux morceaux sont composés de cinq couplets, qui se correspondent régulièrement et qui comprennent 4 (2 + 2), 5, 7, 4 et 5 vers. La correspondance est artificielle puisque les deux poèmes ont été conçus isolément. Celui de Menalcas a été composé le premier. Mopsus en a

1. Servius *ad h. l.* : « Vbi enim debuit magis rusticus scribere? »
2. *Égl.* X, 53 sq.
3. Serv. ad v. 16 : « Rusticis utitur comparationibus ». *Serv. Danielin.* ad v. 18 : « Et bene satisfecit in quo reprehensus est quod Mopso Amyntam comparasset ».
4. C'est là une réponse au v. 15 : Mopsus aurait tort de vouloir continuer la conversation sur ce point. Menalcas lui dit poliment que c'est assez comme cela. O. Ribbeck attribue à bon droit avec PRγabcπ à Menalcas le v. 19, que la vulgate donne à Mopsus.

entendu parler avec éloges il y a un certain temps, « iam pridem », v. 55, mais il n'en connaît pas encore le texte. Le sien est récent, « nuper », v. 13; il y a donc là une invraisemblance dont Virgile nous avertit lui-même [1]. Le premier chante la mort, le second l'apothéose de Daphnis. Virgile a voulu s'exercer à la poésie brillante exécutée suivant toutes les règles de la rhétorique : bien qu'il ait accumulé les images rustiques pour rester fidèle au cadre de la pastorale, il est certain qu'il a voulu tenter la grande poésie; nous allons voir comment il y a réussi.

I, v. 20-23. Deuil des nymphes et de la mère de Daphnis. « Extinctum », en tête du couplet, en indique immédiatement le sujet et la couleur lugubre. Les spondées du v. 20, celui qui commence le v. 21, appuient sur le caractère funèbre du morceau : l'apostrophe aux coudriers et aux rivières, la répétition du mot « nymphae », « nymphis », ont quelque chose d'oratoire et de solennel. Le tableau de cette mère, qui tient embrassé « le corps misérable de son propre fils » (« sui » a toute sa valeur), est pathétique et grandiose. La répétition de « atque » est oratoire [2]. Le mot « mater », à la fin du couplet, reçoit de la place qu'il occupe une grande énergie. Le sentiment et le style sont donc fort beaux; mais Virgile ne nous dit ni qui est Daphnis, ni comment il est mort. C'est une mère en général qui pleure son fils et elle s'en prend aux astres et aux dieux, ce qui ne manque pas d'emphase.

II, v. 24-28. Deuil des hommes, des animaux, de la nature. Le second couplet commence comme le premier par un vers lourd de spondées : le caractère de tristesse persiste et s'accentue. La douleur des animaux est décrite avec une grande élégance : « frigida », ils ont pourtant besoin de la fraîcheur des eaux après avoir mangé; « libauit », « attigit », ils n'ont goûté à rien, si peu que ce soit. « Non ulli », « nulla » insistent sur l'idée. Le

1. Franz Hermes, dans son édition, p. 28, en a conclu que la correspondance devait être le fait de remanieurs et, retranchant ce qui lui paraît interpolé, il fabrique deux poèmes, l'un de 16, l'autre de 19 vers.

2. C'est aller contre l'intention de Virgile et dépouiller le vers de sa couleur pathétique que de comprendre avec O. Ribbeck : « complexa (est)... atque... uocat ».

mot « Poenos » peut être une épithète d'excellence pour désigner les lions, dont la présence dans la Sicile mythologique n'est point choquante; mais Virgile veut peut-être dire que le deuil de la mort de Daphnis a été ressenti jusqu'en Afrique. L'apostrophe à Daphnis est oratoire. Le présent « locuntur » est ingénieux; la nature inanimée a conservé le souvenir de cette douleur; elle la raconte encore. Virgile procède par une gradation savante : les hommes, les animaux domestiques, les fauves, les monts et les forêts, passant ainsi du plus au moins sensible [1].

III, v. 29-35. Éloge de Daphnis. Daphnis nous est représenté ici comme l'introducteur du culte de Bacchus, comme une sorte de Bacchus inférieur. Le morceau est brillant et oratoire. Le nom de Daphnis revient à chaque instant dans ce poème (7 fois) et lui donne le caractère d'un thrène, dans lequel le nom du défunt occupe la première place. La description des cérémonies bachiques est fort élégante [2], surtout le v. 31 avec ses deux épithètes « lentas », « mollibus »; « Armenias » est une épithète savante. La comparaison rustique rappelle heureusement le caractère bucolique du sujet. Mais cette transformation de Daphnis en un génie bachique est bien singulière et bien éloignée de la légende; le personnage est devenu banal.

Les v. 34 sq. sont une transition, qui prépare l'antithèse entre l'épanouissement de la nature pendant la vie de Daphnis et sa désolation après la mort du héros. Le départ de Palès (déesse romaine), d'Apollon (dieu grec; c'est l'Apollon νόμιος) montrent que Daphnis était une sorte de héros rustique aimé des dieux. La répétition de « ipsa.... ipse » insiste fortement sur l'idée.

IV, v. 36-39. Désolation de la nature. Elle est peinte avec une rare élégance, avec plus de recherche peut-être que

1. La leçon : « montesque feri siluaeque locuntur » est confirmée par le v. 62 : « Ipsi... uoces ad sidera iactant Intonsi montes ». On pourrait considérer « locuntur » comme un présent historique, mais le passage perdrait beaucoup de sa vivacité.

2. « Inducere », v. 30, ne me paraît pas pouvoir signifier « introduire » ; c'est un mot exact et pittoresque. Le cortège bachique s'avance en dansant à la suite d'un premier danseur; celui-ci « inducit thiasum », « il guide, il fait avancer le thiase ». Sur « instituit » cf. Égl. II, v. 32 sq. « Pan primum calamos cera coniungere pluris Instituit ».

n'en comportait la tristesse du sujet. « Grandia », en tête du v. 36, est une belle épithète [1] avec laquelle contrastent « infelix... steriles », v. 37. « Mandauimus » est l'expression d'une confiance qui sera cruellement trompée. Aux v. 38 sq. on remarquera encore les épithètes pittoresques « molli », « purpurea », « acutis » (opposé à molli), que Virgile doit à ses observations personnelles ainsi que le verbe qui fait image, « surgit ». Tout cela est dit dans la perfection. Ce ne sont pas seulement les moissons, ce sont les fleurs qui disparaissent; c'est là une idée délicate et bien virgilienne : les fleurs tiennent une grande place dans les Bucoliques.

V, v. 40-44. Dernières recommandations. L'appel aux pâtres est pathétique et le mot « pastores » mis en vedette; ce sont eux que cela regarde; les derniers hommages — réclamés par Daphnis lui-même — sont bien ceux qui conviennent à un personnage rustique. Son tombeau sera dans un endroit ombragé, près des sources où les pâtres se réunissent pour se reposer et chanter pendant la chaleur du jour. Le v. 42 avec la répétition : « Et tumulum... et tumulo » est élégant. Quant à l'épitaphe, le premier vers contient une de ces expressions solennelles et un peu banales comme les aime Virgile : « hinc usque ad sidera notus [2] »; le dernier est gracieux : Daphnis, qui était tout à l'heure une sorte de Bacchus, redevient le beau berger de la tradition. Virgile ne s'embarrasse pas de ces contradictions; pourvu qu'il fasse de jolis vers, il est assez peu soucieux des réalités; ici il nous transporte par avance dans le monde des bergeries galantes, où pâtres et troupeaux sont plus beaux que nature.

Après avoir entendu ce poème, Menalcas revient à son

1. Quel en est exactement le sens? « ad serendum selecta », A. Forbiger[4], *ad h. l.* Il est certain que Virgile parle de la sélection des graines. *Géorg.*, I, 199 : « Maxima quaeque manu legeret ». Cf. *ibid.*, v. 195 : « Grandior ut fetus siliquis fallacibus esset ». Mais on obtient un sens beaucoup plus poétique si l'on entend, avec une sorte de prolepse, « à la tige élancée », par opposition aux mauvaises herbes beaucoup plus basses. Cf. Égl. X, v. 25 : « grandia lilia ».

2. Cf. *Énéide*, I, 378 sq. : « Sum pius Aeneas... fama super aethera notus ». On fait beaucoup usage des astres dans l'Égl. V, qui a un caractère emphatique.

système de compliments [1], qu'il enveloppe d'images agrestes. Il choisit les impressions rustiques qui sont les plus agréables : le sommeil sur le gazon, le plaisir d'apaiser sa soif dans une eau courante; le v. 47 est particulièrement pittoresque [2]. Au point de vue de l'appréciation précise, cela ne nous dit pas grand'chose; mais les Romains sont assez vagues dans leurs jugements littéraires et s'en tiennent aux généralités. Il déclare que Mopsus est l'égal de son maître; ce maître, il ne le nomme pas; mais il dit au v. 52 : « amauit nos quoque Daphnis »; Daphnis a donc aimé Mopsus, c'est assez dire que celui-ci a été son élève [3] : il sera un second Daphnis [4]. Piqué d'honneur, Menalcas annonce qu'il va aussi réciter des vers; « quocumque modo », v. 50, est l'expression d'une modestie de bon goût. Il va faire de Daphnis un éloge enthousiaste [5].

Mopsus ne demeure pas en reste avec Menalcas; l'expression « tali... munere » du v. 53 est ingénieuse : c'est un véritable cadeau qu'il s'apprête à recevoir. Daphnis mérite d'être loué et la réputation du poème de Menalcas est faite.

I *bis*, v. 56-59. Apothéose de Daphnis. Joie universelle. Le premier couplet commence par une épithète rare : « candidus », qui paraît signifier « tout brillant de lumière [6] »; l'étonnement de Daphnis qui voit au-dessous de lui les nuages et les astres est fort poétique. Comment Virgile se représente-t-il le seuil de l'Olympe? Il ne nous le dit pas. L'allégresse qui se répand partout est rendue avec élan [7]. Pan, les pâtres, les dryades (cf. nym-

1. A « diuine poeta » comp. « diuini... Alcimedontis », *Égl.* III, 37.

2. « Saliente sitim » n'est pas une allittération ordinaire. L'intention d'exprimer les cascades de l'eau sur les cailloux est visible.

3. Kolster, p. 86 de son édition, croit, avec Schaper, que « magistrum » s'applique à Daphnis. Il ajoute que Virgile aurait pu le dire plus clairement.

4. De « tu nunc eris alter ab illo » rappr. « te nunc habet ista secundum », *Égl.* II, 38.

5. Le v. 51 sq. doit bien entendu se prendre dans un sens métaphorique. La répétition est élégante et insiste sur l'idée; cf. v. 43.

6. « Candida Naïs » a un sens différent, *Égl.* II, v. 46, « la blanche Naïade ».

7. « Siluas et cetera rura » a un sens très précis. Dans la langue bucolique de Virgile « siluae » ce sont les forêts où l'on mène paître les bêtes;

phae, v. 20) sont tout désignés pour la ressentir. Ce couplet est fortement contrasté avec le couplet correspondant du 1er poème [1].

II *bis*, v. 60-64. Description du calme et de l'allégresse des animaux, des hommes, de la nature inanimée. Les instincts féroces se calment chez le loup, qui ne songe plus à sa proie, chez l'homme, qui renonce à la chasse (gradation descendante). Les montagnes poussent de joyeux éclats de voix jusqu'aux astres [2]. Les roches, les plants d'arbres annoncent en vers l'apothéose de Daphnis [3]. Cette apothéose est donc bien certaine et ce n'est pas Menalcas qui l'invente. Ce couplet est encore fortement contrasté avec le couplet symétrique du premier poème [4]. A partir de ce moment les deux morceaux divergent.

III *bis*, v. 65-71. Institution du culte de Daphnis. Daphnis est transformé en dieu rustique. Immédiatement Menalcas l'invoque avec les termes consacrés : « bonus felixque ». Des quatre autels qu'il vient d'élever deux seront pour Daphnis, deux pour Phœbus. La présence de Phœbus paraît correspondre au départ d'Apollon du v. 35 ; il ne semble pas qu'il faille chercher d'autre explication, bien que Phœbus soit particulièrement le dieu des vers [5]. Mais les cérémonies du culte de Daphnis sont décrites d'une façon qui rend assez difficile de reconnaître les époques. Chaque année, Menalcas offrira à chaque autel deux coupes de lait frais — « nouo spumantia lacte » est gracieux — et un cratère d'huile. On a supposé qu'il s'agissait d'un sacrifice de printemps et d'un sacrifice d'automne.

c'est là que les pâtres se tiennent d'habitude; elles doivent donc être les premières à ressentir la joie de l'apothéose de Daphnis : ensuite le reste de la campagne.

1. Servius ad v. 58 : « Omnia tenet uoluptas, quae superius occupauerat maeror ».

2. « Iactant », v. 62; cf. *Égl.* II, 5 : « studio iactabat inani ».

3. Les « carmina » du v. 63 ne sont autre que le bout de vers « deus, deus ille, Menalca! » v. 64.

4. « Intonsi montes », v. 63, « arbusta », v. 64, sont à rapprocher de « montesque feri siluaeque » du v. 28. Le présent montre que l'apothéose est un fait actuel, tandis que la mort était racontée précédemment au passé. « Ipsi.. ipsae.. ipsa.. », v. 62 sq., donnent un tour oratoire.

5. *Égl.* III, v. 62 sq.

La comparaison avec le passage de Théocrite d'où celui-ci est tiré montre que l'hypothèse n'est pas fondée[1]. Puis Menalcas parle d'un banquet, « celui qui suivra le sacrifice » et qui sera égayé par le vin. Le v. 71 : « Vina nouom fundam calathis Ariusia nectar » est fort élégant; « Ariusia » est une épithète géographique d'excellence en relation avec « nouom... nectar[2] »; Menalcas se mettra en frais et offrira du vin de première qualité[3]. Il s'agit ici sûrement de deux époques, et elles sont nettement déterminées : « messis » et « frigus », v. 70, désignent l'été et l'hiver.

IV *bis*, v. 72-75. Continuation de la description. Ce couplet se rattache étroitement au précédent. La description de la fête domestique continue. L'épithète d'Ægon « Lyctius », v. 72, ne s'explique pas pour nous; on ne voit pas ce que vient faire ici un crétois de Lyktos. Le v. 73 est d'un rythme très heureux et très pittoresque. Le culte de Daphnis est associé à deux grandes cérémonies, celle par laquelle on s'acquittait des vœux envers les Nymphes, celle des Ambarualia. « Et cum... et cum », v. 74 sq., est oratoire. L'époque des Ambarualia, c'est la fin du printemps; le renseignement ne concorde donc pas avec celui du v. 70; nous ne savons rien de l'accomplissement des vœux envers les Nymphes; si l'on se rappelle que les Nymphes sont les protectrices de la végétation et qu'il s'agit, sans doute, de reconnaître les services rendus pendant la belle saison, on peut conjecturer que la cérémonie aura lieu en automne.

V *bis*, v. 76-80. Attestation de la perpétuité du culte. C'est la suite du développement précédent. Pour attester la perpétuité du culte, Menalcas a recours à une formule emphatique, un peu banale, à laquelle il donne un tour oratoire : « Dum..., dum..., Dumque..., dum », v. 76 sq. Dans le v. 78 : « Semper honos nomenque tuum laudesque

1. Cf. p. 176.
2. Cf. Id. VII, 153 : « Τοῖον νέκταρ... »
3. J.-H. Voss voit dans le mot « nouom » une allusion à ce fait que l'usage des vins étrangers se répandit chez les Romains à partir de l'an 54; mais il s'agit ici d'une libation et, dans les libations, on offrait du vin récolté récemment; cf. Hor., *Carm.*, I, 31, 2 sq. « de patera nouom Fundens liquorem »; c'est donc du vin de l'année.

manebunt », il y a une pléthore de mots que ne désavouerait pas Cicéron. Daphnis est mis, au point de vue de la dévotion des paysans, sur le même pied que Bacchus et Cérès, sans que Menalcas dise d'une façon absolument formelle que son culte sera associé au leur.

Ainsi Daphnis est transformé en une divinité rustique, sans qu'il soit question de sa personnalité antérieure. Le morceau est brillant, mais d'une poésie un peu factice : les réalités n'y sont pas nettes. Le ton est un mélange de gaîté, qui convient au sujet, et de gravité solennelle, qui convient également, puisqu'il s'agit de choses religieuses.

Le dialogue reprend et naturellement par des compliments, — puisque c'est là comme le thème fondamental de la conversation, — et par des compliments enveloppés dans des images rustiques. Mopsus ne fait que suivre la voie tracée par Menalcas. Il est assez curieux qu'il aille chercher, pour rendre compte du plaisir causé par une œuvre si travaillée et si artificielle, celui que font éprouver les bruits les plus sauvages de la nature, le sifflement de l'auster qui se lève, le fracas des flots sur le rivage, le grondement des torrents. Les vers sont fort beaux, mais inattendus, v. 82-84.

Menalcas fait alors cadeau [1] à Mopsus de la syrinx (il dit par modestie le chalumeau, « fragili... cicuta », v. 85) qui lui a servi pour ses œuvres précédentes. C'est reconnaître son jeune confrère comme son égal.

Mopsus répond par l'offre d'un « pedum », qu'il a refusé à Antigenes [2], — ce qui prouve combien il y tient, — et qui est un chef-d'œuvre de la nature, « paribus nodis », et de l'art, « atque aere », v. 90. Le mot « Menalca », à la fin du vers, a le sens de « oui, Menalcas ».

On peut considérer l'Id. I de Théocrite comme étant l'original principal suivi par Virgile dans la Ve Églogue et l'Id. VII, comme l'original secondaire, auxquels viennent

1. « Ante », v. 85, s'explique par une brachylogie : avant que tu aies décidé ce qu'il te convient de me donner.

2. De « et erat tum dignus amari », v. 89, rappr. « Et puer ipse fuit cantari dignus », v. 54. Les instances d'Antigenes rappellent celles de Thestylis : « cum saepe rogaret », v. 88 = « Iam pridem a me illos abducere Thestylis orat », II, 43.

s'ajouter des emprunts sporadiques faits aux autres Idylles et même aux auteurs bucoliques, autres que Théocrite. Mais Virgile dépend ici de ses originaux moins étroitement que dans les Églogues précédentes et celle-ci constitue un progrès notable dans la voie de l'originalité.

La rencontre de Mopsus et de Menalcas paraît inspirée par le préambule narratif de la VIIIe Id., bien que le préambule narratif n'existe pas chez Virgile. Id. VIII, v. 1 sq. : « Δάφνιδι τῷ χαρίεντι συνήντετο βουκολέοντι Μᾶλα νέμων, ὡς φαντί, κατ' ὥρεα μακρὰ Μενάλκας »; « συνήντετο = conuenimus. » Théocrite, toujours plus précis en ce qui concerne les réalités, dit que les deux pâtres se sont rencontrés en faisant paître leurs troupeaux; Virgile laisse la chose dans le vague. Le passage a été influencé, en outre, par le début de la Ire Id., où il est question des chèvres du chevrier anonyme, mais non du troupeau de Thyrsis. De même dans Virgile, nous voyons par le v. 12 que Mopsus est un chevrier et qu'il a ses bêtes avec lui, tandis que celles de Menalcas paraissent absentes. Mais, ici encore, Théocrite est plus précis : Thyrsis est désigné comme un berger, « ποιμήν », v. 7, 15; la condition de Menalcas n'est pas déterminée.

La distinction entre la nature du talent de Mopsus et de Menalcas est imitée de la 1re Id., où le chevrier est un joueur de syrinx : « ἀδὺ δὲ καὶ τύ Συρίσδες », v. 2 sq. (Mopsus est également un chevrier), et le berger Thyrsis un chanteur : « τὸ τεὸν μέλος », v. 7. Seulement, dans Théocrite, cette distinction a une grande importance pour l'allure de toute l'Idylle. Thyrsis demande au chevrier de lui jouer un air de syrinx; celui-ci refuse, parce qu'il craint de réveiller Pan qui, fatigué par la chasse, dort au milieu du jour; en revanche, il demande à son tour à Thyrsis de lui chanter un morceau; celui-ci y consent. Dans Virgile, la distinction n'a pas d'effet pratique, puisque Mopsus et menalcas chantent tour à tour des vers; toutefois il ne faut pas voir là un trait original. En effet, dans la VIIe Id., le chevrier Lykidas est donné comme un excellent joueur de syrinx, v. 27 sq. : « Λυκίδα φίλε, φαντί τυ πάντες Ἔμμεν συρικτὰν μέγ' ὑπείροχον... » et Simichidas se proclame lui-même poète,

v. 37 sq. : « κἠμὲ λέγοντι Πάντες ἀοιδὸν ἄριστον. » Or tous deux chantent des vers.

L'invitation à s'asseoir provient de la 1re Id., v. 12, « τεῖδε καθίξας », v. 21, « ἐσδώμεθα »; il en est de même des propositions différentes sur l'endroit où aura lieu la récitation; mais ces propositions diffèrent et par la description de l'endroit et par le ton sur lequel elles sont faites. Dans l'Id. I, v. 12 sq., Thyrsis dit au chevrier : « λῆς αἰπόλε τεῖδε καθίξας, Ὡς τὸ κάταντες τοῦτο γεώλογον αἴ τε μυρῖκαι [1], Συρίσδεν ». Le chevrier refuse, comme nous l'avons vu, de jouer de la syrinx et propose à Thyrsis un autre endroit, v. 21 sq. : « Δεῦρ' ὑπὸ τὰν πτελέαν ἐσδώμεθα, τῷ τε Πριήπῳ Καὶ τὰν Κρανιάδων κατεναντίον, ἅπερ ὁ θῶκος Τᾆνος ὁ ποιμενικὸς καὶ ταὶ δρύες. » Que Virgile se soit inspiré de ce passage, c'est ce qui ressort évidemment du mot « πτελέαν » = « ulmos ». Mais il a complètement modifié le site, dans le but de varier et pour décrire un paysage vu par lui-même; ce lieu de repos, avec le siège aimé des bergers et les statues de Priape et des Nymphes des sources, avait quelque chose de trop particulier et de trop exclusivement grec. Il ne faudrait pas croire pour cela qu'il se soit exclusivement livré à son invention; c'est son habitude, lorsqu'il emprunte un cadre à Théocrite, de le remplir avec des détails pris ailleurs. Or, dans l'Id. VII, lorsque Simichidas est commodément installé avec ses amis pour fêter les Thalysies, nous lisons, v. 135 : « Πολλαὶ δ'ἁμὶν ὕπερθε κατὰ κρατὸς δονέοντο Αἴγειροι πτελέαι τε ». Ce qui appartient à Virgile, ce n'est donc pas l'idée, c'est le style, le pittoresque de la description des feuillages remués par le zéphyr, l'épithète « incertas », la mention des coudriers. En vertu de la loi d'après laquelle il réunit dans une imitation commune les passages analogues de Théocrite, on peut supposer que c'est le mot « πτελέαι », VII, 136 = « πτελέαν », I, 21, qui l'a attiré. En ce qui concerne la grotte, il semble avoir songé à celle d'Amaryllis de l'Id. III, dont l'entrée est défendue par des fougères et par du lierre, v. 14 : « Τὸν κισσὸν διαδὺς

1. Le v. 13 est considéré par Ahrens comme interpolé parce qu'il figure dans l'Id. V, v. 101. La raison n'est peut-être pas suffisante. Le chevrier, au v. 21 sq., donne une description de l'endroit qu'il préfère; il est naturel qu'elle corresponde à une description de Thyrsis.

καὶ τὰν πτέριν, ἅ τυ πυκάσδει ». Mais il ne doit qu'à lui-même la jolie description de la vigne vierge.

Quant à la déférence de Mopsus pour son interlocuteur plus âgé, à la politesse avec laquelle il exprime ses préférences, ce sont des traits virgiliens. Le chevrier de la Ire Id. s'y prend plus simplement. Théocrite a représenté à plusieurs reprises des pâtres amis : dans la VIe Id., ce sont deux tout jeunes gens qui, après s'être donné un échantillon de leur savoir, s'embrassent cordialement. Dans la VIIe, ce sont des hommes faits, qui se témoignent, avec une familiarité charmante et beaucoup de bonhomie, leur affection réciproque. Virgile n'a pas reproduit ces amitiés à la grecque; il les a remplacées par des rapports de courtoisie cérémonieuse et solennelle à la romaine.

Nous arrivons aux compliments, et ici il s'est inspiré de la Ire Id., où les deux interlocuteurs ont l'un pour l'autre une admiration dont, dès le début, ils ne se ménagent pas l'expression. C'est évidemment là qu'il a pris l'idée première de cette Églogue si complimenteuse d'un bout à l'autre. Mais il ne doit qu'à lui-même l'effet légèrement comique, qui résulte des susceptibilités de Mopsus et de l'embarras de Menalcas, obligé de retirer une expression qu'il croyait suffisante et dont l'amour-propre de son jeune interlocuteur s'est un peu froissé. Tout ce débat courtois appartient donc à Virgile, sauf des imitations sporadiques. L'énumération des sujets proposés par Menalcas, v. 10 sq., nous a paru offrir quelques obscurités; c'est que ce sont des inventions de Virgile, que nous ne pouvons éclaircir par la comparaison de Théocrite; nous ne savons pas au juste ce qu'il a pensé. Dans la Ire Id., Thyrsis offre au chevrier de lui garder ses chèvres pendant qu'il jouera de la syrinx, v. 14 : « τὰς δ'αἴγας ἐγὼν ἐν τῷδε νομευσῶ ». C'est un emploi que le grave Menalcas délègue à Tityre, dont la présence, du reste, ne nous est pas autrement indiquée[1]. Ce n'est pourtant pas là une invention virgilienne, puisque, dans la IIIe Id., le chevrier, en allant faire sa cour à Amaryllis, confie son troupeau à Tityre, v. 2 sq.

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 5, signale la variation du verbe qui empêche l'imitation d'être littérale.

La proposition de Mopsus, de réciter un petit poème qu'il vient de composer, est empruntée à la VIIe Id., v. 50 sq. : « κἠγὼ μέν, ὄρη φίλος, εἴ τοι ἀρέσκει Τοῦθ' ὅτι πρᾶν ἐν ὄρει τὸ μελύδριον ἐξεπόνασα ». L'inscription sur l'écorce d'un arbre appartient à Virgile et n'est pas très heureuse.

La comparaison rustique par laquelle Menalcas proclame la supériorité de Mopsus sur Amyntas a été rapprochée par Gebauer[1] des v. 92 sq. de l'Id. V : « Ἀλλ' οὐ σύμβλητ' ἐστὶ κυνόσβατος οὐδ' ἀνεμώνα Πρὸς ῥόδα... etc. », qui se rapportent à un objet différent. Il est possible que Virgile ait eu le passage sous les yeux (rosetis = ῥόδα); mais il en a changé les termes.

Nous arrivons aux deux poèmes sur Daphnis; où Virgile a-t-il pris l'idée de ces deux morceaux contrastés qui sont le fond même de l'Églogue, le dialogue rustique ne servant qu'à les encadrer? Dans la IXe Id., Daphnis et Menalkas, pour faire plaisir à un juge qui reste anonyme, chantent chacun un petit poème de sept vers, dans lequel ils vantent leur installation rustique; ils reçoivent ensuite des cadeaux. Au point de vue de la correspondance de la forme, c'est le modèle qui se rapproche le plus de l'imitation de Virgile. Dans la VIe Id., Daphnis et Damœtas chantent deux poèmes, le premier, pour avertir ironiquement Polyphème des avances que lui fait Galatée, le second, qui contient la réponse dédaigneuse de Polyphème; le premier renferme quatorze vers, le second vingt. Il n'y a donc pas correspondance exacte. Enfin, dans la VIIe Id., Simichidas et Lykidas, qui se rencontrent par hasard, commencent par se témoigner leur amitié et leur estime réciproques; puis, pour se faire plaisir l'un à l'autre, ils se donnent un échantillon de leur savoir-faire poétique, Lykidas par un poème de 38 vers, Simichidas par un poème de 32 vers. Ces poèmes ne sont donc pas symétriques, mais la façon dont ils sont introduits se rapproche de celle de Virgile et le premier contient à la fois une allusion à Daphnis et une fête rustique à laquelle Virgile a pris quelques traits.

1. *De poetarum graecorum...*, p. 9. L'identité de la tournure « ὅσσον... τόσον, quantum, tantum », paraît justifier le rapprochement avec l'Id. XII. 3 sq. Mais tous les termes sont différents et c'est en somme une tournure fort latine que Virgile n'avait pas besoin d'aller chercher chez Théocrite.

Quant au sujet même de ses deux morceaux, nul doute qu'il ne se soit inspiré de la Ire Id., qui lui a servi pour le cadre de la Ve Égl. Seulement, la Ire Id. chante les circonstances dans lesquelles Daphnis est mort; la Ve Églogue, le deuil causé par cette mort cruelle et l'apothéose; il n'est donc pas douteux que Virgile n'ait voulu donner une suite chronologique à la Ire Id. [1]. Les événements qui font le sujet de sa pièce sont ceux qui succèdent immédiatement aux faits rapportés dans la Ire Id. Virgile n'a donc pas imité, à proprement parler, le chant de Thyrsis sur les souffrances de Daphnis; il en a donné comme un épilogue.

Avant de voir en quoi il est dépendant, en quoi il est original, examinons quelles formes revêt la légende de Daphnis, avant Théocrite et chez lui [2].

La forme la plus ancienne nous est représentée par Parthenios [3], Diodore de Sicile [4], Elien [5], le *Servius Danielin.* [6], *Junilius* dans les *Schol. Bern.* [7].

Daphnis, né en Sicile (Parthenios), dans les monts Héréens (Diodore), était le fils d'Hermès (Elien, Parthenios, Diodore, *Serv. Danielin.*, *Schol. Bernensia* [8]) et d'une nymphe (anonyme, Elien, Diodore; Hersé, *Schol. Bern.*, ad V, 20, Psamathé, *Schol. Bern.*, ad II, 26). L'endroit où il naquit était planté de lauriers, de là son nom (Diodore); il fut exposé à sa naissance sous un laurier (Elien); il fut trouvé par des pâtres au milieu de lauriers (*Serv. Danielin.*). Il avait en Sicile un troupeau de vaches qu'il faisait paître et qui étaient, dit-on, sœurs de celles du Soleil, dont parle

1. Kolster, p. 78 de son édition.
2. Cf. Davidis Jacobi van Lennep, *De Daphnide Theocriti et aliorum disputatio*, Amstersdam, 1820, 4°, 22 p.; C. Fr. Hermann, *Disputatio de Daphnide Theocriti*, Göttingen, 1853, 4°, 24 p., et l'art. de Stoll, qui contient une bibliographie abondante, dans l'*Ausführl. Lexicon der Gr. u. Röm. Mythologie* de W. H. Roscher, t. I, 1884-1886, p. 955-961.
3. Ἐρωτικὰ παθήματα, XIX, [ἱστορεῖ Τίμαιος Σικελικοῖς].
4. IV, 84.
5. *Var. Hist.*, X, 18.
6. *Ad Buc.*, V, 20, et *ad Buc.*, VIII, 68.
7. *Ad Buc.*, V, 20.
8. Préambule du comm. des Buc., p. 742. *Sch. Bern.* ad II, 26, « filius Apollinis », ad III, 12, « alii eum Neptuni filium dicunt... » Elien, *l. c.* « Δάφνιν τὸν βουκόλον λέγουσιν οἱ μὲν ἐρώμενον Ἑρμοῦ, ἄλλοι δὲ υἱόν. » Cf. *Schol. Theocr.*, ad I, 77.

Homère dans l'Odyssée (Elien). Il se servait à merveille de la syrinx et il était beau. Il se mêlait peu au commerce des hommes et passait l'hiver et l'été faisant paître ses vaches sur les pentes de l'Etna (Parthenios). Il fut élevé par les Nymphes, posséda beaucoup de troupeaux de vaches dont il s'occupait avec soin, ce qui lui valut son nom de « βουκόλος ». Étant très bien doué pour l'harmonie, il inventa la poésie et la musique bucoliques, qui sont encore en honneur en Sicile. Les mythologues racontent que Daphnis allait à la chasse avec Artémis et que son service lui était agréable, qu'il la charmait extraordinairement par le son de sa syrinx et ses chants bucoliques (Diodore)[1]. On dit que Pan lui enseigna la musique; il devint un chasseur et un musicien très habile (*Serv. Danielin.*). Il était fort beau (*Scholia Bernensia*).

Ce sont là des détails préliminaires racontés diversement; voici ce qui constitue particulièrement la légende.

Parthenios : « On dit que la nymphe Echenaïs, devenue amoureuse de lui, lui recommanda de n'avoir commerce avec aucune femme : s'il désobéissait, il devait perdre la vue Pendant un certain temps, il lui obéit, malgré les passions qu'il excitait; mais ensuite une des reines de Sicile l'ayant enivré lui inspira le désir de s'unir à elle. A partir de ce moment, il fut aveugle, comme Thamyras de Thrace à cause de son imprudence. »

Diodore de Sicile : « On dit qu'une des Nymphes qui l'aimait l'avertit que s'il avait commerce avec une autre qu'elle, il perdrait la vue; ayant été enivré par la fille d'un roi, et s'étant uni à elle, il perdit la vue, comme la nymphe l'en avait prévenu. »

Elien : « Une Nymphe fut amoureuse de lui; il était beau, jeune, et la barbe commençait à lui pousser. Elle lui imposa comme loi de n'avoir commerce avec aucune autre qu'elle; faute de quoi il perdrait la vue; tel fut l'engagement qu'ils contractèrent ensemble; mais ensuite, la

1. *Schol. Bern.* ad II, 26, « Daphnim, nobilem poetam », ad V, Prooem. : « regem pastorum Daphnim », ad VII, Prooem. : « Daphnidis id est dei pastoralis », ad VII, 1 : « Daphnis, Mercurii filius uel deus pastoralis uel princeps ».

fille d'un roi, devenue amoureuse de lui, l'enivra et lui fit oublier son serment. A partir de ce moment furent chantés pour la première fois des chants bucoliques; ils avaient pour sujet l'accident qui avait fait perdre la vue à Daphnis. »

Servius Danielinus, ad Buc., V, 20 : « Il fut aimé par une Nymphe, qui lui fit jurer qu'il n'aurait commerce avec personne autre qu'elle. En faisant paître ses vaches, il arriva au palais d'un roi et il eut commerce avec la fille du roi, éprise de sa beauté. La Nymphe, l'ayant su, lui fit perdre la vue. »

Servius Danielinus, ad Buc., VIII, 68 : « Ce Daphnis était le plus beau des pâtres; c'était un éphèbe; il était aimé de toutes les femmes. Comme la Nymphe Nomia l'aimait, et qu'il la dédaignait pour Chimæra, la nymphe irritée le priva de la vue et ensuite le changea en pierre : on dit qu'il y a près de la ville de Cephalœdium un rocher qui reproduit la forme humaine. »

Junilius : « Comme il aimait la Nymphe Cædina [1], il lui jura qu'il ne la tromperait avec aucune femme; mais il s'oublia avec une Nymphe et fut, pour ce parjure, privé de la vue. Il obtint pourtant la science poétique et fut vénéré des pâtres à cause de ses vers. »

Toutes nos sources concordent, non seulement pour le fond, mais pour les détails caractéristiques de la légende et paraissent remonter à un original commun; c'est une variante de l'histoire bien connue, dans laquelle un mortel excite l'amour d'un personnage surnaturel (déesse, nymphe, fée). Celle qui l'aime lui impose comme compensation de cet amour extraordinaire une condition (garder le secret, être fidèle, etc.). Le mortel manque à sa promesse et il est puni. On tire généralement du texte d'Elien, *l. c.* : « καὶ Στησίχορόν γε τὸν Ἱμεραῖον τῆς τοιαύτης μελοποιίας ὑπάρξασθαι », le renseignement que ce fut Stésichore d'Himère qui, le premier, raconta la légende de Daphnis sous la forme que nous venons d'exposer [2]. Le texte d'Élien ne signifie pas autre chose sinon que ce fut Stésichore qui

1. « *Lycam* nominant Philargyrius et Servius Reginensis || Dilectus a Nympha *Lyca vel Aedina* Philargyr. excerpt. II », Hagen, p. 786.

2. Cf. Roscher, *l. c.*, p. 956, Hiller, dans l'édit. Fritzsche-Hiller [3], sur v. 19 de l'Id. I.

inaugura le chant bucolique, c'est-à-dire qui l'introduisit dans la littérature, mais comme le sujet de ce chant bucolique vient d'être mis en rapport avec la perte de la vue de Daphnis, c'est bien la légende telle que la rapporte Elien qu'il dut raconter dans ses vers.

Sur la mort de Daphnis, nous avons des indications divergentes. Le *Serv. Danielin.* dit, ad VIII, 68, qu'il fut changé en pierre par la nymphe irritée; ad V, 20, qu'étant devenu aveugle, il invoqua son père Hermès, que celui-ci l'enleva au ciel et fit jaillir à l'endroit où il était une fontaine, qui a conservé son nom et auprès de laquelle les Siciliens offrent chaque année des sacrifices. D'après un Schol. de Théocrite, ad VIII, 93, comme il errait à l'aventure, privé de la vue, il tomba du haut d'un rocher.

Daphnis figure dans plusieurs Idylles de Théocrite comme un bouvier très habile à jouer de la syrinx et à composer des chants bucoliques. A la suite d'une de ces victoires, Id. VIII, 92 sq., nous trouvons le renseignement suivant : « Κὴκ τούτω πρᾶτος παρὰ ποιμέσι Δάφνις ἔγεντο Καὶ Νύμφαν ἄκρηβος ἐὼν ἔτι Ναΐδα γᾶμεν ». L'amour de Daphnis à la fleur de l'âge avec la Nymphe est le fond de la légende que nous venons d'exposer. C'est celle-là que suit Théocrite.

On remarquera qu'il n'est pas nécessaire que dans tous les passages où il a parlé de Daphnis, il ait suivi la même version, et que, quand il ne nous donne que des renseignements fragmentaires, nous n'avons pas le droit de les compléter arbitrairement. Dans l'Id. VIII, *l. c.*, il nous peint les débuts brillants de Daphnis; il connaît aussi ses souffrances, qui sont le thème favori de la poésie bucolique ancienne, V, 20 : « Τὰ Δάφνιδος ἄλγε' », cf. I, 19. Or, dans l'Id. VII, v. 72 sq., Lykidas décrit ainsi une partie des plaisirs qu'il s'accordera pour célébrer l'heureux voyage d'Agéanax à Mitylène : « ὁ δὲ Τίτυρος ἐγγύθεν ᾄσεῖ, Ὡς ποκα τᾶς Ξενέας ἠράσσατο Δάφνις ὁ βούτας, Χὡς ὄρος ἁμ' ἐπονεῖτο, καὶ ὡς δρύες αὐτὸν ἐθρήνευν, Ἱμέρα αἴτε φύοντι παρ' ὄχθαισιν ποταμοῖο, Εὔτε χιὼν ὡς τις κατετάκετο μακρὸν ὑφ' Αἶμον Ἢ Ἄθω ἢ Ῥοδόπαν ἢ Καύκασον ἐσχατόωντα. » Déjà les Schol. de Théocrite se demandaient si « ξενέας »[1] était un nom

1. Ahrens, *edit. maior.*, 1855, t. II, p. 261 sq.

propre ou un nom commun : ce qui est certain, c'est que l'amour dont il est question ici n'est pas celui qu'il eut pour la nymphe, Id. VIII, v. 92 sq.; c'est au contraire celui qui fit son malheur, puisqu'il se consume comme la neige qui fond sur les montagnes, que les montagnes prennent part à sa douleur, et qu'il est pleuré par les chênes des bords du fleuve Himère. Il n'y a rien là qui soit en contradiction avec la légende, telle que nous la connaissons : c'en est au contraire un épisode; Daphnis se consume pour une femme étrangère, et, comme cet amour infidèle doit amener sa perte, la nature le pleure.

Au contraire, dans l'Id. I, Théocrite donne à la légende une forme nouvelle, qu'il faut déterminer en étudiant son texte sans parti pris. Daphnis se meurt de consomption, v. 66, « ὅκα Δάφνις ἐτάκετο »; (cf. v. 82, « τί νυ τάκεαι; »), et il meurt victime de la colère d'Aphrodite. Comment se l'est-il attirée? En se vantant qu'il triompherait de l'Amour, v. 97, et c'est l'Amour qui l'a vaincu, v. 98. Mais cette victoire et la mort de Daphnis seront une honte et un remords pour l'Amour, v. 104, et Daphnis accable Aphrodite de son mépris en lui reprochant sa faiblesse pour Anchise, pour Adonis, c'est-à-dire ses amours lâches et infidèles, v. 105, sq. [1]. C'est donc un amour de cette nature, que la déesse a voulu lui inspirer et contre lequel il résiste. Faut-il croire que Daphnis est un de ces héros chastes, comme il y en a dans la mythologie, et qu'Aphrodite veut plier à son joug? Ce n'est pas tout à fait cela, v. 82 sq. : « ἁ δέ τε κώρα Πάσας ἀνὰ κράνας πάντ' ἄλσεα ποσσὶ φορεῖται Ζατεῦσ' [2]. » Ainsi il y a une jeune fille qui cherche partout Daphnis, tandis que celui-ci l'évite : ce n'est donc pas pour elle qu'Aphrodite lui a inspiré une passion. Or, dans cette « κώρα », rien ne nous empêche de voir justement la Nymphe qui a aimé Daphnis tout jeune et à qui il a promis fidélité. C'est cette fidélité qui a irrité Aphrodite, cette fidélité que Daphnis se vantait de garder, malgré toutes les séductions de

1. Il est possible que le passage ait été interpolé; mais c'est bien là le sens.

2. V. 82, Fritzsche [3], Fritzsche-Hiller [3] : ἁ δέ τυ κώρα; Ahrens : ἁ δ'ἔτι κώρα. V. 85, Fritzsche [2] : Ζάτοισ'. Ziegler [3] : Ζάτεισ'. Ahrens : Ζαλῶ σ',.....

l'amour. Comment s'est produite la vengeance d'Aphrodite, nous l'apprenons par les paroles de Priape, v. 85 sq. Priape, qui n'est pas au courant, s'étonne que Daphnis ne réponde pas à l'affection de la « κώρα ». Il le compare, lui qui était un bouvier, c'est-à-dire un des pâtres de la condition la plus relevée et la plus honorable, à un de ces misérables chevriers aussi lascifs que les boucs de leur troupeau, v. 90 sq. : « Καὶ τὺ δ' ἐπεί κ' ἐσορῇς τὰς παρθένος οἷα γελᾶντι, Τάκεαι ὀφθαλμώς, ὅτι οὐ μετὰ ταῖσι χορεύεις ». Tel est l'état dans lequel Aphrodite Πάνδημος a mis Daphnis. Elle lui a inspiré des désirs maladifs, une sorte de folie amoureuse; mais Daphnis aime mieux mourir que d'y succomber, v. 92 sq. : « ἀλλὰ τὸν αὐτῶ Ἄνυε πικρὸν ἔρωτα καὶ ἐς τέλος ἄνυε μοίρας ».

Voilà donc la transformation que Théocrite a apportée à la légende. Tandis que, dans la version plus ancienne, Daphnis est infidèle par légereté humaine, ici c'est une victime d'Aphrodite, et par là son histoire se rapproche d'une foule d'autres consacrées par la mythologie. Mais, en revanche, Théocrite lui donne une attitude héroïque que ne comportait pas le récit primitif. Daphnis est atteint par la volonté d'une déesse jalouse d'ardeurs maladives et honteuses, mais ces ardeurs il y résiste et il en meurt. Cette version nouvelle paraît être l'œuvre voulue de Théocrite.

Entre la conception de Théocrite et celle de Virgile, y a-t-il des intermédiaires?

Sosithéos, contemporain de Théocrite, avait, dans un drame satyrique intitulé Δάφνις ἢ Λιτυέρσης (Athénée, 10, p. 415, B), exposé une légende toute différente, que nous raconte le *Servius Danielin.*, ad Buc., VIII, 68 : d'autres disent que Daphnis aima la nymphe Pimpléa. Elle fut ravie par des brigands; Daphnis la chercha dans tout l'univers et la trouva en Phrygie, chez le roi Lityersès : celui-ci imposait aux étrangers, qui venaient chez lui, d'aller avec lui moissonner ses nombreuses récoltes; quand ils s'avouaient vaincus, il les tuait. Hercule, par pitié pour Daphnis, vint au palais et, mis au courant des conditions de la lutte, prit la faucille, avec laquelle il coupa la tête au roi. Il délivra donc Daphnis du danger et lui rendit Pimpléa, que d'autres appellent Thalia; il leur fit cadeau comme dot du palais du roi. » D'après les Schol. de Théo-

crite, Argum. de l'Id. VIII, Sosithéos avait raconté que c'était à la suite d'un concours poétique avec Menalkas, en présence de Pan et des Nymphes, que Daphnis, proclamé vainqueur, avait épousé Thalia, et Alexandre l'Étolien disait que Daphnis avait appris la musique à Marsyas.

L'histoire de Daphnis avait donc été mise en rapport avec la Phrygie; nous ne savons s'il avait été rattaché par quelque lien au thiase de Dionysos. Il est bien probable que sa transformation en héros bachique est l'œuvre de Virgile, comme sa transformation en dieu rustique, bien que la légende grecque le mette en rapport avec les dieux de la campagne, Hermès, Apollon, Pan, Priape, les Nymphes. Quoi qu'il en soit, Virgile a supprimé tous les traits intéressants de l'aventure de Daphnis, et s'est borné à composer deux morceaux de rhétorique poétique, où l'éclat de la facture ne dissimule pas la pauvreté du fond.

Dans le poème de Mopsus, v. 20-24, l'attitude de la mère tenant embrassé le corps de son enfant, est imitée de l'attitude traditionnelle d'Aphrodite pleurant Adonis. Id. III, v. 46 sq., Adonis a inspiré à Aphrodite une passion si furieuse : « Ὥστ' οὐδὲ φθίμενόν νιν ἄτερ μαζοῖο τίθητι [1]. » Bion, dans l'Ἐπιτάφιος Ἀδώνιδος, représentait ainsi Aphrodite après la mort d'Adonis, v. 42 sq. : « Πάχεας ἀμπετάσασα κινύρετο· μεῖνον Ἄδωνι... πανύστατον ὡς σε κιχείω, Ὡς σε περιπτύξω καὶ χείλεα χείλεσι μίξω ». Le mot « περιπτύξω = complexa » paraît indiquer que Virgile a eu ce passage sous les yeux. Il est certain que ses vers sont pathétiques; mais le fond en est banal et ne convient pas particulièrement à Daphnis; c'est à peine si la légende parle de sa mère.

[Moschos] dans l'Id. III, v. 26 sq., a peint d'une façon très pittoresque le deuil des dieux rustiques et la désolation de la nature après la mort de Bion. Parmi les dieux, il cite Ἀπόλλων, v. 26, Κρανίδες, v. 29. Apollon et les Nymphes se retrouvent bien dans les vers de Virgile; mais ce n'est pas assez pour qu'on puisse affirmer l'emprunt.

Déjà Théocrite avait décrit le deuil des animaux, Id. I, v. 71 sq.; il est possible que « ingemuisse », v. 27, traduise

1. Cf. la scholie de M dans Ahrens, t. II, p. 151 : « οὕτω γὰρ ἐν γραφῇ τινι ἦν ἐζωγραφημένη ».

« ὠρύσαντο », v. 71. La présence des lions vient sûrement du v. 72 : « Τῆνον γὰρ δρυμοῖο λέων ἔκλαυσε θανόντα ». L'adjectif « Poenos » n'est peut-être qu'une épithète d'excellence géographique ; il pourrait indiquer aussi que le deuil de Daphnis a été ressenti jusqu'en Sicile ; ce serait une façon d'enchérir sur Théocrite, à moins que ce ne soit une critique indirecte, Virgile ayant trouvé singulière la mention des lions dans la Sicile, même mythologique. L'abstinence des animaux est prise ailleurs. Dans l'Id. IV, les vaches d'Ægon témoignent leur chagrin de la séparation momentanée d'avec leur maître en refusant de manger, v. 14 : « Ἦ μὰν δειλαῖαί γε, καὶ οὐκέτι λῶντι νέμεσθαι[1] ». C'est là l'idée que Virgile a développée avec beaucoup d'élégance. Le v. 28 paraît inspiré par Bion, I, 31 sq. : « τὰν Κύπριν αἰαῖ Ὤρεα πάντα λέγοντι. καὶ αἱ δρύες αἰαῖ Ἄδωνιν · Καὶ ποταμοὶ κλαίουσι τὰ πένθεα τᾶς Ἀφροδίτας, Καὶ παγαὶ τὸν Ἄδωνιν ἐν ὤρεσι δακρύοντι· Πάντας ἀνὰ κναμώς, ἀνὰ πᾶν νάπος οἰκτρὰ ἀηδών Αἰάζει.. etc. » Virgile a beaucoup résumé ; mais nous trouvons là les montagnes, les forêts, les fleuves (qui ont servi au v. 21) ; les montagnes parlent. Il est vrai que dans Virgile elles répètent seulement ce qu'elles ont entendu[2] ; dans Bion elles font leur partie dans la plainte générale. Virgile atténue le merveilleux. Ainsi il paraît avoir pris de côté et d'autre les éléments de son IIe couplet ; mais il lui a donné une forme qui lui appartient en propre.

La description du cortège de Bacchus est assez banale. Nous ignorons où Virgile a emprunté les éléments qu'il a mis en œuvre avec élégance. La comparaison rustique en l'honneur de Daphnis est prise à l'Id. VIII, v. 79 sq. : « Τᾷ δρυῖ ταὶ βάλανοι κόσμος, τᾷ μαλίδι μᾶλα, Τᾷ βοῖ δ' ἁ μόσχος, τῷ βουκόλῳ αἱ βόες αὐταί[3]. » Il n'y a cependant pas un seul

1. Ce passage suffit et il n'est pas nécessaire de recourir à [Moschos], III, 23 : « Ὤρεα δ'ἐστὶν ἄφωνα, καὶ αἱ βόες αἵ ποτε γαύρως Πλαζόμεναι γοάοντι καὶ οὐκ ἐθέλοντι νέμεσθαι », où l'imitation de Théocrite est visible et où le 1er hémistiche est en contradiction avec le v. 28 de Virgile.

2. Dans le poème de Menalcas, v. 62 sq., les montagnes parlent pour exprimer leur joie.

3. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 3 et 6, rapproche en outre, Id. XVIII, 29, « Πιείρᾳ μέγα λᾶον ἀνέδραμε κόσμος ἀρούρᾳ. » Reste à savoir si le « segetes ut pinguibus aruis », qui convient si bien

mot de commun. C'est l'emprunt du cadre avec la modification complète du détail : il est certain qu'il faut voir là un exercice de style. Ici les deux passages se valent.

L'abandon des champs par Palès et Apollon v. 34 sq., la dégénérescence des plantes, v. 36-39, paraissent appartenir à Virgile [1], comme les préparatifs funéraires des v. 40-41. On a rapproché du v. 42 les v. 43 sq. de la pièce XXIII du recueil de Théocrite : « Χῶμα δέ μοι χῶσόν τι... Γράψον καὶ τόδε γράμμα... » Sans doute l'idée d'élever un tombeau, d'y graver une inscription sont des idées banales; cependant les rapports entre cette pièce et les Bucoliques sont assez fréquents pour qu'on incline à croire que Virgile y a pris des détails.

Quant à l'épitaphe de Daphnis, elle est imitée de l'adieu de Daphnis dans la Ire Id., v. 120 sq. : « Δάφνις ἐγὼν ὅδε τῆνος ὁ τὰς βόας ὧδε νομεύων, Δάφνις ὁ τὼς ταύρως καὶ πόρτιας ὧδε ποτίσδων », avec des variations caractéristiques. Dans Théocrite Daphnis se caractérise tout simplement comme un pâtre consciencieux (les deux devoirs principaux du pâtre sont de faire paître son troupeau et de l'abreuver). Virgile a négligé ces détails trop terre à terre pour rappeler avec emphase la réputation universelle de Daphnis (la fin du v. 43 développe « τῆνος »); « in siluis », dans le sens pastoral, est une expression très fréquente chez Virgile [2]. Quant au v. 44, l'antithèse entre « formosi » et « formosior » lui appartient en propre [3].

Menalcas salue le poème de Mopsus par des compliments exprimés sous forme de comparaisons rustiques. L'idée de ces compliments et leur forme proviennent de la Ire Id. Toutefois le détail choisi par Virgile paraît représenter une impression personnelle [4]; tout au plus peut-on

à la Lombardie, n'est pas une observation personnelle de Virgile. Gebauer, p. 6, montre du reste que le mot « pinguis », appliqué à la terre fertile, était une expression courante.

1. Gebauer, *ibid.*, p. 1 et 3, rapproche du v. 37 sq. les v. 132 sq. de l'Id. I. Si Virgile a pris qq. chose, ce n'est que le genre du mot narcissus, attesté par Diomède, I, 453 K.

2. Cf. p. 454 sq.

3. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 41 : « hic post positivum pulcherrime comparativum intulit » ; *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 11 : la beauté des troupeaux est mentionnée par Théocrite et avant Théocrite.

4. Virgile aimait à dormir à l'ombre sur le gazon, cf. *Egl.* I, v. 53 sq.

supposer une réminiscence du v. 78 de la VIIIe Id. « Ἀδὺ δὲ τῷ θέρεος παρ' ὕδωρ ῥέον αἰθριοκοιτεῖν ». Mais, si Théocrite rend avec beaucoup de bonheur une impression rustique très agréable, il ne faut pas s'étonner que ces mêmes impressions rustiques, transformées en jugements littéraires, deviennent très vagues et peu significatives. Le v. 49 « tu nunc eris alter ab illo » rappelle avec un sens différent le v. 3 de la Ire Id. : « μετὰ Πᾶνα τὸ δεύτερον ἄθλον ἀποισῇ ». La modestie avec laquelle Menalcas introduit son poème, l'enthousiasme de bon goût qu'il témoigne pour son héros, le remercîment anticipé de Mopsus... etc., v. 50-55, appartiennent en propre à Virgile.

Le poème de Menalcas est moins chargé d'imitations que celui de Mopsus. Le système d'invention, au moins au début, consiste à prendre le contre-pied du morceau précédent et l'idée générale paraît être une combinaison originale de Virgile. Les v. 56-59 n'ont pas leur équivalent dans Théocrite. Du v. 90 Gebauer [1] a rapproché les v. 84 sq. de l'Id. XXIV de Théocrite : « Ἔσται δὴ τοῦτ' ἄμαρ, ὁπηνίκα νεῶρὸν ἐν εὐνᾷ Καρχαρόδων σίνεσθαι ἰδὼν λύκος οὐκ ἐθελήσει ». Mais la situation est différente, puisqu'il s'agit dans Théocrite des rapports du loup avec d'autres animaux sauvages, dans Virgile de la cessation de la guerre qu'il fait aux troupeaux. Les tableaux de l'innocence de l'âge d'or sont familiers à l'imagination de Virgile et plaisent à son cœur; il semble qu'il y ait là une réminiscence de quelque description de cet âge fabuleux.

Si le fond du poème appartient à Virgile, il y a cependant dans le reste des imitations sporadiques. Des v. 65 sq. Gebauer [2] a rapproché Théocrite, Id. XXVI, 5 sq. : « Ἐν καθαρῷ λειμῶνι κάμον δυοκαίδεκα βωμούς, Τὼς τρεῖς τᾷ Σεμέλᾳ, τὼς ἐννέα τῷ Διονύσῳ »; il est certain que l'idée est très semblable. Les v. 67-68 sont sûrement imités de l'Id. V, 53 sq. : « Στασῶ δὲ κρατῆρα μέγαν λευκοῖο γάλακτος Ταῖς Νύμφαις, στασῶ δὲ καὶ ἀδέος ἄλλον ἐλαίω ». La présence du lait et de l'huile des deux côtés rend l'imitation manifeste. La variation des

1. *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 2. après W. Ribbeck, *Addenda...*, p. 429. Ces vers sont suspects d'interpolation, cf. Ahrens, *edit. maior, ad h. l.*

2. *De poetarum graecorum...*, p. 39.

épithètes est très caractéristique[1]. Comme il ne s'agit sûrement dans Théocrite que d'un seul sacrifice, il n'est pas probable qu'il faille dans Virgile en supposer deux à deux époques différentes. Peut-être est-ce de là que vient l'idée de la cérémonie annuelle en l'honneur des Nymphes, v. 74 sq., sur laquelle nous n'avons aucun renseignement.

Pour composer sa fête rustique, v. 69 sq., Virgile a emprunté quelques détails aux réjouissances sans aucun rapport avec Daphnis, que décrit Lykidas dans l'Id. VII, v. 63 sq. Ces réjouissances n'ont rien de religieux et Virgile en a négligé bien des traits charmants, la couronne de fleurs, la jonchée d'herbes haute d'une coudée, l'attitude du gourmet qui surveille la cuisson des fèves, du buveur émérite qui vide tranquillement sa coupe jusqu'à ce que sa lèvre rencontre la lie. Au « Πτελεατικὸν οἶνον », v. 65, qui nous est complètement inconnu, il a substitué le célèbre vin de Chios. Il a transformé les deux joueurs de flûte en deux chanteurs (il n'y en avait qu'un chez Théocrite) et il leur a donné des noms d'imagination, représentés du reste ailleurs dans les Bucoliques. Il a supprimé les belles légendes sur Daphnis et sur Komatas et les a remplacées par la danse des Satyres dans un vers fort joli de facture et de style; mais le sujet est assez banal. En somme il prend avec son modèle beaucoup de libertés.

Il faut remarquer en outre que, dans ce morceau, il s'inspire jusqu'à un certain point de la religion romaine. Le v. 75 est une allusion aux Ambarualia; au v. 35 il avait nommé Palès.

Les compliments par lesquels Mopsus accueille ce poème sont du genre que nous avons déjà défini. Théocrite, dans un cas analogue, avait déjà fait des emprunts aux bruits harmonieux de la nature; il avait comparé le son de la syrinx au murmure du vent dans le feuillage d'un pin, Id. I, v. 1 sq., et le charme de la poésie chantée au bruit d'une cascade, Id. I, v. 7 : « Ἆδιον ὦ ποιμὴν τὸ τεὸν μέλος, ἢ

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 4, après Heyne, rapproche encore de ce passage les v. 58 sq. de l'Id. V, à cause de la différence de construction : « pocula... spumantia lacte... crateras... oliui », cf. « γαυλὼς... γάλακτος... σκαφίδας... κηρί' ἐχοίσας. » Aucun de ces mots ne correspond à « pocula ».

ο καταχές Τῆν' ἀπὸ τᾶς πέτρας καταλείϑεται ὑψόϑεν ὕδωρ ». Mais on voit que Virgile a voulu surpasser son modèle. Les pâtres de Théocrite parlent de ce qu'ils entendent sur le moment, ceux de Virgile vont chercher dans leurs souvenirs; les images des pâtres de Théocrite sont plus douces et plus simples, celles de Virgile ont un caractère sauvage qui est très poétique, mais qui ne paraît pas en rapport avec la circonstance.

L'échange des cadeaux après un chant amébée se trouve déjà dans Théocrite, Id. VI, v. 43; il s'agit d'une syrinx et d'une flûte. Ce passage a donc eu de l'influence sur la fin de l'Égl. V. Dans l'Id. IX le pâtre, qui a provoqué les chants de Daphnis et de Menalkas, donne à ce dernier une coquille, au premier une massue pastorale, v. 23 sq. : « Δάφνιδι μὲν κορύναν, τάν μοι πατρὸς ἔτρεφεν ἀγρός Αὐτοφυή, τὰν οὐδ' ἂν ἴσως μωμάσατο τέκτων ». L'éloge de la massue montre que c'est ce passage que Virgile a eu sous les yeux; mais il a enchéri. Tandis que la massue de Théocrite est naturellement aussi belle que si elle était fabriquée, celle de Virgile doit à la fois à la nature et à l'art. Virgile enjolive son modèle d'une façon un peu naïve. Dans l'Id. VII le chevrier Lykidas est si satisfait du chant de son ami Simichidas qu'il lui fait cadeau de son λαγωβόλον pour être « ἐκ Μοισᾶν ξεινήϊον », v. 129. Il le lui avait promis (cf., v. 43, κορύναν, qui est la même chose que le λαγωβόλον). Virgile a cru rendre la chose plus piquante par les demandes d'Antigenès.

La composition de la Ve Égl. s'expliquant tout naturellement par le désir d'écrire une pièce intéressante avec des procédés d'imitation un peu plus libres que précédemment, il ne semble pas qu'il faille y chercher d'allégorie autre que celle qui ressort du v. 85 sq. Encore est-elle incomplète. On ne peut admettre, en effet, que Virgile ait voulu saluer les débuts d'un jeune poète bucolique contemporain, chez qui il aurait reconnu un talent égal au sien, et se soit plu à mettre ses propres vers en comparaison avec ceux de ce jeune rival. A ce point de vue Menalcas et Mopsus ne sont que des pâtres imités de Théocrite et dans les rapports qu'ils ont l'un avec l'autre il n'y a pas lieu de chercher d'allusion contemporaine. L'identification de

Menalcas avec Virgile n'est donc que partielle et momentanée. Pourtant, si l'on réfléchit que la pièce a été écrite pour soumettre au public les deux morceaux brillants sur Daphnis, que sur ces morceaux Virgile concentre une série de compliments hyperboliques, on n'est pas éloigné de croire qu'il les considérait comme de petits chefs-d'œuvre et qu'il a voulu à la fois exprimer sa satisfaction et indiquer d'avance au lecteur la direction que devait prendre son jugement. De même, dans la IXe Égl., il fait exprimer aux pâtres qui récitent les vers de Menalcas une admiration enthousiaste pour ces vers, et Menalcas, c'est lui-même.

Les commentateurs anciens ont cherché pour le personnage de Daphnis une interprétation allégorique. Ils y ont vu les uns Flaccus, le frère de Virgile — mais il serait ridicule que Virgile fît l'apothéose de son jeune frère —, d'autres Saloninus, le fils de Pollion —, mais les dates s'opposent à cette explication —, d'autres enfin Jules César [1]. Cette dernière explication a été adoptée par un certain nombre d'éditeurs et de critiques modernes [2]. Elle n'est pas absolument inadmissible par elle-même. César était populaire dans la Transpadane; Pollion était césarien, Virgile également. Le principe n'en est pas atteint par les allusions ridicules et forcées des *Scholia Bernensia*; il est certain qu'un certain nombre de traits, « puer », v. 54, l'introduction du culte de Bacchus, v. 29 sq., etc... ne conviennent pas à César, mais on peut se retrancher dans le système de l'allégorie incomplète. Toutefois, pour que cette explication fût possible, il faudrait qu'elle eût un point de départ dans le texte même de Virgile; or ce point de départ manque absolument [3]. Suétone [4] raconte qu'on

1. *Scholia Bernensia*, Préamb. de l'Égl. V, p. 783, 784, ad v. 20, ad v. 22, etc. Cf. Serv. ad V, 20, 29, 56.

2. Cf. A. Feilchenfeld, *Op. laud.*, p. 18, qui la combat et qui cite parmi ses partisans Agresti, Glaser, Kappes, Bitschofsky, Nettleship, Sellar, Schaper, *De Eclogis....*, p. 25 sq., *Symb. Joachim.*, p. 23 sq., ne lui est pas favorable, Kolster, p. 78 de son édition, E. Krause, *Op. laud.*, p. 44 sq. (sans adopter toutes les raisons de Schaper), Sonntag, *Op. laud.*, p. 122, non plus.

3. J. H. Voss, *Argum.* de la Ve Égl., déclare au contraire que tout concorde pour faire reconnaître le dictateur Jules César.

4. *Jul. Caes.*, § 81.

rapporta à César, quelques jours avant sa mort, le prodige suivant : « Les troupeaux de chevaux qu'il avait lâchés en liberté et consacrés aux dieux au moment du passage du Rubicon auraient cessé de manger et pleuré abondamment ». Mais, dans Virgile, au v. 26, « quadrupes » ne s'applique pas aux chevaux, mais aux troupeaux. C'est du reste une imitation de Théocrite. Suétone raconte également [1] que, « la nuit qui précéda sa mort, César rêva qu'il volait au-dessus des nuages et qu'il mettait sa main dans celle de Jupiter ». Mais c'était une idée courante à cette époque que les âmes des morts illustres étaient transportées dans les astres; c'est cette idée que Virgile met en œuvre, v. 56 sq.; elle n'a pas de relation nécessaire avec César. A propos de l'association du culte de Daphnis à celui de Phœbus, on rappelle [2] qu après l'apothéose de César, le jour anniversaire de sa naissance coïncidant avec la date des jeux Apollinaires, jeux pendant lesquels les livres sibyllins défendaient de sacrifier à un autre dieu qu'Apollon, on en avança la célébration. Mais il est bien probable qu'au v. 66 Daphnis est rapproché de Phœbus comme d'un dieu rustique (plutôt encore que comme du dieu des vers). Dans ces circonstances l'allusion à César se présente comme étant simplement l'œuvre des commentateurs : c'est dire que c'est une hypothèse qui n'a pas grande valeur. Il faut s'en tenir à l'opinion si sagement formulée par Heyne [3] : « Quod si altiorem, quam verborum ratio fert, sententiam quaerendam putes, ad Caesarem ut putes poetam respexisse, feram equidem; modo non singula allegorice interpretari ausis;... quod tamen cogat nos, nihil inest; inferre autem de suo aliquid alieni, quod non in ipso carmine habetur, non est boni interpretis, cui satis esse debet, elicere ea, quae in carmine sunt, non ea, quae sunt extra carmen, inferre ».

1. *Jul. Caes.*, § 81.
2. A. Forbiger [4], ad V, 65.
3. Heyne-Wagner [4], t. I, p. 148, *Argum.* de l'Égl. V.

CHAPITRE VI

La septième Églogue.

Tout ce qu'on sait de la VIIe Églogue c'est qu'elle a été composée après la Ve et très vraisemblablement avant la IXe [1]. On ne peut la dater exactement. L'allusion du v. 55 au « formosus Alexis » engage à la rapprocher de la seconde. En revanche l'épithète « Arcades », v. 4 et 26, engage à la rapprocher des Égl. VIII et X, où Virgile décrit avec complaisance l'Arcadie bucolique.

L'Arcadie bucolique paraît être une invention de Virgile. Elle n'existe pas chez Théocrite. Théocrite considère bien le dieu Pan comme le joueur de syrinx par excellence, le maître des pâtres chanteurs de la Sicile, et c'est à lui que Daphnis mourant remet sa syrinx [2]. Il sait qu'il a deux séjours favoris, l'Arcadie et la Sicile [3], mais que sa véritable patrie est l'Arcadie, où il reçoit un culte dont il décrit les cérémonies très particulières [4]. Mais il n'imagine pas en Arcadie une population de pâtres chanteurs et joueurs de syrinx comme ceux qui sont les personnages de ses Idylles : ceux-ci, il ne pouvait les qualifier d'Arcadiens, puisque ce sont des gens de Sicile, de l'Italie méridionale, de Kos.

Virgile se fait de Pan une idée très analogue à celle de Théocrite [5]. C'est le protecteur des troupeaux et des pâtres,

1. Cf. p. 72.
2. Id. I, v. 128 sq.
3. *Ibid.*, v. 123 sq.
4. Id. VII, v. 106 sq.
5. Cf. p. 497.

l'inventeur de la syrinx et le premier maître qui ait enseigné à s'en servir, *Égl.* II, v. 32 sq. Or l'Arcadie réelle était un pays de pâturages et de troupeaux [1]. Dès lors, il devait paraître singulier que Pan eût institué et propagé le chant bucolique en Sicile, où il n'était qu'un étranger, et qu'il ne l'eût pas fait fleurir en Arcadie, où il était chez lui. C'est là sans doute ce qui a frappé Virgile, chez qui nous trouvons une Arcadie poétique très semblable à la Sicile poétique de Théocrite. Comme nous n'avons point là-dessus de renseignements — car l'éducation musicale des Arcadiens dont parle Athénée [2] est une institution politique sans rapport avec le chant bucolique, — il faut admettre que nous sommes en présence d'une création de Virgile [3]. Ce qui est certain, c'est que, après avoir parlé de l'invention de la syrinx par Pan dans la IIe Églogue, il parle dans la IVe, v. 58 sq., d'un concours, qui pourrait avoir lieu entre lui et Pan en présence d'un jury d'Arcadiens : « Pan etiam Arcadia mecum si iudice certet, Pan etiam Arcadia dicat se iudice uictum ». Dans la VIIe, pour exprimer l'excellence du talent musical des interlocuteurs, il les appelle « Arcades ». Dans la VIIIe, v. 22 sq., il fait une description du Ménale, où l'on entend sans cesse les bergers chanter leurs amours et Pan jouer de la syrinx qu'il a inventée. Enfin, dans la Xe, c'est en Arcadie même qu'est transporté le lieu de la scène; Pan, le dieu de l'Arcadie, vient apporter à Gallus ses condoléances; quand celui-ci exprime ses regrets de n'avoir pas été un simple pâtre chanteur, qu'il prie les pâtres de célébrer ses amours, il les considère comme des Arcadiens; c'est en Arcadie qu'il songe à chercher l'oubli de ses malheurs.

C'est donc seulement dans les Égl. VIII et X que cette conception de Virgile prend définitivement corps; si l'on admet qu'elle s'est formée peu à peu dans son esprit, on trouvera singulier qu'il ait, dans la VIIe Égl., qualifié brus-

1. Id. XXII, v. 157, Ἀρκαδία τ' εὔμαλος.
2. XIV, 22, p. 626 b sq.
3. E. Glaser, *P. Vergilius Maro's Bucolica*, Einleit., p. 6 : « Und doch ist keine Sage bekannt, die uns in das Land Arkadien als den Ursitz der Erfindung oder auch nur der Blüthe einer bucolischen Musekunst versetzte ».

quement ses pâtres d'Arcadiens, sans que rien — car l'indication de la IIe Égl. n'est pas suffisante — ait averti le lecteur de ce qu'il entendait par là. Au contraire, après la IVe Égl., l'expression devient plus facilement compréhensible. Il semble donc que la VIIe Égl. a dû être écrite après la IVe; mais ce n'est là qu'un indice et comme, par la présence du chant amébée, elle se rapproche beaucoup de la IIIe, nous allons l'examiner maintenant.

La VIIe Égl. se compose d'un préambule narratif, qui met en scène les personnages, et d'un chant amébée exécuté par deux d'entre eux. Le préambule ne nous est pas donné comme l'œuvre du poète; c'est un récit fait par l'un des assistants, Mélibée, qui a été présent à la scène, qui en a tout retenu, même le chant amébée, et qui raconte la chose. Il y a là une innovation et un artifice qui ne se rencontre pas ailleurs chez Virgile. A qui et dans quelles circonstances Mélibée fait-il ce récit? C'est ce qu'on ne nous dit pas.

Le paysage de l'introduction a une franchise et une netteté beaucoup plus grandes que celui des pièces précédentes Nous ne sommes plus dans cette Sicile de convention, qui est le théâtre formellement indiqué de la IIe Égl., vaguement supposé de la IIIe et de la Ve. Nous sommes sur les bords du Mincio, v. 12 sq., c'est-à-dire dans le canton même qu'habitait Virgile, et, par conséquent, le paysage qu'il décrit est celui qu'il avait sous les yeux. L'importance des Églogues placées par l'auteur dans la Transpadane est très grande pour déterminer l'origine du paysage des Bucoliques. Tout ce qui de celles-ci a passé dans les autres ne vient pas de Théocrite, mais des impressions personnelles de Virgile, et c'est grâce à elles que nous pouvons distinguer, d'une part, l'influence de l'observation directe, de l'autre, celle des lectures. Ici Virgile décrit avec une grande exactitude le Mincio et ses rives bordées de roseaux. Les prairies, v. 11, l'yeuse, v. 1, le chêne où sont logées les abeilles, v. 13, les myrtes, dont la culture sous le climat où ils sont placés demande certaines précautions, v. 6, sont des objets qui ne sont pas venus de Théocrite par voie d'imitation littéraire, mais qui étaient familiers à Virgile depuis son enfance.

En comparant ce paysage à celui du chant amébée, nous pouvons fixer la part qui, dans celui-là, revient à la conven-

tion et celle qui émane de la réalité. Sont communes à Théocrite et à Virgile les plantes suivantes[1] : « pinu », v. 24; « hedera », v. 25; « arbutus », v. 46; « iuniperi », v. 53; « populus », v. 61 et 66; « laurea », v. 62; « uitis », v. 61; cf. « laeto.. in palmite », v. 48, et « pampineas... umbras », v. 58. Sont particulières à Virgile : « baccare », v. 27; « thymo... Hyblae », v. 37; — le thym ne figure pas dans les poèmes bucoliques de Théocrite, mais le déterminatif, que lui donne ici Virgile, montre qu'il veut parler d'une plante de Sicile; il cherche donc la couleur locale; — « Sardoniis... herbis », v. 41; — il n'en est pas question dans Théocrite; c'est chez Virgile une plante d'origine étrangère; — « rusco », v. 42; — Théocrite mentionne un certain nombre de plantes à piquants qu'il n'est pas facile d'identifier; — « alga », v. 42; — l'algue marine ne figure pas chez Théocrite; Virgile, en la citant, suppose un pays baigné par la mer; il cherche donc la couleur locale sicilienne; — « castaneae », v. 53; — Théocrite ne parle pas des châtaigniers, mais son silence est accidentel; encore aujourd'hui il y a des châtaigniers sur l'Etna; — « myrtus », v. 62 (cf. v. 6); — c'est une plante qu'on cultivait dans les jardins aux environs de Mantoue; — « corylos », v. 63 et 64; « fraxinus », v 65 et 68, « abies », v. 66.

Parmi les animaux, le sanglier, « apri », v. 29, habitait du temps de Virgile les montagnes et les marécages de l'Italie. Les cygnes, « cycnis », v. 38, figurent aussi dans Théocrite; mais nous savons qu'il y en avait également aux environs de Mantoue, sur les eaux du Mincio, *Égl.* IX, 29, *Géorgiques*, II, 199.

Les montagnes du v. 56 rapprochées du « formosus Alexis », v. 55, paraissent faire allusion aux montagnes de la IIe Égl. et par conséquent être siciliennes; mais il y en avait aussi aux environs de Mantoue. Au v. 56, « uideas et flumina sicca » convient mieux à une région tout à fait méridionale comme la Sicile et à ses torrents facilement desséchés qu'à un pays comme la Transpadane, où les eaux sont régulières et perpétuelles; mais on peut dire que si on l'applique à la Transpadane, l'influence attribuée à la

1. Cf. p. 467 sq.

présence d'Alexis est bien plus significative. La sécheresse absolue des v. 57 sq. indique un pays très méridional; au contraire, les huttes enfumées des v. 49 sq., où on fait bon feu pour se garantir du froid, rappellent le climat déjà rigoureux des contreforts des Alpes.

En somme le paysage du chant amébée est un paysage lombard teinté de sicilianisme.

La saison à laquelle se passe la scène de l'Égl. VII — ce qui ne préjuge rien de l'époque où elle a été composée, — n'est pas nettement indiquée. Kolster[1] suppose que les soins pris pour garantir les myrtes du froid au v. 6 font allusion à la fin de l'automne; c'est à ce moment qu'on les entoure de paille pour leur permettre de braver les rigueurs de l'hiver. On peut également conjecturer qu'on les débarrasse de leurs paillassons aux premiers beaux jours et qu'on les recouvre vers le soir pour les préserver du froid de la nuit; il s'agirait alors du printemps. M. Sonntag[2] se décide pour l'automne, J. H. Voss, Schaper, Kappes, Glaser pour le printemps. On s'est également servi, pour déterminer la saison, du v. 15; mais il n'est pas absolument clair et tout dépend de la façon dont on l'entend. La seule chose qui ressorte du texte de Virgile, c'est que nous sommes à un moment où les nuits sont fraîches, mais où, pendant le jour, il fait assez chaud pour qu'on puisse s'asseoir tranquillement à l'ombre dans les prairies : ce peut être le printemps ou l'automne.

L'heure de la scène n'est pas non plus nettement fixée; on pourrait chercher à la deviner par le v. 11. Mais Virgile nous apprend dans les Géorgiques qu'on faisait boire les troupeaux deux fois, avant et après la grosse chaleur du jour, III, 327 sq. et 335 sq.; il est vrai qu'il s'agit là du petit bétail. Si, au v. 6, on croit que Mélibée empaquète ses myrtes, non pas définitivement pour l'hiver, mais seulement pour la nuit au printemps, il faudra se décider pour le soir.

Sur les personnages de l'Églogue, voici les renseignements que nous donne le texte :

Daphnis, le juge du concours, pourrait être un berger

1. P. 143 de son édition.
2. *Op. laud.*, p. 136.

quelconque [1]. Mais dans Théocrite le Daphnis qui, dans sa jeunesse, se distingue si brillamment par son talent poétique, est bien le bouvier mythologique dont il chante ailleurs la mort. Rien n'empêche qu'il n'en soit de même dans l'Égl. VII. L'antériorité de l'Égl. V, où Virgile a célébré sa mort et son apothéose, ne prouve rien; les Bucoliques ne sont pas un roman suivi, dans lequel on ne saurait remettre en scène un personnage qu'on a tué précédemment. La question serait tranchée, si l'on pouvait sûrement rapporter à Daphnis les « iuuenci » du v. 11. Malheureusement il se peut qu'ils appartiennent à Mélibée, comme il se peut aussi qu'ils n'appartiennent ni à l'un ni à l'autre.

Mélibée est désigné aux v. 7 et 9 comme un chevrier; mais au v. 15 [2] il a des agneaux. Il se trouve exactement dans la même situation que le Corydon de la IIe Égl. Comme Corydon avait des vignes, Mélibée a des myrtes à soigner, v. 6. Il est donc à la tête d'une exploitation rurale; mais c'est un très petit propriétaire. Car il n'a personne pour l'aider, personne pour garder son bouc, qui s'en va à l'aventure pendant qu'il s'occupe de ses myrtes, personne pour s'occuper de ses agneaux pendant qu'il assiste au concours de poésie entre Corydon et Thyrsis. C'est à la fois un homme pratique et un dilettante. Il connaît familièrement Daphnis. Il ne semble pas qu'il soit lié particulièrement avec aucun des deux concurrents; mais l'issue du débat lui fait concevoir pour Corydon une estime qui ne doit pas s'effacer, v. 70.

De Corydon nous apprenons que c'est un chevrier, v. 3; qu'il est à la fleur de l'âge et chanteur habile, v. 4 sq. Nous assistons à l'épreuve qui consacre son talent et le fait passer définitivement au premier rang, v. 70. Il ne faut pas en général chercher dans le chant amébée, tel que le conçoit Virgile, des renseignements personnels sur ceux qui le prononcent. Toutefois c'est en son propre nom que parle Corydon dans l'invocation, v. 21 sq. Il est donc l'ami du poète rustique Codrus, et il le considère comme un

1. C'est l'opinion de Kolster, p. 113 de son édition.
2. *Serv. Danielin.* ad h. l. : « ergo uarium pecus habuit ».

maître en son art. Par l'allusion au « formosus Alexis » du v. 55 Virgile a sans doute voulu attester que le Corydon de la VIIe Égl. est celui de la IIe; mais peut-être cherche-t-il surtout, suivant son habitude, à rappeler une œuvre antérieure.

De même que Corydon, Thyrsis est à la fleur de l'âge et chanteur excellent, v. 4 sq. C'est un berger, v. 3. Il est l'ennemi de Codrus, v. 25 sq. Voilà tout ce que Virgile juge à propos de nous dire de lui.

Quant à Alcippé et à Phyllis, on s'est demandé si c'étaient des noms de servantes rustiques quelconques ou les servantes, peut-être les amies de Corydon et de Thyrsis [1]. La seconde explication paraît plus conforme au texte; si Mélibée voulait dire : « Je n'avais pas d'Alcippé ou de Phyllis... » en imaginant des noms en l'air, il semble qu'il emploierait « uel » et non pas « nec » [2]. Quant à répartir Alcippé et Phyllis entre les deux concurrents, comme Corydon figure le 1er, v. 2 et 16, il semble naturel de lui attribuer Alcippé et Phyllis à Thyrsis. Au v. 59 du chant amébée, Thyrsis dit « Phyllidis... nostrae ». Sans doute c'est une erreur de chercher dans les chants amébées de Virgile des renseignements sur les sentiments vrais et sur la biographie de ses personnages. Mais comme, dans le couplet correspondant, il est question du « formosus Alexis », l'ami typique de Corydon, il est possible que Thyrsis réponde par un nom véritable. Cela n'est pas certain.

Sur les circonstances qui ont amené le combat poétique entre Corydon et Thyrsis, Virgile ne nous dit rien; ce sont des réalités qu'il néglige volontiers. Au début de

1. Serv. ad v. 14 : « has duas intellegamus amicas esse cantantum; nam hoc dicit : nec Alcippen habebam, ut ille, nec Phyllida, ut alter : *Aut ut plerique putant nomen uilicae* ». E. Glaser, dans son édition, p. 14 : « Es ist, gegen Voss, anzunehmen, dass diese beide Namen die der Mägde oder Freundinnen der wettstreitenden Hirten sind ».

2. « Neque » du v. 14 ne correspond pas à « nec » du même vers, mais à « Et » du v. 16 : d'une part je n'avais pas de servante, d'autre part il y avait un concours intéressant. Ce sont là les deux motifs de son incertitude. Il en résulte qu'il faut, à la fin du v. 15, non pas un point et virgule (Heyne-Wagner [4], Ribbeck, Forbiger [4], Kappes, Ladewig-Schaper [7]), mais une simple virgule (W. Klouček).

l'Églogue, Daphnis est assis, prêt à remplir ses fonctions de juge. « Forte », v. 1, indique que la chose trouve ainsi. Ce qui est un hasard, ce n'est pas que Daphnis se soit assis là, c'est que Mélibée y soit venu [1]. « Arguta » est une épithète pittoresque traduisant le murmure de la brise dans le feuillage de l'yeuse. Les deux concurrents ont réuni leurs troupeaux; Virgile ne nous dit pas qui les garde. En revanche, il décrit la jeunesse florissante des deux concurrents dans un vers que rend élégant, indépendamment de l'expression, le mot « ambo » au commencement et à la fin. Nous n'avons donc pas affaire, comme dans la IIIe et dans la Ve Égl., à des interlocuteurs d'âge différent, différence qui influe sur leurs rapports. Ce sont de vrais virtuoses, « Arcades » [2], et le mot est développé par le vers suivant. W. H. Kolster [3] explique excellemment que, le paysage étant un paysage des environs de Mantoue, sans l'épithète d' « Arcades », on entendrait forcément des pâtres du pays. Or Virgile veut nous avertir que nous avons affaire à des personnages imités de Théocrite, à des pâtres chanteurs imaginaires. S'il donne une certaine réalité à ses Bucoliques en peignant souvent les plantes, les animaux, les sites d'après nature, si même ses personnages ont quelques traits des propriétaires ses voisins, leur talent poétique et musical est de convention. C'est ce qu'il laisse entendre ici. Il entre davantage dans le détail de ce talent au v. 5 : « Et cantare pares et respondere parati ». « Respondere », c'est jouer le rôle délicat du répondant dans le chant amébée. Il semble que, par suite de cette opposition, « cantare » doive signifier jouer

1. Le sens est : « Forte, cum Daphnis consedisset... etc., ego huc ueni ».

2. Serv. ad VII, 4 : « Non re uera Arcades — nam apud Mantuam res agitur — sed sic periti ut eos Arcades putares; nam et paulo post dicturus est : soli cantare periti Arcades ». *Scholia Bernensia* ad VII, 4 : « Cur Arcades dicit, cum Mantuani sint? Propter eloquentiam, quia agrestis carminis fistula sit instrumentum, cuius primus Pan inuentor fuit ». W. H. Kolster, p. 144 de son édition, croit avec Schaper, Kappes, Glaser, qu'il ne s'agit pas d'une expression géographique. Wagner adopte la singulière conjecture de Voss, Heyne-Wagner [4], *ad h. l.* « Arcades serui post deletam Corinthum in Italiam uenisse uidentur Vossio; nihil autem impedit, quin ab illis hos pastores ortos putemus ».

3. P. 163 de son édition : « ... dadurch sind sie Arcades (von den gewöhnlichen italischen Hirten unterschieden) ».

le rôle du premier interlocuteur (pour lequel Virgile n'a pas de terme propre). Servius [1] entend autrement; il est certain que là-dessus Virgile n'est pas aussi précis que Théocrite.

Sur ces entrefaites apparaît Mélibée, victime d'une aventure assez désagréable; pendant qu'il travaillait, son bouc a disparu. Les mots « Vir gregis ipse caper », v. 7, ne sont pas seulement une expression ingénieuse; ils expriment toute une pensée : le bouc a entraîné avec lui le troupeau, ou tout au moins une partie du troupeau, cf. v. 9. La rencontre avec Daphnis est exprimée avec beaucoup de vivacité : « Atque ego Daphnim Aspicio », v. 7 sq. Daphnis le rassure immédiatement : le bouc et les chevreaux sont en sûreté (lui ou les autres pâtres les ont bien reconnus; Virgile ne nous dit pas qui les garde); il invite immédiatement Mélibée à s'asseoir à l'ombre; il lui donne trois raisons dont les deux dernières sont des raisons pittoresques, v. 12 sq. : l'aspect riant du Mincio, le plaisir d'entendre murmurer les abeilles (nous connaissons ce procédé de Virgile, qui consiste à faire précéder le chant amébée d'une description agréable de la nature, cf. les premiers v. de l'Égl. V et Égl. III, v. 55 sq.). En même temps le v. 12 est l'explication du précédent, v. 11, qui renferme un motif capable de toucher un paysan : « Huc ipsi potum uenient per prata iuuenci »; naturellement les bœufs viendront boire à la rivière. Mais à qui appartiennent ces « iuuenci »? Si ce sont ceux de Daphnis [2], c'est une explication de son attitude en apparence désœuvrée; mais cette explication est assez inattendue. Si ce sont ceux de Mélibée [3], c'est une bonne raison pour qu'il reste là : mais au moins Virgile aurait-il dû ajouter « tui »; malgré sa répugnance à préciser les réalités, l'indétermi-

1. Ad VII, 5 : « hoc est qui possent et continuum carmen dicere, nam hoc est cantare, ut « Extinctum nymphae... » uel « Candidus insuetum... » et amoebaeum referre, ut « Et me Phoebus amat... » Cette explication est adoptée par W. H. Kolster, p. 144 de son édition.

2. Cf. p. 185. Kolster, p. 145 : « Voss bemerkt richtig, dass die hier erwähnte Rinderherde die des Daphnis sein müsse ».

3. Servius ad v. 11 : « et intellegimus istum praeter capellarum gregem iuuencos habuisse peculiares ».

nation serait un peu forte. Reste la ressource d'entendre la chose dans son sens le plus simple; c'est là l'endroit où viennent boire les bœufs qui sont dans les prairies, spectacle toujours agréable et intéressant pour des gens de la campagne; « iuuenci » est dit en général, sans qu'il soit question du troupeau de l'un plutôt que de l'autre.

Suit une petite délibération assez amusante. Mélibée, qui est un paysan sérieux, est en même temps amateur de poésie bucolique. Il hésite entre l'utile et l'agréable; sa préoccupation intéressée est exprimée par le v. 15 : « Depulsos a lacte domi quae clauderet agnos ». Cela veut-il dire qu'il s'agit d'empêcher les agneaux d'épuiser leur mère et de les rentrer quand ils auront assez teté, afin qu'il reste du lait pour la consommation journalière et la fabrication du fromage (M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 136 : « quae agnos domi ab ubere matris depelleret ac clauderet »)? Ou bien de rentrer à temps les agneaux sevrés et encore délicats pour les empêcher de souffrir des intempéries (W. H. Kolster, p. 146 de son édition : « um die neugeborenen Lämmer... bei Hause, gegen ungünstige Witterung geschützt zu halten »)? C'est le dernier sens qui me paraît le plus naturel, bien qu'ils soient tous deux possibles. Quant au plaisir qui attend Mélibée, la structure ingénieuse du v. 16 montre combien il est considérable : « Corydon cum Thyrside », ce sont deux artistes; « magnum »[1], à la fin du vers, acquiert une grande valeur. Le mot indique d'avance la décision que va prendre Mélibée, décision qu'il exprime d'une façon assez prosaïque, v. 17 — presque en se condamnant lui-même, si l'on en juge par l'antithèse entre « mea seria » et « ludo »[2]. — Un paysan des Géorgiques, habitué à ne prendre du bon temps que lorsque toutes les besognes agricoles sont terminées, se fût décidé pour le parti contraire. Mélibée est encore un paysan de Bucolique.

Ainsi le double caractère de ce préambule, c'est d'être pittoresque et de contenir une petite étude de caractère

1. « Et la lutte — Corydon contre Thyrsis! — était importante. »
2. Le mot « illorum » est emphatique; c'est un mot par lequel Mélibée s'excuse à ses propres yeux.

assez fine. Ce sont là deux traits que j'ai déjà signalés dans la première partie des Égl. III et V.

Mélibée indique la nature du concours — chant amébée — en trois vers, 18-20, dont l'un, le v. 19, est fort obscur [1]. Il nenous dit pas qui a assigné les tours de parole. C'est l'habitude de Virgile de ne pas chercher la précision dans ces détails.

Voyons si les règles de ce chant amébée sont exactement celles que Virgile a observées dans celui de la troisième Églogue.

Ici, comme précédemment, il est facile de se convaincre qu'il ne faut voir dans ce chant qu'une œuvre de fantaisie poétique et non pas — sauf dans quelques cas — des confidences personnelles des exécutants. C'est ce qu'a très bien aperçu Heyne [2]. En effet, « iam uenit aestas », du v. 47, et « plurimus ignis », « Boreae frigora », des v. 49 et 51, ne sauraient correspondre en même temps à des réalités. Les grandes chaleurs du v. 57 (différentes de la saison décrite v. 47 sq.) ne concordent pas avec l'automne, dépeint au v. 53 sq. Si l'amour de Corydon pour Alexis, v. 55, peut être jusqu'à un certain point considéré comme un sentiment personnel, on ne saurait lui attribuer en même temps un amour pour Galatée, v. 37 sq., et un autre pour Phyllis, v. 63. Quant à Thyrsis, il ne saurait être amoureux à la fois de Galatée, v. 41 sq., de Phyllis, v. 59, et de Lycidas, v. 67 sq. Le concours a lieu sous une yeuse, v. 1, et, au v. 24, Corydon manifeste l'intention de suspendre sa syrinx : « hic... sacra pinu ». Si l'on considère ce mot

1. Aucune des explications ou corrections proposées n'est satisfaisante : « meminisse » (cf. v. 69 « Haec memini ») paraît se rapporter aux souvenirs qu'a conservés Mélibée, mais grammaticalement, il est difficile de sous-entendre « me ». Avec « alternos » correspondant à « alternis » il semble qu'il faille sous-entendre « uersus ». Je serais disposé à considérer « Musae... uolebant » comme une parenthèse. On pourrait tenter : alternos — (Musae me nosse uolebant) — Hos Corydon, illos referebat in ordine Thyrsis. MENOSSE a pu être changé en MEMINISSE par un copiste qui ne reconnaissait pas le pronom. Le sens serait tout à fait satisfaisant en lisant : alternos — (Musae Daphnisque uolebant) — Hos Corydon, etc... Mais l'altération DAPHNISQVE MEMINISSE est dure à admettre.

2. Heyne-Wagner [4], ad v. 53-56.

« pinu » comme une réalité présente, il faut prendre « hic » dans un sens un peu large.

Ici, comme dans l'Égl. III, le débutant jouit d'une entière liberté, bien que le chant amébée ne s'y permette pas des écarts aussi capricieux, allusions contemporaines, proposition d'énigmes. Mais, comme il ne prononce que six couplets (composés de quatre vers et qui permettent des développements moins écourtés), il a naturellement moins d'essor et son caprice ne saurait être aussi libre. Il passe du reste brusquement d'un sujet à l'autre sans s'attarder sur un thème [1]. Le cercle d'idées dans lequel il se meut est le même que précédemment et les sujets sont distribués ainsi dans les six couplets : I. Invocation; II. Sujet rustique; III. Sujet galant; IV. Sujet rustique; V. Sujet rustique et galant; VI. Sujet rustique et galant.

Pour ce qui concerne le système mis en pratique par le répondant, la correspondance plus ou moins complète des couplets affrontés, le talent littéraire déployé par chaque concurrent, examinons les choses en détail.

I, v. 21-24. Invocation. Corydon demande aux Nymphes Libethrides [2] de lui donner autant de talent qu'à son ami Codrus : « meo Codro [3] », v. 22, qui est lui-même presque l'égal de Phœbus; sans quoi il renoncera immédiatement à son art. Le v. 24 avec ses deux épithètes « arguta sacra [4] » est très élégant.

I *bis*, v. 25-28. Thyrsis ne répond point par une invocation, mais par une demande aux pâtres arcadiens de le couronner [5] de lierre, pour faire crever Codrus de dépit :

1. W. H. Kolster, p. 143 de son édition.

2. Servius ad v. 21 : « ... Libethros fons est ubi coluntur Musae »... Il cite l'opinion de Varron, qui identifie les Nymphes et les Muses. *Schol. Bern.* ad h. l. : « A monte Boeotiae Libethro qui est Musis sacer, uel Libethrus fluuius in Thracia ubi Orpheus laniatus est, ubi se Musae lauabant. Alii fontem in Boeotia dicunt. *Iunilius* dicit. » Cf. A. Forbiger [1], *ad h. l.*

3. Il semble que Codrus ne puisse être ici qu'un pâtre chanteur ami de Corydon, ennemi de Thyrsis. Si Virgile voulait faire une allusion littéraire à un personnage vivant, il lui exprimerait son admiration ou son mépris, mais non l'un et l'autre en même temps.

4. Servius ad v. 24 : « ... sic supra : sacra quercu ». L'adj. « arguta » figure déjà dans cette Égl., v. 1.

5. « Nascentem » est la leçon de M[1] ; « crescentem », celle de P. Au

« inuidia rumpantur ut ilia Codro », v. 26, — expression très familière, — ou de ceindre son front de « baccar » pour lui éviter le mauvais œil [1].

Analogie, mais avec différenciation. Les deux interlocuteurs partent d'une idée semblable : la prétention au talent poétique. Mais Corydon aspire à égaler son cher Codrus qu'il aime, c'est un sentiment noble et généreux (il ne consentira jamais à être un poète médiocre). Thyrsis ne demande pas le talent; il croit l'avoir et il s'en félicite pour faire crever de jalousie Codrus qu'il n'aime pas. Thyrsis a donc plus de confiance en lui-même, il enchérit [2]. En outre, il modifie le ton. L'émulation amicale est remplacée par une rivalité malveillante. Corydon est respectueux, Thyrsis agressif. Corydon est prêt à renoncer à la poésie. Thyrsis veut surtout protéger sa personne [3].

Correspondance de forme. Des deux côtés une épithète savante placée après le substantif (et acquérant ainsi plus de force) : « Libethrides » « Arcades », mais dans deux vers non symétriques; une double alternative : « aut mihi... concedite... aut, si.., pendebit », « ...ornate... aut, si..., cingite », avec deux impératifs qui se correspondent, un futur en regard du second impératif; « aut » ne figure qu'une fois dans la réponse. Les deux alternatives ne sont pas distribuées de même dans les deux quatrains. Donc tentative de correspondance non poussée jusqu'à la symétrie absolue.

Au point de vue littéraire, c'est affaire de goût personnel de préférer soit les vers gracieux et inoffensifs de Corydon, soit l'attaque mordante et vigoureuse de Thyrsis.

II, v. 29-32. Offrande rustique. Un jeune chasseur offre

point de vue du sens les deux leçons sont possibles. Fr. Hermes, p. 25 de son édition, entend par « nascentem... poetam » Corydon. Tout le couplet serait ironique : mais les v. 27-28 paraissent dits sérieusement. Thyrsis a intérêt à se protéger contre le mauvais œil, mais non à en défendre Corydon.

1. W. H. Kolster, p. 147 de son édition, entend avec raison « ultra placitum ipsius », ce qui explique « mala lingua ».

2. Servius ad v. 25 : « Sane hoc loco carmen exprimitur amoebaeum; nam cum Corydon petisset ut esset Codri similis, hic se adeo Codrum superare dicit ut in se eius inuidiam possit mouere ».

3. E. Glaser dans son édition, ad v. 21 et 25.

à Diane une hure de sanglier et les bois d'un vieux cerf; il lui promet, si ses succès se renouvellent [1], une statue de marbre. Le couplet est très élégant. Les épithètes, « Saetosi » en tête du vers, qui fait constraste avec « paruos » à la fin (Micon a abattu un vieux solitaire), « ramosa » et « uiuacis » sont pittoresques. « Leui », v. 31, est significatif (le marbre sera travaillé avec soin; on lui donnera tout le poli, dont il est susceptible, ce qui est important surtout pour une statue de femme), « tota » de même (il ne s'agit pas d'une tête de marbre posée sur un corps d'autre matière). Au v. 32, le détail des lanières rouges qu'on peignait sur le marbre est rendu avec beaucoup de bonheur.

II *bis*, v. 33-36. Thyrsis répond par une offrande à Priape, faite par un pauvre jardinier. Le couplet est bien construit, mais n'a pas les mêmes mérites de style.

Analogie, avec différenciation des détails et désir d'enchérir. Thyrsis commence sur un ton modeste : « Expectare sat est », v. 34; mais, c'est pour mieux préparer le contraste. Micon a promis une statue de marbre; cette statue de marbre, Priape l'a déjà; c'est tout ce qu'on pouvait faire pour le moment : « pro tempore », v. 35, ce qui est évidemment ironique. Si l'élève des troupeaux réussit, il en aura une d'or ou dorée. La générosité du jardinier est donc inépuisable et Thyrsis enchérit sur l'idée. Seulement, en général, les statues de Priape étaient de simple bois. On se demande si l'exagération est bien heureuse [2].

Correspondance de forme. Des deux côtés l'offrande en tête du couplet, « Delia » et « Priape » à la même place des

1. E. Glaser, dans son édit., ad vv. 29-32 : « Wenn sie ihm guten Erfolg immer zu eigen mache ». « Si proprium hoc fuerit » est opposé à « paruos ». Micon est tout jeune : il n'a pas encore la force; donc ce n'est que la protection constante de Diane, qui lui permettra de continuer le cours de ses succès.

2. W. H. Kolster, p. 148 de son édition : « Dem Jäger tritt der Gärtner gegenüber, anfänglich ärmlich und zuletzt mit der Verheissung einer goldenen Statue schliessend. Das heisst wenigstens überbieten, sagt Voss, wenn auch nicht übertreffen. » Wagner, dans Heyne-Wagner [4], ad vv. 33-36. «... magna loqui et κομπάζειν Thyrsim, ac, Micone magna Dianae pollicito, maiora et in ridiculum aucta Priapo promittere Virgilius facit de industria, ut uidit acute Vossius ». Je ne sais si ce n'est pas là prêter des intentions à Virgile.

deux vers symétriques, une offrande à condition : « si... fuerit », « si... suppleuerit », avec le futur antérieur, mais la condition n'est pas placée aux vers symétriques.

Le couplet de Thyrsis, moins élégant dans le style et exagéré dans l'idée, est inférieur à celui de Corydon.

III, v. 37-40. Appel pressant à Galatée. Le portrait que fait Corydon de Galatée est d'une élégance rare avec la forme grecque, « Nerine », v. 37, les trois comparatifs : « dulcior... candidior... formosior », v. 37 sq., et les images rustiques qui les accompagnent [1]. « Cum primum », v. 39, indique son impatience. La demande est présentée sous une forme délicate : « Si qua... Corydonis habet te cura », v. 40, et en même temps avec tendresse et confiance : « tui », « te », *ibid.* Le mot « uenito », à la fin du couplet et contenant toute la proposition principale, acquiert une grande force.

III *bis*, v. 41-44. Thyrsis répond en exprimant la même idée, mais sous une autre forme.

Analogie dans le fond, contraste dans la forme. Le contraste est indiqué dès le début : « Immo ego », v. 41. Tandis que Corydon peint les perfections physiques de Galatée, Thyrsis indique quelle serait sa difformité morale, à lui, s'il n'en était pas éperdument amoureux; ainsi aux images gracieuses et molles de Corydon, il oppose des images énergiques [2]. Il a trouvé le moyen d'enchérir sur l'impatience de Corydon : « Si mihi non haec lux toto iam longior annost », v. 43, est très vigoureux, surtout le mot « iam »; le soir n'est pas encore venu et ce jour lui paraît déjà plus long qu'un an. L'apostrophe à ses bœufs, avec le reproche : « si quis pudor », v. 44, est d'une grande vivacité.

Correspondance de forme. Les trois comparatifs avec leurs compléments sont répétés à la même place des vers

1. « Thymo... Hyblae », v. 37, a une couleur nettement sicilienne. « Cycnis », v. 28, a plutôt une couleur italienne. Sur le lierre blanc, cf. Pline, *N. H.*, XVI, 31 (62) : « Species horum generum tres. Est enim candida aut nigra hedera tertiaque quae uocatur helix. »

2. « Sardoniis » est une épithète géographique d'excellence. Il n'y a pas d'herbe ayant plus de force caustique que cette renoncule qui croissait en Sardaigne. « Alga » a une couleur sicilienne; allusion à un pays battu par la mer.

symétriques. Au qualificatif savant : « thymo... Hyblae », v. 37, correspond le qualificatif également de nature géographique : « Sardoniis... herbis », v. 41. Le couplet est coupé des deux côtés en 2 + 2. Des deux côtés une proposition hypothétique : « Si qua tui... », v. 40, « Si mihi non... », mais non aux vers symétriques. Les « pasti... tauri », v. 39, correspondent exactement aux « pasti... iuuenci », v. 44, à la même place, mais non dans le vers symétrique.

Le début du couplet de Corydon a beaucoup de fantaisie et de poésie; la fin de celui de Thyrsis est très vive et très spirituelle. Aux peintures nobles et gracieuses de Corydon Thyrsis en substitue de plus énergiques et qui sont moins flatteuses pour l'imagination. Déjà, dans les deux couplets précédents, nous avons vu qu'il ne suivait pas Corydon dans ses beaux sentiments et ses élégantes expressions. Il est plus réaliste. Corydon est un enthousiaste, Thyrsis un critique. C'est affaire de goût personnel de préférer l'un ou l'autre.

IV, v. 45-48. Couplet rustique. Corydon demande aux sources, à l'herbe tendre, à l'ombre des arbousiers de combattre pour son troupeau l'influence de la chaleur qui approche [1]. La saison à laquelle il fait allusion est la fin du printemps, puisque c'est le moment où poussent les bourgeons de la vigne. Le style est distingué et les épithètes élégantes et bien placées : en tête du couplet « Muscosi », v. 45 (entourées de mousse) [2], au vers suivant, v. 46, l'ombre légère du vert arbousier au feuillage rare, « rara [3] uiridis » ; les dangers de l'été sont vivement peints par l'adjectif « torrida », v. 48, après son substantif et rejeté au v. suivant (il acquiert ainsi une grande force) : « laeto » [4], v. 48, est en accord avec l'idée qu'il complète.

1. Servius ad v. 47 : « Iam aduenit, iam adpropinquat : non enim dicit aestatem esse, cum adhuc turgere gemmarum palmites dicat. Et bene tarde frondere uites commemorat in Venetia, quae est prouincia frigidior. »

2. Cf. Lucrèce, V, 949 sq.

3. Cf. Égl. V, 7.

4. « Laeto » M[c] γ abc II ; « lento » PM[2]. « Laeto » est plus autorisé et me paraît offrir un sens meilleur. En tout cas « lento « ne peut signifier que « flexible » (cf. Égl. III, v. 38), et Servius fait un contresens.

IV *bis*, v. 49-52. Thyrsis répond en disant comment ils se défend du froid; lui aussi fait une peinture pittoresque : « pingues », v. 49, placé après « taedae » [1], a toute son importance; de même « semper », v. 50, à cause de sa place, et « nigri » tout à la fin du vers. L'intention est bien marquée, puisque Virgile aurait pu écrire « et adsidua nigri fuligine postes ». Au v. 51 « tantum... quantum » est prosaïque, mais le v. 52 est simple et plein [2].

Le principe de la réponse est le contraste. Thyrsis prend le contre-pied de ce qu'avait dit Corydon et il enchérit. Corydon ne parle que du troupeau, Thyrsis de lui-même (avec le pluriel emphatique « curamus »). Corydon n'est pas sûr que son troupeau échappe à la chaleur : c'est un simple vœu qu'il exprime. Thyrsis est sûr de son fait.

La correspondance de forme est peu sensible, bien que « Muscosi fontes... etc. », au début du premier couplet, s'oppose à « Hic focus... etc. », au début du second. De la répétition oratoire « iam... iam », v. 47 sq., on peut rapprocher « Aut... aut... », v. 52.

Au point de vue littéraire, les images de Corydon sont plus riantes, celles de Thyrsis plus vigoureuses. Des deux côtés il y a beaucoup de pittoresque. La préférence est ici affaire de goût.

V, v. 53-56. Corydon peint l'aspect riant de la campagne à l'automne; mais le départ du bel Alexis suffirait pour que cette nature féconde se desséchât tout à coup. Le couplet débute par un vers d'apparence très pittoresque mais dont le sens est loin d'être satisfaisant [3]; il se termine par un vers assez plat.

1. Heyne ad *h. l.* : « ligna, e picea, seu pinu ».

2. M de 1re main a : RIPA (S *a corr. add.* O. Ribb.) P : RIPA. Cette faute renvoie à ripam plutôt qu'à ripas. Virgile, dans les Bucoliques, aime à mêler le singulier collectif au pluriel.

3. Wagner *ad h. l.*, dans Heyne-Wagner [4], explique ainsi : « stant : fructibus, baccis et echinis horrent »; mais l'ellipse est forte. « Castaneae » pouvant s'entendre des châtaignes, auxquelles l'épithète de « hirsutae » convient mieux qu'aux châtaigniers, la difficulté disparaîtrait si on pouvait entendre par « iuniperi » les baies du genévrier; « stant » s'opposerait bien ainsi à « iacent ». Mais je ne connais pas d'exemple de cette acception. On pourrait tenter de considérer « iuniperi » et « castaneae » comme des génitifs avec lesquels on sous-entendrait un mot de sens analogue à « poma » et signifiant les fruits; on supprimerait le point

V *bis*, v. 57-60. Thyrsis décrit la sécheresse de l'été, que l'arrivée de Phyllis suffirait pour faire cesser. Le couplet est fort élégant. Le début du v. 57 est vigoureux et la seconde moitié d'un style soigné. L'idée du v. 58 est élégamment exprimée[1]. Le dernier vers n'est pas moins heureux : « laeto » prend toute sa valeur si l'on songe combien la pluie est bienfaisante dans les pays chauds après la sécheresse.

Le sujet des deux couplets est analogue, mais développé par le procédé du contraste. Corydon part de l'aspect riant de la nature pour arriver à la désolation; Thyrsis suit la marche opposée. A Alexis il substitue Phyllis.

La correspondance de forme n'est pas poussée très loin; cependant en tête de chaque couplet se trouve un verbe important : « Stant... Arct ». Les v. 53-54 forment tableau; de même 57-58.

Au point de vue littéraire, la partie de Thyrsis est ici supérieure. Les images riantes occupent plus de place chez Corydon; chez Thyrsis elles font exactement équilibre aux images désolées; le dernier vers de Corydon est prosaïque.

VI, v. 61-64. Corydon exprime sous une forme rustique sa soumission aveugle aux préférences de Phyllis[2]. L'énumération du début avec l'asyndéton ainsi que le polysyndéton du dernier vers sont élégants. L'idée est du dernier galant, avec une petite pointe d'irrévérence religieuse qui la relève.

VI *bis*, v. 65-68. Corydon proclame la supériorité du coudrier sur tous les arbres consacrés aux dieux, parce qu'il est aimé de Phyllis. Thyrsis cite les arbres les plus pittoresques et déclare qu'il n'en admirerait aucun autant que Lycidas, si celui-ci venait le voir plus souvent. L'idée est alambiquée et nous paraît bizarre : mais il ne faut pas oublier que les personnages de Virgile sont à la fois très

et virgule à la fin du vers pour le remplacer par une virgule. Le plus simple est peut-être de construire « iuniperi et castaneae stant hirsutae », les genévriers et les châtaigniers sont encore hérissés de leurs fruits.

1. Il ne semble pas qu'il s'agisse ici de la vigne qui grimpe aux arbres, et, par conséquent, le trait est sicilien plutôt qu'italien.

2. « Pinus in hortis », v. 65. « populus in fluuiis », v. 66, ont une couleur italienne prononcée.

passionnés et très sensibles aux beautés de la nature. Ici Thyrsis ne dit pas autre chose sinon que toutes ces beautés ne sont rien auprès de la satisfaction de son cœur [1].

Le procédé de la réponse est l'analogie avec une différenciation sensible. Thyrsis enchérit; c'est le coudrier de Phyllis que Corydon préfère aux autres arbres; c'est la personne de Lycidas que Thyrsis préfère à tout le reste.

La correspondance de forme est plus exacte dans ces couplets que dans les précédents. Est-ce parce que ce sont les derniers et pour mieux faire ressortir en terminant les difficultés du genre? Aux quatre arbres des v. 61-62 correspondent quatre autres aux v. 65-66, à la coupe bucolique du v. 61 correspond la coupe bucolique du v. 65. Dans le 1er couplet c'est le second vers qui est en partie répété à la fin, dans le 2e c'est le premier.

Au point de vue littéraire le ton est très analogue et les deux développements se valent.

Si nous résumons ces observations, nous voyons qu'ici, comme dans l'Égl. III, le répondant ne se contente pas d'opposer au couplet du premier interlocuteur une réplique analogue. Il s'efforce de rendre la chose plus piquante par le contraste et il essaie de se donner l'avantage en enchérissant; le procédé de l'analogie a paru à Virgile trop simple et trop monotone : il a raffiné là-dessus et c'est une partie de son originalité. La symétrie de la forme est plus sensible ici que dans l'Égl. III, sans qu'elle soit astreinte à des lois fixes ni poussée jusqu'à la régularité mécanique.

Il semble bien que Virgile se soit appliqué à donner un caractère différent au talent poétique de ses deux personnages [2]. Quant au jugement final j'ai déjà dit qu'il était forcément artificiel. Heyne [3] se refuse à trouver à Corydon

1. W. H. Kolster, p. 150 de son édition : « Hier... an den letzten Stelle überbietet offenbar Thyrsis den Freund; Geschmack an die Schönheit des einzelnen fällt gegen Herzensliebe und seelische Interesse nicht in die Wage. »

2. Fr. Hermes, dans son édit., p. 21 : « Ich bemerke... dasz in jenem Wechselgesange die beiden Streiter durch all Strophen hindurch vortrefflich contrastiert sind : Corydon zart und sinnig, Thyrsis derb und nicht ohne naturwüchsigen Humor ».

3. Ad v. 69.

aucune supériorité : « Operose docent viri docti per totam Eclogam, quantopere in singulis versibus superior Thyrsi sit Corydon, iis tamen fere argumentis, ut, si poeta Thyrsin victorem pronuntiasset, iidem huius iudicii caussas et probationes ab iisdem locis ducturi fuisse videantur ». Il donnerait plutôt la préférence à Thyrsis à cause de la difficulté de son rôle. E. Glaser, au contraire, dans son édition, accable Thyrsis. Au v. 32 sq. il trouve ridicule qu'un pauvre jardinier ait un Priape de marbre et en promette un d'or; au v. 49 il n'est pas satisfait de la peinture de l'hiver; au v. 59 il se moque (après Voss) de la pluie qui accompagne l'arrivée de Phyllis. Au v. 65 sq. il déclare que Thyrsis met le comble à son mauvais goût en comparant Lycidas à un arbre. Ces critiques ne reposent pas toujours sur une intelligence assez fine du texte [1]. C. Schaper est plus juste en faisant remarquer, dans les *Symbolae Joachimitae*, p. 29 sq., qu'on a porté sur le talent de Thyrsis un jugement trop défavorable, p. 30 : « Neque frustra contendisse Thyrsin Vergilius diceret v. 69, nisi quae ille in certamen adduxisset, satis eleganter posita esse credidisset, nec pastoribus Corydon summa laude dignus esse uisus esset, v. 70, nisi aduersarium haud contemnendum deuicisset. » J'ai essayé de faire ressortir impartialement les mérites de l'un et de l'autre.

La conclusion de l'Églogue VII est très courte : « Haec memini », dit Mélibée au v. 69, ce qui pourrait vouloir dire que c'est tout ce qu'il a retenu du chant amébée [2]. Mais cette restriction n'est pas nécessaire (cf. II, 4, « haec »). Il annonce la défaite de Thyrsis et exprime son estime pour Corydon d'une façon ingénieuse : « Ex illo Corydon Corydon est tempore nobis ». On attend quelque chose comme : Corydon est le premier des poètes; il dit simplement : « Corydon est pour moi... Corydon »; cela dit tout; « nobis » à la fin du vers insiste sur l'estime personnelle de Mélibée.

Nous avons maintenant à examiner ce que Virgile doit à Théocrite pour la composition de cette pièce [3].

1. E. Glaser est revenu sur ces critiques dans *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, p. 136.

2. Dans l'Égl. VI Virgile ne donne qu'un résumé du chant de Silène.

3. Servius, ad VII, 1, porte sur la question un jugement inexact en

Il s'est beaucoup inspiré de la VIIIe Idylle, bien que l'ensemble des deux pièces soit assez différent. Dans la VIIIe Id. Menalkas et Daphnis se rencontrent en faisant paître leurs troupeaux; dans la VIIe Égl. la rencontre est déjà faite. Dans la VIIIe Id. Menalkas et Daphnis se provoquent d'une façon courtoise et discutent sur l'enjeu. Ni cette provocation ni la discussion sur l'enjeu (utilisée pour la IIIe Égl.) ne sont reproduites dans la VIIe Égl. Dans la VIIIe Id. Menalkas et Daphnis choisissent pour juge un chevrier; dans la VIIe Égl. le juge est tout choisi : c'est Daphnis. Virgile a emprunté à la VIIIe Id. l'idée du poème amébée par quatrains; mais, dans la VIIIe Id., les quatrains sont composés de deux distiques (hexamètre et pentamètre), dans la VIIe Égl. de quatre hexamètres. Les deux petits poèmes de la fin sont négligés. Dans la VIIIe Id. le juge donne la palme au second interlocuteur, dans la VIIe Égl. au premier. Le discours du chevrier qui demande des leçons à Daphnis, la joie enfantine du vainqueur, la tristesse du vaincu, l'allusion au mariage de Daphnis n'existent pas chez Virgile, qui conclut rapidement en deux vers. L'idée de faire de la pièce un récit mis dans la bouche d'un des assistants appartient à Virgile.

J'ai signalé plus haut l'originalité du préambule ; nous n'avons plus affaire, comme dans la IIe et la IIIe Égl., à une trame composée de morceaux empruntés çà et là à Théocrite, reliés par des transitions inventées par Virgile et rendus originaux jusqu'à un certain point par les détails d'exécution. La trame est de Virgile et, dans cette trame, il a fondu des imitations de détail, de sorte que le rapport est en somme très différent.

Au v. 1 il est possible que l'épithète « arguta » ait été inspirée par le début de la 1re Id. : « Ἀδύ τι τὸ ψιθύρισμα καὶ ἁ πίτυς αἰπόλε τήνα Ἁ ποτὶ ταῖς παγαῖσι μελίσδεται.... » En tout cas la description a été résumée en un mot et il est bien difficile de savoir si le murmure de la brise dans les branches a été fourni à Virgile par une imitation littéraire ou par une impression personnelle; je serais disposé à croire

disant : « Ecloga haec paene tota Theocriti est : nam et ipsam transtulit et multa ad eam de aliis congessit ».

que l'exemple de Théocrite a engagé Virgile à exprimer ce qu'il avait observé lui-même.

La VIe Id. commence ainsi, v. 1 sq. : « Δαμοίτας χὠ Δάφνις ὁ βουκόλος εἰς ἕνα χῶρον Τὰν ἀγέλαν πόκ' Ἄρατε συνάγαγον.....ἐπὶ κράναν δέ τιν' ἄμφω Ἑζόμενοι θέρεος μέσῳ ἄματι τοιάδ' ἄειδον ». Virgile a pris là l'idée de la réunion des deux troupeaux pendant que les pâtres chantent[1]; point de source, le paysage appartenant à Virgile; au lieu de la mention exacte de l'heure de la réunion, Virgile a laissé la chose dans le vague, ce qui est caractéristique de sa manière. Lucrèce avait dit, I, 259 : « uberibus.. distentis ». L'identité de l'expression fait donc croire que Virgile, pour « distentas lacte capellas » (expression plus hardie que celle de Lucrèce), n'a pas eu recours aux passages analogues de Théocrite, Id. VIII, 42 et 69[2]. La caractéristique des deux pâtres est empruntée à la VIIIe Id., v. 3 sq. : « Ἄμφω τώγ' ἤστην πυρροτρίχω, ἄμφω ἀνάβω, Ἄμφω συρίσδεν δεδαημένω, ἄμφω ἀείδεν »; les modifications apportées par Virgile sont instructives : à la quadruple répétition de « ἄμφω », il a substitué la simple répétition « Ambo... ambo », mais en plaçant l'un au début du vers, l'autre à la fin[3]. Il a négligé la couleur des cheveux ; il n'entre pas dans des détails aussi particuliers; en revanche, à l'expression simple « ἀνάβω », il a substitué l'expression ornée « florentes aetatibus ». Le v. 4 a pu influencer l'Égl. V, 2. C'est peut-être pour cela qu'aux mots techniques il en a substitué ici dont le sens est plus vague[4]. Ainsi, pour s'être inspiré d'un passage de Théocrite, il ne renonçait pas à l'utiliser plus tard, mais sous une forme nouvelle.

L'aventure de Mélibée et ses hésitations sont de l'invention de Virgile; il y a cependant inséré quelques détails d'emprunt. Pour le v. 7 il est certain qu'il a eu sous les yeux le v. 49 de l'Id. VIII : « Ὦ τράγε, τὰν λευκᾶν αἰγῶν ἄνερ... » Mais ce n'est dans Théocrite qu'une expression ingénieuse;

1. « In unum », v. 2, au neutre, « de façon à ne plus former qu'un », a remplacé « εἰς ἕνα χῶρον », v. 1.

2. Gebauer, *De poetarum graecorum*..., p. 229, ne paraît pas de cet avis.

3. Gebauer, *Op. laud.*, p. 41, rapproche Id. XVII, 23.

4. Il est possible que par « respondere » il ait traduit « ὑπελάμβανε », Id. VIII, 31, ou « ὑποκρίνοιτο », Id. IX, 6.

dans Virgile elle est fortement rattachée au sens général du passage[1]. En outre, Virgile emprunte ici au chant amébée un détail dont il se sert pour son introduction; il ne s'attache donc pas à reproduire les chants amébées de Théocrite dans des chants amébées, mais où bon lui semble.

De « Atque ego Daphnim Aspicio », v. 7, Gebauer[2] a rapproché « καί τιν' ὁδίταν... εὕρομες », Id. VII, 11 sq.; il y a une ressemblance de forme et sans doute une réminiscence; de « Huc ipsi potum uenient per prata iuuenci », v. 11, « Πολλάκι ταὶ ὄτες ποτὶ τωὐλίον αὐταὶ ἀπῆνθον », Id. XI, 12; ce n'est qu'un mot; de « eque sacra resonant examina quercu », « Ὧδε καλὸν βομβεῦντι ποτὶ σμάνεσσι μέλισσαι ». Mais nous savons que Virgile avait des abeilles sur sa propriété; il était donc familier avec leur bourdonnement; il semble que ce soit un de ces endroits où l'imitation littéraire et l'observation personnelle se rejoignent.

En somme, malgré ces emprunts de détail, le paysage du préambule et la peinture du caractère de Mélibée appartiennent à Virgile, — c'est là un principe que j'ai déjà signalé à propos des Égl. III et V. Quant aux mots qui désignent le chant amébée, nous sommes ici forcément sur le terrain de l'imitation; la chose elle-même étant prise à Théocrite, les mots doivent en venir également. Des v. 18-20, Gebauer[3] a rapproché à bon droit, Id. VIII, 61 : « Ταῦτα μὲν ὧν δι' ἀμοιβαίων οἱ παῖδες ἄεισαν »; *ibid.*, 31 : « Εἶτα δ'ἀμοιβαίαν ὑπελάμβανε Δάφνις ἀοιδάν »; IX, 14 : « Οὕτως Δάφνις ἄεισεν ἐμίν, οὐτῶς δὲ Μενάλκας »; on remarquera que Virgile ne transporte pas en latin le mot grec technique « δι' ἀμοιβαίων »; il en donne un équivalent : « alternis uersibus ».

Le chant amébée de Théocrite diffère de celui de Virgile en ce qu'il est nettement adapté à la personne des chanteurs. Menalkas est un berger et, au v. 35, il parle de ses agnelles, au v. 44 il se donne pour ce qu'il est, « ποιμήν », au v. 56 il parle encore de ses moutons et de la mer de Sicile. Quant à Daphnis il se donne

1. Cf. p. 188.
2. *De poetarum graecorum...*, p. 232 sq.
3. *Op. laud.*, p. 231 sq.

comme un bouvier, v. 39 et 48. E. Hiller, ad V, v. 45 [1], fait pourtant remarquer que Daphnis et Menalkas sont bien jeunes pour parler de leurs amours; mais ce sont des Siciliens et des bergers. Il est possible d'ailleurs qu'ils introduisent là dedans une certaine fantaisie. Il faut pourtant signaler dans le rôle de Menalkas une anomalie : au v. 49 sq. il adresse la parole à un bouc, à des chevreaux et c'est un berger. Peut-être a-t-il en même temps des brebis et des chèvres, comme le v. 45 paraît l'indiquer.

Il n'y a rien à dire sur la liberté d'allure du premier interlocuteur; il ne dispose ici que de quatre strophes; il ne peut donc pas beaucoup varier : il passe d'un sujet rustique à un sujet rustique et amoureux, puis à deux motifs plus spécialement amoureux avec des détails rustiques.

Le système du répondant est le suivant :

I, v. 33-36. Menalkas supplie les vallons et les fleuves, au nom du plaisir qu'il a pu leur causer par ses chants, de faire bien venir ses agnelles, et, en outre, d'accorder la même faveur à Daphnis s'il vient dans leurs parages avec ses génisses.

I *bis*, v. 37-40. Daphnis supplie les sources et les herbes, au nom de son talent poétique, d'engraisser son troupeau de vaches; il les supplie d'accorder la même faveur à Menalkas s'il vient dans leurs parages.

Le système de la réplique est donc l'analogie pure et simple. Daphnis reprend exactement la pensée de Menalkas, en en changeant tous les termes. L'analogie du fond est encore soulignée par la correspondance de la forme, correspondance qui, sans être mathématiquement exacte, est poussée très loin. « Ἄγκεα καὶ ποταμοί = Κρᾶναι καὶ βοτάναι »; « θεῖον γένος = γλυκερὸν φύτον »; coupe bucolique aux v. 33 et 37; « αἴ τι Μενάλκας = αἴπερ ὁμοῖον »; « Βόσκοιτ' ἐκ ψυχᾶς τὰς ἀμνάδας = Τοῦτο τὸ βουκόλιον πιαίνετε ». Coupe-bucolique aux v. 35 et 39; « ἦν δέ ποκ' ἔνθ' = κἦν τι Μενάλκας ».

II, v. 45, 46, 47 [2], 44. Menalkas décrit la fécondité des trou-

1. Edit. Fritzsche-Hiller [3].
2. Cette transposition, proposée par Bindemann en 1793, est nécessaire.

peaux et des abeilles et la vigueur de la végétation, là où se trouve le beau Milon. Il ajoute que son départ suffirait pour dessécher le berger et les plantes.

II *bis*, v. 41, 42, 43, 48. Daphnis réplique par une description très semblable de la fécondité de la nature, là où fréquente la belle enfant qu'il ne nomme pas[1]. Il ajoute que son départ suffirait pour dessécher le bouvier et ses vaches.

C'est encore le système de l'analogie pure et simple et de la reproduction de l'idée avec des termes soigneusement changés. Ici encore la symétrie de la forme souligne l'identité du fond. « Ἔνθ'... ἔνθ'... ἔνθα = Παντᾷ... παντᾷ παντᾷ... »; « πληροῦσιν = πλήθουσιν [2] »; « ὁ καλός = ἁ καλά »; coupe bucolique aux v. 47 et 43; « αἱ δ'ἂν ἀφέρπῃ » à la fin des v. 47 et 43; « Χώ ποιμήν = Χώ τὰς βῶς βόσκων »; « χαί βοτάναι = χαὶ βόες ».

III, v. 49-52. Le couplet correspondant ayant disparu (c'est l'hypothèse qui paraît la plus vraisemblable) — la seconde partie de ce poème paraît altérée —, nous ne pouvons faire la comparaison.

IV, v. 53-56. Menalkas préfère à la richesse et aux avantages physiques le bonheur d'être près de l'objet aimé.

IV *bis*, v. 57-60. Daphnis constate que l'amour est un mal naturel et que Zeus en a donné l'exemple.

Les deux couplets se trouvent se correspondre dans l'hypothèse mentionnée plus haut. Les deux idées ont une certaine analogie; il n'y a pas de correspondance de forme[3].

Les principes suivis pour la réplique dans ce chant amébée ne sont pas tout à fait ceux qu'a adoptés Virgile. Nous avons vu qu'il avait raffiné sur la simple analogie; il n'a pas poussé aussi loin que Théocrite la symétrie de la phrase et du vers, sauf pourtant dans les deux derniers couplets où l'effort est visible. Au point de vue littéraire

1. Au v. 43, au lieu de παῖς des mss., Meineke a lu Ναΐς, adopté par Ahrens, par Ad. Th. Arm. Fritzsche [2] et par Ch. Ziegler [2], rejeté par Wordsworth [2] et par Fritzsche-Hiller [3].

2. La leçon n'est pas sûre. Ahrens : πιδῶσιν (une partie des mss. : πηδῶσι).

3. Ch. Ziegler [2], *ad h. l.*, ne croit pas que ces couplets se correspondent; il suppose perdus entre eux un couplet de Daphnis et un autre couplet de Menalkas.

les vers de Menalkas et ceux de Daphnis ont les mêmes qualités. Des deux côtés c'est la même poésie facile, riante, abondante. Si le chevrier donne l'avantage à Daphnis, ce qu'il veut récompenser c'est la souplesse vraiment merveilleuse avec laquelle, dans la partie de l'Id. dont le texte paraît assuré, celui-ci reproduit l'idée, le style, la versification de son adversaire.

Dans le chant amébée de Virgile il y a des parties qui ne dépendent pas de Théocrite [1], en particulier les couplets I, I *bis* et II, II *bis* [2]. Nous n'y trouvons que des imitations sporadiques et des réminiscences. Au v. 21 « Nymphae... Libethrides » paraît provenir de l'Id. VII, 148 : « Νύμφαι Κασταλίδες » ; mais l'épithète de Virgile est plus rare que celle de Théocrite. Gebauer a remarqué qu'au v. 24 l'épithète « arguta » ne se trouvait appliquée à la syrinx ni dans Théocrite, ni dans les autres Bucoliques grecs [3]. Je ne crois pas qu'au v. 26 il faille rapprocher « rumpantur ut ilia Codro » de l'Id. V, 12 sq. « καὶ τόκ' ἐτάκευ Βασκαίνων », ni de l'Id. VI, 39, qui fait allusion à une superstition grecque. L'expression de Virgile devait être courante dans la langue familière. En revanche les v. 31 sq. et 36 paraissent inspirés de l'Id. X, 33 : « Χρύσεοι ἀμφότεροί κ'ἀνεκείμεθα τᾷ Ἀφροδίτᾳ » ; mais le style élégant du v. 31 sq. appartient en propre à Virgile.

C'est dans la XIe Id., dont il avait déjà fait grand usage, que Virgile a été chercher le modèle du couplet III, v. 37-40 ; XI, 19 sq. : « Ὦ λευκὰ Γαλάτεια, τί τὸν φιλέοντ' ἀποβάλλῃ Λευκοτέρα πακτὰς ποτιδεῖν, ἁπαλωτέρα ἀρνός, Μόσχω γαυροτέρα, σφηλωτέρα [4]

1. Gebauer, *De poetarum graecorum*..., p. 235 : « ... carmen amoebaeum.., plura odaria continet, quorum argumenta Vergilius ipse invenit. Verum in his quoque haud pauca reperiuntur, quae rectissime dicas assiduae lectioni carminum Theocriteorum deberi. »

2. Le IIe couplet, v. 29-32, a des analogues dans l'*Anthologie palatine*, cap. VI, Epigrammata dedicatoria, où il y a des pièces consacrées à l'offrande, soit des instruments de chasse, 12, 13, 14, 15, 34, 35, 75, 106, 107, soit du produit de la chasse, 110, 111, 112, 114, 115, 116, etc.

3. *Quatenus Vergilius in epithetis*...., p. 16. En revanche il cite, *ibid.*, « λιγυραὶ συριγγες », Hés. *Scut.*, 278, « λίγειαι σύριγγες », Callim. *in Dian.*, 242, « λίγεια σῦριγξ », Apoll. Rhod., I, 577.

4. Ahrens ; cf. l'apparat critique de son édition, où se trouve la leçon des mss., et, pour l'explication qu'il donne du mot, l'*edit. minor*², p. V ; Ch. Ziegler² : σφριγανωτέρα.

ὄμφακος ὠμᾶς » ; c'est évidemment le charme du tableau qui l'a séduit; mais nous avons là une de ces imitations, où il ne prend que le cadre pour y faire figurer des détails nouveaux. On voit très bien pourquoi il a introduit l'épithète « Nerine ». Dans l'Id. XI on savait bien que Galatée était la Néréide; il n'y avait nul besoin de le dire. Dans l'apostrophe imprévue du chant amébée on pouvait ne plus savoir de qui il s'agissait : d'autant que Galatée est aimée ici d'un simple berger[1]; il a voulu assurer son état civil. Il lui a conservé la blancheur de son teint, mais il a supprimé le mot « πακτᾶς », qui ne convenait qu'à la galanterie gauche et naïve du Cyclope; les cygnes lui ont paru quelque chose de plus noble. L'introduction comme terme de comparaison du thym de l'Hybla semble avoir pour but de bien placer Galatée dans son pays d'origine. Si maintenant nous comparons les vers des deux poètes, ceux de Virgile sont gracieux et agréables, ceux de Théocrite plus originaux; il nous donne de Galatée une image plus piquante et plus réelle. En plaçant « uenito » à la fin du couplet, Virgile a donné au mot un relief que n'avaient pas dans l'Id. XI « Ἀλλ' ἀφίκευ.. », v. 42, « Ἐξένθοις », v. 63.

Virgile paraît avoir composé de lui-même le couplet III *bis*, v. 41-44, en prenant le contre-pied du précédent. Le procédé est curieux comme tentative d'originalité[2].

Au IVe couplet, le v. 45 : « Muscosi fontes et somno mollior herba » a été influencé par le début du couplet de Daphnis, v. 37 de la VIIIe Id. : « Κρῆναι καὶ βοτάναι.. » ; mais ce ne sont que deux mots, sur lesquels le couplet de Virgile part dans une tout autre direction que celui de Théocrite; il a ajouté l'épithète pittoresque « Muscosi ». selon son habitude de se rendre réelles par l'observation les choses

1. Ce n'est point là une invention de Virgile; dans la tradition mythologique, Galatée, aimée vainement du Cyclope, lui préfère le berger Acis, qui est tué par son rival, *Serv. Danielin.*, ad VII, 37, Servius, ad IX, 39. [Moschos] III, 59 sq., fait regretter par Galatée Bion, dont les chants la charmaient.

2. Gebauer, *De poetarum graecorum....*, p. 8 et 211, rapproche du v. 43 le v. 2 de la pièce XII : « οἱ δὲ ποθεῦντες ἐν ἤματι γηράσκουσιν. » Il y a quelque analogie dans l'idée, mais point d'imitation directe.

de la nature [1]. Les deux mots « Κρᾶναι καὶ βοτάναι » paraissent avoir frappé Virgile, mais il y a ajouté une réminiscence de l'Id. V, v. 51 : « ὕπνῳ μαλακώτερα [2] ». Pour que ces deux bouts de phrase soient venus se rejoindre dans un vers unique, il faut bien admettre que Virgile savait Théocrite à peu près par cœur, et que des motifs poétiques, qui flottaient dans sa mémoire, venaient comme d'eux-mêmes se réunir sous sa plume. Gebauer [3] a bien montré en rapprochant l'épithète « torrida », v. 48, du v. 12 de l'Id. IX, « τῶ... θέρευς φρύγοντος », qu'elle avait acquis chez lui beaucoup plus de relief.

Les vers correspondants 49-52 n'ont pas été uniquement imaginés par Virgile en pratiquant le procédé du contraste. Nous lisons dans l'Id. XI, v. 51 : « Ἔντι δρυὸς ξύλα μοι καὶ ὑπὸ σποδῷ ἀκάματον πῦρ... ». Polyphème donne ce renseignement à Galatée pour lui faire une proposition assez ridicule, c'est de se laisser brûler la barbe et les cheveux avec des charbons, dans le cas où elle le trouverait décidément trop poilu. Naturellement le sens est très différent chez Virgile; mais il ne craint pas d'emprunter au besoin une tournure et des mots dans un passage dont il n'imite nullement la signification [4]. Cela ne l'empêche pas du reste d'aller chercher la fin de son couplet ailleurs, Id. IX, 19 : « Ἐν πυρὶ δὲ δρυΐνῳ χόρια ζέει, ἐν πυρὶ δ'αὖαι Φαγοὶ χειμαίνοντος · ἔχω δέ τοι οὐδ' ὅσον ὥραν Χείματος ἢ νωδὸς καρύων ἀμύλοιο παρόντος [5]. » Les modifications qu'il a apportées sont du reste très caractéristiques. Au lieu de la grotte sicilienne de Menalkas il a peint une hutte des pâtres des environs de Mantoue. Il a supprimé tout ce qui se rapporte à la mangeaille; il ne parle guère de ce que mangent ses bergers,

1. Gebauer. *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 1.

2. Cf. Id. XV, 125; dans les deux passages l'épithète est appliquée à des objets tout autres que l'herbe : il y a donc adaptation de la part de Virgile.

3. *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 7.

4. Gebauer, *ibid.*, p. 3, cite comme variation d'épithète : « ἀκάματον πῦρ », « plurimus ignis »; ici la variation s'explique par la différence du sens des deux passages. Polyphème veut dire à Galatée qu'elle trouvera toujours chez lui du feu pour l'opération qu'il lui propose; Thyrsis insiste sur ce fait qu'il a toujours un bon feu.

5. Cf. *ibid.*, v. 12 sq.

sauf pour les fruits, le lait, parfois le fromage. Ces détails de cuisine ne lui paraissaient pas assez nobles. Au lieu de l'homme sans dents qui ne se soucie pas des noix quand il a un gâteau de farine, il nous présente le loup qui mange les brebis comptées et les torrents qui ne s'inquiètent pas de leurs rives. Il y a là un bel effet poétique devant lequel on ne regrette pas le réalisme un peu grêle de Théocrite.

L'idée des v. 53-56 et 57-60 est prise à l'Id. VIII, v. 45,46, 47, 44 et 41, 42, 43, 48; mais ici encore les modifications sont significatives. Dans Théocrite c'est exactement la même pensée exprimée deux fois en termes différents; Virgile a voulu varier; il passe d'abord de l'aspect riant de la nature à la désolation par suite du départ de l'objet aimé; c'est ce qu'avait dit Théocrite; puis il passe de l'aspect désolé à l'aspect riant que prend la nature lorsque vient l'objet aimé. Il varie par le contraste [1]. Mais il y a plus, le cadre a été rempli par Virgile de traits absolument nouveaux et fort heureux. Il semble qu'ils lui appartiennent; car le v. 41 de l'Id. VIII et le v. 17 de Bion XVII (VI) (Ahrens), que Gebauer [2] rapproche du v. 55, n'ont rien à faire avec lui; il n'y est pas question du printemps, mais de l'automne. Le rapprochement du v. 54 avec Id. VII, 144 sq. est un rapprochement fort lointain.

Les couplets VI et VI *bis* appartiennent à Virgile.

Quant au dernier vers de l'Églogue, il est imité du v. 92 de l'Id. VIII : « Κἠκ τούτω πρᾶτος παρὰ ποιμέσι Δάφνις ἔγεντο ». Mais Virgile a ajouté un ornement ingénieux de style en répétant le mot « Corydon » [3].

En somme l'imitation, dans la VIIe Égl., est assez libre, et, à ce point de vue, la pièce se rapproche plutôt de l'Égl. V que des Égl. II et III.

L'Id. VIII ayant joué ici le rôle d'original principal, je note en terminant les passages dont Virgile s'est servi pour d'autres pièces que l'Égl. VII, comme suite de notre étude du

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis*.., p. 3, cite comme exemple de variation d'épithètes : Égl. VII, 59 : « Phyllidis... nostrae » et Id. VIII, 43 : « ἁ καλὰ παῖς ».

2. *De poetarum graecorum*..., p. 246.

3. Cf. p. 199.

procédé du découpage. Id. VIII, 1, « συνήντετο » = Égl. V, 1, « conuenimus » ; VIII, 15 sq. = III, 32 sq. ; VIII, 18 sq. = II, 36 sq. ; VIII, 21 sq. = III, 44 sq. ; VIII, 28, « ἤνθ' ἐπακοῦσαι » peut être rapproché de III, 50 : « audiat haec tantum » ; VIII, 52, offre une idée analogue à II, 60 sq. ; VIII, 57 sq. = III, 80 sq. (il est possible que VIII, 76, ait influencé III, 82 sq.) ; VIII, 78, a peut-être influencé V, 46 sq. Ainsi Virgile s'était déjà servi fragmentairement de la VIIIe Id. dans les Égl. II, III et V. Il s'est décidé à la prendre pour original principal de la VIIe Égl. et il n'y a plus eu recours ensuite.

Nulle part Virgile n'a pris l'Id. IX comme modèle principal, mais il lui a fait un emprunt assez important dans la VIIe Égl. La VIIIe et la IXe ont du reste les mêmes personnages et contiennent un chant amébée. Suivant ses principes, il était naturel qu'il les réunît dans une imitation commune ; il lui a pris encore quelques détails qu'il a disséminés çà et là. Id. IX, 1 sq. = Égl. III, 58 ; IX, 3, a peut-être inspiré I, 45 (ὑφέντες = summittite) ; IX, 4 (πλανῶντο), II, 21 (errant) ; IX, 11 (ἀπο σκοπιᾶς), I, 76 (de rupe) ; IX, 23, sq. = V, 88, sq. ; IX, 28, a quelque rapport avec X, 72 (mais c'est à l'Id. X, 25, qu'est emprunté le v. 72 de l'Égl. X) ; IX, 36, il est question de Kirké ; il en est également question, *Égl.* VIII, 70 (pas de rapport direct).

CHAPITRE VII

La quatrième Églogue.

La IVe Églogue de Virgile est celle sur laquelle on a le plus écrit et qui a suscité le plus d'interprétations diverses. Aussi faut-il en l'abordant se pénétrer de cette pensée très sensée de Heyne [1] : « ... probe arrogantem esse necesse foret eum, qui hoc sibi sumeret, aut sibi satis confideret, ut omnia a se expedita in hoc carmine esse pronuntiet : ipsa enim res, vaticinii indoles et lex, enuntiationis modus per mythica ornamenta, omnem conatum sufflaminant. »

La difficulté d'interprétation a fait supposer que le texte était altéré. On s'est donc mis en devoir, par des transpositions et des suppressions, de lui donner une forme nouvelle qui fût plus compréhensible. W. Gebhardi [2] et Fr. Hermes [3] se sont proposé cette tâche. Le travail auquel ils

1. Heyne-Wagner[4], t. I, p. 128 sq.

2. *Zeitschrift für das Gymnasialwesen*, XXVIII Jahrg., 1874, *Vergils vierte Ecloge*. p. 561-568. Voici la forme que W. Gebhardi donne à la 4e Égl., p. 567 sq. : Eingang 1-3. Erster einleitender Theil : Ankündigung des Herannahens der neuen goldenen Zeit unter Augustus Regierung 4-14, und 17 (où il lit « reges » au lieu de « reget »). Zweiter oder Hauptheil : allmähliche Entwicklung der neuen Welt, zusammenfallend mit der Entwicklung des jungen Marcellus 18-33, 37-47, und 15-16. Dritter oder Schlusstheil : sehnsüchtiger Wunsch des Dichters, dass der neue Heiland bald erscheinen, dass es ihm selbst vergönnt sein möge die neue Zeit zu schauen und sie zu preisen 48-59. L'Églogue est complète ainsi.

3. Dans son édition.

se sont livrés est purement arbitraire, et il n'y a rien à en tirer.

Ce qu'il faut, c'est déblayer le terrain des hypothèses aventureuses, qu'on a échafaudées à l'envi autour de cette Églogue, et la soumettre sans parti pris à une explication qui fasse ressortir tout ce que contient le texte de Virgile, sans vouloir y chercher ce que l'auteur n'y a pas mis. Autant il faut se garder de lui prêter des intentions imaginaires, autant il faut s'appliquer à découvrir ses intentions véritables. Virgile est un écrivain très soigneux, qui ne dit que ce qu'il veut dire, qu'il est important de lire de très près, si on veut pénétrer jusqu'au fond de sa pensée; c'est cette pensée qu'il faut saisir, tandis que les commentateurs de la IVe Égl. paraissent s'être surtout proposé de lui inculquer chacun la leur.

Ils se sont montrés très préoccupés d'identifier l'*enfant merveilleux*; ils ont considéré la IVe Égl. comme une énigme que Virgile avait voulu proposer à ses contemporains et à la postérité, en laissant au plus habile le soin de la deviner. Or la question de l'enfant tient sûrement une place importante dans cette pièce; mais ce n'est ni la seule, ni même la principale. La naissance de l'enfant dans la pensée de Virgile n'est qu'un moyen, grâce auquel se réaliseront ses prédictions. Mais que signifient ces prédictions, dans quel but les a-t-il faites, quelle forme leur a-t-il donnée, voilà ce qu'il convient de chercher d'abord. Il ne s'agit pas bien entendu de supposer à Virgile des intentions secrètes, auxquelles on accommode ensuite son texte tant bien que mal, mais de conclure de ce qu'il a fait à ce qu'il a voulu faire. Nous avons sous les yeux l'exécution du plan; il suffit d'en retrouver et d'en marquer les lignes.

Et d'abord quelle forme a-t-il donnée à sa pièce? Est-ce, comme l'a voulu Wagner [1], une épître de félicitations adressée à Pollion pour le complimenter d'avoir obtenu le consulat? Évidemment non. Si Virgile avait voulu écrire une épître, il l'eût fait précéder d'un préambule,

1. *P. Vergili... carmina* breviter enarravit Ph. Wagner..., Lipsiae, 1861, p. 14; cf. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 86, qui n'admet pas que ce soit un « Glückwunschschreiben zum Konsulat ».

dans lequel il se fût adressé à Pollion pour la lui dédier. Or il n'y a pas d'envoi. Il interpelle Pollion dans le courant de la pièce; ce n'est pas une lettre à son nom. Est-ce, comme le dit M. Sonntag [1], une sorte de « solo », qu'un pâtre anonyme exécute dans la prairie, chantant l'âge d'or qui va renaître, comme Corydon chantait aux montagnes et aux forêts son désespoir d'amour? Évidemment non. Si Virgile avait conçu la chose ainsi, il aurait, dans une introduction, mis en scène le pâtre chanteur, comme il le fait pour Corydon, pour les bergers de la VIIIe Égl., pour lui-même dans la Xe. Ce qui est certain, c'est que c'est un chant, « canamus », v. 1, « canimus », v. 3; c'est donc un morceau épico-lyrique [2], que Virgile écrit dans son cabinet sous la dictée des Muses de Sicile; il le destine à Pollion qui y est nommé et aussi au grand public.

Cette nouveauté de la forme correspond à la nouveauté des choses. Jusque-là Virgile s'était surtout occupé d'introduire dans la littérature latine les bergers-poètes de Théocrite; il s'était intéressé à leurs concours musicaux, à leur talent, à leurs amours. Il semblait qu'il se fût renfermé tout entier dans ce monde idéal et il y vivait en lettré qui, tout en imitant un modèle, le transforme, qui lutte avec lui et qui se plaît aux trouvailles de style en même temps qu'à l'expression d'un certain nombre d'observations personnelles et de sentiments nettement déterminés. Or le voilà tout à coup qui manifeste des ambitions bien autrement grandes et élevées. C'est le sort de son pays qui le passionne; en lui prédisant le bonheur, il indique qu'il le lui souhaite ardemment. Il se mêle aux événements contemporains; il fait œuvre politique et sociale. Déjà il s'était aventuré sur ce terrain, mais timi-

1. *Op. laud.*, p. 85.

2. Martial, *Epigr.*, VIII, 18, v. 5 sq., atteste que Virgile aurait pu être un poète lyrique, s'il l'avait voulu : « Sic Maro nec Calabri temptanit carmina Flacci, Pindaricos nosset cum superare modos... » Le témoignage de Martial n'a pas grande valeur, car aux vers suivants il déclare également que Virgile aurait pu être un poète tragique, s'il ne s'était effacé devant Varius, faisant allusion sans doute à l'histoire du *Thyeste*. Mais les poèmes de la VIIIe Égl. sont des poèmes lyriques, l'éloge de l'Italie, *Géorg.*, II, 136 sq., est un morceau lyrique..., etc.

dement, lorsqu'en l'an 44[1], saluant l'apparition du *Sidus Iulium*, il voyait dans son influence bienfaisante la continuation de ce qu'avait fait J. César pour la Transpadane (*Égl.* IX, v. 46-50). Mais il ne s'agissait là que d'une circonstance particulière; le cadre s'élargit singulièrement dans la IVe Égl. A une époque calamiteuse va succéder une félicité complète et définitive; tous les maux passés vont disparaître; ils ne seront plus qu'un souvenir; l'humanité jouira désormais du bonheur le plus haut auquel elle puisse atteindre; la IVe Égl. est un rêve et une promesse de rénovation sociale.

Elle est datée par le consulat de Pollion, « consule », v. 3, « te consule », v. 11. Nul doute que ce consulat n'ait réalisé les espérances les plus chères d'un homme qui se croyait appelé à monter au premier rang et qui resta cependant au second, qu'on ne l'ait fêté dans son entourage et que Virgile ne se soit cru obligé de prendre une part directe à la satisfaction et à la gloire de son protecteur. Mais ce serait une erreur que de considérer l'exaltation du consulat de Pollion comme la pensée maîtresse de la IVe Églogue. Il y a un mot dans le v. 17, « pacatum », qui révèle l'intention véritable de Virgile et le motif qui excita, d'une manière si inattendue, son enthousiasme. La paix de Brindes venait d'être conclue; on serait tenté à distance de n'y voir qu'un fait de médiocre importance, qui régla pour un temps les rapports d'Octave et d'Antoine et recula de neuf années le choc inévitable. Les contemporains en jugèrent autrement; ils crurent à une pacification définitive. L'Italie était à bout de souffrances; après les guerres de Modène, de Philippes, de Pérouse, les vétérans étaient las de servir l'ambition de leurs chefs. Les Italiens, dépossédés ou menacés de dépossession, en avaient assez des guerres civiles. Ce sont les soldats qui imposèrent la paix de Brindes, qui fut accueillie avec une allégresse universelle. On voit dans Dion Cassius, 48, 31, quelle indignation soulève chez les Romains l'idée d'Antoine et d'Octave de reprendre les hostilités contre Sextus Pompée. La paix de Pouzzoles fut

1. Cf. p. 17 sq.

saluée par un sentiment de soulagement[1]. Il y eut donc à ce moment un courant irrésistible d'opinion publique; c'est ce courant qui ébranla l'âme de Virgile; ce sont les sentiments de ses concitoyens qui trouvèrent leur expression dans ses vers. Si, au lieu de considérer la IVe Égl. comme la tentative, honorable sans doute, mais individuelle d'un poète isolé, on la replace dans le mouvement d'opinion où elle a pris naissance, on voit combien elle gagne de grandeur. Sous une forme artificielle et savante, Virgile a été dans cette circonstance un poète populaire.

On se demande pourquoi il a donné à ses idées la forme vague et banale d'un retour à l'âge d'or; il aurait fait une œuvre bien autrement vigoureuse, s'il s'était attaqué sans détour à la réalité, s'il avait peint d'après nature le fléau des guerres civiles, s'il avait flétri l'ambition des chefs et la démoralisation du peuple, s'il avait, dans un poème à la Lucain, indiqué fortement les remèdes qui pouvaient guérir. Bien des raisons l'en ont empêché : la mollesse de son imagination, qui aimait à se repaître des belles images de l'âge d'or[2], le sentiment que son style n'était pas encore assez fort pour aborder de tels sujets, une timidité naturelle, qui l'empêchait de déchirer le voile de l'allégorie. Quoi qu'il en soit, ces vœux pour le bonheur de son pays qu'il exprime ici pour la première fois, il ne les a jamais oubliés; pendant toute sa carrière poétique, il a cherché l'occasion de les formuler et de les répandre. C'est pour contribuer au rétablissement d'un ordre social moins troublé qu'il a composé les Géorgiques; il supplie les dieux, I, 498 sq., de laisser s'accomplir l'œuvre de pacification. Les souhaits pour la prospérité de Rome et de l'Empire Romain vivifient l'Énéide. On retrouve même dans l'Énéide, pour la célébrer, des termes qui figurent déjà dans la IVe Égl. IVe Égl., v. 6 : « Saturnia regna », v. 9 : « gens aurea »; Énéide, VI, 792 sq. : « Augustus Caesar,

1. V. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit.*, I, 1, p. 223.

2. Dans l'Égl. V quelques traits du poème sur l'apothéose de Daphnis rappellent l'âge d'or, v. 60 sq. Dans les Géorgiques, il peint l'âge d'or, I, 125 sq. Quelques détails de son éloge de l'Italie sont empruntés à l'âge d'or, II, 149 sq.

diui genus, aurea condet Saecula qui rursus Latio regnata per arua Saturno quondam ». Ainsi la IVe Égl. est la première manifestation de sentiments qui resteront toujours chers au cœur de Virgile. L'idéal qu'il se propose au début de sa carrière, c'est celui qui le hante encore vers la fin. Les critiques modernes se sont montrés très préoccupés de ce que pouvait avoir d'aléatoire la prédiction de Virgile; ils ont prétendu qu'il s'exposait à un démenti fâcheux de la part des faits; il est possible que ce soit pour prendre ses précautions que Virgile ait représenté l'âge d'or, non pas s'implantant tout d'un coup, mais s'affirmant progressivement et peu à peu. Ce qui est certain, c'est que les vers de l'Énéide cités plus haut nous montrent qu'il a, vers la fin de sa vie, considéré son idéal comme réalisé; s'il relisait alors la IVe Égl., il se disait sûrement qu'il n'avait pas été mauvais prophète.

Après le côté social de la IVe Égl., il faut en faire ressortir le côté littéraire. En abordant la composition des Bucoliques, Virgile adopta un cadre auquel il est resté loyalement attaché; mais, par ce qu'il y a mis, on voit qu'il était loin de considérer le genre pastoral comme le genre définitif qui convenait à son talent. En réalité il cherchait sa voie; il était surtout désireux de s'élever davantage, et il est possible qu'il faille voir là un effet de l'influence de Pollion. Déjà, dans l'Égl. III, v. 84, il disait : « Polio amat nostram quamuis est rustica musam »; dans la IVe, le v. 2 : « Non omnis arbusta iuuant humilesque myricae » signifie évidemment que c'est pour faire plaisir à Pollion qu'il va ennoblir sa manière. Ce n'était pas là une simple complaisance; en somme Virgile suivait son inclination naturelle. Dans la Ve Égl., les deux morceaux en l'honneur de Daphnis dépassent le niveau des chants ordinaires et des amours des bergers : c'est de la poésie ornée et éloquente, moins intéressante peut-être que ne le croyait Virgile, mais qui est curieuse au moins par l'intention. La IVe Églogue doit être considérée comme une nouvelle tentative dans la même direction; ce que Virgile a voulu faire, il l'a défini lui-même avec une parfaite netteté : « Sicelides Musae, paulo maiora canamus!... Si canimus siluas, siluae sint consule dignae », v. 1 et 3. Il a voulu haus

ser le ton [1], tout en restant fidèle au genre bucolique [2]. Ce sont les Muses de Sicile, c'est-à-dire l'inspiration de Théocrite qu'il appelle à son aide et, dans toute la pièce, l'effort est visible pour demeurer rustique. Il place la naissance de son héros parmi les fleurs qui naissent d'elles-mêmes pour le fêter, v. 18 sq. Il montre les animaux domestiques plus dociles et fait disparaître les animaux malfaisants, v. 21 sq. Au v. 28 sq., il peint la transformation de la campagne commençant à donner d'elle-même des productions utiles. Au v. 39 sq., la transformation est accomplie et il n'oublie pas de dire ce que seront les troupeaux sous ce nouveau régime. Enfin, v. 58 sq., lorsqu'il chantera les hauts faits de son héros, c'est avec Pan, le dieu de l'Arcadie, qu'il se mesurera; ce sera donc un concours de poésie rustique. Pourtant il vise manifestement à la grandeur : ce n'est pas seulement le sujet qui est supérieur, c'est le style. A côté des vers élégants, ornés de jolies épithètes, comme on en trouve dans toutes les Églogues, il y en a de solennels et de magnifiques qui sont remplis d'une idée noble et qui forment un tout par eux-mêmes : v. 4, 5, 6, 7, 17, 36, 47, 50, 51, 52, 61. Cette gravité, qui a quelque chose de religieux, est très sensible dans toute la pièce. Des répétitions oratoires donnent à l'exposition quelque chose de soutenu et d'éloquent, v. 4 sq. : « iam... Iam redit... redeunt... Iam... »; v. 11 sq. : « Teque adeo... te consule... Te duce... »; v. 21 sq. : « Ipsae... Ipsa »; v. 24 sq. : « Occidet... Occidet... »; v. 32 sq : « Quae... quae... quae... »; v. 34 sq. : « Alter... et altera... etiam altera... »; v. 40 : « Non... non »; v. 43 sq. : « iam... iam... »; v. 50 sq. : « Aspice... Aspice... »; v. 55 sq. : « Non... nec... Nec... »; v. 58 sq. : « Pan etiam Arcadia... iudice... Pan etiam Arcadia... iudice »; v. 60 sq. : « Incipe, parue puer... Incipe, parue puer... »; v. 63 : « Nec... nec... ». On remarquera aussi, v. 3, « siluas, siluae... », et 60 sq. : « matrem : Matri... ». Le procédé est donc bien

1. Servius ad IV, 1 : « bene « paulo » nam licet haec ecloga discedat a bucolico carmine tamen inserit ei aliqua apta operi ».

2. Les *Scholia Bernensia* sont dans le vrai en disant : « haec ecloga non proprie bucolica dicitur », mais il faut un correctif : A. Przygode, *Op. laud.*, p. 17 : « Aurea... in aetate depingenda Vergilius bucolicae poeseos rationes, quoad facere potest, retinet ».

visible; mais ce qui est surtout caractéristique de cette Églogue, c'est la fréquence des apostrophes et des exclamations : v. 1 sq., Virgile invoque les Muses de Sicile ; v. 8 sq., il invoque Lucine; v. 11 sq., il apostrophe Pollion; v. 18 sq., v. 26 sq., v. 37 sq., v. 48 sq., v. 50 sq., v. 60 et 62, il apostrophe l'enfant. Ajoutez l'exclamation « o », v. 48 et 53. Ainsi Virgile donne à son style une gravité et un mouvement tout spéciaux. Ce n'est peut-être pas uniquement pour imiter l'émotion : il la ressent.

Voyons maintenant sur quelles bases il a assis les théories qui forment le fond de sa pièce et ce que lui a fourni la réalité [1].

Nous trouvons à cet égard quatre éléments : le dernier âge prédit par la Sibylle [2] est arrivé : « Vltima Cumaei uenit iam carminis aetas », v. 4. Une nouvelle grande année du monde va commencer : « Magnus ab integro saeclorum nascitur ordo », v. 5. L'âge d'or va revenir : « Iam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna », v. 6. Enfin un enfant merveilleux va naître, v. 8 sq. De ces quatre éléments, Virgile en aurait trouvé trois, si nous en croyons Servius, ad IV, v. 4, dans une prédiction de la Sibylle de Cumes : « Sibyllini, quae Cumana fuit et saecula per metalla diuisit, dixit etiam quis quo saeculo imperaret, et Solem ultimum, id est decimum uoluit : nouimus autem eundem esse Apollinem, unde dicit : « tuus iam regnat Apollo ». Dixit etiam, finitis omnibus saeculis rursus eadem innouari : quam rem etiam philosophi colligunt, dicentes, completo magno anno omnia sidera in ortus suos redire et ferri rursus eodem motu. Quod si est idem siderum motus, necesse est ut omnia quae fuerunt habeant iterationem : uniuersa enim ex astrorum motu pendere manifestum est. Hoc secutus Vergilius dicit reuerti aurea saecula et iterari omnia quae fuerunt. » Mais il semble qu'on a justement

1. La question a été examinée en détail par O. Hellinghaus (*Diss. inaug. ad summos in philosophia honores ab amplissimo philos. ordine Lipsiensi.. ..impetrandos*), Paderbornae, Ferd. Scheningh, 1875, in-12, 30 p., p. 8 sq.

2. Il s'agit sûrement de la Sibylle et non d'Hésiode, comme l'ont cru certains commentateurs. Pseudo-Probus, ad IV, 1 : « ... uel Cumaei carminis, Hesiodi a patre Dio, qui Cumaeus fuit ». *Scholia Bernensia*, ad IV, 4 : « Alii uerius Hesiodum, qui apud Cymen, urbem Asiae, uenit quique per ordinem, ut Sibylla, deorum regna scripsit... »

réuni dans ce passage, probablement par additions successives, tout ce qui était nécessaire pour expliquer les vers de Virgile, au lieu de chercher à démêler les éléments qu'il a combinés. Comme l'a remarqué après Sigdwick M. Sonntag[1], il est peu probable que, si la prophétie de la Sibylle avait distingué dix âges, elle les eût distingués par le nom des métaux. C'est un emprunt fait à la conception vulgaire des quatre âges et que les commentateurs ont ajouté à la prédiction de la Sibylle, dont ils ne nous donnent pas du reste le texte exact. D'autres, comme le Pseudo-Probus [2], sont allés plus loin et ont imputé à la Sibylle la théorie des quatre âges, ce qui est manifestement faux. Il est donc très vraisemblable que la prédiction de la Sibylle sur les dix siècles n'avait rien à voir avec l'idée mythologique des quatre âges.

Il y avait également une prophétie étrusque analogue à celle-ci, mais qui se rapportait uniquement aux Étrusques : elle donnait dix âges de durée à la nationalité étrusque, qui, après le dixième, devait disparaître [3]. C'est à cette prophétie qu'on rapporte l'anecdote de l'aruspice Vulcanius [4] qui, à propos de la comète de l'an 44, aurait déclaré

1. *Op. laud.*, p. 66, note 1 : « Die Einteilung in 10 saecula setzt die Bezeichnung derselben nach den präsidierenden Göttern voraus. Dagegen führt die Bezeichnung der Zeitalter nach den Metallen auf eine Annahme von 4 Zeitaltern, welche nach Probus gerade den Sibyllinischen Orakelsprüchen eigentümlich war.... Vergil scheint nicht einer einzelnen Quelle gefolgt zu sein, sondern mehrere gangbare Auffassungen vereinigt zu haben. »

2. Ad IV, 4 : Cumaei carminis uel a Sibylla, quod (quae P) Cumana et post quattuor saecula παλιγγενεσίαν futuram cecinit uel... » *Schol. Bernensia.* ad Ecl. IV, 4 : « Alii Sibyllam, quae Cymaea fuit, intellegunt, quae quattuor saecula libris suis digessit, aureum argenteum aereum et ferreum ».

3. Censorinus, c. XVII, p. 32, 9 (ed. Hultsch.), cité par O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 15 : « Quare in Tuscis historicis... et quot numero saecula ei genti data sint, et transactorum singula, quanta fuerint, quibusque ostentis eorum exitus designati sint, continetur ; itaque scriptum est... octauum tum demum agi, nonum et decimum superesse, quibus transactis finem fore nominis Etrusci ».

4. *Serv. Danielin.*, ad Ecl. IX, 46 : « Sed Vulcanius (sic L ; Vulcatius, *Masvicius*) aruspex in contione dixit cometen esse, qui significaret exitum noni saeculi et ingressum decimi ; sed quod inuitis diis secreta rerum pronuntiaret, statim se esse moriturum : et nondum finita oratione, in ipsa contione concidit. Hoc etiam Augustus in libro secundo de memoria uitae suae complexus est. »

qu'elle annonçait la fin du neuvième âge et le commencement du dixième, anecdote relatée par Auguste dans ses Mémoires. Cette prophétie est mentionnée par Plutarque sous une forme un peu différente[1]; il ne s'agit que de huit âges, qui doivent être remplis par des races d'hommes différentes dans leur vie et leurs mœurs. L'avènement d'une race nouvelle est signalée par un prodige et les savants reconnaissent immédiatement l'arrivée de cette race différente de la précédente par les mœurs et plus ou moins chérie des dieux. Ces détails sur la différence de vie et de mœurs de ces races, sur le plus ou moins de faveur que leur témoignent les dieux, portent à croire que la prophétie étrusque n'est pas restée étrangère à Virgile, bien qu'on ne puisse la confondre avec la prophétie sibylline et que ce soit à celle-ci que Virgile se rattache directement. Le « σημεῖον » c'est ici la naissance de l'enfant merveilleux.

En ce qui concerne la prophétie étrusque, les dates ne paraissent pas concorder avec le texte de Virgile. Si, en effet, l'époque de Mithridate était, comme le rapporte Plutarque, la fin de l'une de ses grandes divisions et le commencement d'une nouvelle, il est difficile d'en placer une autre en l'an 40. Si, comme le montre l'anecdote de Vulcanius, c'est en 44 que finit le IXe siècle et que commença le Xe, celui-ci n'était pas près de se terminer. Nous ne savons rien sur la prédiction sibylline, qui est celle qu'adopte officiellement Virgile. Il est cependant bien probable que c'est par une combinaison toute individuelle qu'il a rattaché le commencement du nouveau siècle à un moment du consulat de Pollion, en l'an 40. On en prenait bien entendu à son aise pour adapter à des dates historiques ces prophéties générales. On remarquera du reste

1. *Sylla*, c. 7 (p. 456 a) : « Εἶναι μὲν γὰρ ἀνθρώπων ὀκτὼ τὰ σύμπαντα γένη διαφέροντα τοῖς βίοις καὶ τοῖς ἤθεσιν ἀλλήλων, ἑκάστῳ δὲ ἀφωρίσθαι χρόνων ἀριθμὸν ὑπὸ τοῦ θεοῦ συμπεραινόμενον ἐνιαυτοῦ μεγάλου περιόδῳ. Καὶ ὅταν αὕτη σχῇ τέλος, ἑτέρας ἐνισταμένης κινεῖσθαί τι σημεῖον ἐκ γῆς ἢ οὐρανοῦ θαυμάσιον, ὡς δῆλον εἶναι τοῖς παφροντικόσι τὰ τοιαῦτα καὶ μεμαθηκόσιν εὐθύς, ὅτι καὶ τρόποις ἄλλοις καὶ βίοις ἄνθρωποι χρώμενοι γεγόνασι καὶ θεοῖς ἧττον ἢ μᾶλλον τῶν προτέρων μέλοντες. »

que Virgile parle bien du dernier âge, mais sans donner de chiffre, ce qui est sans doute une omission voulue. La façon même dont il s'exprime souffre quelques difficultés. Le dernier âge de la sibylle est bien arrivé, « uenit », v. 4. Cela ne signifie pas qu'il soit à sa fin, ni même qu'il en approche. Déjà pourtant le nouvel ordre de choses est en train de naître, « nascitur », v. 5. Sans doute l'âge d'or ne sera dans son plein que 30 ou 35 ans plus tard. Mais la nouvelle grande année, pendant le commencement de laquelle il se préparera, sera inaugurée par la naissance de l'enfant sous le consulat de Pollion. Il faut donc que le dernier âge de la Sibylle soit terminé; Virgile ne le dit pas positivement, parce qu'il est gêné pour greffer sa conception personnelle sur la croyance populaire, avec laquelle elle ne concordait pas exactement.

La prédiction étrusque était toute spéciale et s'appliquait à la fin de la race étrusque; il ne semble pas qu'elle dût dire ce qui arriverait ensuite. D'après Servius la prédiction sibylline contenait l'annonce d'un renouveau; mais la façon même dont le renseignement est introduit est fort suspecte : « Dixit etiam... etc. ». Cela a tout l'air d'une addition faite justement parce que cette prédiction n'expliquait qu'une partie du texte de Virgile. Quoi qu'il en soit, le passage de Servius mentionne une idée des astronomes et des philosophes qui n'avait rien à faire avec la Sibylle, à savoir qu'après une longue période de siècles, qu'on appelait l'année du monde, tous les astres auraient repris leur position primitive et que, naturellement, l'évolution astronomique de l'univers recommencerait. De là la conséquence que les choses reprendraient sur la terre le cours qu'elles avaient eu auparavant. C'est sans doute une application particulière de cette théorie à l'espèce humaine que Varron exposait dans le *De gente populi Romani* [1] : « Genethliaci ... scripserunt esse in renascendis hominibus quam appellant παλιγγενεσίαν Graeci : hanc scripserunt confici annis numero quadringentis quadraginta, ut idem corpus et eadem anima, quae fuerint coniuncta in homine,

1. Saint Augustin, *De ciuitate dei*, XXII, 28 (cité par O. Hellinghaus. *Op. laud.*, p. 12).

eadem rursus redeant in coniunctionem ». Les quatre cent quarante années de Varron paraissent signifier quatre siècles de 110 ans[1]. Il semble bien que c'est à cette théorie astronomique et philosophique de l'ἀνακύκλωσις et de l'ἀποκατάστασις que Virgile a emprunté l'idée de la rénovation universelle. Il a combiné avec la prédiction sibylline des dix âges du monde et avec la croyance populaire que ce dixième âge était arrivé les opinions des astronomes et des philosophes sur la grande année, après laquelle tout devait recommencer. C'est là ce qui lui appartient en propre dans la conception de la IVe Égl.

Une autre combinaison fut de mettre en rapport avec la prédiction sibylline et avec la théorie astronomico-philosophique qui, sans doute, n'en parlaient pas, l'ancienne tradition mythologique des quatre âges. Du moment que tout devait recommencer, il suffisait de consulter l'histoire poétique de l'humanité pour connaître ce que serait la période nouvelle; elle devait nécessairement débuter par l'âge d'or. Les croyances populaires admettaient-elles ce retour de l'âge d'or pour l'avenir? Nous l'ignorons. Ce qui est certain c'est qu'Hésiode, au moment d'aborder la description du cinquième âge, s'écrie[2] : « Μηκέτ' ἔπειτ' ὤφειλον ἐγὼ πέμπτοισι μετεῖναι Ἀνδράσιν, ἀλλ' ἢ πρόσθε θανεῖν ἢ ἔπειτα γενέσθαι. » Il y a là une espérance vague que l'humanité s'améliorera. Quant à Virgile, paraissant oublier et le système des dix âges de la Sibylle et la grande année des astronomes, il déclare tout simplement qu'en l'an 40 l'âge de fer dure encore, et qu'on va revenir à l'âge d'or : « quo ferrea primum Desinet ac toto surget gens aurea mundo ». Aratos[3] avait dit qu'à l'âge d'airain Diké, scandalisée des violences des hommes, s'était enfuie au ciel, où on la voit encore la nuit et où elle est connue sous le nom de παρθένος. C'est à l'âge de fer qu'Hésiode[4] signale le départ

1. O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 12, qui adopte l'opinion de Mommsen *Röm. Chronologie*, p. 181 (édit. 11). Il croit que la Sibylle ne prédisait pas la fin de l'âge de fer à une date déterminée, afin que chacun fût libre d'interpréter l'oracle à sa fantaisie.

2. Ἔργ. κ. Ἡμ., v. 174 sq.

3. *Phaenomena*, v. 133 sq.

4. Ἔργ. κ. Ἡμ., v. 200 sq.

de la terre d'Αἰδώς et de Νέμεσις. Virgile, qui paraît ici combiner Hésiode et Aratos, annonce le retour de la Vierge : « Iam redit et Virgo », v. 6, et le retour du règne de Saturne : « redeunt Saturnia regna », v. 6; l'expression « Saturnia regna » est latine, mais elle correspond à celle d'Hésiode [1] « οἱ μὲν ἐπὶ Κρόνου ἦσαν ». Au contraire, un peu plus loin, v. 10, la mention d'Apollon paraît se rattacher au *carmen Cumaeum* [2]. On voit par là à combien d'éléments divers Virgile a recours pour établir le point de départ de la IVe Egl. Il ne ménage entre eux une certaine unité qu'en se bornant à faire allusion à chacun d'eux, sans entrer dans le détail de leur originalité propre.

Aucune des sources mentionnées jusqu'ici ne parle de l'enfant merveilleux, qui tient pourtant une grande place dans la IVe Egl. Étant données les limites très restreintes de l'originalité de Virgile, on ne peut admettre que le fait soit de son invention. La seule possibilité qui se présente, c'est que Virgile a été influencé par les prophéties messianiques qui s'étaient répandues d'Orient en Occident [3], mais auxquelles les Romains se gardaient bien de donner le même sens que les Juifs. Nous en avons ici la preuve; en effet l'enfant merveilleux, dans Virgile, assiste à la rénovation dont sa naissance donne le signal, mais sans y prendre

1. Ἔρ γ·κ· Ἡμ., v. 111. *Serv. Danielin.* ad Ecl. IV, 6 : « Saturnia regna, aurea saecula, quia Saturnus aureo saeculo regnasse dicitur ».

2. R. Hoffmann, *Programm der Klosterschule Roszleben*, 1877, in-4°, *De quarta Vergili ecloga interpretanda*, 16 p., p. 9, croit que la prophétie de la Sibylle n'est pas très ancienne, à cause de l'identification d'Apollon avec le soleil. Malgré Servius, ad Ecl. IV, 10 : « ultimum saeculum ostendit, quod Sibylla Solis esse memorauit. Et tangit Augustum cui simulacrum factum est cum Apollinis cunctis insignibus », il est certain qu'il n'est ici nullement question d'Octave, avec lequel la IVe Églogue n'est pas en rapport. Le *Serv. Danielin.*, ad Ecl. IV, 10, cite l'opinion suivante de Nigidius, *de diis*, lib. IV : « Quidam deos et eorum genera temporibus et aetatibus (dispescunt), inter quos et Orpheus primum regnum Saturni, deinde Iouis, tum Neptuni, inde Plutonis (*Daniel*; tunc neptunum inde apollinis L); nonnulli etiam, ut magi, aiunt Apollinis fore regnum : in quo uidendum est, ne ardorem, siue illa ecpyrosis appellanda est, dicant. L'ἐκπύρωσις des Stoïciens, c.-à-d. la combustion du monde, n'a rien à voir avec le système de Virgile.

3. Heyne, dans Heyne-Wagner [4], t. I, p. 121 sq. : « Attamen vel sic vulgata esse potuit fama inde ab Oriente propagata, de Rege venturo, de heroe nascituro, de novi saeculi, novi rerum ordinis imminente fatali exordio ».

une part active. A l'origine, il se contente de naître au milieu des fleurs; pendant son adolescence, la nature commence sa transformation; elle l'achève, lorsqu'il devient homme fait; mais tout cela s'accomplit en dehors de lui par une force dont il n'est pas le principe. Il n'a rien en somme d'un Sauveur [1].

Avant d'aborder la question de l'identification de cet enfant, il faut examiner l'idée que s'en fait Virgile et ce qu'il nous en dit. Je ne crois pas qu'il soit possible d'y voir un enfant indéterminé [2]. Le fait qu'il parle de sa mère et des premières relations qui existeront entre elle et lui, v. 60 sq., n'est pas décisif. Tout enfant a une mère et une mère qui lui sourit ou à qui il sourit. Mais son père n'est pas le premier venu. Il a accompli certains exploits que Virgile ne précise pas, mais sur lesquels il est évidemment renseigné, « facta parentis [3] », v. 26. Il a joué un rôle de pacificateur, v. 17 [4]. C'est donc un homme en vue et qui est suffisamment désigné pour que les contemporains puissent le reconnaître. A propos de ce qui nous occupe, il y a surtout un vers qui est significatif, c'est le v. 49 : « Cara deum suboles... » Ces mots ne veulent pas dire, bien entendu, que c'est un enfant chéri des dieux; Virgile l'apostrophe dans un élan d'enthousiasme, et il exprime en tête du vers l'affection qu'il ressent pour lui : « Cher enfant divin... » Non seulement donc il connaissait sa famille, mais il était lié avec elle. Virgile ne parlerait pas ainsi d'un enfant quelconque, qui ne lui inspirerait pas des sentiments de très vive amitié.

1. E. Krause, *Quibus temporibus quoque ordine...*, p. 46 : « Falsissimi... ei sunt qui felicitatis auctorem puerum esse salutemque, velut Christum, afferre dictitant. Nullum meritum, sed fortuna eius, quippe qui primus res mutatas videat, in carmine praedicatur. » Cf. A. Feilchenfeld, *De Vergilii bucolicon temporibus*, p. 35.

2. Cf. A. Przygodo, *Op. laud.*, p. 17.

3. Parentis γ1bc, *Servius*, *Nonius* PARENTVM Rγ2.

4. Je joins « patriis uirtutibus » à « pacatum ». D'autres le joignent à « reget » : dans ce second cas, les mérites du père de l'enfant sont d'un autre ordre, mais ils sont également connus. Déjà les commentateurs anciens hésitaient entre les deux constructions; Serv., ad IV. 17 : « uel Saloninus Pollionis uirtute pacatum orbem tenebit ». *Schol. Bernensia* ad eundem locum : « Si de Salonio, paterna uirtute reget Salonas; si de Caesare uirtute Iulii reget terrarum orbem ».

Si c'est un enfant humain, comment Virgile peut-il l'appeler : « ...deum suboles, magnum Iouis incrementum[1] », v. 49? Pour répondre exactement à cette question, il faudrait savoir quelles étaient les idées des contemporains de Virgile sur les rapports du naturel et du surnaturel en pareille matière. La mythologie est remplie d'histoires de demi-dieux; ils naissent du commerce des dieux avec des mortelles et les auteurs qui racontent ces faits n'ont pas l'air de s'en étonner. Pollux est un Tyndaride; Hercule est le plus glorieux des enfants d'Amphitryon; l'intervention des dieux dans leur naissance ne paraît avoir rien d'absurde. Certes, à l'époque de Virgile, on n'avait plus ni la naïveté, ni la crédulité qui acceptent sans sourire de pareilles histoires. Et pourtant, il fallait bien que l'état d'esprit du peuple n'eût pas beaucoup changé, car nous savons que la mère d'Octave, Atia, prétendait avoir eu son fils d'Apollon, qui s'était approché d'elle sous la forme d'un serpent pendant une nuit qu'elle passait dans son temple[2]. Et Octave lui-même répandait ce bruit avec une certaine complaisance[3]; il ne jugeait donc la chose ni impossible, ni déshonorante. Il est pourtant certain qu'à la fin de la République romaine, les gens éclairés trouvaient les aventures de Jupiter indécentes et les métamorphoses dont elles étaient accompagnées ridicules. Mais, combien y en avait-il parmi ces esprits forts, qui, tout en repoussant le fait matériel et grossier, eussent nié que, par une intervention mystérieuse, les dieux ne pussent marquer un mortel d'un sceau particulier et lui imprimer un caractère divin? C'est ainsi que le merveilleux se transforme : aux époques primitives, on ne fait pas la distinction du naturel et du surnaturel; la séparation s'opère

1. Heyne, *ad h. l.*, explique : « alumnus et nutricius, θρέμμα Διὸς, διοτρεφής ». Mais « incrementum » n'est pas un simple synonyme de « suboles ». A. Forbiger[4], *ad. h. l.*, après Wagner, dans sa petite édition, « nova proles, qua numerus filiorum Iovis egregia accessione augetur ». Cette explication est plus admissible sans pourtant atteindre le véritable sens : ce n'est pas seulement un enfant qui augmentera le nombre des fils de Jupiter, mais qui augmentera sa gloire, sa puissance... etc. Jupiter sera grandi par la naissance d'un tel enfant.

2. Cassius Dio, XLV, I; Suétone, *Auguste*, c. 94.

3. *C. Suet. Tranq. reliq.*, A. Reifferscheid, p. 56.

ensuite par le travail lent de l'esprit humain; vient une époque, où le commerce d'un dieu avec une mortelle paraît impossible sous sa forme réaliste; on supprime cette forme, mais cette forme seulement; on ne s'aperçoit pas qu'on a détruit le merveilleux; on laisse simplement les moyens de réalisation dans le vague; on les enveloppe de mystère et, comme on évite de les préciser, on ne trouve plus rien de choquant à ce merveilleux. Virgile se garde bien de dire comment l'enfant pourra être le fils de Jupiter, mais il ne l'affirme pas moins. Lucrèce, qui est un savant positiviste, dit justement sur le sujet qui nous occupe, II, 1153 sq. : « Haud, ut opinor, enim mortalia saecla superne Aurea de caelo demisit funis in arua ». Que les hommes fussent descendus du ciel au moyen d'une corde, c'est ce qu'on n'admettait plus de son temps et ce que Virgile, lui-même, ne croyait sans doute pas : cela ne l'empêche pas d'écrire, *Égl.* IV, v. 8 : « Iam noua progenies caelo dimittitur alto ». Supprimez la corde; il semble à beaucoup de gens que l'absurdité de la chose disparaît; c'est l'explication qui leur paraît enfantine et non le fait; ils ne voient pas que le fait est lié à ce moyen ou à tout autre analogue. On ne sait plus comment il s'accomplit : on n'en croit pas moins qu'il puisse s'accomplir. Donc l'origine divine d'un enfant humain, pourvu qu'on ne précisât pas le comment de cette origine, n'avait rien qui pût choquer les contemporains de Virgile, et la preuve, c'est la facilité avec laquelle on accepta plus tard l'Enfant-Dieu des chrétiens.

On a beaucoup discuté dans ces derniers temps pour savoir si, au moment où Virgile écrivait la IVe Égl., l'enfant dont il y est question était né ou à naître. Ainsi posée, la question est insoluble : nous n'avons aucun document qui nous permette de la résoudre. Il faut donc en modifier les termes : Virgile, dans la IVe Égl., nous représente-t-il l'enfant comme encore à naître ou déjà né? A cela le texte doit nous donner une réponse : sans quoi Virgile serait un bien mauvais écrivain. On s'est surtout attaché, pour établir ce point, au v. 5 sq. : « Tu modo nascenti puero... Casta, faue, Lucina... » Prenant le mot « nascenti » comme attribut, on lui a donné trois sens : « Pro-

tège cet enfant naissant » peut signifier ou « cet enfant qui naît au moment où l'on parle », ou « cet enfant qui vient de naître », ou « cet enfant qui va naître ». La première hypothèse est assez ridicule : on ne peut guère admettre que la composition de la IVe Égl. coïncide justement avec la naissance de l'enfant. La seconde a trouvé beaucoup de partisans [1] : on a fait valoir cette raison que, si Virgile n'avait pas attendu l'événement accompli, il se fût exposé à voir sa prédiction presque immédiatement démentie par les faits, dans le cas où l'enfant attendu eût été une fille. Enfin on a montré que Lucina était considérée comme la protectrice des jeunes enfants, et non seulement comme la déesse des accouchements. Mais il serait assez singulier qu'on invoquât sa protection pour un nouveau-né, sans rappeler au moins qu'elle la lui avait accordée au moment critique de la naissance, ce qui était sa fonction propre. Quant à la première raison, elle n'a de valeur que si nous admettons que la conception de Virgile est conforme à la réalité, ce que nous ignorons. La troisième hypothèse a été également exposée [2] et elle ne soulève pas de grosses difficultés. Mais toute cette discussion est oiseuse. « Nascenti » n'est pas un attribut, mais fait partie du prédicat [3]. Le v. 8 signifie « favorise la naissance de l'enfant »; or l'impératif ne peut avoir ici que le sens du présent ou du futur, et par conséquent « nascenti » ne peut être entendu : « modo nato [4] ». Du reste, dans toute la pièce, Virgile

1. F. A. G. Spohn, *Prolegomena ad carmina Bucolica Virgilii*, Heyne-Wagner [4], t. I, p. 45 ; E. Krause, p. 52; A. Przygode, p. 4; C. Pascal, *La questione dell' Egloga IV*, p. 14; *Quaestiones Vergilianae...*, Pars III. C. Pascal est revenu sur son idée et l'a défendue de nouveau dans la *Rivista di Filologia...*, anno XXI, 1892, *Adversaria Vergiliana et Tulliana*, p. 129 sq.

2. P. A. H. Wimmers, *De Vergilii ecloga quarta* (Diss. inaug... in... Academia regia Monasteriensi...), Monasterii, 1874, p. 34; K. Kappes, dans son édition; R. Hoffmann, *Op. laud.*, p. 3; C. Schaper, *Symbolae Joachimitae* (contre Benoist qui considère l'enfant comme né), p. 17; A. Feilchenfeld, *De Vergilii bucolicon temporibus....* p. 31, A. 3.

3. C'est ce que soutient avec raison M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 75, après A. Forbiger [4].

4. En pareil cas le participe présent ne renferme pas d'idée temporelle ; l'expression du temps est contenue dans le verbe à un mode personnel; on dit également en latin : « faues nascenti puero », l'enfant

parle de l'avenir; c'est avec la naissance de l'enfant que doit coïncider le commencement du renouveau : or, au v. 11, il se sert du futur « inibit ». C'est à partir de sa naissance que les fleurs l'environneront : la chose est encore au futur, v. 23 : « Ipsa tibi blandos fundent cunabula flores ». Lorsqu'il a décrit son existence jusqu'à l'âge mûr, il l'invite à entrer dans la carrière, v. 48 : « Adgredere o magnos (aderit iam tempus) honores ». Le moment va venir; mais il n'est pas encore venu. Au v. 50 sq., où il l'apostrophe par une figure de rhétorique, il nous montre l'univers dans l'attente de l'événement, mais non pas après que l'événement s'est produit : « Aspice uenturo laetantur ut omnia saeclo », v. 52. Or il dit positivement que c'est sous le consulat de Pollion que commencera ce nouveau siècle, v. 11 sq., et naturellement à la naissance de l'enfant; pour qu'il emploie le mot « uenturo », il faut donc que l'enfant ne soit pas encore né. Sa naissance est proche, le terme est arrivé, v. 61 : « Matri longa decem tulerunt fastidia menses »; mais les v. 60 et 62 ne me paraissent pas signifier autre chose, sinon que l'enfant va faire son entrée dans le monde. Donc, de toute la pièce examinée de parti pris, il résulte que Virgile considère l'enfant comme à naître. Maintenant, est-ce la réalité? Est-ce une fiction, et Virgile a-t-il écrit ces vers lorsque l'enfant venait de faire son apparition et lorsqu'on était sûr que ce ne serait pas une fille? C'est ce que nous ne pouvons pas savoir [1].

Sur l'identité de l'enfant, qu'est-ce que nous apprend l'Égl. IV considérée en elle-même et en laissant de côté les opinions des commentateurs? Virgile ne dit nulle part de qui il est le fils; s'il avait voulu le désigner sûrement comme le fils de Pollion, il n'avait, au v. 17, qu'à substi-

naît actuellement : « fauisti nascenti puero », l'enfant est né; « fauebis nascenti puero », l'enfant est à naître.

1. E. Krause, *Op. laud.*, p. 52 sq. « Puerum nondum natum esse quamquam Vergilius in carmine simulat, tamen, priusquam ecloga scriberetur, iam lucem eum aspexisse patet. Poetae enim ne, filia nata, ecloga optima irrita fieret, erat cavendum. Sed licentia omnium vaticinantium usurpata, id, quod iam evenerat, esse eventurum ille divinavit. » Cette opinion est combattue par A. Przygode, *Op. laud.*, p. 5.

tuer « tuis » à « patriis »[1] : le doute n'aurait plus été possible. Si donc l'incertitude subsiste sur ce point, c'est qu'il l'a voulu, et, s'il l'a voulu, c'est sans doute à cause du genre qu'il avait adopté; la IVe Égl. a la forme d'une prophétie. Or toute prophétie comporte un certain vague et admet plusieurs interprétations. Virgile, en pratiquant le genre apocalyptique, devait en respecter les lois. Est-ce à dire, parce qu'il s'est gardé d'une affirmation catégorique, qu'il n'a pas voulu laisser pénétrer ses intentions? Evidemment non. S'il s'agissait d'un enfant indéterminé, on pourrait admettre que, tout en célébrant Pollion, il ne mette point l'enfant en rapport avec lui. Mais s'il s'agit, comme je l'ai montré[2], d'un enfant déterminé, dont il connaît la famille, il serait assez singulier qu'il félicitât tout simplement Pollion de la naissance de cet enfant sous son consulat. D'autant qu'à côté de la glorification de l'enfant il y a les louanges accordées au père, v. 17 et 26. Or ces louanges conviennent à Pollion; il y a même un mot, « pacatum », v. 17, qui n'est guère explicable que par une allusion directe à la paix de Brindes. Si donc Virgile n'a pas dit les choses clairement, c'était pour donner à sa prédiction des apparences mystérieuses; mais en même temps il s'est arrangé pour qu'on ne pût se méprendre sur ses intentions.

Voyons maintenant les identifications proposées par les commentateurs. Les *Scholia Bernensia*, Préamb. de l'Égl. IV, p. 775, nous donnent le choix entre un certain nombre : « Hanc eclogam scriptam esse aiunt in Asinium Pollionem; quidam, in filium eius Saloninum, alii in ipsum Caesarem. Saloninus dictus a Salonis, ciuitate Dalmatiae; nam Pollio pro consule Dalmatiae constitutus progenuit eum. In hac ecloga solus poeta loquitur de restauratione noui saeculi, hoc est : Saturni regnum aureum sub Octauiano adulanter restauratur, quod secundum Christianos ad nouum testamentum per Christum et Mariam renouatum de prauato[3] conuenit... — Alii in

1. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 80 sq.
2. P. 223.
3. H. Hagen : « de prauato (sc. testamento) scripsi | de pranate *l* | deprauate M | an potius *de parte*? »

laudem Caesaris siue Marcelli, filii Octauiae. — In hac ecloga simpliciter poeta canit genesim renascentis mundi sub Caesaribus... » Il n'y a pas à discuter l'opinion chrétienne [1] : le poème de Virgile est payen dans tous ses détails.

A propos du fils de Pollion, Servius, ad IV, 1, après avoir parlé de la prise de Salone, ajoute : « Eodem anno suscepit filium, quem a capta ciuitate Saloninum uocauit, cui nunc Vergilius genethliacon dicit ». Le *Serv. Danielin.*, ad IV, 11, dit : « Quidam Saloninum Pollionis filium accipiunt, alii Asinium Gallum, fratrem Salonini, qui prius natus est Pollione consule designato ». Voilà donc deux personnages entre lesquels les commentateurs anciens hésitaient. Serv., ad IV, 1, déclare que Saloninus à peine né se mit à rire, ce qui est pour les parents un présage de malheur, et qu'en effet il mourut « inter ipsa primordia ». Les *Scholia Bernensia* ajoutent d'autres prodiges : qu'il parla dès sa naissance, qu'il avait vingt doigts aux mains, et qu'il mourut le neuvième jour. La naissance d'Asinius Gallus n'est placée à l'époque où Pollion était consul désigné que par suite d'une erreur du scholiaste qui croit le consulat postérieur à la prise de Salone. Quant au fait que Pollion aurait eu deux enfants, l'un en 40, pendant son consulat, l'autre en 39, après la prise de Salone, il n'est pas absolument impossible. Toutefois l'existence de Saloninus a été révoquée en doute par divers critiques [2]. Quoi qu'il en soit, les droits de Saloninus sur l'Égl. IV ne reposent que sur le témoignage de Servius et sur un témoignage anonyme dans le *Serv. Danielin.* et dans les

1. O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 5 sq., mentionne les principaux représentants de l'interprétation chrétienne et les principaux critiques qui l'ont réfutée. P. A. H. Wimmers, *Op. laud.*, p. 10 sq., réfute après Voss l'interprétation chrétienne. Cf. R. Hoffmann, *Op. laud.*, p. 6.

2. P. A. H. Wimmers, *Op. laud.*, p. 33 : « Salonini autem nomen aut filio Pollionis omnino nulli fuit, sed nepoti primum quem anno post Chr. n. 22 decessisse Tac., Ann. III, 75, narrat..., aut Gallo illi postero anno, cum Pollio Salonas expugnasset, inditum est (Lipsius, Vossius, etc.); cf. O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 25, note 4. R. Hoffmann, *Op. laud.*, croit que l'histoire de Saloninus provient d'une mauvaise interprétation des v. 60-64., p. 3 : « hunc Saloninum grammaticis deberi puto ». A. Przygode, *Op. laud* p. 14 sq., soutient la même opinion.

Scholia Bernensia. Pour ceux d'Asinius Gallus, nous avons de meilleurs répondants. Le *Serv. Danielin.*, ad IV, 11, dit : « Asconius a Gallo audisse se refert hanc eclogam in honorem eius factam ». Asconius était un chercheur consciencieux et nous n'avons pas à mettre en doute son assertion. Elle prouve, d'une part, qu'au premier siècle de l'ère chrétienne, on ne savait pas exactement quel était l'enfant merveilleux, d'autre part qu'Asinius Gallus s'identifiait sans hésiter avec lui; il y avait donc là une tradition qui s'était établie dans la famille de Pollion [1]. St Jérôme, ad Olymp., 198, 2, mentionne la chose comme ne faisant pas de doute [2] : « Gaius Asinius Gallus, orator, Asini Pollionis filius, cuius etiam Vergilius meminit... », et Macrobe [3] dit également : « ...cum loqueretur de filio Pollionis, id quod ad principem suum spectaret, adiecit... » Il est à peu près certain qu'il ne pense pas à Saloninus, mais à Asinius Gallus qui a laissé un nom dans l'histoire. Ces témoignages concordant avec les inductions qui se tirent naturellement du texte de Virgile, il n'y a pas lieu de les révoquer en doute. On a fait à cette identification l'objection suivante : Pollion était-il, en l'an 40 av. J.-C., un personnage assez important pour que Virgile ait pu décemment rattacher à un personnage de sa famille un événement aussi considérable que la rénovation du monde et lui promettre le gouvernement de l'univers [4]. A cela on répond avec raison que Pollion était fort ambitieux, qu'il venait de revêtir la première magistrature régulière de la république, qu'on ne pouvait pas prévoir la fortune d'Octave et qu'il ne faut pas juger d'après les événements accomplis, qui étaient encore lettre close pour les contemporains. Si Virgile a plus tard changé de héros — ce qui ne paraît pas l'avoir embarrassé, — si ses rêves d'âge d'or ont été réalisés d'une façon pratique par Octave et non par

1. Cf. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 243 sq.
2. *C. Suetoni Tranquilli... reliquiae*, ed. A. Reifferscheid, p. 25.
3. *Saturn.*, III, VII, 1.
4. A. Przygode : « At nimius est poeta in puero celebrando. (Cf. S per, *J. J.*, 1864, p. 770-771.) Quid? nonne auream aetatem redire finxit? ua ex fictione omnia illa, quae nimia videntur, paene sponte proficiscuntur. »

un descendant de Pollion, ce sont là des modifications que le cours des choses se charge d'apporter à la pensée des hommes; Virgile vivait alors en communion d'idées avec l'entourage de Pollion; il a pu partager les espérances et les illusions qu'on y nourrissait [1].

On a cherché d'autres enfants réels pour les faire bénéficier de la prédiction de Virgile. Déjà les *Scholia Bernensia* pensent au fils d'Octavie qui, à la suite de la paix de Brindes, étant enceinte de son premier mari Marcellus, épousa Antoine. Mais Virgile n'était pas alors en relations directes avec Antoine et l'on ne voit pas pourquoi il aurait attribué une telle importance à celui qui n'était que le fils de Marcellus, homme assez obscur [2].

On a songé également au mariage d'Octave en l'an 40 avec Scribonia [3]. Scribonia, qui eut une fille au début de l'année suivante, devait être enceinte dans les mois qui suivirent la paix de Brindes. Le fait que l'enfant fut une fille, que le mariage ne fut pas heureux, puisqu'Octave divorça, n'apporte peut-être pas de raison absolument décisive contre cette hypothèse; mais Virgile n'était pas alors protégé par Octave et il serait tout à fait singulier

1. Sur l'identification de l'enfant merveilleux avec Asinius Gallus, qui est la vulgate, si on peut parler de vulgate à propos d'une Églogue si controversée, cf. P. A. H. Wimmers, *Op. laud.*, p. 32-37 (Il croit que si cette Églogue est du commencement de sept., Asinius Gallus a pu naître en octobre à Ravenne); O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 27 sq.; E. Glaser, p. 63 de son édition; R. Bitschofsky, *Op. laud.*, p. 20; E. Krause, *Op. laud.*, p. 47, p. 52, p. 54; A. Przygode, *Op. laud.*, p. 13; A. Feilchenfeld, *De Vergilii bucolicon temporibus...*, p. 32. C. Pascal, *La questione dell' egloga IV di Vergilio*, Torino, 1880, 20 p., in-8, défend tout particulièrement l'identification de l'enfant avec Asinius Gallus et l'appuie de 9 raisons.

2. P. A. H. Wimmers, *Op. laud.*, p. 23 sq., cite les principaux représentants de cette opinion et la réfute : cf. O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 25 ; R. Hoffmann, *Op. laud.*, p. 3; W. H. Kolster, p. 59 de son édition.

3. Cette opinion a été soutenue par F. D. Changuion, *Virgil and Pollio An essay on Virgil's Eclogues II-V*, Basle, 1876; par W. S. Scarborough, *Observations on the fourth Eclogue of Vergil*, dans les Transactions of the american Association, 1888, vol. XIX, 1889, p. XXXVI-XXXVIII, et réfutée par P. A. H. Wimmers, *Op. laud.*, p. 26 sq.; p. 32 : « Quae cum ita sint, ineptum plane videtur suspicari Octaviani prolem a Vergilio hac ecloga Pollioni dedicata dictam esse ». Cf. O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 25; R. Hoffmann, *Op. laud.*, p. 4; A. Feilchenfeld, *De Vergilii bucolicon temporibus*, p. 32 sq. (qui réfute les arguments de Nettleship).

qu'il eût associé Pollion, partisan décidé d'Antoine, à la glorification d'un fils d'Octave [1].

C. Schaper a supprimé au v. 12 le mot « Polio » et l'a remplacé par « orbis », ce qui lui permet de changer absolument la date de la IVe Égl. Il suppose qu'il y est question du mariage de Claudius Marcellus, le fils d'Octavie, avec Julie, fille d'Auguste, et de l'enfant qui était attendu avec impatience par Auguste pour lui succéder. Ce mariage eut lieu en 25 av. J.-C., et, Auguste ayant été consul *summo imperio* de l'an 27 à l'an 24, ce serait lui, suivant une opinion déjà mentionnée par les commentateurs anciens, qui serait le véritable bénéficiaire de l'Égl. IV. Cette interprétation n'a pas trouvé d'écho [2] et ne pouvait en trouver. Supprimer le mot « Polio » c'est corriger Virgile, ce n'est pas l'expliquer. On ne voit pas pourquoi, si le mot n'était pas de Virgile lui-même, un interpolateur l'eût introduit.

Th. Plüss [3] a mis d'une façon encore plus singulière la IVe Égl. en rapport avec Octave. Il suppose que, Jules César ayant été divinisé après sa mort, son fils adoptif subit comme une seconde naissance, la naissance à la vie

1. C. Schaper, après avoir exposé ses idées dans un art. des *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, 1864, p. 633 sq. (idées réfutées par O. Ribbeck dans ses *Prolegomena*), les a défendues à nouveau, *De Eclogis Vergili...*, 1872, p. 37 sq., *Symbolae Joachimitae*, 1880, p. 15 sq. Cf. Ladewig-Schaper[7], ad Ecl. IV. Il est inutile de mentionner toutes les protestations qu'il a soulevées.

2. Cf. pourtant W. Gebhardi, *Zeitschr. f. d. Gymnasialwesen*, XXVIII Jahrg., 1874 : « Die *ratio*, die auch hier centum codicibus potior gilt, zwingt uns die Beziehung auf Augustus, die übrigens durchaus nicht von Schaper zuerst gefunden ist, gelten zu lassen ». L'origine de l'idée de Schaper se trouve dans les *Scholia Bernensia* qui rapportent l'Égl. IV à Auguste. L'opinion qu'il s'agit du fils de Marcellus et de Julie a été soutenue avant lui ; cf. R. Bitschofsky, *Op. laud.*, p. 20.

3. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. CI, p. 146-152 : *Die Gottmenschlichkeit und die Wiedergeburt des Octavianus Augustus* ; p. 149 : « Die idee, dasz Caesar sterben musste, damit Octavianus aus göttlichen samen entsprossen wäre, und dasz Octavianus wiederum gott sein musste, um das wohl der menschheit zu verbürgen..., enthält den gedanken, dasz Caesar erst nach seinem irdischen tode den C. Julius Caesar Octavianus als seinen leiblichen sohn gezeugt habe, und dieser als sohn des divus Julius zum zweiten mal geboren worden und als göttlicher sühner und herscher nach Caesars tode auf erden erschienen sei ». L'explication de Plüss est réfutée par P. A. H. Wimmers, *Op. laud.*, p. 36, O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 26 sq.

divine, puisqu'il se trouvait désormais être le fils d'un dieu. Virgile peut donc, en l'an 40, le considérer comme un enfant et reprendre pour ainsi dire au berceau son existence. Cette interprétation a été retirée depuis par l'auteur lui-même; elle n'a donc qu'un intérêt de curiosité [1].

Du moment que j'ai démontré [2] que l'enfant mentionné par Virgile était bien un enfant réel et déterminé, je n'ai qu'à énumérer les opinions des critiques modernes, qui y ont vu au contraire un enfant indéterminé. Elles sont réfutées par là même et il n'y a pas à s'y arrêter.

Heyne [3], considérant les difficultés que rencontrent les explications précises, a pensé que Virgile n'avait pas eu dans l'esprit un enfant particulier : « Potest... ille nihil aliud voluisse, quam, calamitosis bellorum civilium temporibus successura nunc esse tempora laetiora;... Cum porro melior rerum conditio esse nequeat, nisi homines meliores deterioribus successerint : eam rationem ingressus esse putari potest, ut *novam progeniem* prodituram esse dicat : haec progenies ut primordia sua habeat necesse est; deflexit itaque orationem ad *puerum* illum, *qui primus in huius saeculi auspiciis est nasciturus* ».

R. Hoffmann [4] ne voit dans l'enfant que l'époque nouvelle, à laquelle Virgile comme poète a donné une forme humaine : « quisnam igitur est ille puer? Nihil aliud, si quid video, quam ipsum novum illud tempus, cui tamen Vergilius, ut poeta, humanam induit speciem. » Il croit que Virgile a fait de l'enfant un fils de Jupiter-Æther et de Terra et qu'il a été influencé par la doctrine stoïcienne; p. 13 : « Qua ratione autem Vergilius puerum illum Jovis sive Aetheris, qui largo imbri descendit, et Terrae deae filium appellaverit, ex iis, quae dixi, facile intellegi potest. Novi enim temporis felicitas in eo potissimum posita est, quod terra sua sponte omnia, quae ad victum necessaria sunt, summa cum largitate profundit. Fertilitas autem agri eo

1. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. CXV, 1877, p. 69 : « meine eigene frühere deutung auf den wiedergeborenen Octavianus nehme ich als verfehlt zurück ».

2. P. 223.

3. Edit. Heyne-Wagner [4], t. I, p. 128. Il a été réfuté après Wunderlich par P. A. H. Wimmers, *Op. laud.*, p. 22.

4. *Op. laud.*, p. 11 sq.

efficitur, quod Juppiter fecundante imbri descendit in gremium Terrae. »

Th. Plüss [1] fait remarquer que, dans les diverses phases de son existence, l'enfant est en rapport avec Bacchus; il le rapproche du Daphnis bachique de la Ve Égl. et montre que, comme Daphnis-Bacchus a été identifié plus tard avec César, l'enfant de la IVe Égl. a pu être identifié avec Octave, p. 77 sq. : « Also verhiesz Vergilius im j. 40 als er das vierte lied dichtete, auf grund verbreiteter religiöser ideen und weissagungen allerdings ein kind des gottes Bacchus als könig der erde und eine völlige veränderung und verklärung der erde und der menschen; als aber thatsächlich Octavianus alleinherscher geworden war und den völkern frieden und wolstand brachte, und das religiöse bedürfniss der zeit anfieng in ermangelung eines anders in Octavianus den allgemein erwarteten gottgesandten zu sehen und den von ihm gesicherten frieden wenigstens als den anfang der goldenen zeit zu betrachten, da konnte Vergilius sehr wohl in ihm auch das verheiszene Bacchuskind wiedererkennen, wie er in Caesar einen Bacchus erkannt hatte »; p. 78 : « Es fragt sich noch : wer war die mutter? Ich denke, wenn der vater Liber ist, ist die mutter Libera. »

W. H. Kolster [2] est d'avis que Virgile n'a pu avoir en vue qu'un enfant immortel et que cet enfant n'est autre que la paix de Brindes elle-même. P. 59 sq. : « Welcher Unsterbliche ist unter Pollios Konsulat geboren? Das ist nur einer, der Friede zu Brundusium, der freilich des Dichters Hoffnungen auch nicht wahr gemacht hat.... Der Dichter... hat es jedem deutlich genug gesagt, der es verstehen will : vers 5 magnus ab integro saeclorum nascitur *ordo*. Auf die Zeit der perturbatio omnium rerum folgt, meint er, endlich einmal eine Zeit der Ordnung. Diese Ordnung selbst ist der erwartete Knabe : eine neue Menschengeneration, nova progenies, wird ins Dasein treten, die nicht mehr in sich

1. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. CXV, 1877, *Des Vergilius vierte Ecloge*, p. 69-80. L'idée de voir dans l'enfant merveilleux quelque chose comme un fils de Bacchus et un descendant de Jupiter a été réfutée par E. Glaser, *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, p. 121.

2. Dans son édition.

zerrissen, in blinder Parteiwuth sich leidenschaftlich hasst.... »

O. Gruppe[1] ne croit pas qu'il s'agisse d'un fils ou d'un neveu d'Octave; encore moins d'un fils de Pollion. Un prophète officiel ou non ayant annoncé pour l'an 40 le retour de l'âge d'or, Virgile trouva là l'occasion de célébrer son bienfaiteur Pollion à propos de la transformation du monde, qui allait se produire sous son consulat. Il s'agit d'un fils de Jupiter et d'une déesse ou d'une héroïne qui doit régner sur la terre, tandis que Kronos régnera dans le ciel, et qui amènera l'âge d'or en trois stades, dont le développement pendant son enfance, son adolescence et son âge mûr serait très clair, si l'on plaçait les v. 28-30, et peut-être 21-22 après le v. 39.

Fr. Hermes[2] considère la IVe Égl. de Virgile comme une des plus anciennes et la regarde comme inspirée non point par la paix de Brindes, mais par la conclusion du second triumvirat décidée près de Bologne en octobre 43, confirmée par le peuple le 27 novembre de la même année. Il s'appuie sur l'opinion de M. Sonntag, *Progr. des Gymn. zu Frankfurt a. O. 1886*, pour se refuser à identifier l'enfant avec une personne déterminée. Que plus tard un fils de Pollion, dans sa vanité, ait rapporté le poème à lui, cela ne prouve rien.

M. Sonntag[3] pense que la principale préoccupation de Virgile a été d'éviter de passer pour un mauvais prophète; il a donc choisi la forme de la prédiction conditionnelle. Il subordonne sa prédiction tout entière à la naissance d'un enfant merveilleux, qu'il se garde bien de déterminer. Il appelle de tous ses vœux la naissance de cet enfant, grâce à

1. *Griechische Culte und Mythen*, I, Leipzig, B.-G. Teubner, 1887, p. 683. — P. Deuticke, dans son compte rendu des *Jahresberichte des Philologischen Vereins zu Berlin*, 15ter Jahrg., 1889, p. 360-1, croit que le morceau forme une simple étude si on en retranche les v. 1-3, 11-14 et 60-63. Mais c'est justement cette addition qui fait supposer un rapport direct avec un événement intéressant de près le poète.

2. Dans son édition, p. 28 sq.

3. *Vergil als Bukolischer Dichter*, p. 68 sq. : « Er knüpft seine Prophezeiung, wie die Verfolgung der Einleitung zeigt, an eine Bedingung, deren Eintreten er keineswegs als nahe bevorstehend und unzweifelhaft ausspricht, sondern in die Form eines Wunsches, resp. einer Aufforderung kleidet ». Cf. p. 85 sq.

laquelle le consulat de Pollion sera le point de départ d'une ère de félicité pour l'Italie. Du moment que l'enfant ne naissait pas, la véracité de Virgile était sauve. Il ressort de la façon dont j'ai expliqué plus haut[1] les intentions de Virgile que cette préoccupation un peu puérile est tout à fait étrangère à son œuvre.

Ruggero della Torre[2] rapporte la IVe Égl. à l'Énéide et à ses effets moraux en même temps qu'aux heureux résultats entrevus du gouvernement pacifique et juste d'Auguste. L'enfant, c'est la poésie de Virgile, particulièrement l'Énéide, dont le poète portait déjà le plan dans sa tête, lorsqu'il composa cette Églogue, la mère c'est la Muse. Par l'Énéide le poète voulait glorifier l'Italie et ramener le peuple à son ancienne piété et à sa moralité. C'est ainsi qu'il pouvait annoncer aux Romains que, grâce à la naissance de l'enfant, l'âge de fer allait cesser et une nouvelle et brillante période s'ouvrir.

Je note en terminant que déjà K. L. Roth[3] et Schömann[4] ont mis la IVe Égl. en relation avec des jeux séculaires hypothétiques. C. Pascal[5] a repris la question. Il compte 110 ans pour le saeculum et pense que le 5e anniversaire séculaire célébré en 737 aurait dû être fêté en l'an 715 et que c'est pour cette circonstance que Virgile fit paraître son poème. Nous ne savons rien là-dessus.

Après avoir passé en revue toutes les interprétations arbitraires, il est temps de revenir à la IVe Égl., pour l'examiner dans le détail et pour voir si l'exécution a complètement répondu aux intentions de Virgile.

S'il a donné à sa pièce le ton agité de la prophétie, il lui a conservé la belle ordonnance oratoire dont il avait

1. P. 212 sq.

2. *La quarta egloga di Virgilio commentata secondo l'arte grammatica*, Udine, 201 p. Je ne connais cet ouvrage que par le compte rendu de P. Deuticke, *Jahresberichte des Philol. Vereins zu Berlin*, 1895, p. 266, qui ne le connaît lui-même que par le compte rendu de la *Berl. Phil. WS*, 1895, Sp. 586 sq. Il m'a semblé inutile de pousser la connaissance plus loin.

3. *Rheinisches Museum*, t. 8 (1853), p. 366 sq.

4. *Universitäts-Progr. v. Greifswald*, 1856.

5. *Quaestiones Vergilianae ad IV eclogam spectantes. Rivista di Filologia...*, a. XVIII, 1889, p. 151-174.

l'amour [1]. Elle se divise très nettement en plusieurs morceaux : I, v. 1-3. Préambule. Invocation aux Muses de Sicile. II, v. 4-10. Exposé du sujet et invocation à Lucine en faveur de l'enfant merveilleux. III, v. 11-17. Apostrophe à Pollion. Grandes destinées de l'enfant. IV. Corps de la pièce. Exposé de la rénovation universelle en 3 périodes correspondant aux 3 âges du héros : A. L'enfance, v. 18-25; B. L'adolescence, v. 26-36; C. L'âge mûr, v. 37-45. V, v. 46-47. Affirmation que ce renouvellement est dans l'ordre du destin. VI, v. 48-63. Invitation à l'enfant à venir au monde, invitation dans laquelle Virgile intercale ses souhaits de longue vie pour pouvoir le célébrer.

I, v. 1-3. J'ai déjà indiqué [2] avec quelle précision Virgile caractérise les prétentions littéraires et le ton de la pièce.

II, v. 4-10. J'ai dit avec quelle noblesse il annonçait l'ère nouvelle, mais en même temps combien il restait dans le vague pour la détermination des temps.

Dans l'invocation à Lucine, « Tu modo.. », v. 8, signifie que la naissance de l'enfant est la condition nécessaire [3]; « toto », v. 9, est un mot important qui donne singulièrement d'ampleur au vers. C'est le monde entier qui est intéressé à la prédiction de Virgile [4].

III, v. 11-17. Après l'entrée en matière vient l'apostrophe à Pollion, et l'hommage rendu par Virgile à son protecteur. Pour le v. 11, il faut s'en tenir à l'explication ordinaire : « hoc aeuom decorum inibit » [5], le v. 12 étant un redoublement d'expression; « magni » du v. 12 rappelle avec intention « magnus » du v. 5. Les v. 13-14 ne veulent pas dire qu'à partir du consulat de Pollion, il ne

1. Serv. ad IV, 18 : « rethorice digesta laudatio : non enim inprovide in principio universa consumpsit, sed paulatim fecit laudem cum aetate procedere ».

2. P. 215.

3. « Nascenti », v. 8, « nascitur », v. 5, est une simple négligence comme on en trouve en latin chez les écrivains les plus soigneux.

4. Au v. 9 la leçon isolée : « Desinit » de *bl* et « surgit » de *b*, ne saurait être acceptée. Les futurs « desinet », « surget », en accord avec tout le reste de la pièce, montrent que l'enfant est supposé ne pas avoir vu le jour. L'enfant étant le premier représentant de la génération nouvelle, c'est au moment de sa naissance que la race d'or fera son apparition.

5. A. Przygode, *Op. laud.*, p. 13 : « ... nec in verbo incundi absoluto posito, quomodo participium saepissime ponitur, offendendum ».

restera plus de traces de l'ancienne perversité, mais que cette perversité sera comme émoussée, qu'elle aura perdu son caractère offensif et qu'elle ne produira plus ses résultats désastreux : « inrita », v. 14, en tête du vers, est le mot important.

« Ille », v. 15, en tête du développement, va rejoindre « puero » du v. 8, par-dessus l'apostrophe à Pollion, et s'oppose fortement à « teque », « te », « te », des v. 11 sq. On a beaucoup discuté sur le sens des vers suivants; Virgile veut-il dire que l'enfant vivra comme on vivait au moment de l'âge d'or, où les dieux et les héros se montraient sur la terre parmi les hommes [1], ou bien qu'une fois sa carrière mortelle terminée, il jouira des honneurs de l'apothéose? C'est la dernière explication que j'adopte. S'il s'agissait de l'âge d'or, les mots « et ipse uidebitur illis », v. 16, ne constitueraient point pour l'enfant une situation privilégiée; il en sera de même de tous ses contemporains, qui vivront comme lui dans la promiscuité divine et héroïque. Quant au mot « reget », v. 17, il paraît désigner le gouvernement du monde, tel que Virgile le promet à Octave divinisé au début des Géorgiques, I, 24 sq. [2]. Dans la suite du développement de Virgile on ne voit pas que, pendant sa vie mortelle, son héros soit à la tête de quoi que ce soit.

Ainsi il oppose fortement dès le début de la pièce les premiers symptômes du renouveau, v. 11-14, et la consé-

1. C'est ainsi que comprend O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 18 sq., qui s'appuie sur Hésiode, 112, et Catulle, 64, 385 sq. Cf. R. Hoffmann, *Op. laud.*, p. 14; E. Glaser, dans son édition, ad v. 15 : « Videbit : er wird das goldne Zeitalter schauen, wo Götter und Heroen mit ihm in Berührung kommen werden ». E. Krause, *Op. laud.*, p. 46 sq. : « verba « vitam deum accipiet » versui 11 respondent ut hoc aureae aetatis principia significari appareat... ; v. 15 : « accipiet » non « sibi parabit ». A. Przygode, *Op. laud.*, p. 16 : « ...eum, quia homines aurea aetate vitam cum diis coniunctam agant, deorum heroumque socium fore ».

2. P. A. H. Wimmers, *Op. laud.*, p. 35 : « Iam quod dicitur puer ille orbem recturus esse, nihil aliud Vergilius significavit nisi consulem eum futurum aut aliud magnificum munus nacturum esse ». Cf. O. Hellinghaus, *Op. laud.*, p. 18 sq., qui entend par là simplement le consulat. A. Przygode, *Op. laud.*, p. 16, croit que le mot est employé parce qu'il s'agit du fils de celui qui remplissait la magistrature suprême. Il semble conforme au dessein de tout le poème et en particulier à l'emphase du passage de prendre les choses dans le sens le plus magnifique.

quence dernière, l'apothéose de l'enfant merveilleux, v. 15-17. Il semble que ces v. 15-17 ne soient pas à leur place; logiquement ils devraient venir tout à la fin de la pièce; c'est par un de ces artifices de pensée et de style familiers au lyrisme, que Virgile nous présente le dénouement à côté du début en se réservant de faire connaître dans la suite les phases intermédiaires.

Il oppose également le fils au père. On s'est étonné que le rôle du fils soit si supérieur à celui du père et l'on s'est demandé si cela était bien flatteur pour Pollion. On oublie qu'un père ne saurait guère être jaloux de se voir surpassé par son fils. Mais, en outre, Virgile sous peine de ridicule ne pouvait célébrer chez Pollion que des choses réelles : son consulat, son rôle de pacificateur. Avec l'enfant merveilleux il n'avait pas à garder les mêmes réserves; du moment qu'il entrait dans l'allégorie, il pouvait la pousser jusqu'au bout. Il savait bien — on le savait autour de lui — que ses rêves d'âge d'or n'étaient que de belles imaginations : c'était la poésie à côté de la prose.

IV. Nous arrivons maintenant à la biographie du héros, dont les différents âges correspondent aux périodes dans lesquelles se prépare et s'épanouit l'âge d'or. Car l'âge d'or ne s'établit que successivement. Nous allons voir comment Virgile a traduit ses nobles aspirations au bonheur de l'humanité, si l'invention et l'originalité ont répondu chez lui à la hauteur des idées, si le penseur et l'écrivain ont été égaux à la tâche, et ce qu'il était capable de fournir à ce moment dans le domaine de la grande poésie.

A. L'enfance, v. 18 [1]-25. Virgile nous présente son héros comme un enfant de contes de fées naissant au milieu d'une nature fleurie et parfumée, dépouillée de tous les

1. Au v. 18 je lis : « Ac » avec R. La pièce commence par un récit, v. 4 sq. Ce récit est interrompu par l'invocation à Lucine, v. 8 sq., l'apostrophe à Pollion, v. 11 sq., l'apothéose, v. 15 sq. « Ac » indique que le récit reprend. E. Krause, *Op. laud.*, p. 48, défend « At » : « postquam in v. 15-17 quam praeclara pueri vita futura esset poeta cecinit, vocula « at » usurpata optime sic pergit : « At hanc imaginem, quam adumbravi, non extemplo res aequant, sed, sicut puer ipse, aetas quoque aurea pueritiam quandam et adolescentiam, antequam illam perfectionem consecuta sit, peragit ». A. Przygode, *Op. laud.*, p. 16 : « ...per « at » particulam... per quam... ab universa descriptione ad singulas res descenditur ».

dangers de la nature réelle : il y vit sans besoins et sans souci. Le tableau est assez différent de celui de la fin de la pièce où l'enfant est au contraire entouré des siens et qui nous présente une petite scène de famille très réelle.

En quoi consiste le merveilleux de ce premier tableau? Ce n'est pas dans la nature des plantes ni des animaux : ces plantes et ces animaux se retrouvent ailleurs chez Virgile dans des paysages réels; il n'y a rien là d'idéal et Virgile n'a rien inventé. Il semble qu'il aurait pu nous peindre de ces fleurs qui sont supérieures aux fleurs terrestres et qui ont un caractère paradisiaque. Il n'en a rien fait; le merveilleux consiste en ce que ces plantes naîtront sans culture — mais il y en a parmi elles qui poussent d'elles-mêmes comme le lierre —, en ce que celles qui sont localisées dans des climats heureux, comme l'amome, pousseront partout, « uolgo », v. 25, en ce que les animaux domestiques montreront une docilité exemplaire, en ce que le berceau lui-même produira des fleurs, en ce que les plantes et les animaux nuisibles auront disparu [1].

Parmi ces traits il y en a qui ont servi ailleurs à Virgile pour peindre la nature vraie. Ainsi, dans l'éloge de l'Italie, *Géorg.*, II, 151 sq. : « At rabidae tigres absunt et saeua **leonum** Semina, nec miseros **fallunt** aconita legentis » est à rapprocher de notre Égl., v. 22 : « nec magnos metuent armenta **leones** », v. 24 : « et **fallax** herba ueneni ». Dans l'Égl. VII, v. 11, les troupeaux viennent d'eux-mêmes, « ipsi », à l'abreuvoir, comme ici les chèvres rentrent d'elles-mêmes, « ipsae », v. 21, à la maison. Le gracieux mélange du v. 20 : « Mixtaque ridenti colocasia fundet acantho » n'a rien de supérieur au talent de bouquetière que déploient, Égl. II, 47 sq., les Nymphes et Corydon lui-même dans un passage empreint, il est vrai, d'idéal. Tout cela est fort joliment dit avec un choix d'épithètes pittoresques et élégantes : « errantis », v. 19; « ridenti », v. 20; « lacte... distenta », v. 21; « magnos », v. 22; « blandos », v. 23; « fallax », v. 24; « Assyrium », v. 25; mais en

1. L'idée du v. 22 : « Nec magnos metuent armenta leones » a déjà servi à Virgile pour peindre les bienfaits que l'apothéose de Daphnis répand sur la nature, *Égl.* V, 60. « Nec lupus insidias pecori... »

somme la fantaisie de Virgile ne s'élève pas bien haut; l'invention est nulle; il se borne à faire, par des combinaisons ingénieuses, du merveilleux avec du réel [1].

B. L'adolescence, v. 26-36 [2]. Nous n'avions pas à demander à Virgile ce que ferait son héros pendant son jeune âge; adolescent, il faut qu'il s'occupe : il apprendra l'histoire, l'histoire héroïque, les hauts faits de son père; il se rendra compte de ce qu'est le mérite. Nous voici retombés dans le réel; ce sont là des études auxquelles devait se livrer un jeune Romain désireux de servir son pays.

Cependant la nature accentuera son retour à l'âge d'or, v. 28 sq. : « Molli paulatim flauescet campus arista Incultisque rubens pendebit sentibus uua Et durae quercus sudabunt roscida mella ». Ces vers sont élégants et pittoresques. Le sens c'est que la terre qui, au début, ne produisait sans culture que des fleurs et des plantes d'agrément commencera, sans l'intervention de l'homme, à se couvrir de productions utiles. Les v. 29 et 30 assurent le sens du v. 28 : les chênes distilleront le miel; la grappe de raisin sera suspendue aux buissons incultes; les épis ondoyants doreront la plaine. « Campus » ce sont ici les steppes incultes, les terrains vagues par opposition aux champs cultivés. On a cru que le miracle consistait dans le mot « molli » signifiant des épis dépouillés de leurs barbes piquantes. Je pense que cet adjectif, en tête du vers, n'a qu'une signification pittoresque; ce qui sera merveilleux, ce sera de voir les vastes plaines (qui ne sont pas cultivées ou qui tout au moins ne le sont pas dans toute leur étendue [3]) devenir blondes sous les épis. Toutefois, comme

1. W. Klouček, dans son édit., propose de placer le v. 23 après le v. 20. Mais, au v. 25, Virgile parle encore des plantes : il n'a donc pas adopté la composition simpliste, qui consiste à mettre les plantes d'un côté, les animaux de l'autre.

2. W. H. Kolster, dans son édition, p. 69, «... haben wir nicht zu übersehen, wie taktvoll Vergil beiden, der Kindheit und dem Jünglingsalter, ihren Charakter zu wahren gewusst hat, dort Anmuth, Milde, Gefahrlosigkeit; hier Thatendrang, Freude am Wagnis und Uebung der Kraft. »

3. W. H. Kolster, dans son édit., croit qu'avec « campus », il faut s.-ent. « incultus », à tirer de « incultis » du v. 29. Ceci ne se justifie pas grammaticalement. « Campus » paraît ici opposé à « ager, arua ».

l'humanité n'aura pas encore recouvré toute son innocence, on labourera encore le sol, v. 33. Ainsi il y aura d'une part le blé qui poussera tout seul et d'autre part le blé cultivé, parallèlement aussi sans doute les raisins de vigne et les raisins de ronces, le miel des abeilles et celui distillé par les chênes. Virgile ne nous dit pas lesquelles de ces denrées seront préférées des gourmets; il y aura là une époque de transition assez singulière.

En outre ce sera le moment des expéditions guerrières; on franchira la mer, les villes seront ceintes de remparts, on recommencera la conquête de la toison d'or avec de nouveaux Argonautes et un autre Tiphys, la guerre de Troie avec un nouvel Achille. Nul doute que Virgile n'ait voulu mettre sous nos yeux la génération héroïque, celle qui, dans *Les Œuvres et les Jours* d'Hésiode, tels qu'ils nous sont parvenus, occupe le quatrième rang et succède à l'âge d'airain, v. 161 sq. La guerre de Thèbes figure dans Hésiode : il n'en est pas question chez Virgile qui, même dans ses autres ouvrages, ne paraît jamais avoir été bien familier avec elle. Ce qui est assez étonnant, ce sont les traits qu'il ajoute à l'âge héroïque. Cet âge est en somme celui qui nous est représenté dans les poèmes homériques; or, dans ces poèmes, le blé, même partiellement, ne pousse pas tout seul et l'on ne fait point la vendange sur les buissons. Ici Virgile fait du merveilleux en mélangeant des choses diverses et sa description manque de précision.

On ne voit pas non plus ce que fera pendant toute cette période l'adolescent de Virgile. Il n'est pas vraisemblable qu'il passe tout ce temps enfoncé dans ses lectures et Virgile ne nous dit point qu'il prenne une part quelconque aux exploits qui s'accompliront autour de lui. Il y a là une faiblesse de caractéristique, qui restera toujours un des défauts du poète.

C. L'âge mûr, v. 37-45. Le changement de la nature est accompli; nous sommes en plein âge d'or; le monde atteint le comble de la félicité. En quoi consistera cette félicité? Le trafic par mer cessera. La navigation est donc considérée par Virgile (de même Horace) comme contraire aux lois de la nature. Tous les pays produiront tout ce dont l'homme a besoin. On ne bêchera plus la terre, on ne

taillera plus la vigne; les bœufs de labour n'auront plus rien à faire. La laine prendra d'elle-même les couleurs qu'on lui donne artificiellement par la teinture [1]. Virgile insiste sur ce détail, qui lui fournit des vers agréables et presque un amusement dans le goût d'Ovide [2], mais qui avait peut-être une signification symbolique [3].

C'est là tout ce que trouve Virgile pour constituer le bonheur de l'humanité : sans doute ce n'est qu'une allégorie, dont il recouvre son désir très sincère de voir cesser les guerres civiles et les violences et renaître un ordre de choses régulier. Mais c'est cette allégorie que nous avons ici à juger; or elle est vieille et elle est pauvre. Virgile ne fait que s'inspirer plus ou moins directement d'Hésiode. Quant à son héros, quel rôle pourra-t-il jouer dans cette nature affadie et insignifiante? Le poète se garde bien de nous le dire, mais nous avons le droit de le lui demander. Il ne pourra que jouir paisiblement du bonheur universel sans faire œuvre ni morale, ni intellectuelle, ni

1. Au v. 45, la « sandyx » est une couleur minérale, dont Pline explique la composition dans un passage où il a fait sur le vers en question un contresens répété par nombre de commentateurs, *N. H.*, XXXV, 6 (23) : « Haec (sandaraca) si torreatur aequa parte rubrica admixta, sandycem facit, quamquam animaduerto Vergilium existimasse herbam id esse illo uersu : « Sponte sua sandyx... » Virgile dit que les moutons en paissant dans les prés prendront la couleur du murex, du lutum, de la sandyx, c.-à-d. que les herbes qu'ils paîtront leur donneront ces couleurs. Or le murex est une coquille, et il n'y aura pas de plante de ce nom à l'âge d'or, le lutum est la gaude, plante tinctoriale, mais ce n'est pas justement en mangeant de la gaude que les moutons prendront la couleur qu'on en tirait; ils ne mangeront pas de sandyx (pas plus qu'ils ne mangeront de murex), et pourtant leur toison se teindra en cinabre. Donc Virgile veut dire tout simplement que les plantes qu'ils brouteront à cette époque — ce sera là une propriété nouvelle et merveilleuse — leur donneront les couleurs qu'on obtient de son temps artificiellement au moyen du murex, du lutum, de la sandyx.

2. E. Glaser a émis cette théorie qu'il y avait dans la IVe Égl. un élément d'exagération comique et humoristique, par ex. *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, p. 118. C'est une erreur; Virgile est parfaitement sérieux. Il se peut qu'il se trompe parfois et qu'il nous fasse sourire, comme ici; mais son intention est d'être magnifique et grandiose. Cf. A. Przygode, *Op. laud.*, p. 20.

3. *Serv. Danielin.*, ad IV, 23 : « traditur enim in libris Etruscorum, si hoc animal miro et insolito colore fuerit infectum, omnium rerum felicitatem imperatori portendi ».

même physique. La pauvreté du fond se montre ici toute nue.

V, v. 46-47. L'intervention des Parques et du destin montre bien que Virgile est sûr de sa prédiction et qu'il n'a nullement songé à se réfugier derrière le caractère hypothétique que lui attribue M. Sonntag. Une préoccupation si mesquine n'est, du reste, pas compatible avec le ton enthousiaste de tout le morceau. Au v. 46, W. C. F. Walters[1] a bien fait voir que « Talia saecla » est un accusatif dépendant de « currite ». A. Forbiger[4], *ad h. l.*, après Steinmetz et Dietsch, a remarqué justement qu'il ne s'agissait pas uniquement ici de quelque chose d'analogue à la construction bien connue « currere aequor, stadium... etc. » ; les fuseaux des Parques ne se contentent pas de parcourir les siècles ; ils les font (saecla efficere currendo).

VI, v. 48-63. Dans la conclusion, les v. 48 sq. : « Adgredere o magnos... etc. » ne sauraient s'adresser à l'homme fait qui va entrer dans la carrière des honneurs. L'âge mûr vient d'être décrit et il n'y a pas de raison pour que Virgile revienne au début de cet âge mûr. Il retourne donc ici à son point de départ. En effet, pour que ces destinées merveilleuses s'accomplissent, il faut que l'enfant naisse. Virgile l'exhorte donc à venir au monde. Les « magni... honores » dont il est question ici ne sont pas en opposition avec les « munuscula » du v. 18. Ce sont toutes les distinctions dont il sera l'objet, toute sa carrière glorieuse que Virgile envisage d'ensemble[2]. Quant aux v. 50 sq., on a expliqué « conuexo nutantem pondere » par les tressaillements qu'éprouverait l'univers à l'approche de l'événement décisif ; mais « nutantem », dans ce sens, ne paraît pas pouvoir s'appliquer à « terrasque tractusque maris ». Heyne[3] propose une autre explication appuyée par Wunderlich et Wagner : « nutantem » serait

1. *The Classical Review*, vol. VIII, 1894, p. 250-251, *Notes on Vergil*. L'auteur cite Symmaque, *Laud. in Grat.*, ch. IX, Seeck, p. 332 : « Et uere, si fas est praesagio futura conicere, iamdudum *aureum saeculum currunt fusa* Parcarum. »

2. E. Krause, *Op. laud.*, p. 48 : « fac ut vitam tuam honorum i. e. felicitatis, quam aurea aetas praebebit, plenam, ineas ».

3. Heyne-Wagner [4], *ad h. l.*

un verbe d'état signifiant « incliné sous..., pliant sous..., et ne se rapportant qu'à « mundum », et le sens serait « aspice mundum terrasque... ut laetantur [1] omnia... » Cette explication me paraît préférable.

Ce qui est surtout intéressant dans cette conclusion, ce sont les déclarations de principe et les souhaits personnels que Virgile y a intercalés, v. 53-59. Il désire vivre assez longtemps, avoir assez de souffle pour chanter les exploits de son héros, « tua dicere facta », v. 54. On ne voit pas trop ce qu'il aura à chanter et quels pourront bien être ces exploits. Il l'a amené jusqu'à l'âge mûr sans lui donner une activité quelconque, et, une fois l'univers plongé dans les délices de l'âge d'or, on ne voit pas à quoi cette activité pourrait s'employer. Mais le passage est très intéressant en ce qui concerne Virgile lui-même : il suscite deux observations. D'abord ce que Virgile entrevoit pour plus tard, c'est une sorte de poème épique. La tentative de grande poésie que représente la IVe Égl. ne doit donc pas rester isolée : ce n'est qu'un acheminement vers une œuvre autrement vaste et magnifique. Nous tenons de sa bouche l'aveu qu'il n'a pas l'intention de rester éternellement confiné dans la poésie bucolique, qui n'est pour lui qu'un début. Tout le long de sa vie il a manifesté des intentions de poème héroïque. Dans la VIIIe Égl., v. 7 sq., il espère pouvoir un jour célébrer Pollion : « mihi cum liceat tua dicere facta » (c'est exactement la même expression qu'ici). Dans les Géorgiques, III, 46 sq., il promet de chanter les combats d'Octave. Il aimait donc à caresser des projets d'épopée, qu'il n'a point réalisés sous la forme entrevue. Ces trois indications s'appliquent à trois héros qu'il a finalement délaissés ; mais elles sont dans le même sens et elles indiquent des intentions bien arrêtées. Ensuite, ce qui est curieux, c'est l'assurance avec laquelle Virgile parle ici de lui-même : il se fait fort, v. 55 sq., de n'être pas inférieur aux anciens chantres mythologiques, Orphée, Linus, et de l'emporter sur le dieu Pan lui-même. Sans doute,

1. « Laetantur » est la leçon de R. Il semble qu'il faille l'admettre ; cf. Égl. V, v. 6 sq. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 29 sq., rapproche l'indicatif dans Théocrite après θάσσαι, ἴδε, ὄρη ; mais c'est une construction qui est fréquente chez les comiques latins.

ce qui le soutiendra, ce sera la matière et son affection enthousiaste pour son héros; mais enfin, il affirme nettement son mérite. Il a été parfois très modeste en parlant de lui-même, par ex., *Géorg.*, II, 483 sq. Ailleurs, ici par ex. et *Géorg.*, III, 8 sq., il montre qu'il a conscience de ce qu'il vaut. Ce sont là des contradictions qu'il n'y a pas lieu de chercher à concilier; il n'y faut voir que les fluctuations de la pensée d'un poète toujours inquiet, ayant des périodes de découragement, où il doutait de lui, et des moments de fierté, où il se rendait compte de sa valeur. Ici l'assurance du ton est bien d'accord avec l'emphase voulue de tout le morceau.

Après ces confidences personnelles, où Virgile se met en scène, nous revenons au sujet, c.-à-d. à la naissance de l'enfant, et la pièce se termine par un petit tableau d'affection familiale. On a beaucoup discuté pour savoir si le v. 60 : « risu cognoscere matrem » signifiait : montre que tu reconnais ta mère en lui souriant [1], ou : reconnais ta mère à son sourire [2]. La première explication est mieux d'accord avec le v. 61 [3] : la mère est épuisée par de longs mois de souffrance : sa récompense naturelle c'est le sourire de l'enfant qui la reconnaît [4]. Avec la seconde, l'attitude de l'enfant est plus passive. Le sens de ce passage est étroitement apparenté avec la leçon qu'on adopte pour le v. 62 : « cui non risere parentes », mss., ou

1. Servius, Wagner, Ladewig, Benoist, Kolster et Przygode, *Op. laud.*, p. 18 : « reconnais ta mère par ton sourire ». Kern, Forbiger [4] : « reconnais ta mère en riant »; il y a une nuance. « Cognoscere » n'est pas synonyme de « agnoscere »; c'est « commencer à connaître quelqu'un (qu'on ne connaît pas encore) ».

2. Heyne, Voss, Wunderlich, Düntzer, E. Krause, *Op. laud.*, p. 49. R. Maxa, qui admet l'explication allégorique de Kolster (la mère est Rome, l'enfant le nouus ordo saeculorum), adopte cette explication en insistant sur l'importance du second « incipe », *Zeitschr. f. d. österreichischen Gymnasien*, 34ter Jahrg., 1883, p. 249-251.

3. Bien que Virgile n'ait pas exprimé la particule « nam », le v. 61 est explicatif. De même, *ibid.*, v. 10 : « Casta faue Lucina : tuus iam regnat Apollo ». Les deux passages sont identiques, et des deux côtés le second membre doit commencer logiquement par : car.

4. E. Glaser, dans son édition, *ad. h. l.* : « Poetisch schöner lächelt das Kind, seine Mutter erkennend, ihr entgegen, und zwar dies Erkennen durch sein Lächeln kund gebend... Was ist aber den Eltern lieber als das Lächeln der Säuglinge ?... »

« qui non risere parenti[1] », Quintilien. Avec la première, c'est la mère qui rit : donc il en est de même au v. 60. Avec la seconde, c'est l'enfant qui rit : il en est de même au v. 60. Au v. 60, le rire de l'enfant paraît plus d'accord avec le contexte : c'est donc une raison d'adopter la leçon de Quintilien. Quant à l'explication mixte, qui consiste à faire rire l'enfant, au v. 60, et à expliquer que sa mère lui répond par un sourire, v. 62, c'est une subtilité des commentateurs.

L'explication vulgaire (Heyne, Benoist) du v. 63, par l'allusion à Vulcain, paraît satisfaisante : Jupiter refusa de l'admettre à la table des dieux et Minerve n'en voulut point pour époux[2].

Telle est cette IVe Églogue, œuvre patriotique, qui, au point de vue des sentiments exprimés, fait honneur à Virgile, et qui est le premier en date des morceaux à tendance politique et sociale, qu'il aimera toujours à composer et dont il insérera quelques-uns dans les Géorgiques et dans l'Enéide. Au point de vue de l'exécution, ni l'élégance, ni la magnificence du style n'ont fait défaut à Virgile ; il avait dès ce moment à sa disposition une forme suffisante pour la haute poésie ; ce qui lui a manqué, c'est l'invention. Il combine avec art des éléments préexistants ; il ne trouve rien dans son propre fond. L'imagination est pauvre et la conception faible.

La question des imitations de Virgile ne se pose pas pour cette Églogue dans les mêmes conditions que pour les précédentes. Traitant un sujet national, il ne trouvait rien d'analogue chez Théocrite. Aussi n'a-t-on pu faire que quelques rapprochements de style et de tournure dont plusieurs sont même assez douteux[3].

1. R. C. Seaton, dans *The Classical Review*, vol. VII. 1893, p. 199-200, est revenu à la leçon de Scaliger : « qui non risere parentes », qui est inadmissible.

2. Voss, *ad h. l.*, croit qu'il y a là une allusion à un ancien usage romain. Cf. E. Krause, *Op. laud.*, p. 50. R. C. Seaton, *l. l.* : « No other commentators, as far as I know, have attempted an explanation, and yet one seems required. Perhaps it may be after all merely a high-flown way of expressing an old nurse's saw that a dull infant comes to a bad end ».

3. Gebauer. *De poetarum graecorum...*, p. 42, à propos de IV, 31, et de la copule avant un mot répété après la coupe κατὰ τρίτον τροχαῖον,

Ce n'est pas lui qui a inventé les Muses de Sicile, « Siceliides Musae », v. 1. Les Nymphes de la Sicile n'avaient pas été élevées par la mythologie à la dignité de Muses, comme celles de l'Olympe de la Piérie et de l'Hélicon de Béotie. Mais lorsque Théocrite eut fait de la poésie pastorale de Sicile un genre littéraire, ses successeurs purent parler des Muses de Sicile. Elles sont conviées au deuil que cause la mort de Bion dans l'Id. III de [Moschos] au vers du refrain : « Ἄρχετε Σικελικαὶ τῷ πένθεος ἄρχετε Μοῖσαι ». C'est là que Virgile paraît les avoir prises : le rôle qu'il leur donne — chanter le bonheur prochain de l'humanité — est moins approprié à leur nature que celui qu'elles ont dans la pièce en question — pleurer sur le tombeau d'un poète bucolique. C'est peut-être à la même pièce qu'il a emprunté l'idée que, si Pan se mesurait avec lui dans le domaine de la poésie, Pan serait vaincu : [Moschos], III, v. 56 sq. : « Πανὶ φέρω τὸ μέλισμα; τάχ' ἂν καὶ κεῖνος ἐρεῖσαι Τὸ στόμα δειμαίνοι, μὴ δεύτερα σεῖο φέρηται ». Il n'y a toutefois pas d'imitation de style. Les vers de [Moschos] sont précieux et l'idée timidement exprimée, ceux de Virgile plus catégoriques.

Il y a dans la IVe Égl. des imitations sporadiques d'autres écrivains, imitations qui sont surtout intéressantes, parce qu'elles nous apprennent quelles étaient, à l'époque des Bucoliques, les études que faisait Virgile. Il serait tout à fait contraire à la vérité de le considérer à ce moment comme confiné dans la lecture de Théocrite. Au v. 26, l'expression « laudes heroum » paraît être la traduction de l'expression homérique, *Il.* I, 524 sq., « κλέα ἀνδρῶν Ἡρώων ». Il avait donc inauguré déjà ce commerce avec les poèmes

rapproche l'usage de Théocrite; p. 47, à propos de IV, 51, et de la triple répétition de « que », il rapproche l'usage de Théocrite et des autres poètes grecs; p. 49, il croit qu'aux v. 60-62, Virg. a voulu rivaliser avec Théocrite, XXIV, 7 sq. (arbitraire); p. 49 de la répétition de IV, 24 sq., il rapproche Théocrite, XII, 1 sq.; p. 62 de la répétition des v. IV, 58 sq., il rapproche des répétitions analogues dans Théocrite, XI, 22 sq. et XXII, 25 sq.; *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 9, il rapproche, IV, 29, de Th., I, 46, corrigé par Ahrens; p. 10 : « magnus Achilles », IV, 26, d'Ἀχιλεὺς μέγας, Théocr., XVI, 74, mais en faisant remarquer que μέγας est, bien avant Théocrite, chez les poètes grecs une épithète ordinaire des dieux et des héros (de même magnus chez les Latins); p. 11 : « formosus Apollo », IV, 57, de [Théocr.], XX, 33, e conj. Brigsii.

homériques, dont plus tard il tirera tant de fruit pour son Enéide. Il avait déjà fait connaissance avec les *Phénomènes* d'Aratos[1], dont il se servira surtout au moment des Géorgiques. Bien qu'il ne songeât pas encore à écrire un poème rustique, bien qu'il ne se doutât pas qu'il marcherait sur les traces d'Hésiode, surtout dans son premier livre des Géorgiques, il était déjà familier avec *les Œuvres et les Jours*; or, dans la VIe Égl., qui, pour la date de la composition, est bien voisine de la IVe, il parle justement d'Hésiode en termes très honorifiques. Il lui a pris quelques traits de sa peinture de l'âge d'or. Les v. 34-36 paraissent inspirés de 161-165 (v. 164 sq. : Τοὺς δὲ καὶ ἐν νήεσσιν ὑπὲρ μέγα λαῖτμα θαλάσσης Ἐς Τροίην ἀγαγὼν Ἑλένης ἕνεκ' ἠϋκόμοιο), bien qu'il ne soit pas question dans Virgile de la guerre de Thèbes. Mais, si le rapport est lointain, il n'en est pas de même entre les v. 38-39 de Virgile : « Cedet et ipse mari uector, nec nautica pinus Mutabit merces : omnis feret omnia tellus » et les v. 236-237 d'Hésiode : « Θάλλουσιν δ' ἀγαθοῖσι διαμπερές · οὐδ' ἐπὶ νηῶν Νίσσονται, καρπὸν δὲ φέρει ζείδωρος ἄρουρα », quoique le sens soit en somme assez différent. Hésiode parle simplement des hommes justes, qui, en récompense de leur vertu, trouvent sur leur propre territoire leur subsistance, sans avoir besoin de courir les aventures; il semble opposer les populations agricoles et laborieuses, qui cultivaient la terre, aux brigands qui écumaient la mer et exerçaient la piraterie, contraste réel à un certain moment de l'histoire primitive de la Grèce. Virgile imagine simplement un état de civilisation de l'humanité, où le commerce par mer sera complètement supprimé. De quelque chose de réel, il fait un état imaginaire.

En outre nous trouvons dans cette Églogue quelques passages qui nous éclairent sur les rapports de Virgile avec les poètes latins, ses prédécesseurs. Il n'en faisait pas fi et il était loin de les négliger.

Le v. IV, 34 sq. : « Alter erit tum Tiphys et altera quae uehat Argo Delectos heroas... » paraît s'appuyer sur un vers de la Médée d'Ennius, 209 : « Argo quia Argiui in ea

1. Cf. p. 221.

delecti uiri Vecti... » et le fait est très important. Virgile, dans l'Énéide, a fait à Ennius des emprunts caractéristiques. Il avait, dès l'époque des Bucoliques, commencé à le lire et à lui faire des emprunts.

Dans l'histoire littéraire de Rome, Virgile succède à l'école de Catulle et les principes poétiques qui le guident dans les Géorgiques et dans l'Énéide sont très différents de ceux de cette école; mais, à l'époque des Bucoliques, il l'admirait, au contraire, et il songeait à s'y rattacher; cf. Egl. IX, 35 sq. Ce n'était pas une simple estime platonique qu'il lui témoignait; car, dans sa IVe Égl., il a imité deux fois le poème LXIV de Catulle; il l'avait donc lu et lu comme un modèle. Catulle avait dit, v. 39 sq. : « Non humilis curuis purgatur **uinea rastris, Non** glaebam prono conuellit uomere **taurus, Non falx** attenuat frondatorum arboris umbras », Virgile dit, IV, 40 sq. : « **Non rastros** patietur humus, **non uinea falcem**; *Robustus* quoque iam **tauris** iuga soluet *arator* »; l'imitation n'est pas littérale: mais il y a, à la fois, emprunt de mots et emprunt d'idée. Seulement, Virgile applique à l'âge d'or comme état définitif ce qui, dans Catulle, n'est qu'un état momentané, et l'effet de l'unanimité des habitants de la Thessalie à apporter leurs hommages à Pélée. Il fait du merveilleux avec du réel. Ce qui prouve son éclectisme, c'est qu'à cette imitation de Catulle il a mêlé un souvenir d'un autre poète contemporain de Catulle, mais d'une école opposée, de Lucrèce, V, 933 sq. : « Nec *robustus* erat curui *moderator aratri* Quisquam ». Or la sixième Eglogue nous montrera qu'à ce moment il lisait Lucrèce avec une grande attention. Les v. 46-47 de l'Egl. IV sont une réminiscence évidente du refrain du chant des Parques dans le poème LXIV, v. 326 sq. : « Sed uos quae fata secuntur Currite ducentes subtegmina currite fusi ». Ici Virgile s'est permis une construction hardie qui n'est pas dans le modèle; il en a modifié le style en le rendant plus concis et plus poétique.

CHAPITRE VIII

La sixième Églogue.

La VIe Égl. offre une nouveauté de forme intéressante : elle débute par un préambule, dans lequel l'auteur, s'adressant à Varus, l'entretient de choses qui les concernent l'un et l'autre personnellement. Elle s'annonce ainsi comme une véritable épître, et ces vers doivent être examinés de près, car ils contiennent des renseignements précis sur l'état d'esprit du poète, sur la façon dont il envisageait le genre bucolique, sur ses rapports avec Varus.

Le sens en a été très discuté, et l'incertitude des commentateurs provient de ce que le texte se prête à deux interprétations différentes. Celle que j'adopte est en grande partie celle que W. H. Kolster a développée après Heyne et Wagner d'une façon excellente.

La première [1] occupation de Virgile a été la poésie

1. C'est ainsi que j'entends « Prima ». Cf. A. Forbiger [4], *ad h. l.* Virgile distingue trois époques dans sa production littéraire : une première, dans laquelle il a cultivé la poésie bucolique, v. 1-2 ; une seconde, dans laquelle il s'est exercé à l'épopée, v. 3-5 ; une troisième, la période actuelle, dans laquelle il revient au genre bucolique, v. 6 sq. « Prima » est opposé à « Cum canerem » ; si, au v. 3, il avait introduit un mot ayant le sens de « postea », sa pensée serait parfaitement claire, et aucune discussion ne serait possible. Ce mot manquant, on a pu entendre autrement la succession des trois périodes, et, après Servius, suivi par Spohn et Voss, comprendre de la façon suivante : « Ma muse est la première qui ait introduit la poésie bucolique dans la littérature latine ; en effet, lorsque je m'exerçais à l'épopée, Apollon m'en a

bucolique. Ceci concorde avec ce que nous savons d'ailleurs. Le sentiment qu'il exprime sur le genre bucolique est celui auquel il nous a habitués : ce sont des poésies légères, « ludere », v. 1, composées à l'imitation de Théocrite, « Syracosio... uersu », v. 1. C'est ainsi que dans la IVe Égl., dont celle-ci, qui est d'une époque très voisine, doit être rapprochée, il invoque les Muses de Sicile « Sicelides Musae », v. 1. Ce genre, il ne l'a pas trouvé au-dessous de lui, « dignata est », v. 1, et sa muse rustique, « Nostra... Thalea », n'a pas rougi d'habiter les forêts [1]. Il y a là évidemment une réponse à des critiques qui avaient été formulées; comme ces critiques sont déjà mentionnées dans les pièces précédentes et qu'elles sont mises en relation directe avec Pollion, III, 84 : « Polio amat nostram, quamuis est rustica, musam », et, IV, 2 : « Non omnis arbusta iuuant humilesque myricae », nous pouvons en conclure qu'elles émanaient de Pollion et de son cercle, que Virgile en reconnaissait jusqu'à un certain point la justesse, mais que, malgré tout, il s'en tenait au genre bucolique comme étant le plus conforme actuellement à son talent. Dans la IVe Égl., il fait une concession : il élève le ton tout en continuant à chanter les forêts. Ici, il affirme, comme nous allons le voir, sa volonté de persister dans le genre pastoral, et pourtant, sans en rien dire, il aborde des sujets tout à fait nouveaux : à ce point de vue, la VIe Égl., comme la IVe, est une tentative pour se frayer une voie, mais dans une direction qui n'est nullement celle de la IVe.

Virgile convient pourtant qu'il s'est exercé dans l'épopée : « Cum canerem reges et proelia », v. 3. De quelle nature

détourné; actuellement donc, je compose une bucolique ». Avec cette interprétation, la période des essais épiques est la première; mais cette interprétation ne concorde pas avec le véritable sens de : « Cum canerem reges et proelia ». C'est celle qu'adopte M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 107, en renvoyant aux *Scholia Veronensia*.

1. Serv. ad VI, 2, rapproche le v. 29 de la IIe Égl. : « Atque humilis habitare casas »; le rapprochement qui s'impose, c'est celui du v. 60 de l'Égl. II : « habitarunt di quoque siluas ». Il semble qu'il y ait là une allusion directe. Non seulement, dans ses Églogues postérieures, Virgile fait des allusions aux précédentes, mais il reprend des expressions déjà employées et qui font partie de son vocabulaire bucolique.

était cette épopée et en quelle circonstance a-t-il pu l'entreprendre? Les commentateurs anciens étaient fort embarrassés de le dire. Serv., ad VI, 3 : « ... significat aut Aeneidem aut gesta regum Albanorum, quae coepta omisit nominum asperitate deterritus ». *Serv. Danielin.*, *ibid.* : « Alii Scyllam eum scribere coepisse dicunt, in quo libro Nisi et Minois, regis Cretensium, bellum describebat; alii de bellis ciuilibus dicunt; alii de tragoedia Thyestis. » *Schol. Bern.*, VI, *Prooem.*, p. 792 : « In hac ecloga ostenditur quod primo Virgilius Aeneidos adgressus est scribere, sed Augusti rogatu [1] humillima idest Bucolica conscripsit... »; ad v. 3 : « Eleganter declaratur hoc uersu Virgilius ante hoc carmen coeptos Aeneidos libros habuisse in honorem regum Romanorum, et proposito omisso Augusti imperio minora potius carmina scripsit. *Iunilius Flagrius* dicit... *Cum canerem reges*, idest cum canere uellem reges Romanorum siue Albanorum, uel uellem Aeneidos scribere... » ad v. 5 : « ... ad illud refert, quod coepisset Albanorum reges et bella describere Virgilius, sed territus insuauitate carminis desisset. *Junilius* dicit. » Suétone-Donat, 19 : « Mox cum res Romanas inchoasset, offensus materia ad Bucolica transiit. » Nous avons le choix entre des explications très différentes. Ni le poème de Scylla (sans doute à cause du *Ciris*), ni la tragédie de Thyeste ne paraissent avoir d'autre valeur que celle de conjectures en l'air. Nous avons une preuve certaine que Virgile, à l'époque qui nous occupe, ne songeait pas encore à l'Énéide, et c'est lui-même qui nous la donne : en effet, il ne la prévoyait pas encore lorsqu'il écrivait ses Géorgiques, III, 10, sq. A ce moment, il conçoit pour plus tard une épopée qui aura pour sujet les batailles de César-Auguste rattaché à ses ancêtres troyens; mais, parmi ces ancêtres, Énée n'est même pas nommé. Les commentateurs vont donc contre la réalité des faits, lorsqu'ils supposent qu'au moment des Bucoliques, ou antérieurement aux Bucoliques, Virgile préparait son Énéide; l'erreur provient de ce qu'au lieu de considérer la carrière poétique de Vir-

1. Il n'y a pas lieu, bien entendu, de s'arrêter à cette assertion, qui repose sur l'ignorance des dates.

gile dans son développement conditionné par les événements, par les progrès de la pensée du poète, ils ont voulu en faire un tout caractérisé par une unité factice. Ce qui paraît les avoir dévoyés, c'est le mot « reges ». Il leur a semblé que ce mot ne pouvait désigner que les anciens rois de Rome ou les rois d'Albe plus anciens encore. De ces rois il est bien question dans l'Énéide, mais en passant, et le poème ne leur est pas consacré : aussi l'hypothèse de l'Énéide ne les a-t-elle pas satisfaits, et ils ont supposé des travaux préliminaires encore incertains, portant sur les rois de Rome ou d'Albe. S'ils s'étaient rappelé qu'à la fin de la République le mot « reges », chez les poètes, avait pris un sens spécial, et qu'il signifiait les grands personnages [1], ils ne se seraient pas égarés. Du reste, nous voyons par le *Serv. Danielin.* que certains entendaient par « reges et proelia » tout simplement les guerres civiles. Il est remarquable que l'expression dont se sert Suétone-Donat, « res romanas », est tout à fait vague. Elle désigne l'histoire romaine, par conséquent un poème national, mais sans dire sur quelle période de l'histoire portait ce poème. Les répugnances de Virgile seraient venues du sujet lui-même, ce qui concorde avec l'hypothèse des guerres civiles pour lesquelles nous connaissons l'horreur du poète, et non pas, comme le veut Servius, de la dureté des noms, ce qui ne peut se rapporter qu'aux rois d'Albe [2], les rois de Rome ne portant pas de noms qui pussent effaroucher un poète dactylique latin.

Dans cette question, comme dans bien d'autres, c'est

1. W. H. Kolster, p. 101 de son édition : « es müssen also die Kämpfe der Gegenwart sein, nicht etwa irgend welches Heldengedicht, eine Schwester der Aeneis; die reges können keine anderen als die Parteiführer der Gegenwart, Antonius, Octavius, Lepidus sein ».

2. E. Krause, *Op. laud.*, p. 38 sq., pense qu'après les 1res bucoliques, Virgile a pu s'exercer à l'épopée, mais qu'il ne s'agit pas de l'Énéide : « Quamquam omnia hic tam lubrica sunt, ut, siquis etiam Suetonii narrationem ex eclogae nostrae versibus fluxisse omniaque a Vergilio, qui usque eo numquam de carminibus epicis cogitaverit, ficta esse putat, nolim pugnare ». A. Przygode, *Op. laud.*, p. 36, se range à cette opinion ; p. 39 : « illa, quae poeta de epico carmine dicit, ad quod a bucolica poesi transierit et a quo ad illam a Phoebo revocatus sit... nobis non vera, sed ficticia videntur ».

au texte même de Virgile soigneusement examiné qu'il faut demander la lumière. Or Virgile, en annonçant à Varus qu'il ne poursuit pas son épopée, croit devoir le consoler, v. 6 sq. : « namque super tibi erunt qui dicere laudes, Vare, tuas cupiant et tristia condere bella »; ce sujet, qui trouvera plus d'amateurs qu'il n'en faut, c'est évidemment celui auquel Virgile renonce, et il est caractérisé par deux mots : il comporte l'éloge de Varus et le récit de guerres funestes; « laudes... tuas... et tristia... bella », v. 6 sq.; ceci exclut l'histoire des rois d'Albe et celle des rois de Rome, dans laquelle il eût été difficile d'insérer l'éloge de Varus; il s'agit d'un sujet contemporain, les guerres civiles; le mot « tristia » a toute sa force et exprime le sentiment bien connu de Virgile à leur égard [1]. Au moment où Varus prit possession de son gouvernement de la Cisalpine, il venait de se signaler dans les combats, peut-être dans la guerre de Pérouse, qui était la plus récente. Virgile ne nous dit pas positivement qu'il lui ait demandé de célébrer ses exploits, comme plus tard Gallus le pria de chanter ses amours, *Égl.* X, 3; mais comment l'idée lui serait-elle venue de mettre en vers le récit des dernières guerres, si elle ne lui avait été suggérée? Dès lors la situation s'explique sans peine. Varus était un officier d'Octave [2]; il venait de prendre part à la guerre de Pérouse; il avait été récompensé des services rendus par le gouvernement de la Cisalpine. Quand il y fut installé, il demanda à Virgile de composer, sur les derniers événements, un poème en son

1. C. Pascal, dans la *Rivista di Filologia e d'Istruzione classica*, a. 1889, p. 179, pense que « tristia bella » désigne le sujet quelconque d'un poème épique.

2. Sur les différentes opinions, qui se sont produites à propos de la personnalité de Varus, v. p. 35. Laves. *Vergils Eklogen in ihren Beziehungen zu Daphnis* (Progr. du gymnase de Lyk, 1893), in-4°, 8 p., a donné de la VIe Égl. une interprétation absolument fantaisiste. Il identifie, on ne sait pourquoi, Daphnis avec Varus, et, voyant dans tous les passages où il est question de Daphnis des allusions à des faits réels, il reconstitue entre Virgile et Varus des rapports très détaillés, mais purement imaginaires. P. 8 : « So sehen wir, wie Vergil in fast allen Eklogen bemüht ist, je nach der Stellung zu Daphnis, d. h. zu Varus, der wohl kein anderer ist als Alfenus Varus, von den verschiedenen Phasen ihres Verkehrs Rechenschaft zu geben ».

honneur. Le connaissait-il personnellement ou simplement de réputation? Nous l'ignorons : en tout cas, la camaraderie à l'école de Siron, dont parlent les commentateurs, reste problématique. Si l'on admet, ce qui est très vraisemblable, l'antériorité de la IVe Égl., Varus peut avoir été encouragé par les dispositions d'esprit dans lesquelles il voyait Virgile; celui-ci, à la fin de cette Églogue, manifeste le désir de composer, dans les dernier temps de sa vie, un poème épique en l'honneur de son héros : Varus a pu penser à détourner sur lui-même ces velléités d'épopée, que manifestait le poète; il est assez remarquable que « tua dicere facta », *Égl.* IV, 54, correspondе assez exactement pour la forme à « dicere laudes... tuas », *Égl.* VI, 6 sq.

Virgile se déroba. Il donne pour cela plusieurs raisons. Celle qui consiste à assurer Varus qu'on se disputera l'honneur de dire ses louanges est une simple politesse, qui ne nous apprend rien. L'autre paraît plus sérieuse; le dieu du Cynthe lui-même lui aurait tiré l'oreille, pour lui donner l'avertissement suivant[1] : « Un pâtre, Tityre, doit faire paître ses grasses brebis [2], dire des vers d'un ton peu élevé [3] ». Virgile parle ici de lui avec la plus grande modestie; il se fait appeler Tityre; c'est la première fois qu'il se personnifie sous ce nom, et c'est le nom d'un berger mercenaire. Il indique sous forme allégorique qu'il ne se sent pas encore la force d'aborder les grands sujets; le genre bucolique est le seul qu'Apollon lui permette de cultiver, c'est-à-dire le seul qui soit conforme à la nature de son talent. Il serait très intéressant

1. « Vellit et admonuit », v. 4, = « admonuit uellendo. »

2. Il est possible que « pinguis Pascere... ouis » soit une sorte de prolepse : « faire paître ses brebis de façon qu'elles engraissent »; mais ce n'est qu'une possibilité : πίονα μῆλα se trouve dans Théocrite et ailleurs avant lui, par exemple dans Homère; cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 9.

3. E. Glaser, dans son édit., *ad h. l.*, après Ameis, *Expl. Verg.*, n'explique pas le mot « deductum » d'après Horace, *Ép.*, II, I, 225 : « tenui deducta poemata filo », mais d'après Macrobe, *Sat.* VI, III, 12 sq., qui cite des ex. où « uocem deducere » signifie « die Stimme kleiner machen, also sich herabstimmen, in Gegensatz zu « elata vox ». L'idée nécessaire ici c'est « ein im Ton herabgestimmtes Lied ». Cf. W. H. Kolster, dans son édition, p. 107.

pour nous — malheureusement nous en sommes réduits là-dessus aux conjectures — de savoir si Virgile parle sérieusement [1], ou si ce n'est là qu'une simple défaite pour se débarrasser de Varus. Il est bien certain que les guerres civiles n'étaient pas un sujet fait pour l'attirer, et il est fort possible que, par le mot « tristia », il exprime sa désapprobation — ne pouvant pas, dans la circonstance, dire la chose plus clairement. Au moment où il venait de célébrer la paix de Brindes, d'exprimer l'espérance que l'humanité allait jouir d'une période de tranquillité et de bonheur, il ne pouvait, sans aller contre ses pensées les plus chères, glorifier des guerres fraternelles qu'il détestait. D'autre part, nous ignorons si l'essai de grande poésie qu'il venait de tenter dans la IVe Églogue l'avait pleinement satisfait. Il y témoigne une certaine confiance en lui-même. Mais cette confiance est-elle absolument sincère? Malgré ses qualités, le poème pèche par la pauvreté du fond : Virgile pouvait s'en rendre compte. En tout cas, cette poésie idéaliste était bien éloignée du réalisme précis, qu'aurait demandé l'histoire d'événements contemporains. Virgile sentait sans doute qu'il n'était pas fait actuellement pour cette tâche : le motif littéraire a pu l'influencer aussi bien que le motif moral. Quoi qu'il en soit, dans les mots « Non iniussa cano », v. 9 [2], il se retranche pour se dérober derrière l'autorité d'Apollon, c'est-à-dire derrière son insuffisance.

Il est un autre point sur lequel nous aimerions à être renseignés : Virgile a-t-il réellement, comme il parait le

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 102, croit que le refus de Virgile était sincère, qu'il ne se trouvait pas encore en mesure d'affronter de pareils sujets.

2. W. H. Kolster, dans son édition, p. 109, comprend « Non iniussa cano » par « à te, Vare, iussa cano », « indem ich mich deinem ersten Wunsche entziehe, führe ich einen anderen Gedanken von dir aus ». Varus lui aurait donc laissé le choix. Cette explication est purement arbitraire. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 111, qui place la composition de la VIe Égl. après ce qu'il appelle le « Recueil à Pollion », à un moment où Varus était le légat d'Octavien, dit à propos de « non iniussa cano » : « Daher glaube ich, dass von Oktavians Seite die Aufforderung ausgegangen ist, sei es von ihm persönlich (ludere quae vellem calamo permisit agresti, Ekl. I, 10), sei es durch den Mund des Maecenas ».

dire, essayé de suivre docilement l'impulsion de Varus et n'a-t-il renoncé à continuer qu'après s'être rendu compte que le succès était impossible? Les commentateurs anciens ont élevé là-dessus quelque doute. Serv., ad VI, 3, entend « cum canerem » par « cum canere uellem »; *Schol. Bern.* ad VI, 3, « *Cum canerem* et reliqua, hoc est, cum canere uellem, ut ibi (Aen. II, 111) « et terruit Auster euntes » pro « ire uolentes ». J'admettrais volontiers qu'il n'a pas commencé l'ouvrage; il s'est borné à y penser; il a reconnu qu'il ne lui convenait pas et ses tentatives d'exécution, si tant est qu'il y en ait eu, ont dû être fort peu de chose. Il n'en parle que pour ne pas désobliger Varus et par politesse [1].

Et de fait, s'il annonce l'intention de le célébrer à sa guise, ce n'est pas un prétexte pour lui marchander l'éloge : « te nostrae, Vare, myricae, Te nemus omne canet », v. 10 sq. La répétition du pronom devant les deux sujets de la proposition montre que c'est bien sa personne qu'il veut mettre en relief; il ajoute : « nec Phoebo gratior ullast, Quam sibi quae Vari praescripsit pagina nomen [2] », et ceci reste obscur pour nous. En quoi le nom de Varus pouvait-il plaire particulièrement à Phœbus? Nous l'ignorons. Virgile ne dit pas que Varus eût jamais fait de vers et, s'il en eût fait, il l'aurait dit, comme il célèbre le talent poétique de Pollion [3]. Il ne reste qu'une possibilité, c'est que Varus s'intéressait à la poésie, qu'il était le protecteur des poètes : il résulte tout au moins de ce préambule qu'il s'était donné cette attitude vis-à-vis de Virgile, puisqu'il avait manifesté le désir de figurer dans ses vers. A un point de vue purement matériel les v. 11 sq. sont fort

1. H. Flach, *N. Jahrb. f. Ph. u. Paed.*, CXVII^e vol., 1878, p. 635, ne croit pas qu'il faille voir autre chose dans les vers de Virgile que des expressions en l'air, comme, *Anakreonteia*, p. 23 : θέλω λέγειν Ἀτρεΐδας, θέλω δὲ Κάδμον ᾄδειν · ἁ βάρβιτος δὲ χορδαῖς Ἔρωτα μοῦνον ἠχεῖ. Hor., *Carm.*, IV, 15, v. 1 sq. : Phoebus uolentem proelia me loqui Victas et urbes increpuit lyra. Ov., *Am.*, I, I, 1 : Arma graui numero uiolentaque bella parabam Edere. Il doute même que Varus ait rien demandé à Virgile.

2. Servius ad v. 11 : « nec enim pagina ulla Apollini est gratior, quam quae Vari nomen gestat in titulo ».

3. *Égl.* III, 81 sq.

intéressants. Comme l'a fort bien remarqué J. Vahlen [1], ils nous indiquent qu'en tête de l'Églogue elle-même se trouvait le nom de Varus, sans doute sous la forme « ad Varum ». Il en était presque sûrement de même des Égl. VIII et X dédiées à des personnages déterminés, en tête desquelles les contemporains de Virgile devaient lire : ad Pollionem, ad Gallum.

Quant aux motifs qui ont porté Virgile à témoigner tant de condescendance à Varus, il ne nous en fait point part. Il n'est pas question que Varus lui ait rendu aucun service, qu'il ait aucun droit à sa reconnaissance. Sûrement, si Virgile avait dû à Varus la conservation ou la restitution de son patrimoine, il n'eût pas manqué de le dire [2]. S'il n'en parle pas, c'est qu'au moment où il écrit il n'est encore question pour lui d'aucun danger à courir. La VIe Églogue est une pièce de bienvenue adressée par le poète au nouveau gouverneur de la Cisalpine, qui venait de succéder à Pollion; Varus pouvait être déjà connu de Virgile; il lui avait fait des avances, il avait flatté sa vanité poétique; Virgile lui répondit d'une façon empressée et polie. Voilà tout ce que nous apprend le texte et ce qu'on a voulu y mettre de plus n'est que l'invention arbitraire de commentateurs plus ou moins ingénieux.

Virgile annonce dans son préambule que la VIe Égl. sera une simple bucolique, v. 8, « Agrestem tenui meditabor harundine musam ». « Agrestem » correspond à « siluas » du v. 2 et il serait inutile de chercher entre les deux mots une nuance de sens différente [3]. Nous lisons en effet dans la Ire Égl., v. 2 : « Siluestrem tenui musam meditaris auena » et, v. 10 : « Ludere quae uellem calamo permisit agresti »; or les deux passages désignent identiquement la même chose. Cependant l'Égl. VI est une des trois que les commentateurs désignent comme n'étant pas proprement des bucoliques. *Schol. Bern.* ad Ecl. VI, *Prooem.* :

1. Après Heyne et von Leutsch, *Philol.*, t. 22, p. 220, dans l'*Index lectionum... 1888*, p. 8.

2. A. Przygode, *Op. laud.*, p. 39, croit que Virgile remercie Varus de lui avoir restitué son bien. S'il ne parle pas de ce motif dans son préambule, c'est qu'il était suffisamment connu.

3. C'est ce qu'a voulu faire W. H. Kolster, dans son édition, p. 100.

« Haec ecloga non proprie bucolicon dicitur ». Et en fait nous verrons que Virgile s'est proposé tout autre chose que de faire une simple pastorale. Il n'est pas moins vrai qu'il prétend conserver le cadre bucolique. C'est une remarque que nous a déjà suggérée la IVe Églogue. Alors même que Virgile se donne certaines libertés, il tient à affirmer qu'il reste fidèle au genre choisi : il s'est appliqué à conserver à cette Églogue comme à la IVe un caractère rustique et nous verrons par maint détail qu'il a tenu sa parole [1].

Dans les premiers vers nous avons eu la preuve que tout le monde n'approuvait pas Virgile de se livrer au genre bucolique; les v. 9 sq. : « Siquis tamen haec quoque, si-quis Captus amore leget » montrent que pourtant il avait des partisans et de chauds amis de son talent. « Tamen » correspond à une pensée sous-entendue : « bien que cette pièce ne soit pas d'un genre aussi élevé que l'épopée ». « Haec quoque » ne s'oppose pas à l'épopée. Virgile aurait dit « haec etiam », mais aux autres pièces déjà publiées. Ces pièces, c'est-à-dire la IIe, la IIIe, la Ve, sans doute aussi la VIIe et la IVe, ont été accueillies avec faveur : la VIe le sera « aussi ». Cette faveur, Virgile la caractérise par un mot touchant : « Captus amore », v. 10. De même dans la IIIe Égl., « amat », v. 84 [2]. Elle était faite de sympathie : les lecteurs de Virgile avaient de l'affection pour son œuvre et sans doute aussi pour sa personne. Tel est le sentiment qu'il inspire à l'époque des Bucoliques : les Géorgiques et l'Énéide lui attireront l'admiration; il est important de noter à cette époque cette attitude toute particulière et toute intime du public lettré à son égard [3].

La transition « Pergite Pierides », v. 13, sépare nettement le préambule du poème proprement dit. Dans le préambule, Virgile parle en son propre nom ; il entretient Varus de choses personnelles; puis l'œuvre poétique commence et c'est ce qu'il exprime en donnant la parole aux

1. A. Przygode, *Op. laud.*, p. 41 sq., a bien fait ressortir le caractère bucolique de toute la pièce.

2. Cf. Égl. III, 62. « Et me Phoebus amat... »

3. Les v. 9 sq. contiennent une brachylogie assez forte : « Si on lit cette pièce, (on y verra qu')elle glorifie Varus ».

Piérides. Il n'est plus question, comme dans la IVe Égl., où déjà elles étaient médiocrement à leur place, des Muses de Sicile, et, en effet, le chant de Silène n'est pas dans leurs moyens. Il se peut que ce soit de la part de Virgile une façon détournée de nous avertir qu'il modifie son genre. Cette partie de l'Églogue VI offre des rapports avec l'Églogue II. Des deux côtés nous avons une entrée en matière narrative, puis un chant composé par un personnage. Dans la forme le chant de Silène diffère de celui de Corydon. Tandis que Virgile reproduit textuellement le chant de Corydon, « haec », *Égl.* II, 4 (bien que ce ne soit qu'un échantillon de ses plaintes habituelles, cf. 3 sq.), il ne donne celui de Silène que sous forme indirecte, sauf dans un passage, où il se laisse entraîner à reproduire le texte même. Ce choix du style indirect est un artifice voulu pour donner la matière du chant de Silène, sans entrer dans tous ses développements. Il va sans dire que le sujet du poème de Silène est pour le fond tout à fait différent de celui de Corydon; mais la grande nouveauté du poème c'est la nature des personnages; jusqu'ici nous avons eu affaire à de simples pâtres; ici nous sommes en présence de personnages mythologiques : Silène et la naïade Æglé [1]. On a beaucoup discuté pour savoir si Chromis et Mnasyllos [2] étaient de jeunes Satyres ou des pâtres. Déjà les commentateurs anciens hésitaient. Serv., ad v. 13, « ... isti pueri satyri sunt ». *Serv. Danielin.*, ad 14 : « nonnulli « pueri » non absurde putant dictum, quia Sileni priusquam senescant, satyri sunt ». *Schol. Bern.*, ad 13 : « *Chromis et Mnasyllus.* Silenorum et Satyrorum nomina... *Chromis et Mnasyllus in antro.* Pastorum nomina, qui Fauni et Satyri dicuntur propter solitariam et agrestem uitam » [3]. Je crois qu'il faut y voir de jeunes pâtres. Le fait que ces deux

1. V. 21 : « Aegle, naiadum pulcherrima »; cf. Égl. II, 46 : « candida nais. »

2. La forme grecque (très rare dans Virgile) est donnée par PV, la forme latine par Rγabc.

3. E. Glaser, dans son édition, ad v. 13 : « Die Namen zweier Satyrn ». H. W. Kolster, dans son édition, p. 114 : « Nennt sie der Dichter auch nur pueri, so zeigt die Verbindung mit der Nymphe, dass es Satyrn sind ». A. Przygode, *Op. laud.*, p. 40, montre bien que Chromis et Mnasyllos ne sont pas des Satyres, mais des bergers.

noms ne sont pas appliqués ailleurs par Virgile à des bergers ne prouve rien; car d'autres noms de bergers ne figurent qu'une fois chez Virgile : Stimichon, V, 55, Antigenes, V, 89. Palæmon ne nous est connu que par la IIIe Égl., Thyrsis que par la VIIe. De même Chromis et Mnasyllos peuvent être deux jeunes pâtres, que Virgile n'a pas introduits ailleurs, parce qu'il n'en a pas eu l'occasion. Chromis est, dans Théocrite, Id. I, 24, un nom de berger et c'est là un indice qui n'est pas à négliger. Le mélange de personnages divins et humains n'a rien d'extraordinaire. Entre les pâtres et les divinités rustiques, il régnait une certaine familiarité. Théocrite, dans sa Ire Id., fait figurer des dieux auprès de Daphnis mourant et Virgile l'a imité dans sa Xe Égl. Dans cette même Idylle un chevrier n'ose pas jouer de la syrinx à midi, de peur de réveiller Pan qui fait la sieste. Lucrèce, IV, 580 sq., nous avertit que les paysans saisissent dans l'écho le bruit des voix des Satyres et des Nymphes, qu'ils entendent la flûte de Pan; ces dieux sont leurs compagnons de solitude [1]. Les campagnes grecques et italiennes étaient parsemées de sacella, de nymphæa [2], de grottes consacrées à Pan, d'arbres chargés d'offrandes aux divinités rustiques et si, à la fin de la république romaine, les grands dieux rencontraient beaucoup de sceptiques, il n'en était pas de même des divinités des champs, dont la réalité et la présence ne faisaient pas de doute pour les paysans. Il y a du reste des raisons positives pour voir dans Chromis et Mnasyllos deux jeunes pâtres. Virgile les appelle « pueri »; or il se sert ailleurs de ce mot pour désigner de jeunes paysans : *Égl.* III, 93, 98, 111 et *passim*, jamais pour caractériser des Satyres. D'autre part, à propos du chant de Silène, il est question, VI, 27, de « faunos »; or ces « fauni », qui sont pour Virgile identiques aux Satyres, sont distincts de Chromis et de Mnasyllos. En outre, lorsque ceux-ci s'attaquent à Silène, Virgile ajoute, v. 2 : Addit se sociam timidisque supervenit Aegle... [3] »

1. IV, 590 sq. : « Cetera de genere hoc monstra ac portenta loquuntur, Ne loca deserta ab diuis quoque forte putentur Sola tenere. »

2. Virgile, *Égl.* III, 9 sq., nous donne un exemple de cette familiarité entre les nymphes et les bergers : « Sed faciles Nymphae risere... »

3. Serv., ad v. 20 : « ... aut timentibus... aut re uera « timidis » quia

L'adjectif « timidis » ne s'explique pas si ce sont de jeunes Satyres; on ne voit pas pourquoi Æglé serait plus hardie qu'eux. Il faut donc admettre que ce qui les inquiète, c'est qu'ils ont conscience d'être de simples mortels et qu'il y a pour eux quelque audace à vouloir prendre un dieu de force. Au contraire Æglé est une nymphe, qui n'a pas à se gêner avec Silène. Enfin, au v. 85 sq., Virgile nous dit que le dieu chante : « Cogere donec ouis stabulis numerumque referre Iussit et inuito processit Vesper Olympo [1] ». Ces vers ne se comprennent guère, s'il n'y a pas de bergers dans la pièce. S'ils y figurent, il est tout naturel que Silène s'interrompe, pour les laisser vaquer à leurs occupations rustiques, c'est-à-dire rentrer leurs brebis à l'étable et en rendre un compte exact. Il s'agit ici de jeunes garçons dans une situation analogue à celle de Menalcas dans l'Égl. III, v. 33 sq.; on n'a en eux qu'une confiance limitée et on compte leurs bêtes, quand ils rentrent.

C'est l'aventure racontée dans les v. 13-26, qui donne à la pièce le caractère pastoral, que Virgile a voulu lui conserver. Chromis et Mnasyllos pourraient, tout en gardant leurs troupeaux, chanter leurs amours ou se défier à un concours amébée. Le hasard leur réserve un divertissement plus relevé, celui d'entendre Silène lui-même. L'aventure est racontée par Virgile avec l'élégance dont il a le secret. La place du mot « pueri », au v. 14, en opposition avec « Silenum », semble accentuer le caractère merveilleux de l'épisode. Le vers 15 nous présente Silène ivre et bouffi, comme nous le voyons perpétuellement dans le cortège de Bacchus. Ce n'est pas le Silène primitif, le dieu mystérieux des forces de la nature, qui, comme tel, connaît les lois des choses et est un prophète et un sage; c'est le gai compagnon aux chairs molles, qui symbolise l'intempérance; entre cette peinture et le rôle donné plus loin au dieu qui connaît l'origine du monde, il y a une contradiction, dont le syncrétisme de Virgile mêlant deux figures d'époques différentes ne s'est pas soucié. « Hesterno », v. 15, semble

pueris per aetatem naturaliter timor est insitus ». Cf. *Schol. Bern.* ad h. l.

1. « Referre » est la leçon de M1 P1 Rb Servius et Nonius; je ne vois pas de raison pour ne pas l'adopter.

indiquer que la scène commence dans la matinée, bien qu'elle se termine à la tombée du jour. J'ai déjà signalé à propos de l'Égl. II [1] une invraisemblance analogue, moins forte ici, puisque Virgile ne donne qu'un résumé du chant de Silène, qui a pu durer longtemps. Le mot « tantum », au v. 16, a été compris de façons très différentes [2]; la véritable explication me paraît être la suivante : « tantum » ne se rapporte, contrairement à ce que veulent les commentateurs, à aucun des mots de la phrase, mais à la phrase tout entière ; à lui tout seul « tantum » forme une proposition qui signifie : « il y en avait autant et pas davantage », soit en français : « seulement ». « Il était ivre, comme il l'est toujours : seulement ses guirlandes [3]... etc... »; c'était là la seule chose à remarquer dans le cas présent, et cette chose a son importance, puisque le v. 16 est une préparation du v. 19. C'est parce que les guirlandes de Silène avaient glissé de sa tête que les deux pâtres peuvent s'en emparer sans l'éveiller et en faire les liens dont ils l'enchaînent [4]. Le v. 17, avec ses deux épithètes [5] au début, est fort élégant; « pendebat » indique, non pas que Silène avait suspendu son canthare à la paroi de la roche, mais qu'il le laissait pendre, au lieu de le tenir vigoureusement comme il le faisait d'ordinaire [6]. Après cette description, l'aventure est vivement racontée. « Adgressi », en tête du v. 18, fait contraste par sa hardiesse avec « timidis », du v. 20; malgré leur résolution apparente, Chromis et Mnasyllos ne sont pas absolument rassurés. L'apparition de la

1. P. 87.

2. V. A. Ferbiger [4], *ad h. l.* ; Unger, dans le *Philologus*, t. 49, 1890, *Ad poetas latinos miscellanea critica*, p. 32, croit que Heyne a mieux compris le mot « tantum » que Düker, Voss, Weichert, en le rapprochant de l'expression homérique λίην τόσον, *Od.*, IV, 371, etc. Il ajoute : « verum hoc quaeri posse censemus an hunc verborum ordinem institui oporteat : serta procul : tantum capiti delapsa iacebant, id est in tantum enim, ut longe a capite abessent, delapsa iacebant... »

3. « Iacentem », v. 14, « iacebant », v. 16, est une de ces négligences comme on en rencontre en latin chez les écrivains les plus soignés.

4. « Tantum » a exactement le même sens, *Égl.* II, v. 3. « Corydon ne savait ce qu'il devait attendre : seulement (c'était la seule chose qu'il pût faire et il n'en faisait pas davantage) il venait assidûment..., etc. ».

5. Serv., ad v. 17 : « attrita ansa frequenti scilicet potu ».

6. *Serv. Danielin.*, ad v. 17 : « pendebat manibus non emissum significat ».

naïade Æglé[1] est fort gracieuse et son espièglerie amusante : « sanguineis », v. 22, est une épithète pittoresque et pittoresquement placée. Le vieux Silène s'amuse le premier du bon tour dont il est la victime; il s'exécute sans se faire prier davantage, non sans avoir adressé à Æglé, qui n'est venue là que pour se moquer de lui, une menace voilée [2].

Silène commence son chant[3], qui excite l'admiration de la nature, non pas de la nature vraie, mais de cette nature idéale sensible aux accords des poètes primitifs, telle que Virgile nous l'a déjà représentée dans la légende d'Orphée[4]. Il aime ce milieu de convention autant que la nature réelle; il aime se figurer la force miraculeuse de l'antique poésie dans la bouche de ses interprètes divins ou semi-divins, entraînant à sa suite les animaux et les objets inanimés eux-mêmes. Le polysyndéton « faunosque ferasque », v. 27, avec l'allittération est élégant; l'épithète « rigidas » fait une belle antithèse avec « motare » et donne une grande idée de la puissance miraculeuse de Silène. Les v. 29-30 sont construits avec une symétrie étudiée[5].

L'idée première de la violence faite à Silène pour obtenir de lui un poème merveilleux provient de la croyance que, pour tirer des dieux prophétiques ayant la connaissance des choses de la nature les révélations dont on a besoin, il faut les surprendre et s'imposer à eux par la force. C'est ainsi que dans le IVe ch. de l'Odyssée, v. 351 sq., Ménélas retenu contre sa volonté dans l'île de Pharos, séjour de Protée, le vieillard de la mer, obtient du dieu marin les renseignements nécessaires à son retour. Virgile a imité cet épisode dans le IVe l. de ses Géorgiques, v. 387 sq. Non seulement l'idée première de l'épisode repose sur cette donnée mythologique bien connue, mais l'attribution à Silène n'est pas de l'invention de Virgile. En effet le *Serv.*

1. Gebauer. *De poetarum graecorum*..., p. 49 sq., rapproche la répétition des v. 20 sq. de répétitions analogues de Théocrite.

2. Cf. un sous-ent. analogue Égl. III, v. 8 sq. Virgile n'est jamais cru dans ses propos.

3. V. 27. « in numerum »; cf. Égl. IX, 45, « numeros memini ».

4. *Égl.* III, 46 : « Orpheaque in medio posuit siluasque sequentis ».

5. Gebauer, *De poetarum graecorum*..., p. 60, fait remarquer la « concinnitas » de ces vers et rapproche pour la structure [Moschos] III, 89 sq.

Danielin., ad v. 26, nous apprend que tout cela était raconté par Théopompe dans son ouvrage intitulé *Thaumasia*, et, ad v. 13, après avoir constaté l'emprunt à Théopompe, il ajoute : « is enim apprehensum Silenum a Midae regis pastoribus dicit, crapula madentem et ex ea soporatum (le mélange du Silène plus ancien et du Silène plus récent n'est donc pas l'œuvre de Virgile); illos dolo adgressos dormientem uinxisse; postea uinculis sponte labentibus liberatum de rebus naturalibus et antiquis Midae interroganti disputauisse ». Cette légende était célèbre dans l'antiquité; Plutarque la raconte[1]; elle se passe à la chasse; la demande de Midas est : « quelle est la chose la meilleure et la plus souhaitable pour l'homme? » Silène se tait d'abord longtemps : ce n'est que contraint et forcé qu'il répond, en blâmant ses interlocuteurs de leur curiosité, que le meilleur pour l'homme est de ne pas naître, et, s'il naît, de mourir le plus tôt possible. La conversation a, dans Plutarque, un tour de philosophie morale pessimiste, qui n'est pas primitif. En parlant de questions naturelles et de choses antiques, comme dit le *Servius Danielin.*, Silène se conformait davantage à la légende originale. Ce qui semble particulier à Virgile, c'est d'abord le caractère adouci de l'aventure; il ne s'agit point d'une violence réelle contre le dieu; il n'est attaqué que par deux jeunes garçons, qui l'enchaînent avec des guirlandes de fleurs. Il n'y a là qu'un simple simulacre, comme le reconnaît Silène en souriant, v. 23 : « dolum ridens », v. 24 : « satis est potuisse uideri ». La malice d'Æglé et le barbouillage avec les mûres montrent bien qu'il n'y a dans tout cela qu'un jeu d'enfants. Le dieu résiste à peine et cède de bonne grâce. En outre le contenu du poème semble appartenir à Virgile ou tout au moins son adaptation à la circonstance. Il fait chanter à Silène l'origine du monde et en cela il se conforme à la légende, qui voit dans ce dieu un être contemporain et conscient des premières forces naturelles; mais il la lui fait chanter d'après les principes d'une philosophie relativement récente et suivant un système d'école. Dans la seconde partie il lui met dans la bouche des aventures

1. *Consol. ad Apoll.*, ch. 27.

mythologiques, qui sont plutôt la matière des chants des Muses et d'Apollon. Ce que les bergers demandent à Silène, en effet, ce ne sont pas des prophéties, mais un chant capable de les divertir, v. 18 : « spe carminis », v. 25 : « carmina ».

Heyne [1], après Ursinus, pense que le début du chant de Silène a été inspiré à Virgile par le chant d'Orphée au commencement des Argonautiques d'Apollonios [2]. Orphée y raconte aux Argonautes réunis sur le rivage d'Iolkos que, primitivement, la terre, le ciel et la mer étaient confondus — c'était le chaos; — puis ils se séparèrent : les astres eurent leur place fixe dans l'éther; les montagnes s'élevèrent; les fleuves retentissants, avec les nymphes, et tout ce qui rampe sur la terre furent produits. D'abord Ophion et l'Océanide Eurynomé possédèrent le sommet de l'Olympe neigeux. Mais Ophion dut céder à la violence et aux robustes bras de Kronos, Eurynomé à Rhéa; Kronos et Rhéa régnèrent sur les dieux Titans bienheureux, tant que Zeus fut dans l'enfance. Or ce poème d'Orphée est l'esquisse d'une cosmogonie et d'une théogonie, mais sans mélange d'aucune explication philosophique. Orphée dit bien que l'ordre actuel est sorti du chaos, mais non en vertu de quelles lois. Nous ne pouvons pas savoir si Virgile a pris là l'idée première de son chant : ce qui est certain, c'est qu'à celui d'Orphée il en a substitué un autre d'un contenu tout différent.

On s'est beaucoup préoccupé de découvrir quelle était la pensée maîtresse du chant de Silène et ce qui en faisait l'unité. Les *Schol. Bern.*, p. 774, y ont vu un poème de métamorphoses, « sexta μεταμορφώσεις... » Cette idée a été développée par G. Kettner [3] de la façon suivante : Silène et les deux jeunes Satyres sont choisis comme représentant la vie de la nature dans ce qu'elle a de simple et de primitif. Le début montre comment les éléments primitivement confondus se sont séparés, et comment de la matière originelle s'est formée toute la multitude des phénomènes. Ce

1. Heyne-Wagner [4], ad v. 31.
2. I, 496 sq.
3. *Zeitschrift für das Gymnasialwesen...*, XXXII Jahrgang, 1878, p. 385-390. *Die sechste Idylle Vergils.*

qui a été séparé à la création se cherche, se réunit et se mélange encore; de là les aventures qui constituent la partie mythologique du poème. Il y en a deux principales, autour desquelles Virgile a groupé toutes les autres, Pasiphaé et Gallus, et elles sont opposées; dans l'une, l'homme quitte sa nature pour se rapprocher de la bête; dans l'autre il la quitte pour se rapprocher des dieux [1]. Les autres morceaux font cortège à ceux-ci. Nous avons donc là un petit poème de métamorphoses, comme on les aimait à cette époque, traité avec la profondeur de conception d'un Virgile. La partie cosmogonique est étroitement liée à la partie mythologique : comme, d'après la doctrine épicurienne, le monde se forme sans intervention divine, on ne voit nulle part dans les métamorphoses apparaître la main d'un dieu. Il semble qu'il y ait un lien entre la dédicace et le poème : « Ne me force pas, dit Virgile à Varus, à chanter les guerres pénibles », et il lui représente Silène qui, après avoir longtemps trompé l'espérance des jeunes Satyres, ne sait leur raconter que de si tristes histoires.

Cette manière de voir a été adoptée par Kolster — qui remarque pourtant que la consolation à Pasiphaé n'est pas une métamorphose [2], — une moitié de ces métamorphoses étant influencée par l'amour et l'autre non. M. Sonntag [3] appelle également la VIe Égl. « Metamorphosen-Dichtung ».

Une autre opinion est celle de C. Schaper. Il croit voir dans les v. 64 sq. une allusion à Gallus mort, à Gallus qui était surtout célèbre par son amour malheureux; la VIe Égl. tout entière aurait pour but de montrer la puis-

1. *L. c.*, p. 388 sq. : « Es ist ein finsteres Weltenbild, das in diesen Mythen die Weisheit des Silen entwirft. Die Götter raffen in Liebe die Sterblichen dahin, die Menschen führt die ungezähmte Gier zu den Thieren oder massloses Streben nach göttlicher Höhe in tiefen Sturz. Nur das Bild des gottgeweihten Dichters steht ruhig und versöhnend in diesem Irrsal, aber auch er weiss nur zu singen von der Nichtigkeit menschlichen Glückes. »

2. Dans son édition, p. 97. P. 113 : « Wir haben eine Metamorphosendichtung vor uns, die mit der ältesten des orbis terrarum beginnt und mit der jüngsten, der Metamorphose der Gegenwart schliesst ».

3. *Op. laud.*, p. 157.

sance irrésistible de l'amour [1]. Il a été suivi par H. Flach [2].

Aucune de ces deux explications ne paraît satisfaisante; en effet on ne saurait voir une histoire d'amour ni dans l'exposé épicurien de la création du monde, ni dans la réception faite par les Muses à Gallus sur l'Hélicon. D'autre part l'aventure de Pasiphaé n'est pas une métamorphose; il n'est pas question de métamorphose à propos d'Atalante (il faut supposer une lacune si l'on veut en introduire une). Il nous reste donc, en repoussant toute opinion préconçue, à examiner le poème de Silène en lui-même : peut-être la façon dont Virgile en a traité les diverses parties nous permettra-t-elle de découvrir l'idée dominante de l'ensemble.

Macrobe [3] avait déjà remarqué qu'au début du chant de Silène, Virgile avait eu sous les yeux un passage du Ve livre de Lucrèce, v. 416 sq. (cf. II, 1058). L'imitation est très directe; elle se démontre par la similitude d'expressions techniques ou poétiques, que Virgile n'a pas inventées. Dès les premiers mots : « Namque canebat uti... », v. 31, nous trouvons une forme archaïque, « uti », fréquente chez Lucrèce et qui donne au style de Virgile une couleur particulière voulue; « magnum per inane », v. 31, se trouve chez Lucrèce, I, 1018, 1102 (1108, per inane profundum), II, 65 (83, per inane; 96, per inane profundum), 105, 109 (116, per inane; 122, in magno... inani; 151 et 158, per inane...uacuum; 202, uacuum per inane; 217 et 226, rectum per inane, 221, per inane profundum; 238, per inane quietum; III, 17 et 27, per inane; VI, 838, uacuum per inane); c'est un terme technique et, en s'en servant, Virgile a voulu signaler son emprunt. « Coacta », v. 31, est jus-

1. *Symbolae Joachimitae*, p. 28 : « Scripsit igitur Vergilius carmen de invicta vi amoris (v. 13-86), cum ornatissima Galli cuius poesis omnis amatoria fuerat laudatione (v. 66-73). Hoc carmen brevissima praefatione auctum (v. 1-12) Varo misit, homini et amicissimo (v. 9-12) et bellica laude florentissimo (v. 6-7) ». Laves, *Kritisch-exegetische Beiträge zu Vergil's VI und X Eclogen*, Lyck, E. Wiele, 1881, 15 p. 4°, croit que Virgile a voulu montrer, du v. 41 au v. 86, quelle honte et quel malheur les femmes, depuis Pyrrha, ont répandus sur elles-mêmes et sur les hommes qui ont été en rapport avec elles. Il fait subir au texte diverses modifications pour l'accommoder à cette interprétation.

2. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, CXVIIe vol., 1878, p. 633-637.

3. *Saturn.*, IV, II, 22 sq.

tement le mot employé par Lucrèce pour exprimer la rencontre des atomes, II, 1059 : « semina rerum... Multimodis temere incassum frustraque coacta [1] ». « Semina », v. 32, est un des termes qu'il emploie fréquemment pour désigner les atomes. Le v. I, 715 : « Ex igni terra atque anima procrescere et imbri », par lequel il désigne les quatre éléments, nous montre trois d'entre eux nommés comme dans Virgile. Lucrèce n'emploie pas généralement le pluriel de « terra » dans le même sens que le singulier : « terra », c'est la terre considérée comme élément; « terrae », ce sont les pays qui composent le globe terrestre; mais justement, dans Virgile, P a TERRVM, cf terram, de sorte qu'il est bien possible que la leçon primitive fût « terrai », comme le conjecture Peerlkamp. Sinon, Virgile ne se serait pas rendu un compte bien exact de la terminologie de Lucrèce, ce qui n'est pas impossible. « Animae », v. 32, est caractéristique; les passages où Lucrèce désigne par là le souffle, le vent (le plus ordinairement le mot désigne l'âme vitale) sont les suivants : « V, 236, Aurarumque leues animae; 1230, uentorum... paces animasque secundas; VI, 130, plena animae uensicula; 578, uentus... atque animae... uis; 586, exitus... animai; 591, impetus ipse animai Et fera uis uenti; 693, animai... uis. » Dans tous ces passages, « anima » c'est l'air agité. Il ne reste donc de similaire que le v. I, 715, et c'est sûrement celui-là que Virgile a eu sous les yeux. Sur « maris », cf. I, 1063, et V, 431 : « Terrai maris et caeli ». « Liquidi... ignis », v. 33, est un terme de Lucrèce, VI, 206 : « liquidi color aureus ignis; 349, foraminibus liquidus quia transuolat ignis ». Lucrèce a un vocabulaire fort riche pour désigner les atomes : il n'emploie que deux fois le pluriel neutre « prima »; II, 313 : « Primorum natura »; IV, 186, « quia sunt e primis facta minutis ». Comme pour « anima », Virgile lui emprunte donc ici un mot assez rare. « Exordia », dans Lucrèce, désigne les atomes, II, 333, III, 31, 379, IV, 114; mais il a aussi un sens spécial : il signifie les embryons de corps formés

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 119 : « fuissent allein ist das Prädikat und coacta samt Zubehör ist Subjekt ». Je crois qu'il se trompe : coacta fuissent paraît employé dans un sens très voisin de coacta essent. En style direct on aurait : coacta erant... concreuit... stupent.

par les atomes, avant que l'agrégation et la disposition définitive, d'où résultent les corps organisés, soient complètes. Lucrèce s'en sert trois fois ainsi : II, 1016 sq. : « ea quae conuecta repente Magnarum rerum fierent exordia »; V, 429 sq. : « ea quae conuecta repente Magnarum rerum fiunt exordia »; 471 : « Hunc exordia sunt solis lunaeque secuta ». Or c'est bien dans ce sens spécial que Virgile a pris le mot au passage qui nous occupe [1]. « Mundi » et « concreuerit » sont également des termes de Lucrèce : « Mundum », V, 444; « leuis ac diffusilis aether Corpore concreto », V, 467 sq. Seulement la théorie est exposée dans Lucrèce bien plus nettement que dans Virgile : chez Lucrèce, ce sont les atomes terrestres qui, en vertu de leur poids, se réunissent dans les parties inférieures et, par la pression, forcent les corps célestes, les parois de l'univers [2], l'éther à s'échapper et à occuper les régions supérieures. Dans Virgile, les parois de l'univers se forment d'abord; puis le sol se durcit. « Tum durare [3] solum », v. 35; on se demande si Virgile a bien saisi la doctrine; en tout cas il ne l'a pas rendue nettement. « Discludere Nerea ponto », v. 35, est imité de « discludere mundum ». Mais Virgile introduit ici une expression mythologique. Il use de la permission que Lucrèce accorde aux poètes d'employer les noms des dieux dans un sens métaphorique, II, 652 sq. : « Hic siquis mare Neptunum... uocare.. Constituit..., Concedamus.., dum re uera tamen ipse Religione animum turpi contingere parcat ». Mais nous verrons dans la suite que Virgile n'est pas à l'abri des superstitions que Lucrèce condamne, et celui-ci n'eût pas usé de ce mot dans un exposé qui a justement pour but d'expliquer d'une façon purement naturelle l'origine des choses. « Paulatim », v. 36, est perpétuel dans Lucrèce, et

1. H. Nettleship, *Arch. f. lat. Lexicogr.*, VI (1889), p. 433, a proposé de lire : « his ex ordia primis ». Cette correction repose sur une connaissance insuffisante du vocabulaire de Lucrèce. Lucrèce n'emploie qu'une fois, IV, 28, « ordia prima » au sens de « primordia ». Or « exordia » a ici un sens tout différent.

2. « Magni moenia mundi », Lucr., V, 454, paraît équivalent à « tener mundi... orbis », Virg., VI, 34.

3. « Durare », dans le sens de « durescere », ne se trouve pas dans Lucrèce et paraît propre à Virgile.

« rerum formas » vient également de lui, II, 1005 : « Res ita conuertant formas »; V, 1263 : « quamlibet in formam et faciem decurrere rerum ».

On voit que dans toute cette partie, où il s'agissait en somme de développer la doctrine épicurienne, Virgile emprunte à Lucrèce son vocabulaire même. A partir de ce moment, comme il ne s'agit plus guère que d'images poétiques, il recouvre en partie son indépendance. Le v. 36 sq. provoque une remarque de style fort intéressante. Lucrèce avait dit, V, 432 sq. : « Hic neque tum solis rota cerni lumine largo Altiuolans poterat... » L'imitation de Virgile montre qu'il avait un sentiment très net de la différence du style de Lucrèce et du sien. « Altiuolans » était un de ces adjectifs composés très en honneur dans l'épopée latine primitive et dans la tragédie, dont un assez grand nombre ont passé chez Lucrèce et dont Virgile n'a conservé que quelques-uns. Il ne pouvait donc l'emprunter sans une affectation trop marquée d'archaïsme; mais il y a fait allusion en écrivant, v. 37 : « Iamque nouom terrae stupeant lucescere solem Altius... » et nous avons la preuve que, comme l'a bien vu Wagner, c'est avec le v. 37 et non avec les mots suivants que doit se construire « Altius ».

Il n'est pas question de la pluie chez Lucrèce et, à partir de ce moment, Virgile en prend assez librement avec lui. Il semble réduire de beaucoup la durée de la formation du monde. Dans Lucrèce, après que les éléments se sont constitués, la terre commence par produire de l'herbe, puis les arbres; enfin les animaux sortent de son sein. Pour Virgile l'apparition du soleil (et de la pluie) est contemporaine de la création des forêts et des animaux. Au v. V, 823 de Lucrèce : « atque animal prope certo tempore fudit Omne quod in magnis bacchatur montibus passim » Virgile en a substitué un autre moins archaïque et qui est fort beau : « cumque Rara per ignaros errent animalia montis », v. 39 sq.

De l'étude détaillée du morceau de Virgile ressortent des conclusions importantes. Bien qu'il ait eu sous les yeux un passage déterminé de Lucrèce, il ne s'est pas proposé simplement de le transposer dans ses vers. Le fait qu'il est familier avec le vocabulaire de Lucrèce montre qu'il avait lu le *De natura rerum* dans son ensemble, qu'il en pos-

sédait une connaissance complète. De même, au moment de ses premières imitations de Théocrite, nous avons constaté qu'il ne se borne pas à imiter partiellement telle ou telle pièce, mais qu'il a lu le reste.

Quant à l'imitation du passage particulier du Ve l., elle est faite d'après des principes spéciaux. Lucrèce, qui expose une théorie fondamentale de l'Épicurisme, a bien soin d'expliquer que c'est en vertu de leur mouvement et de leur poids que les atomes ont fini par s'agréger, par former toutes les combinaisons possibles, dont l'univers actuel est une. Il établit une théorie scientifique très claire. Virgile, lui, ne nous dit pas en vertu de quelles lois les choses se sont ainsi passées; il ne voit là que le motif d'une belle description poétique. La présence des v. 31-40 dans l'Égl. VI s'explique par le désir de donner un aperçu plutôt poétique que scientifique d'un des passages importants du *De natura rerum*, de l'un de ceux qui ont le plus de grandeur et qui frappent le plus l'imagination. Virgile s'est inspiré de Lucrèce et il ne s'est inspiré que de lui. Les commentateurs anciens voient là l'écho des leçons du philosophe Siron; il est certain qu'ils se trompent; il n'y a là que l'écho de l'ouvrage de Lucrèce [1]. Virgile avait-il étudié la philosophie épicurienne sous la direction de Siron? Sont-ce ses études antérieures qui l'ont amené à lire Lucrèce? Cela est possible et nous n'avons aucun moyen de contrôler l'affirmation des commentateurs [2]; mais ce qui est certain, c'est que Virgile nous donne uniquement ici le résultat de ses lectures de Lucrèce; c'est de cette influence et non d'une autre que provient le passage en question.

Ces neuf vers nous autorisent-ils à affirmer qu'au

1. Servius, ad VI, 13 : « ...uult exequi sectam Epicuream, quam didicerant tam Vergilius quam Varus docente Sirone. Et quasi sub persona Sileni Sironem inducit loquentem, Chromin autem et Mnasylon se et Varum uult accipi. Quibus ideo coniungit puellam, ut ostendat plenam sectam Epicuream, quae nihil sine uoluptate uult esse perfectum. »

2. E. Glaser, dans son édition, p. 75 : « Ob Vergil hierbei gewissermassen die Epikureische Philosophie, die er, nach Ansicht des Donatus und der ihm folgenden Grammatiker, gemeinschaftlich einst mit Varus bei dem Lehrer Siron in Rom näher kennen gelernt hatte, als eine freundliche und heitere Reminiscenz dem Varus zurückrufen will, ist immerhin noch zweifelhaft, obwohl die Sache manches für sich hat. »

moment où Virgile les écrivit, il était sérieusement Épicurien? Il ne le semble pas, puisque ce n'est pas la démonstration doctrinale qui paraît l'avoir préoccupé, mais la beauté du tableau. Nous avons une preuve plus décisive du peu de cas qu'il faisait de la doctrine, si nous examinons la suite qu'il a donnée à son exposition. Quand Lucrèce a expliqué l'origine du monde par l'agglutination des atomes, il déduit la naissance de l'homme des mêmes principes et donne des premiers âges de la civilisation une histoire qui exclut les fables mythologiques. Virgile, au contraire, retourne immédiatement aux légendes poétiques et ajoute au morceau inspiré de l'Épicurisme une suite qui eût profondément scandalisé Lucrèce [1].

Les v. 41-42 ne sont qu'une transition; Virgile prend dans la mythologie quelques-uns des faits qui passaient pour les plus anciens, afin de rejoindre les origines du monde au domaine de la fable. Dans chacun de ces deux vers il introduit, sans doute par élégance, un *hysteron proteron* : car le règne de Saturne ou de Kronos, contemporain de l'âge d'or, est antérieur au déluge envoyé plus tard par Zeus pour punir les hommes de leurs méfaits et à la renaissance de l'humanité, grâce aux pierres jetées par Deucalion et par Pyrrha [2]. De même le vol de Prométhée est antérieur à son châtiment [3]. Quant à « Caucasias... uolucres », Forbiger [4], *ad h. l.*, contre Ameis, *Spic.*, p. 13, ne voit là qu'un pluriel pour le singulier. C'est une explication arbitraire; il paraît plus vraisemblable que Virgile a suivi, en ce qui concerne le châtiment de Prométhée, une version différente de la vulgate.

On ne peut guère admettre que ce qui amène Virgile

1. Servius, ad VI, 41, s'est aperçu de la contradiction; il en donne du reste une explication ridicule : « Quaestio est hoc loco : nam relictis prudentibus rebus de mundi origine, subito ad fabulas transitum fecit. Sed dicimus, aut exprimere eum uoluisse sectam Epicuream, quae rebus seriis semper inserit uoluptates; aut fabulis plenis admirationis puerorum corda mulceri; nam fabulae causa delectationis inuentae sunt... »

2. Servius, ad v. 41 : « quod autem dicit « regna Saturnia », fabularum ordinem uertit : nam quo tempore Saturnus regnauit, in terris non fuit diluuium, sed sub Ogyge, rege Thebanorum ».

3. Servius, ad v. 42 : « et hic fabulae ordinem uertit... » *Serv. Danielin.*, *ibid.* : « ergo secundum fabulam hysterologia est; nam prius fuit, ut Prometheus crimen admitteret, post pateretur supplicia... »

(au moyen d'une transition banale : « His adiungit... ») à parler d'Hylas, au v. 43, c'est que, dans les Argonautiques d'Apollonios, Héraklès, après la perte d'Hylas, renonce à faire partie plus longtemps de l'expédition des Argonautes et que c'est à ce moment qu'il va délivrer Prométhée. Le lien serait fragile, et Virgile, du reste, ne l'indique point. Comment traite-t-il cette histoire? En deux vers, où il n'est question ni de l'amour d'Héraklès, ni du rapt des Nymphes, où les Argonautes ne sont même pas mentionnés par leur nom complet, « nautae ». L'allusion paraît avoir été faite uniquement en vue du vers, intéressant comme pittoresque et comme métrique, « ut litus « Hyla Hyla » omne sonaret », v. 44. Les cris poussés par les compagnons d'Hylas et retentissant dans la solitude sont un effet qui ne devait guère manquer dans la mise en scène poétique de la légende. Celui d'Héraklès est rapporté à la fois par Apollonios et par Théocrite; Apoll., I, 1271 sq. : « ὁτὲ δ'αὖτε μεταλλήγων καμάτοιο Τῆλε διαπρύσιον μεγάλῃ βοάασκεν ἀυτῇ »; Théocr., XIII, 58 sq. : « Τρὶς μὲν Ὕλαν ἄϋσεν, ὅσον βαθὺς ἤρυγε λαιμός · Τρὶς δ' ἄρ' ὁ παῖς ὑπάκουσεν, ἀραιὰ δ' ἵκετο φωνά 'Ἐξ ὕδατος, παρεὼν δὲ μάλα σχεδὸν εἴδετο πόρρω ». Les cris des chercheurs, répercutés par les forêts et les montagnes, étaient restés comme le trait particulièrement caractéristique de l'histoire; nous en avons la preuve par Stace[1] et par Servius[2]. C'est ce trait qui a frappé Virgile, lorsqu'il l'a lue, et il s'est appliqué à le reproduire d'une façon élégante. Ce sont donc des raisons purement littéraires qui l'ont décidé à introduire ici l'aventure d'Hylas, notée par son détail le plus poétique.

Pasiphaé n'a évidemment aucun lien avec Hylas et Virgile n'a pas cherché à en établir. Ce qui a pu le séduire ici c'est le sujet — un désespoir d'amour — et la bizarrerie même de cet amour de la fille d'un roi pour un tau-

1. *Silves.* I, 2, 199 : « Quantum non clamatus Hylas... ». L'expression était devenue comme proverbiale.

2. Servius, ad v. 43 : « .... ei statuta sunt sacra, in quibus mos fuerat, ut eius nomen clamaretur in montibus; ad quam imitationem nunc dicit « ut litus Hyla Hyla omne sonaret ». *Serv. Danielin., ibid.* : « per transitum rem ueram tetigit : tertio enim ab ephebo puero in monte, comitantibus uniuersis, nomen eius clamabatur ». Cf. *Schol. Bern.*, ad VI, 43 : « quem cum diu clamitans quaerit... »

reau blanc. Cette aventure, celle de Corydon montrent bien que Virgile n'a pas encore, à l'époque des Bucoliques, la sûreté de goût dont il témoignera par la suite. Ce qu'il a mis ici, ce sont de grands mouvements pathétiques et de belles descriptions. Si nous entrons dans l'examen particulier des choses, l'hémistiche « si numquam armenta fuissent », v. 45, paraît assez prosaïque. Le v. 46, tel qu'il nous est transmis, n'offre guère de sens : on ne saurait admettre « solatur amore = solatur de amore »; il serait dur, bien que, dans l'état actuel du texte, ce soit la seule ressource, de construire « niuei... [1] amore iuuenci » absolument. Ce n'est pas le mot « solatur » qui paraît fautif. Pasiphaé est désespérée de l'abandon; le poète, qui se joint à elle pour essayer de retrouver l'infidèle, la console de la façon la plus efficace, puisqu'il lui fait espérer que l'abandon n'est pas définitif [2]. Reste à supposer, après le v. 46, un vers perdu commençant par « Deceptam [3]... » ou tout autre mot analogue. La répétition du mouvement « A uirgo infelix... », v. 47 et 52, est fort pathétique et montre dès l'abord quelle part prend Silène au chagrin de son héroïne; l'hémistiche « quae te dementia cepit! » a déjà été employé par Virgile à propos de Corydon [4]. Il est possible qu'il reprenne simplement une expression déjà trouvée; il est possible aussi qu'il veuille souligner la similitude de situation et faire allusion à une œuvre antérieure. La description de la folie des Proetides, v. 48-51, est faite avec cette élégance sobre dont Virgile a le secret: le dernier vers rappelle l'ingéniosité d'Ovide, mais sans l'abus [5]. Le mouvement « A uirgo infelix... » a été, d'après

1. A propos de « niuei », Gebauer, *Quatenus Vergilius in epitketis...* p. 10, rapproche (sans prétendre qu'il y ait emprunt) Théocr., IX, 10, λευκὰν ἐκ δαμαλᾶν, III, 34, λευκὰν αἶγα... etc.

2. Fr. Hermes, dans son édition, p. 31 : « Pasiphaen solatur, nicht wie Glaser meint « einfach » = canit amorem, sondern Silen tröstet Pasiphae, d. i. er hilft ihr mit tröstenden Worten den Stier suchen; cf. per prata iuuencum mentem perdita quaeritat (Anth. lat., ed. Riese, II, p. 195). » Cf. W. H. Kolster, dans son édition, p. 123 sq.

3. *Égl.* VIII, 18 sq. : « Coniugis indigno Nysae deceptus amore Dum queror... »

4. *Égl.* II, v. 69 : « A Corydon Corydon, quae te dementia cepit! »

5. Au v. 50 « timuisset » est assuré par la mesure; au v. 51, P, seul contre tous les autres mss., a « quaesissent ». Il y a là une asymétrie

le *Serv. Danielin.*[1], emprunté par Virgile à l'Io de Calvus. Il semble que la répétition lui appartienne, ce qui donne beaucoup de force au pathétique. En outre, dans Calvus, c'était une vue sur l'avenir; dans Virgile il s'agit du présent. Le v. 53, avec le mot grec qui le termine et l'allongement de la brève au temps fort du cinquième pied, est d'une facture savante. Des quatre épithètes, qui ornent les v. 53-54, trois sont des épithètes de couleur[2], ce qui donne au passage beaucoup de pittoresque, sans compter la belle antithèse entre l'inquiétude de Pasiphaé et la tranquillité du taureau. On s'est demandé qui prononçait les v. 55 sq. La présence du mot « solatur » au v. 46 ne me paraît laisser aucun doute; c'est Silène lui-même qui, après avoir adressé à Pasiphaé des paroles de compassion, feint de s'associer à ses recherches et de vouloir à tout prix, malgré la répugnance qu'inspire une pareille folie (v. 47 et 49), aider la malheureuse à retrouver l'objet de son amour; on remarquera qu'il a quelque autorité pour interpeller les Nymphes; « oculis... nostris », v. 57, montre bien qu'il prend part à la recherche; « errabunda[3] » est caractéristique de la nonchalance du taureau. Quant à la précaution que recommande Silène, elle se comprend fort bien : les troupeaux sont dans les montagnes de Dicté, à l'est de la Crète; Gnosse, où règne Minos, est dans la partie N. de l'île, Gortyne dans la partie S.; il faut donc fermer les pâturages, pour empêcher le taureau de s'en aller bien loin de l'endroit où habite Pasiphaé.

assez élégante et qui a séduit O. Ribbeck[1 et 2]; on voudrait qu'elle fût mieux autorisée.

1. Ad v. 47 : « Caluus in Io : a uirgo infelix, herbis pasceris amaris ». Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 69, après Ursinus, a rapproché le mouvement du v. 47 sq. de celui de l'Id. VII, 83 sq., de Théocrite; mais c'est à Calvus que Virgile doit cette apostrophe. Du v. 52 on rapprochera Id. I, 82 sq. : « ἁ δέ τε κώρα Πάσας ἀνὰ κράνας, πάντ' ἄλσεα ποσσὶ φορεῖται ».

2. Servius, ad v. 54 : « ... pallentis autem uel aridas, uel quae uentris calore propria uiriditate caruerunt ». Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 9, rapproche, sans croire à un emprunt, Théoc., XI, 13 : χλωρᾶς ἐκ βοτάνας; XXV, 231 : χλωρῇ... ποίῃ..., etc... Il semble bien que Virgile veuille opposer ici le vert clair de l'herbe au vert sombre de l'yeuse.

3. Cf. Égl. II, 21, « errant »; *Schol. Bern.*, ad VI, 58, « *bouis restigia*, tauri ».

Ce morceau est relativement très développé : Virgile y a reproduit l'épisode qui lui a paru le plus pathétique et le plus extraordinaire de l'aventure de Pasiphaé. Il y a déployé cette éloquence émouvante, avec laquelle il exprime les plaintes d'amour, et il est bien probable que, quel que soit d'ailleurs son modèle, cette éloquence émouvante lui appartient en propre. De là, nous passons sans transition et sans suite logique à l'histoire d'Atalante, qui est résumée en un vers. Comme les précédentes, c'est une histoire d'amour, mais si, à propos de Pasiphaé, Virgile a développé le motif amoureux, il le néglige ici, comme il l'a fait pour Hylas. Il ne nomme même pas Atalante et Hippomène; nous les reconnaissons pourtant sans peine, parce qu'il a choisi le trait saillant de la fable au point de vue psychologique et poétique, le moment où la jeune fille, voyant rouler devant elle les pommes d'or, est saisie de ce violent désir qui amène sa défaite. Virgile ne raconte pas la légende, il ne se préoccupe ni de ce qui précède ni de ce qui suit, il se borne à faire saillir le trait caractéristique par ces deux mots « miratam mala ». C'est ce qu'avait déjà fait Théocrite dans le chant du chevrier de l'Id. III, tout en donnant quelques détails de plus et sans se borner à une allusion aussi courte, v. 40 sq. : « Ἱππομένης ὅκα δὴ τὰν παρθένον ἤθελε γᾶμαι, Μᾶλ' ἐνὶ χερσὶν ἑλὼν δρόμον ἄνυεν · ἁ δ' Ἀτάλαντα Ὡς ἴδεν, ὡς ἐμάνη, ὡς εἰς βαθὺν ἄλατ' ἔρωτα. » La présence du mot « παρθένος », équivalant à « puella », le fait que Virgile était familier avec cette Idylle font penser qu'il a eu ici sous les yeux Théocrite et l'on voit très nettement son procédé : il prend le point culminant de la fable et laisse de côté tout le reste. A. Forbiger[4], *ad h. l.*, fait remarquer que « Hesperidum mala » doit signifier simplement des pommes d'or ; car, d'après la tradition vulgaire, ces pommes venaient d'un terrain consacré à Vénus à Chypre. La possibilité que Virgile ait eu, encore ici, recours à une source particulière, se présente à l'esprit.

La mort des filles du Soleil[1] n'a pas de rapport avec ce qui précède. Elle est causée par l'amour fraternel, amour d'une nature toute différente de celui dont il a été ques-

1. C'est le sens du mot « Phaethontiadas » ; Virgile lui-même appelle ailleurs le soleil Phaéthon : *Én.*, V, 105, « Phaethontis equi ».

tion jusqu'à présent. Cette cause, Virgile, suivant son habitude, ne la mentionne même pas : le but qu'il se propose, c'est simplement de décrire une métamorphose. Nous ignorons quel modèle il a suivi : il est probable qu'il a eu recours à une source particulière. La vulgate transformait les sœurs de Phaéthon en mélèzes. Dans l'Énéide X, v. 190, il les a changées en peupliers, ici en aunes. Il devait avoir pour cela un motif particulier, la leçon de l'exemplaire qu'il avait sous les yeux [1]. En tout cas, le procédé est toujours le même : rien sur la chute mortelle de Phaéthon, rien sur la douleur de ses sœurs, mais deux vers pittoresques dans le premier desquels, v. 62, il songe évidemment au contraste entre la peau savoureuse et lisse des jeunes filles et la rugosité de l'écorce au goût amer et couverte de mousse. Dans le second, v. 63, « proceras » et « erigit [2] » s'appliquent à leur taille svelte aussi bien qu'au tronc élancé de l'arbrisseau. Ici encore Virgile fait prévoir Ovide, mais en s'en tenant aux images gracieuses et sans tomber dans l'esprit facile et dans la plaisanterie.

Les vers consacrés à Gallus, 64-73 [3], ne contiennent ni amour ni métamorphose. J'ai déjà dit comment j'entendais ce passage [4] : c'est la consécration de Gallus comme poète : jusqu'ici Gallus a manifesté des velléités poétiques, sans écrire une grande œuvre [5]. Il est maintenant en possession d'un sujet qui va l'illustrer : les Muses, par les hon-

1. Le *Serv. Danielin.*, ad VI, 62, dit naïvement : « Et quidam alnos poetica consuetudine pro populis accipiunt ».

2. W. H. Kolster, dans son édition, p. 128, subtilise sur ce mot : « Auch das erigit ist wohl nicht bedeutungslos; wir sollen uns die Heliaden in ihrem Kummer als hingestreckt, über das Grab geworfen, denken. Silenus singt, wir ihre Verwandlung in Bäume sie genötigt habe sich aufzurichten. » Virgile veut dire tout simplement que ces arbrisseaux élancés rappellent leur port élégant.

3. « Tum canit », v. 61; « Tum », v. 62; « Tum canit », v. 64, transitions monotones.

4. P. 42 sq.

5. M. Rothstein, *Hermes*, 24ter Band, 1889, p. 22, soutient qu'il s'agit du passage de la poésie élégiaque à la poésie héroïque : « Es kann nicht zweifelhaft sein, das bei diesem Irren an die Elegiendichtung des Gallus zu denken ist, der eine der Musen selbst eine Ende macht, indem sie ihn zu grösseren Leistungen beruft ». Je crois qu'il se trompe.

neurs qu'elles lui rendent, le désignent à la gloire; Linus, par le cadeau qu'il lui fait, le caractérise comme le digne successeur d'Hésiode. Le poème sur Grynium était-il simplement commencé ou déjà achevé, lorsque Virgile rendit cet hommage à son ami, c'est naturellement ce qu'il nous est impossible de savoir.

On s'est étonné que Virgile introduise allégoriquement un contemporain au milieu de personnages mythologiques; mais, si l'on examine le morceau, on verra qu'il est fait exactement comme les autres. Hésiode, au début de sa *Théogonie*, v. 22 sq., raconte que, tandis qu'il faisait paître ses moutons au pied de l'Hélicon, les Muses lui ont adressé la parole, en lui rappelant qu'elles savaient dire bien des choses fausses ayant l'apparence de la vérité et aussi bien des choses vraies. Elles lui ont fait cadeau d'un sceptre de laurier : elles lui ont communiqué l'inspiration divine, pour qu'il pût célébrer le passé et l'avenir, et lui ont recommandé de glorifier par des hymnes la race des dieux bienheureux et immortels et de les chanter elles-mêmes et d'abord et ensuite. Voilà le passage que Virgile s'est proposé de transporter en latin en l'appliquant à un contemporain vivant, comme il s'applique à un vivant chez Hésiode. Les modifications qu'il lui a fait subir sont intéressantes. Il ne pouvait représenter Gallus, qui n'était pas un berger, conduisant ses troupeaux dans les pâturages de l'Hélicon : aussi s'est-il borné à le montrer errant sur les bords du Permesse; c'est une simple promenade, qui convient à un poète; il ne faut pas voir là autre chose; Virgile a conservé le cadre de son modèle en en retirant ce qui était précis et réaliste. La conversation des Muses, empreinte d'une familiarité toute grecque, v. 26 : « Ποιμένες ἄγραυλοι, κάκ' ἐλέγχεα, γαστέρες οἶον... etc.. », ne lui a point paru assez digne; il l'a remplacée par une sorte d'ambassade de l'une d'elles chargée de conduire Gallus sur les monts d'Aonie; la chose est évidemment plus noble. Là le chœur de Phœbus, — c'est-à-dire les Muses elles-mêmes qui chantent pendant que Phœbus joue de la cithare — se lève pour faire honneur au personnage, « uiro [1] »,

1. Cf. Égl. III, 7, où le mot « uiris » est pris dans un sens un peu différent mais également emphatique.

v. 66. Il y a là un trait de bienséance qui convient aux habitudes de la politesse romaine, avec laquelle Virgile est familier ; il faut se rappeler pourtant que déjà, dans Homère, les dieux se lèvent pour faire honneur à Zeus. Puis, comme si Gallus était devant une Académie qui va lui décerner un prix, Linus lui fait un petit discours. Linus est ici, pour Virgile, le représentant de la poésie primitive, « diuino carmine pastor », v. 67[1]. Le mot « pastor » pourrait bien n'être qu'une réminiscence d'Hésiode : tous ces anciens chantres qui vivent au milieu de la nature et des animaux et qui les charment par leurs mélodies sont jusqu'à un certain point des pasteurs. La présence dans sa couronne de l' « apium », auquel les anciens donnaient un sens mortuaire[2], provient sans doute de ce que Linos passait chez les Grecs pour l'inventeur d'un chant funèbre célèbre. Naturellement Linus ne fait point cadeau à Gallus d'un sceptre : l'usage héroïque du sceptre pour les orateurs, pour les poètes... etc., n'était plus accessible aux contemporains de Virgile. La substitution de la syrinx s'explique tout naturellement, puisque Hésiode s'est représenté lui-même comme un berger : aux yeux de Virgile il ne pouvait pas manquer d'avoir une syrinx ; c'est du reste un détail pastoral, qu'il était bien aise d'insérer dans sa pièce, pour lui conserver le caractère indiqué au début. Quant à l'idée qu'il se fait d'Hésiode, elle lui est particulière ; il se le représente comme un de ces anciens aèdes qui charmaient la nature inanimée[3]. Il ne s'est donc pas uniquement inspiré de la Théogonie[4].

Dans ces conditions est-il bien utile de rechercher quel

1. Cf. Égl. III, 37. « diuini... Alcimedontis »; V, 45 et X, 17, « diuine poeta ». Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 12, rapproche (sans imitation directe) Théocr., VII, 89, θεῖε Κομᾶτα..., etc., Homère, Lucrèce, I, 731.

2. Cf. E. Glaser dans son édition, ad v. 68; W. H. Kolster, dans son édition, *ibid.*

3. Au v. 71 « rigidas », comme au v. 28 et avec la même intention.

4. Nous savons par les *Scholia Bern.*, ad VI, 65, que l'aventure d'Hésiode avait été rendue plus merveilleuse encore par la légende : « Hesiodus poeta, de Asera,.... cum iam per aetatem senesceret, in Helicona, montem Aoniae, subiit ibique a Musis coronam cum floribus et frondibus dicitur accepisse, qua indutus caput iuuenis factus est ». Cf. *ibid.*, ad v. 70.

rapport le poème sur Grynium pouvait avoir avec les ouvrages conservés ou perdus d'Hésiode? Hésiode est pour Virgile un ancien aède, qui a chanté merveilleusement les dieux et les Muses; en lui donnant comme successeur Gallus, il indique simplement que celui-ci marchera dans la voie de la haute poésie religieuse. Bien entendu il ne songe pas encore aux Géorgiques, dont l'idée même ne lui est pas venue, et il ne sait pas que ce sera lui qui, à un tout autre point de vue, pourra se donner plus tard comme l'héritier du vieillard d'Ascra. Faut-il conclure, avec la plupart des commentateurs, que la présence de Gallus dans un poème dédié à Varus suppose nécessairement des relations d'amitié entre ces deux personnages? La chose est possible; pourtant, dans ce morceau comme dans les précédents, Virgile se propose de transporter en latin une aventure merveilleuse recueillie au cours de ses lectures des grecs. C'est en somme une belle histoire arrivée à un poète et, s'il en a fait bénéficier Gallus, cela ne prouve peut-être que l'amitié qui existait entre eux deux.

Il revient à la mythologie par une formule de prétérition, qui indique que le chant de Silène approche de sa fin [1] et qui lui permet d'embrasser dans une vaste période les derniers développements du poème. Au v. 74 le texte des mss. lui fait confondre Scylla, fille de Nisus, changée en un oiseau qu'on appelle « ciris », l'aigrette, et Scylla, fille de Phorcus, changée en monstre marin. Il est possible que Virgile, qui nous donne ici le premier fruit de ses études mythologiques, ait fait cette confusion, comme d'autres poètes, du reste [2]. Il est également possible qu'un copiste ait passé « aut » après « Nisi ». Entre les deux hypothèses il n'y a pas de raison décisive pour prendre parti. L'histoire de Scylla, fille de Phorcus, est une histoire de métamorphose; mais cette métamorphose Virgile ne la raconte pas, comme il l'a fait pour celle des filles du Soleil; il la tient pour accomplie. A plus forte raison ne mentionne-t-il point l'amour qui en a été la cause. Il se borne à faire un portrait pittoresque de Scylla : « Candida succinctam latrantibus inguina monstris », v. 75, où il imite en le rendant

1. A. Forbiger [4], *ad h. l.*; W. H. Kolster, dans son édition, p. 135.
2. Cf. Properce, IV, 4, 39.

plus brillant et plus poli un vers un peu rude de Lucrèce, V, 892 sq. : « Aut rabidis canibus succinctas, semimarinis Corporibus Scyllas », et en ajoutant un mouvement pathétique analogue à celui du morceau sur Pasiphaé. Il ne s'est pas inspiré de l'Odyssée, XII, 87 sq. et 245 sq. En effet, ce qu'il nous décrit, ce n'est pas l'ancienne Scylla homérique avec ses douze pieds et ses six cous sur chacun desquels s'emmanche une tête à triple rangée de dents, c'est la Scylla plus récente avec sa ceinture de chiens marins. En outre, dans l'Odyssée, XII, 205, au moment de passer entre Charybde et Scylla, Ulysse ne possède plus qu'un seul navire, ce qui ne correspond pas au pluriel « Dulichias. . rates[1] ». Virgile paraît donc avoir puisé à une source que nous ne connaissons pas et, du récit qu'il avait sous les yeux, il a tiré l'idée pittoresque de la description de Scylla et le mouvement oratoire de compassion pour ses victimes[2].

L'histoire suivante est une double métamorphose à la suite d'un amour coupable ; de cet amour Virgile ne parle pas, mais il mentionne la punition de Térée. Il paraît faire de Philomèle la femme de Térée[3], version représentée ailleurs, mais qui n'était point la plus populaire, ce qui prouve peut-être qu'il a puisé à une source spéciale. Ici encore les faits antérieurs ne sont pas indiqués, et le court résumé aboutit tout de suite aux deux vers pittoresques pour lesquels il est fait, et où Virgile nous peint Philomèle gagnant rapidement[4] le désert, après avoir voltigé au-dessus de la

1. A. Forbiger[4], ad v. 76, voit simplement là un pluriel pour le singulier, ce qui est difficilement admissible.

2. Du v. 77 « timidos » rappr. le v. 20 « timidis ». Dans les deux cas le mot « timidus » n'indique pas l'état d'âme habituel des personnages (ni Chromis et Mnasyllos, ni les compagnons d'Ulysse ne sont naturellement timides), mais il n'est pourtant pas synonyme de « timens ». De simples mortels qui se trouvent en présence d'êtres supérieurs et puissants prennent une attitude craintive.

3. Servius, ad v. 79 : « Atqui hoc Procne fecit ; sed aut abutitur nomine aut illi inputat, propter quam factum est ». *Schol. Bern.* ad v. 79 : « Quod fecit Progne, hoc dicit Philomelam fecisse, licentia poetica ut *Gaudentius* ait ».

4. Au v. 80 sq., « quo cursu » = dans quelle course (éperdue) (il ne s'agit pas du vol ordinaire et paisible d'un oiseau quelconque) ; « quibus... alis » = avec quels battements d'ailes (« quibus alis » n'est pas un

maison, à laquelle elle s'est attachée et qu'elle a peine à quitter. Ces vers, 80 sq., contiennent un hysteron proteron, figure que Virgile affectionne dans cette pièce et qui est soulignée ici par « ante » remplacé bien à tort par O. Ribbeck [1 et 2] par le mot « alte », qui fait contresens. (Il est bien certain que Philomèle ne s'élève pas beaucoup au-dessus de cette maison à laquelle elle dit un dernier adieu.)

Virgile interrompt ici le chant de Silène, plus qu'il ne le termine [1]; et ceci était forcé, le chant étant composé de morceaux détachés qui ne s'appellent pas nécessairement. La dernière assertion de la pièce est fort obscure. Pourquoi tous ces sujets développés par Silène sont-ils donnés comme ayant été chantés par Phœbus, alors qu'il était retenu sur les bords de l'Eurotas par son amour pour Hyacinthe? Kolster [2] fait observer que les Hyacinthies étaient célébrées en grande pompe, à Sparte, par des danses et par des chants, et que Virgile a pu avoir sous les yeux une imitation alexandrine de ces chants. Mais, comme il l'avoue lui-même, Hyacinthe devait y tenir la plus grande place, et la chose reste fort hypothétique [3]. Le plus simple est donc de croire que Virgile rapporte tout uniment à Phœbus, comme au dieu et au maître des poètes dont les chants s'inspirent des siens, tous ces sujets, qui sont des sujets mythologiques courants, et que Phœbus a dû traiter lui-même pendant son séjour en Lakonie, pour divertir Hyacinthe.

La pièce finit [4] par une allusion à la tombée du soir et à une petite opération rustique, comme l'Égl. II. Les regrets de l'Olympe à l'arrivée de Vesper, qui interrompt

redoublement de « quo cursu », mais explique « uolitauerit » et fait comprendre la métamorphose, qui sans cela ne serait pas indiquée).

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 139 : « Ausgeklungen ist damit allerdings das Lied des Silenus noch nicht, nur abgebrochen ».

2. P. 139 de son édition.

3. P. 99 de son édition : « Was ich über den Schluss als Vermutung angedeutet habe, dass sich Vergils Original an die Hyakinthien angelehnt habe, das wird sich über das Niveau der blossen Ahnung nicht erheben lassen ».

4. Au v. 84, « ad sidera », cf. V, 43; « referunt », v. 84; « referre », v. 85, négligence de style.

le chant divin [1], pourraient bien être un éloge indirect, que Virgile se donne à lui-même, comme dans l'Égl. V.

De l'analyse que nous venons de faire, il résulte qu'il n'y a pas, dans le chant de Silène, de pensée maîtresse, et ainsi tombent les explications de C. Schaper et de G. Kettner. Il se compose de morceaux isolés, dans le choix et dans le rapprochement desquels on ne peut voir que l'effet de la fantaisie de Virgile; il en a réuni un certain nombre; il aurait pu en mettre moins ou plus. La négligence même des transitions montre qu'il a renoncé à établir entre les uns et les autres un rapport étroit. Si la plupart de ces morceaux sont ou des métamorphoses, ou des histoires d'amour, c'est que, depuis l'époque alexandrine et surtout à l'époque de Virgile, c'étaient là deux motifs qui étaient prédominants dans la poésie mythologique. Dans le chant de Silène, Virgile a voulu nous donner un résumé de ses lectures et de ses études; la présence du morceau épicurien en tête du poème paraît exclure l'idée d'un original unique [2]. Virgile, à ce moment, lisait beaucoup les grecs et peut-être les recueils mythologiques; quand il trouvait une histoire intéressante, il s'exerçait à la résumer en quelques vers brillants [3]. Il

1. Servius, ad v. 86 : « et ex eo quod dies inuitus abscessit et ex eo quod nimio audiendi desiderio Vesper exortus est, cantilenae uoluptas ostenditur ».

2. C'est là l'hypothèse de W. H. Kolster; O. Crusius, dans les *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, vol. CXXXV, 1887, p. 664, est d'avis que Virgile pourrait avoir trouvé déjà réunies les fables de Pasiphaé, des Héliades et d'Atalante; il a pu les trouver toutes ou à peu près dans un recueil du genre de celui de Parthénios.

3. E. Krause, *Op. laud.*, p. 34 sq., croit que Virgile indique dans le chant de Silène les sujets que Gallus pourrait choisir s'il le voulait : « Inter quot et quam speciosa argumenta Gallus eligere potuerit, illustrari mihi quidem videtur. Potuit ille argonautica (v. 43), potuit metamorphoses, potuit de rerum natura (v. 31), Lucretium aemulatus, aliisque de rebus scribere. Hac autem varietate perturbatum Musae commiseratae ad carmen de luco Gryneo, quo optime famae suae consulturus esset, delegaverunt. Quo modo sublimia et subobscura Euphorionis carmina pulcherrime Gallum dicere omnibusque fabellis quas, velut Pasiphaes amorem, suam habere venustatem non negatur, eas, quas Chalcidensis ille vates cecinisset praeferendas esse, facetius Vergilius significare potuerit, nescio. Habemus igitur nunc, quo consilio tot fabulae a poeta congestae sint. »

semble bien que ces essais ont été faits isolément, et qu'ils ont été rassemblés ensuite, lorsque Virgile eut trouvé le cadre qui leur convenait. Il y a pourtant une unité dans le chant de Silène, mais c'est une unité de forme; tous les morceaux, plus ou moins développés, aboutissent à un trait ou à un tableau, qui est comme le point capital de l'histoire, celui qui se prêtait le mieux à être exprimé en un ou plusieurs beaux vers. Donc chacun de ces morceaux doit sa naissance à un procédé unique; tous sont des essais du même genre, et vers le même but.

Le grand intérêt de cette Églogue, c'est de nous renseigner sur le travail de Virgile et sur ses intentions, au moment où il l'écrivit. Chacun des sujets qu'il effleure pouvait donner lieu, soit à un de ces longs morceaux épiques, comme il y en a dans le recueil de Théocrite, soit même à une de ces petites épopées alexandrines, que l'école de Catulle avait mises à la mode, et dont l'Io de Calvus, la Zmyrna de Cinna étaient des spécimens célèbres. C'est une de ces petites épopées, sur un sujet peu connu, la fondation du sanctuaire d'Apollon à Grynium, que Virgile félicite Gallus de composer. De toutes les aventures mythologiques qu'il résume, Virgile aurait pu, lui aussi, tirer autant de petits poèmes. Il semble que, malgré la fidélité au cadre bucolique, la VIe Égl. nous le montre sur le point de s'engager dans cette voie. Il songeait à son avenir poétique, et il ne savait pas quel serait cet avenir. Il est certain qu'à ce moment la petite épopée mythologique le tente; il aperçoit, comme une tâche glorieuse, la perspective de prolonger l'école de Catulle et de Calvus, poètes qu'il lisait alors — nous en avons la preuve dans les imitations de la IVe et de la VIe Églogue. Plus tard, il changera de point de vue : la petite épopée alexandrine lui apparaîtra comme un jeu d'esprit assez banal, et il condamnera justement, comme traînant partout, cette histoire d'Hylas, qui lui a fourni ici un joli vers : *Géorg.*, III, 6 : « Cui non dictus Hylas puer?... » Actuellement, il n'en est pas encore arrivé là : il est évidemment séduit.

Mais, en même temps, il nous instruit de l'ampleur de ses études. Il lit Lucrèce, qui est d'une école toute différente de celle de Catulle, et c'est dans la même pièce

qu'il rassemble une imitation de Lucrèce et une imitation de Calvus. Je ne sais s'il songe sérieusement à la poésie philosophique : tout au moins, il l'essaie. Virgile a toujours eu des velléités scientifiques et philosophiques; il ne les a jamais poussées bien loin. Ici c'est le poète plus que le savant qu'il estime chez Lucrèce; il n'en domine pas moins les deux voies qui s'ouvrent devant lui, et dont définitivement il ne choisira aucune : la poésie alexandrine raffinée, la grande poésie philosophique.

Cependant il ne quitte point Théocrite; il lui doit peut-être le vers sur Atalante, et quelque chose de l'histoire d'Hylas; mais surtout il se familiarise avec Hésiode, auquel il a déjà fait des emprunts dans l'Égl. IV.

H. Flach [1] a écrit contre cette Églogue, qu'il trouve très faible, un véritable réquisitoire, qui ne contient pas moins de 10 chefs d'accusation. Il est inutile de les reproduire. C. Schaper l'a, du reste, réfuté point par point [2]. Il résulte suffisamment de notre analyse que cette Églogue est une des plus élégantes de Virgile; c'est une tentative très originale, et qui n'a pas d'équivalent dans le reste de son œuvre bucolique.

1. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, CXVII^e vol., 1878, p. 633-637.
2. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, CXVII^e vol., 1878, p. 859-863.

CHAPITRE IX

La huitième Églogue.

La VIIIe Églogue se compose d'une annonce, v. 1-5, d'une dédicace, v. 6-13, d'un court préambule narratif, v. 14-16, de deux chants de bergers, 17-61 et 64-108, séparés par une transition, v. 62-63.

Dans l'annonce, élégamment enveloppée par les v. 1 et 5 qui se répètent presque textuellement [1], Virgile déclare qu'il va rapporter les chants de deux pâtres, Damon et Alphésibée. C'est donc pour encadrer ces deux morceaux que la pièce est faite. « Dicemus », v. 5, est un pluriel de majesté, différent du pluriel « canamus » de l'Égl. IV, 1, où Virgile s'associe aux Muses dans un effort commun. Le cadre esquissé par l'auteur est assez singulier : d'une part, des prairies, « herbarum », v. 2, des vaches, « iuuenca », v. 2, des cours d'eau, « flumina », v. 4, détails réels qui nous font penser aux environs de Mantoue; de l'autre, les lynx, « lynces », v. 3, animaux du cortège de Bacchus, qui nous transportent dans un monde idéal. Virgile réunit donc ici les deux conceptions de la nature, qui alternent dans les Bucoliques, la nature vraie et la nature fantastique, qui, bien que fort différentes, paraissent lui plaire également. Comme nous l'avons vu dans l'Égl. III, 46, dans l'Égl. VI, 27 sq., 71, 86, il attribue à la poésie le

1. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 55, signale des répétitions analogues chez Théocrite.

merveilleux attrait qu'elle avait primitivement, suivant la légende, sur les bêtes et sur la nature inanimée. Les anciens commentateurs ont déjà relevé la gradation : iuuenca, lynces, flumina [1]. Cette influence des chants de Damon et d'Alphésibée sur la nature est un moyen d'en relever le mérite, et je ne doute pas que Virgile ne veuille en signaler ici la perfection aux lecteurs et se désigner lui-même à leurs éloges, comme il l'a fait dans l'Égl. V, pour les deux morceaux en l'honneur de Daphnis, dans l'Égl. VI, pour le chant de Silène.

Après l'exposé du sujet vient une dédicace, et J. Vahlen a bien montré [2] par des exemples qu'elle n'avait rien d'extraordinaire à cette place. Elle est adressée à un personnage qui n'est pas nommé, mais qui ne peut être que Pollion. Si l'on admet que le nom de Pollion se trouvait en tête de la « page » où était écrite cette Églogue (comme le nom de Varus figurait sûrement en tête de la VIe), les contemporains ne pouvaient s'y tromper [3]. On a beaucoup discuté sur le sens de cette dédicace; il est donc nécessaire d'en examiner le détail.

« Mihi » du v. 6 me paraît comme à Glaser [4] un « dativus ethicus », par lequel Virgile exprime la part qu'il prend au

1. Servius ad VIII, 3 : « ... paulatim ad augmenta procedit, dicens : iuuencae oblitae sunt pascuorum, stupuerunt ferae, flumina etiam sensu carentia cursus proprios retardarunt ». *Schol. Bern.* ad VIII, 2 : « mira incrementa uarietatis : iuuenca, lynces, flumina ». « Immemor herbarum », v. 2, rappelle, Égl. V, 26 : « nec graminis attigit herbam » ; « quos est mirata », v. 2, Égl. VI, 30 : « Nec tantum Rhodope miratur et Ismarus Orphea ». Virgile reprend volontiers dans les Églogues postérieures des expressions des Églogues antérieures. Le verbe « requierunt », v. 4, paraît avoir un sens actif, comme l'atteste l'imitation dont il est question p. 322 sq. C'est l'opinion de W. H. Kolster contre C. Schaper, dans son édition, p. 158 sq. ; p. 159 : « ... den energischen Handlungen mirata est stupefactae sunt, kann nur eine Handlung gegenübertreten, kein halb passiver Zustand... » Au contraire J. Vahlen, *Disputatio Vergiliana*, dans l'*Index Lectionum in universitate Friderica Guilelma...* 1888, Berlin, p. 3 sq., en note, explique : « quorum carmine et lynces stupefactae et flumina mutata cursus requierunt », en faisant remarquer que le verbe qui a deux sujets ne s'accommode qu'avec le dernier.

2. *Disputat. Vergil.*, p. 3 sq.

3. Cf. E. von Leutsch, *Philologus*, t. 22, 1865, p. 220.

4. Ad v. 6, « mihi » : ein Dat. ethicus : er drückt die gemüthvolle, aufrichtige Freude über die Rückkehr des Pollio aus.

retour de Pollion. Il vient de lui annoncer qu'il va redire les poèmes de Damon et d'Alphésibée et, en constatant son heureux retour, il se demande avec une anacoluthe s'il pourra jamais célébrer ses hauts faits. « Dicemus », v. 5, est en relation avec « dicere », v. 8, « Tu », v. 6, avec « tua », v. 8. J. H. Voss *ad h. l.* joint « Tu mihi » à « accipe » en ouvrant une parenthèse. Il est suivi par Kolster, mais non par Wagner, qui comprend : « mihi superas ». Avant Voss on sous-entendait « faueas ». Cette explication a été reprise par J. Vahlen [1], qui joint intimement la dédicace aux vers précédents : « Damonis et Alphesiboei qui Orphei instar carmine « detinuisse feras et concita flumina sustinuisse » dicuntur, pastorum Damonis et Alphesiboei musam dicemus : tu mihi adsis precor! » M. Sonntag [2], qui suppose que Virgile offre ici à Pollion l'édition de ses premières Bucoliques et que cette offre lui valut une recommandation auprès d'Octave, entend « tu mihi » par une demande détournée de secours à un moment où Virgile allait être dépouillé de son bien, secours qui seul pouvait le mettre en situation de chanter les hauts faits de son protecteur.

La pièce n'a été adressée à Pollion qu'après sa victoire sur les Parthini, v. 14, « Inter uictrices... laurus ». Il faut que la victoire soit acquise, pour qu'on puisse y faire une allusion aussi catégorique. Pollion était non pas en marche pour l'Illyrie [3], mais en train de ramener ses troupes, et Virgile ne savait pas au juste où il se trouvait. Il se deman-

1. *Disput. Vergil.*, p. 6, après A. Przygode, *Op. laud.*, p. 21 : « tu mihi sc. faveas, aurem praebeas, gratus adsis ».

2. *Op. laud.*, p. 116 sq. : « Da sieht tu mihi ganz wie eine Aufforderung aus, den Dichter in solcher Lage zu setzen, dass er es thun kann... Der Umstand, der dem Dichter die Inangriffnahme einer grösseren epischen Dichtung verwehrt, ist die Gefährdung seiner Besitzung, welche durch die beginnende Vermessung des Mantuanischen Gebietes dem Dichter nahe tritt. »

3. Le *Serv. Danielin.*, ad VIII, 12, a commis cette erreur : « quidam, sicut dictum est, in Pollionem dictum tradunt, qui tunc Illyricum petebat », erreur partagée par Scaliger, Burmann et Heyne. Wagner a vu l'interprétation vraie, qui est actuellement généralement adoptée : O. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 9; R. Bitschofsky, *Op. laud.*, p. 23; E. Krause, *Op. laud.*, p. 57; A. Przygode, *Op. laud.*, p. 21 sq.; A. Feilchenfeld, *Op. laud.*, p. 42, etc.

dait s'il franchissait *déjà* les bords rocheux du Timave ou s'il était *encore* sur les côtes de l'Illyrie (« iam », v. 7, ne s'expliquerait pas s'il s'agissait du départ). Ce qu'on n'a pas suffisamment remarqué, c'est qu'il ressort des vers de Virgile que Pollion revenait par terre, puisqu'il s'agissait de franchir les bords rocheux du Timave [1] et que ses troupes longeaient ou avaient longé le bord de la mer d'Illyrie; « oram Illyrici legis aequoris », v. 7, ne peut s'appliquer qu'à une armée qui suit le bord de la mer et non à une flotte qui côtoie le rivage (il faudrait dans ce dernier cas « legis *litoris* oram ») [2]. Cette marche avait évidemment pour but de montrer les étendards romains aux peuplades de la côte et de les soumettre.

Un renseignement intéressant que nous tirons de ces vers, c'est que Virgile paraît animé du désir de composer en l'honneur de Pollion un panégyrique épique. Il est vrai qu'il ne sait pas si l'occasion se présentera jamais et, en tout cas, elle est lointaine [3]. Mais il avait déjà, à propos de l'enfant merveilleux de la IVe Égl., exprimé un désir analogue. D'autre part, Varus lui ayant offert l'occasion immédiate d'écrire une épopée, il s'était dérobé; mais ces allusions répétées semblent bien indiquer qu'à partir de l'an 40 il se sent un peu à l'étroit dans le genre bucolique. Ce ne sont pas seulement les hauts faits de Pollion que Virgile se propose de célébrer, mais aussi son talent tragique [4]. Or, si l'on admet que c'est pendant son séjour dans

1. Dans l'Én., I, 244, « fontem superare Timaui » n'a rien à faire avec notre passage.

2. Cf. *Én.*, III, 292 : « Litoraque Epiri legimus »; il s'agit ici d'une navigation côtière; III, 127 : « crebris legimus freta concita terris »; Énée côtoie les bas-fonds produits par les îles qui se pressent dans ces parages; il ne s'y engage pas. De même III, 706 : « Et uada dura lego saxis Lilybeïa caecis ». *Géorg.*, II, 41 : « et primi lege litoris oram » désigne une navigation côtière. « Legere aequoris oram », c'est suivre le bord de la mer sans s'y engager, c.-à.-d. par terre.

3. J. Vahlen, *Disput. Vergil.*, p. 6 sq., montre bien que le sens de cette interrogation est « ut is qui interrogat en erit umquam ille dies se significet vereri ne umquam dies ille quamvis ardenter cupiat adventurus sit ».

4. Le *Serv. Danielin.*, ad v. 10, a bien vu le sens de ce passage : « alii ideo hoc de Pollione dictum uolunt quod et ipse utriusque linguae (?) tragoediarum auctor fuit »; cf. *Schol. Bern.*, *ibid.*, et ad v. 6. Mais Servius, ad v. 10, a commis un singulier contresens « ... nam tuae laudes

la Cisalpine que Pollion commença à composer des tragédies, *Égl.* III, 86, elles ne devaient pas encore être répandues dans tout l'univers, « totum... per orbem », v. 9. C'était donc le moment d'en parler et de contribuer à leur gloire et à leur diffusion.

En attendant, il offre à Pollion des poèmes commencés par ses ordres : « accipe iussis Carmina coepta tuis », v. 11 sq. A. Feilchenfeld croit qu'il s'agit de toutes les Bucoliques, sauf la dixième [1]; M. Sonntag [2], de toutes les Bucoliques composées jusqu'alors, c'est-à-dire VIII, II, III, IV, V, VII, réunies en un recueil offert en ces termes à Pollion. Mais ces deux hypothèses ne sont pas soutenables; on ne peut pas dire que ce soit sur l'ordre de Pollion que Virgile ait commencé les Bucoliques, puisque, dans l'Égl. III, il l'appelle simplement son lecteur, « lectori... uestro », v. 85; or « iussis » ne peut exprimer ici qu'une influence pressante analogue à celle exercée par Mécène sur la composition des Géorgiques, III, 40 sq. : « Interea Dryadum siluas saltusque sequamur Intactos, tua, Maecenas, haut mollia iussa ». L'identité des termes indique l'identité du rapport. Les « carmina » dont il est ici question ont donc été écrits sur le conseil direct de Pollion. Si nous examinons les possibilités — car nous ne savons rien de précis là-dessus, — rien n'empêche que Pollion, qui avait de la sympathie pour le talent de Virgile tout en considérant le genre bucolique comme inférieur, n'ait appelé son attention sur la IIe Id. de Théocrite et ne lui ait indiqué combien il serait intéressant d'en avoir une imitation latine. En réalité cette imitation a un caractère particulier : Virgile n'y mèle point plusieurs pièces de Théocrite suivant son habitude; il s'y

merentur exprimi Sophocleo tantum cothurno ». C. Schaper a rapporté cette dédicace à Auguste; l'opinion n'est pas soutenable et elle a été souvent réfutée.

1. *Op. laud.*, p. 41 : « ... quae non solum ad huius Eclogae argumentum Nostro suppeditatum, sed ad totum carminum genus ei suasum respiciant (cf. Sellar, p. 150, Glaser, Fleck. Annal., 1877, II, p. 500). Neque improbabilis est eorum coniectura qui omnes praeter decimam eclogas his versibus ad Pollionem missas esse statuunt (v. Greenough, in edit. Verg., vol. I, ad ecl. VIII, 11, Sellar, p. 133, Kolster, p. 159 sq.).

2. *Op. laud.*, p. 103 sq. Franz Hermes, dans son édition, p. 32, ad v. 12 : « Es liegt kein Grund vor, carmina auf andere als die hier vereinigten beiden Lieder zu beziehn ».

attache à un modèle unique. Pollion a-t-il fait remarquer à Virgile qu'il serait bon de lui donner un pendant, qu'il pourrait prendre ce pendant dans la IIIe Id.? Ceci me semble beaucoup plus douteux. En effet le chant de Damon est puisé à différentes sources, suivant la coutume de Virgile, et il paraît avoir suivi là ses inclinations personnelles. J'admettrais donc volontiers que Pollion avait recommandé à Virgile la IIe Id., que celui-ci, après en avoir tiré le chant d'Alphésibée, lui a donné de sa propre invention un morceau correspondant, qu'il a construit avec cela une bucolique, dont le cadre est du reste très réduit, et qu'il a pu envoyer l'ouvrage à Pollion comme émanant de ses conseils. Le mot « carmina » peut sans difficulté désigner les deux poèmes qui forment le corps même de l'Églogue; mais il ne serait pas contraire au style de Virgile qu'il n'en désignât qu'un seul. En effet, dans la Ve Égl., v. 13 sq., « haec... carmina » désigne uniquement le poème de Mopsus (bien qu'au v. 45 il soit appelé « tuum carmen ») et, au v. 54 sq., « ista... carmina » le poème de Menalcas (appelé, au v. 81, tali... carmine). Ainsi, malgré le pluriel, on peut fort bien entendre ici uniquement le poème d'Alphésibée, le reste étant une addition qui appartiendrait à Virgile. En outre il faut remarquer le mot « coepta », v. 12. Virgile ne dit pas que son Églogue ait été composée, mais commencée sur les conseils de Pollion; or ceci est important et s'accorde bien avec les circonstances. La VIIIe Égl. est postérieure aux Égl. IV et VI. Elle a pourtant été commencée avant elles, à un moment où Pollion tenait encore la Cisalpine. Tandis que les Égl. IV et VI, affranchies de l'imitation directe de Théocrite, inaugurent des voies nouvelles, celle-ci se rattache pour le système de la composition aux Égl. II, III, V et VII. Virgile commença donc cette pièce par l'imitation de la IIe Id., quand il était encore en relations personnelles avec Pollion, mais il ne la termina point avant que celui-ci eût quitté le gouvernement de la Cisalpine. Puis il l'acheva à loisir en y introduisant d'autres éléments, et, lorsqu'elle se trouva prête, il l'envoya à Pollion. Il est bien certain que la dédicace, v. 6-13, qui fait allusion à des événements actuels, n'entrait pas dans le plan primitif, puisqu'on ne pouvait les prévoir quand l'ouvrage fut mis en

train. Quant à la partie proprement rustique, elle est ici tellement restreinte, qu'on se demande s'il ne faut pas voir là une intention de Virgile sachant de reste que ce n'étaient pas ces détails qui plaisaient à Pollion.

J'ai laissé de côté le v. 11 : « A te principium, tibi desinam [1] ». M. Sonntag [2] pense que Virgile, offrant alors à Pollion le recueil de ses Églogues composées jusque là, s'engage à lui consacrer toujours son talent. Le fait que Virgile n'a pas tenu sa parole ne serait pas contre cette manière de voir une objection absolument probante. Les circonstances ont pu modifier ses intentions. Mais l'expression « carmina coepta » ne saurait se justifier que si les Bucoliques avaient été commencées sur l'initiative de Pollion; or nous savons qu'il n'en est rien. Pollion a pu témoigner à Virgile son estime et sa sympathie; ce n'est pas lui qui l'a engagé dans la voie de la poésie bucolique; Virgile se préparait à y entrer avant de le connaître et dans l'Égl. II, qui est la première en date, il n'est pas question de Pollion. En réalité nous avons affaire ici à une simple formule; Théocrite, XVII, 1 sq., commence ainsi son éloge de Ptolémée : « Ἐκ Διὸς ἀρχώμεσθα καὶ ἐς Δία λήγετε Μοῖσαι,... Ἀνδρῶν δ' αὖ Πτολεμαῖος ἐνὶ πρώτοισι λεγέσθω Καὶ πύματος καὶ μέσσος... », et il termine en disant, v. 136 : « Χαῖρε ἄναξ Πτολεμαῖε... » Cette formule, nous la trouvons déjà dans Homère. Lorsque, dans l'Iliade, Agamemnon a réuni les principaux chefs pour délibérer sur les moyens d'apaiser Achille, Nestor commence son dis-

1. O. Ribbeck² : « DESINAM *Pγt ut vid.* : *cf. Hom.* I, 79. DESINET *Macπ*, *Schol. Bern.* desinit *b comm. cruq.* » La formule homérique favorise la leçon « desinam ». Fr. Kern, *Blätter für das Bayer. Gymnasialschulwesen*, 27ᵉᵐᵉ Band, 1891, p. 164, *Vergiliana*, propose de lire : « desinam. Et accipe... », « et » correspondant à « atque » suivant. La correction n'est pas bonne.

2. *Op. laud.*, p. 104, en note : « Wie er dem Pollio das erste Werk widmet, das er herausgiebt, so will er ihm auch sein letztes widmen. Alle andern natürlich auch : seine ganze Dichtkunst stellt er in den Dienst Pollios. Wenn er sein Wort nicht eingelöst hat, so ist ihm daraus kein Vorwurf zu machen. Pollio selbst ist es gewesen, der ihn in den Kreis des Maecenas und Oktavian eingeführt hat. Auffällig ist freilich, dass er ihn in den späteren Dichtungen nirgends erwähnt, doch ist daraus kein Schluss auf ihr späteres Verhältniss zu ziehen. » Il n'est nullement prouvé que ce soit Pollion qui ait introduit Virgile dans le cercle de Mécène.

cours en lui disant, IX, 97 : « Ἐν σοὶ μὲν λήξω, σέο δ' ἄρξομαι », et il en donne la raison : c'est qu'Agamemnon est un roi très puissant. Mais on ne voit pas qu'il tienne exactement sa promesse; car ni à la fin de son premier discours (v. 96-113), ni à la fin du second (v. 163-172), le nom d'Agamemnon ne revient. Virgile a fait de même; il a employé une simple formule de politesse qui ne dépasse pas les bornes de la VIIIe Égl. Il veut dire tout simplement : « C'est toi qui es mon héros, c'est à toi que je consacrerai toutes mes louanges dans la circonstance actuelle ». Il ne parle pas du passé dans des termes qui seraient inexacts et il ne prend pas pour l'avenir un engagement téméraire.

A la dédicace succède une très courte introduction narrative, v. 14-16, où Virgile décrit d'une façon charmante la disparition de la nuit et la fraîcheur du matin [1], comme il décrit ailleurs la venue du soir. L'attitude de Damon, v. 16, « Incumbens tereti... oliuae », a prêté à deux explications : ou bien Damon s'appuie sur son bâton pastoral, ou bien il est accoudé contre le tronc d'un olivier. Le mot « incumbens » paraît favoriser la première; je préférerais pourtant la seconde à cause de l'attitude du chevrier anonyme de la IIIe Id., v. 38 : « ἀσεῦμαι ποτὶ τὰν πίτυν ὧδ' ἀποκλινθείς ». Nous verrons en effet que Virgile a fait dans le chant de Damon des emprunts à cette IIIe Idylle et qu'il l'a eue sous les yeux [2]. Le scenario rustique dans cette pièce est tellement réduit que Virgile ne nous donne pas même les quelques renseignements indispensables, que nous

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis..*, p. 9, rapproche (similitude sans emprunt) « in tenera... herba », v. 15, de « ἁπαλὰς ποίας », Théocr., VIII, 66, etc... et d'expressions analogues de beaucoup d'autres poètes.

2. Servius, ad v. 16 : « teres » est rotundum et oblongum, ut columna, arbor ». *Serv. Danielin.*, *ibid.*, « Alii « tereti oliuae » baculum de oliua accipiunt ». *Schol. Bern.*, ad VIII, 16, « *oliuae* », arbori uel baculo ex oliua ut pastor ». L'épithète « teres » se retrouve ailleurs dans Virgile appliquée au tronc d'un arbre ; *Aen.*, VI, 207 : « Et croceo fetu teretis circumdare truncos ». E. Glaser, dans son édit., ad v. 14-16, croit qu'il s'agit d'un bâton : « Da der Thau kein Lager vergönnt, so steht Damon auf seinen Stab gestützt ». W. H. Kolster, dans son édit., p. 160 sq. : « Damon ist von der Schwere dieses Schlages so gebrochen, vielleicht auch von nachtlichem Wachen unter leidenschaftlichen Gefühlen so entkräftet, dass er sich ohne den Stab, pedum, nicht mehr aufrecht erhalten kann ». Mais il croit que Damon exprime ses propres sentiments, ce qui n'est pas exact.

serions bien aises d'avoir. Qu'est-ce que Damon et Alphésibée? Des pâtres, « pastorum », v. 1; mais quelle espèce de pâtres? Le mot « iuuenca », v. 2, pourrait faire penser à des bouviers; mais, si les bouviers sont fréquents chez Théocrite, ils ne figurent guère chez Virgile. Sans doute les deux pâtres se sont rencontrés dans la prairie en menant paître leurs troupeaux dès l'aube. Il est certain que les chants qu'ils exécutent sont une variété du chant amébée, v. 3, « certantis »; v. 62, « quae responderit Alphesiboeus ». Mais dans quelles circonstances se livrent-ils à ce concours; est-ce avec des sentiments de bienveillance réciproque, comme dans la Ve Égl., ou, au contraire, avec des intentions hostiles, comme dans la IIIe? Nous l'ignorons. Il n'est pas question de jugement, ni d'auditeurs quelconques autres que des animaux.

Du moment qu'il s'agit d'une sorte de concours poétique, il est bien certain que les deux morceaux sont des poèmes de fantaisie et non l'expression de sentiments propres aux deux pâtres. Il n'y a pas de doute pour le chant d'Alphésibée; Alphésibée n'est point la magicienne, qui cherche à ramener l'amant infidèle. La chose a paru moins claire pour le chant de Damon et les incertitudes des commentateurs sont imputables au texte lui-même. Après avoir dit que Damon chantait au lever du jour, v. 14, Virgile lui fait interpeller l'étoile du matin qui va paraître, v. 17. On en a conclu qu'il s'inspirait de l'heure même du jour à laquelle il exprimait son désespoir et que ce désespoir était réel. E. von Leutsch [1] a même montré que le v. 17 faisait une suite naturelle au v. 14. La nuit vient de disparaître; l'aube se montre à peine (uix); c'est le moment d'appeler Lucifer, que, suivant l'usage romain, Virgile distingue du jour; les Romains ne faisaient commencer le jour qu'au lever du soleil [2]. C'est justement cette précision qui, au premier moment, nous cause quelque incertitude sur le chant de Damon, où la passion est exprimée avec une vivacité qui semble personnelle et où l'aventure ne contient rien qui n'ait pu arriver au chan-

1. *Philologus*, t. 22, 1865, p. 214-220, *Vergils achte Ecloge*.
2. *L. c.*, p. 218.

teur. Pourtant il faut bien admettre que, puisque le chant d'Alphésibée est un simple morceau de concours, celui de Damon en est un également. En terminant son morceau, le personnage déclare qu'il va se tuer, v. 59 sq. Si Damon parlait en son nom et s'il exécutait sa menace, le v. 62 : « quae responderit Alphesiboeus », n'aurait plus de sens et l'attitude du second chanteur qui exécuterait son morceau après la mort de son concurrent serait singulière; le concours serait forcément terminé. Virgile a-t-il cherché un effet pittoresque en faisant prononcer au lever du jour un chant qui commence justement par une invocation au jour naissant? C'est ce que je ne saurais dire; en tout cas il nous induit en erreur [1].

Les deux poèmes de la VIIIe Égl. étant des morceaux de concours doivent se correspondre : au point de vue du sujet, J. Vahlen [2], après une indication dans ce sens des *Scholia Bernensia* [3], a bien montré qu'ils étaient fortement contrastés. Ce sont deux chants d'amour; mais dans le premier c'est un chevrier qui aime une femme, dans le second, c'est une femme qui poursuit un homme de son amour. Le chevrier se plaint de l'infidélité de Nysa; il ne fait aucun effort pour la ramener à lui; la partie est perdue et, quand il a exprimé son désespoir, il se tue. La magicienne n'exhale point des plaintes stériles : elle met tout en jeu pour ramener Daphnis et elle y réussit. Au point de vue de la forme, la parole est donnée immédiatement aux intéressés, sans aucun préambule narratif. Des deux

1. J. Vahlen, qui a bien vu qu'on avait tort de considérer Damon comme le héros du poème, dit, *Disput. Vergil.*, p. 10 : « At de tempore, poterat utrumque seorsum constare, ut et infelix iste advenienti Lucifero dolores suos decantaret sicut miseri solent orientem solem miseriarum testem advocare, et duo pastores, qui una canunt, prima luce, quo tempore pecus pastum agunt, canendo certarent ». Il faut l'admettre, en effet, mais cela n'explique pas la faute de Virgile.

2. *Disput. Vergil.*, p. 9 : « Amatoria sunt : perfidia accusatur in altero amicae ab amatore, coniugis ab amica altero; successus contrarii : haec recipit quem ereptum dolebat coniugem, ille a se amatam alteri datam uxorem lamentatus perit. Et in arte poemata sibi respondent : Alphesiboeus nihil ipse narrans pharmaceutriam, cuius ne nomen quidem proditur a primo statim carmine dicentem et agentem facit... etc. » Il démontre ensuite que Damon n'est pas le héros du premier poème.

3. P. 744 : « Octaua amores diuersorum sexuum... »

côtés les deux premiers couplets se correspondent pour le fond : v. 17-20, le chevrier annonce ce qu'il va faire : se plaindre avant de mourir; v. 64-67, la magicienne ordonne certains préparatifs dont elle signale le but : rendre fou d'amour l'indifférent; v. 22-24, le chevrier explique le refrain; v. 69-71, la magicienne fait de même. A partir de ce moment les deux poèmes divergent. A ce point de vue il y a quelque analogie avec les deux poèmes de la Ve Égl.

Sous le rapport métrique les deux poèmes contiennent, comme les deux morceaux de la Ve Églogue, le même nombre de couplets de longueur équivalente. Éric Bethe [1] partant de cette idée que ce sont deux études d'après Théocrite, a cru que Virgile les avait composées d'abord sans aucune intention de les opposer l'une à l'autre et qu'au moment du retour triomphal de Pollion, voulant consacrer une pièce à son protecteur, il tira de ses papiers les deux morceaux, les réunit par la fiction du concours poétique usuel et les orna d'une dédicace dans le goût alexandrin. Le premier morceau ne comportait pas primitivement de refrain, pas plus que la IIIe Id.; le refrain y a été introduit d'après celui du chant de la magicienne et l'on ne peut faire concorder les deux morceaux que par des moyens assez violents. Cette théorie n'est pas exacte : je crois que le morceau fondamental de la pièce est celui de la magicienne; mais Virgile ne paraît avoir composé l'autre que pour donner un pendant au premier. O. Ribbeck [2] a du reste bien montré que le chant de Damon ne dépend pas tellement de la IIIe Id. que l'introduction du refrain fasse difficulté et que l'hypothèse du rapprochement pénible de deux morceaux primitivement isolés n'est pas admissible. Quant à la correspondance strophique, on l'établit sans peine au moyen de corrections très légères aux mss. Après le v. 28, γ seul offre le refrain; il existe dans tous les mss. après le v. 75; il faut, comme l'a vu G. Hermann [3], ou le rétablir après 28 ou le supprimer après 75. Il n'y a pas de raison décisive pour admettre l'une

1. *Rheinisches Museum*, N. F., t. 47, p. 577-596, *Virgilstudien* II, Zur ersten, neunten und achten Ecloge, p. 591 sq.
2. *Ibid.*, p. 597-598, *Epikritische Bemerkungen*.
3. *Adnot. ad Bionis carmina*, 1849, p. 46-49.

plutôt que l'autre des deux possibilités; suppression fortuite après 28, addition arbitraire après 75. Comme les deux couplets se composent de deux idées distinctes, l'existence primitive du refrain est assez probable [1]. On obtient ainsi deux morceaux divisés en trois couples de strophes de 3, 4 et 5 vers :

A 4 3 5 (3 + 2), 4 5 3, 4 5 3.

B 4 3 5 (3 + 2), 4 5 3, 5 3 4 (ou 3 5 4 : cf. p. 319 sq.).

Les strophes se correspondent exactement dans chaque division ternaire, sauf dans la troisième. Il y a là une liberté dont l'unique raison est peut-être que Virgile a cru que la fin des deux morceaux n'avait pas besoin de se correspondre aussi exactement que le début [2] et qu'il a voulu y introduire quelque variété. Les deux transpositions proposées, l'une à la fin de A, par Schaper, l'autre à la fin de B, par G. Hermann, ne paraissent donc pas nécessaires [3] pour rétablir la symétrie. Au point de vue du sens je discuterai plus loin celle de G. Hermann.

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 156, croit que les 2 actions des v. 73-75 et 77-78 sont inséparables. que dans la réalité le rattachement des 3 fils par 3 nœuds doit avoir lieu avant que la magicienne commence à promener l'image : « Die Zauberin hat nicht wohlbedächtig alles für die Handlung vorbereitet, sondern eilt mit leidenschaftlicher Heftigkeit zu derselben; so müssen, nachdem die Handlung schon begonnen. die Wollfäden noch erst verknüpft werden ». Il n'admet donc pas l'existence du refrain à cette place. Mais, pour le sens du passage, voir p. 316 sq. C'est aussi l'avis de R. Peiper, *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. LXXXIX, 1864, p. 459.

2. O. Ribbeck, *Epikritische Bemerkungen*, p. 597 : « eine allerdings bemerkenswerthe Freiheit, welche durch den verschiedenen Inhalt und Ton erklärt wird ». Kolster, dans son édition, p. 115 : « Hat der Dichter durch die veränderte Stellung der Kola auf den Abschluss der ganzen Dichtung hinweisen wollen? »

3. V. O. Ribbeck [2], Apparat critique, ad v. 47 et ad v. 95. Cf. R. Peiper, *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. LXXXIX, p. 459. Il reste pourtant une difficulté assez grave; dans la 3e triade du chant de Damon, le couplet à 4 vers est représenté par les v. 47-50. Or ce couplet offrirait un sens très « satisfaisant » si l'on en retranchait le v. 50 : « Saevos Amor docuit natorum sanguine matrem Commaculare manus : crudelis tu quoque mater; Crudelis mater magis an puer improbus ille? » Il est tout naturel que l'interlocuteur, après avoir constaté les rigueurs de l'Amour, qui fait tuer à Médée ses enfants, et la cruauté de Médée, se demande avec une sorte d'angoisse : lequel des deux était le plus cruel? C'est une question qui ne demande pas de réponse : elle est insoluble. Il semble que le v. 50 soit l'œuvre d'un lecteur ingénieux qui s'est amusé à composer

Le poème de Damon a pour sujet un désespoir d'amour; il procède donc de la même inspiration que l'épisode de Pasiphaé dans la VIe Égl., le chant de Corydon dans la IIe; avec l'épisode de Pasiphaé il n'a de commun que la vigueur de la passion. Il a plus de rapports avec le chant de Corydon. Des deux côtés c'est le même mode d'expression de la passion, c'est-à-dire le développement d'un certain nombre de sentiments, qui se succèdent avec logique et sont traduits avec éloquence. Chacun de ces sentiments occupe dans l'ensemble comme un compartiment séparé, dont les limites sont marquées ici par le refrain. C'est également le même mode de composition, puisque le fond est en grande partie emprunté à Théocrite et que ces emprunts faits à des pièces diverses sont ingénieusement rapprochés pour former un tout. La situation est analogue, puisque des deux côtés les intéressés répandent leurs plaintes dans la solitude de la nature sans poursuivre un but pratique et pour soulager leur douleur; pourtant Corydon raisonne davantage; il expose les motifs qu'il aurait de n'être pas rebuté et il se prend à espérer; le chevrier anonyme sait bien que tout est fini pour lui. Le poème de Corydon est un poème à revirement; Corydon commence par parler de sa mort et, à la fin, il se console; le poème du chevrier a plus d'unité de ton; le chevrier annonce qu'il va mourir, v. 20, et, à la fin, il se tue. Il exprime sa passion avec une vigueur soutenue, une déci-

une réponse qui constate justement qu'il n'y en a pas à faire. O. Ribbeck paraît au premier abord avoir eu raison de rejeter ce v. 50; mais après avoir, comme G. Hermann, réduit cette strophe à 3 vers, il a essayé de retrouver la strophe à 4 vers de la triade en supposant avec G. Hermann une lacune après le v. 58; or l'hypothèse d'une lacune à cet endroit n'est nullement justifiée (« Viuite » et « uiue », dans deux sens différents, est particulièrement malheureux). J. Huemer, dans la *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, 28ster Jahrg., 1877, p. 421-3, *Zur Erklärung von Virg. Ecl. VIII, 47-50*, s'accommoderait de voir ici une strophe de 3 v. Mais Fr. Hermes, dans son édit., p. 33, a raison de dire, bien qu'avec des expressions qui ne sont pas tout à fait exactes : « Die beiden Lieder sind in der Ueberlieferung nicht ganz gleichmäszig gebaut, aber sie stimmen soweit überein, dasz mir wenigstens völlige Uebereinstimmung unzweifelhaft ist ». D'autre part le v. 8 du 2e l. du *Carmen Paschale* de Sedulius, cité par J. Huemer, est une imitation du v. 50 de Virgile; il faut donc conserver ce v. 50 bien qu'il ne soit qu'un cliquetis de mots.

sion pathétique, qui sont plus émouvantes que les incertitudes flottantes de Corydon. En outre les imitations de détail sont mieux fondues, elles offrent moins de défauts de suture : de sorte que l'impression d'ensemble est plus nette, plus forte; en somme, le poème de Damon marque un progrès notable dans cette peinture de l'amour malheureux qui est un des sujets de prédilection de Virgile.

Voyons maintenant de quels éléments il se compose.

Comme la IIe Égl., le chant de Damon procède à la fois de la IIIe et de la XIe Id. Virgile admirait vivement ces deux pièces; il a pensé que, même après la IIe Égl., il lui restait encore beaucoup à y prendre; il y est donc revenu pour les utiliser une seconde fois, ce qui est assez caractéristique. La situation est différente de celle de la XIe Id., qui n'est du reste ici que l'original secondaire, puisque si Polyphème conte sa peine à la nature inanimée (il semble pourtant que Galatée pourrait l'entendre), c'est pour se consoler et qu'il y réussit; le chevrier au contraire ne songe qu'à mourir. Elle est différente également de celle de la IIIe Id. Des deux côtés il s'agit d'un chevrier amoureux; mais, dans Théocrite, le chevrier suppose qu'Amaryllis l'entend du fond de sa grotte; pour obtenir qu'elle se montre et qu'elle l'accueille, il a successivement recours à tous les moyens : il promet, il menace, il exécute une sérénade. Dans les intervalles il s'entretient avec lui-même et se donne des raisons de concevoir ou non de l'espoir. Dans Virgile le chevrier ne cherche pas à fléchir l'infidèle qui ne l'entend pas. Il va à la mort comme le chevrier de Théocrite, mais par une voie plus directe.

Le premier couplet, v. 17-20, appartient à Virgile, qui n'en trouvait pas l'analogue dans Théocrite. L'originalité provient de ce que l'auteur pose ici la situation; or, comme nous l'avons vu, cette situation est une invention de Virgile. Elle est indiquée avec une grande netteté : le chevrier trompé par Nysa vient se plaindre d'elle et s'adresser aux dieux avant de mourir. Elle est peinte avec ce pathétique profond qui caractérise toute la pièce. « Almum », v. 17, forme un beau contraste avec l'infortune du malheureux : le jour bienfaisant se lève et lui va mourir; si Virgile a choisi le matin, où la vie de la nature se réveille, c'est pour

l'antithèse. « Coniugis » [1] et « indigno » sont également opposés avec force : le chevrier aimait Nysa comme sa femme et pourtant elle ne méritait guère cet amour sincère. La mention des dieux, que le chevrier a vainement pris à témoin dans ses protestations de tendresse, est pleine d'amertume. S'il leur adresse la parole, « adloquor », v. 20, c'est sans doute qu'il leur confie le soin de sa vengeance [2].

Le premier couplet ne dépend donc point directement de Théocrite; mais au fond il ne contient que des idées banales : un amant qui se plaint aux astres, qui atteste le manque de foi dont il a été victime, qui s'adresse aux dieux, ce sont là des choses que Virgile n'a pas inventées. Quant au rôle de ce couplet dans l'ensemble, c'est plutôt un préambule qu'une partie intégrante du poème, puisqu'il en indique la matière.

Les deux poèmes de la VIIIe Égl. sont les seuls chez Virgile qui soient des poèmes à refrain. Le refrain de celui de la magicienne a été emprunté par Virgile avec le reste à Théocrite; c'est à l'imitation de celui-là qu'il en a introduit un dans le chant du chevrier [3]. Ils ne répondent pas des deux côtés au même besoin. Dans le poème de la magicienne le refrain fait partie de l'incantation; dans celui du chevrier, il est moins nécessaire. Il paraît remplacer en l'indiquant la ritournelle de flûte qui, dans un chant bucolique réel, eût séparé les couplets. On s'est demandé si ce refrain était la conclusion de la strophe précédente ou l'annonce de la suivante [4]. Je le considère

1. « Coniugis », aux v. 18 et 66, est justifié par la nature même de la liaison, qui ne semble point passagère mais définitive. W. H. Kolster, *ad h. l.*, rapproche *Aen.*, IX, 138 : « Coniuge praerepta » où « coniux » se rapporte à la fiancée, dont Turnus voulait sûrement faire sa femme. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 28, rapproche Théocr., VI, 26 : « Ἀλλ' ἄλλαν τινὰ φαμὶ γυναῖκ' ἔχεν ». et II, 3 : « τὸν ἐμὸν... ἄνδρα ».

2. Bien que « adloquar » soit la leçon de M1, « Adloquor », qui est la leçon de P1, semble préférable : car, dans la suite du poème, le chevrier ne s'adresse pas aux dieux.

3. Servius ad VIII, 21 : « Fecit autem hunc uersum ad imitationem Theocriti, qui frequenter dicit in pharmaceutria : « o turbo maritum meum domum adducito » sicut hic in sequentibus : « ducite ab urbe domum..., etc. »

4. R. Peiper, *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. LXXXIX, p. 460, est d'avis que

comme introduisant la strophe; on vient de voir en effet que, les v. 17-20 étant une annonce du contenu du poème, le poème proprement dit ne commence qu'ensuite. En outre « Incipe », v. 21, montre que la ritournelle de flûte est un début musical qui précède une strophe; elle en indique la mélodie, elle ne prolonge pas celle du couplet précédent. De même, aux v. 64 sq., le refrain ne paraît pas conclure les préparatifs ordonnés par la magicienne (elle dit, v. 67 : nihil hic nisi carmina desunt), mais il domine ce qui suit.

Le refrain du chevrier : « Incipe Maenalios mecum, mea tibia, uersus », est inspiré par celui de la Ire Id. : « Ἄρχετε βουκολικᾶς, Μοῖσαι φίλαι, ἄρχετ' ἀοιδᾶς ». Toutefois les différences sont sensibles. Dans Théocrite c'est une invocation aux Muses; dans Virgile ce n'est qu'une apostrophe du chevrier à sa flûte. L'épithète technique « βουκολικᾶς » a fait place à une épithète plus relevée, plus poétique [1], qui prépare le développement suivant. H. Fritzsche [2] a bien montré que, si le refrain de la magicienne de Virgile est dans une certaine mesure pour le contenu une imitation de celui de la magicienne de Théocrite, la répétition « Ducite... ducite » rappelle pour la forme le refrain de la Ire Id.

La strophe suivante, v. 22-24, est la justification du refrain et la peinture de l'Arcadie poétique telle que Virgile se la représente. Elle est d'un caractère doux et gracieux, qui contraste avec l'amertume de celles qui suivent; les amours qu'entend le Ménale, ce sont des amours heureux et poétiques, peut-être les amours en l'air des chants

les intercalaires sont à la fin des strophes. W. H. Kolster, dans son édit., p. 162 : «... die Flöte soll in bukolischer Weisen seine Worte regeln, ihm den rechten Ton angeben, denn das heisst incipere versus, ἄρχειν ἀοιδᾶς. Der versus intercalaris ist also nicht der Abschluss des vorhergehenden, sondern der Anfangsvers der folgenden Strophe. »

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 3. W. H. Kolster, p. 162, cite, à propos du Ménale, Pindare, *Olymp.*, IX, 88 : Μαιναλίαις ἐν δειραῖς; Pausan., VIII, 36, 5 : τὸ δὲ ὄρος Μαιναλίον ἱερὸν μάλιστα Πανὸς νομίζουσι, ὥστε καὶ οἱ περὶ αὐτὸ καὶ ἐπακροᾶσθαι συρίζοντος τοῦ Πανὸς λέγουσι.

2. *Zu Theokrit und Vergil*, 1860, p. 12 sq. Sur les répétitions analogues chez Théocrite, cf. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 37.

amébées; celui du chevrier est un amour réel et qui le tue. Servius [1] indique le rapprochement entre « argutum nemus » et « sub arguta... ilice » de l'Égl. VII, 1; il y a là une reprise d'épithète, mais dans un sens différent : dans l'Égl. VII, « argutus » indique le murmure du feuillage agité par le vent, ici l'écho harmonieux des chants rustiques, comme le prouve « pinosque loquentis »; Servius [2] rapproche ici avec raison le v. 5 de la Ire Égl. : « Formosam resonare doces Amaryllida siluas »; les pins ne font que répéter la musique des pâtres.

Aux v. 26-28 le chevrier entre avec une éloquente concision dans l'exposé de ses griefs : « Mopso Nysa datur ». Cela est sobre et émouvant; cela dit tout; le rapprochement des deux noms propres suffit dans l'esprit de l'interlocuteur pour signaler l'indignité de la chose. Désormais il faut s'attendre à tout [3]; l'emploi de la première personne du pluriel est un mouvement très humain, par lequel le chevrier intéresse à sa cause tous les amoureux. Les choses les plus monstrueuses sont possibles [4]. L'exagération même est ici très humaine : un chagrin personnel est considéré comme le renversement des lois de l'Univers.

Le dépit du chevrier est si vif qu'il l'exprime sous la forme ironique, v. 29-30. Il invite son rival — « Mopse nouas incide faces » — à tailler les torches toutes neuves qu'on va allumer pour la « deductio » de l'épouse : « tibi [5] ducitur uxor ». C'est le moment de jeter des noix :

1. Ad v. 22.
2. *Ibid.*
3. De « quid non speremus amantes », v. 26, rapproch. Égl. II, 2, « nec quid speraret habebat ».
4. Le *Serv. Dianelin.*, ad v. 27, indique les deux sens possibles de « iungentur » : « utrum idem iugum subibunt, ut dicuntur iungi iumenta, an coitu iungentur? » Le rapprochement avec le v. 91 de l'Égl. III, « Atque idem iungat volpes... » est favorable au premier. L'hostilité des griffons contre les Arimaspes, qui les combattaient à cheval, est bien connue; cf. W. H. Kolster, dans son édition, p. 164-165. Gebauer. *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 2, rapproche du v. 28 Théocr. I, 135, τὼς κυνας ὥλαφος ἕλκοι, qui est beaucoup plus énergique; il n'y a pas d'imitation.
5. « Tibi », au v. 29, n'est pas l'équivalent de « ad te »; c'est un « dativus commodi » comme celui du v. 30. Le mot prend ainsi dans la bouche du rival malheureux un sens plus amer, surtout grâce à la répétition oratoire « tibi... tibi ».

« Sparge, marite, nuces ». « Marite » est un mot de déconvenue amère. Hesperus, qui vient de se montrer au-dessus de l'Œta, quitte l'horizon pour monter dans le ciel. Cette expression n'indique point que la scène se passe en Thessalie; elle paraît être usuelle dans les épithalames et provenir de l'épithalame typique, celui de Thétis et de Pélée. La succession de ces phrases courtes a quelque chose de martelé, qui convient à l'état de l'âme du chevrier. Ce qui est remarquable, c'est que le mariage se présente ici entouré de cérémonies romaines. Virgile citera dans l'Énéide un certain nombre d'usages nationaux; ils sont beaucoup plus rares dans les Églogues. L'allusion présente rappelle l'introduction par les poètes de la « palliata » de réalités romaines dans leur imitation des comédies grecques.

Avec les v. 32-35 nous arrivons aux emprunts directs faits à Théocrite. Dans la IIIe Id. le chevrier, qui, comme ses confrères de Théocrite, a l'aspect assez rude, demande à Amaryllis, v. 7 sq. : « ἦ ῥά με μισεῖς; Ἦ ῥά γέ τοι σιμὸς καταφαίνομαι ἐγγύθεν εἶμεν, Νύμφα, καὶ προγένειος; ἀπάγξασθαι με ποησεῖς ». Le dernier trait avait déjà servi dans la IIe Égl. ; ce qui précède n'y aurait pas été à sa place, et, par conséquent, avait été négligé. Ici, au contraire, le dernier trait a été laissé à côté comme ayant déjà servi; mais « προγένειος » a donné « promissaque barba ». C'est ainsi qu'un même vers de Théocrite désarticulé et découpé par Virgile est mis en morceaux, qui se retrouvent dans des pièces différentes. J'ai remarqué à propos de la IIe Égl. que, lorsque Virgile trouvait dans la IIIe et dans la XIe Id. des passages analogues, il mettait une sorte de coquetterie à les rapprocher dans une imitation commune. Or, dans la XIe Id., v. 30 sq., Polyphème dit à Galatée : « Γινώσκω, χαρίεσσα κόρα, τίνος ὥνεκα φεύγεις· Ὥνεκά μοι λασία μὲν ὀφρῦς ἐπὶ πάντι μετώπῳ Ἐξ ὠτὸς τέταται ποτὶ θὤτερον ὦς μία μακρά, Εἷς δ' ὀφθαλμὸς ὕπεστι, πλατεῖα δὲ ῥὶς ἐπὶ χείλει ». « Λασία... ὀφρῦς » a donné « Hirsutum... supercilium ». Nous venons de voir un vers de Théocrite utilisé dans deux pièces différentes de Virgile; voici maintenant un vers de Virgile fait avec des fragments de deux pièces différentes de Théocrite [1]. Naturellement Virgile ne pou-

1. Virgile a encore pris à la IIIe Id. l'expression « est odio », v. 33,

vait empiéter sur les détails de la difformité particulière à Polyphème; il s'est arrêté à temps pour ne pas transformer son chevrier en Cyclope [1]. Ce qui lui appartient dans ce couplet (car il a son originalité bien que renfermant des emprunts), — c'est d'abord le ton; dans l'Id. III, le chevrier fait une question timide; dans l'Id. IX, Polyphème s'étend sur sa laideur avec une bonhomie un peu niaise; dans Virgile, le chevrier parle avec une amère ironie; or c'est une particularité de l'imitation chez Virgile, qu'il se réserve de changer du tout en tout le ton de ses emprunts; — c'est ensuite la transition : « O digno coniuncta uiro », v. 32, par laquelle le chevrier passe du mari à la femme, — c'est l'hémistiche « dum despicis omnes », v. 32, qui généralise le reproche adressé à Nysa (cf. l'intention du v. 26), — c'est le polysyndéton oratoire : « dum... dumque... dumque... » et « Hirsutumque.. promissaque... », — c'est enfin le beau vers : « Nec curare deum credis mortalia quemquam », v. 35, plein d'une gravité mâle et religieuse. Ici encore, du reste, le chevrier exagère et pousse au tragique; Nysa peut être d'avis qu'elle n'a pas commis un grand crime en suivant ses goûts et que « Jupiter se rit des parjures des amants ».

Après avoir adressé à Nysa ces reproches virulents, le chevrier remonte le cours de ses souvenirs et se rappelle dans quelles circonstances est né son amour. Ici encore nous avons une imitation de la XIe Id. réunie à une imitation de la IIIe, mais il ne s'agit plus de passages analogues. Dans la XIe Id., Polyphème rappelle à Galatée l'origine de sa passion, v. 25 sq. : « Ἱράσθην μὲν ἔγωγε τεοῦς, κόρα, ἀνίκα πρᾶτον Ἥνθες ἐμᾷ σὺν ματρὶ θέλοισ' ὑακίνθινα φύλλα Ἐξ ὄρεος δρέψασθαι, ἐγὼ δ' ὁδὸν ἁγεμόνευον· Παύσασθαι δ' ἐσιδών τυ καὶ ὕστερον οὐδέ τί πᾳ νῦν Ἐκ τήνω δύναμαι· τὶν δ' οὐ μέλει, οὐ μὰ Δί' οὐδέν ». Le tableau de Théocrite est très simple et très compréhensible; Galatée a voulu cueillir des feuilles

« μισεῖς », v. 7 sq. Il a laissé de côté « φεύγεις », de XI, 30, qui est beaucoup plus faible; « despicis », v. 32, lui appartient. Cf. Égl. II, 19, « Despectus tibi sum... ».

1. Si l'on rapproche les v. 32-35 des v. 19-27 de la IIe Égl., on voit que des deux côtés il s'agit de la richesse en troupeaux, de l'aspect physique, du talent musical, énumérés dans un ordre différent. Mais le ton est dissemblable : Corydon a plus de confiance en lui même que le chevrier

d'hyacinthe; elle est venue trouver la mère de Polyphème. Mais ce n'est pas l'affaire de deux femmes d'aller dans la montagne, qu'elles ne connaissent point. Au contraire, Polyphème, qui y mène journellement son troupeau, sait bien où se trouve la plante demandée; c'est donc lui qui a servi de guide. Depuis ce moment l'image de Galatée ne s'est point effacée de son cœur. Virgile a pris le cadre, et il a voulu y introduire le plus de diversité possible. Il a transformé la scène en une scène enfantine. Nysa était toute petite; elle est venue cueillir des pommes [1] dans les haies [2] de la propriété des parents du chevrier. Pourquoi? Virgile ne nous le dit pas et il eût mieux fait de l'indiquer; tandis que la fantaisie de la Néréide n'a pas besoin d'explication, cette récolte des pommes d'autrui en appellerait une [3]. Le *Serv. Danielin.* [4] s'est demandé si Nysa est venue avec sa mère ou avec celle du chevrier. Virgile aurait pu le dire plus explicitement; toutefois ici les mots « Dux ego uester eram » semblent montrer qu'il s'agit de la mère de Nysa (ce qui s'accorde du reste avec le jeune âge de celle-ci); la mère du chevrier n'aurait pas pris son fils pour guide dans son propre jardin. Le chevrier avait alors treize ans [5], ce qui donne lieu à Virgile d'écrire ce vers charmant : « Iam fragilis poteram a terra contingere ramos ». Mais, après cette scène enfantine, on ne s'attend pas trop, malgré la précocité méridionale [6], à une vio-

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 11, rapproche (sans croire à une imitation) de « roscida mala », v. 37, « τὰ ῥόδα τὰ ὀροσόεντα » de l'*Ép.* I, 1.

2. « Saepibus in nostris » ne peut avoir le même sens que « saeptis ». Il faut admettre qu'il s'agit de pommiers poussant dans les haies. De même, *Égl.* I, 53 sq., il pousse des saules dans les haies de la propriété de Virgile.

3. Virgile ne s'est pas posé la question et il a laissé la chose dans le vague. W. H. Kolster, dans son édition, p. 167, suppose que les parents du chevrier sont des gens riches, que Nysa est pauvre et qu'elle vient ramasser les pommes tombées pendant la nuit. C'est de la fantaisie pure. Du moment que Virgile n'a pas voulu préciser, nous n'avons pas à faire des hypothèses individuelles.

4. Ad VIII, 38 : « ... deest pronomen, et ideo vel huius vel puellae matrem intellegere possumus ».

5. Servius, ad v. 39 : « Id est tertius decimus : « alter » enim de duobus dicimus ». E. Glaser, *ibid.*, « das zwölfte ».

6. Cf. Servius, ad v. 39.

lente explosion d'amour. Elle ne s'explique que d'une façon littéraire : à l'imitation de la XIe Id. Virgile en a soudé une de la IIIe; or, avec ce mode de procéder, il est impossible qu'il n'y ait pas quelque discordance. A la fin de la IIIe Id. le chevrier peint ainsi l'impression ressentie par Atalante à la vue des pommes d'or, v. 41 sq. : « ἁ δ' Ἀταλάντα Ὥς ἴδεν, ὡς ἐμάνη, ὡς εἰς βαθὺν ἅλατ' ἔρωτα ». Cette impression subite se comprend à merveille chez Atalante, dans les circonstances particulières où elle se produit; elle se comprend moins chez un enfant de treize ans. La IIe Idylle contient un vers très analogue, 82 sq. : « Χὡς ἴδον, ὡς ἐμάνην, ὡς μοι πυρὶ θυμὸς ἰάφθη Δειλαίας », qui se rapproche plus naturellement encore de celui de Virgile, puisqu'il s'agit de l'effet produit sur Simaitha par la vue de Delphis. Les deux passages étant très analogues, nous ne pouvons savoir si Virgile a eu l'un ou l'autre plus particulièrement en vue. Ce qui est curieux, c'est qu'on trouve chez lui la première personne comme dans la IIe Id., et l'hiatus après la penthémimère comme dans la IIIe [1].

A ces gracieux souvenirs succèdent des imprécations contre l'Amour, v. 43-45. Le v. 43 « Nunc scio quid sit Amor... » paraît une transition toute naturelle. Pourtant le v. 41 est inspiré du v. 42 de l'Id. III et le v. 43 du v. 15 de la même Idylle. Ici les deux fragments isolés se sont soudés sans laisser de vide : Id. III, 15 sq. : « Νῦν ἔγνων τὸν Ἔρωτα [2] · βαρὺς θεός · ἦ ῥα λεαίνας Μαζὸν ἐθήλαζε, δρυμῷ τέ νιν ἔτρεφε μάτηρ, Ὅς με κατασμύχων καὶ ἐς ὄστιον ἄχρις ἰάπτει ». Le procédé d'imitation de Virgile est ici très instructif à analyser. Il emprunte à Théocrite un mouvement oratoire

1. H. Fritzsche, *Zu Theokrit und Vergil...*, 1860, p. 27, tout en rapprochant *Il.* XIV, 294, et XIX, 16, montre l'influence directe de Théocrite sur Virgile en ce passage. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, fait remarquer, p. 5, la variation du verbe : ἐμάνην, perii, et, p. 11, rapproche, sans croire à une imitation, Id. II, 136, σὺν... κακαῖς μανίαις de « malus... error », v. 41. A propos de la structure du v. 41, cf. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 47.

2. Dans la pièce XXIII, qui ne paraît pas être de Théocrite, nous trouvons un mouvement analogue, v. 4 sq. : « Κοὐκ ἤδει τὸν Ἔρωτα, τίς ἦν θεός, ἁλίκα τόξα Χερσὶ κρατεῖ, πῶς πικρὰ βέλη ποτὶ καὶ Δία βάλλει ». Il est difficile de dire si Virgile a songé à ce passage : « quid » n'est pas absolument la même chose que « τίς ».

et une idée qu'il met en tête d'un couplet (comme chez Théocrite, d'ailleurs). Seulement le chevrier de la IIIe Id. développe par des images rustiques, qui conviennent à un homme de la campagne : « Éros a sucé la mamelle d'une lionne; il a été élevé dans une forêt de chênes » ; puis le patient décrit l'effet qu'il ressent. Virgile a voulu ennoblir tout cela et faire de la poésie savante. Il montre qu'il connaît sa géographie en parlant du Tmaros, du Rhodope, des Garamantes, dans un vers qui pourrait facilement être transcrit en grec [1].

Après cette plainte contre l'Amour, le chevrier de Théocrite passe à autre chose, et il n'y attache pas grande importance, puisqu'immédiatement après il supplie Amaryllis de l'aimer. Chez Virgile, la chose est bien plus sérieuse, et le chevrier poursuit ses malédictions dans le couplet suivant, v. 47-50. Après avoir fait preuve de connaissances géographiques, il étale son érudition mythologique [2] en parlant de l'assassinat d'enfants par leur mère, sans doute par Médée, à cause du pluriel « natorum » [3]. Le couplet paraît appartenir à Virgile; le v. 50 est un jeu d'esprit assez singulier, étant donné le ton général du poème, et paraît fortement suspect [4].

Le chevrier entame alors un développement, qu'il avait déjà esquissé aux v. 27 sq. et qui montre qu'en présence d'une perfidie comme celle dont il est la victime, il faut s'attendre à un bouleversement universel. L'exagération

1. Ἢ Τμάρος ἢ Ῥοδόπη ἢ τηλουροὶ Γαράμαντες. On lit dans l'Id. VII, 77, le v. suivant : Ἢ Ἄθω ἢ Ῥοδόπαν ἢ Καύκασον ἐσχατόωντα, dont celui-ci peut bien être une imitation, cf. *ibid.*, 113 : πυμάτοισι παρ' Αἰθιόπεσσι. Sur le mot « extremi », qui est une épithète banale, on trouvera des rapprochements intéressants dans Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 6. W. H. Kolster, dans son édition, p. 167, explique bien « edunt » : « er ist ein Wesen, wie es nur Fels und Wüste hervorbringen können, daher das Praesens edunt ».

2. Sur l'épithète « Saeuos », cf. les rapprochements très nombreux établis par Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis....* p. 8 sq.

3. *Schol. Bern.*, ad VIII, 47 : « Incertum, quam matrem dicit. Plures enim hoc uocabulo dignae sunt; nam et Progne, Terei uxor, ob amorem Terei filium suum interfecit, et Medea suos filios propter Iasonem interfecit; sed magis hanc dixisse accipiendum, quae damno communis sobolis maritum Iasonem atfecit. *Iunilius* dicit. »

4. Cf. p. 299, note 3.

dont nous avons déjà signalé quelques traces se donne libre carrière, v. 52-56. C'est le sentiment qu'exprime, avec le même mouvement de phrase, Daphnis mourant, Id. I, v. 132 sq. : « Νῦν δ' ἔα μὲν φορέοιτε βάτοι, φορέοιτε δ' ἄκανθαι, Ἁ δὲ καλὰ νάρκισσος ἐπ' ἀρκεύθοισι κομάσαι, Πάντα δ' ἔναλλα γένοιτο, καὶ ἁ πίτυς ὄχνας ἐνείκαι, Δάφνις ἐπεὶ θνάσκει, καὶ τὼς κύνας ὤλαφος ἕλκοι, Κήξ ὀρέων τοὶ σκῶπες ἀηδόσι γαρύσαιντο [1]. » Virgile a placé, comme Théocrite, cette expression violente de désespoir immédiatement avant la mort de son héros [2]. La structure des deux morceaux est la même, sauf l'apostrophe, que Virgile n'a pas prise; mais, si l'on examine le détail, on voit qu'aucun des traits particuliers de Théocrite n'a passé chez Virgile, sauf, v. 53 : « narcisso floreat alnus » = v. 133 : « Ἁ δὲ καλὰ νάρκισσος... etc. », où l'épithète a disparu [3] et où le narcisse est mis en rapport avec le genévrier, et v. 55 où les « ululae » sont de la même famille que les « σκῶπες ». Ici donc l'effort est bien visible pour construire sur la charpente établie par Théocrite un morceau similaire, mais en changeant les oppositions. C'est en cela que Virgile fait consister son originalité. Il a conservé le mot : « ferant = φορέοιτε » (il n'est pas vraisemblable qu'il ait lu dans Théocrite « δηρίσαιντο » = « certent »); il a remplacé les poires, « ὄχνας », par des pommes d'or, « aurea mala », ce qui est plus élégant [4]. Le reste ne lui appartient peut-être pas en propre, car on lit dans la Ve Id., v. 136 sq. : « οὐ θεμιτὸν Λάκων ποτ' ἀηδόνα κίσσας ἐρίσδειν Οὐδ' ἔποπας κύκνοισι ». La lutte contre nature des huppes contre les cygnes peut être l'origine de celle des chats-huants. Toutefois nous savons que les cygnes étaient nombreux aux environs de Mantoue et familiers à Virgile; il a donc pu introduire là des animaux qu'il connaissait.

Il est assez remarquable que les imprécations du chevrier se prolongent par-dessus le refrain, jusqu'au v. 58.

1. « Γαρύσαιντο », Ahrens, Fritzsche², Ziegler², Wordsworth² (mais cf. sa note) d'après les mss.; « δηρίσαιντο », Fritzsche-Hiller², d'après Scaliger.

2. On serait tenté de mettre en rapport les deux « Nunc », v. 43 et 52, comme formant une répétition oratoire; mais il faut remarquer qu'ils proviennent de ce que les deux passages séparés de Théocrite, imités dans les deux passages consécutifs de Virgile, commencent par « Νῦν ».

3. Cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 2.

4. Cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 1.

Virgile a peut-être voulu rendre sensible le désordre d'esprit de son personnage à la fin du poème [1]. L'annonce du suicide du chevrier est inspirée de la IIIe Id., v. 25 sq. : « Τὰν βαίταν ἀποδὺς ἐς κύματα τηνῶ ἀλεῦμαι, Ὥπερ τὼς θύννως σκοπιάζεται Ὄλπις ὁ γριπεύς · Καΐκα δὴ [2] ἀποθάνω, τό γε μὰν τεὸν ἀδὺ τέτυκται », avec cette différence, que, dans la IIIe Id., c'est une simple menace, dans la VIIIe Égl., il semble bien que ce soit une réalité. Ici encore le procédé de l'imitation de Virgile est bien visible et fort intéressant. Le chevrier de Théocrite ne songe pas à faire des effets de style, mais il nous donne quelques détails précis : il déposera sa peau de bête ; parce que, s'il se noie, ce n'est pas nécessaire qu'elle soit perdue. Il sait de quel rocher il se précipitera, et ce rocher paraît être judicieusement choisi en vue de l'opération. Au contraire, le chevrier de Virgile prononce un vers très élégant : « Praeceps aerii specula de montis in undas Deferar... », v. 59 sq. Mais, comme le pays où il chante n'est pas déterminé, nous ne savons quelle est cette montagne ; nous ignorons même s'il va se jeter dans la mer ou dans un fleuve : les allusions à la mer des v. 56 et 58 sont des allusions poétiques et ne prouvent pas qu'elle soit là ; la chose reste donc pour nous absolument vague [3]. Le dernier vers du chant de Damon paraît inspiré du passage de Théocrite cité plus haut [4].

Quant au refrain, v. 61, modifié comme il convient à la

1. P. Cauer, *Zum Verständniss der nachahmenden Kunst des Vergil*, Kiel, 1885 (Progr. N° 255), p. 4 (après Elmslei, cf. Forbiger[4], ad v. 57) : « Vergil hat ἔναλλα gelesen, aber so übersetzt als ob ἐνάλια da stände ». Ceci est inadmissible, car nous venons de voir que Virgile, ayant changé tous les traits de l'ensemble, en aurait probablement choisi un autre au v. 58 s'il avait trouvé cette idée dans Théocrite. — « Omnia uel medium fiat mare », (fiat est la leçon de beaucoup la plus autorisée), offre un curieux exemple de l'accord du verbe, non pas avec le sujet, mais avec le prédicat dans lequel il est intercalé.

2. Conjecture de Graefius qui me paraît nécessaire.

3. L'Id. V, 15 sq., contient une allusion à un saut de même nature dans le fleuve Krathis ; mais la situation est très différente et l'on ne voit pas que Virgile ait rien emprunté à ce passage.

4. Dans la pièce XXIII, 20 sq., l'amoureux dit, avant de se pendre : « δῶρά τοι ἦλθον Λοίσθια ταῦτα φέρων, τὸν ἐμὸν βρόχον ». Les mots ont plus de rapport avec le passage de Virgile : mais il s'agit d'un objet matériel désigné ironiquement comme un cadeau et mis en rapport avec les cadeaux précédents. Rien de pareil chez Virgile.

circonstance, la répétition du mot « desine » le rapproche plus que précédemment du refrain de la 1re Idylle.

On voit bien nettement comment Virgile a composé le chant de Damon; les v. 17-30 lui appartiennent; les v. 32-60 sont une véritable mosaïque composée d'emprunts faits à la IIIe, à la XIe, à la Ire Idylle. On se demande, sans pouvoir répondre à cette question, pourquoi Virgile, ayant commencé un poème qui paraissait devoir être original, est revenu si vite à l'imitation de Théocrite. Il y a là un parti pris très certain et qui nous étonne. Il s'est inspiré surtout de la IIIe Id., et c'est sans doute parce que la IIIe Id. était le récit d'une aventure individuelle que, tout en n'étant plus qu'un morceau de concours coupé par un refrain, le chant de Damon garde pourtant un accent si personnel. Ce qui est remarquable, c'est que Virgile a transformé en un morceau lyrique une petite scène à un seul personnage, une espèce de monologue dramatique. Il a en outre profondément modifié le ton de son modèle; tandis que la IIIe Id. garde une liberté d'allure et une fantaisie toute grecque, le ton du chant de Damon est uniformément poussé à l'exagération tragique; Virgile a cherché à produire un effet plus puissant que celui de la IIIe Idylle.

Il a fait précéder la réponse d'Alphésibée de la transition suivante, v. 62 sq. : « Vos quae responderit Alphesiboeus, Dicite, Pierides; non omnia possumus omnes [1] ». Ceci est parfaitement clair : il donne la parole aux Piérides, parce que le morceau d'Alphésibée excède ses forces. Mais que veut-il dire par là? L'Églogue VI, v. 13, contient une formule analogue : « Pergite, Pierides », et nous avons vu que Virgile voulait distinguer les confidences personnelles du début, qui sont son œuvre propre, du poème proprement dit, qui est d'un genre plus relevé et par conséquent considéré comme l'œuvre des Muses. Ici les circonstances ne sont pas les mêmes, puisqu'il s'agit de deux morceaux analogues, et, Virgile ne s'étant pas expliqué, nous en sommes réduits aux hypothèses. Servius [2] a pensé qu'il voulait proclamer par là la

1. Cf. la même formule, *Égl.* VII, 23, « Aut si non possumus omnes ».
2. Ad v. 63 : « bene animos auditorum erigit dicendo : superiora utcumque dicta sunt, sequentia non nisi a numinibus poterunt expli-

supériorité du poème d'Alphésibée. Si nous jugeons d'après nos propres sentiments, nous ne serons pas de cet avis. Le premier des deux poèmes renferme l'expression d'une passion vivante qui nous émeut; le second contient des descriptions pittoresques et curieuses, mais qui n'ont pour nous qu'un intérêt secondaire. Il est possible que les Romains fussent d'un opinion contraire; on croyait beaucoup à la magie du temps de Virgile : on voyait dans ces cérémonies, non pas, comme nous, des pratiques bizarres, dont l'expression poétique seule a de la valeur, mais la manifestation d'une puissance mystérieuse et irrésistible. Une incantation était un drame, dont on attendait avec impatience le dénouement. Ainsi le poème de la magicienne, que nous trouvons simplement élégant, pouvait avoir aux yeux de certains lecteurs un attrait que nous ne ressentons plus, et passer pour plus intéressant que les éclats de la passion du chevrier. D'autre part, les deux morceaux ne sont pas composés de la même façon; le second dépend étroitement de Théocrite et d'une seule Idylle de Théocrite, le premier a une partie originale et dans l'autre le choix et l'arrangement des emprunts sont l'œuvre de Virgile; il est possible qu'il ait voulu faire entendre qu'il avait sur le premier un droit de propriété qu'il n'avait pas sur le second.

Si l'on considère que, dans le morceau d'Alphésibée, il prend à une Idylle de Théocrite à la fois le cadre et les détails sans mélange d'éléments tirés d'autres pièces — ce qui n'est pas conforme à ses habitudes d'imitation, — que, d'autre part, l'Id. de Théocrite n'a aucun caractère bucolique et qu'à cause de cela, Virgile, dans ses Églogues précédentes, n'en a rien tiré, on peut admettre sans difficulté que cette tentative, nouvelle à plusieurs points de vue, est le résultat des instances de Pollion; Pollion, frappé de la beauté de l'Id. II, aura demandé à Virgile d'en donner une traduction latine. Il s'en faut pourtant que cette tradition soit littérale et complète. Voyons d'abord ce que Virgile a laissé de côté. L'Idylle II est un

cari ». E. Glaser, ad v. 62 : « Indirekt wird hier dem Gegengesang der höhere Werth und der Sieg zuerkannt ».

monologue. Simaitha commence par donner quelques ordres à sa servante pour la préparation des cérémonies magiques, elle exécute ces cérémonies, puis elle raconte longuement son aventure amoureuse. Elle a aperçu à une procession le jeune Delphis, de Myndos, elle a ressenti pour lui une passion violente, qui l'a rendue malade; elle nous dit alors comment elle a envoyé Thestylis le chercher, leur première entrevue, leur amour, son abandon depuis douze jours, les renseignements qu'elle a eus sur la trahison, ce qu'elle compte faire si ses philtres ne réussissent pas. Il y a là un épisode très caractéristique de la vie grecque, dans lequel les opérations magiques ne sont pas tout; or ce qu'il y avait là dedans de vivant et de réel, Virgile l'a laissé de côté comme trop spécial: il s'est borné à la description des pratiques magiques pour elles-mêmes. Théocrite ne nous donne pas de grands détails sur ses personnages; pourtant il nous les fait suffisamment connaître. Simaitha, v. 101, 114, est une jeune femme, qui vit seule avec une esclave, Thestylis; elle habite une maison qui paraît être à elle; elle s'est laissée séduire par la beauté de Delphis et elle le regrette, car elle aurait pu se marier honnêtement. Quant à Delphis, de Myndos en Carie, c'est un éphèbe qui fréquente la palestre de Timagétos. C'est un excellent coureur, v. 114 sq.: il est agile et beau, v. 124 sq. Les personnages de Virgile restent pour nous dans le vague; la magicienne est anonyme (comme le chevrier du chant d'Alphésibée); à Delphis, Virgile a substitué Daphnis, nom qui n'est peut-être pas très bien choisi, car il nous rappelle le célèbre bouvier mythologique, et ce n'est sûrement pas lui; nous ignorons, du reste, comment il a fait la connaissance de la magicienne et quel est le motif de son infidélité. Dans Théocrite, les cérémonies magiques se passent au clair de la lune, ce qui paraît conforme aux usages et ce qui donne à la scène quelque chose de plus mystérieux et de plus spécial; dans Virgile, nous ne savons à quel moment elles ont lieu. Enfin Théocrite place ses personnages à la ville; Virgile a voulu donner à la pièce une couleur bucolique; puisque la magicienne veut ramener Daphnis de la ville, « ab urbe », v. 68, c'est qu'elle habite la campagne.

Dans Théocrite le chant magique est précédé d'une introduction, où Simaitha donne des ordres à son esclave pour les préparatifs nécessaires et explique le but des opérations auxquelles elle va se livrer, v. 1 sq. : « Πᾷ μοι ταὶ δάφναι; φέρε Θέστυλι. Πᾷ δὲ τὰ φίλτρα; Στέψον τὰν κελέβαν φοινικέῳ οἰὸς ἀώτῳ, Ὡς τὸν ἐμὸν βαρὺν εὖντα φίλον καταδήσομαι ἄνδρα, Ὃς μοι δωδεκαταῖος ἀφ' ὧ τάλας οὐδέποθ' ἵκει... etc. » Puis elle invoque la Lune, Hécate, à laquelle elle demande d'accorder à ses philtres autant de puissance qu'à ceux de Kirké, de Médée, de Periméda. Virgile s'est inspiré de ce préambule dans son premier couplet, v. 64-67, qui a lui aussi le caractère d'une introduction; les incantations ne commencent à proprement parler qu'au v. 68. L'exposé préliminaire de Théocrite a donc été incorporé par Virgile dans le chant de la magicienne; nous avons signalé dans le chant de Damon un préambule analogue. Les préparatifs ne sont pas absolument les mêmes des deux côtés. Chez Théocrite il est question en premier lieu des lauriers; ils sont utilisés au v. 23; quant aux φίλτρα, il semble que ce soient tous les objets qui servent à l'incantation : ἴυγξ, v. 17, τὰ ἄλφιτα, v. 18, τὰ πίτυρα, v. 33, τὰ θρόνα, v. 59. La kélébé est entourée de laine rouge, la couleur avait une signification magique; cette kélébé sert à la libation, v. 43. Tout cela est très précis. Dans Virgile, la magicienne ne fait pas apporter de branches de laurier; on en brûle pourtant au v. 81. Elle fait apporter de l'eau, « aquam », v. 64, sans qu'il soit bien entendu question de la kélébé, qui est trop spéciale; on ne sait à quoi sert cette eau, puisqu'il n'y a pas de libation. C'est un autel qu'elle fait entourer de laine, sans en mentionner la couleur; elle fait brûler immédiatement des « uerbenae » et de l'encens mâle; les cérémonies magiques commencent donc dans l'introduction. Comme la Simaitha de Théocrite, elle indique dans quel but elle va accomplir les pratiques magiques : « Coniugis ut magicis sanos auertere sacris Experiar sensus », v. 66 sq.; elle veut faire perdre la raison à son amant, c'est-à-dire lui inspirer une sorte de folie amoureuse pour elle. Simaitha s'exprime plus nettement en disant qu'elle veut enchaîner Delphis : « καταδήσομαι », v. 10, 159. L'invocation aux dieux magiques a été négligée par Virgile; il semble pourtant qu'elle était importante.

Virgile a donc composé son premier couplet en partie avec le préambule de Théocrite, et ce couplet lui-même est une sorte de préambule. Il a complètement changé le refrain; le refrain de Théocrite, v. 17, « Ἴυγξ, ἕλκε τυ τήνον ἐμὸν ποτὶ δῶμα τὸν ἄνδρα », est une allusion à une pratique très spéciale. On attachait un oiseau, le torcol (iynx torquilla, Linn.) à une roue, « ῥόμβος », qu'on faisait tourner avec une grande rapidité dans un sens et l'on croyait que le mouvement du « ῥόμβος » était de nature à amener où l'on voulait la personne contre qui se faisait l'enchantement. Sans doute cette pratique était trop spécialement grecque, et Virgile l'a négligée, bien que « ducite » rappelle « ἕλκε »; il a remplacé l'ἴυγξ par des « carmina », c'est-à-dire des incantations, qui ont un caractère plus général et qui sont plus à la portée de tout le monde.

Le second couplet, v. 69-71, est consacré à expliquer le refrain, — il appartient donc en propre à Virgile, — et à signaler la puissance des « carmina ». Ils sont capables de faire descendre la Lune du ciel, — c'est une superstition bien connue (Simaitha, au v. 10, avait invoqué Selana, mais l'idée de Virgile est différente). Ils ont servi à Circé à métamorphoser les compagnons d'Ulysse (Id. II, 15 sq., il est question de Kirké, de Médée et de Periméda). Enfin ils font crever les serpents dans les prés; c'est là une pratique, qui était exercée particulièrement par les Marses et qui, par conséquent, n'a pas été fournie par Théocrite; Virgile ne se borne donc pas à copier la magie grecque; il la teinte de magie romaine; il paraît n'avoir introduit aucune opération qui ne fût familière à ses concitoyens.

La première qui soit décrite, v. 73-78, n'a pas son analogue chez Théocrite; elle se compose de deux moments; la magicienne entoure de neuf fils[1] de trois couleurs dif-

1. *Schol. Bern.* ad VIII, 73 : « *Terna*, nonem intellegimus. *Diuersa colore triplici*, tria alba, tria rosea, tria nigra. » Le *Serv. Danielin.*, ad v. 73, dit au contraire : « Terna tria ». W. H. Kolster, p. 174 de son édition : « Die distributivzahl terna licia ist hier durch das Plurale tantum geboten... Anders steht es mit den ternos colores neben tribus nodis... Vergil konnte auch tres colores schreiben aber dann hätte jeder Faden einzeln 3 Knoten bekommen sollen, aber so will es die Zaubernde nicht, jeder von den Knoten soll alle 3 Farben auf einmal zusammenfassen. Der Knoten sind einfach drei tribus nodis. » J. H. Voss entend

férentes — Virgile ne nous dit pas quelles sont ces couleurs — une image (qui ne peut être que celle de Daphnis); elle lui fait faire trois fois le tour de l'autel. Ensuite elle recommande à Amaryllis de faire trois nœuds à chacune des trois couleurs, c'est-à-dire en somme neuf nœuds, — un par fil, — et de dire : « Veneris... uincula necto », v. 78. C'est une pratique d'enchaînement. Virgile ne dit pas pourquoi l'image est d'abord promenée autour de l'autel. Il est difficile de voir là, avec W. H. Kolster [1], un hysteron proteron et de croire que dans la réalité les nœuds étaient faits avant que l'image fût portée autour de l'autel [2]. Sans doute la magicienne veut rendre l'enchaînement solide et définitif : au moment où elle dépose l'image, les fils qui ne sont pas noués pourraient se dérouler et le charme cesserait.

Les v. 80-84 comprennent trois opérations, dont la première est double. La magicienne fait durcir au feu une parcelle d'argile [3] et fondre une parcelle de cire; le symbole est clair, et il est du reste expliqué. Il faut que Daphnis devienne insensible à tout amour étranger, que son cœur se fonde d'amour pour la magicienne. Cette cérémonie se trouve dans Théocrite, mais moins complète; il n'est question que de la cire; v. 28 : « Ὡς τοῦτον τὸν κηρὸν ἐγὼ σὺν δαίμονι τάκω, Ὡς τάκοιθ' ὑπ' ἔρωτος ὁ Μύνδιος αὐτίκα Δέλφις ». Ensuite Amaryllis répand la farine. Virgile ne dit pas pourquoi; la chose est mieux expliquée dans l'Id. II. C'est l'esclave (comme dans Virgile) qui doit saupoudrer

9 fils, Wunderlich, Heyne, Forbiger [1], Kappes. Ladewig-Schaper [7] 3. Au v. 77, « tribus nodis ternos... colores » semble bien signifier qu'il y a trois nœuds par chacune des trois couleurs, c'est-à-dire 9 nœuds et par conséquent 9 fils.

1. Dans son édit., p. 175.

2. La même cérémonie n'existe pas chez Théocrite, mais la puissance du nombre 3 est signalée, v. 43, à propos de la libation.

3. E. Kuhnert, dans le *Rheinisches Museum*, 49ter Band, 1894, p. 53 sq., fait remarquer qu'on a souvent confondu la « cera » du v. 80 avec l'« effigies » dont il est question plus haut. Servius entend par « limus » une image de la magicienne. Mais le sens ne peut être que le suivant : Daphnis doit devenir dur pour les autres femmes, tendre pour la magicienne; il s'agirait donc de 2 images de Daphnis, comme le dit Voss. En réalité il n'est pas question ici d'une image proprement dite, non plus que dans l'Id. II, 28 : « Vergil hat einfach ein Stück Thon oder Erde und eine Scheibe Wachs gemeint ».

le feu de farine en disant, v. 21 : « τὰ Δέλφιδος ὄστια πάσσω ». C'est donc un symbole dont la réalisation doit être terrible. Il occupe dans Théocrite tout un couplet : Virgile abrège beaucoup. Ensuite la magicienne ordonne de brûler des branches de laurier; elle ajoute, v. 83 : « Daphnis me malus[1] urit, ego hanc in Daphnide laurum[2] ». Ce n'est pas là un simple jeu de mots [3], on le voit par Théocrite qui décrit la chose v. 23-26 et qui termine par ce vers effrayant : « Οὕτω τοι καὶ Δέλφις ἐνὶ φλογὶ σάρκ' ἀμαθύνοι ». En somme les v. 80-84 résument les trois premiers couplets de Théocrite dans l'ordre suivant : 3 1 2.

A partir de ce moment les deux poèmes divergent. Dans Virgile, v. 85-88, la magicienne souhaite que Daphnis soit possédé d'un amour pareil à celui de la vache qui a perdu son petit; nous verrons plus loin à qui il a emprunté ces vers. Rien de pareil dans l'Id. II. En revanche nous avons dans l'Id. II des pratiques qui ne se retrouvent pas dans Virgile, v. 33-36 : sacrifice du son, invocation à Artémis, aboiements des chiens annonçant que la déesse est dans les carrefours; v. 38-41, couplet où la magicienne oppose le calme de la nature à l'agitation de son cœur; v. 43-46, triple libation accompagnée trois fois du souhait que, si Delphis aime quelqu'un, il l'oublie comme Thésée a oublié Ariane à Dia; v. 48-51, allusion à la plante arcadienne appelée ἱππομανές, qui rend furieuses les pouliches et les cavales, souhait que Delphis revienne en proie à un pareil délire. Ainsi les couplets 4, 5, 6 de Théocrite n'ont pas leur équivalent dans Virgile, excepté le souhait que Delphis ressente un amour analogue à celui que ressentent certains animaux. Mais, dans l'Id. II, la folie des pouliches et des cavales

1. Sur l'épithète « malus », cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 7.

2. Le rapprochement « urit... uro (s.-ent.) », dans le même vers, est de Virgile; Th. oppose « ἀνίασεν », v. 23, à « αἴθω », v. 24; au v. 40 : la magicienne dit : « Ἀλλ' ἐπὶ τήνῳ πᾶσα καταίθομαι,... ».

3. E. Kuhnert, *Rheinisches Museum*, 49ster Band, 1894, p. 42, à propos de l'Égl. VIII, cite le passage suivant du grand papyrus Parisien, l, 1496 sq., à propos de l'enchantement du feu avec la myrrhe : « ὡς ἐγώ σε κατακάω καὶ δυνατὴ εἶ, οὕτω ἧς φιλῶ τῆς δεῖνα κατάκαυσον τὸν ἐγκέφαλον, ἔκκαυσον καὶ ἔκστρεψον αὐτῆς τὰ σπλάγχνα... etc. ».

est en situation, tandis que l'amour d'une vache pour son veau, dont il est question dans Virgile, est un sentiment tout différent. Les vers sont charmants; l'idée semble moins appropriée à la circonstance que celle de Théocrite. Est-ce une maladresse de l'auteur, qui a introduit ici l'imitation d'un passage étranger[1] sans se préoccuper de l'adaptation exacte de l'idée? Ou au contraire est-ce une délicatesse de Virgile, qui aux transports violents (μαίνονται) de Théocrite a voulu substituer une nuance de sentiment plus doux et plus pur? C'est là un petit problème qui ne peut être résolu que par l'appréciation individuelle.

Ici les deux poèmes se rejoignent : Id. II, v. 53 sq. : « Τοῦτ' ἀπὸ τᾶς χλαίνας τὸ κράσπεδον ὤλεσε Δέλφις, Ὠγὼ νῦν τίλλοισα κατ' ἀγρίῳ ἐν πυρὶ βάλλω. » Il s'agit d'une frange du manteau de Delphis, que celui-ci a perdue et que Simaitha effiloche dans le feu; l'idée paraît toujours être qu'il faut qu'il soit brûlé comme le morceau de son vêtement. Chez Virgile l'idée est différente. Il s'agit de vêtements qui ne sont pas déterminés, « exuuias », v. 91, que Daphnis a laissés volontairement chez la magicienne pour qui ils sont un souvenir et que celle-ci enfouit sous le seuil de sa porte : ce sont des gages de sa personne qui doivent le ramener.

Dans Théocrite, v. 58-61, Simaitha se propose le lendemain de mêler dans la boisson de Delphis une salamandre pilée. Elle ordonne à Thestylis de prendre des plantes magiques et d'aller en exprimer le suc sur le linteau de la porte de Delphis en disant : « τὰ Δέλφιδος ὅστια μάσσω ». L'incantation est terminée; elle échoue.

Nous avons encore dans Virgile la dernière des divisions ternaires du chant magique et tout ne lui appartient pas dans ces trois couplets. Je les prends dans l'ordre proposé par G. Hermann, qui me paraît offrir un sens plus convenable; v. 101-103, la magicienne ordonne à Amaryllis de ramasser les cendres (il ne s'agit pas des cendres des branches de laurier, dont Théocrite, v. 25, dit qu'elles brûlent sans laisser de traces; le feu a été allumé pendant toute la première partie du chant magique; il est sans doute

1. Cf. p. 323 sq.

éteint maintenant et il s'agit des cendres restées dans le foyer); ces cendres, elle les portera au ruisseau et elle les jettera par-dessus sa tête, sans regarder derrière elle. C'est bien exactement le moment de s'en débarrasser, puisqu'on va recourir à autre chose. L'idée a été empruntée par Virgile à l'Id. XXIV, 91 sq. : « Ἧρι δὲ συλλέξασα κόνιν πυρὸς ἀμφιπόλων τις Ῥιψάτω εὖ μάλα πᾶσαν ὑπὲρ ποταμοῖο φέρουσα..., ἄψ δὲ νεέσθω Ἄστρεπτος... », où Tirésias recommande d'emporter ainsi les cendres du feu, qui aura servi à brûler les serpents qui ont attaqué le petit Héraklès pendant la nuit. Ici les cendres sont celles du feu qui a servi aux pratiques magiques; il faut les faire disparaître suivant des rites déterminés.

La magicienne annonce alors l'intention, puisque Daphnis a résisté jusqu'à présent à tous les enchantements, d'en expérimenter d'autres, v. 102 sq. : « His[1] ego Daphnim Adgrediar; nihil ille[2] deos, nil carmina curat ».

Quels sont ces nouveaux objets, dont elle va se servir pour une dernière tentative? Ce sont les herbes et les poisons dont elle parle v. 95-99 (de l'ordre traditionnel), qui lui ont été donnés par Moeris, lequel les avait recueillis dans le Pont et qui lui servaient à se changer en loup-garou, à évoquer les morts et à transporter les moissons d'un champ dans un autre. Or, dans l'Id. II, Simaitha, après l'échec de ses incantations, se propose de prendre sa revanche de la façon suivante, v. 159 sq. : « Αἰ δ' ἔτι καί με Λυπεῖ, τὰν Ἀΐδαο πύλαν ναὶ Μοίρας ἀραξεῖ. Τοῖά οἱ ἐν κίστᾳ κακὰ φάρμακα φαμὶ φυλάσσειν, Ἀσσυρίω δέσποινα παρὰ ξείνοιο μαθοῖσα ». Il s'agit de poisons qu'un Assyrien lui a appris à préparer; elle se propose donc d'empoisonner Delphis. Virgile a emprunté les v. 95-99 à la fin de l'Idylle II et il les a introduits dans le chant magique, ce qui prouve avec quelle liberté il utilisait Théocrite. Il y a apporté certaines modifications; il s'agit d'herbes et de poisons

1. R. Peiper, *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. LXXXIX, 1864, p. 458 sq., a bien observé que « his » ne peut se rapporter aux « cineres » du v. 100, mais représente « has herbas... » du vers 95. J. Vahlen, *Disputatio Vergiliana*, 1888, p. 11, a repris cette démonstration.

2 Sur « ille » correspondant à τῆνος dans Théocrite, cf. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 34 sq.

qui ont été recueillis dans le Pont [1] et qui produisent des effets qui étaient familiers aux Romains [2].

Simaitha nous dit très clairement ce qu'elle fera de ses poisons. La magicienne de Virgile ne saurait en faire un usage pareil, puisque pour elle il s'agit toujours d'une opération magique actuelle. On peut supposer pourtant qu'elle va donner une explication analogue à celle de Simaitha; mais cette explication est rendue inutile par un prodige. La flamme s'élève au-dessus du foyer; Hylas aboie; la magicienne sent renaître l'espoir dans son cœur.

Après le *Serv. Danielin.* [3] et les *Scholia Bernensia* [4], J. Vahlen et O. Ribbeck [2] attribuent à la servante les mots « Aspice... cinis ipse », v. 105 sq. Ils ont évidemment raison; mais il faut aller plus loin. Ce sont les v. 105-107 tout entiers qui sont prononcés par Amaryllis : « Regarde, la cendre, tandis que je tarde à la porter, a fait jaillir d'elle-même sur l'autel des flammes tremblantes. Puisse cela être heureux! Il y a sûrement quelque chose, je ne sais quoi : la preuve c'est qu'Hylas aboie sur le seuil. » La maîtresse reprend : « Dois-je le croire? Ou les amants se forgent-ils eux-mêmes des songes? » Si c'est la magicienne qui dit : « Nescio quid certest..., etc. », v. 107, on ne voit pas quel peut être le sens de « Credimus?.. etc. », v. 108. Il faudrait supposer une forte brachylogie : il y a un fait réel; dois-je croire qu'il annonce le retour de Daphnis? Avec la leçon que j'adopte, « Credimus » signifie : « Dois-je croire qu'il y a en effet quelque chose? »

La principale raison qui milite en faveur de la transposition adoptée plus haut et qui est de G. Hermann, c'est le v. 106 : « dum ferre moror ». Amaryllis n'a pas obéi immédiatement à sa maîtresse; or, si celle-ci lui donne l'ordre aux v. 101-102, on ne comprend pas qu'au v. 106 elle s'accuse d'avoir tardé à l'exécuter. Si, au contraire,

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 175, fait remarquer qu'à cette époque l'Italie était envahie par des Orientaux apportant des pratiques qui se substituaient aux pratiques nationales comme plus puissantes.

2. Servius ad v. 99 : « Magicis quibusdam artibus hoc fiebat, unde est in XII tabulis : neue alienam segetem pellexeris ».

3. Ad v. 105, « Aspice, hoc ab alia dici debet ».

4. Ad v. 105 : « *Aspice*, forsitan ancilla dicit ».

on suppose que la magicienne ait encore prononcé, après le v. 104, les v. 95-100 et que pendant ce temps-là Amaryllis soit restée inactive à l'écouter, les mots « dum ferre moror » s'expliquent bien; elle devrait être partie.

Au v. 109 la leçon des mss., sauf M, est : « Parcite ab urbe uenit, iam parcite, carmina, Daphnis », qui paraît devoir être préférée si l'on compare le v. 61.

On voit que la traduction du chant de la magicienne est loin d'être littérale. D'abord l'issue finale n'est pas la même. Ensuite Virgile change l'ordre des pratiques magiques; il ne les reproduit pas toutes; il en substitue qui ont un caractère italien. Enfin les sentiments de Simaitha sont plus farouches, ses tentatives sont plus terribles; tout cela est adouci par Virgile et rendu plus inoffensif.

Nous n'avons plus qu'à examiner les emprunts faits à ses prédécesseurs latins au point de vue du mode de transcription et des renseignements à tirer de là sur la nature de ses lectures et la direction de ses études. Macrobe[1] cite, à propos du v. 63, Lucilius : « Maior erat natu, non omnia possumus omnes »; mais c'était une sorte d'expression proverbiale; si Lucilius l'a recueillie, elle n'en a pas moins continué à être dans l'usage de la langue; il n'est donc pas probable qu'elle suffise à prouver une lecture approfondie de Lucilius (cf. Égl. VII, 23). Du v. 71 on a rapproché également Lucilius, cité par Nonius[2] : « Iam disrumpetur medius, iam, ut Marsus colubras Disrumpit cantu, uenas cum extenderit omnis ». Mais ce pouvoir des magiciens marses sur les serpents était une croyance courante; il n'est pas probable que Virgile, qui, du reste, ne nomme pas ici les Marses, en ait été chercher l'expression dans une comparaison de Lucilius.

Au contraire les rapports avec Catulle et son école, que nous avons constatés à propos de l'Égl. IV, qui sont si étroits dans l'Égl. VI, se continuent ici. Le v. 30 paraît être apparenté au moins pour l'idée avec le v. 7 du poème LXII de Catulle : « Nimirum OEtaeos ostendit Noctifer *ignes* ». Calvus[3] avait dit dans son Io : « Sol quoque perpetuos

1. *Saturn.*, VI, I, 35.
2. Édit. L. Müller, t. I, p. 298.
3. Cité par le *Servius Danielin.*, ad VIII, 4.

meminit requiescere cursus ». Or, dans l'Égl. VI, Virgile a déjà imité l'Io de Calvus; il avait donc une véritable affection pour cet ouvrage et pour le poète; ici il semble bien que ce soit la construction transitive de « requiescere » qu'il a trouvée rare et qu'il a voulu perpétuer.

Macrobe [1] cite du poème de Varius, *de Morte*, six vers dont les deux derniers sont les suivants (il s'agit d'une chienne lancée à la poursuite d'une biche) : « Non amnes illam medii, non ardua tardant, Perdita nec serae meminit decedere nocti ». Or le dernier vers a été transporté exactement par Virgile dans son Égl. VIII, v. 88 [2]. Il semble qu'il ait beaucoup gagné en pathétique, appliqué à la douleur de la vache inconsolable qui a perdu son veau. A propos de Théocrite, nous avons remarqué que ce n'était pas la coutume de Virgile, de s'approprier des vers textuellement traduits; il s'applique au contraire à modifier le modèle, à lutter avec lui, pour le surpasser lorsque cela est possible. Ici la méthode est toute différente : Virgile enchâsse purement et simplement un vers de Varius au milieu des siens. Or il n'est pas admissible qu'il ait voulu commettre un plagiat, s'approprier le bien de Varius qui était vivant, qui était son ami, qui a dû lire cette Églogue, et à qui il a rendu un témoignage public d'admiration, *Égl.* IX, 35. C'est donc une citation. Les Bucoliques étaient destinées avant tout à un petit cercle de lettrés; la plupart des vivants qui y sont nommés, Pollion, Varius, Gallus, faisaient des vers; dans ce cercle, on devait connaître et apprécier le beau vers de Varius; en le retrouvant chez Virgile, on ne pouvait voir là qu'un hommage rendu par l'auteur des Bucoliques à son ami; on ne se trompait pas sur le véritable propriétaire.

Ce qui est remarquable, c'est que ce vers termine une imitation du passage célèbre, où Lucrèce [3] représente la vache cherchant à travers les pâturages son petit qu'elle a perdu. Virgile aime ainsi à mélanger des imitations de

1. *Saturn.*, VI, II, 20.
2. De « perdita » rapprochez « perditus », *Égl.* II, 59.
3. II, 355 sq.

passages très divers. A Lucrèce, il n'a pris que l'idée; aucun des termes du tableau de Lucrèce n'a passé dans le sien, sauf « iuuencum », v. 85, = « iuuenci », Lucr., II, 360, et « nemora », v. 86, = « nemus », v. 359. Mais, comme pour mieux signaler son imitation, il y a transporté les mots « Propter aquae riuom », qui se trouvent ailleurs chez Lucrèce, II, 30, où ils ont du reste un sens plus précis que chez Virgile. La vache de Virgile pourrait aussi bien se coucher ailleurs; cela n'enlèverait rien au pathétique de la situation; c'est de parti pris que les personnages dont parle Lucrèce recherchent le bord du ruisseau et l'ombre.

Enfin, du v. 108 on a rapproché Syrus, 14 : « Amans quod suspicatur uigilans somniat »; mais ce devait être une pensée courante, que les amants sont crédules et se figurent volontiers ce qu'ils désirent. On ne peut donc rien tirer de positif de cette similitude.

CHAPITRE X

La première Églogue.

La première Églogue est de forme dramatique; c'est une simple conversation entre deux pâtres, sans concours poétique ni chant d'amour. A ce point de vue, elle ressemble à la IVe Id. de Théocrite, avec laquelle elle n'a du reste, pour le fond, aucun rapport. Le grand intérêt de cette pièce, c'est que, sous le voile de l'allégorie, elle traite d'événements réels; la situation qu'elle nous représente est celle de Virgile lui-même, qui se cache sous le nom de l'un des personnages.

Le chevrier Mélibée, partant pour l'exil, aperçoit Tityre étendu sous un hêtre et tranquillement occupé à chanter la « belle » Amaryllis [1], v. 1-5. Il l'interpelle avec étonnement, et il oppose avec force la différence du traitement qui les atteint : « tu... Nos... Nos... tu... » La situation de Tityre est peinte avec élégance, celle de Mélibée avec émotion : « Nos patriae fines... », v. 3, « Nos patriam... », v. 4. L'épithète « dulcia » répond à un sentiment profond. Après le v. 2 et le v. 5, il faut un point d'exclamation exprimant

1. On a supposé récemment que Tityre enseignait à Amaryllis à jouer de la flûte, ce qui aurait l'avantage qu'au v. 36 sq. Mélibée adresserait la parole à une personne présente ; mais on n'a pas d'exemple de « doces Amaryllida resonare siluas ». En outre, ce qui serait à sa place chez un contemporain du peintre Boucher ne l'est pas chez Théocrite et chez Virgile, où l'on ne voit jamais une bergère jouant de la flûte.

l'étonnement, comme l'indique le mot « miror » au v. 11.

Tityre donne aussitôt l'explication que réclame la stupéfaction de Mélibée [1], v. 6-10, et il la donne d'une façon énigmatique, et sur un ton d'émotion éloquente : c'est un dieu qui lui a assuré la tranquillité actuelle [2]; oui, un dieu, Tityre éprouve le besoin de l'affirmer de nouveau, et un dieu auquel il rendra un culte assidu, « Saepe », v. 8 [3]. La vivacité de sa reconnaissance est telle qu'il commence par l'exprimer, et que ce n'est qu'ensuite qu'il expose à loisir le service rendu. La répétition « ille... illius... Ille... », v. 7 sq. et 9, appelle au plus haut degré l'attention sur la personne de ce bienfaiteur merveilleux, que Tityre ne nomme pas; « ut cernis », v. 9, nous met vivement sous les yeux la petite scène de sécurité pastorale : Tityre jouant de la flûte et ses vaches paissant autour de lui [4].

Mélibée, qui n'est pas jaloux — c'est là un trait bien virgilien —, ne peut se défendre d'affirmer la surprise que trahissaient ses premières paroles : « Non equidem inuideo, miror magis [5] », v. 11. Puis, au bonheur de Mélibée, il

1. « Tityre », v. 1, est une simple interpellation; « O Meliboee », v. 6, a quelque chose d'emphatique.

2. V. 6 : « deus nobis haec otia fecit ». Cf. Égl. V, 61 : « amat bonus otia Daphnis ».

3. C. Schaper, *De Eclogis...*, p. 15, et *Symbolae Joachimitae*, p. 6 sq., soutient qu'aux v. 7 et 43 de la Ire Égl. il s'agit d'un véritable culte, et que, par conséquent, ces vers n'ont pas pu être insérés dans la pièce avant l'an 30, époque à laquelle, d'après Cassius Dio, *H. R.*, LI, 19, on commença à offrir des sacrifices solennels à Auguste. E. Glaser, *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, p. 85, montre bien qu'il s'agit de simples cérémonies rustiques, imaginées par la reconnaissance de Virgile, et sans rapport avec le culte officiel. W. H. Kolster, dans son édition, p. 9 : « ob auch andere den Gefeierten zum Gotte erheben, ist ihm gleichgültig; persönlich hat er sich ihm als Gott erwiesen. Darum ist es Thorheit hier zu fragen wann dem Octavian göttliche Ehren zuerkannt seien und darauf die Hypothese einer späteren Abfassung zu gründen. » Après A. Przygode, *Op. laud.*, p. 28, A. Feilchenfeld, *Op. laud.*, p. 20, réfute Schaper, et montre que le culte institué par Tityre n'a rien de commun avec le culte public inauguré plus tard. Cf. Égl. III, 84 sq., où il s'agit également d'un hommage privé envers un autre personnage.

4. A propos de « errare », cf. Égl. II, 21 : « Mille meae Siculis errant in montibus agnae »; à propos de « ludere... calamo agresti », v. 10, « ludere », Égl. VI, 1, et « Agrestem tenui... harundine musam », *ibid.*, 8.

5. W. H. Kolster, dans son édition, p. 9 : « Es ist ein hübscher Zug,

oppose, comme motif de son étonnement, la peinture de la confusion qui règne partout — « undique totis... », v. 11, est très énergique en tête de la phrase [1], — et sa propre misère personnelle, v. 12-15. Quoique malade — il n'y a pas de raison de réduire le sens d' « aeger » à celui d'affliction morale, — il doit pousser devant lui ses chèvres; il y en a même une qu'il a bien de la peine à faire marcher, il la conduit avec une corde, « duco », v. 13, car elle vient de mettre bas deux petits qu'il a fallu abandonner sur la pierre nue [2].

Les v. 16-17 ajoutent encore à la douleur de Melibée, en rappelant que ce malheur était prévu, et que c'est par aveuglement qu'il n'a pas su se rendre compte de ce qui le menaçait. Si l'on rapproche ces vers de l'Égl. IX, 3, on sera tenté d'y voir une confidence de Virgile, qui, endormi dans sa quiétude, n'a jamais pensé que la spoliation pût l'atteindre, et qui s'est laissé surprendre par un coup qu'il aurait pu voir venir d'avance.

Malgré son infortune, qu'il ressent si vivement, (tamen), Mélibée demande à Tityre quel est ce dieu dont il vient de lui parler en termes énigmatiques; sa curiosité est excitée, et, du reste, son rôle dans cette pièce est, en grande partie, de provoquer les confidences de Tityre, v. 18.

On a remarqué que les explications demandées sont

dass der Dichter dem so schwer benachteiligten Meliböus zunächst die Versicherung der Neidlosigkeit auf die Lippen legt ».

1. La leçon « turbamur » : PRbl? connue de Servius, qui la rejette, me paraît s'imposer. A « en ipse... », qui met nettement en scène un des dépossédés, doivent s'opposer les autres, qui sont contenus dans la première personne du pluriel. L'impersonnel « turbatur », b2π, Quintilien, Consentius, est beaucoup moins expressif, et montre moins les intéressés directement atteints. Le sens est : « dans toute l'étendue des champs, nous sommes en pleine révolution ». M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 47 sq., préfère « turbamur ».

2. V. 15, « a » est une exclamation qu'on trouve assez fréquemment dans les Bucoliques, et qui donne ici beaucoup de pathétique. « Conixa » n'est pas synonyme de « enixa »; le mot indique les efforts que la chèvre a dû faire, puisqu'elle a mis bas deux jumeaux; ces deux jumeaux la payaient de sa peine, mais il a fallu les abandonner « silice in nuda »; « spem gregis » est ici plein d'amertume, cf. Égl. VII, 36 : « Si fetura gregem supplenerit... »

données sous une forme qui imite les longs détours de la conversation des paysans[1]. Tityre ne répond pas directement à la question; il entame une histoire, qui n'est pas l'explication demandée, mais qui l'amènera, lorsque le moment viendra, et que ce sera son bon plaisir. Il exprime, par des comparaisons ingénieusement rustiques, toute l'admiration que devait ressentir un paysan, lorsqu'il voyait Rome pour la première fois, v. 19-25[2]. On ne peut admettre que Virgile, qui avait habité Rome pendant sa jeunesse, décrive l'impression ressentie par lui à ce dernier voyage : il était évidemment, au moment où il le fit, moins naïf que Tityre. Mais il est possible qu'il traduise ici une sensation ancienne de son adolescence. En tout cas, cet éloge de la ville qu'on appelle Rome, « Vrbem quam dicunt Romam », v. 19, — Tityre s'exprime bien ici comme un provincial, — est curieux à ce moment sous la plume de Virgile. L'enthousiasme pour la puissance romaine éclate dans l'Énéide, et c'est en partie pour la glorifier que l'Énéide a été faite. Virgile n'en est pas encore arrivé à ces hautes conceptions abstraites; mais déjà l'aspect matériel de Rome, la grande ville, l'a saisi. Son étendue, la magnificence de ses édifices, tout ce qui faisait d'elle une capitale l'a frappé, et ce passage est l'antécédent naturel de celui des Géorgiques, II, 534, où il appelle Rome « rerum... pulcherrima ». Du reste, dans l'éloge de l'Italie, *ibid.*, v. 155 sq., il donne une place aux villes bâties par le travail des hommes, à ces forteresses élevées sur des roches à pic, à ces murs antiques, dont le pied est baigné par des rivières. Virgile n'a jamais aimé

1. Servius ad I, 19 : « Quaeritur, cur de Caesare interrogatus, Romam describat. Et aut simplicitate utitur rustica, ut ... per longas ambages ad interrogata descendat : aut certe quia nullus, qui continetur, est sine ea re quae continet, nec potest ulla persona esse sine loco : unde necesse habuit interrogatus de Caesare locum describere, in quo eum uiderat ».

2. Au v. 20, je ne crois pas que « saepe solemus » fasse pléonasme : c'est là que nous autres pâtres, nous avons l'habitude d'aller vendre nos agneaux, et c'est un fait qui se renouvelle souvent. Au v. 21, on a proposé diverses explications pour le mot « depellere ». Le sens le plus naturel me paraît être celui-ci : conduire les agneaux (pellere), en les séparant du reste du troupeau (de). « Solemus », v. 20. « solebam », v. 23, « solent », v. 25, constituent une de ces négligences comme nous en avons déjà relevé.

le séjour de Rome, mais ce que la ville avait de grandiose, il l'a vivement senti.

Avec cette complaisance polie, qui caractérise si souvent les personnages de Virgile, non pas seulement dans les Bucoliques, mais plus tard aussi dans l'Énéide, Mélibée se prête à alimenter, par des interrogations bien placées, le récit de Tityre. Il lui demande, v. 26, le motif de son voyage, ou plus exactement le motif qui l'a décidé à voir Rome. On remarquera combien le mot « uidendi » est le mot propre, après les v. 19-25, où Tityre avait décrit l'impression produite par Rome sur ses yeux.

Tityre répond très nettement : le désir d'être libre, « Libertas », v. 27, et il explique longuement comment ce désir lui est venu sur le tard, v. 27-35. Ce retour en arrière montre que les personnages ne sont pas pressés, que Virgile ne veut pas imprimer à la conversation une allure rapide et qu'il tient à nous faire faire connaissance avec son Tityre. Celui-ci attribue le changement de sa conduite — assez étonnant chez un homme à barbe blanche — à l'esprit d'ordre d'Amaryllis, sa nouvelle compagne; l'ancienne, qui l'a quitté du reste, était une femme avide, qui lui mangeait tout son argent et ne lui permettait pas d'amasser un pécule. Ces détails sont donnés avec beaucoup de bonhomie et dans ce style soutenu qui est propre à Virgile. « Multa... uictima », « meis.. saeptis », v. 33, indiquent l'aisance dans laquelle vivait Tityre; « ingratae », v. 34, est une épithète amusante, par laquelle il fait retomber sur la ville, qui n'en peut mais, les méfaits de Galatée. « Non umquam grauis aere domum mihi dextra redibat », v. 35, n'est pas dit sans une pointe d'humour. En somme, Tityre est un brave homme sans défense, auquel nous nous intéressons; ce n'est pas un simple berger de Théocrite; c'est un personnage virgilien, qui a peut-être emprunté un peu de sa bonhomie à Simichidas, mais chez qui paraît se refléter quelque chose de l'âme bienveillante de Virgile.

Le couplet de Mélibée, v. 36-39, commence par une sorte d'aparté; on s'étonne qu'il interpelle Amaryllis, qui n'est point là; mais la fin de cette pièce ne se tient pas dans les limites d'une conversation terre à terre; elle s'élève par-

fois jusqu'au lyrisme et l'apostrophe n'a pour but ici que de donner plus de vivacité à l'expression. Puis Mélibée revient à Tityre; l'asyndéton « quid », « cui », v. 36 et 37, les répétitions « Tityrus », « Tityre », v. 38, « ipsae te », « ipsi te », « ipsa », impriment à tout le couplet un tour oratoire et une structure très élégante. « Pinus », v. 38, désigne sans doute les pins des jardins (cf. Égl. VII, 65). Il vient d'être question des arbres fruitiers; les « arbusta », v. 39, ne sont donc pas les bosquets (nemus) où les pâtres aimaient à s'asseoir pour chanter. C'est une partie du verger de Tityre, qu'on voit de l'endroit où parle Mélibée, « haec », v. 39, celle où la vigne grimpait aux arbres [1]. Mélibée s'explique maintenant des choses qui l'avaient frappé sans qu'il les comprît : la douleur d'Amaryllis, les fruits restés aux arbres et attendant un absent, l'aspect morne de la propriété regrettant son maître. Sans doute il ne faut pas vouloir rapporter tous ces détails à Virgile lui-même et croire que, pendant son séjour à Rome, il avait laissé à la maison une Amaryllis en pleurs; mais les gens de son domaine éprouvaient sans doute quelques-uns de ces regrets, que Mélibée exprime dans son hyperbole poétique. Virgile était aimé et il manquait quelque chose à la propriété d'Andes, lorsqu'il était absent; c'est ce que nous permet de supposer l'attitude affectueuse et désolée de Mœris dans la IXe Égl.

A ces regrets Tityre répond par la nécessité absolue de sa démarche : « Quid facerem? » il ne pouvait pas faire autrement. Si l'on rapproche les v. 41 : « Nec tam praesentis alibi cognoscere diuos », et 44 : « Hic mihi responsum primus dedit ille petenti », on en conclura que Virgile s'était adressé d'abord à des personnages moins puissants qu'Octave, probablement à Varus, qui n'avait pas cru pouvoir arrêter le cours des événements; Octave, le premier, lui donna une réponse favorable. Le mot « diuos », v. 41, le v. 42 et suivant sont une nouvelle affirmation du culte dont il a parlé plus haut. « Bis senos... dies », v. 43, indique que ce culte était célébré une fois tous les mois, sans doute, comme l'a voulu C. Schaper, avec le culte des

1. « Vocares », v. 36, « uocabant », v. 39, négligence de style.

Lares; le présent « fumant », v. 43, ne nous force pas à admettre que ce culte soit institué depuis longtemps et que par conséquent la Ire Égl. ait été écrite plusieurs mois après le voyage à Rome; c'est désormais une chose définitivement établie et qui revient régulièrement; au v. 7, du reste, Virgile parle de ce culte au futur. « Illum », v. 42, « ille », v. 44, rappellent la répétition du même pronom emphatique aux v. 7 sq.; « iuvenem », v. 42, est le mot qu'il emploiera encore dans les Géorgiques, I, 500, pour désigner Octave considéré comme un sauveur; « hic », « hic », v. 42 et 44, expliquent pourquoi Tityre a tenu à parler longuement de Rome : c'est là qu'il a trouvé le salut. On a remarqué que Virgile avait mis en style direct la courte et significative réponse d'Octave [1]. Il ne semble pas que ce soient les termes exacts dont il s'est servi, puisqu'elle est accommodée à la fiction bucolique. Mais Virgile a voulu faire ressortir combien elle était rassurante et nette [2].

Le récit de Tityre, si habilement conduit, est terminé et avec lui la première partie de l'Égl. I. Mélibée en tire la conclusion avec une ouverture de cœur d'autant plus méritoire qu'il n'a pas obtenu la même faveur et avec un véritable lyrisme dans la forme : « Fortunate senex! ergo tua rura manebunt », v. 46, « Fortunate senex! », v. 51. Virgile intercale ici une description de sa propriété; mais cette description serait un hors-d'œuvre, si elle n'était pas conçue à un point de vue spécial. Ce sont les charmes du domaine de Virgile qu'énumère Mélibée, parce que ces charmes font mieux comprendre la joie du propriétaire de n'être pas dépossédé. Naturellement les commentateurs modernes ont souligné tous les traits de cette description, qui a pour nous l'avantage de nous permettre de voir Virgile

1. E. Glaser, ad v. 45.

2. « Submittere » paraît être le terme technique qu'on employait pour désigner les animaux, qu'on ajoutait au troupeau, afin de réparer ses pertes et de pourvoir à son accroissement. *Géorg.*, III, 73 : « quos in spem statues summittere gentis ». *Ibid.*, 159 : « Et quos aut pecori malint summittere habendo »; cf. W. H. Kolster, dans son édit., p. 12 sq. Naturellement, le mot est pris dans un autre sens, lorsqu'on dit, Pallad., 13, 75 : « submittere equas », et 4, 1, « submittendae tauris naccae ».

dans le milieu qu'il aimait et où il a composé ses Bucoliques. En la complétant par l'allusion de l'Égl. IX, v. 7 sq., on obtient une image assez satisfaisante, bien qu'elle ne soit pas précise comme un plan. La propriété de Virgile était sur un terrain incliné. Elle partait de l'endroit où le plateau commençait à s'abaisser, IX, 7 sq. : « qua se submittere colles Incipiunt », pour descendre en pente douce jusqu'à l'eau, « usque ad aquam », *ibid.*, v. 9, sans doute un bras ou un canal du Mincio, et c'est au bord de l'eau que se trouvaient ces vieux hêtres au front découronné, *ibid.*, v. 9, qui jouent un si grand rôle dans les Bucoliques. Le domaine n'était pas très grand, mais il suffisait à quelqu'un qui n'avait pas d'ambition. Il comprenait des prairies qui n'étaient pas fameuses; elles étaient trop humides et le jonc y poussait; en outre la roche y affleurait partout, I, 47 sq. On s'y trouvait au milieu de cours d'eau et de sources, I, 51 sq. D'un côté [1] il y avait une haie plantée de saules, où butinaient des abeilles qui donnaient un miel délicieux : « Hyblaeis », v. 54, est une épithète géographique d'excellence [2]; cette haie séparait les prairies de Virgile de celles de son voisin, on peut la considérer comme étant à peu près perpendiculaire au cours d'eau [3]. Dans la direction des collines, il y avait des rochers élevés et là se trouvaient sans doute les arbres auxquels grimpait la vigne de Virgile [4]; cf., v. 39, « arbusta ». Cette partie devait être fort pittoresque. Mais qu'est-ce qui limitait la propriété de Virgile du côté opposé à la haie? Était-ce une haie analogue? Étaient-ce des rochers? Nous l'ignorons. Nous ne

1. « Hinc », « Hinc », v. 53 et v. 56, se correspondent et indiquent des gestes de Mélibée dans des directions différentes.

2. E. Glaser, ad v. 54 : « Hyblaeis allegorisch gebraucht; es sind Bienen ähnlich wie die in den Feldern der Stadt Hybla auf Sicilien... Aehnlich wird Arcades, Ecl. VII, 4, und X, 31, allegorisch angewendet ».

3. La ponctuation et l'explication d'O. Ribbeck [2] pour les v. 53-55 me paraissent les seules satisfaisantes.

4. Du v. 56 : « Hinc alta sub rupe *canet frondator* ad auras », il faut rapprocher, *Géorg.*, II, 400 sq. : « omne *leuandum fronde* nemus », 410 : « Bis uitibus ingruit umbra », 416 sq. : « Iam uinctae uites, iam falcem arbusta reponunt, Iam *canit* effectos extremus uinitor antes ». Il est bien possible que, dans tout ce passage, Virgile se souvienne des vignes qu'il possédait autrefois. Le v. 412 sq. : « Laudato ingentia rura, Exiguum colito » rappelle : « Et tibi magna satis », *Égl.* I, 47.

savons pas non plus où était la maison, et il devait pourtant bien y en avoir une. Ainsi tout n'est pas absolument clair pour nous, ce qui vient sans doute de ce que le but du passage n'était pas de dépeindre minutieusement le domaine, mais de nous donner une idée de la vie qu'y menait Virgile et des raisons pour lesquelles il s'y plaisait. Sur ce point, nous sommes parfaitement à l'aise. Virgile ne nous apparaît point comme un de ces maîtres exacts et laborieux, qui tâchent avant tout de tirer tout le profit possible de leur bien. Il convient de bonne grâce que sa prairie est médiocre et il ne semble pas qu'il fasse effort pour l'améliorer; il n'émonde pas lui-même ses arbres et sa vigne, comme Corydon dans la IIe Égl.; il a pour cela un ouvrier. Il prend le frais au bord des sources; il dort bercé par le murmure des abeilles; il entend roucouler les ramiers et les tourterelles; « tua cura », v. 57, indique qu'il avait pour ses pigeons une affection particulière; peut-être les soignait-il lui-même. Mais en tout cas il ne se livrait à aucun des gros travaux rustiques; il aimait son domaine en oisif et en poète, en homme qui connaît les endroits où l'on se trouve bien, où l'on entend les bruits harmonieux chers aux rêveurs. Il nous apparaît donc à l'époque des Bucoliques comme un parfait dilettante plutôt que comme un agriculteur véritable. On ne saurait soupçonner encore l'auteur des Géorgiques. Il ne songe pas à donner des conseils aux paysans, à codifier les opérations rustiques. Il voit la campagne avec d'autres yeux. C'est ce qui explique qu'il faudra, pour lui faire entreprendre les Géorgiques, l'influence d'Auguste et de Mécène, et qu'alors il ira chercher son érudition dans les ouvrages techniques.

Mélibée a tiré une conclusion du récit de Tityre; Tityre en tire une autre à son tour du résultat de ses démarches, v. 59-63 [1]; c'est qu'il doit être éternellement reconnaissant à Octave; c'est là l'idée par laquelle il a débuté, v. 6 sq.; c'est celle à laquelle il revient. Cette reconnaissance, il l'exprime avec l'emphase oratoire savante familière à Virgile; nous avons déjà vu ces formules hyperboliques *Égl.* V, v. 76 sq.; nous les retrouverons dans l'Énéide,

1. « Ergo », v. 46 et v. 59.

lorsqu'Énée remercie Didon, I, v. 607 sq. Nous préférerions un peu plus de simplicité; mais Virgile a toujours aimé les beaux mots et les belles phrases [1]. Le dernier vers « quam nostro illius labatur pectore uoltus » est au contraire très expressif dans sa simplicité. Tityre a les traits de son bienfaiteur profondément gravés dans son cœur, ce qui rappelle « uidi » du v. 42. Les impressions des yeux prédominent chez Tityre, qui est un paysan.

Comme Tityre revient à la fin de la pièce sur l'idée du début, Mélibée à son tour revient longuement sur sa triste situation, qu'il avait esquissée aux v. 11 sq. Là il parlait du présent, ici il parle de l'avenir. Ce couplet, v. 64-78, fait une antithèse vigoureuse à celui où il peignait le bonheur de Tityre. Le ton est le ton pathétique et éloquent que Tityre vient de prendre; à ce point de vue ses paroles forment la suite naturelle de celles de Tityre. Il n'est pas moins savant en géographie, puisqu'il nomme avec une régularité voulue les quatre points cardinaux vers lesquels ses compatriotes vont se disperser [2]. (« Nos », v. 64, comme au v. 3 sq.) Si les lieux d'exil sont décrits avec des connaissances géographiques bien précises pour un paysan, le fait lui-même de l'exil ne paraît pas une exagération. On a trouvé sur divers points de l'Italie des trésors enfouis

1. Au v. 59, la leçon de beaucoup la plus autorisée est « aethere »; « aequore » a l'avantage de mettre le vers en relation plus intime avec le suivant; mais il n'est pas sûr que Virgile ait voulu chercher une corrélation si étroite. Au v. 61 « amborum » paraît signifier que les Parthes auront parcouru leur pays et celui des Germains pour arriver jusqu'à la Saône, les Germains le leur et celui des Parthes pour arriver jusqu'au Tigre. L'expression est tout à fait exacte pour les Parthes, qui viennent de l'E. et qui trouveront la Saône à l'O. de la Germanie; elle l'est moins pour les Germains, le Tigre ne se trouvant pas à l'E. du pays des Parthes.

2. La Scythie est un continent situé au N.-E. de l'Empire romain; l'Afrique romaine, un continent situé au S.-O.; la Bretagne, une île située au N.-O.; la Crète, une île située au S.-E. Il n'est pas plus extraordinaire d'aller en Crète que d'aller en Bretagne. L'Oaxès se trouve dans tous les mss., mais il est inconnu en Crète. Sur ce passage, qui a été très tourmenté par les commentateurs, cf. A. Forbiger ', *ad h. l.*, et C. Pascal, *Di un fiume altrettanto ignoto quanto famoso*, dans la *Rivista di Filologia et d'Istruzione classica*, anno XX, 1891, p. 300-306. Le plus simple paraît être de lire : « et rapidum Cretae ueniemus [ad] axem »; cf. *Géorg.*, I, 92 : « rapidique potentia Solis ».

à cette époque par des habitants qui quittaient précipitamment leurs foyers et qui gagnaient l'étranger (cf. p. 18, note 8). S'il y a du reste ici quelque apprêt, les vers suivants, au contraire, expriment avec une simplicité poignante la passion vraie. L'attendrissement en pensant à la chaumière qu'on ne reverra peut-être plus jamais, à ces champs si soignés livrés à l'exploitation négligente d'un soldat brutal, l'imprécation contre les guerres civiles, les regrets superflus d'avoir travaillé pour autrui, ce souvenir affectueux des choses qu'on ne retrouvera plus sur la terre d'exil, la compassion pour le troupeau plus cher au pâtre que lui-même, ce sont bien là les sentiments qui ont déchiré le cœur des Mantouans chassés de chez eux [1].

La pièce se termine par une offre d'hospitalité pour la nuit, faite dans des termes qui indiquent qu'elle ne sera pas acceptée, et par une peinture pittoresque du soir. La description de la fumée qui s'élève du toit des maisons (sans doute tandis qu'on prépare le repas), des ombres qui tombent des montagnes et qui s'allongent, clôt par une

1. Au v. 67 : « En umquam » rappelle : « En erit umquam, etc. », *Égl.* VIII, 7 sq. ; « patrios finis », « patriae fines », *Égl.* I, v. 3 ; au v. 73 : « Insere nunc, Meliboee, piros » prend un sens tout particulier, si l'on se rappelle « Insere, Daphni, piros », *Égl.* IX, 50, écrit par Virgile dans des temps plus heureux ; au v. 78 : « Florentem cytisum » est une expression de l'Égl. II, 61. Au v. 74 : « Ite meae... ite capellae » reproduit le mouvement de l'Égl. VII, 41 : « Ite domum pasti... ite, meaeci ». Le v. 69 a été expliqué de façons différentes par les commentateurs, cf. A. Forbiger [4], *ad h. l.* W. H. Kolster, dans son édition, p. 15, dit ingénieusement : « Melibôus teilt die Momente des Widersehens, steht erst versunken in dem Anschauen seiner Hütte und wendet erst danach — post — auch seinem Felde seine Aufmerksamkeit zu. Er fragt ob er an der Stelle, wo die Königspracht seiner Saaten gestanden, noch einige spärliche Halme erblicken, oder eben alles vernichtet, verwildert, vom Erdboden verschwunden finden werde ». Il est certain qu'au moment du retour problématique, Mélibée apercevrait d'abord le sol de son canton, puis le toit de sa chaumière qui s'élève à une certaine hauteur, enfin son champ. L'étonnement (joyeux) consisterait à retrouver son toit debout et sur sa terre encore un certain nombre d'épis, c.-à-d. une moisson passable (tel est le sens de « aliquot » qui ne saurait être le synonyme de « pauci »). Je ne crois pas qu'on puisse comprendre : « Post aliquot... aristas » « Après un certain nombre d'années ». On pourrait se demander si le texte n'est pas altéré et tenter par ex. : « Possessa et mea regna uidens mirabor a[b] ˜ist(i)s » ; cf. Égl. IX, 3, « possessor agelli ». Mais la première explication proposée me paraît satisfaisante.

impression de calme particulièrement heureuse ici cette Églogue si mouvementée. Les Egl. II, VI et X se terminent également par une allusion au soir. Cela fait quatre pièces sur dix, ce qui nous montre combien Virgile aimait à laisser le lecteur sur les images reposantes de la tombée de la nuit.

Cette Églogue nous intéresse à un point de vue spécial. Elle a pour théâtre les environs de Mantoue; le paysage en est vrai. Elle peut donc servir de critérium pour le paysage des pièces imitées de Théocrite; si nous y trouvons les mêmes traits qu'ici, ces traits proviennent des observations personnelles de Virgile et non de ses souvenirs littéraires. Le pays est un pays de pâturages, v. 48, « pascua », parfois marécageux, *ibid.*, « palus », dans lequel il y a des cours d'eau, v. 51, « flumina », et des sources, v. 52, « fontis »; il y a aussi des montagnes, v. 83, « altis de montibus », des rochers, v. 56, « alta sub rupe », v. 76, « Dumosa de rupe »; dans ces rochers il y a des grottes, v. 75, « uiridi... in antro ». La nature rocheuse du sol s'accuse même dans les prairies, v. 47, « lapis... nudus »; cf. v. 15, « silice in nuda ». Les plantes sont : des hêtres touffus, v. 1, « patulae... fagi »; des coudriers, v. 14, « densas corylos »; des chênes, v. 17, « quercus »; des viornes et des cyprès, « uiburna cupressi », v. 25; des arbres fruitiers, v. 37, « sua... in arbore poma »; des pins, v. 38, « pinus »; des plants d'arbres destinés à la vigne, v. 39, « arbusta »; des haies où pousse le saule, v. 54, « salicti »; cf. v. 78, « salices »; des ormeaux, v. 58, « ulmo »; du blé, v. 69, « aristas » [1]; des poiriers, v. 73, « piros »; des vignes, v. 73, « uitis »; du cytise, v. 78, « cytisum »; des châtaigniers, v. 81, « castaneae molles ».

Non seulement le paysage est précis et local, mais on peut déterminer la saison où se passe la scène et par conséquent ici celle où l'Églogue a dû être écrite; car il est bien problable que Virgile a voulu représenter l'exil des Mantouans au moment même où il a eu lieu — il n'avait pas ici de peinture de fantaisie à faire —, et qu'il a témoigné

1. Si l'on conserve le mot. Il est certain qu'il y a des champs bien cultivés, v. 50, « tam culta noualia ».

sa reconnaissance très peu de temps après les événements. L'absence de Virgile a eu lieu vers la fin de l'été; c'est le moment où l'on peut encore laisser les fruits sur les arbres, lorsqu'on attend quelqu'un pour les recueillir, sans qu'il y ait danger qu'ils tombent et qu'ils pourrissent, v. 36 sq., soit la fin d'août ou le commencement de septembre [1]. La scène décrite dans l'Églogue peut avoir eu lieu, quoi qu'en ait dit M. Sonntag, qui se décide pour le printemps de l'année suivante [2], vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre. C'est à cette époque qu'on a déjà en abondance des fruits mûrs, v. 80, « mitia poma », et encore du feuillage vert, v. 80, « fronde super uiridi », pour dormir la nuit. Au v. 81, les « castaneae molles » paraissent être des châtaignes bien à point, dont la chair est tendre, c'est-à-dire qui viennent d'être recueillies, soit vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre. M. Sonntag [3] objecte que c'est au printemps que les chèvres mettent bas; mais, si l'on voulait avoir du lait pendant l'hiver, il fallait bien qu'il y en eût qui fussent mères en automne. On peut très bien s'asseoir à l'ombre dans la journée en Lombardie au commencement de l'automne. Si, parmi les souffrances de l'exil, Mélibée ne mentionne pas les rigueurs de l'hiver, c'est qu'il est encore éloigné et si, en parlant de la propriété de Virgile, il ne fait pas allusion à l'approche de la mauvaise saison, c'est qu'il en décrit les charmes constants, v. 53, « quae semper », et non ceux d'une saison déterminée. Du reste, lorsqu'on veut faire l'éloge d'un domaine rustique, c'est de son aspect dans la belle saison qu'il convient de parler.

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 12 : « poma pendere patereris, sie waren also reif; es war Herbst ». M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 49 : « Die Zeit der Obstreife ist der Herbst, speziell nach den landwirtschaflichen Kalendern der September. (Mommsen, C. I. L. I, p. 359. Die Menologia rustica Colotianum und Vallense nennen für den September als landwirtschaftliche Beschäftigung die Obstlese — poma leguntur —.)

2. Il ne peut en effet s'empêcher de dire, *Op. laud.*, p. 143 : « Freilich wäre es am natürlichsten anzunehmen, dass Vergil mit dem Aussprechen seines Dankes nicht allzulange gezögert habe. Dann hätte man aber erwarten sollen, dass er nicht bis zum nächsten Frühjahr damit gewartet, sondern schon früher damit begonnen hätte. »

3. *Op. laud.*, p. 49 sq.

Les deux interlocuteurs de l'Égl. I ne tiennent aux bergers de Théocrite que parce qu'ils sont tous deux des pâtres chanteurs, v. 1 sq., 77. Ce sont des compatriotes de Virgile; Tityre, si on laisse de côté les traits allégoriques qui s'appliquent à Virgile lui-même, est un vieux *uilicus* italien. S'il va à Rome, où sans doute son maître réside, c'est pour acheter sa liberté. Tout en surveillant le domaine de son maître, il a son bien à lui, qui lui permet de faire des profits et de mettre de l'argent de côté. Il a des parcs à bestiaux, avec des animaux d'assez belle venue pour fournir des victimes, v. 33 : « Quamuis multa meis exiret uictima saeptis » (cf. v. 9, « boues », v. 45, « tauros) ». Il fait du fromage gras, qu'il va vendre à la ville, v. 34. Pour ce qui concerne les moutons, v. 8, « nostris ab ouilibus », v. 21, « teneros ouium fetus », le jardin qui produit des fruits, v. 37 sq., 80, les châtaignes, v. 81, il est possible qu'il s'agisse de la propriété de son maître sur laquelle il continua à vivre comme intendant libre; nous verrons plus loin combien le personnage de Tityre et celui de Virgile sont, par suite de l'allégorie, enchevêtrés l'un dans l'autre. Il n'est pas marié légitimement, et c'est peut-être là un trait par lequel il s'éloigne des mœurs italiennes; ni Galatée, ni Amaryllis, qui portent des noms grecs, ne paraissent être, malgré l'esprit d'ordre d'Amaryllis, de ces femmes esclaves à qui les usages romains faisaient contracter mariage avec un homme de leur condition et qui devenaient des *uilicae*. Ce sont les bergères, pour lesquelles les pâtres de Théocrite ont de poétiques amours et, de fait, Tityre chante son Amaryllis. Quant à Mélibée, c'est un homme libre chez qui tout, sauf son talent musical, rappelle les traits du paysan de la Cisalpine. Ce n'est pas un de ces chevriers dont Théocrite s'amuse à dépeindre l'aspect rude et hirsute. C'est un paysan qui a du bien. Il possède une chaumière, v. 68, des champs, v. 70-71, un jardin qui produit des poires, v. 73, des vignes, *ibid.* Il y a là une exploitation rurale assez complète. Sans doute les paysans qui habitaient le village d'Andes ont fourni à Virgile les traits dont il a composé son Mélibée et, si nous en retrouvons quelques-uns dans les personnages des pièces imitées de Théocrite,

nous pouvons être sûrs que Virgile les a empruntés à ses compatriotes.

Nous avons maintenant à examiner ce que Virgile a voulu faire au juste dans cette Églogue, et comment il l'a fait.

Il est bien certain qu'il a voulu célébrer la conservation de sa propriété. Il ne s'agit pas d'une spoliation qui aurait été suivie d'une restitution, mais d'un maintien en possession. Le v. 46 : « Fortunate senex! ergo tua rura manebunt[1]! » (cf. Égl. IX, 10 : « Omnia carminibus uestrum seruasse Menalcan) », le prouve catégoriquement[2]. Ce maintien en possession a eu lieu par ordre d'Octave. La situation telle qu'elle ressort de l'Égl. I est parfaitement claire. Virgile a été menacé dans la possession de son domaine, et il a craint de le perdre. Il est allé à Rome, et il s'est adressé à Octave. Entre Octave et lui il ne parle pas d'intermédiaire. Il est possible que Varus, n'osant ou ne voulant pas prendre sur lui d'ordonner le maintien en possession, ait renvoyé Virgile à Octave; il est possible que Pollion, qui pouvait bien être revenu d'Illyrie à la fin de l'été 39, ait présenté Virgile à Octave; il est possible que Gallus ait profité de sa situation auprès d'Octave pour faciliter les choses à son ami. Mais là-dessus nous en sommes réduits aux conjectures, puisque Virgile est muet; il nous représente la faveur dont il a été l'objet

1. Kappes, Kolster, *ad h. l.*, prennent « tua » dans le sens prédicatif. Je crois qu'il faut entendre : « Ta propriété restera intacte, subsistera, sera conservée telle qu'elle est (c'est-à-dire entre tes mains) ».

2. En entendant ces mots comme s'il s'agissait d'une restitution, les commentateurs anciens ont commis une erreur qui a, depuis, pesé lourdement sur l'intelligence des faits. Servius., *Comment. de l'Én.*, Préamb., p. 2 : « Amissis ergo agris... » *Comment.* des Bucol., Préamb., p. 2 : «... quorum fauore amissum agrum recepit... » ; p. 3 : « perdito ergo agro... » *Schol. Bern.*, p. 749 : « Tityrus qui et Virgilius cui agri redditi sunt... Idest Vergilii, quia ob suum ingenium redditi sunt sibi agri a Caesare Augusto ». Cf. *Schol. Bern.*, Préamb. de l'Égl. IX, ad IX, 7, 11, etc. Seule la *Vita Bernensis* dit avec raison, p. 745 : « ...unde cum omnibus Mantuanis agri auferrentur, huic solo concessit... » M. Sonntag, p. 56 : « Auch ist nicht davon die Rede, dass dem Tityrus sein entrissenes Gut widergegeben werde, sondern dass ihm sein Besitztum bleibt und bleiben wird in dem Augenblicke, wo die Nachbarn das ihrige verlassen müssen ». Cf. Feilchenfeld, *De Vergili bucolicon temporibus*, p. 19 sq., *Ueber die Tendenz der IX Ekloge....*, p. 222.

comme ayant été obtenue à la suite d'une démarche directe et personnelle. Ce qui est certain, c'est qu'Octave lui a donné de vive voix l'assurance qu'il ne serait pas dépossédé. Muni de cette assurance, il est revenu dans son pays, et, tranquille sur ses terres, il a assisté au douloureux exode de ses voisins moins favorisés que lui.

Mais, au lieu de dire cela tout simplement, il a enveloppé la chose du voile d'une allégorie, et cette allégorie embrouille tout. Déjà dans l'Égl. VI, v. 3 sq., il s'était fait traiter de Tityre par Apollon. Comme Tityre est un berger de basse condition, esclave même, il paraît avoir obéi à un sentiment de modestie feinte ou réelle; c'est sans doute le même sentiment de modestie qui l'a guidé dans la première Égl. Mais ici il accumule comme à plaisir les traits qui rendent l'allégorie incertaine : Tityre est un vieillard, Virgile un jeune homme; il n'y a aucune raison pour attribuer à Virgile la liaison quasi conjugale de Tityre avec Galatée, puis avec Amaryllis. Tityre acquiert sa liberté, cela n'a pas de sens par rapport à Virgile; Tityre ne saurait passer pour le propriétaire du domaine de Virgile, etc.

Ces contradictions avaient déjà frappé les commentateurs anciens [1]. Spohn [2] a essayé d'éclaircir l'allégorie de la façon suivante : Tityre est le vieux vilicus de Virgile, qui habite Rome; il est venu trouver son maître pour lui apporter le prix de son affranchissement et obtenir de lui la liberté. Mais, au moment où il allait ainsi améliorer sa condition, se passaient des événements, qui menaçaient de rendre ses efforts inutiles. Le domaine de Virgile était sur le point d'être confisqué; naturellement ce que pouvait posséder Tityre l'eût été également. Indépendamment de la liberté, il fallait donc autre chose,

1. Servius ad I, 1 : « Et hoc loco Tityri sub persona Vergilium debemus accipere; non tamen ubique, sed tantum ubi exigit ratio »; ad I, 28 : « Aut mutatio personae est, ut quendam rusticum accipiamus loquentem, non Vergilium per allegoriam; nam, ut diximus, XXVIII annorum scripsit bucolica : aut... » *Schol. Bernensia* ad I, 47 : « Quod inde hic Virgilius « senex » dicitur, non ad aetatem refertur, sed ad futuram felicitatem. Nam apud philosophos « senes » dicuntur qui spem futuri temporis habent in uictu »; cf. le Pseudo-Probus, p. 6 sq.

2. Heyne-Wagner [4], t. I, p. 64.

c'est-à-dire l'assurance que cette confiscation n'aurait pas lieu. Or cette assurance a été obtenue. Il y eut donc, au moment de la démarche de Tityre à Rome, deux bienfaits distincts accordés à deux personnes différentes. Virgile a donné à Tityre la liberté, Octave a maintenu Virgile dans son bien. Naturellement, c'est Virgile, qui, dans tout cela, était le principal intéressé; mais il n'a pas voulu se mettre directement en scène; il a chargé Tityre d'être l'interprète de sa reconnaissance.

W. H. Kolster[1] pense qu'en somme Virgile est venu à Rome pour obtenir de n'être pas dépossédé. Mais, au lieu de remercier directement Octave, il a trouvé plus ingénieux de montrer que ce bienfait assurait surtout la sécurité de pauvres gens; il n'a pas voulu se donner tout simplement pour un privilégié; il a mis Tityre au premier rang, pour augmenter le prix de la générosité d'Octave.

Malheureusement ces explications ne sont pas d'accord avec le texte de Virgile. Comme l'ont bien vu M. Sonntag[2] et surtout E. Bethe[3], le texte de Virgile est très net, mais en même temps il est parfaitement contradictoire. Si Tityre s'en va à Rome, c'est uniquement pour obtenir sa liberté, v. 26 sq. : « Et quae tanta fuit Romam tibi causa uidendi? — Libertas... » A Rome, il va trouver Octave (il ne nous dit pas qu'il voie aucune autre personne), v. 42 : « Hic illum uidi iuvenem... » Il lui adresse une demande, « petenti », v. 44, et cette demande ne peut, d'après tout ce qui précède, être que la demande de la liberté. Or il nous donne la réponse qui lui a été faite, c'est que rien

1. Dans son édition, p. 6 sq.

2. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 58 sq., fait remarquer : « dass Vergil dem Tityrus eine Doppelrolle gegeben hat, dass er ihn im Laufe des Gespräches gewissermassen die Maske wechseln lässt. Die Absicht, mit welcher Tityrus die Reise nach Rom unternimmt, stimmt nicht mit dem Erfolge überein, den sie wirklich gehabt hat. Tityrus ist ein Sklave, der seines Herrn Gut verwaltet. Als sein peculium hat er sich endlich so viel gespart, dass er sich freikaufen kann. Zu diesem Zwecke geht er nach Rom. Dieser Zweck tritt von v. 41 an völlig zurück; von diesem Verse an erscheint nicht mehr die Freikaufung als Grund der Reise nach Rom, sondern die Absicht Oktavians Gnade wegen seines Grundstückes anzurufen... »

3. *Rhein. Mus. f. Philol.*, N. F., 47ster Band, p. 578-583.

ne sera changé à la situation antérieure, v. 45 : « Pascite ut ante boues pueri... » Donc, à un certain moment, entre le v. 44 et le v. 45, Virgile se substitue à Tityre sans nous en prévenir. La confusion se continue, et c'est au v. 46 qu'elle atteint son point culminant. En effet, lorsque Mélibée dit : « Fortunate senex ! » c'est bien à Tityre, considéré comme un vieillard, qu'il s'adresse, et, quand il ajoute : « ergo tua rura manebunt », c'est à Virgile; car, jusque-là, Tityre ne nous a pas été présenté comme un propriétaire. Tityre est donc une sorte de personnage à deux faces, qui montre tantôt celle du vieil esclave, tantôt celle de Virgile.

Il est inutile d'insister sur ce qu'une pareille incertitude a pour le lecteur de déconcertant. On peut se demander comment Virgile en est arrivé à cette conception. L'origine première paraît avoir été celle-ci : Virgile ne voulait pas composer une pièce qui fût uniquement une pièce de circonstance, c'est-à-dire dans laquelle il exposât simplement les faits, le service rendu, et où il exprimât sa reconnaissance. Il voulait écrire une bucolique [1], c'est-à-dire rester fidèle au cadre qu'il avait choisi et dont il ne s'était point encore départi. Or, parmi les circonstances de la vie rustique réelle, la situation qui ressemblait le plus à la sienne, lorsqu'il se rendit à Rome, c'était celle de l'esclave qui vient à la ville trouver son maître pour obtenir sa liberté. Il a donc adopté cette allégorie; mais, s'il l'avait suivie religieusement, la pièce n'aurait été que le récit d'une aventure banale; elle n'aurait point pris ce caractère d'actualité personnelle que Virgile voulait lui imprimer. Pour le lui donner, il n'a rien trouvé de mieux que de dépasser de temps en temps les limites de l'allégorie pour entrer dans la réalité. Il y a donc là une double conception qu'il était impossible de réduire à l'unité, et il n'a pas tenté de le faire. Tantôt c'est la première idée qui prédomine chez lui, tantôt

1. A. Przygode, *Op. laud.*, p. 29 : « Est... ecl. I bucolicum carmen, cuius res omnes, praeter illud, quod Vergilius suam et civium fortunam in illa agrorum distributione ad pastores, quos inducit, transtulit, vere ex pastorum vita et moribus desumptae sunt ».

c'est la seconde ; il passe sans transition de l'une à l'autre, et nous nous trouvons simplement en présence d'une allégorie incomplète. E. Bethe[1] a pensé que Virgile avait fondu deux poèmes en un ; mais je ne crois pas que la visite de l'esclave à la ville pour acheter sa liberté ait jamais été un sujet traité par Virgile ; il n'est pas dans Théocrite et il n'avait guère de charme sans celui de l'allusion. Ce qui est vrai, c'est que, lorsque Virgile a voulu fixer le souvenir de son aventure, deux conceptions se sont présentées à son esprit, dont aucune ne le satisfaisait. Il a emprunté tantôt à l'une, tantôt à l'autre, et il a composé ainsi un ensemble boiteux, mais qui, en somme, atteint le but qu'il se proposait : faire comprendre les choses qui l'intéressaient particulièrement, sans pourtant s'éloigner de la forme bucolique.

Comme la IVe Égl., la Ire est une intervention dans la réalité des faits, mais à un point de vue tout différent. La IVe Égl. se tient dans les généralités. Ému des convulsions qui agitent la République romaine à son déclin, Virgile entrevoit une sorte de bonheur universel, dont le point de départ provient d'une illusion : car, en réalité, la paix de Brindes et le consulat de Pollion n'ont pas changé la face du monde. Ce rêve de bonheur ne se dégage pas des formes conventionnelles : c'est une vague aspiration au retour de l'âge d'or, incompatible avec le développement auquel était arrivée l'humanité et que Virgile lui-même ne pouvait guère prendre à la lettre. Ici, plus de visées humanitaires, plus de théories générales, mais la peinture très vraie des malheurs d'un petit

1. *L. c.*, p. 583 sq. : « Es mochte ihm die Gegenüberstellung seiner selbst und eines Repräsentanten der Expropriirten, die er um Octavians Gunst zu feiern wohl machen musste, zu einfach, die Spiegelung der gegenwärtigen Verhältnisse zu deutlich, zu wenig poetisch erscheinen. Desshalb arbeitete er einen anderen wohl schon begonnenen Entwurf ein, der jenem recht ähnlich war : ein alter Hirtensclave kommt sich loszukaufen nach Rom ; der Schwerpunkt dieses Gedichtes sollte wohl in der Schilderung des grossartigen Eindrucks der Riesenstadt auf den einfachen Hirten liegen und vielleicht auch in einer Verherrlichung Octavians unter der Maske seines Herrn. Die Verse 19-40 konnten aus diesem Entwurf unverändert übernommen sein. » Virgile n'aurait pas, suivant E. Bethe, opéré la fusion nécessaire entre les deux poèmes.

nombre d'individus, malheurs auxquels Tityre-Virgile se félicite d'échapper par une faveur toute personnelle. Encore ici même n'a-t-il pas osé se dégager des liens d'une allégorie peu conséquente avec elle-même.

La pièce étant avant tout un remercîment, on peut se demander si Virgile a bien trouvé le ton qui convenait. La sincérité n'en est pas douteuse, mais l'exagération en est étonnante. Du premier coup il en pousse l'expression à l'extrême. Son bienfaiteur est un dieu et il lui voue un culte. Il ne se départ point de cette ardeur hyperbolique. Le monde serait bouleversé, qu'il n'oublierait point la figure de son sauveur. Cette hyperbole nous est d'autant plus désagréable qu'Octave ne faisait en somme qu'excepter Virgile d'une mesure violente et brutale. On eût aimé que celui-ci trouvât le ton juste pour louer son bienfaiteur, et le remerciât en termes plus mesurés. Évidemment il a été embarrassé; il n'a su que se réfugier dans les formules de flatterie alexandrine, qui ne choquaient pas les contemporains parce qu'elles étaient consacrées par l'usage.

Au premier abord on trouve que Tityre-Virgile accepte son bonheur avec une sorte d'égoïsme tranquille. Il l'étale devant le malheureux Mélibée et il ne s'excuse point d'être un privilégié; il ne cherche pas à se faire pardonner sa bonne fortune en en donnant des raisons valables et plausibles. Il la doit uniquement à une volonté toute-puissante. Il ne paraît pas se douter que Mélibée serait bien aise de la partager; il ne lui adresse pas une seule parole de compassion; la seule offre qu'il lui fasse, et sous une forme qui montre qu'elle ne saurait être acceptée, c'est de l'héberger une nuit sous son toit. Mais, lorsqu'on réfléchit, on voit que le personnage de Tityre ne pouvait guère être conçu autrement. En remerciant Octave, Tityre ne pouvait lui faire des reproches et se plaindre des mesures de rigueur auxquelles il échappait. Toutefois ces plaintes, Virgile a trouvé un moyen très adroit de nous les faire entendre; il les a placées dans la bouche de Mélibée. L'Églogue est un duo; à côté du remercîment, la protestation, qui tient autant de place que lui; elle s'exprime en termes énergiques, dans lesquels Virgile a mis autant d'âme que dans le remercîment lui-même. En face de

Tityre le privilégié, il y a les victimes, et ces victimes sont nombreuses. Leur représentant, Mélibée, n'envie pas l'homme plus heureux qui a su échapper à la proscription, v. 11; mais il dépeint en termes énergiques sa propre infortune : il n'y a pas eu de ménagements dans cette expulsion brutale; les malades eux-mêmes ont dû partir. Les animaux ne sont pas moins malheureux que les hommes et ce qu'il y a de plus touchant dans la plainte de Mélibée, c'est la sympathie qu'il témoigne à son troupeau; en général les bergers des Bucoliques songent peu à leurs bêtes; nous trouvons ici pour la première fois — et c'est une des nouveautés de la Ire Égl., — ces sentiments d'affection pour les animaux inoffensifs : abeilles, pigeons, tourterelles, — la pitié pour les êtres qui souffrent, pitié qui tiendra plus tard une si grande place dans les Géorgiques. Mélibée emmène avec précaution la chèvre qui vient de mettre bas et déplore le sort des deux chevreaux abandonnés sur la pierre nue, v. 14 sq. Il craint pour son troupeau dans l'exil les pâturages nouveaux qui éprouveront les mères et les maladies qu'occasionne le contact d'animaux inconnus, v. 49 sq. C'est pour son troupeau qu'il regrette le cytise en fleur et les saules amers qui faisaient son régal, v. 77 sq., et l'on est touché de la place qu'occupent ses chèvres dans toutes ses pensées. Quant à lui, il songe qu'il ne reverra peut-être plus jamais son humble cabane au toit de chaume et les champs où il régnait en maître, v. 67 sq. A cette pensée son cœur se révolte. Il ne craint pas de flétrir le soldat impie, barbare, qui va devenir le propriétaire de ses terres si soignées, v. 70 sq. Remontant à la cause du mal, il maudit les guerres civiles, v. 71 sq. C'est déjà la fin des guerres civiles que Virgile appelait de tous ses vœux dans la IVe Égl. et c'est le point par lequel celle-ci s'y rejoint. On a dit que Virgile s'était représenté dans le personnage de Tityre et cela est vrai; mais les sentiments de Mélibée sont aussi les siens; la preuve, c'est que, à la fin du Ier livre des Géorgiques, il s'exprime en son nom sur les guerres civiles dans des termes analogues à ceux de Mélibée. « Squalent abductis arua colonis », *Géorg.*, I, 507, dit sous une autre forme la même chose que : « Impius haec tam culta noualia

miles habebit », *Égl.* I, 70. En outre, ce n'est pas l'infortune seule de ses compatriotes que Mélibée met en lumière, c'est l'injustice, dont ils sont victimes; on leur enlève le fruit le plus légitime de leur travail, v. 72 sq.

Ainsi Virgile, dans cette Égl., ne s'est pas borné à traduire le contentement de Tityre; il s'est fait le porte-parole de ses compatriotes spoliés. Ce ne sont pas seulement des plaintes résignées qu'il transmet à Octave, il élève une véritable protestation contre l'attribution des terres aux vétérans. Quand on songe que Virgile traite d'impies et de barbares ces soldats, qui venaient de faire la fortune d'Octave, sur lesquels s'appuyait sa puissance, dont il devait avoir encore besoin pour devenir le maître du monde, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il a été singulièrement hardi [1]. En lisant cette pièce qui, sans lui être dédiée formellement, lui était cependant destinée, Octave, à côté des remercîments qui ne lui étaient pas ménagés, a trouvé aussi une condamnation des mesures injustes qu'il avait dû prendre, et l'on serait tenté de croire que, si Virgile a exagéré le ton de la reconnaissance, c'était pour faire passer la leçon.

Dans une pièce aussi personnelle il ne faut pas s'attendre à rencontrer beaucoup d'imitations. Aussi, lorsqu'on examine la liste dressée par W. Ribbeck [2], trouve-t-on que beaucoup de rapprochements ne sont pas probants, ou que ce sont de simples rapprochements de mots. Il faut donc les examiner de près pour déterminer les emprunts véritables.

Il est bien possible qu'au v. 1 l'expression « tu patulae recubans sub tegmine fagi » provienne de l'Id. VII, 88 sq. : « τὺ δ' ὑπὸ δρυσὶν ἢ ὑπὸ πεύκαις Ἀδὺ μελισδόμενος κατεκέκλισο θεῖε Κομᾶτα ». En revanche le passage qu'on cite habituellement, Id. XII, 8 sq. : « σκιερὴν δ' ὑπὸ φηγόν Ἠελίου φρύγοντος ὁδοιπόρος ἔδραμεν ὥς τις » n'a rien à voir avec le vers qui nous occupe. Gebauer [3] fait bien remarquer que, si « φηγό »

1. *Schol. Bern.*, p. 744 : « Prima igitur continet conquestionem publicam, priuatam gratulationem de agris ». *Ibid.*, ad v. 71 : « ... hic Octauianum Virgilius laesit, sed hic ueritatem secutus est ».
2. Dans O. Ribbeck[1], vol. I, p. 235-6 ; vol. III, p. 421-3.
3. *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 11.

et « fagus » sont apparentés, ce n'est pourtant pas le même arbre, et, comme la situation est différente, il n'y a pas de raison pour croire à un emprunt. Le hêtre, dont il est ici question, est du reste un arbre familier à Virgile, sous l'ombre duquel il s'est sûrement étendu bien des fois; Virgile n'avait à faire d'emprunts à personne pour en parler [1].

Pour écrire « Formosam... Amaryllida », v. 5, Virgile n'avait pas besoin de se rappeler que Théocrite avait dit, Id. III, 6, et IV, 38 : « Ὦ χαρίεσσ' Ἀμαρυλλί », bien que son Amaryllis vienne de celle de Théocrite. C'est plutôt un exemple de variation d'épithètes. Virgile emploie très souvent le mot « formosus »; mais il n'a pas traduit l'épithète chère à Théocrite « χαρίεις ».

Il est possible que le v. 7 sq. : « illius aram Saepe tener nostris ab ouilibus imbuet agnus » ait été influencé par le v. 5 de l'Épigr. I : « Βωμὸν δ' αἱμαξεῖ κεραὸς τράγος οὗτος ὁ μᾶλος ». Mais l'emprunt est peu important.

Au v. 9, « Ille meas errare boues... », Virgile s'est copié lui-même (Égl. II, 21); il n'est pas douteux qu'il n'ait observé de ses yeux l'allure errante du troupeau qui paît. Mais le mot se trouvait déjà dans Théocrite, Id. IX, 4 : « Χοῖ μὲν ἁμᾷ βόσκοιντο καὶ ἐν φύλλοισι πλανῷντο ». Peut-être a-t-il influencé Virgile dans le choix du sien.

Je ne crois pas que le beau vers de Mélibée, v. 11 : « Non equidem inuideo, miror magis » ait le moindre rapport avec [Moschos] III, 113 sq., où l'auteur, après avoir rappelé que Bion est mort et silencieux sous la terre, ajoute : « Ταῖς Νύμφαισι δ' ἔδοξεν ἀεὶ τὸν βάτραχον ᾄδειν. Τοῖς δ' ἐγὼ οὐ φθονέοιμι. τὸ γὰρ μέλος οὐ καλὸν ᾄδει ». La situation est absolument différente [2].

Les « gemellos » du v. 14 peuvent être une réminiscence de l' « αἶγα... διδυματόκον » de l'Id. I, 25; il n'est pas douteux que toute l'Égl. I n'ait une couleur bucolique très prononcée et qu'elle n'ait derrière elle les lectures approfondies que Virgile avait faites de Théocrite.

1. Sur les répétitions, v. 1 et 4 : « Tityre tu patulae..., tu Tityre », v. 7. « Ille... illius... », cf. Gebauer, *De poetarum graecorum*..., p. 55 et p. 38.

2. Le rapprochement s'évanouit tout à fait, si l'on corrige avec Ahrens : « Πῶς δ'ἐγὼ οὐ φθονέοιμι; ».

Gebauer[1] pense que les v. 24-25 peuvent provenir de l'Odyssée, ζ, v. 107 : « Πασάων δ' ὑπὲρ ἥ γε κάρη ἔχει ἠδὲ μέτωπα ». Il est certain qu'il y a une ressemblance d'expression ; mais la comparaison appartient à Virgile. De la répétition des v. 30 sq. « Galatea... Galatea » il rapproche des exemples analogues de Théocrite[2].

Entre les v. 38 sq. et l'Id. IV, 12 : « Ταὶ δαμάλαι δ'αὐτὸν μυκώμεναι αἶδε ποθεῦντι » je ne vois aucune ressemblance. Dans Théocrite il s'agit d'un troupeau de vaches qui regrettent leur maître absent : le regret de la nature inanimée pour Tityre est une simple hyperbole poétique. Le passage qui se rapprocherait le plus de celui de Virgile est peut-être celui où Bion, I, 31 sq., associe les chênes, les fleuves et les sources à la douleur d'Aphrodite qui a perdu Adonis ; mais les circonstances sont bien différentes.

Au v. 45, « summittite tauros » peut provenir de l'Id. IX, 3 : « Μόσχως βουσὶν ὑφέντες, ὑπὸ στείραισι δὲ ταύρως », « ὑφίημι » et « summittere » signifiant ici lâcher à la suite du troupeau.

Entre les v. 51-2 et l'Id. VII, 136 sq. : « τὸ δ' ἐγγύθεν ἱερὸν ὕδωρ Νυμφᾶν ἐξ ἄντροιο κατειβόμενον κελάρυζε » il n'y a d'autre ressemblance que l'épithète[3], « ἱερόν » = « sacros » ; mais dans Théocrite cette épithète est motivée par « Νυμφᾶν ἐξ ἄντροιο » ; dans Virgile c'est une épithète banale qui s'applique à toutes les sources. Cf. *Géorg.*, IV, 319. Il n'y a pas de raison pour croire qu'il l'a prise là plutôt qu'ailleurs.

Entre le bourdonnement des abeilles sur la haie, au v. 55, et le murmure de la brise dans le feuillage du pin, Id. I, 1 sq., il n'y a aucune ressemblance.

L'Id. VII, v. 141, exprime le roucoulement de la tourterelle : « ἔστενε τρυγών ». Ce roucoulement, Virgile l'avait entendu sur sa propriété ; il a sûrement constaté par lui-même combien il ressemblait à un gémissement. Le mot

1. *De poetarum graecorum...*, p. 252.

2. *Ibid.*, p. 52. Sur le v. 34, « pinguis... caseus », cf. *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 10 ; il n'y a qu'une similitude sans emprunt.

3. Cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 6, en note : « Quin ecl. I, 52-59 colorem traxerint ex id. VII, 136-142, mihi... non est dubium ».

dont il s'est servi a-t-il été influencé par celui de Théocrite? C'est ce que nous ignorons [1].

L'adieu de Daphnis, Id. I, v. 115 sq., aux loups, aux chacals, aux ours, qu'il ne rencontrera plus dans les forêts, n'a rien à faire avec le v. 75 sq., où Mélibée ne dit pas adieu à ses chèvres [2]. Les vaches, dont il est question Id. IX, 10 sq., qui ont été précipitées par le vent du S.-O. du haut d'une roche, où elles paissaient l'arbousier, et qui se sont tuées, n'ont rien à voir avec les chèvres de Mélibée; toutefois l'expression « ἀπὸ σκοπιᾶς » a quelque rapport avec « Dumosa de rupe », v. 76.

L'hospitalité rustique offerte par Tityre à Mélibée pour une nuit, v. 79 sq., ne ressemble que bien vaguement à celle que Polyphème propose à Galatée, Id. XI, 44 sq., où celui-ci oppose à l'agitation de la mer le calme de sa grotte entourée par une végétation luxuriante.

Au v. 80 les mots « Fronde super uiridi » sont bien plus simples que la description prolongée des lits d'herbage dont il est question dans l'Id. VII, v. 67 sq. Au v. 81 « pressi copia lactis » est une simple similitude d'expression avec « πακτᾶς » de l'Id. XI, 20.

En somme Virgile, dans la Ire Égl., se souvient évidemment de Théocrite, qu'il a longuement étudié, et il en résulte une certaine analogie de couleur et de style; mais ce n'est plus là cette imitation directe et patiente, dont les Égl. précédentes nous avaient donné l'exemple. Déjà, dans l'Égl. IV, qui est d'une teneur toute spéciale, l'indépendance de Virgile se manifeste; elle s'accentue ici très vivement [3].

1. *Schol. Bern.* ad I, 59 : « Proprie de turture « gemere » dicitur, ut Plautus ait ».

2. Cf. E. Glaser, *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, p. 88-89. Il se refuse à voir au v. 78 une imitation de Théocrite, V, 128; le cytise était aussi en Italie la nourriture des chèvres.

3. E. Glaser, *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, p. 89 : « Es giebt eben Leute die, wenn Vergil in seinen Gedichten einmal Bienen am honigtriefenden Eichbaum schwärmen, Tauben im Neste girren, Schwalben zwitschern, Ziegen am Fels klettern und Baumklee füttern oder Winzer jodeln lässt, glauben, sie müssen sofort bei Theokrit diejenigen Stellen aufstöbern, wo ähnliches vorgehe, um die Quelle zu haben, aus welcher der Römer geschöpft haben müsse. » La vérité c'est que Virgile témoigne d'une grande indépendance en ce qui con-

Il est certain que le v. 2 : « Siluestrem tenui musam meditaris auena » offre une ressemblance avec Lucrèce, IV, 589 : « Fistula siluestrem ne cesset fundere musam ». Lucrèce était sûrement à cette époque un des auteurs que Virgile lisait le plus assidûment avec l'intention de l'imiter. Il ne faut pas oublier pourtant que le sens de « pastoral » qu'il donne à « siluestris » est caractéristique de ses Églogues[1].

cerne la peinture de la nature ; mais il y a un certain nombre de traits qui lui sont communs avec Théocrite et en pareil cas on ne sait si c'est l'observation personnelle ou la réminiscence poétique qui a été pour lui déterminante.

1. Cf. p. 454 sq.

CHAPITRE XI

La neuvième Églogue.

La IXe Églogue est de forme dramatique[1]. Tandis que la Ire, très différente des pièces purement littéraires imitées de Théocrite, est exclusivement consacrée à des événements intéressant Virgile, celle-ci est d'un genre mixte : d'une part elle nous renseigne sur les événements qui ont immédiatement suivi ceux auxquels la Ire fait allusion[2]; d'autre part le cadre en est emprunté à la VIIe Id., et elle comprend des morceaux qui sont directement imités de différentes Idylles.

Elle est d'un caractère strictement bucolique[3], et le scénario en est très simple. Mœris, un homme de confiance de Menalcas qui vient d'être dépouillé de son bien, porte deux chevreaux à son nouveau maître qui habite la ville. Il est rejoint en chemin par un autre pâtre, Lycidas, et il

1. *Serv. Danielin.*, ad IX, 1 : « ... dramatico charactere scripta est »; *Schol. Bern.*, Préamb. de l'Égl. IX : « Hoc genus carminis δραματικόν vel μιμητικόν dicitur ».

2. E. Glaser, *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, p. 68 : « Der äusseren Form der bukolischen Gedichte Theokrits bediente sich Vergil also nicht bloss um Hirtenbilder sondern auch um Zeitbilder darzustellen ». W. H. Kolster, p. 182 sq. de son édition : « Die neunte Ekloge... ist... durch eine Reihe von Hinweisungen auf Vergils literarische Thätigkeit von wesentlichem Interesse, nicht minder für die Lebensgeschichte des Dichters ».

3. *Schol. Bern.*, Préamb. de l'Égl. IX : « Haec ecloga proprie bucolicon ».

lui donne des nouvelles de la triste situation de Menalcas, qui non seulement a été spolié, mais a failli être tué. Lycidas se révolte à cette pensée, fait l'éloge du talent poétique de Menalcas et, comme preuve de ce talent, les deux pâtres citent un certain nombre de ses vers. Lycidas voudrait en entendre davantage; mais Mœris est pressé de faire sa commission, si pénible qu'elle soit, et il remet l'impatient Lycidas au retour prochain de Menalcas[1].

Voyons d'abord ce que cette pièce nous apprend sur les malheurs qui ont frappé Virgile.

Dans la Ire Églogue il avait introduit, par un artifice qui donne lieu à certaines obscurités, un personnage complexe, Tityre, qui tantôt le représente et tantôt n'est autre qu'un vieil esclave qui vient d'obtenir sa liberté. Ici il a renoncé à cet artifice — non pas peut-être qu'il s'en repentît, — mais parce que la situation ne le comportait point. En effet, le vieil esclave est resté sur la propriété de son maître : Virgile a été obligé de la quitter. Les deux personnages sont donc séparés et ne peuvent plus être confondus en un seul; s'il avait donné à l'un d'eux le nom de Tityre, il en serait résulté pour le lecteur une obscurité désagréable. Il a donc désigné ici l'esclave par le nom de Mœris; quant à lui, il a pris celui de Menalcas, qui lui avait déjà servi de pseudonyme dans la Ve Églogue[2]. Mœris a bien des traits communs avec Tityre, de sorte que la persistance du même personnage nous autorise à croire que Virgile avait en réalité sur son domaine un vieux serviteur dévoué, et que ni Tityre ni Mœris ne sont des figures en l'air inventées pour la circonstance et pour des besoins poétiques. Mœris est un homme déjà vieux, v. 51 sq.; c'est un serviteur fidèle : s'il est demeuré sur la propriété que son

1. Laves, *Vergils Eklogen in ihren Beziehungen zu Daphnis* (Progr. du gymn. de Lyck, 1893, in-4, 8 p.), donne de cette Églogue une interprétation absurde. Il pense que Mœris est surpris par Lycidas au moment où il emporte des chevreaux pour son propre compte, qu'il essaie de se tirer d'affaire par sa présence d'esprit en racontant sur lui-même et sur son maître des dangers imaginaires, que les vers qu'il cite comme de Virgile, v. 26 sq. et 39 sq., ne sont pas de lui, et que Lycidas s'en aperçoit. Ce Mœris est le même que celui de la VIIIe Égl., qui s'approprie les moissons d'autrui..., etc., etc.

2. Cf. Quintilien, *Instit. orat.*, VIII, 6, 46.

maître a dû abandonner, c'est pour le servir encore, car il n'aime pas le nouveau propriétaire, et, s'il lui porte des chevreaux, ce n'est pas pour son plaisir, c'est qu'il ne peut faire autrement [1], v. 6. Il s'est entremis dans les événements douloureux qui ont frappé son maître; il lui a donné un bon conseil et il lui a sauvé la vie en même temps que la sienne propre, v. 14 sq. Il espère bien qu'il va revenir, et, tant qu'il est absent, il n'a pas le cœur à dire des vers, v. 67. Il parle de la propriété comme un vieux domestique qui se sent chez lui, « nostri... agelli », v. 2 sq., des vers de Virgile comme s'ils étaient les siens, « carmina nostra [2] », v. 11 sq. Le Tityre de la Ire Égl. est également un homme âgé et, si nous ne trouvons pas chez lui l'expression de la tendresse de Mœris pour son maître, c'est que cela était impossible, puisque Tityre est en même temps le maître et l'esclave. Mais c'est peut-être l'existence du vieil intendant dévoué qui a donné à Virgile l'idée du personnage auquel on peut dire « tua rura », I, 46, comme s'il était le véritable propriétaire.

Quant à Lycidas, il est très peu déterminé. C'est un jeune homme, « puer », v. 66, sans doute un pâtre, bien qu'il ne soit pas question de son troupeau. Il doit à Théocrite d'aimer Amaryllis, v. 22, et d'être passionné pour le chant pastoral, v. 64 sq. Il est poète lui-même, mais c'est un débutant, qui ne se fait pas illusion sur son talent, v. 32 sq. En revanche, il professe pour celui de Menalcas une admiration profonde, v. 17 sq. Déjà, dans la Ve Égl., Menalcas et Mopsus se faisaient de grands compliments, et c'est le plus jeune des deux pâtres, Mopsus, qui recevait les plus vifs éloges; ici la situation n'est pas la même, et c'est Menalcas qui récolte toute la gloire.

La description des v. 7 sq. complète heureusement ce

1. Le mot « mittimus » ne peut signifier « je lui porte » et s'explique de la façon suivante. Il y a sur le domaine de Virgile toute une « familia rustica »; cf. v. 1 « uetores.. coloni ». Dans les circonstances actuelles on a tenu conseil et on a jugé à propos d'envoyer des chevreaux au nouveau propriétaire. C'est Mœris qui a été chargé de la commission, peut-être parce qu'il s'occupait spécialement des troupeaux, et actuellement il s'en acquitte.

2. E. Glaser, ad v. 2 : « nostri... agelli » « unsres Gütchens wie, v. 11, « nostra... carmina... » die Sprache treuherziger Anhänglichkeit.

que nous savons de la propriété de Virgile [1]. Lycidas parle d'essaims d'abeilles, v. 30; il en est question dans la Ire Égl., v. 54; si l'on compare la mention des vaches faite au v. 31, à celle des v. 9, 33, 45 de l'Égl. I, on en conclura que sur la propriété de Virgile on en élevait réellement — ce qui rend assez étonnant que dans ses pièces littéraires les bouviers ne jouent pas le même rôle que chez Théocrite. « Nostri... agelli », v. 2 sq., correspond assez bien à « Et tibi magna satis ». Les pâtres de la Ire Égl. vont à la ville vendre leurs agneaux, v. 21; ici Mœris porte des chevreaux au nouveau propriétaire. Il est possible que Virgile possédât une maison à la ville, et que l'usurpateur s'en soit emparé en même temps qu'il revendiquait le domaine rural. Ce n'est là qu'une hypothèse.

La IXe Égl. confirme ce que nous savons par la Ire, à savoir que Virgile, menacé de perdre son bien, l'a pourtant conservé, v. 10 sq. [2]. Que s'est-il passé depuis? Ce maintien en possession a été connu dans le pays; mais, si on pèse les termes dont se servent Lycidas, v. 7 : « Certe equidem audieram... » et Mœris, v. 11 : « Audieras et fama fuit », il ne semble pas que la chose ait jamais pris les proportions d'un événement absolument certain, et que tout le monde ait pu vérifier. On en a bien parlé au milieu du bouleversement universel; mais la dépossession est venue si vite que l'on s'est à peine aperçu que Virgile avait reçu une garantie contre le sort commun. Elle paraît s'être opérée de la façon suivante : l'individu auquel était échu le domaine de Virgile, « Aduena nostri... possessor agelli », v. 2 sq., fit valoir ses droits qui résultaient du partage, et il les fit valoir juridiquement en prononçant la formule solennelle : « Haec mea sunt », v. 4 [3], ensuite

1. Cf. p. 331 sq. « Qua se subducere colles Incipiunt... », IX, 7 sq., paraît devoir être mis en rapport avec I, 56, « alta sub rupe ».

2. A. Feilchenfeld, *Ueber die Tendenz...*, p. 292 : « ... in der I Ekloge ist nicht der Dank für die restitutio des verlorenen Besitzes, sondern für die servatio des gefährdeten Dichtergutes erhalten ».

3. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 143 : « Ein Soldat nahm seine Besitzung oder Teile derselben mit der Formel « haec mea sunt » als sein Eigentum in Anspruch. Die solenne Formel lässt darauf schliessen, dass die Inanspruchnahme im Wege eines Prozesses erfolgt ist. » Le fait qu'il y eut une action judiciaire ne semble pas douteux.

de quoi il ne restait plus à l'ancien propriétaire qu'à s'en aller. Virgile n'accepta pas l'injonction et il recourut à la justice; il intenta un procès ou il accepta celui qu'on lui faisait, « lites », v. 14; nous ignorons devant quelle juridiction fut portée l'affaire. Elle ne suivit pas son cours régulier; au lieu d'attendre qu'on lui donnât gain de cause, l'adversaire de Virgile se porta contre lui à des voies de fait, presque à un meurtre. A quel moment et dans quelles circonstances? Virgile ne nous le dit pas. Devant cette agression, qui paraît s'être adressée également à lui, Mœris prit peur; il conseilla à son maître de céder, ce qui fut fait; il ne semble pas que les mots « quacumque nouas incidere lites » puissent être entendus autrement que de la façon suivante : Virgile renonça à soutenir ses prétentions devant la justice; il conclut avec son adversaire un accord tel quel. On ne voit pas en effet qu'après l'attentat l'usurpateur se soit installé de vive force sur le domaine de Virgile, et que ce soit pour se dérober à des violences immédiates que celui-ci se soit enfui à Rome. Virgile répondit à la violence par une transaction, dont malheureusement nous ignorons les termes; si nous envisageons les possibilités, il est probable qu'il demanda un délai sous un prétexte quelconque, délai pendant lequel son adversaire devait jouir des revenus de la propriété contestée, sans pourtant en prendre possession; il comptait bien profiter de ce délai pour aller à Rome se faire rendre justice; s'il n'obtint rien, c'est que peut-être il avait, pour obtenir du temps, cédé sur le principe et qu'Octave ne jugea pas à propos de revenir là-dessus. Ce qui est certain, c'est que la situation que nous représente la IXe Égl. n'a pas l'air de représenter une solution définitive. Virgile n'est plus sur sa propriété et le soldat n'y est pas encore. Les domestiques servent momentanément le nouveau maître, mais le retour du propriétaire véritable ne fait point pour eux le moindre doute, v. 67.

Comment les choses en sont-elles venues à ce point? Virgile est sobre de renseignements là-dessus : il semble pourtant qu'il laisse entrevoir la vérité. Octave lui avait donné une garantie; il est assez vraisemblable qu'il expédia des ordres en conséquence au gouverneur de la

Cisalpine, à Varus. Mais, en Cisalpine, les vétérans se considéraient comme les maîtres et se réclamaient du droit du plus fort, « tela inter Martia », v. 12. Il ne semble pas que Varus put ou voulut exercer son autorité; il régnait une espèce d'anarchie : « quoniam Fors omnia uersat »; Virgile se trouva donc isolé et sans appui. Il fut contraint de céder; il croyait ne le faire que momentanément; ses espérances de retour ne purent se réaliser.

Voyons maintenant ce que disent les commentateurs de toute l'affaire; la méthode consiste à ne pas attribuer d'importance aux renseignements qui dérivent du texte lui-même, à repousser ceux qui sont en contradiction avec le texte, à discuter ceux qui paraissent dériver d'une autre source que les vers de Virgile et qui ne les contredisent pas.

Suétone-Donat, 20, ne paraît pas en savoir plus long que ce que contient le texte de Virgile : « ...aduersus ueterani cuiusdam uiolentiam, a quo in altercatione litis agrariae paulum afuit quin occideretur ». Il connaît le procès et il ne mentionne pas le nom du vétéran. M. Sonntag [1] prend le mot « altercatio » dans un sens juridique.

Dans Servius, ad Ecl. IX, 1, il n'est pas question du procès : « Vergilius postquam paene occisus est ab Arrio centurione, Romam reuertens, mandauit procuratoribus suis ut tuerentur agros et ad praesens obsequerentur Arrio ». La situation est à peu près celle que nous représente la IXe Égl. Celle-ci ne dit pas que ce soit à Rome que Virgile se soit réfugié; mais ce ne peut guère être ailleurs. Quant au nom du centurion Arrius, nous le devons à Servius; c'est là un détail emprunté à une source autre que Virgile; malheureusement nous ignorons laquelle. On remarquera que Servius est muet sur le lieu et sur les circonstances de l'attentat. Il paraît en savoir davantage dans le préambule du Commentaire sur les Bucoliques, p. 3 : « Ad quem accipiendum profectus, ab Arrio centurione, qui eum tenebat, paene est interemptus, nisi se praecipitasset in Mincium : unde est allegoricos ipse aries etiam nunc

1. *Op. laud.*, p. 141.

uellera siccat ». Il y a dans ce passage une inexactitude, à savoir qu'après son premier voyage à Rome, Virgile trouva Arrius installé dans sa propriété ; la première Églogue nous montre au contraire qu'il y rentra sans difficulté. Un trait inquiétant, c'est la mise en relation du saut dans le Mincio avec l'aventure du bélier de l'Égl. III, v. 95, cf. Serv. *ad h. l.* ; on serait tenté d'admettre qu'il n'a été inventé que pour expliquer allégoriquement ce vers [1]. Mais cela n'est pas certain. Il est possible que le saut dans le Mincio remonte à une source historique, et qu'un commentateur imbécile ait cru voir une allusion à ce fait dans le v. 95 de la IIIe Égl. Si l'on adopte la version la plus complète de Servius, l'attentat d'Arrius eut lieu sur la propriété même de Virgile, que celui-ci envahit à main armée. Virgile, pour échapper, dut traverser le Mincio à la nage [2].

Le *Servius Danielin.*, ad IX, I, nous présente une autre version : « Sane alii ordinem huius eclogae ita exponunt : cum inmunitatem agrorum Vergilius impetrasset, lis est exorta de finibus inter eum et eos, qui in proximo agros acceperant : ex quibus Clodius quidam dixit, se omnem litem amputaturum interfecto Vergilio. Quem poeta stricto gladio se insequentem fugit in tabernam carbonariam. Et beneficio institoris ex alia parte emissus, seruatus est. » Ici, conformément au texte de Virgile, il est question du procès, et Virgile ne trouve pas, en rentrant chez lui, un intrus installé sur ses terres, ce qui est plus conforme à la réalité. Mais le procès a pour origine une question de limites avec des voisins. On se demande si Virgile aurait risqué sa vie pour une contestation pareille. L'agresseur n'est plus le centurion Arrius, mais un certain Clodius. L'attentat n'a pas lieu sur le domaine de Virgile, mais, soit au village d'Andes, soit à Mantoue, puisque celui-ci

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 185 : « Die Sage der Dichter habe sich schwimmend gerettet verrät sich durch ihre Berufung auf III, 95, ipse aries etiam nunc vellera siccat, selbst als eine Erdichtung ».

2. Cette version est représentée dans les *Scholia Bernensia*, ad III, 95 : « Quidam Virgilium interfici uoluit ; is uero transnato fluuio uix potuit uestitus euadere ibique uestem suam in ripa contraposita siccauit ».

trouve son salut dans la boutique d'un charbonnier. Il ne s'agit plus d'une invasion à main armée sur la propriété de Virgile, mais d'une discussion ayant dégénéré en voies de fait à un moment où les deux adversaires se sont trouvés en présence [1].

Ces deux versions remontent évidemment à deux sources différentes que nous ne connaissons pas; nous n'avons pas de raison décisive pour adopter l'une plutôt que l'autre.

Il semble que nous en trouvions une troisième dans le Pseudo-Probus, p. 5 sq. : « Vnde factum uti Vergilius quoque agros amitteret, quos sexaginta ueterani acciperent. Sed insinuatus Augusto per Cornelium Gallum, condiscipulum suum, promeruit, ut agros suos reciperet, et eo facto concitauerat in se ueteranos adeo, ut a Milieno (V Mileno) Torone primipilario paene sit interfectus, nisi fugisset, ut contestatur ipse... » Le partage de la propriété de Virgile, qui, nous le savons par lui-même, n'était pas grande, entre soixante vétérans, paraît absurde. Quant au nom du centurion, il semble bien que ce soit une corruption de « Arrio centurione [2] »; de sorte que ce renseignement se rattache à la version de Servius.

Examinons maintenant dans quel but Virgile a écrit sa IXe Égl., et pourquoi il l'a faite telle que nous l'avons.

Il n'est pas admissible qu'il l'ait composée uniquement avec une intention de curiosité rétrospective et pour conserver à la postérité le souvenir d'événements qui avaient eu pour lui une si grande importance. Elle devait lui servir à seconder les démarches qu'il avait entreprises pour arriver à une restitution. Considérée à ce point de vue elle s'éclaire d'un jour tout nouveau. Si la Ire est un remercîment, la seconde est une réclamation et c'est une

1. Cette version est représentée dans les *Scholia Bern.*, Préamb. de l'Égl. IX, où Virgile est donné comme possédant une terre en commun avec Claudius, ad IX, 1 et 2, où elle est opposée à la version d'Arrius : « *Aduena*, idest Cladius, non ut alii Varum uel Arium centurionem dicunt », 3 et 25, ad III, 93. Ailleurs le commentateur flotte entre Clodius, Arrius et même Varus (ce qui est absurde) : ad IX, 6 : « *Hos illi*, Cladio uel Ario »; 12 : « *Tela inter Martia* idest inter uim militarem, hoc est tumultum Vari vel Cladii »; 14 : « ...*lites*, militares uel *lites*, Cladii uel Vari de agro communi, qui uolebat Virgilium occidere ».

2. G. Thilo, *P. Vergili Maronis Carmina*, p. x, note 25.

réclamation faite avec beaucoup d'habileté. Elle est exempte de toute récrimination[1]. Virgile aurait pu se plaindre qu'Octave, en lui faisant une promesse formelle, n'eût pas pris les mesures nécessaires pour qu'elle eût un résultat définitif. Il aurait pu se plaindre que les autorités locales en eussent tenu si peu de compte et ne lui eussent point prêté main-forte. Il se garde bien de le faire : ce qui prouve qu'il compte toujours sur ses protecteurs et qu'il ne veut point les désobliger. Il aime mieux mettre tout sur le compte d'un état de trouble excessif et de violence, dont personne n'est responsable, et que les dépositaires de l'autorité, quels qu'ils soient, ont tout intérêt à réprimer. S'il reste dans le vague, c'est qu'il n'écrit nullement pour nous renseigner, qu'il ne veut accuser ni compromettre personne, parce qu'il a encore besoin de tout le monde.

Tout le début de la pièce est fait pour rendre Virgile sympathique, pour attirer la pitié sur sa triste situation[2]. Il a été dépouillé par un étranger, « aduena », v. 2, expression atténuée, qui rappelle le « impius... miles » de l'Égl. I, 70; on sent que Virgile n'a plus autant son franc parler et qu'il ménage ses mots; l'injustice n'en est pas moins nettement signalée. Jamais il n'avait cru qu'une pareille spoliation pût l'atteindre, « quod numquam ueriti sumus » ; il y a dans cet aveu une sorte de mea culpa; il semble que Virgile ait été trop confiant, qu'il n'ait ouvert les yeux qu'à la dernière minute, trop tard. Il est possible qu'il ait

1. A. Przygode, *Op. laud.*, p. 31 : « Vergilius..., quem ecl. I pro agro servato gratias agere vidimus, ecl. IX se agro pulsum esse queritur et causam, cur in agro remanere non potuerit, eam dicit, quod carmina in tumultu belli nihil valeant. Non igitur ei, cuius gratia eum adhuc servaverat, illud crimini dat aut vitio vertit, sed per solas belli vicissitudines effectum esse aperte declarat. » Cf. A. Feilchenfeld, *Op. laud.*, p. 23; *Ueber die Tendenz...*, p. 293 sq. : « Der Dichter bemüht sich durchaus, den Umsturz der Verhältnisse... nicht Personen, auf deren Versprechungen er gebaut, für sein Unglück verantwortlich zu machen; er sucht viel richtiger durch Hinweis auf neue dichterische Leistungen die Gunst der Machthaber neuerdings zu gewinnen, statt an frühere Verheissungen aufdringlich zu mahnen ».

2. V. 2, le ton de Mœris est extrêmement pathétique; « O Lycida » répondant à « Moeri » montre qu'il est en proie à une vive émotion. Cf. Égl. I, v. 1 sq. : « Tityre... » « O Meliboee... ».

été endormi par des assurances qui ne se réalisèrent point. En tout cas, c'est un retour mélancolique sur la belle indifférence que donnait jadis à Tityre sa situation privilégiée. La spoliation a été opérée à l'égard d'un petit propriétaire « agelli », v. 3; elle est d'autant plus condamnable. Elle a été impudente : on a employé des formules juridiques pour mettre à la porte les anciens propriétaires, v. 4, et ceux-ci sont dans une situation déplorable : « uicti, tristes... », v. 5, ne trouvant pas la protection à laquelle ils ont droit. Virgile avait une promesse; on n'en a pas tenu compte. La violence brutale règne, v. 11. La dépossession n'a pas suffi; on serait allé jusqu'à l'assassinat, si la victime n'avait point, par esprit de conciliation, abandonné ses droits. Tout ce début est donc conçu de façon à exciter au plus haut point la compassion, à représenter la spoliation comme une chose abominable et par conséquent à préparer la voie à une réparation.

Quel rapport y a-t-il entre ce début et le corps même de la pièce? La transition nous est fournie par les v. 17-20 de Lycidas : ces vers sont destinés à augmenter l'indignation que nous fait ressentir l'attentat contre Virgile [1]. Virgile n'est pas le premier venu, c'est le poète bucolique par excellence; on était assez accoutumé, à cette époque, aux violences contre les personnes, pour ne pas y faire grande attention. Mais la mort d'un écrivain, qui était déjà l'honneur des lettres latines, eût été une perte irréparable, et c'est là ce que Virgile met en lumière. L'allusion aux v. 20 sq. et 40 sq. de la Ve Égl. semble prouver qu'il la considérait comme ce qu'il avait fait de mieux dans la poésie pastorale, et cette allusion est une préparation aux citations qui remplissent le reste de la pièce. J'ai remarqué, en étudiant la Ire Égl., que Virgile n'attribuait le succès

1. A. Feilchenfeld, *Ueber die Tendenz der neunten Ekloge Vergils und ihren Zusammenhang mit der ersten und sechsten*, p. 289 : « Der Gedanke an die Möglichkeit eines solchen Verlustes führt zu lobender Erwähnung der jüngsten poetischen Leistungen des Vertriebenen »; p. 290, il croit que Virgile veut, en attirant la pitié sur les mauvais traitements qu'il a subis, en faisant allusion à ses productions poétiques existant déjà ou à venir et en particulier par la glorification spéciale de Varus, déterminer Varus ou César à le tirer du malheur où il est plongé.

de sa démarche à l'intervention d'aucun de ses protecteurs, mais à la volonté directement exprimée d'Octave. Les raisons de cette décision ne sont pas indiquées dans la Ire Égl., mais elles sont mentionnées dans la IXe, v. 10 : « Omnia carminibus uestrum seruasse Menalcan ». C'est donc comme poète que Virgile a été exempté du sort commun : Octave n'a pas voulu qu'un homme de talent, qui avait déjà une grande réputation, fût réduit à la misère. Ces « carmina », dont il est question ici, ne sauraient représenter la Ire Égl., qui est un remercîment composé une fois la faveur obtenue. Virgile ne fait aucune allusion à une demande en vers, qu'il aurait adressée à Octave et qui aurait touché celui-ci. Donc ces « carmina » sont justement ceux que nous possédons, c'est-à-dire les Bucoliques elles-mêmes [1]. Les Églogues avaient consacré le renom de Virgile comme poète; c'est à cause d'elles qu'Octave accorda à leur auteur le privilège qu'il sollicitait. Le moyen qui avait réussi une fois était tout indiqué pour la seconde : la seule recommandation, que Virgile pouvai invoquer, étant son talent de poète, il a voulu en donner des preuves en citant des spécimens de son savoir-faire [2]. Les morceaux qu'il a insérés dans cette pièce ont pour but de replacer Octave dans l'état d'esprit qui, une première fois, lui avait dicté une décision si favorable. Dès lors le plan de la IXe Égl. est parfaitement net et l'unité visible. Virgile commence par provoquer la pitié qui s'attache aux

1. A. Feilchenfeld, *Ueber die Tendenz...*, p. 293, en note, montre qu'il paraît ressortir de I, 9-10, que les poésies bucoliques de Virgile furent pour lui le motif du traitement de faveur obtenu.

2. W. H. Kolster, dans son édit., p. 184 : « Was den Inhalt der Dichtung anbelangt, so können wir nicht zweifeln dass dieselbe die Tendenz hat, auf die Bedeutsamkeit des Dichters für die aufblühende Literatur und die Anerkennung, die er vielfach finde, hinzuweisen ». Krause, *Op. laud.*, p. 24 sq. : « tota ecloga nona sic comparata esse videtur ut poeta, Augusto adhuc ignotus, eius clementiae se commendaret indicaretque quae natura poesis suae esset quamque varias res posset tractare. Se non modo pastorum condiciones simplicissimas (v. 23) et amores (v. 39) sed etiam maximas res (v. 27 et 46) intra poesis suae finis persequi posse vult demonstrare ». A. Feilchenfeld, *Op. laud.*, p. 23 : « Qui quid meliore vitae condicione usus in bucolica poesi profecerit ut exemplis perspicuum reddat, varia carminum fragmenta et ex Theocrito translata (23 sq. 39 sq.) et ad suae aetatis res spectantia (27 sq. 46 sq.) huic eclogae inscrit ».

victimes de la violence; il enchérit dans la suite, en montrant que, cette fois, la victime n'est pas ordinaire, qu'il s'agit d'un grand écrivain faisant honneur à son siècle et dont la disparition ou l'amoindrissement serait une sorte de malheur public.

Les morceaux qui figurent dans la IXe Égl. n'ont pas de lien entre eux et ne sont rapprochés que par la fantaisie des interlocuteurs. Ils ne paraissent pas être contemporains de la IXe Égl. [1]. Nous en sommes sûrs au moins pour deux d'entre eux. Ils ne sont pas tous de la même époque et ils n'ont pas été composés en vue de la pièce dans laquelle ils sont introduits. Ce sont des vers que Virgile avait dans ses papiers, qu'il n'avait pas publiés et pour lesquels il a trouvé postérieurement un cadre convenable en s'inspirant de la VIIe Id. de Théocrite. Déjà nous avons vu que la VIe Égl. était faite de fragments sans lien entre eux, que Virgile avait peut-être écrits séparément et dont il a constitué le chant de Silène. Il avait donc eu déjà recours à ce procédé. Ce qui le justifie ici, c'est que la IXe Égl., étant une pièce de circonstance, a dû être composée assez vite. Virgile n'avait ni le temps ni peut-être le calme nécessaire pour chercher du nouveau; comme il voulait donner des échantillons de son talent dans des sens divers, il a pris ce qu'il avait sous la main. Il est bien possible qu'une arrière-pensée littéraire ait agi dans la même direction que les besoins du moment. Virgile était arrivé

1. ✝ G. Thilo, *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. CIL, p. 302, note 7 : « So werden v. 27-29 an Varus und v. 46-50 an Octavian erst mit dieser ecloge entstanden sein; v. 23-25 und 39-43 könnten bestandtheile früher gedichteter, jedoch nicht veröffentlichter lieder sein; aber ebenso möglich ist es, dasz auch sie erst damals gemacht sind ». O. Ribbeck, *Prolegomena*, p. 1 sq., pense que 23 sq. et 39 sq. sont antérieurs à la IXe Égl.; mais on ne saurait dire de combien. Pour 46 sq. la date est fixée par l'apparition de l'étoile. R. Bitschofsky, *Op. laud.*, p. 4 : « Insunt in ecloga nona particulae quaedam aliorum carminum, quae iuvenis poeta aut non perfecerat aut, quod mihi verisimilius videtur, non ediderat. Quippe quae potius exercitationis gratia composuisset. » A. Przygode est d'un autre avis; il croit que l'Égl. est adressée à Varus et il ajoute, *Op. laud.*, p. 35 : « Vergilius videtur, quantum seu imitandis seu inveniendis carminum argumentis valeret, Varo exemplis illis ostendere eiusque gratiam sibi parare voluisse : quod si verum est, illa carmina eam ipsam ob causam, ut in hac ecloga proferantur, a Vergilio tum demum facta neque iam pridem foras data esse consectarium fit ».

au terme de sa carrière bucolique; il a fallu une occasion particulière pour qu'il se décidât à écrire la Xe Égl. Sans doute il se rendait compte qu'il ne cultiverait plus guère le genre pastoral; or il avait en portefeuille quelques essais dont il était content; il a voulu les sauver de l'oubli, et, pensant qu'il n'aurait pas l'occasion de les placer ailleurs, il les a insérés ici dans un ensemble qui lui permettait justement de les présenter comme des fragments.

Le premier morceau est introduit assez industrieusement, bien que l'artifice soit visible. Fortement ému par la nouvelle du danger que vient de courir Menalcas, Lycidas s'écrie que sa mort eût été désastreuse pour la poésie. Justement il se rappelle quelques vers de lui, qu'il a entendus récemment, lorsque Menalcas allait faire sa cour à Amaryllis. Amaryllis étant aimée en même temps de Lycidas [1], on s'attendrait à ce que celui-ci ait vu dans la démarche de son rival autre chose qu'une occasion de mettre de beaux vers dans sa mémoire. Virgile s'inquiète peu de l'invraisemblance, préoccupé qu'il est avant tout de nous communiquer une traduction qu'il a faite de Théocrite, Id. III, v. 1 sq. : « Κωμάσδω ποτὶ τὰν Ἀμαρυλλίδα, ταὶ δέ μοι αἶγες Βόσκονται κατ' ὄρος, καὶ ὁ Τίτυρος αὐτὰς ἐλαύνει. Τίτυρ' ἐμὶν τὸ καλὸν πεφιλαμένε, βόσκε τὰς αἶγας, Καὶ ποτὶ τὰν κράναν ἄγε Τίτυρε, καὶ τὸν ἐνόρχαν, Τὸν Λιβυκὸν κνάκωνα φυλάσσεο, μή τυ κορύψῃ ». Servius [2], qui voit du reste dans ce passage une allégorie qui n'y est pas, prétend que Virgile l'a traduit littéralement. Il est certain que c'est une des traductions les plus littérales que nous ait données Virgile, mais cela ne veut pas dire qu'elle le soit absolument. Aulu-Gelle [3], qui a comparé l'imitation au modèle, formule avec beaucoup de finesse la théorie du procédé de Virgile, qui paraît avoir été le procédé usuel des poètes latins, lorsqu'ils voulaient rendre un original grec. Il remarque qu'il ne s'agit pas de reproduire exactement tous les mots conformément au modèle. En effet, violemment transportés

1. V. 22. « ad delicias... nostras », cf. Égl. II, 2. « Delicias domini ».
2. Ad IX, 23 : « Theocriti sunt uersus, uerbum ad uerbum translati, sed tamen Vergilii negotium continentes; nam allegoricos imperat suis, ut rem tueantur, nec tamen audeant contra Arrii praeceptum uenire ».
3. *Noct. Att.*, IX, 9.

dans une langue étrangère, ils perdent généralement leur grâce native. Appliquant cette remarque au cas particulier qui nous occupe, il montre que Virgile a pris certains traits et qu'il en a négligé d'autres. Il a laissé de côté l'expression « τὸ καλὸν πεφιλαμένε », qui est d'une douceur charmante, mais qui ne pouvait passer en latin. Je n'ai pas, bien entendu, à discuter cette opinion d'Aulu-Gelle et à chercher si le latin n'avait pas, lui aussi, des termes de tendresse, qui auraient pu figurer ici : je crois que ce qui a déterminé Virgile à cette omission, c'est que ses pâtres n'ont pas entre eux les rapports de familiarité affectueuse que leur donne Théocrite; lorsqu'ils sont amis, ils le sont d'une façon plus apprêtée et avec moins d'abandon. Aulu-Gelle convient que le reste est joliment rendu, sauf le mot « ἐνόρχαν », traduit par « caper », « auctore enim M. Varrone is demum latine caper dicitur, qui excastratus est ». Peut-être ce mot grossier a-t-il tout simplement effarouché Virgile.

Aulu-Gelle expose à merveille la doctrine des équivalences, qui est le principe même et le fondement de la traduction virgilienne. On remarquera que les deux premiers vers sont mis par Théocrite dans la bouche du chevrier anonyme, la pièce étant tout entière un monologue dramatique sans introduction narrative. Virgile s'en sert pour terminer le couplet de Lycidas, parce qu'il veut expliquer la situation. Il a laissé de côté, sans doute à cause de l'idée purement hellénique, le mot « κωμάσδω », qu'il eût fallu développer pour le rendre compréhensible, bien que les comiques latins l'eussent déjà traduit; « delicias... nostras », v. 22, est une addition fort élégante, mais qui rend pour Lycidas la situation un peu fausse. Au v. 23, il a ajouté « dum redeo (breuis est uia) », sans doute parce qu'il négligeait le v. 2 de Théocrite. Les répétitions élégantes, « pasce... pastas », « age... inter agendum », ne se trouvent pas dans le modèle; ce sont des artifices de style, par lesquels Virgile montre sa science d'écrivain et espère l'emporter sur la simplicité un peu nue du modèle. Le mot « Λιβυκόν » a peut-être disparu comme trop spécial. Théocrite mentionne certains rapports entre la Sicile et l'Afrique, qui en était voisine; Virgile les supprime, excepté

dans la Ve Égl., où il a parlé des « Poeni.. leones », la Sicile elle-même n'étant déjà plus pour lui qu'un pays lointain et en partie de convention [1].

Pourquoi Virgile a-t-il imité ce passage? Il n'a rien de particulièrement remarquable; il est empreint toutefois d'une certaine saveur rustique, d'une naïveté qui a pu le tenter. On remarquera que dans la IIe et dans la VIIIe Égl. il avait déjà emprunté à la IIIe Id. ce qu'elle contient de passion sincère et vraie. Il n'est pas vraisemblable qu'après en avoir ainsi mis à contribution les parties les plus saillantes, il se soit amusé, au moment où il composait la IXe Égl., à en traduire presque littéralement le début, qui est loin d'en être la partie la plus intéressante. Il est plus naturel de supposer qu'à un moment qu'on ne saurait fixer, mais antérieurement à la IXe Égl., Virgile avait traduit ces quelques vers comme exercice de style, et sans savoir ce qu'il en ferait. Il n'avait pas encore eu l'occasion de les utiliser, et cette occasion, il l'a fait naître ici; il a sans doute trouvé le morceau élégamment rendu, et il a pensé qu'il donnerait l'idée qu'il était capable de rivaliser sans désavantage avec Théocrite. Déjà il avait traduit presque littéralement le commencement de la IVe Id., et il l'avait placé en tête de la IIIe Églogue, quoiqu'il n'y soit pas fort utile. L'imitation de la IIIe Id. était restée sans emploi. Si ce point de vue est juste, il jette une vive lumière sur la façon de travailler de Virgile; il cherchait en lisant Théocrite des motifs poétiques; il s'exerçait sur les passages, qui, pour une raison ou pour une autre, lui semblaient avoir de l'intérêt, et, quand il en était satisfait, il leur donnait place dans des pièces qui étaient conçues et exécutées postérieurement pour les recevoir. Le mérite du style et l'art ingénieux de la combinaison, ce sont évidemment les deux points sur lesquels Virgile porte son effort dans ses études d'après Théocrite.

Le second morceau est introduit de la façon la plus naturelle : un souvenir en appelle un autre et, à la cita-

1. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 70, montre que l'imitation de Virgile est heureuse au point de vue métrique; p. 52, il fait remarquer qu'il a conservé le chiasme : « Tityre... Tityre ».

tion de Lycidas, Mœris répond par une autre citation. Quel est le sens de ce morceau? C'est un appel à Varus, pour qu'il sauve Mantoue compromise dans la ruine de Crémone, une promesse que, s'il le fait, les cygnes, ces oiseaux que les anciens considéraient comme harmonieux, porteront son nom jusqu'aux astres [1] : en d'autres termes, si Varus sauve Mantoue, il sera glorifié par la reconnaissance des habitants. Il est certain que ces vers sont antérieurs à la IXe Égl. En effet, au moment que la IXe Égl. nous représente, il eût été trop tard pour écrire « superet modo Mantua nobis », v. 27. Le territoire de Mantoue avait été, au moins en partie, concédé aux vétérans; il n'y avait plus à revenir là-dessus. Virgile, qui s'était un instant entremis pour sauver sa patrie, ainsi que le prouve ce passage, ne luttait plus que pour conserver son patrimoine. Il ne comptait plus sur Varus pour réussir; il avait remis ses intérêts entre les mains d'un protecteur plus puissant, celles d'Octave. Le fragment en question n'est pas seulement antérieur à la IXe Égl.; il l'est aussi à la Ire. En effet, lorsque Virgile écrit la Ire Égl., Mantoue est sacrifiée; il proteste bien par la bouche de Mélibée contre le traitement qui lui a été infligé, mais c'est un fait accompli, sur lequel il n'a pas le moindre espoir qu'on puisse revenir. Il n'invoque plus Varus : il est trop tard pour cela. Au contraire, le fragment est postérieur à la VIe Églogue et les commentateurs ont émis sur ce point de singulières erreurs. Ils ont cru que, dans les v. 27-29, Virgile avait promis à Varus un poème épique s'il sauvait Mantoue et que, Varus n'ayant pas répondu à ses instances, il lui signifiait, au début de la VIe Égl., qu'il n'aurait pas le poème épique et qu'il devrait se contenter d'une bucolique. Tout ceci est un pur rêve [2]; la promesse métaphorique de reconnaissance exprimée par le chant des cygnes n'est pas la promesse d'une épopée et voici comment les choses paraissent s'être passées. Quand Varus prit possession du gouvernement de la Cisalpine, il était encore tout chaud des guerres civiles et il demanda à

1. Sur l'hyperbole « ad sidera », cf. p. 157.
2. C'est le système de A. Feilchenfeld, *Ueber die Tendenz...*, p. 294.

Virgile de chanter ses exploits dans une épopée. Virgile, qui n'avait point de goût pour ce genre de sujet et qui ne se sentait pas apte à le traiter, s'excusa sur son insuffisance et dédia à Varus une Églogue, en mettant dans la dédicace toute la bonne grâce possible. Il ne parla point du partage des champs, parce qu'alors il n'en était pas encore question. Puis les événements marchèrent; il semble que la prise de possession du territoire de Mantoue fut une sorte de coup de foudre, auquel on ne s'attendait point. Naturellement Virgile se tourna vers Varus; il écrivit en hâte les v. 27-29 de la IXe Eglogue. Ces vers faisaient partie d'un poème qu'il n'eut pas le temps d'achever, v. 26 : « necdum perfecta »; nous ne savons pas, bien entendu, ce que Virgile en avait composé; en tout cas ce passage devait en être l'endroit le plus saillant. Varus s'étant montré ou mal disposé ou impuissant, Virgile alla à Rome; à partir de ce moment il ne paraît point qu'il ait continué à vouloir sauver Mantoue; il ne songe plus qu'à se sauver lui-même; nous avons vu qu'il fut contre son attente enveloppé dans la ruine commune; c'est alors qu'écrivant la IXe Égl., il y recueillit ces vers désormais sans objet d'un poème qui n'avait pas été terminé.

A un morceau d'imitation littéraire succède un morceau d'actualité; ce n'est point là un simple effet du hasard et il est bien certain que Virgile nous présente l'une après l'autre les diverses faces de son talent. Il a voulu du reste exprimer son propre sentiment sur la valeur de ces deux morceaux en introduisant le second par « Immo haec [1] », v. 26. Il le donne donc comme supérieur et il l'est en effet. Quelle que soit l'habileté de traduction et l'ingéniosité de style déployées dans le premier, ces qualités secondaires ne doivent point prévaloir contre l'émotion du second, la franchise et la simplicité du mouvement et cette belle invention, qui consiste à faire porter jusqu'au ciel le nom de Varus par les cygnes blancs du Mincio. Comme il était désormais sans utilité pratique, ce n'est que son mérite littéraire qui a pu porter Virgile à le conserver.

1. « Immo haec » est déjà employé dans le même sens, *Égl.* V, v. 13.

Mis en goût par ces beaux vers Lycidas demande à Mœris de continuer. Il emploie la formule bien connue de demande pressante précédée d'un souhait conditionnel, v. 30 : « Sic tua Cyrneas[1]... » E. Bethe[2] a trouvé ces vœux singuliers; ils ne peuvent, selon lui, s'adresser à Mœris, qui ne possède rien; en admettant qu'il s'agisse de la propriété confiée momentanément à sa garde, ils sont encore incompréhensibles dans la situation présente, où Lycidas ne peut souhaiter à Mœris que d'être délivré de l'usurpateur[3]. Ces critiques ne sont pas fondées; nous avons vu, en effet, que Mœris, qui est un vieux serviteur, parle de la propriété de Menalcas comme de la sienne. Lycidas peut très bien lui dire : tes essaims, tes vaches, d'autant que c'est Mœris qui les soigne. Quant à l'absence de Menalcas, elle est considérée comme momentanée; les souhaits pour la prospérité du domaine qui lui reviendra sont donc parfaitement légitimes. E. Bethe[4] a été également choqué du v. 32 : « Incipe, siquid habes »; si l'on compare III, v. 52 : « Quin age, siquid habes », et V, v. 10 sq. : « Incipe... siquos... ignes... habes », il semble que Lycidas provoque Mœris à réciter ses propres vers : or ce sont ceux de Virgile qu'il veut entendre. Mais le sens de la formule est déterminé par le contexte; dans la IIIe et dans la Ve Égl., c'est le contexte qui nous montre qu'il s'agit de vers originaux; ici la réponse de Mœris, v. 38 : « Si ualeam meminisse.. », qui constate l'effort fait pour rappeler ses souvenirs, la réplique des v. 51 sq., où il déplore l'infidélité de sa mémoire, qui le met dans l'impossibilité de satisfaire son interlocuteur, montrent bien que Mœris n'a pas un instant d'incertitude sur le sens des mots : « Incipe, siquid habes »; ce sont des vers de Menalcas qu'on lui demande et qu'il se met en mesure de réciter. Tout au plus le mot « incipe » paraît-il réclamer un morceau de plus longue haleine que le frag-

1. « Cyrneas » n'est pas uniquement un adjectif d'origine, mais une épithète d'excellence; les ifs de Corse sont les ifs par excellence, par conséquent les plus nuisibles aux abeilles.

2. *Rheinisches Museum f. Philologie*, N. F., 47ter Band, p. 581 sq.

3. *Ibid.*, p. 585 : « Die Götter mögen Euch Euer Recht widergeben, Euch von jenem Räuber befreien ».

4. *Ibid.*, p. 585-586.

ment précédent, qui semble ne pas compter pour l'impatient Lycidas, puisqu'il dit « commence » et non pas « continue »; « commence » est du reste justifié par le fait qu'il s'agit d'entamer un morceau nouveau et sans rapport avec le premier.

On a beaucoup discuté sur les v. 32-36; on a cru y voir un aveu modeste de Virgile, qui se considérait encore comme inférieur aux grands poètes [1]. Mais, si incertaine et si flottante que soit parfois l'allégorie chez Virgile, il ne peut pas se personnifier à la fois dans Menalcas et dans Lycidas. Si Lycidas demande à entendre des vers de Menalcas, parce que les siens ne sont pas dignes des poètes consacrés, il avoue par là même que ceux de Menalcas le sont. Ce n'est donc pas un aveu de modestie que fait ici Virgile, c'est au contraire un éloge détourné qu'il se donne. Cet éloge, il ne faut pas l'imputer à une pure vanité littéraire; il est justifié par l'intention fondamentale de la pièce; Virgile veut s'y faire passer pour un poète de talent; c'est l'argument capital qu'il invoque pour réclamer son bien et c'est pour cela qu'il souligne ses citations par l'expression de l'admiration des interlocuteurs. Quant aux termes mêmes de l'éloge indirect qu'il se fait adresser, il paraît en avoir pesé les termes avec attention. Il se fait en somme proclamer l'égal de Varius et de Cinna; or nous avons vu [2] qu'il avait inséré dans la VIIIe Égl. un vers de Varius; le nom de Varius est peut-être mis là d'ailleurs à cause de l'affection qui l'unissait déjà à Virgile; mais celui de Cinna est plus significatif. Cinna était un des poètes les plus estimés de l'école de Catulle et de Calvus, sa *Zmyrna*, une des œuvres les plus renommées qu'eût produites ce mouvement littéraire. Au moment de la VIe Égl., Virgile paraît avoir été singulièrement préoccupé de ce groupe de poètes; il se fait dire dans la IXe qu'il est

1. C'est ainsi que l'entend E. Bethe, *l. c.*, p. 587, et cela lui paraît mettre dans l'Égl. IX une grande confusion. P. 588 sq., il croit que Virgile a réuni dans cette pièce deux tableaux, dont chacun est clair en lui-même, mais qui, réunis, sont contradictoires. Si l'on supprime 30-54, il reste 1-29 et 55-67, qui forment un tout; l'autre partie en forme un également. Je ne pense pas que cette hypothèse soit fondée, et elle est suffisamment réfutée par la conception que j'expose de l'Égl. IX.

2. P. 323.

maintenant leur égal. Quant aux termes dont se sert Lycidas au v. 36 ils paraissent être une simple métaphore, occasionnée peut-être par celle du v. 29 [1].

Avec le couplet de Mœris, v. 37-43, nous revenons à l'imitation de Théocrite. Mœris cherche dans sa mémoire — nous verrons plus loin qu'il n'en a pas beaucoup — de quoi satisfaire Lycidas; il y trouve un fragment de poème qu'il apprécie ainsi, v. 38 : « neque est ignobile carmen », précaution de Virgile pour signaler au lecteur le mérite de ses vers. Dans la XIe Id., Polyphème, cherchant à attirer Galatée dans sa grotte, s'exprime ainsi, v. 42 sq. : « Ἀλλ' ἀφίκευ τὺ ποθ' ἁμέ, καὶ ἑξεῖς οὐδὲν ἔλασσον, Τὰν γλαυκὰν δὲ θάλασσαν ἔα ποτὶ χέρσον ὀρεχθεῖν. Ἅδιον ἐν τῶντρῳ παρ' ἐμὶν τὰν νύκτα διαξεῖς. Ἐντὶ δάφναι τηνεῖ, ἐντὶ ῥαδιναὶ κυπάρισσοι, Ἔστι μέλας κισσός, ἔστ' ἄμπελος ἁ γλυκύκαρπος, Ἔστι ψυχρὸν ὕδωρ, τό μοι ἁ πολυδένδρεος Αἴτνα Λευκᾶς ἐκ χιόνος ποτὸν ἀμβρόσιον προΐηι. Τίς κα τῶνδε θάλασσαν ἐκὼν καὶ κύμαθ' ἕλοιτο; ». Ce sont les vers qu'a imités Virgile; sur le moment où il a composé cette imitation nous n'avons pas de renseignements. Comme c'est un morceau fort brillant, qui convient à merveille à l'intention de la IXe Égl., on pourrait admettre qu'il l'a écrit expressément pour cette pièce. Cependant nous savons qu'il était depuis longtemps familier avec la XIe Id. Il s'en était beaucoup servi pour la IIe Égl.; il l'avait encore utilisée dans la VIIIe et ailleurs. Il est possible qu'il eût traduit ce passage comme formant un tout et que, n'ayant pas trouvé l'occasion de le placer ailleurs, il en eût justement la libre disposition lorsqu'il composa l'Égl. IX. Bien que ce soit une imitation comme les vers 23-25, les conditions n'en sont pourtant pas les mêmes. Le début de la IIIe Id. n'a rien de remarquable; en le traduisant, Virgile ne pouvait se proposer que de déployer son habileté et sa souplesse. Ici le fond même est intéressant; le tableau est pittoresque et le sentiment gracieux; c'est un des plus jolis passages de Théocrite; en l'empruntant Virgile était

1. E. Glaser, dans son édition, ad v. 36, rappelant qu'on a voulu voir là une allusion à un certain Anser, poète protégé d'Antoine, ajoute : « doch fehlt die hinreichende Begründung für diese Annahme ». Cette hypothèse très répandue est une de celles dont on ne peut ni démontrer irréfutablement la justesse, ni prouver péremptoirement l'inexactitude. Elle reste possible.

donc guidé par des considérations esthétiques. En outre le procédé d'imitation est plus libre qu'au morceau précédent; c'est ici que Virgile, pratiquant la théorie des équivalences, met en jeu toutes ses ressources pour lutter avec son modèle. Il a réduit en cinq vers les huit vers de Théocrite; il a donc condensé ce que le grec développait et c'est un procédé qui lui est familier (c'est ainsi par exemple que, dans l'Égl. VIII, il a résumé le chant de la magicienne). Il a conservé le mouvement du début : « Huc ades » [1], v. 39, et il l'a répété à la fin du morceau, ce qui donne à l'invitation quelque chose de plus pressant. Il a introduit le nom de Galatée, qui n'était pas nécessaire à cette place dans le chant du Cyclope, mais qui ne pouvait manquer dans un fragment isolé; un peu plus loin du reste, v. 63, Polyphème s'écrie : « Ἐξένθοις Γαλάτεια... » Il a supprimé : « καὶ ἕξεῖς οὐδὲν ἔλασσον », soit qu'il trouvât le passage prosaïque, soit qu'il fût embarrassé pour le rendre en latin : « Quis est nam ludus in undis », v. 39, est plus gracieux, mais un peu vague, comme il arrive souvent, lorsque Virgile invente et ne s'appuie pas sur un texte antérieur. Le v. 43 de Théocrite a été rejeté à la fin du morceau, ce qui donne une conclusion plus ferme. Le v. 44 a été supprimé peut-être comme insuffisant. On a l'impression que le personnage de Virgile ne se contenterait pas de si peu. Le paysage a été complètement modifié. Celui de Théocrite est net et précis, celui de Virgile plus poétique peut-être, mais d'une poésie plus conventionnelle. « Hic uer purpureum », v. 40, est une expression charmante [2], qui paraît désigner l'éclat radieux du printemps; mais ce n'est pas seulement autour de la grotte de Polyphème que le printemps resplendit, et il n'est pas éternel. Les fleurs variées, « uarios... flores », v. 40 sq., plaisent à l'imagination, mais ne disent rien aux yeux. Les cours d'eau, « flumina », v. 40, n'ont pas un aspect déterminé : « l'eau fraîche provenant de la neige blanche, qui descend de l'Etna couvert d'arbres et qui offre une boisson ambroi-

1. Cf. Égl. II, 45 : « Huc ades, o formose puer... »
2 Sur cette expression cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...* p. 7.

sienne » est autrement pittoresque. Les lauriers, les cyprès élancés, le lierre noir, qui sont si particuliers, ont disparu et ont été remplacés par le peuplier au feuillage blanc [1] qui domine la grotte; Virgile a simplifié. Il a conservé la vigne, dont il décrit très heureusement l'enlacement; c'est un trait qu'il ajoute. J'ai déjà dit qu'il avait augmenté l'effet total en rejetant à la fin le v. 43 de Théocrite; il a également rendu le vers plus vigoureux en substituant à l'épithète pittoresque « γλαυκάν » une épithète pathétique, « insani » [2]. Quant au v. 49, il est utile dans Théocrite, où Polyphème raisonne avec Galatée [3]; Virgile, qui compose simplement un morceau de passion, l'a jugé superflu; il n'aurait fait qu'affaiblir l'impression. En somme cette imitation est bien supérieure à la première insérée dans l'Égl. IX; Virgile a pris soin de nous dire lui-même combien il en était satisfait, v. 38 [4]. Les vers 39-43 sont parmi les plus parfaits qu'il ait écrits; si le pittoresque du tableau de Théocrite est peut-être supérieur, l'invitation est plus nonchalante dans l'Id. XI; il y a ici plus de force et de passion.

Le quatrième fragment est introduit d'une façon romantique, v. 44 sq. : « Quid, quae te pura solum sub nocte canentem Audieram? » et cette mise en scène convient parfaitement, puisqu'il s'agit de l'apparition d'un astre nouveau : c'était pendant une nuit sereine que cet astre avait tout son éclat et qu'on pouvait l'observer. On a trouvé que Lycidas désignait le morceau à Mœris d'une façon un peu vague; mais Virgile ne tient pas à mettre de la précision dans ces réalités. En outre il ne s'agit plus ici, comme au v. 20 sq., d'un bout de conversation que Lycidas a saisi au vol de la bouche de Menalcas sans que celui-ci s'en soit aperçu. On peut admettre qu'il s'agit d'un solo exécuté par Mœris, écouté silencieusement par Lycidas, dont ils ont ensuite causé ensemble et qui

1. Cf. la grotte dont il est question Égl. V, v. 6 sq.

2. Cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis*..., p. 4.

3. Ahrens l'a placé après le v. 41, pour constituer une strophe de quatre vers; mais « τῶνδε », qui se comprend après l'énumération des avantages développés v. 45 sq., n'a pas de sens ici.

4. Cf. p. 370.

est resté attaché dans leur mémoire au souvenir de cette belle nuit. My donnent à Lycidas les v. 44-50; il n'est pas très naturel que Lycidas dise qu'il se souvient de l'air mais qu'il a oublié les paroles et qu'immédiatement après il chante ces paroles; toutefois la difficulté n'est pas absolue; on peut admettre que Lycidas cherche un instant et que tout à coup il se rappelle. P, les autres mss. et le *Servius Danielin.* donnent à Lycidas les v. 44-45, à Mœris les v. 46-50; mais alors on ne comprend pas qu'après avoir débité le morceau, Mœris ajoute : « Omnia fert aetas, animum quoque... », v. 51. Faut-il admettre qu'il s'interrompt et qu'il s'excuse ainsi de ne pas citer la suite? C'est une supposition arbitraire et que rien dans le texte de Virgile ne justifie. On remarquera que cette récitation de vers de Menalcas pourrait se continuer indéfiniment; or Virgile a voulu rendre vraisemblable qu'on n'en dise pas davantage; si Lycidas est avide d'en connaître le plus possible, Mœris ne se prête qu'imparfaitement à son désir et pour cela il objecte son manque de mémoire. Déjà il n'avait dit les v. 39 sq. qu'avec quelque hésitation; il n'était pas sûr de se les rappeler, v. 38 : « Si ualeam meminisse.... ». Cette première défaillance est en relation avec le manquement total de mémoire qu'accuse Mœris au v. 51; elle le prépare et l'explique. Elle doit être également en relation avec le v. 45, « memini ». Je donnerais donc à Mœris les mots « numeros memini, si uerba tenerem », v. 45; voici dès lors comment les choses se passent : Lycidas, v. 23 sq., récite des vers de Menalcas; Mœris lui dit qu'il en connaît de plus beaux et il les lui communique, v. 27 sq. Lycidas mis en goût lui demande de satisfaire plus complètement sa curiosité, v. 32 : « Incipe, siquid habes ». Mœris s'exécute, après avoir craint un moment que sa mémoire ne le serve pas assez bien pour cela, v. 38 : « Si ualeam meminisse ». Lycidas lui rappelle alors un autre morceau (sans lui demander formellement, on le remarquera, de le réciter), Mœris répond, v. 45, qu'il se rappelle l'air, mais qu'il a oublié les paroles. Lycidas qui les sait, lui, les chante et Mœris, après l'avoir écouté, se plaint de sa mauvaise mémoire. Tout cela est très naturel; des quatre morceaux deux sont dits par

Mœris, deux par Lycidas, ce qui établit une certaine symétrie.

Ce n'est évidemment point par hasard qu'ici encore à un morceau d'imitation succède un morceau original : c'est toujours le même système ; Virgile varie et se montre sous des jours divers. J'ai déjà dit [1] que ce morceau me paraissait contemporain de l'apparition du « sidus Iulium » ; c'est le plus ancien morceau bucolique que Virgile ait jugé à propos de nous conserver. Au point de vue du mérite littéraire, il est certainement agréable et élégant ; on remarquera cependant que Virgile ne nous avertit pas qu'il lui attribue une valeur particulière [2]. Les deux passages qu'il a signalés à cet égard sont l'apostrophe à Varus et le couplet de Polyphème, l'un représentant la poésie originale, l'autre la poésie d'imitation. Il est certain que ce sont les deux morceaux vraiment supérieurs. Si le motif littéraire n'était pas ici déterminant pour Virgile (peut-être cependant a-t-il été bien aise de conserver une production déjà ancienne), on peut admettre que ces vers ont été introduits dans un but politique ; Virgile tenait à ce moment à se ménager la faveur d'Octave, et ce n'était pas un mauvais moyen que de lui parler de Jules César et de lui rappeler ce « sidus Iulium », auquel Octave avait attribué tant d'importance [3].

Mœris, v. 51-55, fait un retour mélancolique sur la décadence de ses facultés. Quand il était tout jeune, il passait de longs jours à chanter, ce qui semble indiquer que, lui

1. P. 17 sq.

2. A. Feilchenfeld, *Ueber die Tendenz...*, p. 289, donne à ce point de vue à la transition « Quid? quae... » une valeur qu'elle n'a pas. Elle veut dire simplement que ce sont de beaux vers comme les précédents, mais sans les faire ressortir spécialement.

3. W. H. Kolster, dans son édition, p. 190 : « Dass die Anspielung auf den Grossoheim und die Segnungen, welche er über das Land verbreite, an die Adresse des Octavian gerichtet sei, eine leise Aufforderung an denselben enthalte sich dem Dichter eben so segensreich zu erweisen, wird Niemand bezweifeln ». Cf. A. Feilchenfeld, *Dissert. inaug.*, p. 23, qui renvoie à Nettleship, p. 41 sq., Krause, p. 24 sq. A. Feilchenfeld, *Ueber die Tendenz...*, p. 290 : « man darf in diesen Worten wohl den Ausdruck der Hoffnung erkennen, dass die Mantuaner sich bald wieder unter dem Schutze des jungen Caesar... des ruhigen Besitzes der Felder und Weinbergen erfreuen würden ».

aussi, il a été un poète rustique comme Lycidas; la chose n'est pas dite très nettement, mais elle paraît vraisemblable : comme il est vieux et que Virgile est jeune, ce ne sont pas les vers de Virgile qu'il pouvait chanter, quand il était un « puer », v. 52. Pourtant « tot carmina », v. 53, désigne bien les vers de Menalcas, cf. v. 55 : « Sed tamen ista satis referet tibi saepe Menalcas ».

Après des déclarations aussi catégoriques, il est bien certain qu'il ne dira plus rien. Pourtant Lycidas insiste; il ne voit là qu'un prétexte : « causando », v. 56. Il fait valoir son amour pour le talent de Virgile : « nostros... amores [1] », v. 56. Il fait observer que les circonstances sont favorables à une récitation rustique. J'ai déjà remarqué que Virgile aimait à placer les chants de ses pâtres dans un cadre pittoresque approprié [2]. Ici tout est calme [3], les moindres souffles de la brise sont tombés. On est arrivé à mi-chemin (c'est donc le moment de se reposer) et on commence à voir le tombeau de Bianor. Quel est ce Bianor? Servius le considère comme identique à Ocnus, le fondateur mythique de Mantoue; mais il ne dit pas sur quoi repose cette identification [4]. Il n'est guère admissible que Virgile, décrivant une scène réelle qui se passe aux environs de Mantoue, y ait introduit des détails de fantaisie; pourtant le passage, comme nous allons le voir, est imité de Théocrite; nous demeurons donc dans l'incertitude. Lycidas a déjà choisi des yeux la place où l'on ira s'asseoir, c'est un endroit où les paysans sont en train de recueillir des feuilles, sans doute pour servir de fourrage à leurs bestiaux pendant l'hiver; d'où l'hypothèse vraisemblable que la scène se passe à la fin de l'automne. Le détail de la récolte des feuilles indique qu'il s'agit d'un plant d'arbres,

1. Cf. Égl. III, v. 84 : « Polio amat nostram... musam », VI, v. 9 sq. : « haec quoque siquis Captus amore leget ».

2. Cf. Égl. III, v. 55 sq.

3. Le mot « aequor » est obscur. *Serv. Danielin.*, ad IX, 59 : « Aequor spatium campi ». Cette explication ne paraît pas admissible à cause de « stratum ». Il semble qu'il faille entendre les vastes nappes d'eau, qui environnent Mantoue; mais Virgile aurait pu s'exprimer plus nettement.

4. Ad IX, 60 : « hic est qui et Ocnus dictus est — de quo ait in decimo fatidicae Mantus et Tusci filius amnis, — conditor Mantuae ». Cf. *Schol. Bernensia*, ad h. l.

à l'ombre desquels on sera bien pour se reposer. Le mot « canamus », v. 61, paraît au premier abord signifier que les deux interlocuteurs vont chanter leurs propres poésies; mais le v. 67 montre bien qu'il s'agit toujours des poèmes de Menalcas. Lycidas invite donc Mœris à déposer là ses chevreaux, v. 62, ou bien, s'il craint de s'arrêter, à cause de la pluie qui pourrait survenir à l'approche de la nuit, il lui offre de les porter lui-même.

Mœris reste sourd à ces instances [1]. Ce divertissement champêtre sera mieux à sa place au retour de Menalcas. Nous avons déjà dit que Virgile représente ses serviteurs comme croyant fermement à son retour; c'est une habileté que de présenter à Octave la chose comme ne faisant point de doute.

Le dessin général de la IXe Égl. est emprunté à l'Id. VII. Dans l'Id. VII, qui a pour théâtre l'île de Kos, Simichidas s'en va chez des amis célébrer les Thalysies. A mi-route à peu près il rencontre Lykidas et tous deux conviennent de se communiquer réciproquement un morceau de poésie de leur façon; c'est ce qu'ils font, puis ils se séparent et Simichidas, arrivé chez ses amis, décrit l'hospitalité plantureuse qu'il y trouve. Virgile a vu là un cadre tout préparé pour recevoir des morceaux sans lien entre eux. Mais entre la VIIe Id. et l'Égl. IX, il y a de nombreuses différences. Dans Théocrite les deux chants sont de la composition des deux interlocuteurs, qui se les communiquent réciproquement pour se faire plaisir, comme dans la Ve Églogue. Dans la IXe Égl. tous les morceaux sont de Virgile, à la glorification duquel la pièce est consacrée. Mœris, le vieux serviteur fatigué par l'âge et contristé par les circonstances, n'a aucun rapport avec Simichidas, pas plus que Lycidas, le jeune homme ardent, le poète débutant et enthousiaste, avec son homonyme, un chevrier bonhomme à l'aspect rude et malpropre. J'ai déjà dit plusieurs fois que Virgile aimait à mettre en scène deux personnages d'âge différent, ce qui prête à un contraste entre eux. Il faut noter comme une curiosité qu'ici Vir-

1. « Desine plura, puer », v. 66; *Egl.* V, v. 19 : « sed tu desine plura, puer ».

gile, empruntant le cadre de l'Id. VII, lui a pris en même temps le nom d'un personnage, ce qu'il ne fait pas en général. Le but du voyage de Mœris accompli dans de tristes conditions, pour remplir un devoir pénible, est bien différent de celui de la promenade de Simichidas, qui va à la fête.

Les imitations de détail sont les suivantes. Le v. 1 de l'Égl. IX, « Quo te, Moeri, pedes? » provient du v. 21 de l'Id. VII : « Σιμιχίδα, πᾷ δὴ τὺ μεσαμέριον πόδας ἕλκεις; » la déclaration modeste de Lycidas, v. 32 sq., est inspirée par celle de Simichidas, VII, v. 37 sq. : « Καὶ γὰρ ἐγὼ Μοισᾶν καπυρὸν στόμα, κἠμὲ λέγοντι Πάντες ἀοιδὸν ἄριστον · ἐγὼ δέ τις οὐ ταχυπειθής, Οὐ Δᾶν · οὐ γάρ πω κατ' ἐμὸν νόον οὔτε τὸν ἐσθλὸν Σικελίδαν νίκημι τὸν ἐκ Σάμω οὔτε Φιλητᾶν Ἀείδων, βάτραχος δὲ ποτ' ἀκρίδας ὡς τις ἐρίσδω [1]. » Virgile a adouci les premiers vers qui, dans la bouche du jeune Lycidas, auraient témoigné de trop de confiance. L'expression pittoresque et intraduisible « Μοισᾶν καπυρὸν στόμα » a fait place à l'expression beaucoup plus simple et prosaïque « Et me fecere poetam Pierides », v. 32 sq. La fin du vers est traduite littéralement, mais au v. 33 « Pastores » a remplacé « Πάντες »; Lycidas est un poète bucolique; la fin du v. 34 est à peu près littérale. Naturellement les noms des poètes grecs ont fait place à d'autres noms mis en rapport avec les études et les ambitions de Virgile. Les oies opposées aux cygnes ont remplacé la grenouille opposée aux cigales, peut-être par allusion à quelque proverbe latin [2].

Je ne crois pas que le v. 42 provienne de VII, 8; en effet « ὕφαινον = texunt »; mais « ὕφαινον » est une conjecture de Heinsius, les mss. ont ἔφαινον. En revanche les v. 59 sq. sont une traduction assez exacte de VII, 10 sq. : « Κοὔπω τὰν μεσάταν ὁδὸν ἄνυμες, οὐδὲ τὸ σᾶμα Ἀμῖν τὸ Βρασίλα κατεφαίνετο... »

1. L'Id. IV, v. 30 sq., contient une déclaration analogue, mais plus assurée : « ἐγὼ δέ τις εἰμὶ μελικτάς... etc. » Virgile ne paraît pas avoir rien emprunté à ce passage.

2. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis*..., p. 1 sq., fait remarquer que Virgile a ajouté l'épithète : « argutos », v. 36; p. 3, qu'il a supprimé l'épithète « ἐσθλόν », VII, 39; p. 12, note 1, qu'il a rendu « ἀοιδὸν ἄριστον » par un seul mot latin, « vatem »; *De poetarum graecorum*..., p. 20, que les onomatopées dans Virgile et dans Théocrite sont obtenues par des moyens différents.

C'est ce passage de Théocrite qui ne nous permet pas d'affirmer positivement qu'il y eût, juste à mi-chemin entre Andes et Mantoue, un monument de Bianor; il est possible qu'il faille voir là une simple imitation littéraire. Enfin le v. 36 de l'Id. VII : « Βουκολιασδώμεσθα· τάχ' ὥτερος ἄλλον ὀνασεῖ » a fourni le v. 64 de l'Égl. IX : « Cantantes licet usque, minus uia laedet, eamus », qui est pourtant pris dans un sens différent. Dans Théocrite « peut-être l'un fera-t-il plaisir à l'autre par son talent » est une expression de modestie. La chose ne pouvait être à sa place dans la bouche de Lycidas, puisqu'il s'agit de réciter des vers dont la valeur est incontestable, ceux de Menalcas[1].

Tels sont les détails que Virgile a empruntés à la VIIe Id. Il a également, suivant son habitude, pris quelques expressions ailleurs. Le v. 31 : « distendant ubera » peut provenir de l'Id. VIII, 69 : « τὰ δ' οὔθατα πλήσατε[2] ». La jolie expression du v. 51 sq. : « saepe ego longos Cantando puerum memini me condere soles » paraît devoir quelque chose à Callimaque, *Ep.* II, 2 : « ἐμνήσθην δ'ὁσσάκις ἀμφότεροι Ἥλιον ἐν λέσχῃ κατεδύσαμεν » avec la suppression du détail exclusivement grec de la « lesché ». Le v. 53 sq. n'est pas sans rapport avec le v. 22 de l'Id. XIV : « Οὐ φθεγξῇ; λύκον εἶδες; ἔπαιξέ τις... »; il semble pourtant qu'il s'agisse d'une forme de la superstition un peu différente[3]. Des v. 57 sq. on a rapproché Id. II, 38 sq., mais le sentiment est bien différent et l'imitation ne me paraît nullement prouvée.

Il n'est pas inutile de signaler le rapport entre le v. 12 sq. et Lucrèce, III, 751 sq. : « tremeretque per auras Aeris accipiter fugiens ueniente columba », bien qu'il ne s'agisse que d'une fin de vers du reste légèrement modifiée par Virgile, et entre le v. 36 et Lucrèce, III, 6 sq. : « quid enim contendat hirundo Cycnis? » C'est un nouvel exemple, qui s'ajoute à ceux mentionnés précédemment, du commerce que Virgile entretenait alors avec Lucrèce. A côté de l'expression d'admiration pour Cinna, ce petit fait a son

1. Cf. une idée analogue, Id. X, 22 sq. : « Καί τι κόρας φιλικὸν μέλος ἀμβάλευ. Ἄδιον οὕτως Ἐργαξῇ... »

2. Cf. pourtant p. 201.

3. Ahrens, après Schaefer : « λύκος εἶδέ σ'; », ce qui exprime exactement la même croyance que chez Virgile.

importance : il montre combien Virgile était éclectique.

Pour se rendre compte des procédés d'imitation de Virgile, il est important d'examiner comment il a découpé la VIIe Idylle. Id. VII, 10 sq. = Égl. IX, 59 sq.; 21 = Égl. IX, 1; 22 = Égl. II, 9; 36 = Égl. IX, 64; 37 sq. = Égl. IX, 32 sq.; 43 = Égl. V, 88; 50 sq. = Égl. V, 13 sq.; 65 sq. = Égl. V, 70 sq.; 71 sq. = Égl. V, 72 sq.; 74 = (peut-être) Égl. X, 13 sq.; 77 = (peut-être) Égl. VIII, 44; 88 sq. = (peut-être) Égl. I, 1; 93 a été mis en rapport avec III, 73 (douteux); 111 sq. = Égl. X, 65 sq.; 132 sq. et 136 sq. ont été mis à tort en rapport avec Égl. I, 80 et 52; il est douteux que 138 sq. ait inspiré Égl. II, 12 sq., 141, Égl. I, 58.

CHAPITRE XII

La dixième Églogue.

La dixième Églogue a pour sujet le récit d'une aventure imaginaire attribuée à Gallus et les plaintes qu'exhale celui-ci à propos d'un amour malheureux[1]. Le récit est encadré dans une introduction et dans une conclusion. L'introduction contient une invocation à la nymphe Aréthuse et l'exposé du sujet, à propos duquel Virgile se met en scène sous la figure d'un chevrier; la conclusion, un appel aux muses Piérides et des détails rustiques concernant la personne de Virgile, transformé momentanément en pâtre.

Déjà, dans la VIe Égl., v. 4 sq., Virgile se faisait traiter de pâtre par Apollon; dans la Ire il se cache sous le masque de Tityre, un vieil esclave affranchi; dans la Ve il figure sous le nom du pâtre chanteur Menalcas. Nulle part il ne s'est encore présenté si complaisamment sous la personne d'un pâtre véritable. C'est au moment où il va quitter le genre bucolique qu'il s'identifie avec l'un de ses personnages[2]. Il est entouré de ses chèvres, v. 7 : « Dum tenera attondent simae uirgulta capellae »; il chante au milieu des forêts pastorales sensibles aux accents des bergers, et

1. *Schol. Bern.*, Préamb. de l'Égl. X : « Haec ecloga non proprie bucolicon. Hoc genus carminis ἐξηγητικόν dicitur vel ἐπαγγελτικόν. »

2. *Serv. Danielin.*, ad X, 7 : « Et dicens « simae uirgulta capellae » hic poetam quasi pastorem posuit ».

dont l'écho leur répond[1]; il est assis et il se livre à un travail manuel : il tresse avec des tiges d'hibiscus un panier, v. 71; c'est là une occupation familière aux pasteurs, à laquelle Corydon, II, 71 sq , regrette que sa passion ne lui permette pas de s'abandonner. Lorsqu'il a fini, il se lève, car il craint l'effet funeste de l'ombre, v. 75 sq. : « Surgamus : solet esse grauis cantantibus umbra, Iuniperi grauis umbra... » Du reste le soir arrive; les chèvres sont repues, il les exhorte à rentrer[2] et il termine ainsi son Églogue par une allusion à des détails rustiques et par la peinture calme et reposante du soir; nous avons déjà vu que c'est là un motif final qu'il affectionne.

Il débute par une invocation à la nymphe Aréthuse, v. 1 : « Extremum hunc, Arethusa, mihi concede[3] laborem », dans des termes qui indiquent la résolution de ne plus composer de Bucoliques[4]. Sans doute à ce moment il était dépouillé de son patrimoine; il était entré dans le cercle de Mécène et il avait accepté la protection d'Octave; le séjour à Andes, les études bucoliques qu'il y avait faites appartenaient au passé; il était décidé à aborder des voies nouvelles. Quant au mot « laborem », il indique non pas une tâche pénible, cela serait peu d'accord avec la sympa-

1. C'est là une idée qui est familière à Virgile; cf. VI, 10 sq. : « te nostrae, Vare, myricae, Te nemus omne canet »; VIII, 22 sq. : « Maenalus argutumque nemus pinosque loquentis Semper habet; semper pastorum ille audit amores ». Cette participation, par une sorte d'écho sympathique, de la nature pastorale au chant des bergers paraît être comme un affaiblissement de la participation très vive de la nature aux chants des anciens poètes mythologiques, de cette action exercée aux temps primitifs sur les choses inanimées par la poésie, action que Virgile se plaît à décrire.

2. Le v. 77 : « Ite domum saturae, uenit Hesperus, ite, capellae » est construit comme le v. 44 de VIIe Égl. : « Ite domum pasti, siquis pudor, ite, iuuenci ». Cf. I, 74 : « Ite meae, felix quondam pecus, ite capellae ». Il y a là une structure et une répétition élégantes qui plaisaient à Virgile. « Venit Hesperus » rappelle, VI, 86 : « processit Vesper Olympo » et, VII, 47 : « iam uenit aestas ».

3. Sur « concede », cf. Égl. VII, 21 : « Nymphae... Libethrides... mihi carmen concedite ».

4. H. Flach, *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, t. CXIX, 1879 : *Ueber die Abfassungszeit der zehnten Eclogo des Vergilius*, p. 791-2, pense que cette Églogue est une des premières écrites par Virgile et que celui-ci a modifié le 1er v. pour y introduire le mot « extremum », lorsqu'il a placé la pièce à la fin de son recueil. Cette hypothèse est purement arbitraire.

thie et l'ouverture de cœur que Virgile témoigne à Gallus, mais une œuvre sérieuse, qui n'est pas un simple badinage sans rapport avec la réalité.

C'est la seule fois, dans les Bucoliques, que Virgile s'adresse à la nymphe Aréthuse. Dans la VIIe Égl., v. 21, Corydon s'adresse aux « Nymphae... Libethrides », qui ne ont autres que les Muses; ailleurs Virgile invoque les Muses. Mais, dans la IVe Égl., ce sont les Muses de Sicile qu'il prie, c'est-à-dire qu'il demande pour lui l'inspiration de Théocrite : il est ici guidé par un sentiment analogue[1]. W. H. Kolster[2] a prétendu que la mention de la Nymphe Aréthuse résultait d'une intention spéciale. D'après la légende, Aréthuse était une source d'Élide, qui, pour échapper aux poursuites du fleuve Alphée, avait passé sous la mer et était venue reparaître à Syracuse. Cette légende, à laquelle Virgile fait allusion, serait pour lui une sorte de trait d'union entre la Sicile pastorale, telle que l'a représentée Théocrite, et l'Arcadie, patrie du dieu Pan, où, par conséquent, le chant pastoral a dû naître et où il est resté en honneur. C'est là une de ces remarques ingénieuses, qui font honneur au commentateur, mais qui paraissent dépasser la pensée de Virgile[3]. Si Virgile invoque au début la nymphe Aréthuse, à la fin il s'adresse aux Muses Piérides dont il est le poète chéri, « uestrum... poetam... », v. 70; la pièce se trouve donc ainsi sous la protection de divinités différentes et l'on se demande si Virgile n'a pas voulu en faire ressortir par là le double caractère : d'une part, c'est une bucolique imitée de Théocrite, — elle est donc tout naturellement en rapport avec Aréthuse, — de l'autre, c'est un morceau de poésie élégiaque, — et comme telle elle est du ressort des Muses.

1. Servius ad X, 1 : « per Arethusam autem musam Siculam, id est bucolicum Theocritium inuocat carmen ».

2. Dans son édition, p. 208 : « Der Dichter beginnt sein Lied mit einer Anrufung der Arethusa, der Vermittlerin zwischen Arkadien, wo der Hirtengesang zuerst geblüht, und Sicilien, wo ihn des Vergil Muster Theokritos in Aufnahme gebracht hatte, bittend... »

3. La forme de l'invocation est une prière, dont la réalisation doit avoir pour récompense l'accomplissement d'un vœu, v. 4 sq. : « Sic tibi... » etc. Même formule, Égl. IX, 30 sq. : « Sic tua Cyrneas... etc. », avec la différence que dans l'Égl. IX Virgile parait employer le subjonctif de l'injonction et ici le potentiel « non intermisceat ».

Qu'est-ce que Virgile a voulu faire dans cette pièce, et quelle en est au juste la signification? Les commentateurs anciens ne sont pas absolument d'accord là-dessus. Servius, ad X, 1, y voit une consolation à Gallus : « dolorem Galli nunc uidetur consolari Vergilius »; mais il ajoute des réflexions erronées sur les intentions secrètes qu'il croit y découvrir [1]. Le *Serv. Danielin.*, ad X, 22, pense que Virgile veut guérir Gallus de son amour en lui montrant qu'il est sans espoir : « Galle quid insanis : uult spem amoris desperatione sanare ». Les *Scholia Bernensia* voient seulement dans la pièce l'expression des regrets de Gallus, p. 744 : « decima desiderium Galli circa Volumniam Cytheridem et dicitur Gallus ». *Préamb. de l'Égl. X* : « Incipit ecloga decima de desiderio Galli circa Voluminiam Cutheridem meretricem, quam Lycoridem dicit », et cette interprétation paraît se rapprocher davantage de la réalité. G. Gevers [2] considère la Xe Égl. comme ayant sa source dans la VIIe Id. de Théocrite, mais ce n'est pas une imitation sérieuse. Ce que Virgile a emprunté c'est la bonne humeur plaisante, c'est le transport dans le monde des bergers d'un amour réel qui y perdait sa gravité. En appliquant à Gallus le chant sur Daphnis de la première Idylle, Virgile faisait une parodie dont le but était de faire sourire son ami [3].

Cette manière de voir a été réfutée avec beaucoup de force et de justesse par Ph. Wagner [4] : le sérieux, qu'expriment l'introduction et la belle conclusion, est incompatible avec la tentative de caractériser la Xe Égl. comme une parodie. Il serait singulier que Virgile eût terminé son recueil par une pièce de ce genre, qui serait si peu dans le goût des autres. Pourrait-on considérer comme vraisemblable que

1. « Nec nos debet mouere quod, cum mutauerit partem quarti georgicorum, hanc eclogam sic reliquit; nam licet consoletur in ea Gallum, tamen altius intuenti uituperatio est; nam et in Gallo inpatientia turpis amoris ostenditur, et aperte hic Antonius carpitur, inimicus Augusti, quem contra Romanum morem Cytheris est in castra comitata ».

2. *Die zehnte Ekloge des Vergil eine Parodie*, Hannover, 1864, 8°, 16 p.

3. *Ibid.*, p. 7 : « ...er wollte nichts mehr und nichts weniger als dem bekümmerten Gallus ein Lächeln entlocken dadurch, dass er den jenem so wohl bekannten Daphnisgesang des Theokrit geradezu parodierte ».

4. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed.*, XCI^ster^ Band, 1865, p. 773-776.

Virgile eût adressé une pareille parodie à un ami qui avait chanté Cytheris ou Lycoris en 4 livres[1]?

Pourtant O. Ribbeck[2] n'admet pas que Virgile ait pris au sérieux la douleur de Gallus et qu'il ait voulu réellement le consoler : il s'est amusé et il a voulu le guérir en riant.

E. Glaser, dans son édition[3], pense que Gallus, désolé de l'infidélité de Lycoris, avait demandé à Virgile une bucolique, peut-être avec l'arrière-pensée que la glorification poétique de sa passion la ramènerait à lui. Il a depuis changé d'avis. Dans le *Philologischer Anzeiger*[4], il croit que Virgile triomphe avec bonhomie de la mésaventure de son ami qui, jusqu'à présent, s'est complu dans la société des jeunes filles de la ville et qui sait maintenant ce qu'elles valent. C'est, comme l'a dit G. Gevers, une espèce de parodie. Virgile n'a pas entrepris cette Églogue sur la prière de Gallus pour émouvoir Lycoris et la ramener si cela était possible. E. Glaser a plus tard[5] développé cette opinion en montrant que la IIe Églogue a le même caractère[6] et que les vers qui y sont empruntés à Théocrite n'ont pour but que de faire sourire le lecteur qui en connaît l'origine. Il recon-

1. *N. Jahrb. f. Phil. u. Paed*, XCIster Band, 1865, p. 775-6.

2. *Prolegomena*, p. 11, il signale : « cavillationem, per quam Daphnidis infelicis querellis ad Gallum festive translatis adsumptisque huius ipsius carminibus risisse Vergilius luctum amici et ridendo sanavisse animum eius, non serio commiseratus vel consolatus esse putandus est ».

3. P. 99 sq., Égl. X, *Argum.* : « Nun hatte Gallus in seinem Schmerze über die Treulosigkeit der Lykoris den Virgil um ein Hirtenlied gebeten, vielleicht mit der Nebenabsicht, durch die dichterische Verherrlichung und Besingung seiner Leidenschaft auf das Gemüth der Lycoris zu Gunsten ihres ehemaligen Geliebten einzuwirken und womöglich jene zu ihm zurückzuführen ».

4. 1878, p. 646-8 ; p. 647 : « das gedicht entsprang dem unmittelbaren herzensbedürfniss Vergils selbst, der ein liebesabenteuer seines freundes mit pastoraler einkleidung und unter pathetischer inscenirung von göttern, deren reden an Daphnis, wie sie bei Theokrit Id. I vorkommen, parodisch auf den fall des Gallus angewandt werden, besungen hat ».

5. *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, 1880, p. 146 : « Vergil macht sich gleichsam in launiger Weise lustig über Gallus, der es immer mit Stadtmädchen nach eleganter Mode bisher hielt und der nun klug gemacht werde und begreifen lerne, welchen Gehaltes diese Eleganten sind, die, gefallsüchtiger Natur, selbst ihre treusten Freunde verlassen, um einem anderen nachzulaufen ».

6. *Ibid.*, p. 147-8.

naît cependant que tout n'est pas parodie dans la Xe Égl.[1], que Gallus cherche à vaincre l'amour, comme l'avait fait Daphnis, mais pour des motifs tout différents; il proteste contre le jugement de H. Flach, qui a considéré la Xe Égl. comme l'œuvre très faible d'un débutant[2]; il croit que Gallus, tout poète citadin qu'il était, avait, dans une de ses dernières poésies, fait quelques concessions à la poésie pastorale et que Virgile exploite cette concession.

W. H. Kolster[3] est revenu à l'idée que la Xe Égl. est une consolation; mais c'est une consolation dont les termes étaient délicats à formuler, à cause de l'ardeur de la passion de Gallus, de l'insistance qu'il met à aviver sa douleur, au lieu de renoncer à son amour; Virgile était donc tenu à beaucoup de ménagements et ne pouvait pas dire franchement ce qu'il y avait à dire.

E. Krause[4] est d'avis que Virgile se propose d'exciter la pitié de Lycoris et de satisfaire Gallus qui lui avait demandé, non pas de le consoler, mais d'amener une réconciliation. C'est pour cela qu'il peint Gallus désespéré et s'écriant : « Omnia uincit Amor »; il veut flatter Lycoris et décrire l'ardent amour de Gallus que rien ne peut éteindre. La pièce étant destinée à Lycoris, il parle toujours de Gallus à la troisième personne et c'est avec un artifice consommé qu'au v. 42 il fait interpeller Lycoris.

M. Sonntag[5] s'élève contre l'interprétation de la pièce

1. *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, 1880, p. 155 sq.
2. *Ibid.*, p. 156.
3. Dans son édition, p. 205 : « ...es ist eine schwere Aufgabe. Gallus ist zu leidend..., als dass man nackt und unverhohlen sagen dürfte, was man denkt; es ist eine schändliche Liebe und doch darf man den Unwillen, den man fühlt, nicht aussprechen...; man muss sprechen, als ob Lycoris zugegen wäre, ohne sich verteidigen können; es ist eine wahnsinnige Liebe, die den Freund aufreibt; darum darf man nicht schweigen, um so weniger, als Gallus selbst, auf das verkehrteste zu Werke geht und den Schmerz reizt, statt ihn zu beschwichtigen... ».
4. *Op. laud.*, p. 64.
5. *Op. laud.*, p. 161 : « Die X. Ekloge ist, wie ich im Frankfurter Programm von 1886 nachzuweisen gesucht habe, kein Trostgedicht für Gallus wegen der Untreue der Lykoris, sondern spricht die Resignation des Gallus auf seine Liebe und die ihr gewidmete Poesie aus... Die X. Ekloge beabsichtigt den Gallus zu empfehlen, der die Poesie, die ihm unsterblichen Ruhm zu bringen versprach, aufgiebt, um im Heere des Oktavian zu dienen und zu kämpfen ».

comme une consolation. Elle a pour but d'exprimer le renoncement de Gallus à l'amour et à la poésie qu'il lui inspirait, de le recommander à Octave, au moment où il dit adieu à la passion et à la littérature pour agir et pour combattre.

C. Schaper a toujours affirmé — mais sans trouver d'écho — que la pièce était un hommage posthume rendu à Gallus. H. Flach[1], au contraire, la considère comme une des premières Églogues de Virgile. Elle est censée devoir consoler Gallus, mais cette consolation n'est pas conçue sérieusement, comme le montrent les emprunts faits à Théocrite. Si Virgile n'avait pas voulu plaisanter, il se serait montré bien maladroit[2]. Gallus n'est pas consolé à la fin du poème; sa plainte est obscure et c'est pour cela qu'elle a donné lieu à des interprétations aussi manquées que celles de Gevers et de Schaper. Peut-être Virgile a-t-il eu le sentiment que sa pièce était très faible, et c'est pour cela qu'il l'aura rejetée à la fin du recueil.

En présence d'interprétations si diverses et parfois si singulières, examinons le texte de Virgile, pour en tirer ce qu'il contient et rien de plus. Il est certain que l'Églogue est dédiée à Gallus, comme la VIe l'est à Varus et la VIIIe à Pollion. Elle lui est consacrée dans les termes les plus affectueux, v. 2 : « meo Gallo ». Virgile ne parle ainsi, dans les Bucoliques, d'aucun autre de ses amis et de ses protecteurs. Si l'on rapproche les vers charmants : « Gallo cuius amor tantum mihi crescit in horas... » etc., v. 73 sq., on voit que Virgile veut, avant tout, témoigner à son ami, dans un moment douloureux, une affection entière et profonde, ce qui exclut toute idée de plaisanterie humoristique et de parodie. Est-ce une consolation proprement dite qu'il lui adresse? Il ne le semble pas. Sans doute, il lui fait témoigner, par la nature inanimée et par les bêtes, une grande sympathie; parmi les personnages qu'il groupe autour de lui, si les pâtres se bornent à exprimer

1. *N. Jahrb. für Phil. u. Paeday.*, t. CXIX, p. 791-8.

2. *Ibid.*, p. 795, il dit à Gallus que son amour est indigne, v. 23 : « wie kannst du verzweifelt sein über den verlust eines wesens, das jetzt als lagermädchen (wir sagen « soldatenbraut ») gegangen ist ».

leur curiosité, v. 21, Apollon lui montre que son chagrin est insensé et que Lycoris en aime un autre, v. 22 sq., — ce qui est au moins une exhortation à l'indifférence. — Pan lui rappelle que l'Amour est un dieu insensible, qu'il n'y a pas lieu d'essayer de le fléchir par des larmes, v. 28 sq., — ce qui est une manière de l'avertir de renoncer à sa passion. Mais Virgile lui-même reste étranger à cette démonstration. Personnellement il ne fait aucun effort pour diminuer le chagrin de Gallus. Il place la chose au passé : « indigno cum Gallus amore peribat », v. 10, et il ne semble pas qu'il soit intervenu. S'il avertit Gallus que Lycoris est indigne de lui, il ne s'applique cependant pas à l'en détacher. Il aurait pu lui dire qu'une autre répondrait mieux à sa tendresse, qu'il lui restait l'amitié, la poésie, l'action, la vie réelle. S'il ne fait valoir aucun de ces arguments, c'est qu'il ne se propose pas de consoler Gallus et, de fait, celui-ci reste insensible aux quelques tentatives qu'on fait pour le guérir de sa passion. Il y persiste; son dernier mot est celui-ci, v. 69 : « Omnia uincit Amor; et nos cedamus Amori ». Après l'Églogue de Virgile, il est aussi amoureux et aussi malheureux qu'avant.

Virgile nous apprend qu'il n'a pas composé cette pièce de son propre mouvement, mais sur la demande expresse de Gallus, v. 2 sq. : « Pauca meo Gallo... Carmina sunt dicenda : neget quis carmina Gallo? » Qu'il l'ait faite telle que Gallus la désirait, c'est ce qui n'est pas douteux; il l'aimait trop pour ne pas essayer de lui faire plaisir; il est certain qu'il est entré dans ses vues, qu'il est allé au-devant de ses désirs avec tout l'élan et toute la chaleur dont il était capable. Reste à savoir ce que Gallus a bien pu lui demander. Gallus paraît avoir aimé Lycoris avec une fougue toute juvénile; il a éprouvé près d'elle de grands bonheurs et, sans doute, comme tous les poètes élégiaques, il les a chantés. Puis il a été abandonné; il a souffert très cruellement de cet abandon; mais ses souffrances mêmes ont été pour lui une source de poésie; nous savons qu'il les a exprimées en vers et ces vers étaient peut-être les plus beaux et les plus touchants qu'il eût composés. Ainsi la passion qu'il a ressentie est à la fois une passion réelle et une passion littéraire. Il est désolé comme homme, et

comme poète il est célèbre. Que désire-t-il à ce moment? Virgile nous l'apprend d'une façon assez claire, car de sa réponse on peut conclure la demande qui lui a été faite : « sollicitos Galli dicamus amores », v. 6. Il va chanter les tourments que l'Amour a infligés à Gallus; c'est évidemment là ce que demande Gallus : que ses amis lui apportent, à lui le témoignage de leur sympathie, à ses vers le témoignage de leur admiration. Il le dit du reste en propres termes, lorsqu'il s'adresse aux pâtres arcadiens qui l'entourent : « O mihi tum quam molliter ossa quiescant, Vestra meos olim si fistula dicat amores! » v. 33 sq. On remarquera l'identité des termes entre le v. 6 et le v. 34. Si les Arcadiens chantent un jour ses amours, sa cendre reposera en paix : ce sera là pour lui une tranquillité et un bonheur posthume. Mais, si Virgile lui apporte de son vivant le concours de sa poésie, le plaisir, naturellement, sera bien autrement réel. Or c'est ce que fait Virgile; il ne songe pas à consoler Gallus; il lui paie le tribut de son amitié, parce qu'il souffre, et il chante ses amours pour les contemporains et pour la postérité. Quel sera l'effet de son chant? Il le dit au v. 72, lorsque, s'adressant aux Muses Piérides, il ajoute : « uos haec facietis maxima Gallo ». Ce sont les Muses qui consacreront l'importance de la pièce que Virgile écrit pour Gallus : c'est dire que Virgile insiste surtout en terminant sur le caractère littéraire du service rendu à son ami. Il lui a peut-être procuré un peu de calme en lui faisant sentir toute sa tendresse; mais surtout il a contribué à sa gloire en le célébrant comme amoureux et comme poète.

Le v. 2 contient une autre indication sur la destination de la pièce : « sed quae legat ipsa Lycoris », et, à la façon dont Virgile s'exprime, il semble bien que cela, Gallus ne le lui ait pas demandé et que ce soit lui-même qui l'ajoute [1]. Or, si Lycoris lit ses vers, il n'est guère pos-

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 208, croit au contraire que cela faisait partie intégrante de la demande de Gallus, qui avait prié Virgile de dire un mot de pitié dans le malheur que lui causait l'infidélité de Lycoris : « der Lykoris, die er selbst nach solcher Kränkung noch liebt, so dass ihm jedes Wort gegen sie weh thut. So muss ein solches vermieden werden, sie muss es selbst lesen können (quae legat ipsa Lykoris) und

sible qu'elle n'ait pas honte de son abandon. Virgile veut-il la punir en lui montrant quel amour délicat elle a dédaigné? Espère-t-il au contraire amener un rapprochement [1]? C'est ce qu'il est difficile de deviner en l'absence de renseignements précis. Les deux hypothèses sont possibles.

Le sujet de la IXe Égl. étant la peinture des tourments amoureux de Gallus, c'est presque une élégie. Nous avons vu Virgile s'exercer dans la IVe Égl. à la grande poésie patriotique et épico-lyrique, se plier dans la VIe à tous les raffinements et à toutes les curiosités de la petite épopée alexandrine. La Xe nous montre qu'il aurait pu devenir un poète élégiaque, et il aurait été sans doute le plus tendre et le plus touchant des élégiaques latins. Au moment où il l'écrivait, il est probable que son choix était fait, et que c'est pour cela qu'il l'intitulait sa dernière Églogue. Il n'en est pas moins extrêmement intéressant de constater quelle était, à l'époque des Bucoliques, la richesse et la souplesse de son talent, dans quels genres divers il aurait pu réussir et devenir un maître. Il a été confisqué par Mécène et par Octave. Nous n'avons peut-être pas à nous en plaindre, puisque c'est à cette influence que nous devons les Géorgiques et l'Énéide. Nous ne saurions comparer une simple possibilité à ce qui existe réellement. Mais nous pouvons affirmer que, sans Mécène et Octave, Virgile aurait été un poète tout autre qu'il n'a été.

J'ai déjà noté avec quel soin Virgile, par conscience d'auteur, conserve le cadre pastoral aux sujets qui ne le sont pas. La trahison de Lycoris et la douleur de Gallus n'ont rien de bucolique; Virgile en a fait un épisode de la vie des pâtres arcadiens. Gallus se trouvant transporté chez eux par une fantaisie du poète, ils viennent le voir, comme on vient voir quelque chose d'extraordinaire; ils

das sed davor scheint anzudeuten, dass Gallus auch das selbst erbeten hat » (Il ne doit rien mêler d'amer à son poème. Allusion à Aréthuse).

1. Franz Hermes, dans son édition, p. 33 sq. : « Der Zweck des Gedichtes ist in der Einleitung deutlich ausgesprochen : sed quae legat ipsa Lycoris (2). Vergil will die treulose Geliebte dem Freunde zurück gewinnen. Gallus will entsagen, doch unmöglich; er vermag es nicht « also? kehre zu ihm zurück »).

s'intéressent à lui, ils lui parlent; le souvenir de cet amoureux plaintif restera dans leur mémoire; ils en parleront dans leurs chants et les malheurs de Gallus remplaceront dans la poésie arcadienne ceux de Daphnis dans la poésie de Sicile; l'aventure est assez importante pour que les dieux rustiques se soient dérangés; ils sont venus auprès de Gallus, pour essayer de lui faire entendre raison. Et le poète, qui nous représente ainsi Gallus au pied d'une roche, dans un pâturage, avec des moutons groupés autour de lui, est lui-même un chevrier, qui a assisté à la scène sans y prendre part, v. 26 : « quem uidimus ipsi »; c'est en faisant paître son troupeau, assis sous un genévrier, tressant de ses mains un panier, qu'il célèbre dans une pièce bucolique, placée sous l'invocation de la nymphe Aréthuse, l'infortune de son ami. Mais le cadre bucolique n'est pas ici un simple ornement extérieur, que Virgile a adapté plus ou moins industrieusement à un sujet qui ne le comportait point. L'esprit bucolique pénètre toute la pièce. Nulle part ailleurs l'amour de la nature ne s'exprime avec autant de force et de passion. Gallus lui-même est converti à la vie pastorale : il sait bien que, s'il eût vécu dans l'innocence des champs, il ne subirait point les tourments qu'il endure. Il regrette de n'avoir pas été un simple pâtre, v. 35 sq.; il aurait eu des plaisirs champêtres et ses amours n'auraient pas été pour lui une source de chagrins. Il se décide, quoique sur le tard, à pratiquer la poésie et à mener la vie des bergers, v. 50 sq. Ceci ne peut être qu'une velléité passagère, à laquelle il renonce presque aussitôt, v. 60 sq.; mais enfin l'idée lui en est venue. Il ne faudrait pas voir là un simple jeu d'esprit. Ce n'est pas seulement par parti pris littéraire que Virgile s'est adonné à la poésie pastorale; elle correspondait à un besoin intime de sa nature, l'amour de la vie des champs; s'il ne l'a point quittée, bien qu'autour de lui on la trouvât trop rustique, c'est qu'il y trouvait le moyen d'exprimer çà et là ses sentiments vrais. Or Gallus paraît avoir aimé au contraire la vie mondaine; le milieu dans lequel il a trouvé Lycoris, c'est celui que nous peignent Properce et Ovide, celui des coquettes élégantes et raffinées, du luxe et du plaisir des villes. Malgré l'étroite amitié qui unissait

Virgile et Gallus, ils devaient causer entre eux de la différence de leurs goûts. Lorsque Gallus eut éprouvé l'inanité de cette existence factice, qui l'avait si vivement attiré, il est possible que, dans un moment de découragement, il ait reconnu de lui-même que Virgile avait raison. Les sentiments que celui-ci lui prête pourraient bien n'être pas une fiction [1]. Dans tous les cas, la première pensée que Virgile dut éprouver après son désastre, le premier regret qu'il dut exprimer, c'est qu'il n'eût pas vécu comme lui dans la tranquillité des champs.

Virgile ne nous dit point dans quel pays il se place pour chanter les souffrances d'amour de Gallus. L'invocation à Aréthuse indiquerait la Sicile, la suite du poème désignerait plutôt l'Arcadie. S'il ne détermine pas la chose, c'est qu'il a voulu la laisser dans le vague; il est donc dans le pays bucolique, qui est pour lui un pays de convention. Pour sacrer poète son ami Gallus, il l'avait transporté dans l'Aonie, séjour des Muses; ici, voulant lui faire exprimer la sympathie du monde des bergers, c'est-à-dire au fond la sienne propre, voulant transformer son abandon en une aventure qui a son contre-coup chez les pâtres, il le place en Arcadie, l'Arcadie étant pour lui comme un succédané de la Sicile bucolique. C'est dans cette Églogue que sa conception de l'Arcadie poétique acquiert tout son développement et toute sa netteté. Bien qu'à cette époque il ne paraisse pas avoir visité l'Arcadie réelle, il en donne une description assez exacte. Il en connaît les montagnes, le Ménale couvert de pins et le Lycée froid et rocheux, v. 15, les pentes accidentées du Parthénius, v. 57. Gallus est couché au pied d'une roche solitaire : « sola sub rupe », v. 14 (cf. v. 58, « per rupes »). Virgile sait que le climat est froid, « frigora », v. 57, que le pays est boisé, « in siluis », v. 52, « siluae », v. 63, « nemus », v. 43, « saltus », v. 57, « lucos », v. 58, qu'il contient des sources fraîches, des prairies herbeuses, « gelidi fontes... mollia prata », v. 42. Comme végétation, il mentionne, outre les pins, « pinifer », v. 14,

1. W. H. Kolster, p. 206 de son édition : « ... man hört leicht die Klage heraus : verderbt habe sie beide, ihn wie Lykoris, der Wunsch auf den Höhen des Lebens zu wandeln ».

les chênes (puisqu'il est question de gland, v. 20, et des hamadryades, v. 62), les lauriers et les tamaris, « lauri... myricae », v. 13 (les myricae sont la plante symbolique du chant pastoral; elles ne sont pas particulières à l'Arcadie); la vigne, « maturae uinitor uuae », v. 36, « lenta sub uite », v. 40; les saules, « salices », v. 40; les fleurs dont on fait des guirlandes, v. 41; les férules et les lys, « ferulas... lilia », v. 25 (ces deux plantes servant à caractériser un dieu, qui n'est que momentanément en Arcadie, n'ont pas nécessairement poussé sur le sol arcadien); l'hyèble, « ebuli », v. 27; les violettes et le vaciet, « uiolae... uaccinia », v. 39 (ce sont des plantes familières à Gallus qui n'appartiennent pas nécessairement à l'Arcadie). La végétation ne paraît avoir rien de particulièrement arcadien : c'est plutôt l'aspect général du pays qui est vrai. Virgile sait que l'Arcadie est un pays de troupeaux, « custos gregis », v. 36; il nomme les brebis, « oues », v. 16 sq., et implicitement les pourceaux, « subulci », v. 19. Il place en Arcadie des bêtes fauves, « spelaea ferarum », v. 52, des sangliers, « apros », v. 56. C'est un pays de chasse, v. 55 sq. Quant aux indigènes, ce sont tout simplement les pâtres imités de Théocrite et que nous connaissons bien : Menalcas, v. 20, Phyllis et Amyntas, v. 37. Les habitants n'ont donc rien de particulièrement arcadien; ce sont des personnages de convention.

L'époque de la scène n'est pas déterminée avec précision. Le v. 20, « hiberna de glande », de quelque façon qu'on l'entende, indique l'hiver; en revanche, « florentis ferulas et grandia lilia », v. 25, paraîtraient correspondre au printemps; mais ce sont là des attributs typiques et, en les mentionnant, Virgile, qui les emprunte à des peintures ou à des statues de Silvanus, n'a pas voulu désigner une saison particulière. « Alpinas... niues... frigora Rheni », v. 47, paraissent faire allusion à l'hiver, « gelidi fontes... mollia prata », v. 42, au printemps (il est vrai que Gallus peut se figurer les Alpes comme couvertes de neiges éternelles et les bords du Rhin comme un pays froid en toute saison). Si, au v. 40 sq., il parle de la belle saison et, au v. 56 sq., du froid qui règne dans Parthénius, on peut dire que sur les hautes montagnes de l'Arcadie la tempéra-

ture n'est pas la même que dans les vallées. Toutefois ce serait perdre son temps que de vouloir concilier tous ces renseignements : Virgile ne paraît pas s'être préoccupé de les faire concorder ensemble; on n'y arrive donc qu'au prix de subtilités et en dépassant la pensée du poète.

Par un artifice poétique qui ne lui appartient pas [1], Virgile convoque autour de Gallus, couché en Arcadie au pied d'une roche solitaire, v. 14, toute une foule sympathique, v. 9-30, puis il fait entendre la plainte de Gallus, v. 31-69.

Il commence par interpeller les jeunes Naïades, « puellae Naides », v. 9 sq. ; la mention du Parnasse et de la source Aganippé en Aonie, v. 11 sq., montre qu'il entend par là les Muses [2], lesquelles sont bien primitivement des Nymphes des eaux; en les nommant ainsi, il reste fidèle à la donnée bucolique de l'ensemble. Le sens de la question qu'il leur adresse paraît être que, n'étant pas dans leurs séjours ordinaires, elles n'ont pas été prévenues, sans quoi elles seraient accourues auprès de Gallus [3].

Il énumère alors les témoignages d'affection prodigués à Gallus par la nature inanimée; il a été pleuré par les lauriers, par les tamaris, par le Ménale, par les rochers du Lycée, v. 13-15.

Ici interviennent les brebis qui entourent Gallus, v. 16-18. Scaliger, cité par O. Ribbeck [1] et [2], transposait ces trois vers après le v. 8, faisant ainsi garder à Virgile des moutons en même temps que des chèvres. Hitzig, *ibid.*, les a considérés comme interpolés. C'est mal comprendre l'ordre

1. Cf. p. 403 sq.

2. Cf. Égl. VII, 21 : « Nymphae... Libethrides ». Servius ad X, 9 : « ... diximus easdem esse nymphas, quas etiam musas... »

3. W. H. Kolster, dans son édit., p. 209, voit là une allégorie : « ... nun hat die Poesie bei Gallus es an sich fehlen lassen, nicht die eigne des Gallus — das wäre ein Vorwurf statt einer Tröstung — sondern die von Freunden des Gallus, die das wohl hätten thun können »; p. 211 : « Voss fasst die Worte 9-12 als Vorwurf für Gallus, dass er die Poesie nicht in seinem Libesschmerz zur Hilfe herangezogen habe ». Je crois que l'hypothèse de l'allégorie dépasse la pensée de Virgile. Kolster a bien vu que la question est faite par Virgile dans un autre sens que par Théocrite, p. 210 : « fesselten euch etwa Lieblingstätten und hielten euch auf (moram facere)? Waren euch hinderlich an Gallus Schmerzenslager zu sein? »

logique du développement virgilien, qui fait pleurer Gallus, d'abord par la nature inanimée, puis par les animaux domestiques, ensuite par les bergers, enfin par les dieux. Il y a là une progression dont on ne peut supprimer aucun terme [1].

Arrivent les pâtres : les bergers, v. 19 (upilio est un singulier collectif), les porchers, « subulci », *ibid.* C'est la seule fois que Virgile les nomme : le mot étant attesté par les mss. et par Servius, il ne semble pas qu'il y ait lieu de le changer [2]. Enfin apparaît Menalcas. On ne sait trop quelle classe de pasteurs il représente; on donnait l'hiver des glands aux pourceaux, mais on en donnait aussi aux bœufs [3]. On ne sait si le v. 20 veut dire qu'il vient de ramasser des glands dans la forêt humide ou d'en tirer une provision de l'eau où on les conservait. On ne sait pourquoi il est le seul qui porte un nom propre. Dans la Vᵉ et dans la IXᵉ Égl. Virgile s'est personnifié sous ce nom; mais ici, au v. 26, il parle de lui-même à la première personne. Il n'est donc pas probable qu'il faille l'identifier avec Menalcas. Il y a du reste, dans tout ce passage, un certain nombre d'incertitudes qu'il ne faut pas trop presser. Nous n'avons pas à expliquer ce que Virgile a laissé dans le vague.

Les pâtres forment un groupe pour lequel Gallus est naturellement un étranger; c'est un poète élégiaque; ils ne sont pas au courant de ses aventures et se bornent à lui demander d'où vient cet amour, v. 21. Les dieux sont

1. Dans la Vᵉ Égl., v. 25 sq., les animaux domestiques prennent également part au deuil causé par la mort de Daphnis. Le v. 17 a été considéré par O. Ribbeck comme interpolé. W. H. Kolster dit avec raison dans son édition, p. 213 : « Mir scheint der Vers durch den Zusammenhang so entschieden gefordert zu werden, dass ein so feiner Kritiker wie Ribbeck ihn würde vermissen müssen wenn er nicht erhalten wäre ». Virgile s'y excuse auprès de son ami de le transporter en plein monde pastoral ; « diuine poeta » est fortement contrasté avec « pecoris ». Quant à la tournure, elle se trouve déjà Égl. II, 34 : « Nec te paeniteat calamo triuisse labellum ». L'idée du v. 18 est identique à celle des v. 60 sq. de la IIᵉ Égl. : « habitarunt di quoque siluas Dardaniusque Paris ».

2. Cf. pourtant Terent. Maurus, v. 1191, et Apulée, *Florid.*, 1, 3, *Apologie*, c. 10.

3. Wagner, dans Heyne-Wagner [4], *ad h. l.*

mieux informés. Virgile ne nous dit pas si Apollon figure ici comme dieu des bergers — très à sa place dans une bucolique, — ou comme dieu des vers — très à sa place auprès d'un poète; — il faut donc nous résigner à ne pas le savoir. Il reproche à Gallus de se montrer déraisonnable dans son amour et essaie de le rendre sensible à l'abandon pour un rival, v. 21-23 [1]. A Apollon succède Silvanus, un dieu exclusivement italien; le mélange des divinités latines et grecques est assez fréquent dans les Géorgiques. Déjà, dans l'Égl. V, 35, nous avons vu Palès associée à Apollon. Silvanus a été ajouté par Virgile à l'énumération de Théocrite; mais c'est une addition timide : car il ne lui fait tenir aucun discours; il le réduit au rôle de personnage muet et se contente de décrire son énorme couronne [2] : cette couronne est composée de férules et de lys; je ne crois pas en effet qu'il faille imaginer le dieu tenant ces fleurs à la main; si c'était un bouquet, il n'aurait aucune raison pour le secouer, « quassans », v. 25. Au contraire, si ces fleurs à grande tige sont sur sa tête, elles s'agitent à chaque pas qu'il fait, tout naturellement. Pan, le dieu d'Arcadie à la figure rouge [3], ferme la marche; il engage amicalement Gallus à se modérer : il lui rappelle en termes gracieux et rustiques que l'Amour est insensible aux peines des hommes et qu'il ne sert de rien de pleurer.

Tel est le cortège que Virgile amène auprès de son ami. Les personnages s'y succèdent par ordre d'importance dans un défilé aussi bien ordonné que pouvait l'être une pompe romaine. Nous reconnaissons là l'amour de la régularité si visible chez Virgile.

Tout ceci n'est encore qu'une entrée en matière et le morceau capital de la Xe Égl. c'est la plainte de Gallus. L'ampleur et l'éloquence que Virgile a données à cette plainte, ses efforts pour la rendre digne du personnage qui la prononce, montrent bien quelle est l'intention de cette Églogue; ce n'est pas de consoler Gallus, c'est de montrer

1. Sur l'expression « tua cura » cf. Égl. I, 57, où elle est prise dans un sens un peu différent, mais toujours affectueux.

2. On peut en voir d'analogues sur les terres cuites d'Asie.

3. De « Sanguineis ebuli bacis », v. 27, on rapprochera « Sanguineis .. moris », Égl. VI, v. 22.

à quelle hauteur de poésie l'a porté son désespoir. Virgile revient ici à ce sujet du désespoir d'amour, qui a pour lui un attrait tout particulier. La plainte de Gallus n'est pas sans quelque ressemblance avec celle de corydon. Gallus, comme Corydon, se rend compte qu'il a placé son affection trop haut; une moins belle personne lui aurait été plus fidèle et ne lui aurait pas causé tant de peine, v. 37 sq. Les termes dont se sert Virgile pour exprimer cette idée, Égl. X, 37 sq. et II, 14 sq., montrent qu'il se copie lui-même. Des deux côtés, c'est un poème à revirement. Corydon, après s'être abandonné à l'espoir qu'Alexis céderait à ses prières, après avoir vu en imagination son rêve accompli, retombe brusquement dans la réalité, v. 56 sq.; Gallus, après avoir pris des résolutions énergiques, s'aperçoit qu'il n'est pas de force à les tenir et retombe dans sa passion, v. 60 sq. Le point de départ n'est pas le même, mais le mouvement de découragement est identique, I, 56 : « Rusticus es Corydon... » ; X, 60 : « tamquam haec sit nostri medicina furoris... ». Corydon et Gallus essaient de convertir la personne qu'ils aiment au charme de la vie rustique, II, 28 : « O tantum libeat mecum tibi sordida rura..., etc. » ; X, 42 : « Hic gelidi fontes..., etc. » Enfin tous deux reconnaissent qu'il n'y a pas lieu de lutter contre l'amour, ils s'avouent vaincus, II, 65 : « Te Corydon, o Alexi... »; 68 : « Me tamen urit amor : quis enim modus[1] adsit amori? » (le dénouement par lequel Corydon se console est artificiel et postiche); X, 69 : « Omnia uincit Amor; et nos cedamus Amori ». Il est intéressant de voir combien Virgile s'inspire en somme de lui-même et comme il se meut dans un cercle d'idées restreint.

Le chant du chevrier, dans la VIIIe Égl., offre moins de ressemblance avec celui de Gallus; c'est un morceau tout d'une pièce et monté dès le début au ton le plus énergique. Pourtant, en maudissant l'Amour, le chevrier rappelle combien il est cruel et énumère ses méfaits, v. 43 sq. De même Gallus constate que ce dieu est impitoyable, v. 61 et 64 sq. Les termes sont différents, quoique savants des deux côtés; mais le sentiment est le même. Enfin, malgré

1. De cette expression, rapp., *Égl.* X, v. 28, « Ecquis erit modus? »

le caractère spécial de l'épisode de Pasiphaé dans l'Égl. VI, on trouve au moins un mouvement oratoire qui offre avec l'Égl. IX quelque ressemblance, VI, 52 : « A uirgo infelix, tu nunc in montibus erras »...; X, 47 : « Alpinas a! dura niues et frigora Rheni, Me sine sola uides ». L'immense pitié que le poète éprouvait pour Pasiphaé, Gallus la ressent pour Lycoris.

Cependant les trois plaintes d'amour, celle de Corydon, celle du chevrier, celle de Gallus offrent des différences. Corydon raisonne; bien qu'il soit dans la solitude, il apporte des arguments, il se figure qu'ils seront écoutés. Gallus se laisse aller à ses regrets; il en subit les fluctuations; il ne plaide pas sa cause. Le chevrier, sombre et tragique, accable son rival de son ironie, celle qu'il aimait de ses reproches : il ne sait que maudire. Gallus passe par des phases plus diverses et trouve encore en lui assez d'affection pour s'apitoyer sur le sort de celle qui l'a trahi. Les deux plaintes précédentes avaient un dénouement, l'une la résignation, l'autre la mort; celle de Gallus n'en a pas; il se retrouve à la fin dans la même situation qu'au début. Au point de vue littéraire, les poèmes de Corydon et du chevrier sont, surtout le premier, empruntés à Théocrite; celui de Gallus est plus original. L'impression du chant de Corydon n'est pas nette ; le chant de Damon est bien supérieur; il est d'une grande vigueur, mais un peu monotone; celui de Gallus me paraît le plus parfait; il est d'une mélancolie touchante, avec des poussées d'une énergie qui se sent inutile; il est très humain. Virgile était peut-être déjà mûr pour entreprendre la peinture du désespoir de Didon, où il s'est surpassé.

Gallus, en proie à sa tristesse, ne répond ni aux questions, ni aux exhortations qu'on vient de lui adresser[1]; il poursuit silencieusement le cours de ses pensées, et c'est à lui-même qu'il répond en commençant sa plainte par « tamen », v. 31 : sans doute il est bien malheureux; pourtant les Arcadiens chanteront ses souffrances, et cette idée sera pour lui un soulagement après sa mort, v. 31-34.

Après avoir reconnu le caractère adoucissant de la poésie

1. W. H. Kolster, dans son édition, p. 215, est d'un autre avis.

bucolique, il est naturel que Gallus regrette de n'avoir pas mené la vie pastorale[1]. Il rêve aux plaisirs simples de la campagne, lui qui a vécu de la vie fausse et compliquée des villes; il se représente avec une Phyllis ou un Amyntas au teint bronzé par le soleil et il lui semble qu'il n'y aurait rien là qui le choquât, v. 35-41[2].

A ce tableau de fantaisie succède un brusque appel à Lycoris, v. 42-43. O. Ribbeck suppose un vers perdu; mais cela n'est pas nécessaire et l'absence de transition n'est peut-être ici qu'un artifice de Virgile pour rendre la spontanéité de la passion. Du reste, il est facile de rétablir les anneaux supprimés et de montrer que la pensée de Gallus suit une marche logique. Gallus s'est pris de tendresse pour l'Arcadie; il voudrait y avoir vécu; alors surgissent à ses yeux une Phyllis, un Amyntas; mais ce sont là des personnages en l'air; il a beau faire tous ses efforts pour se les figurer comme très présentables, au fond c'est toujours Lycoris qui occupe son cœur : tout à coup Phyllis et Amyntas s'évanouissent, mais le paysage arcadien subsiste; c'est dans ce paysage qu'il souhaite voir Lycoris à ses côtés[3]. On remarquera avec quelle intensité sont rendus, dans les v. 42-43, l'amour et la sensation des choses rustiques.

Ainsi le rêve de Gallus, qui avait été d'abord l'Arcadie avec une Phyllis et un Amyntas, s'est modifié; il a pris sa forme définitive : l'Arcadie avec Lycoris. C'est à ce moment que Gallus retombe dans la réalité[4], « nunc » opposant avec force les circonstances pénibles du présent

1. W. H. Kolster a bien montré le rapport étroit qui existe entre les deux couplets, p. 215 de son édition : « ... es ist einleuchtend, dass von diesem Preis der Poesie der Hirten nur noch ein Schritt ist zu dem Wunsche selbst ihrem Kreise anzugehören, als Leuten die Menschenwert und Menschenschicksal zu würdigen wissen ».

2. Au v. 40 Gallus se représente couché au milieu des saules sous la vigne flexible; cela a étonné les commentateurs; cf. A. Forbiger [1], *ad h. l.* Il est certain que chez nous le saule et la vigne ne poussent pas dans les mêmes terrains; mais ce ne sont pas nos pays que décrit Virgile et il est probable qu'il avait vu la chose.

3. *Serv. Danielin.*, ad v. 42 : « et cum optasset aliud, iterum ad amatam rediit ».

4. Servius ad v. 41 : « hinc usque ad finem amatoris inconstantia exprimitur, cui electa displicent statim ». Cf. *Scholia Bern.*, ad h. l.

à la vie idéale telle qu'il vient de se la figurer. Le v. 44 n'a jamais été expliqué d'une façon satisfaisante; on en a conclu que Gallus faisait à ce moment même partie d'une expédition militaire, ce qui est assez singulier, puisqu'il est actuellement étendu quelque part en Arcadie. A la rigueur on peut dire que le séjour en Arcadie est une fiction, la vie militaire la réalité. Mais il y a des difficultés plus graves. Si « insanus amor » signifie une passion déraisonnable [1], comment Gallus peut-il dire que son amour insensé pour Lycoris le retient au milieu des combats? C'est l'abandon, c'est le désespoir qui l'a poussé au milieu des combats; il serait difficile de s'exprimer d'une façon plus impropre. Il ne sert de rien d'écrire « Amor » avec une majuscule; ce n'est pas l'Amour qui retient Gallus à la guerre. On a pensé avec Servius [2] que l'amour insensé de Gallus pour Lycoris le transportait en pensée au milieu des camps où vivait Lycoris; mais « detinet » ne saurait guère avoir cette signification. Si l'on joint « insanus amor » à « duri... Martis », le sens est encore plus mauvais. Ce peut être par coup de tête, pour s'étourdir, que Gallus a embrassé la vie militaire, ce n'est point par un amour insensé pour les batailles. Dans ces circonstances, je m'étonne que les éditeurs récents se refusent à adopter la correction de Heumann [3] « te » au lieu de « me ». « Me », au v. 44, a pu s'introduire pour faire suite à « consumerer » du v. 43, ou bien « l'm » a été écrite par simple anticipation, à cause de « Martis » qui suit. Quoi qu'il en soit « te », v. 44, « tu », v. 46, « te », v. 48, « tibi », v. 49, se suivent de la façon la plus naturelle et constituent un mouvement oratoire [4]. Ce qu'il y a de char-

1. Cf. *ibid.*, v. 22 : « Galle, quid insanis? »

2. Ad v. 45 : « ex affectu amantis ibi se esse putat, ubi amica est, ut « me » sit « meum animum ». A. Przygode, *Op. laud.*, p. 54 : « ... insano amore se, tui, quae militem in Germaniam secuta es, inter media tela et adversos hostes (ubi tu versaris) (mente et cogitationibus) nunc detineor... »

3. Citée par Heyne-Wagner [4], *ad h. l.*

4. Au v. 46 « nec sit mihi credere tantum » a été expliqué de façons diverses. O. Ribbeck suppose une lacune après ce vers. Il paraît s'expliquer sans difficulté en prenant « tantum » dans le même sens qu'au v. 50 de l'Égl. III : « Audiat haec tantum », « que nous ayons pour auditeur... je n'en demande pas davantage... etc. »; cf. III, 53. Ici le sens est :

mant dans ce couplet, c'est la délicatesse de sentiment qui pousse Gallus à s'apitoyer sur le sort de Lycoris et la grâce avec laquelle ce sentiment est exprimé. On ne manquerait pas de noter combien tout cela est virgilien, si on ne lisait dans Servius, ad v. 46 : « hi autem omnes uersus Galli sunt, de ipsius translati carminibus ». Il ne semble pas qu'on doive révoquer en doute cette assertion [1]; quant aux limites du morceau emprunté, il se peut comme le veut Ph. Wagner, dans sa 3e édit., que la citation commence au v. 44 et se termine au v. 49, ou, comme le veut Schaper, qu'elle comprenne seulement les v. 46-49. La première hypothèse me semble la plus vraisemblable. On ne saurait y faire entrer les v. 50-51 (avec Völker); encore moins les v. 50-54 (avec Fontaninus); c'est une idée de Virgile, que Gallus transformera en poèmes rustiques ses élégies, mais non pas de Gallus lui-même. Naturellement l'emprunt de Virgile ne pouvait être littéral; il a falllu mettre en hexamètres ce que Gallus avait exprimé en distiques élégiaques; jusqu'à quel point Virgile a-t-il modifié l'expression? C'est ce que nous ignorons. « Me sine sola uides », v. 49, pouvait être chez Gallus la fin d'un pentamètre. Quant à l'intention de l'emprunt, elle n'est pas douteuse. Virgile a voulu signaler à ses lecteurs des vers de Gallus, qu'il trouvait fort beaux; il est certain que le sentiment en est exquis.

Sans transition (de même qu'après le v. 41) Gallus prend un parti héroïque, v. 50-54. Ces velléités manifestées tout à l'heure d'être un berger d'Arcadie, il va les exécuter. Les vers qu'il a composés à l'imitation du poète de Chalcis, Euphorion, c'est-à-dire les élégies remplies de son amour fatal, il les chantera avec l'accompagnement de la flûte [2] de Théocrite (« pastoris Siculi [3] », bien qu'il soit

« puissé-je ne pas le croire — je n'en demande pas davantage », c.-à-d. « si seulement je pouvais ne pas le croire! » Cf., sur le mot « tantum », p. 234.

1. C'est ce qu'a fait E. Krause, *Op. laud.*, p. 61 sq., réfuté par A. Przygode, *Op. laud.*, p. 53. Sonntag, *Op. laud.*, p. 169, explique le passage de Servius de la façon suivante : « hi versus omnes Galli sunt, diese Verse gehören dem Gallus, Gallus spricht sie ». Il croit que Virgile a emprunté aux poèmes de Gallus la pensée, mais non les termes.

2. « Auena », v. 51, et non « fistula », par modestie.

3. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 164, entend par « pastoris Siculi » Poly-

en Arcadie), c'est-à-dire qu'il en abaissera le ton, qu'il réduira son talent au genre bucolique. Bien entendu Virgile ne veut pas dire qu'il retouchera, qu'il refondra les vers déjà publiés, mais qu'il ne les chantera plus sur le même ton devant le même public. Au lieu de jouir du confortable des villes, il vivra dans les forêts, parmi les cavernes des bêtes fauves [1]. Qu'entend-il par « tenerisque meos incidere amores Arboribus », v. 53 sq.? Sont-ce les noms de ses maîtresses qu'il gravera sur l'écorce des arbres; est-ce l'expression de son amour traduite dans ses vers? La première explication est appuyée par l'imitation d'Ovide [2] : « Incisae seruant a te mea nomina fagi, Et legor Oenone falce notata tua : Et quantum trunci, tantum mea nomina crescunt ». Mais le sens est bien pauvre : l'arbre grandissant, le nom de la personne aimée grandira avec lui sur l'écorce. C'est une plaisanterie qui est bien dans le goût d'Ovide; il n'est pas sûr que dans Virgile les mêmes mots veuillent dire la même chose. La seconde explication me paraît préférable : il confiera à l'écorce des arbres l'expression de son amour; les arbres grandiront : son amour grandira aussi [3]. (Cf. Égl. X, v. 73 sq.)

Entre temps son activité se dépensera en exercices physiques, ce qui prouve qu'il n'est pas bien sûr de lui-même, v. 55-60 : promenades avec les Nymphes sur le Ménale [4]; chasse au sanglier. Le froid ne l'arrêtera pas. Il lui semble déjà qu'il erre parmi les rochers, l'arc à la main [5]. On sent qu'à mesure que le développement se poursuit, son

phème et croit que Gallus va prier Lycoris comme Polyphème prie Galatée. « Gallus will also hingehen und durch Vorsingen seiner Liebeslieder um Lykoris werben, wie Polyphem um Galatea warb. »

1. M. Sonntag, *Op. laud.*, p. 164, pense que le mot « spelaea » est un mot de Gallus et que celui-ci l'avait peut-être emprunté à Euphorion.

2. *Heroides*, V, 21 sq.

3. « Amores » peut faire allusion au titre des élégies de Gallus, mais ce ne sont point ces élégies qu'il s'agit de graver sur les arbres, comme Égl. V, 13 sq. « Amores » me paraît signifier des expressions de tendresse en quelques mots ou tout au plus en quelques vers.

4. « Mixtis... nymphis », v. 55, ne paraît pas avoir d'autre sens que « mixtus... nymphis ».

5. Les épithètes géographiques d'excellence « Partho... Cydonia... », v. 59, ne sont pas déplacées dans la bouche d'un poète savant comme Gallus.

imagination s'échauffe. Les choses lui deviennent presque actuelles : « Iam mihi... uideor », v. 58.

C'est justement lorsque cette ardeur factice est arrivée à son paroxysme que ses idées changent [1]. D'un coup d'œil il a mesuré l'inanité de ses efforts. Ce n'est pas là un remède à ses maux. L'Amour est inexorable. Les Hamadryades, les vers, les forêts n'ont plus de charme pour Gallus [2]. L'Amour ne se laisse pas fléchir par les souffrances des hommes, c'est-à-dire que, quoi qu'on fasse pour dompter le corps, la passion reste la plus forte. Et, dans des vers élégamment et savamment construits, Gallus se rend compte qu'il aurait beau boire l'eau de l'Hèbre au milieu de l'hiver, supporter les neiges et les pluies [3] de la Sithonie, ou, sous le tropique du Cancer, conduire les troupeaux des Éthiopiens à l'époque la plus chaude de l'année, il ne trouverait point la paix, v. 60-68.

Il conclut donc qu'il est vaincu et il cède à l'Amour, v. 69. Cette fin offre quelque ressemblance avec l'avertissement du dieu Pan aux v. 28 sq., mais avec une différence totale dans la conclusion. L'Amour étant impitoyable [4], Pan déclarait qu'il faut se modérer : « Ecquis erit modus? » Gallus est d'avis qu'il faut céder.

Virgile termine suivant son habitude par la description de petites opérations rustiques; il ne dépeint point la tombée du soir, mais, comme il s'agit de rentrer les chèvres, on sent bien que la nuit approche.

La Ire Idylle de Théocrite était une de celles que Virgile lisait le plus volontiers et qu'il admirait le plus. Il l'a utilisée dans l'Égl. V et dans l'Égl. VIII. Ici il lui a fait un emprunt considérable [5]. L'introduction paraît lui appar-

1. *Serv. Danielin.*, ad X, 62 : « amantis animum expressit, cui quod ante placuit, statim displicet ».

2. De « ipsae rursus concedite siluae », v. 64, on rapprochera. Égl. VIII, 58 : « Viuite, siluae ».

3. C'est ainsi que j'entends « aquosae », v. 66.

4. « Amor non talia curat », v. 28; « Non illum nostri possunt mutare labores », v. 61. Servius ad v. 60 : « iam quasi ad se recurrit et illud, quod supra audiit, respicit : amor non talia curat ».

5. Servius ad X, 9 : « ... est quaedam Theocriti ecloga, in qua suos amores deflere Daphnis inducitur : ... huius omnem ordinem ad hanc eclogam transtulit ».

tenir en propre; mais, à partir du v. 9, c'est à l'Id. I qu'il emprunte l'apostrophe aux nymphes et le cortège qui se rend auprès de Gallus.

Id. I, 66 sq. : « Πᾷ ποκ' ἄρ' ἦσθ', ὅκα Δάφνις ἐτάκετο, πᾷ ποκα Νύμφαι; Ἢ κατὰ Πηνειῶ καλὰ τέμπεα, ἢ κατὰ Πίνδω; Οὐ γὰρ δὴ ποταμοῖο μέγαν ῥόον εἴχετ' Ἀνάπω, Οὐδ' Αἴτνας σκοπιάν, οὐδ' Ἄκιδος ἱερὸν ὕδωρ. » Les Nymphes sont tout naturellement à leur place dans une pièce en l'honneur du bouvier Daphnis; Virgile, dans une pièce en l'honneur de l'élégiaque Gallus, les a remplacées par les Muses; s'il a laissé aux Muses leur caractère primitif de nymphes des eaux, c'est sans doute à cause du passage de Théocrite qu'il imitait.

La question qui leur est adressée dans Théocrite est toute simple : où étaient-elles au moment de la mort de Daphnis? Sur les bords du Pénée ou sur le Pinde? On ne les a point aperçues en Sicile et, si elles avaient été sur les bords de l'Anapos, sur l'Etna, près de l'Akis, elles seraient venues auprès de Daphnis. Il fallait donc qu'elles fussent bien loin. Comme, dans Virgile, la Sicile n'a rien à faire avec l'aventure de Gallus et qu'il s'agit des Muses, il a supprimé les vallons du Pénée, ajouté le Parnasse et la source Aganippé. Le sens de sa question, au premier abord moins facile à comprendre, n'est pas tout à fait le même que chez Théocrite : les Muses n'étaient pas dans leurs séjours habituels; elles n'ont donc pas été prévenues et n'ont pu se rendre auprès de Gallus.

Théocrite, dans sa Ire Id., ne fait pas pleurer Daphnis par la nature inanimée. En revanche il dit à propos de lui, dans sa VIIe Id., v. 74 sq. : « Χὡς ὄρος ἀμῷ' ἐπονεῖτο, καὶ ὡς δρύες αὐτὸν ἐθρήνευν, Ἡμέρα αἴτε φύοντι παρ' ὄχθαισιν ποταμοῖο ». Virgile paraît s'être inspiré de ce passage; au lieu de parler simplement des montagnes, il a énuméré celles d'Arcadie; le Ménale et le Lycée se trouvent du reste déjà rapprochés dans la Ire Id., v. 123 : « εἴτ' ἐσσὶ κατ' ὤρεα μακρὰ Λυκαίω, Εἴτε τύγ' ἀμφιπολεῖς μέγα Μαίναλον ». Aux chênes il a substitué les lauriers et les tamaris. Il ne paraît avoir rien emprunté aux descriptions du deuil de la nature dans Bion, I, 31 sq., et dans [Moschos], III, 1 sq. En revanche la structure du v. 13 est imitée de celle du v. 71 de l'Id. I.

« Τῆνον μὰν θῶες, τῆνον λύκοι ὠρύσαντο [1]. » Quant au mot « fleuere », il paraît pris au v. suivant : « ἔκλαυσε ».

Dans la Ire Id. Daphnis est regretté par les chacals, les loups, le lion [2], qu'il pouvait apercevoir dans ses courses à travers la montagne. Virgile a supprimé ces animaux farouches, qui n'ont rien à faire avec Gallus. Le bouvier Daphnis est tout naturellement entouré de bœufs et de vaches, I, 74 : « Πολλαί οἱ πὰρ ποσσὶ βόες, πολλοὶ δέ τε ταῦροι, πολλαὶ δ' αὖ δαμάλαι καὶ πόρτιες ὠδύραντο ». Virgile les a remplacés, auprès de Gallus qui n'est pas un pâtre, par les brebis, animaux plus gracieux et plus doux, qui du reste ne paraissent là que comme personnages muets : « Stant », v. 16, au lieu de « ὠδύραντο ». Elles n'ont pas de raison pour s'apitoyer sur le sort de Gallus qu'elles ne connaissent pas; au contraire le troupeau de Daphnis regrette son pasteur.

Chez Théocrite, c'est Hermès qui se présente le premier [3], Virgile l'a supprimé : Hermès ne figure nulle part dans les Bucoliques; c'est peut-être pour le remplacer qu'il a introduit Apollon, mieux à sa place auprès d'un poète. En outre Virgile s'est bien gardé de mélanger les dieux rustiques et les pâtres; chacun vient à son rang, comme il convient dans un cortège bien ordonné. Théocrite fait figurer les trois classes fondamentales de pasteurs : bouviers, bergers, chevriers. Virgile ne le suit pas sur ce point [4]. Tous les pasteurs, chez Théocrite, sont réunis en un groupe qui fait une question collective : « Πάντες ἀνηρώτευν, τί πάθοι κακόν »,

1. Le v. de Théocrite paraît favoriser la leçon de Ra : « Illum etiam lauri, illum fleuere myricae ». Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 53, la repousse cependant : « ... propter numerorum volubilitatem poeta repetitionem particulae videtur praetulisse » (mais il s'agit d'un passage triste, où les spondées sont mieux à leur place que les dactyles). Cf. H. Fritzsche, *Zu Theokrit und Virgil*, p. 20, qui préfère aussi la leçon « etiam » adoptée par O. Ribbeck.

2. Le singulier « λεών », v. 72, à côté des pluriels « θῶες », « λύκοι », v. 71, n'est pas un singulier collectif et paraît s'expliquer par ce fait que les loups et les chacals vont souvent par troupe; le lion est solitaire. Un pâtre sait qu'il a dans son voisinage des loups, des chacals et un lion.

3. Je ne suis pas Ahrens dans les mutilations qu'il a infligées à cette pièce.

4. Mais il lui emprunte la répétition : « Ἦνθον... ἦνθον », v. 80, « Venit... uenere .. uenit », 19 sq., en l'étendant et sans donner aux mots la même place.

v. 81 L'imitation de Virgile est évidente; pourtant la question n'est pas tout à fait la même. Daphnis est accablé par un mal mystérieux : les pâtres lui demandent quel est ce mal. Gallus est amoureux : les pâtres lui demandent d'où lui vient cet amour. Il est bien possible que leur question soit influencée par celle d'Hermès, v. 78 : « Τίς τυ κατατρύχει; τίνος ὠγαθὲ τόσσον ἐρᾶσαι ».

Priape était à sa place chez Théocrite, car Daphnis est atteint d'une sorte de priapisme. Virgile l'a supprimé et remplacé par Pan, qui n'est pas non plus un dieu très convenable, mais qui est pourtant moins effronté. Dans Théocrite, Daphnis appelle Pan pour lui remettre sa syrinx, v. 123 sq.; de là à le faire venir en personne il n'y avait qu'un pas, et ce pas, Virgile l'a franchi. C'est la question de Priape, v. 82 : « Δάφνι τάλαν, τί νυ τάκεαι », qui a inspiré celle d'Apollon : « Galle, quid insanis? » avec suppression de l'épithète et variation dans le verbe [1]. Bien entendu tout ce qui concerne Lycoris est de Virgile. J'ai déjà dit que Silvanus était ajouté et que c'était un personnage muet (comme les brebis de tout à l'heure). Quant aux réflexions de Pan dont la forme appartient à Virgile, elles paraissent, quant au fond, dériver de celles d'Aphrodite. Aphrodite, v. 97 sq., constate que Daphnis a été vaincu par Éros : Pan parle de l'insensibilité de l'Amour, qui ne se laisse fléchir par rien.

Dans Théocrite, Daphnis ne répond point à ce qu'on lui dit. C'est lorsqu'Aphrodite, dont il est la victime, est venue le braver qu'il prend enfin la parole. Chez Virgile, Gallus ne répond rien aux dieux et il adresse la parole aux pâtres. Du reste la plainte de Daphnis et celle de Gallus sont très diverses, la situation n'étant pas la même.

Tel est le gros emprunt fait par Virgile à la Ire Idylle. Il y a encore quelques autres rapports de détail. Comme Daphnis (I, 138 sq., τὸν δ' Ἀφροδίτα Ἤθελ' ἀνορθῶσαι), Gallus est étendu sur la terre pendant la pièce; mais Daphnis est couché, parce qu'il est à bout de forces et qu'il va mourir; dans Virgile ce n'est qu'une attitude languissante et mélancolique [2]. Avant de mourir, Daphnis dit adieu à la

1. Cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 3 et 5.
2. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 12, rapproche

nymphe Aréthuse, v. 117, « Χαῖρ' Ἀρέθοισα »; il est possible que ce soit cela qui ait donné à Virgile l'idée d'invoquer Aréthuse au début de la pièce. La mention du bel Adonis paraît provenir du v. 109 [1].

Enfin il y a quelques imitations partielles d'autres Idylles de Théocrite qu'il faut énumérer. L'expression du v. 7, « simae... capellae », est une expression de Théocrite : « σιμαὶ... ἔριφοι », VIII, v. 50 [2]. Les vers épisodiques 38 sq. présentent une particularité curieuse. Il est bien certain que Virgile s'est souvenu des v. 15 sq. de la IIe Égl. et il n'est pas moins certain que ceux-ci sont inspirés de l'Id. X, 28-29. Or, dans la Xe Égl., Virgile s'est reporté au modèle qui lui avait déjà servi une fois et il lui a pris autre chose : « Καὶ τὸ ἴον μέλαν ἐστὶ καὶ ἁ γραπτὰ ὑάκινθος », v. 28 = « Et nigrae uiolae sunt et uaccinia nigra », v. 39 [3]. Ainsi, des deux vers de Théocrite, Virgile a emprunté l'un dans sa IIe Égl., l'autre dans sa Xe [4].

Des v. 42-3, on a rapproché l'Id. V, v. 32 sq. Mais la situation est bien différente. Toutefois « nemus », v. 43, rappelle « τάλσεα ταῦτα », v. 32; « gelidi fontes », v. 42, « ψυχρὸν ὕδωρ », v. 33 [5], et « mollia prata », 42, « ποία », v. 34.

A la fin de sa plainte, Gallus développe cette idée que les fatigues physiques ne guérissent pas de l'amour. Il le fait en termes savants; or cette érudition est d'emprunt; elle provient des malédictions d'un amoureux contre le dieu Pan, dans l'Id. VII, 111 sq. : « Εἴης δ' Ἠδωνῶν μὲν ἐν ὤρεσι χείματι μέσσῳ Ἕβρον πὰρ ποταμὸν τετρημμένος ἐγγύθεν ἄρκτω, Ἐν

l'expression « sola sub rupe » de [Moschos] III, 21, etc. Ce qui est caractéristique c'est qu'elle se trouve déjà dans Catulle, LXIV, 154.

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis....*, p. 11, rapproche Théocrite, XV, 127.

2. Gebauer, *Ibid.*, p. 7.

3. Cf. Gebauer, *Ibid.*, p. 3.

4. La Xe Id. n'a pas fait chez Virgile l'objet d'une imitation suivie; pourtant il lui a pris çà et là un certain nombre de détails. L'Égl. X, 39 = Id. X, 28; l'Égl. X, 72 = Id. X, 25; l'Égl. II, 63 sq. = Id. X, 30; l'Égl. II, 70, rappelle de loin Id. X, 11; l'Égl. VII, 32 et 36, paraît s'inspirer de l'Id. X, 33. Il est possible que Virgile ait profité, pour son Égl. IX, de l'idée de Théocrite de faire chanter par Milon, dans l'Id. X, un poème qu'il ne présente pas comme lui, v. 41 : « Θᾶσαι δὴ καὶ ταῦτα τὰ τῶ θείω Λιτυέρσα ».

5. Cf. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 6.

δὲ θέρει πυμάτοισι παρ' Αἰθιόπεσσι νομεύοις Πέτρᾳ ὕπο Βλεμύων, ὅθεν οὐκέτι Νεῖλος ὁρατός ». Virgile a imité le passage d'assez près en lui donnant la forme conditionnelle au lieu de la forme optative. Quelques expressions sont identiques [1] : « frigoribus mediis », v. 65, = « χείματι μέσσῳ », v. 111. D'autres ont été changées : la Sithonie a remplacé les Édons; quelques enjolivements ont été ajoutés : « bibamus... niues hiemis subeamus... cum moriens alta liber aret in ulmo (qui développe et embellit ἐν... θέρει)...; uersemus », v. 68, est plus énergique que « νομεύοις », v. 113 [2]. Dans tout ceci Virgile se propose d'embellir son modèle. Le dernier vers de Théocrite a été supprimé, sans doute comme trop précis. Cette précision géographique plaisait aux Grecs curieux et voyageurs; elle n'avait pas d'intérêt pour les Romains.

La fin de la pièce appartient à Virgile, sauf le v. 72, qui provient de l'Id. X, 25 : « ὧν γάρ χ' ἅψησθε, θεαί, καλὰ πάντα ποεῖτε ». L'imitation est rendue certaine par le rapprochement : « Μῶσαι Πιερίδες », Id. X, 24, « diuae... Pierides », Égl. X, 70 sq.

En somme, dans cette Églogue, il y a toute une partie qui dépend directement de l'Id. I; le reste est original, mais non sans d'importantes imitations de détail. C'est la dernière Égl. de Virgile; ce n'est pas la plus indépendante; il ne s'élève donc pas d'un progrès régulier et mathématique de la dépendance à l'originalité. Son émancipation ne procède point d'une façon méthodique et continue.

Quant aux imitations latines — sauf la citation de Gallus, qui est un hommage poétique et un moyen de mettre Gallus en scène avec plus de vérité — nous n'avons que peu de chose à relever. Ce sont encore des rapprochements avec Lucrèce, qui affirment une fois de plus le commerce assidu de Virgile avec ce poète; il lui empruntera beaucoup dans ses Géorgiques. La couronne compliquée attribuée à Silvanus, v. 24 sq., provient de celle du dieu Pan chez Lucrèce, IV, 586 sq., avec modifications : « Pan Pinea semiferi capitis uelamina quassans ». L'image

1. Gebauer, *Quatenus Vergilius in epithetis...*, p. 7.
2. Cf. Gebauer, *Ibid.*, p. 5.

de Lucrèce est plus sauvage, celle de Virgile plus riante. Le passage de Lucrèce assure la signification du mot « quassans » chez Virgile. La nocivité de l'ombre de certains arbres est une observation de Lucrèce, VI, 783 sq. : « Arboribus primum certis grauis umbra tributa Usque adeo, capitis faciant ut saepe dolores, Siquis eas supter iacuit prostratus in herbis. » L'identité de l'expression « grauis umbra » paraît rendre l'emprunt certain. Mais Virgile a nommé l'un de ces arbres, que Lucrèce désigne d'une façon générale, c'est le genévrier; il semble donc avoir complété la remarque scientifique de Lucrèce par son expérience d'habitant de la campagne; ce qu'il dit de l'influence de l'ombre sur les moissons est connu de tous les agriculteurs.

Dans cette Églogue les rapprochements avec les précédentes sont assez nombreux. N'en peut-on conclure qu'à ce moment Virgile sentait bien que son inspiration bucolique était à peu près épuisée, et qu'il vivait sur son ancien fonds?

CHAPITRE XIII

Les réalités rustiques dans les Églogues de Virgile et dans les 11 premières Idylles de Théocrite.

§ I. **Les noms des pâtres. A. Noms d'hommes. B. Noms de femmes. A.** *Noms d'hommes.* Parmi les pâtres de Virgile et de Théocrite, il faut distinguer ceux qui figurent comme interlocuteurs dans les Églogues et dans les Idylles, et ceux qui, étant simplement mentionnés, ne sont que des personnages secondaires et accessoires. Les premiers sont dans Virgile, en suivant l'ordre de composition des Églogues, et en prenant d'abord ceux qui lui sont communs avec Théocrite :

1° **Corydon.** Corydon est, dans la IIe Égl., un pâtre amoureux et un riche propriétaire de troupeaux. Dans la VIIe, il prend part à un concours poétique contre Thyrsis, et est proclamé vainqueur.

Dans Théocrite Κορυδών est un des interlocuteurs de la IVe Id. C'est un bouvier des environs de Krotone, qui fait paître les vaches d'Ægon, parti en voyage. Il a certaines prétentions musicales, v. 29 sq. Il n'est pas amoureux et ne prend point part à un chant amébée. C'est un brave homme un peu borné. Κορυδών est mentionné, en outre, Id. V, 6, comme un fort médiocre musicien.

Virgile a donc pris le nom, mais non point le personnage. Au reste, la IIe et la VIIe Égl. ne sont pas imitées des Id. IV et V. Virgile a donc été chercher le nom dans des pièces qu'il ne se proposait pas alors pour modèles.

2° **Menalcas.** Menalcas figure comme interlocuteur dans la IIIe et dans la Ve Égl. Dans la IIIe, c'est un jeune garçon qui fait paître les chèvres de son père; dans la Ve, un pâtre indéterminé d'un certain âge. Dans l'une et dans l'autre, il prend part à un chant amébée : il se mesure dans la IIIe avec Damœtas, dans la Ve avec Mopsus sans résultat constaté. Il est en outre mentionné dans la IIe Égl. comme un « puer delicatus »; dans la IXe, c'est un propriétaire et un chantre bucolique qui représente Virgile lui-même; dans la Xe, 20, il est mentionné en passant, très probablement comme porcher.

Dans la VIIIe Id., Μενάλκας est un jeune berger, qui se mesure dans le chant amébée avec Daphnis et qui succombe. Dans la IXe, il chante également avec Daphnis, et la victoire reste indécise.

Ni dans sa IIIe, ni dans sa Ve Égl., Virgile n'imite les Id. VIII et IX. Comme pour Corydon, il a donc été chercher le nom dans des Idylles qu'il n'imitait point actuellement. Toutefois le Menalcas de Virgile est moins éloigné du Μενάλκας de Théocrite que son Corydon ne l'était de Κορυδών. Ce sont tous deux des pâtres chanteurs.

3° **Damoetas.** Damoetas est un des interlocuteurs de la IIIe Égl.; il fait paître momentanément les moutons d'Ægon. C'est un homme fait, qui lutte sans désavantage dans le chant amébée contre le jeune Menalcas. Il est mentionné incidemment Égl. II, 37, comme un bon joueur de syrinx, et Égl. V, 72, comme un bon chanteur.

Δαμοίτας est un des interlocuteurs de l'Id. VI; il se mesure sans désavantage dans le chant amébée avec Daphnis. Il semble qu'il soit jeune comme lui et bouvier comme lui.

Le Damoetas de Virgile et celui de Théocrite sont des pâtres chanteurs: il y a donc entre eux un certain rapport. Mais, dans son Égl. III, Virgile n'imite pas l'Id. VI; c'est le même système d'emprunt que pour Corydon et pour Menalcas.

4° **Thyrsis.** Thyrsis est un berger, qui ne figure que dans l'Égl. VII. Il s'y mesure contre Corydon dans un concours de chant amébée, et il succombe.

Θύρσις, un berger de l'Etna, est un des meilleurs repré-

sentants du chant bucolique. Il ne figure que dans la Ire Id., et il y chante, pour faire plaisir à un chevrier anonyme, les souffrances de Daphnis. Le Thyrsis de Virgile et celui de Théocrite sont donc deux bergers chanteurs : mais la VIIe Égl. n'est pas imitée de la Ire Id.

Ainsi, pour ces quatre personnages, le système de Virgile est très net. Il emprunte à Théocrite leurs noms : il les fait ressembler plus ou moins aux originaux, mais sans s'astreindre à une ressemblance exacte. Il les tire de pièces qui ne sont point les modèles de celles où il les fait figurer.

5° **Daphnis.** Daphnis figure dans la VIIe Égl. comme juge du camp; il adresse simplement quelques paroles à Mélibée. Il est mentionné incidemment dans la IIe Égl., v. 26, comme un modèle de beauté, dans la IIIe, v. 12, comme un jeune garçon. Le deuil causé par sa mort, son apothéose sont chantés dans la Ve Égl. Dans la VIIIe, il est l'amant infidèle de la magicienne. Égl. IX, 46 et 50, il est simplement cité comme un paysan.

La mort de Δάφνις est chantée dans la Ire Id.; ses souffrances sont mentionnées incidemment dans la Ve, 20, et dans la VIIe, 73 sq. Il figure comme un chanteur très distingué dans les Id. VI, VIII et IX.

Nous avons vu comment le type du bouvier mythologique Δάφνις avait été modifié par Virgile dans la Ve Égl., où il a imité la Ire Id. Dans la VIIe Égl., Virgile fait des emprunts à la VIe, à la VIIIe et à la IXe Id. Il y a pourtant ceci à remarquer, c'est que, tandis que, dans Théocrite, Daphnis est le bouvier chanteur par excellence, Virgile ne lui met dans la bouche aucun chant bucolique; il s'est borné à lui donner une fois la présidence d'un concours. En outre, dans la VIIIe Égl. imitée de la IIe Id., il a substitué au nom de l'amoureux Δέλφις celui de Daphnis, qui présente une certaine ressemblance extérieure; mais la substitution n'est pas heureuse. Δέλφις est un éphèbe, qui peut bien jouer le rôle que lui assigne Théocrite. Daphnis est trop connu et trop nettement caractérisé pour devenir sans inconvénient un amoureux quelconque. Dans la IXe Égl., il y a également quelque inconvénient à faire de Daphnis un simple paysan.

6° **Tityrus**. Tityrus est mentionné en passant dans les Égl. III, 20 et 96, V, 12, et IX, 23, comme un berger mercenaire qui garde les troupeaux d'autrui [1], dans les Égl. VI, 4 sq., et VIII, 55, comme un chanteur de second ordre, qui doit avoir des prétentions modestes. Il est un des interlocuteurs de la Ire Égl. et là, bien qu'il soit actuellement un homme libre, un bouvier qui célèbre Amaryllis, il y a cependant des allusions à son ancien état d'esclavage.

Τίτυρος n'est l'interlocuteur d'aucune Idylle. Théocrite le mentionne deux fois en passant, Id. III, 2 sq. (c'est le passage traduit par Virgile, Égl. IX, 23), et Id. VII, 72, où il est chargé de chanter au milieu des réjouissances que songe à s'offrir Λυκίδας.

Virgile a conservé au personnage son caractère, mais il lui a donné une importance qu'il n'avait pas dans Théocrite.

7° **Lycidas**. Lycidas, un des interlocuteurs de la IXe Égl., est un jeune homme; c'est un pâtre indéterminé; poète lui-même, il est surtout désireux d'entendre chanter les vers de Menalcas.

Λυκίδας est un des interlocuteurs de la VIIe Id. C'est un chevrier, fortement caractérisé comme tel, ce en quoi il se distingue du Lycidas de Virgile, mais qui accepte très volontiers l'offre que lui fait Simichidas d'échanger des chants bucoliques. Comme le Lycidas de Virgile, il est donc très amoureux de poésie.

Ce qui est particulier ici, c'est que la VIIe Id. a justement fourni le cadre de la IXe Égl. Elle a fourni également un des personnages, mais non pas le second. A Simichidas Virgile a substitué Mœris.

Indépendamment de ces sept interlocuteurs, dont les noms sont pris à Théocrite, il y en a six autres dont les noms sont également grecs, mais qui ne se trouvent pas dans les Idylles, ce sont :

1° **Palæmon**, le juge de la IIIe Égl.

2° **Mopsus**, l'un des deux interlocuteurs de la Ve Égl. (également mentionné Égl. VIII, 26).

1. Servius, ad Ecl. I, v. 27 : « ...ubique cum Theocritus mercennarium inducit, item Vergilius ». Ad Ecl. VIII, 55 : « ...uilissimus rusticus ».

3° **Mélibée**, mentionné en passant Égl. III, 1 (cf. V, 87), qui assiste en auditeur au concours poétique de la VIIe Égl. et qui le raconte; il est, dans la Ire, le partenaire de Tityre.

4° et 5° **Damon**, mentionné en passant Égl. III, 17 et 23, et **Alphésibée**, mentionné en passant Égl. V, 73, qui récitent les deux chants amébées de la VIIIe Égl.

6° **Mœris**, mentionné Égl. VIII, 95 et 97, et qui est devenu (au lieu de Simichidas dans Théocrite) le partenaire de Lycidas dans la IXe Égl.

Si Virgile a introduit de lui-même ces noms dans les Bucoliques, ce n'est pas qu'il eût épuisé ceux des protagonistes, que lui offrait son modèle. Nous trouvons en effet :

1° Dans la IVe Id. Βάττος, un jeune homme bavard et curieux qui s'amuse à tourmenter Κορυδών.

2° et 3° Dans la Ve, le chevrier Κομάτας (cf. Id. VIII, 83, ὦ μακαριστὲ Κομᾶτα, 89, θεῖε Κομᾶτα) et Λάκων, qui se disputent avec aigreur tout le long de la pièce.

4° Également dans la Ve, le bûcheron Μόρσων, qui juge les concurrents dans le chant amébée.

5° Dans la VIIe, Σιμιχίδας, qui nous est donné comme un bouvier, v. 92, et sous le masque duquel parait se cacher Théocrite.

6° et 7° Dans la Xe les deux moissonneurs, Βουκαῖος (v.8, Βοῦκος) [1] et Μίλων (cf. Id. IV, 6 et 10, VIII, 47 et 51), dont le 1er chante fort joliment son amour, le second les travaux des champs.

En outre, dans les Id. I et III, Théocrite introduit, comme personnage de premier plan, un chevrier anonyme. Virgile n'a jamais donné à un anonyme le rôle d'interlocuteur dans ses Églogues. Mais, dans le chant de Damon, Égl. VIII, 17 sq., le chevrier qui exhale son désespoir d'amour reste anonyme et il est imité d'assez près du chevrier de la IIIe Id. La magicienne, que Théocrite appelle Σιμαίθα dans sa IIe Id., reste également anonyme dans la VIIIe Égl.

Indépendamment des protagonistes, Virgile mentionne dans ses Églogues un certain nombre de personnages, qui

1. Cf. Fritzsche-Hiller², ad X, 1. Ahrens, Wordsworth² et Ziegler² prennent ce nom pour un nom commun et lui substituent Βάττος. Cf. l'apparat critique d'Ahrens et de Ziegler.

ne prennent pas la parole. Ceux dont les noms sont pris à Théocrite sont :

1° **Amyntas**. Dans la IIe Égl., v. 35, et dans la Ve, v. 8, 15, 18, Amyntas est cité comme un musicien et un pâtre chanteur, qui est jaloux d'autrui et qui s'en fait accroire sur son mérite. Dans le chant amébée de la IIIe Égl., v. 66, 74, 81, et dans l'Égl. X, 37 sq., c'est un « puer delicatus ».

Ἀμύντας, dans la VIIe Id., n'est pas donné formellement comme un pasteur (pas plus qu'Εὔκριτος, nom que Virgile n'a pas pris) ; il est toutefois le compagnon et l'ami du bouvier Σιμιχίδας, qu'il accompagne pour aller célébrer les Thalysies. La transformation que Virgile a fait subir à Ἀμύντας montre que c'était pour lui simplement un nom, dont il s'est servi à sa guise.

2° **Ægon**. Il figure dans l'Égl. III, 2; c'est un berger qui a confié momentanément ses moutons à Damœtas pour aller faire sa cour à Neæra. Le même nom dans l'Égl. V, v. 72, est celui d'un pâtre chanteur.

Le passage de la IIIe Égl. où figure Ægon est traduit de la IVe Id. où il est longuement question d'Αἴγων. Cet Αἴγων est un type fort curieux, dont Virgile s'est bien gardé de reproduire les traits caractéristiques; c'est un bouvier des environs de Krotone, d'une vigueur extrême et qui dompte sans peine un taureau qu'il amène à Amaryllis (il la courtise donc). Il s'est laissé persuader par Μίλων d'aller aux jeux olympiques disputer le prix de la lutte. Il est gros mangeur, comme il convient à un athlète. Il a laissé dans son pays son vieux père, qui vit avec une servante maîtresse; il a choisi Κορυδών pour garder ses vaches pendant son absence et il lui a fait cadeau de sa syrinx : c'est donc un musicien.

3° **Micon**. Micon est, dans la IIIe Égl., un individu, sans doute un pâtre, auquel Damœtas en veut et dont il saccage le verger. Dans le chant amébée de l'Égl. VII, 29 sq., c'est un jeune chasseur qui fait une offrande à Diane.

Μίκων, dans l'Id. V, 112, est peut-être un « puer delicatus ».

4° **Antigenes**. Il est cité dans l'Égl. V, 88 sq., comme un homme d'un certain âge, qui a pu autrefois exciter des passions.

Ἀντιγένης est, dans l'Id. VII, 4, le frère de Phrasidamos (nom que Virgile n'a pas pris), l'un des deux personnages

chez lesquels Simichidas va avec ses amis célébrer les Thalysies. C'est un nom dont Virgile a fait ce qu'il a voulu.

5° **Chromis.** C'est un des jeunes bergers qui, dans la VIe Égl., surprennent Silène endormi et le forcent à chanter.

Il est question dans Théocrite, I, 24, de Χρόμις, comme d'un pâtre de Libye que Thyrsis a vaincu dans un concours de chant amébée. C'est un simple nom que Virgile a emprunté pour en faire l'usage qui lui convenait.

D'autres ont des noms également grecs, mais non empruntés aux 11 premières Id. de Théocrite; ce sont :

1° **Iollas.** Iollas est, dans la IIe Égl., le maître d'Alexis; c'est un riche propriétaire qui habite la ville, mais qui paraît avoir des propriétés à la campagne (cf. III, 96 sq.).

2° **Alexis.** Alexis est, dans la IIe Égl., son esclave (cf. V, 86, et VII, 55).

3° **Alcimédon.** Alcimédon est, dans la IIIe Égl., 37 et 44, un sculpteur sur bois. Est-ce un berger? Est-ce un artiste contemporain de Virgile? Nous l'ignorons.

4° **Alcon.** Alcon est nommé dans la Ve Égl., 11. Il est absolument indéterminé.

5° **Codrus.** Codrus reste indéterminé dans la Ve Égl., 11. Dans le chant amébée de l'Égl. VII, 21 et 26, c'est un poète rustique. On a supposé, mais sans raison suffisante à ce qu'il semble, que Virgile voulait désigner un de ses contemporains, bien qu'il ait pu exister de son temps quelqu'un portant ce nom.

6° **Stimichon.** C'est, dans l'Égl. V, 55, une connaissance de Mopsus et Menalcas. Il doit être comme eux un pâtre chanteur.

7° **Mnasyllos.** C'est, dans la VIe Égl., le camarade de Chromis; il est mêlé à la même aventure.

Virgile a laissé à Théocrite un certain nombre de personnages secondaires. En passant sous silence ceux qui n'ont pas droit à figurer ici, ce sont :

1° Δέλφις. Delphis, de Myndos en Carie, est un éphèbe, qui fréquente la palestre de Timagétos et qui inspire à Simaitha l'amour raconté par celle-ci dans la IIe Id. Ce n'est pas un personnage rustique. Il est camarade d'Εὐδάμιππος (Εὐδάμνιππος, Ahrens, après Keil), Id. II, 77, et de Φιλῖνος, *ibid.*, 115.

2° Φιλώνδας. Philondas est, dans la IVe Id., v. 1, un propriétaire de troupeaux de l'Italie du Sud. Il n'est pas déterminé plus nettement (cf. Id. V, 114).

3° Κροκύλος. Krokylos est un pâtre de l'Italie du Sud, qui a fait cadeau à Komatas d'une peau de chèvre, Id. V, 11.

4° Λύκων. Lykon est un pâtre de l'Italie du Sud, qui a donné une syrinx à Komatas, Id. V, 8 (cf. Id. II, 76).

5° Λυκώπας. Lykôpas est un bouvier de l'Italie du Sud considéré par Lakon comme un excellent juge du chant amébée, Id. V, 62.

6° et 7° Κρατίδας et Εὐμήδης. Ce sont les « pueri delicati » du chant amébée de la Ve Id., v. 90, 99 et 134.

8° et 9° Ἀγεάναξ et Φίλτνος. Ce sont les deux « pueri delicati » mentionnés dans la VIIe Id., le premier, v. 52, 61, le second, v. 105, 118, 121 (cf. Id. II, 115).

10° Πολυβώτας. Ce personnage ne nous est connu que comme le père de la joueuse de flûte Bombyka, Id. X, 15.

11° Ἱπποκίων[1]. C'est, à ce qu'il semble, un propriétaire, qui a chez lui des moissonneurs, Id. X, 16.

12° Μέρμνων, tout à fait indéterminé, paraît être un personnage rustique, Id. III, 35 [2].

B. *Noms de femmes.* Les femmes ne figurent comme interlocutrices ni dans les onze premières Idylles, ni dans les Églogues. Il n'y a d'exception que, dans l'Id. II, pour Simaitha qui n'est pas un personnage rustique; Virgile, dans son imitation, a laissé la magicienne anonyme. Mais les pâtres étant ordinairement amoureux et chantant leurs amours, il est souvent question d'elles, sans qu'elles entrent directement en scène. Ni dans Théocrite, ni dans Virgile, elles ne mènent seules paître les troupeaux. Mais on voit par quelques allusions qu'elles aident les hommes dans certaines opérations pastorales : traire les bêtes, faire le fromage. Les noms empruntés par Virgile à Théocrite sont les suivants :

1° **Amaryllis.** Dans la IIe Égl., v. 14 sq. et 52, Amaryllis

1. Ahrens, Ἱπποτίων.

2. Μόλων, rival de l'ami de Théocrite, Aratos, Id. VII, 125, n'a rien à faire ici. Du reste Ahrens se refuse à voir là un nom propre; il écrit μολών.

est représentée comme ayant été aimée jadis par Corydon, qui l'a quittée à cause de sa hauteur et de ses dédains. Dans cette Égl. et dans le chant amébée de la IIIe Égl., v. 81, il est question de ses colères. Dans l'Égl. VIII, 101 sq., c'est la servante de la magicienne; dans l'Égl. I, 5, 30, 36, c'est la femme presque légitime de Tityre; dans l'Égl. IX, 22, elle est courtisée à la fois par Menalcas et par Lycidas.

Ἀμαρυλλίς est, dans l'Id. III, 1, 6, 22, la bergère insensible, qui assiste invisible et muette aux plaintes du chevrier et ne s'émeut pas de ses menaces de suicide. Ce n'est donc pas seulement le nom, mais aussi le caractère dédaigneux du personnage, que Virgile a transporté dans sa IIe Égl., où, du reste, il a imité le texte de l'Id. III. Nous apprenons par l'Id. IV, 38 sq., qu'Amaryllis est morte et qu'elle a été aimée par Battos, par le v. 36 qu'elle a été également courtisée par Ægon. L'idée de Virgile de faire d'Amaryllis la servante de la magicienne de la VIIIe Égl. n'est guère plus heureuse que la transformation de Δέλφις en Daphnis.

2° **Thestylis.** Thestylis est, dans l'Égl. II, 10, une servante rustique qui prépare le *moretum* pour les moissonneurs. Elle serait bien aise d'être courtisée par Corydon et celui-ci n'est pas éloigné de répondre à ses avances, v. 43. C'est tout ce que nous savons du personnage.

Θεστυλίς est, dans la IIe Id., la servante de Simaitha, v. 1, 18, 25, 59, 94 sq., c'est-à-dire d'une femme de la ville. Virgile en a fait une campagnarde dans sa IIe Égl., où il n'a pas imité le texte de la IIe Id. Il ne semble pas que ce soit cela qui l'ait empêché de reprendre ce nom dans la VIIIe Égl. La substitution d'Amaryllis n'est donc qu'une simple fantaisie poétique.

3° **Galatea.** Galatée est, dans le chant amébée de la IIIe Égl., v. 64 et 72, une jeune bergère à la fois très tendre et fort coquette. Dans le chant amébée de la VIIe, 35 sq., et dans le morceau traduit de Théocrite, Égl. IX, 39 sq., c'est la Néréide. Dans la Ire Égl., 30, 31, c'est de nouveau une simple mortelle mentionnée comme ayant été la compagne de Tityre; ses besoins d'argent et son avidité ont longtemps empêché celui-ci de faire des économies.

Γαλάτεια figure dans deux Id. de Théocrite, la VIe et la XIe : c'est la Néréide. Dans la XIe Id., elle est insensible aux

déclarations assez gauches de Polyphème; dans la VIe, au contraire, elle lui fait des avances qu'il repousse; mais la pièce est ironique. Virgile a pris le nom pour le donner à une femme ordinaire dans ses Égl. III et I, où, du reste, il n'imite pas les Id. VI et XI. L'idée d'en faire une jeune bergère provocante peut venir de la VIe Id. dépouillée de son ironie. Dans les imitations directes de Théocrite il lui conserve son caractère de Néréide.

4° **Alcippé**. Alcippé est citée en passant comme une servante rustique, probablement celle de Corydon, dans l'Egl. VII, 14 sq.

Ἀλκίππα figure en passant dans le chant amébée de l'Id. V, 132, comme une personne à qui l'on fait la cour.

A côté de ces quatre noms empruntés à Théocrite, Virgile en a trois autres, qui ne sont pas pris aux onze premières Idylles. Ce sont :

1° **Phyllis**. Phyllis est chez Virgile le type de la bergère à qui les pâtres font la cour, Égl. III, 76, 78, 107; V, 10; VII, 59, 63; X, 37, 41. Il ne nous donne, du reste, aucun renseignement sur son caractère et il est intéressant de noter que, tandis qu'Amaryllis a conservé chez lui les traits si nets qu'elle avait chez Théocrite, Phyllis, création de Virgile, reste au contraire vague et indéterminée. Dans l'Égl. VII, 14, elle figure à côté d'Alcippé comme une servante rustique, probablement celle de Thyrsis.

2° **Neæra**. C'est, dans la IIIe Égl., une bergère à qui Ægon fait la cour et de qui Menalcas est bien vu.

3° **Nysa**. Nysa est l'infidèle qui, dans la VIIIe Égl., v. 18, 26, trahit le chevrier pour épouser Mopsus.

En revanche Théocrite offre cinq noms de femmes que Virgile a laissés de côté (indépendamment de Σιμαίθα, dont il a déjà été question, et d'autres, qui n'ont rien à faire ici, Id. II, 65, 70); ce sont :

1° Ἐριθακίς[1]. Erithakis est la brune fille de Mermnon, à qui le chevrier de la IIIe Id., v. 35, songe en présence de l'impassibilité d'Amaryllis à donner la chèvre qu'il destinait à celle-ci.

1. Ahrens, Wordsworth [2], Ziegler [2], Fritzsche-Hiller [3], voient là un nom commun désignant une femme mercenaire employée par Mermnon.

2° Ἐρωτίς [1]. Erôtis est la servante aux sourcils noirs que poursuit de ses assiduités, dans l'Id. IV, 59, le vieux père d'Ægon.

3° Κλεαρίστα. Kléarista fait des agaceries au chevrier Komatas dans le chant amébée de la Ve Id., v. 88 (cf. Id. II, 74).

4° Μυρτώ. Myrtô est une personne tout à fait indéterminée, aimée de Simichidas, Id. VII, 97.

5° Βομβύκα. Bombyka, la fille de Polybôtas, est une joueuse de flûte au teint brun, dont Boukaios est éperdument amoureux, Id. X, 15, 26, 36.

§ II. **Les répétitions de noms.** Dans Théocrite et dans Virgile les mêmes noms propres se trouvent répétés dans différentes pièces. Il s'agit de savoir si ces noms désignent des personnages identiques ou s'ils sont donnés au hasard à des personnages divers. Ces répétitions sont beaucoup moins nombreuses chez Théocrite que chez Virgile.

A. *Noms d'hommes.* Δάφνις représente toujours chez Théocrite le bouvier légendaire, l'ancêtre type des pâtres qu'il met en scène et souvent leur contemporain. Ses souffrances et sa mort en Sicile sont chantées dans la Ire Idylle; il y est fait une allusion directe dans l'Id. V, 20, qui a pour théâtre le Sud de l'Italie, et dans l'Id. VII, 73 sq., qui se passe à Kos. C'est à l'époque de sa première jeunesse qu'il lutte de talent poétique dans l'Id. VI contre Δαμοίτας, dans les Id. VIII et IX contre Μενάλκας. Ces Idylles se passent en Sicile, à l'époque mythologique et non du temps de Théocrite.

Μενάλκας est, dans les Id. VIII et IX, le rival de Daphnis. Dans les deux pièces c'est évidemment le même personnage. Il a le même âge que Daphnis; c'est un adolescent.

Κομάτας est, dans la VIIe Id., v. 78 sq., un personnage légendaire, dont Lykidas se promet de se faire chanter l'histoire. C'est le chevrier mythologique, comme Daphnis est le bouvier mythologique. Dans la Ve Id., qui a pour théâtre le Sud de l'Italie, Komatas soutient contre Lakon un chant amébée. C'est toujours un chevrier, mais est-ce

1. Ahrens, Wordsworth [1], Ziegler [2], Fritzsche-Hiller [3] considèrent ce mot comme un nom commun.

le même personnage que dans la VIIe Id.? La question est délicate. L'exemple de Daphnis permet peut-être de la résoudre par l'affirmative.

Κορυδών garde, dans la IVe Id., les vaches d'Ægon. Il se vante d'être un bon musicien, v. 29 sq. Mais la syrinx qu'il possède n'est qu'un don d'Ægon, et Battos paraît n'avoir qu'une médiocre estime pour son talent. On peut donc voir sous le même nom le même personnage dans le piètre musicien de l'Id. V, 6 sq.

Τίτυρος est, dans la IIIe Id., le gardien intérimaire en Sicile du troupeau d'un chevrier anonyme. Dans l'Id. VII, 72, à Kos, Lykidas se propose de se faire chanter par Τίτυρος la légende de Daphnis. Les deux individus sont si peu caractérisés qu'on ne sait s'il faut les identifier.

Μίλων paraît être, dans la IVe Id., v. 6, 10, le célèbre athlète Milon de Krotone. Dans la VIIIe, 47, 51, c'est un « puer delicatus ». Enfin, dans la Xe, 7, 12, c'est un moissonneur, tout entier à la besogne rustique, qui chante en vers agréables les travaux de la récolte. Il n'est pas douteux que nous n'ayons sous un même nom trois individus différents.

Φιλῖνος est un éphèbe dans la IIe Id., 115, un « puer delicatus » dans la VIIe, 105, 118, 121. A la rigueur on pourrait voir là le même personnage; mais c'est une figure tellement secondaire que probablement Théocrite a employé deux fois le même nom sans y faire attention.

La même observation s'applique à Φιλώνδας, propriétaire d'un troupeau de vaches dans l'Id. IV, 1, indéterminé dans l'Id. V, 114 sq., et à Λύκων, sans doute propriétaire à la ville dans l'Id. II, 76, et, dans l'Id. V, 8, berger de l'Italie du Sud, qui a fait cadeau à Lakon d'une syrinx.

Virgile prend avec les noms propres plus de libertés que Théocrite.

Il n'y a pas de difficulté à reconnaître le **Daphnis** mythologique, pleuré et divinisé dans la Ve Égl., dans le beau Daphnis de la IIe Égl., v. 26, ni dans le président du concours poétique de la VIIe; si les « iuuenci » du v. 11 lui appartiennent, l'identification est même certaine. Virgile n'a fait que suivre les traces de Théocrite en représentant

Daphnis tantôt vivant, tantôt mort. En revanche on ne sait trop quel est ce jeune Daphnis, dont Menalcas, dans la IIIe Égl., v. 12, a brisé par jalousie l'arc et les flèches; il se peut que ce soit le Daphnis légendaire, dont Menalkas est dans Théocrite le contemporain et le camarade; dans l'Id. VIII, 90 sq., Menalkas a l'air assez jaloux de la victoire de Daphnis. En tout cas, dans le Daphnis de la VIIIe Égl., qui est l'amant de la magicienne et qui est en ce moment à la ville, on ne saurait reconnaître le célèbre bouvier. Virgile ne paraît même pas avoir choisi ce nom, parce que, dans la forme la plus ancienne de sa légende, Daphnis est un amant infidèle. Le Daphnis de la IXe Égl., v. 46, 50, n'est qu'un paysan quelconque dans le genre de Tityre ou de Mélibée.

Corydon, dans la IIe Égl., est un riche éleveur, qui possède des moutons et des chèvres et chante en beaux vers sa passion pour Alexis. Virgile a voulu que nous le reconnaissions dans la VIIe, puisque, au v. 55 du chant amébée, il a mis dans sa bouche un souvenir du « formosus Alexis » (cf. Égl. II, 1, et III, 86).

Damœtas est, dans la IIIe Égl., un chanteur excellent, malgré les doutes exprimés par Menalcas. Dans la IIe Égl., v. 37 sq., il est représenté comme mort et comme ayant légué sa syrinx à Corydon. Rien n'empêche de voir là le même personnage (cf. le Κομάτας de Théocrite). Dans la Ve Égl., v. 72, c'est un bon chanteur. Il n'y a pas lieu de croire que le même nom recouvre des personnages différents.

Menalcas [1], dans l'Égl. II, 15 sq., est un jeune pâtre bruni par le soleil, sans doute un « puer delicatus ». Dans l'Égl. III c'est un tout jeune homme, qui fait paître les chèvres de son père et à qui Damœtas reproche, v. 8 sq., une aventure assez malsonnante. On peut identifier les deux personnages. Mais, dans la Ve Égl., Menalcas est un homme d'un certain âge, qui se donne comme l'auteur des Égl. II et III et qui, par conséquent, représente Virgile lui-

1. Fr. Hermes, dans son édition, p. 23 sq., croit que Menalcas dans Virgile représente toujours le même personnage; mais pour arriver à ce résultat il est obligé de mutiler le texte.

même. C'est donc un personnage tout nouveau, qui n'a point de rapport avec le précédent. Dans la IXe Égl. c'est encore Virgile qu'il faut voir dans le propriétaire qui porte ce nom et dont Lycidas et Mœris admirent beaucoup les vers. Dans la Xe Égl., v. 20, Menalcas survient d'une façon assez extraordinaire au milieu des pâtres anonymes; il n'est pas vraisemblable que ce soit encore Virgile [1]. Le nom recouvre donc plusieurs conceptions différentes.

Le jeune chevrier **Mopsus** est, dans la Ve Égl., un joueur de syrinx et un poète excellent. Les mépris dont l'accable, dans l'Egl. VIII, 26, 29 sq., le chevrier anonyme ne permettent guère d'y voir le même personnage. Il semble que Virgile ait employé ce nom dans l'Égl. VIII sans y attacher d'importance.

Mélibée est cité incidemment dans l'Égl. III, 1 (cf. V, 87), comme propriétaire d'un troupeau de moutons. Dans l'Égl. VII, il a à la fois des chèvres, v. 7, et des moutons, v. 15; il possède aussi une petite exploitation rustique, v. 16. Dans la Ire Égl., où il personnifie les paysans de Mantoue spoliés et chassés de chez eux, c'est ainsi qu'il nous apparaît, emmenant son troupeau de chèvres (il n'est plus question de ses moutons) et regrettant sa chaumière et ses champs. Il n'y a pas disparate entre le personnage de la VIIe Egl. et celui de la Ire. Mais le Mélibée de la IIIe Égl. est considéré comme pouvant avoir un pâtre mercenaire; celui de la VIIe n'a même pas de servante. Il semble que les deux indications soient contradictoires.

Damon, dans l'Égl. III, est un chevrier, v. 17, vaincu par Damœtas dans un concours poétique, v. 23 sq. Dans la VIIIe c'est un berger chanteur récitant un poème amébée dans un concours. Il est possible que ce soit un bouvier; mais il n'est que très peu caractérisé. On peut supposer l'identité du personnage; mais c'est peut-être uniquement à cause de la faiblesse de la caractéristique.

Alphésibée est l'autre pâtre chanteur de la VIIIe Égl. Il n'est pas plus exactement caractérisé que Damon. Dans la Ve Égl., v. 73, il est question d'un Alphésibée qui imite la

1. Cf. p. 394.

danse des Satyres. La danse et le chant se tiennent de près. On peut identifier les deux personnages, sous le bénéfice de l'observation faite à propos de Damon.

Tityre est un berger mercenaire dans la IIIe Égl., 20, 96, la Ve, 12, et la IXe, 23 sq. (imitation directe de Théocrite), un assez pauvre chanteur dans les Égl. VI, 4 sq., et VIII, 55. Il est évident que, dans la Ire, il est monté en grade. C'est bien un ancien esclave, mais un esclave à la façon romaine, qui avait son pécule et ses bêtes. Actuellement propriétaire libre, il chante Amaryllis et ne semble pas y réussir plus mal qu'un autre. Il n'est donc pas absolument identique à ses homonymes des Églogues précédentes.

Moeris, dans la VIIIe Égl., v. 95 sq., est une sorte d'enchanteur, qui se métamorphose au besoin en loup-garou. Dans la IXe, c'est l'esclave fidèle et attristé d'un maître qui vient, par une odieuse spoliation, de perdre sa propriété. Il n'y a pas de rapport entre les deux personnages [1]. Quant à son interlocuteur, **Lycidas**, c'est un jeune homme très peu caractérisé. Il n'y a guère de raison pour l'identifier avec le « puer delicatus » de l'Égl. VII, 67.

Nous arrivons aux personnages secondaires.

Amyntas, dans la IIe Égl., v. 35, 39, est jaloux de ce que Damœtas a légué à Corydon sa syrinx. Dans la Ve, 8, 15, 18, c'est encore, si nous en croyons Mopsus, un poète jaloux, qui s'en fait accroire; il semble donc que Virgile ait voulu perpétuer le même personnage. Mais, dans le chant amébée de l'Égl. III, 66, 74, 83, dans le chant de Gallus de l'Égl. X, 37 sq., 41, c'est un « puer delicatus », très vraisemblablement un nouveau personnage.

L'**Alexis** de l'Égl. II (cf. V, 86) est évidemment celui auquel il est fait allusion dans l'Égl. VII, 55. Mais **Iollas**, son maître, est, dans l'Égl. II, un homme riche de la ville ayant des propriétés à la campagne. Dans l'Égl. III, 76 sq., il semble que ce soit un simple berger [2].

De l'**Ægon** de la IIIe Égl., v. 2, nous savons qu'il a un

1. Servius les identifie pourtant. Ad IX, 14 : « Et bene augurii peritiam dat ei, de quo supra ait : his ego saepe lupum fieri..., etc. »

2. W. H. Kolster, p. 29 de son édition : « Der Name Iollas kommt auch III, 76, 79 wieder vor, aber Identität der Person scheint ausgeschlossen. »

troupeau de brebis et qu'il courtise Neæra. Dans la Ve Égl., v. 72, son nom est associé comme dans la IIIe à celui de Damœtas. Le rapprochement des deux noms n'est pas fortuit. On est pourtant fort étonné que, dans l'Égl. V, Ægon soit désigné comme un Crétois de la ville de Lyktos.

Micon, dans la IIIe Égl., v. 10 sq., est possesseur d'un verger: dans la VIIe, 29 sq., c'est un jeune chasseur qui fait une offrande à Diane. Il est difficile de savoir si Virgile a voulu désigner le même personnage ou si la répétition du nom est purement fortuite.

Le **Codrus** de l'Égl. V, 11, est sans doute identique à celui de l'Égl. VII, 21 sq., 26.

B. *Noms de femmes*. Théocrite représente Ἀμαρυλλίς comme vivante dans l'Id. III, comme morte dans l'Id. IV. Ce n'est pas une raison pour que ce ne soit pas la même personne (cf. Δάφνις et Κομάτας). Parce qu'elle a été insensible aux prières du chevrier, ce n'était pas une raison pour repousser Battos; l'identification est donc possible.

Γαλάτεια, dans l'Id. VI et dans l'Id. XI, est toujours la Néréide.

En revanche Κλεαρίστα, dans l'Id. II, 74, est sûrement une femme de la ville, tandis que dans l'Id. V, 88, c'est sûrement une femme de la campagne. L'identification n'est donc pas possible.

Dans Virgile, l'**Amaryllis** colère et dédaigneuse, imitée de Théocrite, des Égl. II, 14 sq., et 52, III, 81, ne saurait guère être la servante de la magicienne, Égl. VIII, 77 sq. et 101. C'est vraisemblablement la personne courtisée Égl. IX, 22, par Menalcas et par Lycidas. A coup sûr ce n'est pas la bonne ménagère, qui a permis à Tityre, dans la Ire Égl., d'acheter sa liberté, v. 30, et qui l'aime si tendrement, v. 36.

Galatée est, dans l'Égl. III, 64, 72, une simple amoureuse de chant amébée. Dans l'Égl. I, 30, c'est la femme avide qui a longtemps dépouillé Tityre. Dans les imitations directes de Théocrite, Égl. VII, 37, et IX, 39, c'est la Néréide.

Quant à **Phyllis**, c'est le type de la bergère courtisée et amoureuse dans les Égl. III, 76, 78, 107; V, 10; VII, 59, 63; X, 37, 41. Si ce nom, Égl. VII, 14, est celui d'une servante rustique, les deux rôles ne sont pas incompatibles.

§ III. **La condition sociale des pâtres** [1]. Chez Virgile, les Églogues à allusions personnelles ne nous présentent point de simples pâtres, mais de petits propriétaires, qui avaient des exploitations rustiques et qui élevaient des bestiaux dans leurs prairies des bords du Mincio : tel était sans doute Virgile lui-même. C'est ainsi que, dans la Ire Égl., Mélibée parle de sa chaumière, v. 68, de ses champs à céréales, v. 70, de ses arbres fruitiers et de ses vignes, v. 73. Tityre est un ancien esclave, mais qui avait son pécule et ses bêtes dont il tirait profit. Dans la IXe Égl. Moeris est un simple serviteur, peut-être celui qui, dans la maison, s'occupait spécialement des troupeaux; mais son maître Menalcas est, comme Mélibée et comme Tityre, le possesseur d'une propriété, où l'on élève des bêtes et où sans doute aussi on se livre à des travaux agricoles. Cette conception des personnages rustiques est venue à Virgile de sa condition même et de celle des gens qui l'entouraient au village d'Andes. Avant qu'il l'exprimât dans toute sa sincérité, tout en conservant ou en donnant à ses personnages des noms grecs, elle l'avait influencé dans ses Églogues antérieures, pour transformer au moins partiellement les pâtres de Théocrite. C'est ainsi que le Mélibée de la VIIe Églogue n'est guère différent de celui de la Ire et le fait pressentir par avance [2] : c'est un petit propriétaire, dont l'élevage n'est pas l'unique occupation. Corydon, dans la IIe Égl., a de grands troupeaux de moutons, qui paissent dans la montagne, sans doute sous la surveillance de serviteurs. Il faut lui supposer une propriété; et c'est là sans doute que poussent ces hêtres, parmi lesquels il vient exhaler sa douleur. Palæmon, dans la IIIe Égl., possède des prairies qu'il entretient et qu'il fait arroser; il n'est pas question de ses troupeaux, mais il est évident qu'il en a. Damœtas le traite de voisin, v. 53 : « uicine Palaemon »; il paraît donc avoir, lui aussi, des prairies dans le voisinage. Quant à Menalcas, c'est un tout jeune homme qui remplit le rôle de chevrier, mais son père doit avoir

1. Cf. Gebauer, *De poetarum graecorum...*, p. 15 sq.
2. *Schol. Bern.* ad VII, 9 : « *O Meliboee*, laborator et pastor ». Cf. ad v. 10.

des terres voisines de celles de Palæmon. Dans cette même Églogue, Micon possède un plant d'arbres, autour desquels grimpent des vignes, « arbustum », « uitis », v. 10 sq. J'ai déjà remarqué[1] que dans la IXe Égl., v. 46 sq., Daphnis est un simple paysan, comme ceux du village d'Andes; il n'est même pas question de ses troupeaux. Si, dans la VIIe Égl., les « iuuenci » du v. 11 étaient ses bœufs, il faudrait se le représenter assis au milieu de ses prairies sur le sol qui lui appartient[1]. Nous avons déjà vu[2] qu'Iollas, dans la IIe Égl., est un citadin possédant des propriétés rurales. Le chevrier anonyme du chant de Damon, dans la VIIIe Égl., est fils de parents qui possédaient au moins un verger (dont il a sans doute hérité), v. 37 sq., ce qui paraît entraîner une maison de paysan et sans doute aussi quelques pièces de terre.

En face de ces personnages assez compliqués, il y en a d'autres qui se rapprochent davantage de Théocrite, peut-être uniquement parce que Virgile les a laissés plus indéterminés, mais qui, en tout cas, ne nous sont donnés que comme menant des bêtes aux champs. Tel est le cas, dans la VIIe Égl. de Corydon avec ses chèvres et de Thyrsis avec ses moutons, dans la Ve de Mopsus avec ses chèvres; dans la IIIe les chèvres de Damon sont gardées par Tityre. Les bergers Chromis et Mnasyllos, dans la VIe Églogue (cf. v. 85), paraissent dans la même situation que le Menalcas de la IIIe. Enfin il y a d'autres personnages encore plus indéterminés, puisque, s'il est à peu près sûr que ce sont des pasteurs, on ne nous parle point de leurs troupeaux. Ce sont Menalcas dans la Ve Égl., peut-être Damon et Alphésibée dans la VIIIe (il n'est pas dit positivement que les vaches qui les écoutent avec admiration soient à eux), sûrement Lycidas dans la IXe. Ce Lycidas est un pâtre à la façon de Théocrite, poète rustique et amoureux d'Amaryllis; il semble bien qu'il n'ait pas de terres à lui, puisqu'il n'est pas atteint par la spoliation universelle et qu'il n'a pas l'air de souffrir des événements contemporains.

Si nous passons aux pâtres de Théocrite, nous ne trou-

1. P. 185 et 188.
2. P. 423.

vons plus guère ces petits propriétaires chers à Virgile, élevant des troupeaux et soignant en outre leur domaine. Ceux-ci forment donc une catégorie de gens, que Virgile ne doit qu'à lui-même et à ses observations personnelles. Dans la Ire Id. nous apprenons simplement que Thyrsis est un berger de l'Etna et que le chevrier est là avec son troupeau; Daphnis nous est simplement représenté comme promenant ses vaches dans la montagne; de même dans les Id. VI, VIII et IX, Daphnis est toujours le bouvier, qui paraît n'avoir pour toute propriété que son troupeau. Dans la IIIe Id. le chevrier donne momentanément ses bêtes à garder à Tityre : on ne nous dit pas qu'il possède autre chose. Dans la IVe, qui se passe aux environs de Krotone, Korydon est le bouvier mercenaire d'Ægon; le père de celui-ci paraît avoir une maison et être un paysan, v. 60 sq. Quant à Battos, c'est sans doute un chevrier, v. 39, mais il n'a pas l'habitude de venir dans la montagne, v. 56 sq. Dans la Ve Id. Lakon est le berger de Sibyrtas de Thurium et Komatas le chevrier d'Eumaridas de Sybaris. Leurs maîtres sont évidemment des gens aisés, sur lesquels nous n'avons pas de renseignements; peut-être sont-ils propriétaires des endroits décrits par leurs esclaves, v. 32 sq. et 45 sq. Le Damœtas de la VIe Id. est un simple bouvier; Lykidas, dans la VIIe, un chevrier et Simichidas un bouvier; Menalkas, dans la VIIIe, un berger; dans la IXe, Menalkas est bien le type du pâtre de Théocrite, qui habite une caverne sur les flancs de l'Etna, v. 15 sq., et qui fait paître à droite et à gauche ses moutons et ses chèvres. Morson, dans la Ve Id., est un bûcheron; Boukaios et Milon, dans la Xe, sont des ouvriers rustiques, qui font la moisson; Hippokion paraît être un propriétaire sur lequel nous ne savons rien.

Cette différence de condition sociale entre les personnages de Théocrite et un certain nombre de ceux de Virgile explique que ceux-ci se livrent à des travaux, qui ne sont pas mentionnés dans Théocrite ou qui le sont moins fréquemment. Corydon, Égl. II, 70, se reproche de négliger d'émonder sa vigne et les ormeaux auxquels elle grimpe (cf. Égl. III, 10 sq.). Dans l'Égl. I, il est question de vignes sur la propriété de Tityre-Virgile, v. 56 sq., et sur

celle de Mélibée, v. 73. Théocrite décrit la représentation d'un champ de vignes sur une coupe qui vient de la Grèce continentale, Id. I, 45 sq. Dans le chant amébée de la Ve Id., v. 108 sq., Komatas mentionne un enclos de vignes, qui paraît lui appartenir. Dans l'Id. XI, 46, Polyphème parle de sa vigne. Daphnis, dans l'Égl. IX, 50, et Mélibée, Égl. I, 73, parlent de greffer leurs poiriers; tous deux font allusion à la culture des céréales. Mélibée, Égl. VII, 6, protège ses myrtes contre le froid. Une occupation mentionnée deux fois par les pâtres de Virgile, c'est de tresser des paniers, Égl. II, 71 sq. et X, 71; le premier passage est imité de Théocrite : c'est Polyphème, Id. XI, 73, qui se reproche de ne pas se livrer à ce travail; il a tout à fait les mœurs des pâtres. La chasse est un des plaisirs que Virgile prête volontiers à ses personnages. Corydon, Égl. II, 29, promet à Alexis ce divertissement; l'arc et les flèches de Daphnis, III, 12 sq., sont des instruments de chasse, et, dans le chant amébée de cette Égl., v. 75, Menalcas parle de chasser avec Amyntas (comme Corydon avec Alexis). Dans l'apothéose de Daphnis de l'Égl. V, 60 sq., un des signes de la paix universelle, c'est qu'on ne tendra plus de filets pour prendre les cerfs. Micon, dans l'Égl. VII, 29 sq., est un jeune chasseur; mais on ne nous dit pas si c'est en même temps un pâtre. Quand Gallus se figure qu'il est un berger d'Arcadie, il déclare qu'il ira chasser le sanglier, Égl. X, 56 sq. Les allusions à la chasse sont beaucoup moins fréquentes chez Théocrite. Il en parle à propos d'Adonis devenu berger, I, 110 [1], et par conséquent dans des conditions qui ne sont pas les conditions ordinaires : il la mentionne, I, 135, dans une sorte de proverbe. Si Daphnis, I, 115 sq., dit adieu aux loups, aux chacals et aux ours, c'est qu'il a vécu au milieu d'eux dans les forêts, mais il ne dit point qu'il les ait chassés; dans le chant amébée de l'Id. V, 106 sq., le chien qui étrangle les loups et qui poursuit toutes les bêtes fauves est une sauvegarde pour le troupeau : ce n'est pas, à proprement parler, un chien de chasse. Dans le chant amébée de l'Id. VIII, 58, il est

1. Considéré par Ahrens, par Ziegler [3], par Fritzsche-Hiller [3] comme interpolé.

question des pièges qui prennent les oiseaux et des filets qu'on tend pour les bêtes fauves. Virgile ne dit rien de l'oiseleur.

Indépendamment des pâtres, Théocrite ne cite que peu d'espèces de gens de la campagne, l'ouvrier mercenaire, Ἐργατίνα, X, 1, ἐργάτᾳ, X, 9; les moissonneurs, qu'il oppose aux pâtres : ἔν τε νομεῦσιν Ἐν τ' ἀμητήρεσσι, VII, 28 sq., ἀμάντεσσι, X, 16, τὼς καλαμευτάς, V, 111. Virgile en nomme davantage : les paysans en général, agricolae, V, 80; IX, 61; les propriétaires cultivateurs, coloni, IX, 4; le laboureur, arator, III, 42; IV, 41; le moissonneur, messor, III, 42, messoribus, II, 10 (cf. V, 70); l'émondeur, frondator [1], I, 56; le vigneron proprement dit, uinitor, X, 36.

§ IV. **Les différentes espèces de pâtres.** Théocrite distingue très nettement trois espèces de pâtres, qui forment des catégories à part, les bouviers, les bergers et les chevriers, Id. I, 80 : Ἦνθον τοὶ βοῦται, τοὶ ποιμένες, ὠπόλοι ἦνθον. Il les cite ici dans leur ordre d'importance, les bouviers constituant la classe la plus relevée, les chevriers la plus basse [2].

Le bouvier s'appelle βούτας ou βουκόλος. Les deux termes sont employés d'une façon absolument synonyme, Id. I, 113, τὸν βούταν... Δάφνιν, 116, ὁ βουκόλος... ἐγὼ Δάφνις; VI, 1, χὠ Δάφνις ὁ βουκόλος, 44, Δάφνις ὁ βούτας; I, 86, βούτας, 92, ὁ βουκόλος (désignant Daphnis); I, 105, ὁ βουκόλος (paraissant désigner Anchise). Dans l'Id. IV nous ne trouvons que ὁ βουκόλος (Ægon), v. 5, et τὸν βουκόλον (Korydon), v. 13; dans l'Id. V, 62, ὁ βουκόλος... ὁ Λυκώπας; dans l'Id. VII, 73, Δάφνις ὁ βούτας; dans l'Id. VIII, 80, τῷ βουκόλῳ (le bouvier en général), et, v. 6, la périphrase employée en vue de l'élégance : Μυκητᾶν ἐπίουρε βοῶν Δάφνι; dans l'Id. IX, 8, χὠ βουκόλος (dans un sens général). Il y a un verbe pour signi-

1. Cf. *Schol. Bern.*, ad I, 57.

2. *Schol. Bern.*, p. 711 : « Tria genera pastorum sunt, quae dignitatem (l. dignitatem diuersam?) in Bucolicis habent, quorum minimi sunt qui αἰπόλοι dicuntur a Graecis, a nobis caprarii; paulo honoratiores qui μηλονόμοι ποιμένες idest opiliones dicuntur; honoratissimi et maximi, qui βουκόλοι, quos bubulcos dicimus. Vnde igitur magis decuit pastorali carmini nomen inponi nisi ab eo gradu, qui fere apud pastores excellentissimus inuenitur? » Cf. ad X, 77.

fier qu'on fait le métier de bouvier, Id. VII, 92, βουκολέοντα; VIII, 1, Δάφνιδι... βουκολέοντι. Daphnis, le pâtre mythologique, est un bouvier.

Le berger s'appelle ποιμήν. Id. I, 7 et 15, ὦ ποιμήν, 80, τοὶ ποιμένες; V, 1, 90, 138, τὸν ποιμένα, 143, Κὰτ τῶ Λάκωνος τῶ ποιμένος; VII, 71, δύο ποιμένες, 151 sq., τὸν ποιμένα τὸν ποτ' Ἀνάπῳ Τὸν κρατερὸν Πολύφαμον; VIII, 44, χὦ ποιμήν. Nous trouvons une fois la périphrase élégante : Ποιμὴν εἰροπόκων ὀΐων, VIII, 9, correspondant à celle citée plus haut. Faire le métier de berger, c'est ποιμαίνειν, XI, 65, 80 (avec sens métaphorique dans ce dernier passage). Le mot ποιμήν a, dans les poèmes bucoliques de Théocrite, un sens très précis; une fois pourtant il est employé dans le sens générique de pâtre : Id. VIII, 92, Κὴκ τούτω πρᾶτος παρὰ ποιμέσι Δάφνις ἔγεντο.

Le chevrier s'appelle αἰπόλος. Id. I, 1 et 12, αἰπόλε, 80, ὠπόλοι; III, 19, τὸν αἰπόλον; VII, 42, ὁ δ' αἰπόλος, 78, τὸν αἰπόλον; VIII, 26, τὸν αἰπόλον, 28, 29, 81, ὁ δ' αἰπόλος. Il y a un verbe spécial pour désigner le métier de chevrier, Id. VIII, 85, αἰπολέοντα. Tandis que Théocrite ne s'appesantit pas sur l'extérieur des bouviers et des bergers, il nous donne des détails précis sur l'apparence du chevrier, dont le type est le Lykidas de la VIIe Id., v. 14 sq. : il a sur les épaules la peau fauve d'un bouc aux poils longs et épais, sentant la présure fraîche; autour de sa poitrine un vieux péplos serré par une ceinture de corde; il porte dans la main droite une massue recourbée d'olivier sauvage. Le chevrier est donc particulièrement rustique et sale, ce qui n'empêche pas celui de la VIIe Id. d'être un excellent homme. En général les mœurs du chevrier sont très relâchées. Théocrite attribue cela au spectacle que lui donne journellement le bouc, Id. I, 87 sq. Il oppose ce relâchement à la décence que savent observer les bouviers, Id. I, 86. Le mot est proféré par Galatée comme une injure, Id. VI, 7 : δυσέρωτα καὶ [1] αἰπόλον ἄνδρα καλεῦσα.

Théocrite caractérise toujours très nettement ses pâtres. Daphnis est toujours un bouvier. En général, il les groupe

1. Καί au lieu de τόν des mss. est une correction de Meineke, qui me paraît nécessaire.

par opposition; dans l'Id. I, Thyrsis le berger converse avec un chevrier anonyme. Le personnage anonyme de la IIIe Id. est un chevrier. Dans la IVe Id., Korydon est un bouvier (de même qu'Ægon), Battos, très probablement un chevrier. Dans la Ve Id., Komatas est un chevrier, Lakon un berger; dans la VIe, Daphnis et Damœtas paraissent être tous deux des bouviers; dans la VIIe, Lykidas est un chevrier, Simichidas un bouvier. Dans la VIIIe, avec Daphnis le bouvier est groupé Menalkas le berger (pourtant dans le chant amébée, v. 45. il parle de chèvres, cf. v. 63) et le concours amébée est arbitré par un chevrier anonyme; dans la IXe, v. 3, il semble au début, que Daphnis et Menalkas soient deux bouviers; mais, dans le chant amébée, Menalkas parle de ses brebis et de ses chèvres v. 17. Dans la VIe et dans la XIe Id., Polyphème est un berger.

Pour désigner les pâtres en général, Théocrite se sert du mot νομεύς au pluriel. Id. VII, 28, ἔν τε νομεῦσιν Ἐν τ' ἀμητήρεσσι; IX, 29, κείνοισι... νομεῦσι. Le verbe νομεύειν est employé en parlant des vaches, Id. I, 120 : ὁ τὰς βόας ὧδε νομεύων (cf. IV, 17); des moutons, Id. III, 46 : ἐν ὤρεσι μᾶλα νομεύων (cf. I [109]), et des chèvres, Id. I, 14 : τὰς δ' αἶγας ἐγὼν ἐν τῷδε νομευσῶ; VII, 87 : ἐνόμευον ἀν' ὤρεα τὰς καλὰς αἶγας. Il n'est pas déterminé, VII, 113 (en parlant de Pan, ce qui peut faire croire qu'il s'agit de chèvres) : πυμάτοισι παρ' Αἰθιόπεσσι νομεύοις.

Il s'en faut que Virgile ait la même richesse de vocabulaire. Il n'a de mot spécial ni pour les bouviers, ni pour les chevriers. Pour désigner le berger, il n'emploie qu'une fois le mot upilio, Égl. X, 19: il appelle également une fois subulci[1] les porchers, qui ne figurent pas dans Théocrite. Il a donc recours à des périphrases : pour le berger, Égl. II, 33 : ouiumque magistros (magister est un terme technique, dont se servaient les éleveurs); III, 5 : alienus ouis custos bis mulget in hora; pour le bouvier, Égl. III, 101 : pecorisque magistro (il s'agit d'un troupeau de vaches); V, 44 : Formosi pecoris custos (Daphnis). Dans l'Égl. X, 36, custos gregis est pris dans un sens indéterminé. Il n'a point de périphrase pour le chevrier. Il ne distingue pas

1. Cf. p. 391.

aussi nettement que Théocrite, au point de vue de l'aspect et du caractère, les diverses espèces de pâtres. Pourtant, dans l'Égl. VIII, 34, il a sûrement voulu faire allusion à l'extérieur rustique des chevriers de Théocrite : « Hirsutumque supercilium, promissaque barba » ; mais, si le second trait est emprunté au chevrier de la IIIe Id., le premier l'est à Polyphème, ce qui ne laisse pas que d'être assez singulier. Les propriétaires des troupeaux sont appelés par lui domini, Égl. III, 16 (dominus est le maître de la ferme dans l'ancienne langue agricole latine); dans l'Égl. II, 2, domini désigne le rapport de maître à esclave (cf. Id. V, 10, τῷ δεσπότᾳ).

En ce qui concerne le rapport de la fonction avec les personnages nommés et le groupement des diverses espèces de pâtres, dans l'Égl. II, Corydon a à la fois des moutons et des chèvres. Dans l'Égl. III, Damœtas fait paître les moutons d'autrui; il semble qu'il ait des vaches[1] à lui; Menalcas est un chevrier, v. 35, haedos; on ne nous dit pas quelles bêtes élève Palæmon. Dans l'Égl. V, Mopsus est un chevrier, v. 12 : « pascentis seruabit Tityrus haedos », Menalcas un pâtre indéterminé; dans l'Égl. VI, Chromis et Mnasyllos paraissent être des bergers, v. 85, oues; dans l'Égl. VII, Thyrsis est un berger, Corydon un chevrier, v. 3 : « Thyrsis oues, Corydon distentas lacte capellas », Daphnis est peut-être un bouvier[2]; dans l'Égl. VIII, Damon et Alphésibée sont indéterminés; ce sont peut-être des bouviers ; dans l'Égl. I, Tityre est un bouvier et Mélibée un chevrier; dans l'Égl. IX, Mœris paraît s'occuper des troupeaux; le fait qu'il porte en ce moment des chevreaux ne suffit pas à le désigner comme un chevrier; Lycidas n'est pas spécialement qualifié. En somme, Virgile détermine ses personnages un peu moins nettement que Théocrite, mais il s'inspire de son principe qui est de les grouper en général par opposition.

Ayant un vocabulaire pauvre pour désigner les différentes catégories de pâtres, Virgile fait grand usage du mot pastor. Au pluriel, le mot désigne souvent les pâtres

1. Cf. p. 109 sq.
2. Cf. p. 185, 188 sq. et 420.

en général, Égl. V, 41, 59; VII, 25; VIII, 23; IX, 34. Le mot pastor est appliqué à Corydon, qui a des moutons et des chèvres, Égl. II, 1, au berger Tityre, Égl. VI, 4 sq. : « pastorem, Tityre, pinguis Pascere oportet ouis ». Au pluriel, dans l'Égl. I, 20 sq., il désigne particulièrement les bergers : « quo saepe solemus Pastores ouium teneros depellere fetus ». Il est possible que, dans l'Égl. VIII, 1, il s'applique à deux bouviers : « Pastorum musam Damonis et Alphesiboei »; jamais le mot ne désigne un chevrier. Égl. VI, 67, il est accouplé au nom de Linus : « Linus... pastor »; Égl. X, 51, « pastoris Siculi » signifie Théocrite.

Le mot « pascere » a un sens aussi général que « νομεύειν » dans Théocrite. Il est appliqué aux vaches et aux bœufs, Égl. I, 45 : « Pascite ut ante boues » (cf. III, 85 sq., V, 24, VII, 39, 44); aux moutons, Égl. VI, 5 : « Pascere... ouis »; X, 18 : « ouis ad flumina pauit Adonis » (cf. IV, 45); aux chèvres, Égl. I, 77 sq. : « non me pascente capellae... cytisum... carpetis »; IX, 23 : « pasce capellas » (cf. III, 96). Le mot uersare est un mot poétique employé une fois au lieu de pascere dans un passage où Virgile veut faire ressortir la fatigue du berger, qui conduit çà et là ses moutons sous un climat ardent, Égl. X, 68[1].

§ V. **Les troupeaux.** Le mot ἀγέλα désigne deux fois, dans Théocrite, un troupeau de vaches ou de bœufs, Id. III, 43 et VI, 2, une fois un troupeau de chèvres, Id. V, 141 sq. : πᾶσα τραγίσκων... ἀγέλα. C'est donc un mot à sens général. Le mot propre pour désigner un troupeau de vaches, c'est βουκόλιον, qui n'est employé qu'une fois, Id. VIII, 39 : τοῦτο τὸ βουκόλιον.

Le troupeau de moutons, c'est ποίμνα ou ποίμνιον. Théocrite emploie les deux mots absolument comme synonymes, Id. V, 72 sq. : « Κ. Ἄδε τοι ἁ ποίμνα τῷ Θουρίῳ ἐστὶ Σιβύρτα... —Α. Μή τύ τις ἠρώτη... αἴτε Σιβύρτα Αἴτ' ἐμόν ἐστι.... τὸ ποίμνιον »; il s'agit du même troupeau. Dans l'un des chants amébées de la VIe Id., v. 6, le troupeau de Polyphème est désigné par le mot τὸ ποίμνιον et, dans

1. Servius et *Serv. Danielin.*, ad h. l. : « uersemus, pascamus, *quoniam qui pascit, huc et illuc agit pecus, quod est uersare...* »

l'autre, au v. 21, par le mot τὸ ποίμνιον, au v. 28, par le mot ποίμνας; Id. X, 3 sq. : ἀλλ' ἀπολείπῃ Ὥσπερ ὄϊς ποίμνας.

Il n'y a pas de mot dans Théocrite pour désigner un troupeau de chèvres.

Il emploie une fois, XI, 34, le mot βοτά, dans le sens où nous disons : les bêtes, un troupeau de mille bêtes. Le v. 65 (ποιμαίνειν) nous apprend qu'il s'agit de moutons.

Théocrite décompose ainsi, Id. I, 74 sq., un troupeau de bœufs [1] : Πολλαὶ δ' αὖ πὰρ ποσσὶ βόες, πολλοὶ δέ τε ταῦροι, Πολλαὶ δ' αὖ δαμάλαι καὶ πόρτιες ὠδύραντο. Plus loin, il dit, v. 120 : ὁ τὰς βόας ὧδε νομεύων, Δάφνις ὁ τὼς ταύρως καὶ πόρτιας ὧδε ποτίσδων.

Il parle à plusieurs reprises du taureau, Id. IV, 20 : χὠ ταῦρος ὁ πυρρίχος (le taureau roux, épith. qui ne se retrouve pas dans Virgile), 35, τὸν ταῦρον, IX, 3, ὑπὸ στείραισι δὲ ταύρως (considéré comme reproducteur).

Βόες est le mot générique qui, au féminin, désigne les vaches, Id. IV, 1 : τίνος αἱ βόες; 26 sq., βασεῦνται καὶ ταὶ βόες... Εἰς Ἀΐδαν; VIII, 48 : Χὠ τὰς βῶς βόσκων χαἱ βόες. Souvent le mot βόες signifie les vaches qui ont un veau, Id. IX, 7 (et [VIII, 77]) : Ἀδὺ μὲν ἁ μόσχος γαρύεται, ἁδὺ δὲ χά βῶς; VIII, 80 : Τᾷ βοῖ δ' ἁ μόσχος, τῷ βουκόλῳ αἱ βόες αὐταί; IX, 3 : Μόσχως βουσὶν ὑφέντες, ὑπὸ στείραισι δὲ ταύρως. L'opposition fait bien ressortir ici le sens du mot στεῖρα : c'est la vache qui actuellement n'a pas de petits. Βόες est pris au masculin, Id. VIII, 6 : Μυκητὰν ἐπίουρε βοῶν (épith. qui ne se retrouve pas dans les Églogues).

Les mots δαμάλαι et πόρτιες désignent les génisses. Le v. 75 de l'Id. I montre que les deux mots ne sont pas synonymes. Toutefois la différence de sens n'est pas très grande; car, dans l'Id. IV, Korydon dit à Battos que le troupeau d'Ægon le regrette en son absence, v. 12 : Ταὶ δαμάλαι δ' αὐτὸν μυκώμεναι αἴδε ποθεῦντι, et Battos réplique, v. 15 : Τήνας μὲν δή τοι τὰς πόρτιος αὐτὰ λέλειπται Τῶστια.

Le passage suivant semble indiquer que, par πόρτις, Théocrite entend les génisses les plus jeunes (puisqu'il trouve que ce sont les plus agréables et les plus jolies) : Id. VIII,

1. Servius, *Comment. sur les Bucol.*, Préamb., p. 1 : « Praecipua... sunt animalia apud rusticos boues ».

76 : Ἀδεῖ' ἁ φωνὰ τᾶς πόρτιος, ἀδὺ τὸ πνεῦμα; I, 121 : τὼς ταύρως καὶ πόρτιας; IV, 52 : κακῶς ἁ πόρτις ὄλοιτο (c'est une génisse toute jeune encore, indisciplinée, qui s'écarte pour brouter des oliviers; cf. IV, 44, τὰ μοσχία). Le spectacle du v. 45 de l'Id. VI : Ὠρχεῦντ' ἐν μαλακᾷ ταὶ πόρτιες αὐτίκα ποίᾳ, est évidemment plus gracieux s'il s'agit de bêtes toutes jeunes. Dans les trois passages suivants, le mot δαμάλαι est employé pour signifier un troupeau de vaches, mais d'une façon élégante par les individus jeunes et par conséquent intéressants, Id. VIII, 35 sq. : ἦν δέ ποκ' ἔνθῃ Δάφνις ἔχων δαμάλας; 73, Τὰς δαμάλας παρελᾶντα; IX, 10 : Λευκᾶν ἐκ δαμαλᾶν (épithète qui ne se retrouve pas dans les Églogues).

Les veaux sont désignés par les mots μόσχος, μοσχίον, qui sont employés dans un sens très analogue, puisque tous deux désignent les veaux qui tettent, Id. IV, 4 : Ἀλλ' ὁ γέρων ὑφίητι τὰ μοσχία, IX, 3 : Μόσχως βουσὶν ὑφέντες; IV, 44 : βάλλε κάτωθε τὰ μοσχία. Le genre du mot μόσχος n'est pas déterminé, Id. VIII, 14 : Μόσχον ἐγὼ θησῶ. Au féminin, il désigne le veau femelle, un individu sans doute encore plus jeune que la πόρτις, Id. IX, 7 (et [VIII, 77]) : Ἀδὺ μὲν ἁ μόσχος γαρύεται; VIII, 80 : Τᾷ βοῖ δ'ἁ μόσχος; XI, 21 : μόσχω γαυροτέρα. (Il s'agit de Galatée; le genre paraît donc assuré.)

Les moutons sont désignés au pluriel, chez Théocrite, par le mot μᾶλα, Id. I, 109 : μᾶλα νομεύει; III, 46 : μᾶλα νομεύων; VIII, 2 : μᾶλα νέμων, IV, 10 : εἴκατι... μᾶλα; VIII, 16 : τὰ δὲ μᾶλα ποθ' ἕσπερα πάντ' ἀριθμεῦντι; 56 : σύννομα μᾶλ'; souvent aussi par le mot οἶς, Id. V, 130 : Ταῖσι δ' ἐμαῖς οἴεσσι; VI, 10 : τᾶν οἰῶν; VIII, 9 : Ποιμὴν εἰροπόκων οἰῶν (épithète qui ne se retrouve pas chez Virgile); 45 : Ἔνθ' οἷς; 67 : Ταὶ δ' οἴες; IX, 17 : πολλὰς... οἴς; XI, 12 : ταὶ οἴες. Au singulier, οἶς signifie la brebis, I, 9 : τὰν οἰίδα (diminutif, Ahrens, *edit. min.*², p. III); 11 : τὰν οἴν (opposée à l'agneau); V, 98 sq. : ὁππόκα πεξῶ Τὰν οἶν τὰν πέλλαν (épithète qui ne se retrouve pas dans Virgile); X, 3 sq. : ἀλλ' ἀπολείπῃ Ὥσπερ οἴς ποίμνας; XI, 24 : ὥσπερ οἴς πολιὸν λύκον ἀθρήσασα.

Le bélier n'est mentionné qu'une fois, Id. V, 82 sq. : καὶ καλὸν αὐτῷ Κριὸν ἐγὼ βόσκω.

Il est souvent question des agneaux, ἄρνα (aux cas obliques et au pluriel), ἀμνός, toujours au singulier; Id. I, 10 :

Ἄρνα... σακίταν (c'est l'agneau nouvellement sevré et enfermé dans un enclos séparé où on l'engraisse); 11 : ἄρνα; VIII, 70 : ὤρνες (ce sont les agneaux qui tettent); XI, 20 : ἁπαλωτέρα ἀρνός, au féminin; 73 sq. : καὶ θαλλὸν ἁμάσας Ταῖς ἄρνεσσι φέροις (parce que les agnelles étant plus tendres ont besoin de plus de soins). Id. VIII, 14 : τὺ δὲ θὲς ἰσομάτορα ἀμνόν (il s'agit d'un agneau assez gros); 15 : οὐ θησῶ ποκὰ ἀμνόν. Dans l'Id. V, le même animal est au masculin, v. 24 : τὸν εὔβοτον ἀμνόν (épithète qui ne se retrouve pas chez Virgile), et au féminin, v. 144 : Ἀνυσάμαν τὰν ἀμνόν (τάν est assuré par la métrique). Il est même désigné par le diminutif, v. 139 : τὰν ἀμνίδα. Dans les Id. V, 3 : σίττ' ἀμνίδες, et VIII, 35 : Βόσκοιτ' ἐκ ψυχᾶς τὰς ἀμνάδας, le diminutif paraît être simplement un mot élégant pour désigner un troupeau de moutons.

Les chèvres tiennent dans les Idylles une place considérable. Le bouc, τράγος, souvent avec allusion à ses fonctions reproductrices, est mentionné, Id. I, 4 : κεραὸν τράγον (épithète qui ne se retrouve pas dans les Églogues); 88 : ὅτι οὐ τράγος αὐτὸς ἔγεντο; 152 : μὴ ὁ τράγος ὑμὶν ἀναστῇ; V, 30 : ὁ τράγος; VII, 15 : λασίοιο δασύτριχος... τράγοιο (épithètes qui ne se retrouvent pas dans les Églogues); VIII, 49 : Ὦ τράγε, τᾶν λευκᾶν αἰγῶν ἄνερ; 51 : ἴθ', ὦ κόλε [1] (le mot paraît désigner le bouc qui a perdu ses cornes à la bataille; l'idée ne se retrouve pas dans les Églogues). Dans l'Id. III, 5 : Τὸν Λιβυκὸν κνάκωνα désigne une espèce particulière de bouc à la robe fauve, qui ne se retrouve pas dans les Églogues. Dans l'Id. V, 141 sq. : πᾶσα τραγίσκων... ἀγελά, le diminutif désigne d'une façon familière et élégante un troupeau de chèvres.

La mention des chèvres est fréquente chez Théocrite, Id. I, 4 et 5 : αἶγα; 14 : τὰς δ'αἶγας; 25 : αἶγα... διδυματόκον (c'est un animal particulièrement précieux); 57 : αἶγα; 143 : τὰν αἶγα; III, 1 : ταὶ... αἶγες; 34 : λευκὰν διδυματόκον αἶγα (l'épithète λευκάν ne se retrouve pas dans les Églogues); IV, 39 : ὅσον αἶγες ἐμὶν φίλαι; V, 1 : Αἶγες ἐμαί (épithète d'affection qui se retrouve dans les Églogues); 12 : τὰν αἶγα; 27 : Αἰγὸς πρωτοτόκοιο (c'est à ce moment que le lait de la

1. Ahrens après Sam. Petitus corrige « ὦ καλέ ».

chèvre est le meilleur; le détail ne se retrouve pas dans les Églogues); 73 : τὰς αἶγας; 84 : Πλὰν δύο τὰς λοιπὰς διδυματόκος αἶγας ἀμέλγω; 89 : τὰς αἶγας; 128 : Ταὶ μὲν ἐμαὶ... αἶγες; 145 : Αἶγες ἐμαὶ... κερουχίδες [1] (épithète qui ne se retrouve pas dans les Églogues); 147 sq. : εἴ τιν' ὀχευσεῖς Τᾶν αἰγῶν; VII, 87 : τὰς καλὰς αἶγας (épithète qui ne se retrouve pas dans les Églogues); 97 : ὅσον εἴαρος αἶγες ἐρᾶντι; VIII, 45 : ἔνθ' αἶγες διδυματόκοι; 49 : Τᾶν λευκᾶν αἰγῶν (épithète qui ne se retrouve pas dans les Églogues); VIII, 86 : Τήναν τὰν μιτύλαν... αἶγα (la chèvre qui a les cornes cassées; épithète qui ne se retrouve pas dans les Églogues); X, 30 : 'Α αἶξ τὸν κύτισον, ὁ λύκος τὰν αἶγα διώκει. Deux fois Théocrite désigne les chèvres par un adjectif substantivé, « les bêlantes », Id. I, 87 : Τὰς μηκάδας; V, 100 : ταὶ μηκάδες.

Le chevreau s'appelle ἔριφος; Id. I, 26 : Ἃ δύ' ἔχοισ' ἐρίφως; V, 21 : ἔριφον; 24, 30 : Ὤριφος. Deux fois, dans l'Id. VIII, le pluriel au féminin paraît être une élégance pour désigner un troupeau de chèvres, v. 27 : Ὦ ποτὶ ταῖς ἐρίφοις ὁ κύων ὁ φαλαρὸς ὑλακτεῖ; v. 50 : ὦ σιμαὶ δεῦτ' ἐφ' ὕδωρ ἔριφοι (pourtant il est possible qu'il s'agisse des chevrettes qui ont besoin d'être disciplinées et conduites [2]).

Théocrite a un terme spécial pour désigner les jeunes chèvres : ἁ χίμαρος ou χίμαιρα. Id. I, 6 : ...'Α χίμαρος · χιμάρῳ δὲ καλὸν κρέας, ἔστε κ' ἀμέλξῃς (la chair de la jeune chèvre est bonne à manger tant qu'elle n'est pas encore mère); 151 sq. : αἱ δὲ χίμαιραι, Οὐ μὴ σκιρτασεῖτε, μὴ ὁ τράγος ὕμιν ἀναστῇ (il s'agit de la jeune chèvre qui est bonne à être mère). De même, V, 41 sq. : αἱ δὲ χίμαιραι Αἴδε κατεβληχῶντο, καὶ ὁ τράγος αὐτὰς ἐτρύπη. Dans les passages suivants, il s'agit de jeunes chèvres sans détermination spéciale, V, 56 sq. : χιμαιρᾶν Δέρματα; 81 : χιμάρως δύο (chèvres de sacrifice); IX, 17 : πολλὰς δὲ χιμαίρας.

L'importance des troupeaux, dans les Idylles, est trop grande pour qu'il n'y soit pas question du chien de berger; Id. V, 106 : Χἁμῖν ἐστι κύων φιλοποίμνιος, ὃς λύκος ἄγχει (le vers

1. Ahrens, κερούτιδες, « lasciuulae » (Fritzsche-Hiller [2]).

2. Le v. 63 ne paraît pas devoir être cité ici. La correction d'Ahrens est très vraisemblable : τᾶν τοκάδων, les brebis qui ont des petits, τᾶν στερίφων, celles qui n'en ont pas; cf. Id. IX, 3.

suivant montre qu'on s'en sert comme de chien de chasse, mais sans doute pour la défense du troupeau); VI, 9 sq., au féminin : τὰν κύνα... Ἄ τοι τᾶν ὀΐων ἕπεται σκοπός ; 29 : Σίξα δ'ὑλακτεῖν νιν καὶ τᾷ κυνί ; VIII, 27, au masculin : Ὦ ποτὶ ταῖς ἐρίφοις ὁ κύων ὁ φαλαρὸς ὑλακτεῖ ; 65 : Ὦ Λάμπουρε κύον... C'est aussi au chien de berger qu'il est fait allusion, Id. V, 38 : Θρέψαι κα λυκιδεῖς, θρέψαι κύνας, ὥς τυ φάγωντι, et dans l'expression proverbiale, V, 26 sq. : τίς δὲ παρεύσας Αἰγὸς πρωτοτόκοιο κακὰν κύνα δήλετ' ἀμέλγειν. En revanche il s'agit du chien de chasse, Id. I, 135 : καὶ τὼς κύνας ὥλαφος ἕλκοι ; des chiens de ville qui aboient au clair de la lune, II, 12 : Τᾷ χθονίᾳ θ' Ἑκάτᾳ, τὰν καὶ σκύλακες τρομέοντι ; 35 : ταὶ κύνες ἁμὶν ἀνὰ πτόλιν ὠρύονται. Il est question du chien en général dans le proverbe, Id. X, 11 : χαλεπὸν χορίω κύνα γεῦσαι.

Théocrite ne parle qu'une fois en passant des juments et des pouliches, à propos de l'ἱππομανές, qui pousse en Arcadie, Id. II, 48 : τῷ δ'ἐπὶ πᾶσαι Καὶ πῶλοι μαίνονται ἀν' ὥρεα καὶ θοαὶ ἵπποι.

Le pourceau ne figure qu'une fois dans la locution proverbiale, Id. V, 23 : Ὑς ποτ' Ἀθαναίαν ἔριν ἤρισεν.

Les pâtres de Théocrite, qui ont sans cesse leurs bêtes sous les yeux, les connaissent, les distinguent les unes des autres et les interpellent. Ils les appellent par leurs noms, Id. I, 151 : Ὧδ' ἴθι Κισσαίθα (il s'agit d'une chèvre) ; IV, 45 sq. : Σίτθ' ὁ Λέπαργος (un veau blanc), Σίτθ' ἁ Κυμαίθα (une vache); V, 102 : ὁ Κώναρος (bélier aux cornes arrondies), ἅ τε Κιναίθα (une brebis) ; 103 : ὁ Φάλαρος (sans doute bélier blanc) ; 147 : οὗτος ὁ Λευκίτας ὁ κορυπτίλος (bouc blanc qui frappe de la corne) ; VIII, 65 : Ὦ Λάμπουρε κύον (chien à queue blanche).

Virgile a trois mots pour désigner les troupeaux : armentum, grex, pecus. Armentum signifie un troupeau de bœufs ; Virgile ne s'en sert qu'à propos d'épisodes mythologiques, Égl. II, 23 sq. : si quando armenta uocabat Amphion Dircaeus... ; IV, 22 : nec magnos metuent armenta leones (au moment du nouvel âge d'or) ; VI, 45 : si numquam armenta fuissent ; 59 : aut armenta secutum (dans l'épisode de Pasiphaé).

Grex s'applique à un troupeau de vaches [1], Égl. V, 33 :

1. Servius, ad VI, 55 : « Notandum autem « gregem » cum de bubus dixisse, cum *proprie* armenta dicamus, licet grex sit quorumlibet ani-

Vt gregibus tauri, VI, 55 : Aut aliquam in magno sequitur grege; à un troupeau de chèvres, II, 30 : Haedorumque gregem, III, 32 : De grege..., VII, 7 : uir gregis ipse caper, I, 15 : Spem gregis; une fois à un troupeau de moutons et à un troupeau de chèvres, VII, 2 : Compulerantque greges... Dans l'Égl. VII, 36 : Si fetura gregem suppleuerit..., il doit être question d'un troupeau de chèvres ou de moutons, car le propriétaire est un pauvre homme. Le mot est indéterminé dans l'Égl. X, 36 : Aut custos gregis...

Le mot pecus[1] s'applique à un troupeau de vaches, Égl. III, 101 : pecori pecorisque magistro (au v. 100, taurus), V, 44 : Formosi pecoris custos (il s'agit de Daphnis), I, 50 : Nec mala uicini pecoris contagia laedent (cf. v. 45); de moutons, II, 20 : Quam diues pecoris... (v. 21, agnae), III, 1 : cuium pecus (cf. V, 87), et 3 : Infelix, o, semper, oues, pecus, 6 : Et sucus pecori et lac subducitur agnis (pecori désigne les brebis), X, 17 : Nec te paeniteat pecoris (v. 16, oues); de chèvres, III, 20 : Tityre, coge pecus (v. 17, caprum), 34 : pecus (*ibid.*, haedos), 83 : Lenta salix feto pecori (v. 82, haedis; cf. I, 75 sq.), I, 74 : Ite meae, quondam felix pecus, ite capellae. Le mot est indéterminé, V, 60 : Nec lupus insidias pecori, VII, 47 : Solstitium pecori defendite, VIII, 15 : Cum ros in tenera pecori gratissimus herba (dans les trois cas, singulier collectif).

Pecudes, toujours au pluriel, désigne les bêtes en général. Égl. II, 8, on peut songer plus particulièrement aux moutons et aux chèvres; VI, 49 sq., dans l'allusion aux Prœtides, il est question des vaches.

Pour caractériser les différents individus du troupeau de vaches, Virgile a un vocabulaire assez riche. Il parle du taureau, Égl. III, 86 : taurum; 100 : taurus; V, 33 : tauri; VII, 39 : tauri; I, 45 : tauros. Dans l'Égl. IV, 41, tauris est synonyme de bœufs de labour.

Comme dans Théocrite, boues au pluriel et au féminin désigne les vaches, Égl. I, 9 : Ille meas errare boues; 45 : Pascite ut ante boues, pueri; summittite tauros. On trouve

malium congregatio : sic Cicero in Philippicis fudit apothecas, cecidit greges armentorum ».

1. *Schol. Bern.*, ad III, 3 : « Omnia animalia excepto homine « pecus » appellantur; hic ergo ut ostenderet, de quo loqueretur, addidit « ouis ».

le mot au masculin, V, 24 sq. : Non ulli pastos illis egere diebus Frigida, Daphni, boues ad flumina. Au singulier, dans l'épisode de Pasiphaé, bouis paraît désigner le taureau, VI, 58.

Deux fois Virgile emploie le mot uaccae pour désigner les vaches, Égl. VI, 60, et IX, 31 (avec allusion à ce qu'elle est mère). Dans l'Égl. VIII, 86, bucula signifie une vache qui a un veau; dans l'Égl. III, 29 : hanc uitulam, 48 : ad uitulam, 109 : uitula, une vache qui allaite deux veaux[1]; *ibid.*, 77 : uitula, 85 : uitulam, une génisse, sans détermination spéciale. Dans l'Égl. VIII, 2 : Immemor herbarum quos est mirata iuuenca, il semble que iuuenca soit un mot noble pour désigner la vache. Virgile ne paraît pas s'être beaucoup préoccupé de distinguer tous ces mots.

Niuei iuuenci, VI, 46, dans l'épisode de Pasiphaé, désigne un jeune taureau (l'épithète n'est pas dans Théocrite appliquée à un taureau). Dans l'Égl. VIII, 85, iuuencum est un veau qui tette encore; dans l'Égl. VII, 11 et 44, iuuenci sont de jeunes bœufs au pâturage; dans l'Égl. II, 66, des bœufs de labour.

En ce qui concerne les moutons, Virgile nomme deux fois le bélier, aries, Égl. III, 95 (en faisant ressortir son importance : ipse aries), et IV, 43. Ouis est souvent pris dans son sens propre de brebis, avec allusion, soit au lait de la brebis, soit à ses petits, Égl. II, 42 : Bina die siccant ouis ubera; III, 5 : Hic alienus ouis custos bis mulget in hora; 98 : Cogite oues, pueri; si lac praeceperit aestus...; I, 21 : teneros ouium depellere fetus, mais aussi au pluriel dans un sens plus large, pour désigner un troupeau de moutons, Égl. II, 33 : Pan curat ouis ouiumque magistros; III, 3 : oues; 94 : Parcite, oues, nimium procedere; VI, 4 sq. : pinguis Pascere oportet ouis; 85 : Cogere... oues stabulis; VII, 3 : Thyrsis oues; VIII, 52 : Nunc et ouis ultro fugiat lupus; X, 16 : Stant et oues circum; 18 : Et formosus ouis

1. Servius, ad III, 30 : « Male... quidam quaestionem mouent, dicentes, uitulam paruam esse nec congruere ut eam iam enixam esse dicamus, sed debere nos iuuencam subaudire, ut sit : ego hanc iuuencam pono, uitulam ne forte recuses... Vitula enim est nomen aetatis, non quod tantum ante partum iuuencae possideant. » *Schol. Bern.*, ad III, 29, *Vitulam*. Si uitulam, cur dixit : « Bis uenit ad mulctram »? « Vitulam » dixit pro uacca.

ad flumina pauit Adonis; 68 : Æthiopum uersemus ouis... Agnus est pris dans son sens propre d'agneau, Egl. III, 6 : lac subducitur agnis; 103 : teneros... agnos (épithète qui ne se trouve pas dans les Idylles; cf. pourtant XI, 20); IV, 45 : pascentis... agnos; VII, 15 : depulsos a lacte... agnos; I, 8 : tener... agnus. Agnae, dans l'Égl. II, 21, paraît être un mot élégant pour désigner un troupeau de moutons.

Le mot qui désigne le plus souvent le bouc chez Virgile, c'est caper, Égl. III, 17 : Damonis... caprum; 22 : caprum; 23 : meus ille caper fuit; VII, 7 : uir gregis ipse caper; 9 : caper tibi saluos et haedi; IX, 25 : Occursare capro... Le mot hircus est employé deux fois avec allusion au caractère mâle du bouc, Égl. III, 8 : transuersa tuentibus hircis; 91 : et mulgeat hircos.

Les chèvres, tout en étant souvent citées par Virgile, le sont moins souvent que chez Théocrite, toujours avec le mot capella, sans qu'il y ait un terme spécial pour distinguer les jeunes des plus vieilles, Égl. II, 63 sq. : lupus ipse capellam... lasciua capella (épithète non empruntée à Théocrite); III, 96 : pascentis a flumine reice capellas; IV, 21 sq. : Ipsae lacte domum referent distenta capellae Vbera (ce sont des chèvres déjà mères); VII, 3 : Corydon distentas lacte capellas; VIII, 33 : capellae (citées comme un animal dédaigné par Nysa); I, 12 sq. : ipse capellas Protenus aeger ago; 74 : Ite meae... capellae (avec l'épithète d'affection prise à Théocrite); IX, 23 : pasce capellas; X, 7 : Dum tenera attondent simae uirgulta capellae (épithète empruntée à Théocrite); 30 : Nec cytiso saturantur apes nec fronde capellae; 77 : Ite domum saturae... ite capellae.

Haedus désigne le chevreau au sens propre, Égl. III, 34 : alter et haedos; 82 : depulsis arbutus haedis; VII, 9 : caper tibi saluos et haedi; I, 22 : ...similes, sic matribus haedos; IX, 6 : Hos illi... mittimus haedos; 62 : Hic haedos depone. Deux fois il semble que le sens soit plus large, et que le mot désigne élégamment un troupeau de chèvres, Égl. II, 30 : Haedorumque gregem uiridi compellere hibisco; V, 12 : pascentis seruabit Tityrus haedos.

Virgile parle du chien moins que Théocrite. Égl. I, 22 sq. : Sic canibus catulos similes, sic matribus haedos Noram, il s'agit sans doute du chien de berger, à cause

du rapprochement avec les chevreaux. Mais c'est du chien de chasse qu'il est question, Égl. III, 67 : Notior ut non sit canibus iam Delia nostris (si par Delia il faut entendre Diane); VIII, 28 : Cum canibus timidi uenient ad pocula dammae; X, 57 : Parthenios canibus circumdare saltus.

Le cheval n'est mentionné qu'avec une allusion mythologique aux Arimaspes, Égl. VIII, 27 : Iungentur iam grypes equis. Ce n'est pas de lui qu'il est question, Égl. V, 25 sq.

Les pâtres de Virgile sont moins intimes que ceux de Théocrite avec leurs bêtes; ils ne les interpellent que rarement. Il faut pourtant noter l'affection touchante, que Mélibée témoigne à ses chèvres dans la Ire Églogue. Virgile n'a que deux noms d'animaux : ce sont des noms de chiens, Égl. III, 18 : multum latrante Lycisca (chienne de berger); VIII, 107 : et Hylas in limine latrat (chien de garde).

§ VI. **Soins donnés aux troupeaux. Produits des troupeaux.** Théocrite énumère en détail les soins divers donnés par le pâtre au troupeau. Le conduire dans un endroit, c'est ἄγειν; Id. VIII, 39 sq. : κἤν τι Μενάλκας Τεῖδ' ἀγάγῃ. Le faire marcher devant soi, c'est ἐλαύνειν, III, 2 : καὶ ὁ Τίτυρος αὐτὰς ἐλαύνει; IV, 23 : Καὶ μὰν ἐς στομάλιμνον ἐλαύνεται (ici synonyme de ἄγειν); V, 89 : Τὰς αἶγας παρελᾶντα; VIII, 73 : Τὰς δαμάλας παρελᾶντα. Remplir d'une façon générale les devoirs du pâtre vis-à-vis du troupeau, c'est νομεύειν [1]; le faire paître, c'est νέμειν; Id. VIII, 2 : Μᾶλα νέμων; 52 : Ὁ Πρωτεὺς φώκας καὶ θεὸς ὢν ἔνεμεν. Le mot s'applique aux fonctions du chien de berger, VIII, 66 : Οὐ χρὴ κοιμᾶσθαι βαθέως σὺν παιδὶ νέμοντα. Dans l'Id. VIII, 40 : χαίρων ἄφθονα πάντα νέμοι = que le berger leur fasse tout paître en abondance, qu'il ait une nourriture abondante pour son troupeau. Au moyen le mot s'applique aux animaux qui paissent, Id. IV, 14 : καὶ οὐκέτι λῶντι νέμεσθαι; V, 100 : ὧδε νέμεσθε; VIII, 69 : Σίττα νέμεσθε νέμεσθε... Βόσκειν est à peu près synonyme de νέμειν en faisant prédominer l'idée de nourriture, Id. III, 3 : βόσκε τὰς αἶγας; IV, 2 : βόσκειν δέ μοι αὐτὰς ἔδωκεν; V, 82 sq. : καὶ καλὸν αὐτῷ Κριὸν ἐγὼ βόσκω; VIII, 48 : Χὠ τὰς βῶς βόσκων;

1. Cf. p. 431.

XI, 34 : βοτὰ χίλια βόσκω. Dans l'Id. VIII, 35, le mot s'applique au pâturage qui nourrit les troupeaux : Βόσκοιτ' ἐκ ψυχᾶς τὰς ἀμνάδας. Au moyen il s'applique aux animaux qui paissent, Id. III, 1 sq. : ταὶ δέ μοι αἶγες Βόσκονται κατ' ὄρος; V, 103 : Τουτεῖ βοσκησεῖσθε; IX, 4 : Χοί μὲν ἁμᾷ βόσκοιντο.

Pour les pâtres de Théocrite ce n'est pas toujours une sinécure que de faire paître un troupeau : il n'est pas docile et il s'émancipe. Ils ont pour le ramener dans le devoir une espèce de sifflement, σίττα. Nous avons dans les Idylles un certain nombre d'objurgations adressées par le pâtre à ses bêtes. Dans l'Id. IV, 44 sq., Battos, tout en causant, s'aperçoit que les vaches de Korydon sont descendues dans les champs pour y ronger les oliviers : βάλλε κάτωθε τὰ μοσχία. Korydon les interpelle; une des vaches lui donne surtout du mal. Elle retourne à l'endroit défendu et il la menace. Dans l'Id. V, 1 sq., Komatas ordonne à ses chèvres de fuir le berger Lakon et Lakon veut écarter ses moutons de la fontaine pour ne pas rencontrer Komatas, v. 3 : Οὐκ ἀπὸ τᾶς κράνας σίττ' ἀμνίδες. Pendant le chant amébée, 100 sq., Komatas s'aperçoit que ses chèvres sont allées brouter un olivier sauvage; il les ramène sur la pente où croissent les tamaris. Lakon rappelle également un bélier et une brebis qui s'en allaient brouter un chêne. Dans l'Id. VI, 29, Polyphème excite son chien à aboyer contre Galatée : Σίξα δ'ὑλακτεῖν νιν καὶ τᾷ κυνί. Dans l'Id. VIII, 69, Menalkas exhorte ses moutons à paître tranquillement : Σίττα νέμεσθε νέμεσθε. Dans l'Id. I, 151 sq., le chevrier engage ses chèvres à se tenir tranquilles : αἱ δὲ χίμαιραι Οὐ μὴ σκιρτασεῖτε, μὴ ὁ τράγος ὕμιν ἀναστῇ. Ce sont là de petits incidents de la vie pastorale réelle.

Quand on a fait paître le troupeau, il faut le mener boire. Théocrite a pour cette opération un mot spécial, Id. I, 121 : Δάφνις ὁ τὼς ταύρως καὶ πόρτιας ὧδε ποτίσδων. Il se sert également d'une périphrase, III, 4 : Καὶ ποτὶ τὰν κράναν ἄγε Τίτυρε.

Lorsque le pâtre ramène le troupeau, le propriétaire compte ses bêtes, Id. VIII, 16 : τὰ δὲ μᾶλα ποθ' ἕσπερα πάντ' ἀριθμεῦντι.

Indépendamment de la pâture, il faut nourrir les animaux à l'étable : on ramasse pour cela du feuillage,

Id. XI, 73 : καὶ θαλλὸν ἀμάσας Ταῖς ἄρνεσσι φέροις (il s'agit sans doute des agneaux nouvellement sevrés et qu'on n'envoie pas au pâturage avec les mères).

Une des principales occupations du pâtre c'est de traire ses bêtes. L'allusion de l'Id. V, 85, montre que, lorsqu'il était à son aise, il avait une femme pour exécuter cette opération : Καί μ'ά παῖς ποθορεῦσα « τάλαν » λέγει « αὐτὸς ἀμέλγεις; ». C'est également l'occupation que Polyphème offre à Galatée, Id. XI, 65 : Ποιμαίνειν δ'ἐθέλοις σὺν ἐμὶν ἅμα καὶ γάλ' ἀμέλγειν (ils feront paître le troupeau tous les deux, Galatée s'occupera de la traite et de la fabrication du fromage). Il est question de traire les vaches, Id. IV, 3 : Ἦ πᾷ ψε κρύβδαν τὰ ποθέσπερα πᾶσας ἀμέλγεις (c'est un vacher malhonnête qui s'approprie le lait qui ne lui appartient pas), les chèvres, I, 25 : Αἶγα δέ τοι δωσῶ διδυματόκον ἐς τρὶς ἀμέλξαι...; 143 sq. : ὥς κεν ἀμέλξας Σπείσω ταῖς Μοίσαις (pour faire une libation); 151 : Τὺ δ'ἄμελγέ νιν; V, 26 sq. : Τίς δὲ παρεύσας Αἰγὸς πρωτοτόκοιο κακὰν κύνα δήλετ' ἀμέλγειν; 84 : Πλὰν δύο τὰς λοιπὰς διδυματόκος αἶγας ἀμέλγω; 85, les brebis (c'est Polyphème qui parle), XI, 35 : Κὴκ τούτων τὸ κράτιστον ἀμελγόμενος γάλα πίνω; 65; 75 : Τὰν παρεοῖσαν ἄμελγε. On voit que dans les Idylles ce sont surtout les chèvres qui fournissent le lait, quoiqu'il soit aussi question de lait de vaches et de lait de brebis.

Théocrite ne parle qu'une fois de la tonte des moutons, Id. V, 98 sq. : ὁππόκα πεξῶ Τὰν οἶν τὰν πέλλαν.

Les pâtres de Théocrite possèdent quelques objets mobiliers; le principal, c'est la massue pastorale, κορύνα ou λαγωβόλον. Les deux mots sont synonymes, comme le montrent les deux passages suivants, Id. VII, 18 sq. : ῥοικὰν δ'ἔχεν ἀγριελαίω Δεξιτερᾷ κορύναν, et 128 : ὁ δέ μοι τὸ λαγωβόλον... ὤπασεν, où il s'agit du même objet. Cette massue servait à faire rentrer dans le devoir les animaux indociles, Id. IV, 49 : Εἴθ' ἦν[1] μοι ῥοικὸν τὸ λαγωβόλον· ὡς τυ πάταξα. Il y en avait naturellement de plus ou moins belles, Id. IX, 23 sq. : Δάφνιδι μὲν κορύναν, τάν μοι πατρὸς ἔτρεφεν ἀγρός, Αὐτοφυῆ, τὰν οὐδ' ἂν ἴσως μωμάσατο τέκτων. C'est une massue naturelle, sans doute par opposition aux massues fabriquées.

1. Ahrens, Πεῖ θην..., ὥς τυ πατάξω;

Les pâtres possédaient également un certain nombre de vases. Le vase à traire s'appelait ἀμολγεύς, Id. VIII, 86 sq. : αἶγα Ἄτις ὑπὲρ κεφαλᾶς αἰεὶ τὸν ἀμολγέα πληροῖ, et aussi πέλλα (il semble que ce vase avait une dimension à peu près connue), Id. I, 26 : ποταμέλγεται ἐς δύο πέλλας. Une jatte s'appelait γαυλός (il semble que le γαυλός fût en bois et qu'il ne fût pas très grand), Id. V, 58 : Στασῶ δ'ὀκτὼ μὲν γαυλὼς τῷ Πανὶ γάλακτος; 104 : Ἔστι δέ μοι γαυλὸς κυπαρίσσινος. Évidemment le κισσύβιον magnifiquement orné du chevrier de la Ire Id., v. 27 sq., qui est appelé, v. 55 et 149, δέπας, v. 143, σκύφος, est un objet de luxe; c'est une coupe à boire en forme de skyphos. Le cratère paraît être un objet ordinaire chez les pâtres, Id. V, 53 : κρατῆρα μέγαν λευκοῖο γάλακτος, 104 sq. : ἔστι δὲ κρατήρ, Ἔργον Πραξιτέλευς; VII, 65 : οἶνον ἀπὸ κρατῆρος ἀφυξῶ. La σκαφίς est une écuelle, Id. V, 59 : Ὀκτὼ δὲ σκαφίδας μέλιτος πλέα κηρί' ἐχοίσας. Le τάλαρος est un récipient en vannerie serrée, dans lequel on dépose le lait et le fromage, Id. VIII, 70 : τὸ δ'ἐς ταλάρως ἀποθῶμαι; V, 86 sq. : Λάκων τοι ταλάρως σχεδὸν εἴκατι πληροῖ Τυρῶ; sans utilisation désignée, Id. XI, 73 : Αἴκ' ἐνθὼν ταλάρως τε πλέκοις.

Les mots suivants se rapportent à la vie rustique, mais non à la vie pastorale, Id. X, 30 : τῶροτρον, la charrue; IV, 10 : σκαπάναν, la pioche; I, 49 : πήρᾳ, la besace; I, 52 : ἀκριδοθήραν, instrument à prendre les sauterelles, fabriqué par un enfant.

Le principal profit que les pâtres de Théocrite tirent de leurs troupeaux, c'est le lait, Id. V, 53 : λευκοῖο γάλακτος; 58 : γάλακτος; 124 : Ἰμέρα ἀνθ' ὕδατος ῥείτω γάλα; VIII, 41 sq. : παντᾷ δὲ γάλακτος Οὔθατα πλήθουσιν. Pourtant il n'y a que Polyphème qui parle de boire du lait, Id. XI, 35 : τὸ κράτιστον... γάλα πίνω. Une partie du lait des mères est laissée aux petits; le reste est mis de côté pour faire du fromage, Id. VIII, 70; XI, 65 sq. Le fromage est souvent mentionné par Théocrite (c'est du fromage de chèvre ou de brebis); Id. V, 86 sq.; XI, 36 sq. : Τυρὸς δ'οὐ λείπει μ' οὔτ' ἐν θέρει οὔτ' ἐν ὀπώρᾳ Οὐ χειμώνος ἄκρω (Polyphème est un fromager qui sait son métier); on le fabrique avec de la présure, Id. XI, 66 : Καὶ τυρὸν πᾶξαι τάμισον δριμεῖαν ἐνεῖσα (cf. VII, 16); on le dépose dans des paniers, V, 86, ou sur des claies, XI, 37 : ταρσοὶ δ'ὑπεραχθέες αἰεί Polyphème compare la blancheur de

Galatée à celle du lait caillé, Id. XI, 20 : Λευκοτέρα πακτᾶς ποτιδεῖν. Dans la Ire Id., v. 58, le chevrier parle d'une espèce de pain au fromage : τυρόεντα μέγαν λευκοῖο γάλακτος.

Théocrite parle de la viande de la jeune chèvre comme excellente, Id. I, 6; les pâtres en mangeaient donc. Un autre de leurs aliments c'étaient les tripes bouillies, Id. IX, 19 : Ἐν πυρὶ δὲ δρυΐνῳ χόρια ζέει (cf. X, 11).

Je ne parle pas ici du costume des pâtres, Virgile n'en disant rien. Dans Théocrite ils se servent comme vêtements de la peau de leurs bêtes. Ils tapissent l'endroit où ils séjournent de peaux d'agneaux, Id. V, 50 : ἀρνακίδας τε καὶ εἴρια; 57 : ἀρνεᾶν; de peaux de chèvres, 56 sq. : χιμαιρᾶν Δέρματα; de peaux de boucs, qui étaient fort puantes, V, 51 : τραγεῖαι (cf. VII, 15 sq.). Dans l'Id. IX il est question pour cet usage de peaux de génisses blanches, v. 10 : Λευκᾶν ἐκ δαμαλᾶν κάλα δέρματα; de peaux de brebis et de chèvres, v. 17 sq. : πολλὰς μὲν ὄΐς πολλὰς δὲ χιμαίρας Ἔων μοι πρὸς κεφαλᾷ καὶ πρὸς ποσὶ κώεα κεῖται. De la laine tondue on faisait des vêtements, Id. V, 98 sq. : ἐς χλαῖναν μαλακὸν πόκον... Κρατίδᾳ δωρήσομαι. Théocrite désigne une fois la laine par la périphrase οἰὸς ἀώτῳ, Id. II, 2. Le poil de chèvre était beaucoup moins estimé que la laine, Id. V, 26 : τίς τρίχας ἀντ' ἐρίων ἐποκίξατο.

Les soins donnés aux troupeaux sont à peu près les mêmes chez Virgile que chez Théocrite; mais ils sont décrits avec moins de détails et avec un vocabulaire moins riche. Pour correspondre aux mots νομεύειν, νέμειν, βόσκειν, Virgile n'a que le mot pascere [1]. Aux mots ἄγειν, ἐλαύνειν correspond le mot ago [2], pousser devant soi, Égl. I, 12 sq. : en ipse capellas Protenus aeger ago. Duco, *ibid.* v. 13, c'est conduire à la main avec un licou une bête malade (pas d'équivalent chez Théocrite). Pousser un troupeau dans un champ, c'est compellere, Égl. II, 30 : Haedorumque gregem uiridi compellere hibisco (pas d'équivalent chez Théocrite). Rassembler ses bêtes, c'est cogere, Égl. III, 20 : Tityre, coge pecus (pour prévenir un vol); 98 : Cogite oues, pueri (pour éviter la grande chaleur qui tarit le lait; pas d'équivalent chez Théocrite). Les rentrer, c'est cogere oues stabulis,

1. Cf. p. 433.
2. Servius, ad I, 13 : « Ago autem proprie : nam agi dicuntur pecora ».

Égl. VI, 85 (pas d'équivalent chez Théocrite). Virgile n'a pas de mot pour signifier qu'on les mène boire; il emploie une périphrase, Égl. V, 24 sq. : Non ulli pastos... egere... boues ad flumina; IX, 24 : et potum pastas age (dans un passage imité de Théocrite, qui emploie également une périphrase).

Il ne nous fait pas assister aux efforts du pâtre luttant contre l'indiscipline de ses bêtes, bien qu'il fasse une fois allusion à la nécessité de les écarter des endroits dangereux, Égl. III, 96 : Tityre pascentis a flumine reice capellas.

Deux fois il parle de l'opération qui consiste à compter les bêtes de peur d'en perdre, Égl. III, 34[1] : Bisque die numerant ambo pecus, alter et haedos; VI, 85 : numerumque referre.

Dans l'Égl. VII, 14 sq., il est question de tenir enfermés les agneaux sevrés, sans doute de peur qu'ils ne souffrent des intempéries. C'est la besogne d'une servante (cf. Id. I, 10).

Dans l'Égl. I, 45, il est question de pourvoir à la reproduction en lâchant les taureaux à la suite du troupeau. Dans l'Égl. III, 100 sq., Virgile nous parle d'un taureau qui maigrit d'amour.

La traite est mentionnée, mais assez rarement, Égl. III, 5 : Hic alienus ouis custos bis mulget in hora; 30 : bis uenit ad mulctram; 99 : frustra pressabimus ubera palmis; les trois passages se trouvent dans la même Églogue.

Théocrite ne mentionne ni la vente des bêtes ni celle du fromage, dont il est question dans Virgile, Égl. I, 20 sq. : quo saepe solemus Pastores ouium teneros depellere fetus; 33 sq. : Quamuis multa meis exiret uictima saeptis Pinguis et ingratae premeretur caseus urbi. Virgile décrit ici les coutumes de ses voisins, les paysans des environs de Mantoue.

Virgile mentionne la massue rustique, Égl. V, 88 : at tu sume pedum; le vase à traire, III, 30 : mulctram; la jatte où on met le lait, VII, 33 : Sinum lactis[2]; le cratère, V, 68 :

1. Servius, *ad h. l.* : « Et cum uadit ad pascua et cum reuertitur ». *Schol. Bernens.* ad h. l. : « dum exeunt mane, et sero cum redeunt, ab ambobus numerantur pecora ».

2. Cf. le *Serv. Danielin.*, ad h. l. Il résulte d'une citation de Varron que c'était un terme technique. *Schol. Bern.*, ad h. l.

Craterasque duo statuam tibi pinguis oliui (dans un passage imité de Théocrite) ; les coupes, III, 36 sq. : pocula... Fagina (cf. v. 44, 48); V, 67 : Pocula bina nouo spumantia lacte ; il emploie le mot calathus (bouteille recouverte d'osier?), V, 71 [1] : Vina nouom fundam calathis Ariusia nectar. Le cantharus est l'attribut habituel de Silène. Quant aux objets de vannerie dont il parle Égl. II, 71, et X, 71, il n'en détermine pas autrement l'usage.

Comme Théocrite, il cite quelques instruments de la vie rustique mais non pastorale, la charrue, aratra, Égl. II, 66; aratrum, VI, 50; la pioche, rastros, IV, 40; la serpe des vignerons, falce, III, 11 ; falcem, IV, 40.

Il parle souvent du lait des troupeaux : lait de brebis, Égl. II, 20 : niuei quam lactis abundans; 22 : Lac mihi non aestate nouom, non frigore defit; III, 6 : et lac subducitur agnis; 98 : si lac praeceperit aestus; VII, 15 : depulsos a lacte.. agnos; lait de chèvres, IV, 21 sq. : Ipsae lacte domum referent distenta capellae Vbera; VII, 3 : distentas lacte capellas; indéterminé V, 67, et VII, 33.

Il cite le fromage, sans en décrire la fabrication, Égl. I, 34 : Pinguis et ingratae premeretur caseus urbi ; 81 : et pressi copia lactis.

Il ne parle pas des peaux de bêtes et ne mentionne la laine qu'une fois, Égl. IV, 42 : Nec uarios discet mentiri lana colores.

On voit que l'abondance de Théocrite sur le sujet qui nous occupe fait place chez Virgile à une grande sécheresse; il y a pourtant quelques traits particuliers à Virgile et qu'il tire sûrement de ses observations personnelles.

§ VII. **La campagne.** Les descriptions de la campagne dans Théocrite et dans Virgile offrent bien des points de contact. Cependant les deux poètes ont vécu dans des pays différents et cette différence est sensible dans leurs écrits. Virgile n'a pas voulu pasticher son modèle, mais mettre sous les yeux des lecteurs les sites qu'il voyait chaque jour et auxquels ses yeux étaient accoutumés.

1. Servius *ad h. l.* : « Calathis, id est calicibus »; *Schol. Bern.*, ad h. l. : « *Calathis*, genus poculi, hoc est fialis in angustum sursum collectis ».

Les montagnes. Les pays, dans lesquels Théocrite a placé la scène de ses Idylles, sont tous des pays montagneux. Le mot n'a pas de signification locale particulière. Il figure, à propos de la Sicile, dans les Id. I, 77, 115, 136; III, 2; VII, 74, 152; VIII, 2; XI, 27; de l'Arcadie, I, 123; II, 49; de l'Italie du Sud, IV, 35, 56, 57; de l'île de Kos, VII, 51, 87, 92; de la Thrace, VII, 111. Ce qui est spécial à Théocrite, c'est que les montagnes sont considérées chez lui comme un lieu de pâturage; les pâtres conduisent leurs troupeaux sur les pentes incultes des monts. Id. I, 77, Hermès vient ἀπ' ὤρεος. comme dieu pastoral; 115, ἀν' ὤρεα, Daphnis fait allusion à ses séjours comme pâtre dans la montagne; III, 2, les chèvres du personnage anonyme de la pièce Βόσκονται κατ' ὄρος; VII, 74, au moment des souffrances de Daphnis, la montagne s'apitoie sur son sort : Χώς ὄρος ἀμφ' ἐπονεῖτο; VIII, 2, Menalkas fait paître ses moutons sur les longues montagnes : Μᾶλα νέμων... κατ' ὤρεα μακρὰ Μενάλκας; XI, 27, Polyphème guide Galatée qui veut aller cueillir des feuilles d'hyacinthe 'Εξ ὄρεος; c'est comme pâtre qu'il connaît la montagne; I, 123, Pan, le dieu des troupeaux, habite sur le Lycée : κατ' ὤρεα μακρὰ Λυκαίω; II, 49, ἀν' ὤρεα, il s'agit des troupeaux de chevaux qui paissent dans la montagne; IV, 35, ἀπ' ὤρεος, le robuste Ægon amène de la montagne, en le tenant par la patte, un taureau dont il fait cadeau à Amaryllis; 56, Korydon conseille à Battos de ne pas venir εἰς ὄρος, c'est-à-dire dans la montagne où lui-même fait paître ses vaches, sans être bien chaussé (cf. v. 57, ἐν... ὄρει); VII, 50 sq., le chevrier Lykidas récite à son ami un petit poème qu'il a fait récemment sur la montagne, ἐν ὄρει, sans doute pendant qu'il y faisait paître ses bêtes; 87, il regrette de n'avoir pas vécu du temps de Komatas : Ὥς τοι ἐγὼν ἐνόμευον ἀν' ὤρεα τὰς καλὰς αἶγας; 92, Simichidas dit de lui-même : ἀν' ὤρεα βουκολέοντα. Enfin Théocrite dit d'Adonis, sans déterminer exactement le pays, III, 46 : ἐν ὤρεσι μᾶλα νομεύων.

Virgile, lui aussi, parle assez souvent des montagnes et, si nous partons, comme il convient de faire, des Égl. à allusions personnelles, nous voyons qu'il y en avait dans les environs de Mantoue, Égl. I, 83 : Maioresque cadunt altis de montibus umbrae. Dans les autres Églogues il

s'agit de démêler s'il parle des montagnes de son pays ou de celles des pays étrangers. La chose n'est pas douteuse pour l'Égl. II, 21, Siculis... in montibus, d'où la possibilité qu'au v. 5, Montibus et siluis, il s'agisse également des montagnes de Sicile; mais la chose n'est pas sûre à cause des hêtres du v. 1. Dans l'Égl. VI, 40, Rara per ignaros errent animalia montis, il s'agit de montagnes indéterminées; 52, A uirgo infelix, tu nunc in montibus erras, des montagnes de Crète; 65, Aonas in montis, des montagnes de Béotie, de même, v. 71. Dans l'Égl. X, 31 sq., tamen cantabitis Arcades... Montibus haec uestris, il est question des montagnes d'Arcadie. Dans l'Égl. V, 28 et 63, comme il est question de Daphnis, il faut penser aux montagnes de Sicile et c'est parce que Théocrite parle des montagnes à propos de Daphnis que Virgile leur assigne un rôle important dans le deuil et dans l'apothéose; mais, au v. 76, Dum iuga montis aper..., le mot a un sens indéterminé, car Théocrite ne dit pas qu'il y eût des sangliers dans les montagnes de Sicile; au préambule, v. 8, Montibus in nostris fait penser aux montagnes de Sicile à cause des personnages, qui sont des pâtres de Théocrite habitués à la montagne; de même, dans le chant amébée de l'Égl. VII, 55 sq., at si formosus Alexis Montibus his abeat. Dans l'Égl. VIII, 59, aerii specula de montis reste tout à fait indéterminé. Ce n'est que dans l'Égl. II, 21, où il est formellement question des montagnes de Sicile, que Virgile place dans les montagnes les pâturages des troupeaux; nous verrons qu'il les met habituellement ailleurs, suivant la coutume de son pays [1].

Dans l'Égl. IX, 7 sq., qua se subducere colles Incipiunt, il s'agit de la propriété de Virgile et par conséquent des collines des environs de Mantoue; de même au v. 49, à cause de l'allusion à la mort de César et malgré l'apostrophe à Daphnis, nous sommes sûrement en Italie. Les collines du chant amébée de la VIIe Égl., v. 58, restent indéterminées.

Les montagnes de la Sicile sont formées de roches dont Théocrite parle souvent; Id. I, 8 : ἀπὸ τᾶς πέτρας, il s'agit

1. V. p. 451.

d'une cascade; VIII, 55 : ὑπὸ τᾷ πέτρᾳ τᾷδ' ἄσομαι, il est question d'un pâtre, qui chantera installé au pied d'une roche en regardant la mer de Sicile; IX, 16 : Κοίλαις ἐν πέτραισιν, ce sont les rochers de l'Etna; 26 : πέτραισιν ἐν Ὑκαρίαισι, il s'agit de rochers déterminés sur le bord de la mer; l'auteur les connaît; XI, 17 sq. : καθεζόμενος δ'ἐπὶ πέτρας Ὑψηλᾶς, c'est Polyphème, qui s'assied pour chanter sur les roches du bord de la mer. Virgile parle, lui aussi, des rochers. Dans l'Égl. I, 56 : Hinc alta sub rupe (cf. pour l'épithète Id. XI, 18) et 76 : Dumosa de rupe (l'épithète ne se trouve pas dans les Idylles); dans ce dernier passage, il décrit les rochers de son pays, qu'il avait sous les yeux; de même, I, 15, silice in nuda, c'est le rocher qui affleure au sol dans le pays d'Andes; nous savons qu'il en était ainsi dans les prairies de Virgile, I, 47, lapis. . nudus. Ce sont là des traits de pittoresque local et Virgile n'imite point Théocrite. Mais dans l'Égl. V, 63, ipsae... rupes ne peut signifier que les rochers de Sicile. Dans l'Égl. X, 14 : sola sub rupe, 15 : saxa Lycaei, 58 : per rupes, ce sont les rochers de l'Arcadie.

Théocrite parle une fois dans le chant amébée de la VIIIe Id., v. 33, des renfoncements des montagnes : Ἄγκεα καὶ ποταμοί. Dans l'Égl. V, 83 sq., Virgile semble bien parler *de visu* des vallées des Alpes sillonnées par des torrents : nec quae Saxosas inter decurrunt flumina ualles. Dans l'Égl. II, 40, nec tuta... ualle, il s'agit de la Sicile; dans l'Égl. VI, 84, pulsae referunt ad sidera ualles reste indéterminé, puisque Virgile ne nous dit pas où se passe la scène.

Les eaux. Théocrite connaissait un certain nombre de fleuves ou de cours d'eau et, sauf Id. VIII, 33 : Ἄγκεα καὶ ποταμοί, il n'emploie le mot ποταμός qu'en l'accompagnant d'un nom propre, Id. I, 118 : Καὶ ποταμοί, τοὶ χεῖτε καλὸν κατὰ Θύμβριδος ὕδωρ (en Sicile); VII, 75 : Ἱμέρα αἴτε φύοντι παρ' ὄχθαισιν ποταμοῖο (en Sicile); il s'agit évidemment de cours d'eau qui lui étaient familiers; 112 : Ἕβρον πὰρ ποταμόν (en Thrace). En revanche il parle souvent des sources; indépendamment de la source Aréthuse, en Sicile, Id. I, 117, de la source Bourina à Kos, qu'il décrit d'une façon pittoresque en homme qui l'a vue, VII, 6 sq., il mentionne souvent les

fontaines, parce que c'est un endroit que recherchent les pâtres, pour abreuver leurs troupeaux et aussi pour y goûter le frais sous les arbres qui poussent à l'entour, Id. I (en Sicile), v. 1 sq. : ἁ πίτυς... τήνα Ἁ ποτὶ ταῖς παγαῖσι (c'est l'endroit où se réunissent Thyrsis et le chevrier); 83 : Πάσας ἀνὰ κράνας (il s'agit de la jeune fille qui cherche Daphnis; elle pense le trouver auprès d'une source; III (en Sicile), v. 4 : Καὶ ποτὶ τὰν κράναν ἄγε Τίτυρε (il s'agit de chèvres qu'on mène boire); V (Italie du Sud), v. 3 : Οὐκ ἀπὸ τᾶς κράνας (c'est la source où les moutons vont s'abreuver); 47 : Ἔνθ' ὕδατος ψυχρῶ κρᾶναι δύο (c'est un séjour agréable pour un pâtre); VI (en Sicile), v. 3 sq. : ἐπὶ κράναν δέ τιν' ἄμφω Ἑζόμενοι (c'est l'endroit où deux pâtres se sont assis pour se mesurer dans le chant amébée); VII (à Kos), v. 142 : περὶ πίδακας (c'est l'endroit frais et ombragé où Simichidas et ses compagnons sont reçus chez leurs amis qui fêtent les Thalysies); VIII (en Sicile), v. 37 : Κρᾶναι καὶ βοτάναι... (Daphnis, dans le chant amébée, apostrophe les sources et les herbes, qui sont nécessaires aux troupeaux). Dans l'Id. XI, v. 47 sq., Théocrite parle avec un grand charme de l'eau glacée, qui provient des neiges de l'Etna : Ἔστι ψυχρὸν ὕδωρ, τό μοι ἁ πολυδένδρεος Αἴτνα Λευκᾶς ἐκ χιόνος ποτὸν ἀμβρόσιον προΐητι. Dans l'Id. I (en Sicile), v. 7, il décrit une cascade : τὸ καταχές Τῆν' ἀπὸ τᾶς πέτρας καταλείβεται ὑψόθεν ὕδωρ; dans l'Id. V (Italie du Sud), v. 33, nous trouvons quelque chose d'analogue : Ψυχρὸν ὕδωρ τουτεῖ καταλείβεται; dans l'Id. VII (à Kos), v. 136 sq. : τὸ δ' ἐγγύθεν ἱερὸν ὕδωρ Νυμφᾶν ἐξ ἄντροιο κατειβόμενον κελάρυζε. C'est bien un coin de paysage grec, que cette source qui sort en murmurant de l'antre des nymphes; c'est bien une idée grecque que la mention des Heures à propos de l'eau claire des fontaines, Id. I, 150 : Ὡρᾶν... ἐπὶ κράναισι. Ainsi le régime des eaux est décrit d'une façon toute spéciale, qui repose sur la vue d'un pays nettement déterminé.

Virgile est, à ce propos, fort différent de Théocrite et l'on voit qu'il a gardé son originalité. Il semble qu'il y eût des sources dans le voisinage de sa propriété et sur sa propriété même, Égl. I, 39 : Ipsi... fontes; 52 : Et fontis sacros. Dans l'Égl. VII, 45 : Muscosi fontes, l'épithète lui appartient, soit qu'elle exprime une impression personnelle, soit qu'il l'ait

imitée de Lucrèce [1]. Dans les Égl. III, 97 : omnis in fonte lauabo, et V, 40 : inducite fontibus umbras (cf. IX, 20), il s'inspire de Théocrite, qui aime à réunir pâtres et troupeaux auprès des fontaines ombragées. Égl. VI, 43 : Hylan quo fonte relictum est une allusion mythologique, et X, 42 : gelidi fontes nous transporte en Arcadie. En somme, les sources jouent dans Virgile un moindre rôle que chez Théocrite. Le ruisseau de l'Égl. V, 47 : Dulcis aquae saliente sitim restinguere riuo traduit une impression personnelle; ceux de l'Égl. VIII, 87, Propter aquae riuom (imitation de Lucrèce), et 101 : riuoque fluenti... sont des ruisseaux quelconques : aucun ne rappelle ceux de Théocrite. Ce qui est caractéristique, c'est le nombre considérable de passages dans lesquels Virgile parle des rivières; il vivait dans un pays sillonné de cours d'eau qui coulent à pleins bords : c'est dans ce paysage qu'il a placé la scène de ses Églogues. Il ne parle qu'une fois du Mincio, dont il décrit du reste pittoresquement l'aspect, Égl. VII, 12 sq. Mais, dans l'Égl. I, 51, inter flumina nota fait allusion aux cours d'eau des environs de Mantoue, et lorsque, dans les pièces imitées de Théocrite, dans les chants amébées, il introduit ce mot flumina, c'est un souvenir qu'il n'emprunte pas à son modèle. Égl. III, 96 : Tityre, pascentis a flumine reice capellas (dans un passage d'avertissement au troupeau, mais de sens différent, Théocrite, Id. V, 1, avait dit : ἀπὸ τᾶς κράνας [2]); Égl. V, 21 : uos coryli testes et flumina nymphis (à propos des souffrances de Daphnis Théocrite avait parlé de la rivière Himéra, Id. VII, 75); Égl. V, 25 : Frigida... ad flumina... amnem (les animaux, dans Théocrite, vont boire aux sources; ceux de la Cisalpine allaient s'abreuver aux fleuves); 84, il semble bien qu'il s'agisse d'un torrent des Alpes; de même, VII, 52 : torrentia flumina; VII, 56 : uideas et flumina sicca, allusion à des cours d'eau italiens (ce dernier passage est imité de Théocrite, Id. VIII, 44; mais celui-ci ne parle pas des rivières); 66 : Populus in fluuiis paraît reproduire un coin du paysage lombard; VIII, 4 : Et mutata suos requierunt flumina

1. Cf. p. 195, note 2.
2. V. p. 145.

cursus, paraît placer la scène dans un site de la Cisalpine, bien que le pays ne soit pas indiqué; IX, 40 : uarios hic flumina circum Fundit humus flores (le passage est imité de Théocrite, Id. XI, 47; mais le Cyclope parle de la source fraîche provenant des neiges de l'Etna; il n'y a pas de rivière dans le voisinage de sa grotte, l'addition de la part de Virgile est donc caractéristique); X, 18 : Et formosus ouis ad flumina pauit Adonis (le pays n'est pas nommé et le passage est imité de Théocrite; mais « ad flumina » est ajouté); Égl. V, 76 : fluuios dum piscis amabit (Théocrite ne parle pas des poissons d'eau douce). Dans l'Égl. VI, 64, nous sommes en Béotie : Permessi ad flumina. Ce qui est surtout à remarquer dans ces exemples, ce sont les modifications que Virgile a fait subir aux passages de Théocrite qu'il imitait; à sa conception du régime des eaux, il en substitue systématiquement une autre, résultant de ce qu'il a sous les yeux.

Les forêts et les bois. La forêt et les bois, ὕλα, ἄλσος, n'occupent dans Théocrite qu'une place restreinte. Dans l'Id. I (en Sicile), il en est question à propos de Daphnis, 83 : Πάσας ἀνὰ κράνας, πάντ' ἄλσεα ποσσὶ φορεῖται (il s'agit de la jeune fille qui cherche Daphnis : ἄλσεα, ce sont les bouquets d'arbres à l'ombre desquels s'asseyent les pâtres); 116 sq. : οὐκέτ' ἀν' ὕλαν Οὐκέτ' ἀνὰ δρυμώς, οὐκ ἄλσεα (ce sont les endroits que fréquente Daphnis dans ses courses pastorales); ὕλα figure encore dans le poème amébée de la VIIIe Id., v. 49 sq. : βάθος ὕλας Μυρίον, et ἄλσος dans l'Id. V (Italie du sud), 32 : Τεῖδ' ὑπὸ τὰν κότινον καὶ τἄλσεα ταῦτα καθίξας. Enfin Théocrite mentionne, dans l'Id. II, 67, un bois d'Artémis, ἄλσος ἐς Ἀρτέμιδος, et VII, 7 sq., le petit bois qui entoure la source Bourina à Kos. C'est en somme assez peu de chose.

Au contraire, les forêts, « siluae » (toujours au pluriel), sont pour Virgile la caractéristique même de la vie pastorale. C'est par ce mot que Virgile désigne allégoriquement la poésie bucolique, Égl. IV, 3 : Si canimus siluas, siluae sint consule dignae; VI, 2 : neque erubuit siluas habitare Thalea (ce vers double le premier de l'Égl., où Virgile parle sans métaphore); X, 8 : Non canimus surdis : respondent omnia siluae (cf. I, 2 : Siluestrem tenui musam meditaris auena). Les pâtres vivent sans cesse au milieu des forêts. C'est aux

montagnes et aux forêts, montibus et siluis, que Corydon, Égl. II, 5, vient conter son chagrin d'amour (le premier mot est caractéristique de la vie pastorale chez Théocrite, le second, de la vie pastorale chez Virgile, et leur réunion est intéressante). Égl. II, 31 : Mecum una in siluis imitabere Pana canendo (c'est dans les forêts que Corydon veut attirer Alexis); 60 : habitarunt di quoque siluas; 62 : nobis placeant ante omnia siluae. Dans l'Égl. III, 57, bien que la scène se passe au milieu des prairies arrosées par le Mincio, Palæmon caractérise la saison en disant : Nunc frondent siluae. Dans l'Égl. V, Virgile peut avoir été influencé par la mention que Théocrite fait de la forêt, justement à propos de Daphnis; mais il serait possible qu'il fût tout simplement resté fidèle à ses habitudes, v. 28 : montesque feri siluaeque (même rapprochement de mots que dans l'Égl. II, 5); 43 : Daphnis ego in siluis; 58 : siluas et cetera rura (on voit, par l'opposition, quelle place tiennent les forêts dans la nature pastorale [1]); VI, 65 et 68 : Fraxinus in siluis (sans signification spéciale); VIII, 56 : Orpheus in siluis (c.-à-d. au milieu des pâtres, bien que les forêts tiennent une place traditionnelle dans la légende d'Orphée); 58, c'est aux forêts que le chevrier dit adieu avant de mourir : vivite, siluae; I, 5 : Formosam resonare doces Amaryllida siluas (Tityre-Virgile est pourtant représenté sur sa propriété). Les forêts figurent également dans l'Arcadie pastorale, X, 52 sq. : Certum est in siluis inter spelaea ferarum Malle pati (c'est là que Gallus veut vivre comme un berger); 63 : ipsae rursus concedite siluae (c'est pour lui une façon métaphorique de dire adieu à l'existence pastorale). Les passages suivants n'ont rien à faire avec l'idée qui nous occupe ici, Égl. III, 46 : Orpheaque in medio posuit siluasque sequentis; VI, 39 : Incipiant siluae cum primum surgere; VIII, 97 : se condere siluis. Mais la vie des pâtres dans les forêts est un des traits distinctifs des Églogues et, comme il n'y a pas de raison de croire que Virgile ait, simplement dans un but poétique, généralisé les quelques indications contenues

1. Les corrections proposées pour ce vers, cf. O. Ribbeck, *ad h. l.*, montrent que leurs auteurs n'avaient pas suffisamment pénétré la pensée de Virgile.

dans Théocrite, il faut bien admettre qu'il s'est inspiré des coutumes de son pays et de la vie des pâtres dans les environs de Mantoue, sans doute très boisés.

Nemus désigne non pas la grande forêt, mais les bosquets où, par la chaleur du jour, les pâtres se mettaient à l'ombre et chantaient. Virgile se sert du mot pour caractériser métaphoriquement la poésie bucolique, Égl. VI, 10 sq. : Te nostrae, Vare, myricae, Te nemus omne canet; Égl. VII, 59 : Phyllidis aduentu nostrae nemus omne uirebit (c'est important pour les pâtres, qui ont besoin d'ombre pour s'installer commodément pendant le jour); VIII, 86 : Per nemora (c'est là que la génisse cherche son veau, et le mot est ici imité de Lucrèce[1]). Il est employé dans la VIe Égl., v. 56, pour désigner les endroits où paissent les troupeaux; nous le trouvons à propos du bois d'Apollon Grynéen, Égl. VI, 72 : Grynei nemoris (cf. Id. II, 65, ἄλσος ἐς Ἀρτέμιδος). Il désigne, en Arcadie, les bosquets qui retentissent des chants des pâtres : argutumque nemus, Égl. VIII, 22; les endroits où il fait bon vivre avec celle qu'on aime : hic nemus, X, 43; enfin Virgile appelle ainsi les bosquets des Muses : quae nemora..., X, 9.

Lucus est plus rare. Il désigne, Égl. VI, 73, les bois consacrés à Apollon; X, 58, les forêts de l'Arcadie, où l'on chasse : lucosque sonantis (épithète qui ne se trouve pas chez Théocrite); il figure, dans l'Égl. VIII, 86, pour redoubler le mot nemora : Per nemora atque altos... lucos.

Saltus s'applique à un terrain accidenté et boisé, Égl. VI, 56, en Crète, dans l'épisode de Pasiphaé : nemorum iam claudite saltus; Égl. X, 57, en Arcadie, il signifie un endroit de chasse : Parthenios canibus circumdare saltus. Enfin il est employé pour les retraites des Muses, Égl. X, 9.

Arbustum n'a pas son équivalent chez Théocrite. Il figure dans l'Égl. I, 39 : ipsa haec arbusta, à propos de la propriété de Tityre-Virgile. Lors donc que Virgile l'emploie dans les Égl. imitées de Théocrite, il faut voir là l'introduction d'un trait original. Dans l'Égl. I le contexte permet d'entendre par ce mot un verger. Il n'est pas

1. Cf. p. 323 sq.

déterminé, Égl. II, 13 : resonant arbusta cicadis, et V, 63 sq. : ipsae iam carmina rupes Ipsa sonant arbusta. Égl. III, 10 sq., l'arbustum est mis en rapport avec la vigne : arbustum... Miconis Atque... uitis... nouellas. Dans la Cisalpine on faisait grimper la vigne aux arbres; il faut donc entendre ici une espèce de verger planté d'arbres et de vignes. Virgile emploie le mot métaphoriquement comme siluae et nemus pour signifier sa propre poésie bucolique, Égl. IV, 2 : Non omnis arbusta iuuant.

§ VIII. **L'installation des pâtres. Les pâturages.** Théocrite décrit à plusieurs reprises l'installation de ses pâtres : elle est fort originale; comme ils parcourent la montagne avec leurs troupeaux, ils habitent des cavernes; Id. IX, 15 sq. : Αἴτνα μᾶτερ ἐμά, κἠγὼ καλὸν ἄντρον ἐνοικέω Κοίλαις ἐν πέτραισιν...; dans cet antre il y a pour dormir des peaux de bêtes; on y fait la cuisine. Le v. 21 nous montre que c'est une installation d'hiver. Dans la IIIe Id., la grotte devant laquelle le chevrier va faire sa déclaration ne paraît pas être le séjour momentané, mais l'habitation d'Amaryllis, v. 6 : τοῦτο κατ' ἄντρον; 13 : ἐς τεὸν ἄντρον; de même, Id. VIII, 72 : Κἦμ' ἐκ τῶ ἄντρω σύνοφρυς κόρα ἐχθὲς ἰδοῖσα. L'antre de Polyphème, Id. VI, 28, XI, 44, est traditionnel; mais il est aménagé comme l'étaient ceux des pâtres réels. Les grottes des Nymphes, Id. VII, 137 : Νυμφᾶν ἐξ ἄντροιο, la grotte mythologique de Pholos, VII, 149 : Φόλω κατὰ λάϊνον ἄντρον, n'ont rien à faire ici.

La Sicile est un pays chaud et, indépendamment de leurs installations d'hiver, les pâtres ont des installations d'été; ils choisissent un endroit bien ombragé, auprès d'une source; ils se font un lit d'herbes et de peaux de bêtes, et c'est là qu'ils demeurent par le beau temps, Id. V, 33 sq. : ὧδε πεφύκει Ποία χά στιβὰς ἅδε (cf. v. 45 sq.). Dans l'Id. IX, Daphnis décrit son installation d'été, v. 9 sq. : Ἔστι δέ μοι παρ' ὕδωρ ψυχρὸν στιβάς, ἐν δὲ νένασται Λευκᾶν ἐκ δαμαλᾶν καλὰ δέρματα, tandis que Menalkas, v. 13 sq., décrit son installation d'hiver. Cf. les lits d'herbe sur lesquels on célèbre la fête des Thalysies, Id. VII, 67 sq., et, dans l'Id. XIII, 33 sq., l'installation passagère des Argonautes. Enfin, dans certains endroits, il y avait des sièges préparés sous les arbres, près des sources, où les pâtres pouvaient se réunir, Id. I,

22 sq. : καὶ τᾶν Κρανιάδων κατεναντίον, ἅπερ ὁ θῶκος Τῆνος ὁ ποιμενικὸς καὶ ταὶ δρύες.

Virgile parle aussi des grottes, mais chez lui elles ne servent pas au même usage. Celle où s'étend Mélibée, Égl. I, 75, uiridi... in antro (l'épithète ne se trouve pas chez Théocrite), lui offre momentanément un abri durant le jour, et c'est de là qu'il surveille ses chèvres. Dans la Ve Égl., v. 6 et 19, la grotte pittoresquement tapissée de vigne vierge, où Mopsus et Menalcas vont se dire leurs vers, est un lieu de repos pour un instant; ce n'est pas une habitation à demeure. Virgile n'a donc pas emprunté à Théocrite un usage local de la Sicile en désaccord avec les coutumes des pâtres cisalpins. Il mentionne, Égl. IX, 41, l'antre de Polyphème dans une imitation de Théocrite. Quant à Silène, il s'abrite naturellement dans une caverne, Égl. VI, 13.

C'est dans des cabanes qu'habitent les petits propriétaires éleveurs de bétail des environs de Mantoue; ce sont ces cabanes qui leur servent de demeures et non des cavernes naturelles. Égl. I, 68 : Pauperis et tuguri congestum caespite culmen. Il y a aussi des fermes, 82 : Et iam summa procul uillarum culmina fumant. Ces huttes et ces maisons, Virgile les a introduites dans les pièces directement imitées de Théocrite, Égl. II, 29 : Atque humilis habitare casas; III, 33 : Est mihi namque domi pater; VII, 50 : adsidua postes fuligine nigri. Virgile mentionne une fois le lit de feuilles, Égl. I, 80 : Fronde super uiridi, dans la cabane de Tityre; la plupart des habitants d'Andes étaient sûrement mieux meublés.

Théocrite parle rarement des étables, parce que l'étable suppose une habitation et que les bêtes qui parcourent la montagne ne reviennent pas le soir à la maison. Pourtant dans l'Id. IV, 61, Korydon, qui fait paître les bœufs d'Ægon dont le père a une maison rustique et qui, probablement, y retourne le soir, dit : ποτὶ τᾷ μάνδρᾳ [1]. Le mot αὐλίον ne figure qu'à propos de Polyphème; d'après la tradition Polyphème rentre ses moutons tous les soirs, VII, 153 : Τοῖον

1. Ziegler [3], Ch. Wordsworth [2], Fritzsche-Hiller [3] lisent τᾷ μάνδρᾳ. Ahrens a conjecturé τᾷ μάκτρᾳ adopté par Fritzsche [2].

νέκταρ ἔπεισε κατ' αὐλία ποσσὶ χορεῦσαι; XI, 12 sq. : Πολλάκι ταὶ ὅτες ποτὶ τωὐλίον αὐταὶ ἀπῆνθον Χλωρᾶς ἐκ βοτάνας. Virgile parle plus fréquemment des étables. Tityre, Égl. I, 8, a ses bergeries : ab ouilibus; 33, ses parcs à bœufs : meis saeptis [1]. Dans l'Égl. VI, 85, on rentre les moutons le soir à l'étable : Cogere donec oues stabulis (cf. III, 80 : Triste lupus stabulis). Les bœufs du chant amébée de l'Égl. VII, 39, regagnent le soir leurs mangeoires : Cum primum pasti repetent praesepia tauri. Dans l'épisode de Pasiphaé, Virgile mentionne les étables, VI, 60 : stabula ad Gortynia.

Chez Théocrite, les bêtes parcourent la montagne inculte; il n'est pas question de prairies cultivées. Dans l'Id. VIII, 41, Παντᾷ ἔαρ, παντᾷ δὲ νομοί... indique simplement que l'on trouve de l'herbe partout. Dans l'Id. IV, 17 sq., il est question de pâtures naturelles. Au contraire, Virgile parle de prairies améliorées par la main de l'homme, et qu'on prend soin d'irriguer. Égl. III, 111 : sat prata biberunt. Ces prairies sont celles qui bordaient le Mincio, VII, 11 : Huc ipsi potum uenient per prata iuuenci. Ce sont sans doute des prairies analogues que Virgile se représente dans des endroits indéterminés, Égl. IV, 43 : Ipse sed in pratis aries...; VIII, 71 : Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis. Pour caractériser celles de sa propriété, qui étaient à la fois pierreuses et marécageuses, Virgile emploie le mot pascua, Égl. I, 48. Le mot pabula est un mot général, I, 49 : Non insueta grauis temptabunt pabula fetas.

§ IX. **La culture de la terre.** Préoccupé surtout de la vie pastorale, Théocrite parle rarement des champs, Id. IX, 23 : τάν μοι πατρὸς ἔτρεφεν ἀγρός. Il ne le fait guère que dans quelques Idylles spéciales; dans la Ire, où il décrit les tableaux d'un skyphos, dont l'un représente un champ de vigne, v. 46 : Πυρναίαις [2] σταφυλαῖσι καλὸν βέβριθεν ἀλωά; dans la VIIe, où il s'agit de la fête de Déméter, v. 34 : Ἁ δαίμων εὔκριθον ἀνεπλήρωσεν ἀλωάν; dans la Xe, où deux moissonneurs causent et chantent en travaillant, et qui contient, sur la manière de faire la moisson, des détails très

1. Servius, ad I, 33, les *Schol. Bern.*, ad I, 8, considèrent ouilia et saepta comme synonymes.
2. Πυρραίαις, Ahrens; περκναῖσι, Briggs.

précis, v. 2 : Οὔθ' ἑὸν ὄγμον ἄγειν ὀρθὸν δύνᾳ, ὡς τὸ πρὶν ἄγες, Οὔθ' ἅμα λᾳοτομεῖς τῷ πλατίον; 6 : Ὅς νῦν ἀρχόμενος τᾶς αὔλακος οὐκ ἀποτρώγεις; 21 : τὺ μόνον κατάβαλλε τὸ λᾷον; 42 sq. : τοῦτο τὸ λᾷον Εὐεργόν τ' εἴη καὶ κάρπιμον...; 44 : Σφίγγετ' ἀμαλλοδέται τὰ δράγματα; 46 : τᾶς κόρθυος ἁ τομά; 47 : ὁ στάχυς; 48 : Σῖτον ἀλοιῶνταις...; 50 : Ἄρχεσθαι δ'ἀμῶνταις...

Virgile n'a pas d'Églogue consacrée spécialement aux travaux des champs, mais les mots qui désignent la campagne cultivée reviennent souvent chez lui. Le mot rura désigne la campagne d'une façon générale, Égl. II, 28 : sordida rura; V, 58 : cetera rura (la campagne moins les forêts où paissent les troupeaux); I, 46 : tua rura (ta propriété rustique); ager, c'est le champ cultivé, III, 56 : Et nunc omnis ager... parturit; V, 35 : Ipsa Pales agros... reliquit; VI, 48 : agros; VII, 57, Aret ager; I, 12 : Vsque adeo turbamur agris; 72 : his nos conseuimus agros; IX, 2 sq. : nostri possessor agelli; arua sont les champs labourés, V, 33 : segetes ut pinguibus aruis; I, 3 : et dulcia linquimus arua (l'emploi de ce mot est justifié par la fin de l'Égl., c'est parce qu'il s'agit de belles terres bien cultivées, que Mélibée regrette de les abandonner à un intrus); noualia, ce sont les terres cultivées selon la méthode de la jachère, I, 70 : haec tam culta noualia; sulci, ce sont les sillons, V, 36 : quibus mandauimus hordea sulcis; IV, 33 : telluri infindere sulcos; campus paraît désigner la plaine inculte, qui se couvre merveilleusement d'épis au moment de l'âge d'or, IV, 28 : flauescet campus arista. Virgile parle quelquefois des jardins, Égl. VII, 34 : pauperis horti; 65 et 68 : pinus in hortis. Cette énumération est instructive. Elle est bien d'accord avec ce que nous savons des personnages de Virgile; ce ne sont pas seulement des pâtres, ce sont des propriétaires. Il est naturel que leurs terres tiennent une certaine place dans les poèmes qui leur sont consacrés.

Un détail intéressant c'est la différence des mots employés par Théocrite et par Virgile pour désigner les clôtures. Théocrite, qui décrit les pays grecs avec leurs terrains pierreux, parle des murs en pierres sèches : αἱμασιαῖσι, Id. I, 47, V, 93, VII, 22 (le sens du mot a été contesté); Τὸν φραγμὸν... τὸν ἁμόν, V, 108. Virgile, qui vit dans la grasse Lombardie, parle des haies vives, Égl. I, 53 sq. : saepes

Hyblaeis apibus florem depasta salicti. Il introduit le mot dans un chant imité de Théocrite, Saepibus in nostris, Égl. VIII, 37.

§ X. **Les animaux.** Indépendamment des troupeaux, dont il a été question plus haut, Théocrite et Virgile nomment un certain nombre d'animaux.

Animaux sauvages. Théocrite, Id. V, 107 : τὰ θηρία πάντα; VIII, 58 : ἀγροτέροις. Virgile, Égl. X, 42 : spelaea ferarum.

Théocrite mentionne le lion dans la Sicile mythologique au moment de la mort de Daphnis, Id. I, 72 : Τῆνον χὠκ δρυμοῖο λέων ἔκλαυσε θανόντα ; la lionne, dans une phrase toute faite, pour caractériser la cruauté de l'Amour, III, 16 sq. : ἦ ῥα λεαίνας Μαζὸν ἐθήλαζε. Virgile, à l'imitation de Théocrite, cite le lion à propos de Daphnis, Égl. V, 27 : Poenos... leones (avec une épithète qui montre qu'il connaît les lions d'Afrique); il dit, à propos du retour de l'âge d'or, IV, 22 : nec magnos metuent armenta leones (l'épithète n'est pas empruntée à Théocrite). La lionne figure dans l'Égl. II, 63 : Torua leaena lupum sequitur (elle a été introduite avec l'épithète dans une imitation de Théocrite).

Les loups figurent souvent chez Théocrite, Id. I (à propos de la mort de Daphnis), 71 : τῆνον λύκοι ὠρύσαντο ; 115 : Ὦ λύκοι ; III, 53 : καὶ τοὶ λύκοι ὧδέ μ' ἔδονται ; IV, 11 : τὼς λύκος ; comme ennemis des troupeaux, V, 106 : κύων φιλοποίμνιος, ὃς λύκος ἄγχει ; X, 30 : ὁ λύκος τὰν αἶγα διώκει ; XI, 24 : Φεύγεις δ'ὥσπερ ὅτ' πρὶν λύκον ἀθρήσασα (l'épithète ne se retrouve pas chez Virgile). Il est question des louveteaux, V, 38 : λυκιδεῖς. Virgile parle aussi fréquemment des loups; mais, sauf dans deux passages, Égl. II, 63 (cf. Id. X, 30), et peut-être VIII, 52 : Nunc et ouis ultro fugiat lupus (cf. Id. XI, 24), il ne semble pas que ce soit pour imiter Théocrite : il y avait sans doute aux environs de Mantoue des loups que redoutaient les pâtres, Égl. III, 80 : Triste lupus stabulis; V, 60 : Nec lupus insidias pecori...; VII, 52 : Aut numerum lupus... La mention du loup-garou lui est particulière, Égl. VIII, 97 sq. La superstition de l'Égl. IX, 54 : lupi Moerim uidere priores... est commune aux deux poètes, mais avec des différences qui font croire que Virgile ne l'a pas empruntée[1].

1. Cf. p. 378, note 3.

Le renard est cité par Théocrite à propos de la coupe de l'Id. I, 48 : δύ' ἀλώπεκες, et V, 112 : τὰς δασυκέρκος ἀλώπεκας; les deux fois il est mis en relation avec le raisin dont il passe pour friand. Virgile n'en parle que dans une formule proverbiale, Égl. III, 91 : Atque idem iungat uolpes.

Le cerf ne figure qu'une fois chez Théocrite dans une formule proverbiale, Id. I, 135 : καὶ τὼς κύνας ὥλαφος ἕλκοι. Au contraire Virgile parle à diverses reprises de la chasse aux cerfs; il faut donc admettre qu'il la connaissait et que le cerf était un animal qui lui était familier, Égl. II, 29 : figere ceruos; V, 60 sq. : nec retia ceruis Vlla dolum meditantur; VII, 30 : uiuacis cornua cerui. Dans une formule, I, 59 : Ante leues ergo pascentur in aethere cerui. Les deux épithètes « leues » et « uiuacis » sont fort exactes.

Théocrite parle du faon dans une comparaison, Id. VIII, 89 : οὕτῶς ἐπὶ ματέρι νεβρὸς ἅλοιτο, et à propos des cadeaux de Polyphème à Galatée, XI, 40 sq. : Τρέφω δέ τοι ἕνδεκα νεβρώς Πάσας μανοφόρως. Virgile, en imitant ce passage, a remplacé les faons par des chevreuils et une particularité par une autre, Égl. II, 40 sq. : duo... Capreoli, sparsis etiam nunc pellibus albo. On voit quelle originalité conserve Virgile dans la mention des animaux.

Insectes. Il est souvent question des abeilles chez Théocrite, Id. III, 13 : Ἁ βομβεῦσα μέλισσα; V, 46 : Ὧδε καλὸν βομβεῦντι ποτὶ σμάνεσσι μέλισσαι (avec un mot très pittoresque pour rendre leur bourdonnement); VII, 80 sq. : αἱ σιμαὶ λειμωνόθε... ἰοῖσαι... μέλισσαι (avec une épithète pittoresque qui n'a pas été reproduite par Virgile); 84 sq. : μελισσᾶν Κηρία; VII, 142 : Πωτῶντο ξουθαὶ περὶ πίδακας ἀμφὶ μέλισσαι (avec une épithète de couleur qui n'a pas été reprise par Virgile); VIII, 45 sq. : ἔνθα μέλισσαι Σμάνεα πληροῦσιν. Comme Virgile parle des abeilles à propos de sa propriété, Égl. I, 54 : Hyblaeis apibus florem depasta salicti, et dans les environs du Mincio, VII, 13 : Eque sacra resonant examina quercu, nous sommes certains qu'il les connaissait personnellement. Il n'a du reste emprunté à Théocrite aucune de ses épithètes pittoresques : le mot « resonant » est moins poétique que « βομβεῦντι ». Pourtant, s'il donne à ses propres abeilles l'épithète géographique d'excellence : « Hyblaeis », c'est qu'il savait que les abeilles de Sicile avaient une réputation ;

cette réputation, c'est sans doute par la lecture de Théocrite qu'il l'avait apprise : « Hyblaeis » est comme le trait d'union entre ses réminiscences littéraires et ses observations personnelles. Ailleurs, lorsqu'il en parle, il nous communique ses propres observations, Égl. V, 77 : Dumque thymo pascentur apes; IX, 30 : Sic tua Cyrneas fugiant examina taxos; X, 30 : Nec cytiso saturantur apes. Les onze premières Idylles ne nous disent ni que les abeilles aiment les fleurs de saule, le thym et le cytise, ni que l'if de Corse donne au miel une saveur amère. Théocrite mentionne assez souvent le miel, Id. V, 59 : « μέλιτος πλέα κηρί' ». C'est pour lui la chose la plus délicieuse qu'on puisse imaginer, I, 146, Ἱλαρές τοι μέλιτος τὸ καλὸν στόμα Θύρσι γένοιτο ; III, 54 : Ὡς μέλι τοι γλυκὺ τοῦτο κατὰ βρόχθοιο γένοιτο ; VIII, 83 : Κρέσσον μελπομένω τευ ἀκουέμεν ἢ μέλι λείχειν. Le miel figure chez lui dans un souhait de pays de cocagne, V, 126 : Ῥείτω χά Συβαρῖτις ἐμὶν μέλι. Virgile a imité ce dernier souhait (en supprimant la détermination locale), Égl. III, 89 : Mella fluant illi... C'est la seule fois qu'il parle du miel. Théocrite, dans ses Idylles, mentionne volontiers les choses qui se mangent; Virgile est plus réservé sur ce point, excepté en ce qui concerne les fruits, qui lui apparaissent comme quelque chose de poétique; les expressions de gourmandise naïve n'ont pas trouvé place chez lui.

Théocrite vante le chant des cigales, Id. I, 148 : τέττιγος... τύγα φέρτερον ᾄδεις ; V, 29 : Σφὰξ βομβέων τέττιγος ἐναντίον. Il le mentionne comme une chose agréable, VII, 138 sq : Τοὶ δὲ... αἰθαλίωνες Τέττιγες λαλαγεῦντες ἔχον πόνον (avec une épithète qui n'a pas été empruntée par Virgile). Ailleurs il fait allusion à la perpétuité fatigante de leur chant, qui finit par agacer les moissonneurs, V, 110 sq. Il rappelle la fable, d'après laquelle elles se nourrissaient de rosée, IV, 16 : μὴ πρῶκας σιτίζεται ὥσπερ ὁ τέττιξ ; il fait allusion à leur amitié dans un proverbe, IX, 31 : Τέττιξ μὲν τέττιγι φίλος. Virgile a emprunté à Théocrite la légende de la rosée, Égl. V, 77 : Dumque thymo pascentur apes, dum rore cicadae. Il a rendu l'impression que lui causait leur chant par une épithète qui n'est pas dans Théocrite, Égl. II, 12 sq. : raucis... cicadis. Il est du reste, en ce qui concerne les cigales, moins riche et moins varié que Théocrite. Théocrite habitant des pays plus

chauds devait être plus familier que Virgile avec les cigales.

Les lézards. Id. VII, 22 : Ἀνίκα δὴ καὶ σαῦρος ἐν αἱμασιαῖσι καθεύδει; Égl. II, 9 : Nunc uirides etiam occultant spineta lacertos. L'imitation est évidente, mais l'épithète pittoresque « uirides » appartient à Virgile et montre qu'il parle d'un animal qu'il connaît.

Les oiseaux. Théocrite, dans ses onze premières Idylles, ne parle qu'une fois des cygnes pour affirmer la beauté de leur chant, Id. V, 137 : Οὐδ' ἔποπας κύκνοισι, passage imité par Virgile, Égl. VIII, 55 : Certent et cycnis ululae. On voit qu'il est de l'avis de Théocrite sur la beauté du chant des cygnes[1] (cf. IX, 36 : sed argutos inter strepere anser olores, où l'épithète lui appartient ainsi que la comparaison avec l'oie dont Théocrite ne parle pas). Il nous apprend qu'il y avait des cygnes aux environs de Mantoue, IX, 29 ; c'était donc un oiseau qui lui était familier, et c'est pour cela que les Églogues le mentionnent bien plus souvent que les Idylles. Virgile l'a même introduit dans un passage directement imité de Théocrite, Égl. VII, 38 : Candidior cycnis.

Théocrite parle du pigeon comme d'un cadeau qu'un pâtre fait à celle qu'il aime, Id. V, 96 : Κἠγὼ μὲν δωσῶ τᾷ παρθένῳ αὐτίκα φάσσαν...[2] (cf. v. 133). Le fait que le pâtre l'a pris sur un genévrier montre qu'il s'agit d'un pigeon sauvage. Le passage a été imité par Virgile, Égl. III, 69 : aeriae quo congessere palumbes (l'épithète aeriae lui appartient). Nous savons que Virgile avait des pigeons sur sa propriété, Égl. I, 57 : raucae tua cura palumbes (l'épithète très caractéristique de leur chant, qui ne se trouve pas chez Théocrite, traduit une impression réelle). Théocrite décrit le gémissement de la tourterelle, Id. VII, 141 : ἔστενε τρυγών. Ce gémissement Virgile l'avait entendu sur sa propriété, Égl. I, 58 : Nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo. Quant aux colombes, auxquelles il donne une épithète géographique d'excellence, elles sont mentionnées également dans une Églogue à allusions personnelles,

1. Cf. H. O. Lenz, *Zoologie der alten Griechen und Römer*, Gotha, 1856, p. 381 sq.

2. Lenz, *Op. laud.*, p. 351, traduit φάσσα par Ringeltaube, pigeon à collier, τρυγών par Turteltaube, tourterelle.

IX, 13 : Chaonias... columbas; mais elles ne figurent que dans une comparaison.

Théocrite mentionne deux espèces de chouettes ou hiboux, Id. VII, 139 sq. : ἁ δ' ὀλολυγὼν Τηλόθεν ἐν πυκιναῖσι βάτων τρύζεσκεν ἀκάνθαις, et I, 136 : Κὴξ ὀρέων τοὶ σκώπες... Virgile n'a que le mot ulula [1], qui est une onomatopée comme ὀλολυγών, Égl. VIII, 55 : Certent et cycnis ululae.

Les poissons. Théocrite mentionne un poisson de mer, le thon, Id. III, 26 : τὼς θύννως; un coquillage à volutes, IX, 25 : στρόμβω καλὸν ὄστρακον; les phoques, VIII, 52 : φώκας. Il ne cite aucun poisson de rivière. Virgile rappelle d'une façon générale les poissons d'eau douce, Égl. V, 76 : fluuios dum piscis amabit, et les poissons de mer, I, 60 : Et freta destituent nudos in litore pisces. Sur ce point il n'y a pas de rapport entre les deux poètes.

Un certain nombre d'animaux figurent dans Virgile et non chez Théocrite [2].

Animaux sauvages. Les daims, Égl. VIII, 28 : timidi... dammae; les sangliers, qui tiennent une assez grande place dans les Églogues, Égl. II, 59 : liquidis inmisi fontibus apros (expression proverbiale); III, 75 : Si dum tu sectaris apros ego retia seruo; V, 76 : Dum iuga montis aper...; VII, 29 : Saetosi caput hoc apri...; X, 56 : Aut acris uenabor apros. Le sanglier est un animal des montagnes et des marécages de l'Italie, dont Virgile pouvait avoir une connaissance personnelle.

Mais, à côté de l'observation directe des animaux indigènes, Virgile introduit des animaux étrangers ou fantastiques, qui donnent à sa poésie un air d'idéalisme et qu'il empruntait à d'autres lectures que celle de Théocrite : les tigres, dont il devait sans doute la connaissance aux légendes bachiques et qu'il introduit du reste dans un

1. Servius et *Serv. Danielin.*, ad VIII, 55 : « *Vlulae*, aues. ἀπὸ τοῦ ὀλολύζειν, id est a fletu, nominatae, *quas uulgo ulucos uocant* ». *Schol. Bern., ad h. l.* : « *Vlulae* aues de ululatu dictae, cuius diminutiuum est « ulluceus », sicut Itali dicunt, quam auem Galli « cauannum » nuncupant. « Vlula » autem dicta est a sono propriae uocis ».

2. E. Glaser, *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist.* p. 21, montre que Virgile était familier avec la faune de son pays : « Auch hierin zeigt sich der gründliche Naturbeobachter ».

passage bachique, Égl. V, 29 : Armenias... tigres; les lynx, Égl. VIII, 3 : lynces; les griffons, qu'il connaît par la légende des Arimaspes, VIII, 27 : Iungentur iam grypes equis.

Reptiles. C'est au contraire aux campagnes italiennes qu'il a emprunté les serpents, Égl. III, 93, et VIII, 71 : frigidus... anguis (avec une épithète caractéristique); IV, 24 : Occidet et serpens...

Oiseaux. Il ne parle de l'aigle que dans une comparaison, nous ne savons si c'est de visu ou par ouï-dire; Égl. IX, 13 : Aquila ueniente. Quant à la corneille, c'était un oiseau à présages bien connu des paysans italiens; IX, 15 : Ante sinistra caua monuisset ab ilice cornix.

En revanche, il y a dans Théocrite un plus grand nombre d'animaux qu'il lui a laissés.

Animaux sauvages. Id. I, [110 : πτῶκας], c'est le seul passage où figure le lièvre; Id. I, 71 : θῶες; 115 : ὦ θῶες, les deux fois à côté des loups et à propos de la mort de Daphnis. Il n'y avait peut-être pas de chacal aux environs de Mantoue. I, 115 : ὦ ἀν' ὤρεα φωλάδες ἄρκτοι; XI, 41 : καὶ σκύμνως τέσσαρας ἄρκτων; les ours figurent les deux fois dans la Sicile mythologique, celle de Daphnis et celle de Polyphème.

Oiseaux. C'est surtout à propos des oiseaux que la comparaison entre Virgile et Théocrite est instructive; Théocrite est bien plus riche en espèces d'oiseaux. Virgile ne parle pas des oiseaux en général, Théocrite en parle deux fois, Id. V, 48 : Ὄρνιθες λαλαγεῦντι; VIII, 58 : Ὄρνισιν δ' ὕσπλαγξ. (Cf. métaphoriquement, VII, 47 : Μοισᾶν ὄρνιχες). Virgile n'a pas emprunté à Théocrite les oiseaux suivants : le rossignol, Id. I, 136 : ἀηδόσι; V, 136 : ποτ' ἀηδόνα; le chardonneret, VII, 141 : ἀκανθίδες; l'alouette huppée, VII, 23 : κορυδαλλίδες; 140 : κόρυδοι; X, 50 : κορυδαλλῶ; l'alcyon, VII, 57 : Χάλκυόνες, 59 : ἀλκυόνες; le coq, VII, 123 sq. : ἀλέκτωρ Κοκκύσδων; la huppe, V, 137 : ἔποπας; la pie, V, 136 : κίσσας; la grue, X, 31 : ἁ γέρανος; l'épervier, IX, 32 : ἴρηκες δ' ἴρηξιν; le torcol, II, 17 et *passim*, ἴυγξ, qui sert dans les incantations magiques.

Insectes. V, 29 : σφὰξ, la guêpe, considérée comme un animal dont le bourdonnement est désagréable; IX, 31 : μύρ-

μακι δὲ μύρμαξ, la fourmi, citée pour son humeur sociable; la sauterelle, V, 34 : καὶ ἀκρίδες ὧδε λαλεῦντι; VII, 41 : βάτραχος δὲ ποτ' ἀκρίδας ὡς τις ἐρίσδω; dans ces deux passages elle est citée comme un animal dont le chant n'est pas désagréable; V, 108 : Ἀκρίδες; elle figure ici comme un animal qui dévore la végétation; l'escarbot, V, 114 : τὼς κανθάρος.

Animaux divers. La grenouille, considérée comme un animal dont le chant est désagréable, Id. VII, 41 : βάτραχος; par une plaisanterie rustique, comme un animal qui n'a pas besoin qu'on lui verse à boire, ainsi qu'au moissonneur assoiffé, X, 52 : Εὐκτὸς ὁ τῶ βατράχω παῖδες βίος; la sangsue, II, 56 : λιμνᾶτις... βδέλλα.

Théocrite est donc sensiblement plus riche en animaux que Virgile. Parmi ceux qui manquent chez Virgile, il y en a qu'il ne voyait pas autour de lui dans la Cisalpine.

§ XI. **Les plantes**[1]. Virgile n'a pas emprunté à Théocrite sa flore, pas plus qu'il ne lui a emprunté sa faune. Bien qu'il y ait quelques imitations de détail, que je signalerai au fur et à mesure, il est en général indépendant à ce point de vue[2]. J'énumère d'abord les plantes qui lui sont communes avec Théocrite, puis celles qui ne se trouvent que dans Virgile et enfin celles qui sont particulières à Théocrite.

Arbres. Théocrite, Id. V, 47 : ἐπὶ δένδρει; VIII, 57 : δένδρεσι. Virgile, Égl. III, 56 : nunc... parturit arbos; 70 : siluestri

1. Elles ne sont pas rangées ici dans un ordre scientifique; il s'agit uniquement de comparer deux poètes.

2. E Glaser, dans son édition, p. 28 : « Wie gerne und innig Vergils Dichten in der Pflanzenwelt lebte und webte, und wie ihm das Gewächsreich grade oft die frischesten Gedanken und Dichterbilder spendet, lässt sich gleichsam statistisch nachweisen. So begegnen wir allein in der I Ecloge 10 Pflanzen, in der II Ecl., 12, in der III Ecl., 7, in der IV, 5, in der V, 5, in der VII, wieder 10, in der VIII, 3, in der IX, 2, und in der X Ecl. 2 Gewächsen. Dabei muss bemerkt werden, dass bei diesen Aufzählungen von in die Gedichte verwobenen Pflanzen höchstens nur fünf bis sechs Wiederholungen ein und derselben Species stattfinden, so dass immer fort vorher nicht dagewesene Gewächse uns vorgeführt werden. Es können nun und dürfen die besagten Pflanzen nicht etwa nur als absichtvolle, künstlerische Zuthaten, als entbehrliche Arabesken betrachtet werden, sondern wir müssen alsbald anerkennen, dass dieselben mit dem Thun und Treiben der Hirten und mit der Idee des Ganzen unzertrennlich verbunden sind. » Cf. *P. Vergilius Maro als Naturdichter und Theist*, p. 20 sq.

ex arbore; 81 : Arboribus uenti; V, 32 : Vitis ut arboribus decori est; VII, 54 : sua quaeque sub arbore poma; I, 37 : sua... in arbore poma; X, 53 sq. : tenerisque... arboribus.

Αἴγειρος, le peuplier noir, Id. VII, 8 et 136 : Αἴγειροι πτελέαι τε, à Kos, les deux fois joint à l'orme et auprès d'une source; le peuplier blanc, λεύκα, Id. II, 121 : Κρατὶ δ'ἔχων λεύκαν, Ἡρακλέος ἱερὸν ἔρνος (il s'agit de la couronne portée par un éphèbe). Dans Virg., Égl. VII, 61 : Populus Alcidae gratissima, E. Glaser [1] a pensé avec raison qu'il s'agissait du peuplier blanc à cause d'Hercule; VII, 66 : Populus in fluuiis,... l'espèce n'est pas déterminée : au lieu des sources, Virgile parle des fleuves (cf. p. 453); IX, 41 sq. : hic candida populus antro Inminet, dans un passage imité de Théocrite. Théocrite avait placé des cyprès près de l'antre de Polyphème, Virgile substitue un peuplier, peut-être pour décrire un site qu'il connaissait.

Ἄρκευθος, Juniperus phönicea, Linné [2]; Id. I, 133 : Ἁ δὲ καλὰ νάρκισσος ἐπ' ἀρκεύθοισι κομάσαι; V, 96 sq. : φάσσαν Ἐκ τᾶς ἀρκεύθω καθελών; Égl. VII, 53 : Stant et iuniperi; X, 76 : Iuniperi [3] grauis umbra. Les vers de Virgile n'ont rien de commun avec ceux de Théocrite; il s'agit donc d'un arbre qui était connu des deux poètes.

Δρῦς, le chêne, Id. I (Sicile), 23 : καὶ ταὶ δρύες (auprès d'une source, associés à un ormeau), [106]; V (Italie du Sud), 45 : τουτεῖ δρύες (auprès d'une source); 61 : τὰς δρύας; 102 : ἀπὸ τᾶς δρυός; 117 : τᾶς δρυὸς... τήνας; VII, 74 sq. : δρύες... Ἱμέρα αἴτε φύοντι παρ' ὄχθαισιν ποταμοῖο (Théocrite décrit un endroit particulier qu'il parait connaître); 88 : ὑπὸ δρυσὶν ἢ ὑπὸ πεύκαις; VIII (en Sicile), 46 : καὶ δρύες ὑψίτεραι; 79 : Τᾷ δρυὶ ταὶ βάλανοι κόσμος; XI (en Sicile), 51 : Ἐντὶ δρυὸς ξύλα μοι (bois de chêne pour faire du feu). Théocrite mentionne en outre des forêts de chênes, Id. I, 117 : οὐκέτ' ἀνὰ δρυμώς; III, 16 : δρυμῷ τέ νιν ἔτρεφε μάτηρ. Virgile parle de chênes dans les environs de Mantoue, Égl. I, 17 : De caelo tactas...

1. Dans son édit., p. 35.

2. H. O. Lenz, *Botanik der alten Griechen und Römer*, Gotha, 1859, p. 356.

3. E. Glaser, dans son édition, p. 3 : « Dieser Strauch, der auch zu Bäumen aufwächst, liebt kühle Standorte in Nord-Italien, wo er noch heute Ginepro heisst. »

quercus, et dans les prairies du Mincio, VI, 13 : Eque sacra... quercu (il semble qu'il s'agisse d'un chêne particulier et qu'il connaît). Dans les passages suivants il donne au chêne des épithètes qui ne se trouvent pas chez Théocrite, Égl. IV, 30, et VIII, 52 sq. : durae quercus; VI, 28 : rigidas... quercus.

Ἐλαία, l'olivier, Id. IV, 44 sq. : τᾶς... ἐλαίας Τὸν θάλλον (les vaches broutent un olivier). Égl. V, 16, pallenti... oliuae; VIII, 16 : tereti... oliuae. Les deux épithètes ne se trouvent pas dans Théocrite; Virgile est donc original. Théocrite cite en outre l'olivier sauvage, qui n'est pas mentionné chez Virgile, Id. V, 32 : ὑπὸ τὰν κότινον...; 100 : Σίττ' ἀπὸ τᾶς κοτίνω; VII, 18 : ἀγριελαίω.

Κυπάρισσος, le cyprès, Id. XI, 45 : ἐντὶ ῥαδιναὶ κυπάρισσοι. L'épithète n'a pas été prise par Virgile; V, 104 : Ἔστι δέ μοι γαυλὸς κυπαρίσσινος. Virgile ne parle des cyprès que dans une comparaison, comme d'un arbre très élevé, Égl. I, 25[1].

Πεύκη, πίτυς, le pin, Id. VII, 88 : ὑπὸ δρυσὶν ἢ ὑπὸ πεύκαις; I, 1 sq. : ἁ πίτυς... Ἁ ποτὶ ταῖς παγαῖσι; 134 : καὶ ἁ πίτυς ὄχνας ἐνείκαι; III, 38 : ποτὶ τὰν πίτυν; V, 49 : βάλλει δὲ καὶ ἁ πίτυς ὑψόθε κώνως. Virgile, dans l'Égl. I, 38, ipsae... pinus, parle de pins qu'on cultivait dans les jardins. Cf. VII, 65 et 68 : pinus in hortis. Égl. IV, 38 : nautica pinus (métonymie); VII, 24 : sacra... pinu; VIII, 22 : pinosque loquentis, en Arcadie (cf. X, 14 sq., Pinifer... Maenalus). Il cite aussi le sapin, qui ne figure pas dans Théocrite, Égl. VII, 66 : abies in montibus altis. La localisation paraît indiquer une observation directe.

Πτελέα, Ulmus campestris L., Id. I (en Sicile), 21 : Δεῦρ' ὑπὸ τὰν πτελέαν ἑσδώμεθα; VII (à Kos), 8 et 136 : Αἴγειροι πτελέαι τε. Virgile avait des ormeaux sur sa propriété, Égl. I, 58 : Nec gemere aeria cessabit turtur ab ulmo. Dans l'Égl. V, 3 : Hic corylis mixtas inter consedimus ulmos, il imite Théocrite, I, 21, mais il ajoute les coudriers; il est donc vraisemblable qu'il a en vue un site particulier. X, 67 : alta...

1. E. Glaser, dans son édit., p. 29 : « cupressi : Pyramidal-cypresse. Diese cypresse in Italienischen Gärten gezogen ist heute bekannt als cipresso maschio... Die horizontale Gattung, nicht hochstrebend, wird die weibliche C. (cipresso femina) in Italien genannt », d'après Hehn, p. 437 et 192 sq.

in ulmo (épithète qu'il n'a pas prise à Théocrite). Dans l'Égl. II, 70 : frondosa... in ulmo, l'orme est mis en rapport avec la vigne.

Πρῖνος, Quercus ilex, Id. V, 95 : ἀπὸ πρίνοιο (en parlant du fruit de cet arbre). Virgile le mentionne comme un arbre qui croissait dans les prairies du Mincio, Égl. VII, 1 : sub arguta consederat ilice Daphnis, et aux environs de Mantoue, IX, 15 : Ante sinistra caua monuisset ab ilice cornix. Égl. VI, 54, Ilice sub nigra..., épithète pittoresque qu'il ne doit pas, non plus que caua, à Théocrite (pour arguta cf. p. 200 sq.).

Arbustes. Ἄμπελος, la vigne. Dans l'Id. I, 46 sq., un des *tableaux* de la coupe représente un champ de vigne. V (Italie du Sud), 109, Komatas paraît craindre les sauterelles pour ses vignes, τὰς ἀμπέλος. XI, 46, près de la grotte de Polyphème, ἔστ' ἄμπελος ἁ γλυκύκαρπος (épithète qui n'a pas été prise par Virgile). Virgile parle de la vigne plus fréquemment. Dans deux passages il l'associe aux ormeaux, mode de culture qui était usuel dans la Cisalpine, Égl. II, 70 : Semiputata tibi frondosa uitis in ulmo est; V, 32 : Vitis ut arboribus decori est, ut uitibus uuae. Il semble qu'il faille entendre le même mode de culture, III, 10 sq. : arbustum... atque... uitis... nouellas, et X, 40 : Mecum inter salices lenta sub uite iaceret (bien que nous ne soyons pas accoutumés à voir la vigne mariée aux saules). Dans l'Égl. VII, 58 : Liber pampineas inuidit collibus umbras, il semble que la vigne soit cultivée toute seule (sans quoi il serait plutôt question de l'ombre des arbres). A propos de la grotte de Polyphème, IX, 42 : lentae texunt umbracula uites, nous ne savons comment Virgile s'est représenté la chose : faut-il entendre un berceau de vigne? III, 38, Lenta... uitis (il s'agit d'une guirlande qui orne une coupe); l'épithète (cf. IX, 42) ne provient pas de Théocrite. IV, 40 : non uinea falcem; VII, 61 : uitis Iaccho; I, 73 : pone ordine uites. En ce qui concerne la vigne, Virgile est tout à fait indépendant de Théocrite. Il en avait observé la végétation, comme le montre le vers 48 de l'Égl. VII : turgent in palmite gemmae.

Δάφνη. Théocrite parle des lauriers à propos de la grotte de Polyphème, Id. XI, 45 : Ἐντὶ δάφναι τηνεῖ, et de branches de laurier qu'on brûle dans des incantations magiques, II, 1 : ταὶ δάφναι; 23 sq. : δάφναν Αἴθω. Virgile a imité ce der-

nier passage en ajoutant une épithète, Égl. VIII, 82 : fragilis incende bitumine laurus. Ailleurs il est indépendant ; il fait figurer les lauriers en Sicile, II, 54 : Et uos, o lauri, carpam..., en Arcadie, X, 13 : Illum etiam lauri... fleuere ; il en parle surtout comme d'un attribut de Phœbus, III, 62 sq. : Phoebo sua semper apud me Munera sunt, lauri... ; VII, 62 : sua laurea Phoebo ; 64 : nec laurea Phoebi ; il les mentionne sur les bords de l'Eurotas, à propos du séjour de Phœbus, VI, 83 : Audiit Eurotas iussitque ediscere laurus. Il emploie le mot métaphoriquement, VIII, 13 : uictrices... laurus.

Κόμαρος, Arbutus Unedo L. Dans la Ve Id. (Italie du Sud), 129, Komatas nous montre ses chèvres répandues parmi les arbousiers : καὶ ἐν κομάροισι κέχυνται. La IXe (en Sicile), 11, nous apprend que les vaches sont friandes de l'arbousier : κόμαρον τρωγοίσας. Virgile en fait la nourriture préférée des chevreaux sevrés, Égl. III, 82 : depulsis arbutus haedis. Dans l'Égl. VII, 46, il décrit le feuillage léger de l'arbrisseau d'une façon qui nous montre qu'il l'avait vu : Et quae uos rara uiridis tegit arbutus umbra.

Κύτισος, Medicago arborea L. [1]. C'est, chez Théocrite, la nourriture favorite des chèvres, Id. V (Italie du Sud), 128 : Ταὶ μὲν ἐμαὶ κύτισόν τε καὶ αἴγιλον αἶγες ἔδοντι ; X, 30 : Ἁ αἶξ τὰν κύτισον. Virgile est d'accord avec Théocrite sur ce point, Égl. II, 64 : Florentem cytisum sequitur... capella ; I, 78 : Florentem cytisum... carpetis. Il nous apprend en outre que le cytise donne du lait aux vaches, IX, 31 : Sic cytiso pastae distendant ubera uaccae, et qu'il est aimé des abeilles, X, 30 : Nec cytiso saturantur apes... Ce sont des particularités qu'il n'emprunte pas à Théocrite, non plus que l'épith. florentem. Le fait qu'il en parle dans deux Églogues localisées dans la Cisalpine montre que le cytise croissait aux environs de Mantoue.

Μυρῖκαι, Tamarix Gallica L. [2]. Id. V (Italie du Sud), 101 : Ὡς τὸ κάταντες τοῦτο γεώλοφον αἴ τε μυρῖκαι (cf. I, 13, en Sicile, vers suspecté par Ahrens). Égl. VIII, 54 : Pinguia corti-

1. Edoardo Zama, *Le Ecloghe di Virgilio tradotte in versi Italiani*, Prato, 1892, p. 11, croit qu'il s'agit du trèfle : « Citiso è qui assai verisimilmente il nostro trifoglio... che verde e secco piace tanto al bestiame ».

2. *Servius Danielin.*, ad IV, 2 : « ...quod uulgo tamaricium dicitur » ; ad VIII, 54 : « genus arbusculae humile, quam tamaricem uulgo dicunt ».

cibus sudent electra myricae; X, 13 : illum fleuere myricae. Virgile se sert du nom de cet arbuste pour désigner métaphoriquement la poésie pastorale, IV, 2 : Non omnis arbusta iuuant humilesque myricae; VI, 10 sq. : te nostrae, Vare, myricae, Te nemus omne canet.

Théocrite emploie, pour désigner les buissons épineux, un certain nombre de mots qu'il n'est pas facile d'identifier : Βάτος, Rubus fruticosus L., la ronce, Id. I, 132 : Νῦν δ'ἴα μὲν φορέοιτε βάτοι; VII, 140 : ἐν πυκιναῖσι βάτων... ἀκάνθαις. — Κάκτος, peut-être Cactus opuntia L.[1], Id. X, 4 : Ὥσπερ ὄϊς... ἃς τὸν πόδα κάκτος ἔτυψε. — Ἀσπάλαθος, plante très épineuse[2], et Ῥάμνος, peut-être Lycium Europaeum L.[3], Id. IV (Italie du Sud), 57 : ῥάμνοι τε καὶ ἀσπάλαθοι κομέοντι. — Ἄκανθα paraît être l'épine d'une façon générale, Id. I (en Sicile), 132 : ἄκανθαι; IV (Italie du Sud), 50 sq. : ἁ γὰρ ἄκανθα.. μ' ὧδ' ἐπάταξ'; VI (en Sicile), 15 sq. : ἀπ' ἀκάνθας Ταὶ καπυραὶ χαῖται; VII (à Kos), 140. Virgile emploie d'une façon générale les mots : spineta, Égl. II, 9 : occultant spineta lacertos, et sentes, IV, 29 : Incultisque rubens pendebit sentibus uua. Il cite le rubus[4], III, 89 : ferat et rubus asper amomum, et le ruscus[5], fragon épineux, VII, 42 : Horridior rusco.

Herbes. Plantes grimpantes. Ἄκανθος. Théocrite mentionne cette plante dans la décoration de la coupe de l'Id. I, 55 : ὑγρὸς ἄκανθος, et Virgile l'a copié, Égl. III, 45 : molli ...acantho. Mais il ajoute, IV, 20, une épithète qui lui est propre, ridenti... acantho.

Κισσός. Théocrite mentionne le lierre dans la décoration de la coupe de l'Id. I, 29 : κισσός; III, 14 : τὸν κισσὸν διαδοὺς (à propos du lierre qui tapisse l'entrée de la grotte d'Amaryllis); 22 : κισσοῖο (il s'agit d'une guirlande); XI, 46 : Ἔστι

1. D'après Théophraste et Athénée, cités par Fritzsche-Hiller [3], ad Id. X, 4, cette plante ne croissait qu'en Sicile.

2. D'après Platon, cité par Fritzsche-Hiller [3], ad Id. IV, 57.

3. Fritzsche-Hiller [3], *l. c.*

4. Lenz, *Op. laud.*, p. 700 : « In Griechenland ist der Brombeerstrauch häufig... In Italien wächst der Brombeerstrauch... häufig, heisst rovo, rovo di macchia, bei den Veronesen auch russa de mora, bei den Insubren more. »

5. *Servius Danielin.*, ad VII, 42 : « rusco uirgulta breuia acutis foliis et pungentibus, unde et in agris scopae fieri solent ». *Schol. Bern.* ad h. l. : « Ruscus, genus fruticis spinosi amarae corticis ».

μέλας κισσός. Dans Virgile, il est question d'une espèce de lierre pâle ou blanc, Égl. III, 39 : hedra... pallente (c'est une imitation de la description de la coupe de Théocrite); VII, 38 : hedera formosior alba [1]. Ces épithètes de couleur ne sont pas mises au hasard par Virgile; évidemment il avait vu la chose; IV, 19 : Errantis hederas... (épithète très simple, mais qu'il n'a pas empruntée à Théocrite). Dans l'Égl. VIII, 13, il emploie « hederam » dans le sens métaphorique d'hommage poétique.

Ποία. C'est l'herbe que mangent les animaux, sur laquelle on se couche,... etc. Id. V, 33 sq. : ὧδε πεφύκει Ποία; VI, 45 : Ὠρχεῦντ' ἐν μαλακᾷ ταὶ πόρτιες αὐτίκα ποίᾳ; VIII, 67 sq.: Ταὶ δ'ὄϊες μηδ' ὕμμες ὀκνεῖθ' ἁπαλᾶς κορέσασθαι Ποίας. Le mot βοτάνη signifie l'herbe considérée comme nourriture des bêtes, Id. XI, 12 sq. : Ταὶ ὄϊες.. αὐταὶ ἀπῆνθον Χλωρᾶς ἐκ βοτάνας; VIII, 37 : Κρᾶναι καὶ βοτάναι; 44 : χαί βοτάναι. Herba est chez Virgile l'herbe que mangent les bêtes et sur laquelle les pâtres se reposent, Égl. III, 55 : in molli consedimus herba (molli correspond à μαλακᾷ); VI, 54 : pallentis ruminat herbas (pallentis paraît correspondre à χλωρᾶς); VII, 45 : somno mollior herba; 57 : herba...; VIII, 2 : Immemor herbarum; 15 : in tenera... herba. Le mot sert en outre à former des périphrases; V, 26 : graminis... herbam; IV, 24 : fallax herba ueneni. Dans l'Id. VIII, 95, herbas désigne des herbes magiques. Gramen, c'est le gazon, X, 29 sq. : Nec gramina riuis... saturantur.

Σέλινον, Apium graveolens L. Théocrite le cite deux fois avec des épithètes pittoresques, Id. III, 23 : καὶ εὐόδμοισι σελίνοις; VII, 68 : πολυγνάμπτῳ τε σελίνῳ; Virgile une fois avec une autre épithète, Égl. VI, 68 : apio... amaro.

Σχοῖνος, Juncus L. Il sert dans Théocrite à construire un instrument enfantin pour prendre les sauterelles, Id. I, 53 : Σχοίνῳ ἐφαρμόσδων, et à faire des lits de repos pendant l'été, VII, 132 sq. : ἔν τε βαθείαις Ἀδείας σχοίνοιο χαμευνίσιν. Virgile l'emploie également à fabriquer des objets rusti-

1. Sur les différentes espèces de lierre que distinguaient les anciens, v. Lenz, *Op. laud.*, p. 576 sq. Servius ad VII, 38 : nigra autem uel alba hedera non ex foliis, sed ex ligno cognoscitur. Glaser, dans son édit., p. 31 sq., pense qu'il s'agit de la même espèce à différentes époques du développement du sujet.

ques, Égl. II, 72 : mollique paras detexere iunco. Il en avait dans sa prairie qui le gênaient, I, 48.

Les fleurs. Id. VII, 81 : μαλακοῖς ἄνθεσσι; IX, 35 : Ἄνθεα; Égl. III, 92 : Qui legitis flores...; 106 sq. : inscripti nomina regum... flores; IV, 23 : blandos... flores; VI, 68 : Floribus...; IX, 40 sq. : uarios... flores.

Ἄνητον, Anethum graveolens L. Id. VII, 63 : ἀνήτινον... στέφανον; Égl. II, 48 : florem... bene olentis anethi (avec une épithète qui n'est pas prise à Théocrite).

Ἴον, Viola odorata L. Id. I, 132 : Νῦν δ' ἴα μὲν φορέοιτε βάτοι; X, 28 : Καὶ τὸ ἴον μέλαν ἐστί. Ce passage a été imité par Virgile, Égl. X, 39 : Et nigrae uiolae sunt... Dans l'Égl. II, 47, Pallentis uiolas doit désigner une espèce différente [1]; V, 38 : Pro molli uiola...

Κρίνα. Lilium L. Id. XI, 56 : ἔφερον δέ τοι ἢ κρίνα λευκά; Égl. II, 45 sq. : tibi lilia plenis Ecce ferunt nymphae calathis (Virgile dans son imitation a négligé l'épithète); X, 25 : grandia lilia (avec une épithète originale).

Μάκων, Papaver Rhöas L. Id. VII, 157 : Δράγματα καὶ μάκωνας ἐν ἀμφοτέραισιν ἔχοισα (en parlant de Déméter); XI, 57 : Ἁ μάκων' ἁπαλὰν ἐρυθρὰ πλαταγώνι' ἔχοισαν (description très pittoresque. Virgile a employé l'épithète mollis avec d'autres noms de fleurs); Égl. II, 47 : summa papavera [2] (c'est l'extrémité de la tige qu'on coupe, par opposition aux violettes; il y a là une allusion pittoresque au port du pavot).

Νάρκισσος, Narcissus poeticus L. Id. I, 133 : Ἁ δὲ καλὰ νάρκισσος, passage imité par Virgile, qui a négligé l'épithète, Égl. VIII, 53 : narcisso floreat alnus; II, 48 : Narcissum; V, 38 : pro purpurea narcisso... (épithète de couleur originale).

Ῥόδον. La rose est souvent mentionnée dans Théocrite, Id. V, 93 : Πρὸς ῥόδα; 131 : ὡς ῥόδα; VII, 63 sq. : ῥοδόεντα... στέφανον; X, 34 : ἢ ῥόδον; XI, 10 : Ἥρατο δ'οὐ μάλοις οὐδὲ ῥόδῳ...; Id. III, 23 : Ἀμπλέξας καλύκεσσι (il semble qu'il s'agisse des fleurs de rose). Virgile ne parle qu'une fois des rosiers,

1. E. Glaser, p. 31 de son édition, entend la giroflée (cf. Lenz, *Op. laud.*, p. 615); E. Zama, p. 17-18 : « pallide primavere ».

2. E. Glaser, p. 31 de son édition, pense qu'il s'agit du pavot des jardins, Papaver somniferum L.

avec une épithète originale, Égl. V, 17 : Puniceis... rosetis.

Ὑάκινθος, Hyacinthus L. Id. X, 28 : καὶ ἁ γραπτὰ ὑάκινθος (cf. Virg., Égl. III, 106 sq.); Id. XI, 26 : ὑακίνθινα φύλλα; Égl. III, 63 : suaue rubens hyacinthus; VI, 53 : molli... hyacintho (dans les deux passages avec des épithètes non empruntées à Théocrite).

Fruits. Κάρυα. Théocrite parle des noix dans une expression proverbiale, Id. IX, 21 : καρύων; Virgile à propos d'un des usages du mariage romain, Égl. VIII, 30 : Sparge, marite, nuces... Il n'y a aucune influence de Théocrite sur Virgile.

Μᾶλα. Id. II, 120 : μᾶλα... Διωνύσοιο; III, 10 : Ἠνίδε τοι δέκα μᾶλα φέρω; 41 : Μᾶλ' ἐν χερσὶν ἑλών; V, 88 : Βάλλει καὶ μάλοισι..; VI, 6 sq. : Βάλλει τοι... τὸ ποίμνιον ἁ Γαλάτεια Μάλοισιν; VII, 144 sq. : μᾶλα Δαψιλέως ἁμῖν ἐκυλίνδετο; VIII, 79 : τᾷ μαλίδι μᾶλα; X, 34 : ἢ τύγε μᾶλον; XI, 10 : Ἥρατο δ'οὐ μάλοις. Dans plusieurs de ces passages la pomme a une signification érotique. De même, dans plusieurs passages de Virgile, Égl. II, 51 : Cana legam tenera lanugine mala (des coings?)[1]; III, 64 : Malo me Galatea petit (imité de l'Id. V, 88); 70 sq. : siluestri ex arbore lecta Aurea mala[2] decem misi (imité de l'Id. III, 10); VI, 61 : Hesperidum... mala (cf. Id. III, 41); VIII, 37 : roscida mala (l'épithète appartient à Virgile); 52 sq. : aurea... mala.

Ὄχναι. Id. I, 134 : ὄχνας; VII, 144 : Ὄχναι; Virgile parle des poiriers, Égl. IX, 50 : Insere, Daphni, piros, et I, 73.

Σταφυλή. Ὄμφαξ. Id. I, 46 : σταφυλαῖσι; XI, 21 : ὄμφακος ὠμᾶς. Le raisin n'est pas un objet de consommation courante pour les pâtres de Théocrite, qui parcourent la montagne. Virgile en parle un peu plus souvent, Égl. V, 32 : ut uitibus uuae; IV, 29 : Incultisque rubens pendebit sentibus uua; IX, 49 : Duceret apricis in collibus uua colorem (Virgile a observé la maturation du raisin).

Produits des champs. Ἔλαιον, l'huile, Id. IV, 7 (dans un sens spécial; il s'agit de l'huile des athlètes); V, 54 : στασῶ δὲ καὶ ἀδὲος ἄλλον ἐλαίω. Virgile ne parle de l'huile que dans

1. Servius, *ad h. l.* : « mala dicit Cydonea, quae lanuginis plena sunt ».
2. Servius, ad III, 71 : « aurea » autem aurei coloris. On ne sait pas au juste ce que Virgile a voulu dire par là.

une imitation de ce passage et il a varié l'épithète, Égl. V, 68 : Craterasque duo statuam tibi pinguis oliui.

Οἶνος. Id. V, 124 sq. : καὶ τὺ δὲ Κρᾶθι Οἴνῳ πορφύροις; VII, 65 : Τὸν Πτελεατικὸν οἶνον; (cf. v. 147). Égl. V, 69 : multo... Baccho; 71 : Vina... Ariusia; VI, 15 : Inflatum hesterno uenas... Iaccho. Virgile ne dépend pas de Théocrite.

Un nombre considérable de plantes figurent en outre chez Théocrite, qui ne se retrouvent pas chez Virgile. Ce sont, indépendamment de celles déjà citées, par ordre alphabétique et avec les identifications indiquées par Fritzsche-Hiller[3], Id. V, 128 : αἴγιλον, plante que broutent les chèvres, αἰγίλωψ de Théophraste? On l'identifie avec l'aegilops ovata et l'aegilops cylindrica; IV, 25 : αἰγίπυρος (nourriture des vaches), vraisemblablement eryngium maritimum L., suivant d'autres, ononis antiquorum; V, 92 : ἀνεμώνα, anemone coronaria L. ou anemone hortensis; I, 52 : ἀνθερίκοισι, tiges d'asphodèle; VII, 68 : ἀσφοδέλῳ, sans doute asphodelus ramosus (sert à composer un lit de verdure); IV, 52 : τάτρακτυλλίδες, carthamus lanatus L. = carduncellus lanatus; V, 56 : γλάχων' ἀνθεῦσαν, mentha pulegium L.; I, 30 : ἑλιχρύσῳ; II, 78 : Τοῖς δ' ἦν ξανθοτέρα μὲν ἑλιχρύσοιο γενειάς, gnaphalium stoechas L.; V, 64 : Τὰς ἐρείκας, erica arborea L.; V, 131 : κίσθος, cistus incanus? villosus? creticus?; VII, 110 : ἐν κνίδαισι[1]; IV, 25 : κνύζα (nourriture des vaches); VII, 68 : κνύζᾳ τ' (sert à composer un lit de verdure), erygeron viscosum L.; V, 123 : τὰν κυκλάμινον, plante purgative, à laquelle on attribuait des propriétés magiques, appelée différemment par les botanistes, cyclamen graecum ou hederaefolium ou latifolium; V, 92 : κυνόσβατος, rosa sempervirens L.; V, 45 [I, 106] : κύπειρος, cyperus rotundus L.; VII, 64 : λευκοῖων στέφανον, matthiola; IV, 25 : εὐώδης μελίτεια, melissa altissima (nourriture des vaches); V, 130 : ἁ μελίτεια (nourriture des moutons); VIII, 79 : τᾷ μαλίδι, le pommier (Virgile parle des pommes); III, 14 : τὰν πτέριν; V, 55 : ἁπαλὰν πτέριν, aspidium filix L.; V, 125 : τὰ... σία, sium latifolium (cf. p. 144, note 3); V, 121 : σκίλλας (plante médicinale ayant des vertus magiques); VII, 107 : σκίλλαισιν (sert à fustiger), scilla maritima L.; V, 129 : σχῖνον, pistacia lentiscus L.; X, 37 : τρύχνος, physalis somnifera.

1. Ortie.

Sur les 23 plantes ici nommées, 10 proviennent de la Ve Id.; 1 de la Ve et de la VIIe; 1 de la Ve et de la IIIe; 1 de la Ve et de la IVe; 2 de la IVe; 1 de la IVe et de la VIIe; 3 de la VIIe. Il reste peu de chose pour les autres.

Fruits. Id. VII, 146 : βραβύλοισι, prunelles; V, 94 : ἀκύλοις, glands comestibles; VII, 120 : ἀπίοιο, poire (Virgile parle des poiriers); I, 147 : ἀπ' Αἰγίλω ἰσχάδα, figue sèche particulièment renommée; V, 94 : ὀρομαλίδες [1], pommes de montagnes; V, 115 : σῦκα, figues; IX, 19 sq. : αὖαι Φαγοί, c'est le fruit de la quercus aegilops L.

Parmi les graines comestibles, Théocrite mentionne la lentille, X, 54 : τὸν φακόν; le cumin, X, 55 : τὸ κύμινον; la fève, VII, 66 : κύαμον; comme provenant des céréales, la bouillie, IX, 21 : ἀμύλοιο, et la galette, IV, 34 : μάζας. Enfin il parle de la piquette, qui tenait lieu de vin aux travailleurs rustiques, X, 13 : ὄξος.

Virgile a, de son côté, un grand nombre de plantes, qui ne se trouvent pas chez Théocrite; Égl. VII, 42 : proiecta uilior alga (dans une formule; cf. Hor., *Sat.*, II, 5, 8); II, 11 : Alia (c'est l'ail qui sert à fabriquer le moretum); VI, 63 : proceras... alnos; VIII, 53 : alnus; X, 74 : uiridis... alnus; III, 89 : amomum; IV, 25 : Assyrium... amomum; V, 37 : steriles... auenae, Avena fatua L. (cf. E. Glaser, p. 28 sq. de son édition); IV, 19 : cum baccare; VII, 27 : baccare. On n'est pas d'accord sur l'identification de cette plante. E. Glaser, p. 24 de son édition : « on y voyait autrefois la Valeriana Celtica L. Récemment, on a voulu y voir une espèce de Gnaphalium [2]. » E. Zama, p. 48 : Asarum Europaeum L., cf. Lenz, p. 195; II, 50 : luteola... caltha. E. Glaser, p. 31 de son édition : Calendula arvensis. E. Zama, p. 18; Caltha palustris L.; III, 20 : tu post carecta latebas [3]. E. Zama, p. 23 : « I carici son dell' ordine delle Ciperacee, delle quali un centinaio di specie crescono spontanee in Italia... crescono a 70 e 80 centimetri dal suolo... »; V, 39 : carduos [4]; E. Glaser, p. 34 de son édition, y voit le carduus L., mais

1. Ὀμομαλίδες, Ahrens (cf. *schol.* ad h. l.).
2. Cf. p. 32, où il pense au gnaphalium sanguineum.
3. Servius, *ad h. l.* : « Carix autem herba est acuta et durissima, sparto similis; alibi et carice pastus acuta ».
4. *Serv. Danielin.*, ad h. l. : « spinae genus ».

on ne peut déterminer l'espèce; II, 49 : casia; E. Glaser, p. 31 de son édition, Laurus cassia, plante importée de l'Inde en Italie, d'autres y voient le cinnamomum aromaticum. E. Zama, p. 19, La Casia degli antichi e il Daphne Cneorum L. ovvero una timelea a cui meglio converrebbe l'humiles casias della Georgica (II, 213); II, 36 : cicutis; V, 85 : cicuta; E. Glaser, p. 30 de son édition, Conium maculatum L. La cicuta virosa L. manque, d'après Lenz, dans l'Europe méridionale; IV, 20 : colocasia [1]. E. Glaser, dans son édit., p. 33, Nymphaea Nelumbo L.; E. Zama, p. 48, È la Colocasia antiquorum Schott. (Ord. Aracee)... Vive sulle sponde dei fiumi e dei paludi nell' estremo mezzodi della penisola, in Sicilia e in Sardegna; V, 3 : corylis; 21 : uos coryli testes; VII, 63 : Phyllis amat corylos; 64 : Nec myrtus uincet corylos; I, 14 : Hic inter densas corylos; X, 27 : Sanguineis ebuli bacis [2]; E. Glaser, p. 36 de son édit., Sambucus Ebulus L.; III, 100 : pingui... in eruo; II, 3 : inter densas... fagos; III, 12 : hic ad ueteres fagos; V, 13 : in uiridi... cortice fagi; I, 1 : patulae... sub tegmine fagi; IX, 9 : Usque ad aquam et ueteres iam fracta cacumina fagos. E. Glaser, p. 28 de son édition, d'après Lenz, fagus sylvatica L. [3]; X, 25 : florentis ferulas; E. Glaser, dans son édit., p. 36, ferula communis L., d'après Lenz, p. 563; VII, 65 et 68 : fraxinus in siluis; E. Glaser, p. 35 de son édit., il y a trois espèces de frênes en Italie; on n'a pas de raison pour se décider pour l'une plutôt que pour l'autre; VII, 12 : tenera... harundine; VII, 41 : Sardoniis herbis [4]...; E. Glaser, p. 34 de son édition, croit qu'il s'agit

1. *Serv. Danielin.*, ad h. l. : « hanç herbam uideri uult in honorem Augusti creuisse : quae Romae post deuictam ab eo Aegyptum innotuit ». *Schol. Bern.*, *ibid.* : « herba aput Alexandrinos uastae radicis, cibo digna, et in Aegypto circa Nilum nascitur ».

2. *Serv. Danielin.*, ad h. l. : « ebulum genus est herbae sambuco simile ».

3. M. le comte de Jaubert, *Société botanique de France*, *XVIe session extraordinaire. Discours de M. le c. de J.*, Paris, Martinet, 1870, 14 p. 8°, p. 5, a essayé de démontrer qu'il ne s'agit pas du hêtre, qui, dans l'Italie du N., ne croît que sur les collines élevées, tandis que les environs de Mantoue ne dépassent guère 130 mètres d'altitude. Il pense qu'il s'agit d'une espèce de chêne.

4. Servius, *ad h. l.* : « In Sardinia enim nascitur quaedam herba, ut Sallustius dicit, apiastri similis... » *Schol. Bern.*, ad h. l. : « Sardonia herba similis apis iuxta riuos nascitur in Sardinia insula, quam si quis manducauerit, risu moritur ».

d'une mauvaise laitue, comme on en voit encore sur les marchés de Rome; II, 30 : uiridi... hibisco; E. Glaser, p. 30 de son édit., Althaea officinalis L.; E. Zama, p. 16, « Probabilmente l'ibisco Virgiliano è la Lavatera arborea L. o l'Althaea cannabina L. o la Malva Alcea L. »; V, 36 : grandia... hordea; V, 7 : Siluestris... labrusca; E. Glaser, p. 33 de son édit., vitis vinifera L.; II, 18 : alba ligustra [1]; V, 37 : infelix lolium [2]; E. Glaser, dans son édit., p. 34 : Lolium temulentum L.; IV, 44 : luto; E. Glaser, Reseda luteola, L.; VII, 45 : muscosi fontes; II, 54, myrte; VII, 6 : teneras... myrtos; 62 : Formosae myrtus Veneri; 64 : myrtus; VI, 71 : rigidas... ornos; V, 39 : spinis surgit paliurus acutis [3]; E. Glaser, dans son édit., p. 33 : Rhamnus paliurus L.; V, 17 : humilis... saliunca [4]; E. Glaser, dans son édit., p. 33, Valeriana celtica L.; E. Zama, p. 59, « La saliunca humilis di Virgilio è la Valeriana saliunca All. o altra Valeriana o forse anche il Centranthus ruber DC ; III, 65 : fugit ad salices; V, 16 : Lenta salix; X, 40 : inter salices; dans deux passages le saule est considéré comme une nourriture agréable aux troupeaux, III, 83 : Lenta salix feto pecori; I, 78 : Salices carpetis amaras, dans un autre aux abeilles, I, 54 : apibus florem depasta salicti; II, 11 : serpùllumque, Thymus serpyllum L.; V, 77 : Dumque thymo pascentur apes; VII, 37 : thymo mihi dulcior Hyblae, Thymus vulgaris L.; IX, 30 : Cyrneas... taxos; E. Glaser, p. 36 de son édit., : Taxus baccata L.; VIII, 65 : mascula tura; VIII, 87 : uiridi... in ulua; II, 18 et X, 39 : uaccinia nigra; II, 50 : mollia... uaccinia, Lenz, p. 554 sq., vaccinium myrtillus L. E. Zama, p. 15, croit qu'il s'agit plutôt du Muscari comosum; I, 25 : lenta... inter uiburna; E. Glaser, p. 29 de son édit. : viburnum Lantana; E. Zama,

1. Eug. Fournier, *Société botanique de France, Séance du 24 févr. 1865, p. 116-118, Sur le ligustrum des anciens*, p. 117, se refuse à voir là, suivant l'opinion commune, le troène, mais un arbre d'Égypte, le Cypros, qui est bien connu aujourd'hui : c'est le Henné des Arabes, plante à fleurs blanches, qui ressemble au troène.

2. *Schol. Bern.*, ad h. l. : « *Lolium*, zyzaniam ».

3. Servius et *Serv. Danielin.*, ad h. l. : « Paliurus herba asperrima et spinosa, *uel, ut quidam uolunt, spina alba* ».

4. Servius, *ad h. l.* : « saliunca herbae genus, quam Orcitunicam uulgo uocant ».

p. 8 : « Il viburnum di V. può essere il Viburnum Lantana L. arbusto sempreverde da siepi di giardino, ma più probabilmente è la Clematis Vitalba, arbusto che ha pure presso di noi il nome volgare di Viorna ».

Fruits. II, 53 : huic... pomo (en parlant de prunes); VII, 54 : sua quaeque sub arbore poma; I, 37 : poma; 80 : sunt nobis mitia poma; IX, 50 : carpent tua poma nepotes (en parlant de poires); II, 52 : Castaneasque nuces; VII, 53 : castaneae hirsutae; I, 81 : Castaneae molles; III, 92 : humi nascentia fraga; VI, 22 : sanguineis... moris; II, 53 : cerea pruna.

Ainsi Virgile a laissé à Théocrite un grand nombre de plantes; il en a introduit un grand nombre d'autres dans ses Églogues, qui ne figurent point dans son modèle. Pour celles qui leur sont communes, il affirme généralement son originalité en montrant qu'il connaît la plante. C'est sur ce terrain qu'il est le plus indépendant de Théocrite.

§ XII. **Musique et poésie**. C'est au contraire en ce qui concerne la musique et la poésie que Virgile dépend le plus étroitement de Théocrite. Les pâtres cisalpins jouaient sans doute, comme les bergers de tous les pays, d'une espèce de flageolet rustique : Virgile ne paraît leur avoir rien emprunté. S'il a fait de ses pâtres des chanteurs et des musiciens, c'était pour se conformer à ce qu'il trouvait chez Théocrite; les quelques changements qu'il a introduits ne proviennent point du désir de se conformer à d'autres réalités rustiques; s'il a subi une influence, c'est celle de la poésie écrite qu'il pratiquait, très différente de la poésie chantée des pâtres de Sicile.

Théocrite distingue nettement la musique et la poésie chantée. L'instrument de musique par excellence est chez lui la syrinx. Elle se compose de tuyaux de roseaux inégaux réunis avec de la cire; les pâtres la fabriquent eux-mêmes, Id. VIII, 18 : σύριγγ' ἂν ἐπόησα; IV, 28 : Χά σῦριγξ... ἄν ποκ' ἐπάξα. Dans l'Id. VIII, 21, Daphnis s'est fabriqué une syrinx à neuf tuyaux, σύριγγ' ἐννεάφωνον : c'est un instrument de luxe, puisque le nombre ordinaire était à ce qu'il semble de sept. Un roseau en se fendant lui a coupé le doigt. A la partie supérieure l'embouchure des tuyaux était sur une ligne horizontale. Dans l'Id. I, 128 sq., πακτοῖο

μελίπνουν Ἐκ κηρῶ σύριγγα καλὰν περὶ χεῖλος ἑλικτάν signifie qu'en en jouant on suivait la courbure de la bouche. V, 5 sq. : τὰν ποίαν σύριγγα; τὺ γάρ ποκα, δῶλε Σιβύρτα, Ἐκτάσα σύριγγα; 19 : Οὔ τευ τὰν σύριγγα λαθὼν ἔκλεψε Κομάτας; 134 : ὅκ' αὐτῶ τὰν σύριγγ' ὤρεξα; VI, 43 : Χώ μὲν τῷ σύριγγ'...; VIII, 84 : Λάζεο τὰς σύριγγας..; IX, 8 : Ἀδὺ δὲ χά σῦριγξ.

Théocrite a un mot particulier pour signifier jouer de la syrinx, c'est συρίσδεν. Id. I, 2 sq. : ἁδὺ δὲ καὶ τύ Σύρισδες; 12 sq. : Λᾷς... συρίσδεν; 15 sq. : οὐ θέμις ἄμμιν Συρίσδεν; VI, 8 sq. : ἀλλὰ κάθησαι Ἁδέα συρίσδων; 44 : σύρισδε δὲ Δάφνις ὁ βούτας; VIII, 4 : Ἄμφω συρίσδεν δεδαημένω, ἄμφω ἀείδεν; XI, 38 : Συρίσδεν δ'ὡς οὔτις ἐπίσταμαι ὧδε Κυκλώπων.

Le joueur de syrinx s'appelle συριγκτάς; VII, 28 : Εἶμεν συριγκτὰν μέγ' ὑπείροχον; VIII, 9 : συριγκτὰ Μενάλκα; 33 sq. : Μενάλκας.. ὁ συριγκτάς... Une fois, VIII, 30, Théocrite emploie le mot : ἰυκτὰ Μενάλκας.

Un autre instrument, dont il est moins souvent question, c'est la flûte : αὐλός, simple chalumeau beaucoup moins compliqué que la syrinx. Dans l'Id. V, v. 5 sq., Komatas ne veut pas croire que Lakon soit d'une condition assez relevée pour posséder une syrinx : il prétend qu'il se contentait de souffler tant bien que mal dans un chalumeau, v. 6 sq. : τί δ'οὐκέτι σὺν Κορύδωνι Ἀρκεῖ τοι καλάμας αὐλὸν ποππύσδεν ἔχοντι; mais, dans l'Id. VI, 43, après une lutte courtoise dans le chant amébée, Damœtas donne à Daphnis une syrinx, Daphnis à Damœtas une flûte : les deux cadeaux doivent être considérés comme à peu près équivalents : une belle flûte pouvait valoir une syrinx ordinaire. Dans l'Id. X, 34, où il est question d'une joueuse de flûte de profession : Τὼς αὐλὼς μὲν ἔχοισα, le pluriel semble indiquer qu'elle jouait de la double flûte.

Jouer de la flûte, c'est αὐλεῖν; Id. VI, 44 : Αὔλει Δαμοίτας; VII, 71 : Αὐλησεῦντι δέ μοι δύο ποιμένες; X, 16 (en parlant de la joueuse de flûte) : ποταύλει.

Le passage de l'Id. VI, 44, montre que, lorsqu'on était un bon joueur de syrinx, on savait jouer de la flûte, bien que ce fût un art différent. Au contraire, d'après l'Id. V, 5 sq., lorsqu'on n'était qu'un joueur de flûte surtout médiocre, on ne pouvait se permettre d'aborder la syrinx.

L'art du chant et celui de la syrinx sont deux arts dis-

tincts, qui peuvent être exercés soit par la même personne, soit par des personnes différentes. Dans l'Id. I, Thyrsis est un chanteur, le chevrier un joueur de syrinx; il semble que ce soient des spécialistes. Le chevrier de la IIIe Id. est simplement un chanteur. Le bouvier Korydon de la IVe Id. est un joueur de syrinx et de flûte, v. 28 sq. Dans l'Id. V, 4, le berger Lakon prétend que Komatas lui a volé une syrinx; il sait donc en jouer ; le chevrier Komatas paraît être un chanteur ; tous deux du reste exécutent un chant amébée. Dans l'Id. VI Daphnis et Damœtas chantent un chant amébée; ensuite ils jouent, l'un de la syrinx, l'autre de la flûte. Dans l'Id. VII le chevrier Lykidas est un joueur de syrinx très distingué, v. 27 sq. Le bouvier Simichidas déclare, v. 30 sq., qu'il pense ne pas lui être inférieur; mais il se caractérise comme un chanteur, v. 37 sq. Tous deux exécutent du reste un chant bucolique. Dans l'Id. VIII, 4, Daphnis le bouvier et Menalkas le berger savent tous deux jouer de la syrinx et chanter; cependant Menalkas est particulièrement caractérisé comme joueur de syrinx, v. 9. Il semble que ce soient des leçons de chant que le chevrier qui a jugé le concours demande à Daphnis, v. 85. Daphnis et Menalkas sont, dans la IXe Id., des chantres bucoliques; de même Boukaios et Milon, Id. X. Polyphème, Id. VI, 8 sq. et XI, 38, est caractérisé comme un joueur de syrinx; mais c'est un chant qu'il adresse à Galatée, XI, 18.

La syrinx étant un instrument à vent, on ne peut à la fois en jouer et chanter. Polyphème dit pourtant dans la XIe Id., 38 sq. : Συρίσδεν δ'ὡς οὔτις ἐπίσταμαι ὧδε Κυκλώπων, Τὶν τὸ φίλον γλυκύμαλον ἁμᾷ κἠμαυτὸν ἀείδων... On peut jouer un prélude et des ritournelles sur la syrinx et, dans l'intervalle, chanter des vers. C'est sans doute ce que veut dire ici le Cyclope; bien qu'il soit chez Théocrite un personnage ridicule, il est difficile d'admettre que celui-ci lui fasse confondre deux choses distinctes.

Un des principaux agréments du chant, c'est la qualité de la voix; aussi Théocrite parle-t-il souvent de la voix de ses pâtres, Id. I, 65 : καὶ Θύρσιδος ἁδέα φωνά. Les auditeurs font aux artistes des compliments sur leur voix, Id. VII, 88 : φωνᾶς εἰσαΐων; VII, 82 : Ἁδύ τι τὸ στόμα τευ καὶ ἐφίμερος, ὦ Δάφνι, φωνά. Boukaios, dans l'Id. X, 37, parle de la dou-

ceur de la voix de celle qu'il aime; mais il ne semble pas que ce soit une chanteuse.

Le mot le plus fréquent pour signifier chanter, c'est ἀείδειν. Il est employé seul, Id. I, 23 : αἰ δέ κ'ἀείσῃς; 145 : ἐγὼ δ'ὕμμιν... ἄδιον ᾄσω; 148 : τέττιγος... τύγα φέρτερον ᾄδεις; III, 52 : οὐκέτ' ἀείδω; VII, 41 : ἀείδων; 100 sq. : ἀείδειν... σὺν φόρμιγγι (il s'agit ici d'un chant particulier, qui n'a rien à voir avec le chant pastoral et qui se rattache à la kitharodie); VIII, 4 : ἄμφω ἀείδεν; 6 : λῆς μοι ἀεῖσαι; 7 : αὐτὸς ἀείδων; 10 : ἀείδων; 29 : Χοί μὲν παῖδες ἄειδον; 30 : πρᾶτος δ'ὧν ἄειδε; 71 : ἀνεβάλλετ' ἀείδεν; 81 : Ὥς οἱ παῖδες ἄεισαν; 84 : ἐνικάσας γὰρ ἀείδων. En parlant des oiseaux, VII, 141 : Ἄειδον κόρυδοι. Au moyen (toujours au futur), III, 38 : ᾀσεῦμαι; V, 22 : ἀλλά γέ τοι διαείσομαι; 31 : ἄδιον ᾀσῇ; VIII, 55 : ᾄσομαι. Avec un complément signifiant un chant, I, 61 : αἴκα... τὸν ἐφίμερον ὕμνον ἀείσῃς; VIII, 33 sq. : αἴ τι Μενάλκας... προσφιλὲς ᾄσε μέλος; IX, 28 sq. : ᾠδάς, τάς ποκ' ἐγὼ... ἄεισα. Avec un complément indiquant le sujet du chant, I, 19 : τὰ Δάφνιδος ἄλγε' ἀείδες; XI, 13 : ὁ δὲ τὰν Γαλάτειαν ἀείδων; 39 : τίν... ἁμᾶ κἠμαυτὸν ἀείδων. Avec un pronom neutre, VI, 4 : τοιάδ' ἄειδον; 20 : καὶ τάδ' ἄειδεν; VIII, 61 : ταῦτα... οἱ παῖδες ἄεισαν; X, 56 : ταῦτα χρὴ... ἄνδρας ἀείδειν; XI, 18 : ἄειδε τοιαῦτα. Avec une proposition indirecte, VII, 72 sq. : ᾀσεῖ Ὥς ποκα...; 78 : Ἄσεῖ δ'ὥς ποκ' ἔδεκτο...

Le chant s'appelle ἀοιδά, ᾠδά; Id. I, 62 : τὰν... ἀοιδάν; VIII, 62 : τὰν πυμάταν δ'ᾠδὰν... ἐξᾶρχε; IX, 1 sq. : τὺ δ'ᾠδὰς ἄρχεο πρᾶτος, Ὠδὰς ἄρχεο...; 28 : φαίνετε δ' ᾠδάς; 32 : ἐμὶν δ' ἁ Μοῖσα καὶ ᾠδά; X, 38 : Ἦ καλὰς ἄμμι ποῶν ἐλελήθει Βοῦκος ἀοιδάς. Ὡς εὖ τὰν ἰδέαν τᾶς ἁρμονίας ἐμέτρησε. L'éloge paraît s'adresser non pas à la valeur de la poésie, mais à la perfection de la forme rythmique.

Le chanteur s'appelle ἀοιδός, mais le mot n'est que rarement employé, V, 80 sq. : τὸν ἀοιδὸν Δάφνιν; VII, 37 sq.; κἠμὲ λέγοντι Πάντες ἀοιδὸν ἄριστον (cf. 47 : ποτὶ Χῖον ἀοιδόν).

Un autre mot, qui désigne également le chant, c'est μέλος. Id. I, 7 : τὸ τεὸν μέλος; VII, 51 : τὸ μελύδριον (avec une intention de modestie); VIII, 34 : προσφιλὲς ᾄσε μέλος; X, 22 : Καί τι κόρας φιλικὸν μέλος ἀμβάλευ.

Le verbe correspondant n'est employé qu'une fois, VII, 89 : Ἀδῦ μελισδόμενος, ainsi que le substantif μελικτάς, IV,

30 : ἐγὼ δέ τις εἰμὶ μελικτάς (avec une emphase comique).

Ὕμνος ne figure qu'une fois, avec un sens spécial, le chant sur les douleurs de Daphnis, Id. I, 61.

Μέλπομαι paraît faire ressortir surtout le côté musical du chant, Id. VIII, 83 : Κρέσσον μελπομένω τευ ἀκουέμεν ἢ μέλι λείχειν. Μουσίσδω est un mot élégant, VIII, 37 sq. : ὅμοῖον Μουσίσδει Δάφνις ταῖσιν ἀηδονίσιν; XI, 81 : μουσίσδων (cf. X, 23 : πρότερόν ποκα μουσικὸς ἦσθα).

Le chant pastoral est caractérisé chez Théocrite par l'épithète βουκολικός; Id. I, 20 : Βουκολικᾶς... Μοῖσας; 64 et *passim*; VII, 49 : βουκολικᾶς... ἀοιδᾶς; IX, 28 : Βουκολικαὶ Μοῖσαι. Chanter le chant pastoral, c'est : βουκολιάζεσθαι; Id. V, 44 : καὶ ὕστατα βουκολιαξῇ; 60 : αὐτόθι βουκολιάσδευ; VII, 36 : βουκολιασδώμεσθα; IX, 1 : Βουκολιάζεο Δάφνι; 5 : ἐμὶν δὲ τὺ βουκολιάζευ. Le substantif correspondant n'est employé qu'une fois, V, 67 sq. : ἐρίσδομες, ὅστις ἀρείων Βουκολιαστάς ἐστι.

Ce sont les mêmes réalités poétiques et musicales que nous retrouvons chez Virgile, mais avec un vocabulaire moins riche et moins précis. Théocrite donne une imitation littéraire du chant bucolique qu'il connaît; Virgile imite une imitation : le chant bucolique perd chez lui de sa saveur primitive pour se rapprocher d'une poésie quelconque.

Le mot σῦριγξ est représenté chez lui par le mot fistula; quelques détails prouvent que celui-ci en est l'équivalent exact : Égl. II, 36 sq. : Est mihi disparibus septem compacta cicutis Fistula; III, 25 sq. : Aut umquam tibi fistula cera Iuncta fuit? Les autres passages sont de simples mentions de l'instrument, III, 22, et VIII, 33 : mea fistula (chaque pâtre a sa syrinx, qui lui appartient en propre); VII, 24 : arguta... fistula; X, 34 : uestra... fistula. Mais fistula ne peut figurer aux cas obliques dans un hexamètre dactylique; il a pour synonyme exact calami; II, 32 : calamos cera coniungere pluris; V, 2 : Tu calamos inflare leuis; 48 : calamis; VI, 69 : hos... calamos; VIII, 24 : Panaque qui primus calamos non passus inertis. Dans l'Égl. II, 34 : Nec te paeniteat calamo triuisse labellum, « calamo » est un singulier collectif.

A côté de la syrinx composée de sept calami, Virgile

connaît également le simple chalumeau, dont il parle assez fréquemment, Égl. I, 10 : Ludere quae uellem calamo... agresti (il s'agit de Tityre, un ancien esclave, auquel convient une certaine modestie ; cf. I, 2 : tenui... auena). C'est pour indiquer l'infériorité du genre pastoral que Gallus dit, X, 51, : Carmina pastoris Siculi modulabor auena. Dans l'Égl. VI, 8, Virgile, qui se représente sous la figure de Tityre averti par Apollon d'éviter la haute poésie, dit de même : Agrestem tenui meditabor harundine musam. C'est dans une intention modeste que Menalcas-Virgile parle, Égl. V, 85, de sa « fragili... cicuta ». Dans l'Égl. III, 27 (passage imité de Théocrite, Id. V, 7 : καλάμας αὐλόν), stipula a un sens tout à fait méprisant : Stridenti miserum stipula disperdere carmen. Dans une seule Égl., VIII, 21 et *passim*, il fait figurer la flûte proprement dite, celle dont jouaient les instrumentistes dans bien des occasions de la vie romaine, la « tibia » ; sa mention à cette place est assez singulière, puisque le chevrier parle en même temps de sa « fistula », v. 33. Comme Damon ne fait que répéter le chant supposé du chevrier anonyme, on ne saurait admettre que la tibia appartienne à Damon et la fistula au chevrier ; ici Virgile ne paraît pas distinguer avec assez de soin les deux instruments.

Il n'a pas de mot spécial pour dire jouer de la fistula ; il est donc obligé de recourir à une périphrase, qu'il n'emploie du reste qu'une fois, Égl. V, 2 : calamos inflare.

Une seule fois il oppose les deux talents si nettement distingués par Théocrite, le jeu de la syrinx et le chant, Égl. V, 2 : Tu calamos inflare leuis, ego dicere uersus, mais cette distinction n'aboutit à rien, puisque Mopsus chante et que Menalcas, donné comme un chanteur, possède une syrinx. Dans l'Égl. II Corydon est un chanteur ; il se propose cependant d'apprendre à Alexis à jouer de la fistula, v. 31 sq. Dans l'Égl. III, 22 Damœtas est un joueur de fistula ; il prend pourtant part au concours de chant amébée ; il n'est pas dit que Menalcas soit autre chose qu'un chanteur. Dans l'Égl. VII Corydon et Thyrsis sont donnés comme de simples chanteurs, v. 5 ; Corydon parle pourtant de sa fistula, v. 24. Dans l'Égl. VIII Damon et Alphésibée paraissent être des chanteurs : le chevrier ano-

nyme est un chanteur, mais il mentionne sa fistula, v. 33; Tityre, dans l'Égl. I, 2, est un joueur de fistula et un chanteur. Lycidas et Mœris, de l'Égl. IX, sont de simples chanteurs. Gallus, dans l'Égl. X, se propose de chanter ses amours sur la flûte du berger de Sicile, v. 51.

Virgile ne distingue pas aussi nettement que Théocrite le jeu de la syrinx et le chant. Si parfois il mentionne le jeu de la syrinx comme une chose qui se suffit à elle-même, Égl. II, 31 sq. et V, 2, ou le chant tout seul, comme le chant de Corydon, Égl. II, les chants amébées de la IIIe, de la Ve, de la VIIe, de la VIIIe Égl., les chants de Mœris et de Lycidas dans la IXe, assez souvent il cite la syrinx ou la flûte comme servant d'accompagnement intermittent au chant proprement dit. Dans la Ire Égl., v. 2 sq., on se demande comment Tityre peut jouer de la flûte et faire retentir les forêts du nom d'Amaryllis; le chalumeau ne sert évidemment qu'à introduire le chant. Dans la IIIe, on ne sait si, au v. 22 : Quem mea carminibus meruisset fistula caprum, il s'agit d'un concours musical, d'airs de fistula (carminibus, cf. II, 31, canendo), exercice qui n'est pas mentionné dans Théocrite, ou d'un chant bucolique accompagné de syrinx. Dans l'Égl. V, v. 14, Mopsus a cherché sur sa fistula l'air de son poème, et l'a noté avec les paroles. C'est sans doute cette opération qui est rappelée, Égl. V, 87 : Haec eadem docuit, etc. De même au v. 8 de l'Égl. VI, où il s'agit d'un chant. C'est sans doute pour cela que, dans le chant amébée de la VIIe Égl., Corydon déclare que, si ses vers ne sont pas excellents, il renoncera à jouer de la fistula, v. 24. Dans l'Égl. VIII, le refrain : Incipe Maenalios..., ne peut avoir d'autre sens que d'indiquer une ritournelle de flûte, et c'est ce qui explique que Gallus, X, 34, puisse espérer que les Arcadiens chanteront ses amours sur la syrinx : Vestra meos olim si fistula dicat amores. Virgile met donc le jeu de la syrinx en rapport direct et perpétuel avec le chant proprement dit; en cela il s'inspire d'un passage unique de Théocrite, Id. XI, 38 sq., et l'on se demande s'il n'a pas été influencé par un usage tout différent, mais qui lui était évidemment familier, l'accompagnement sur la flûte par des instrumentistes d'un morceau exécuté par un chanteur.

A l'exemple de Théocrite il parle de la voix du chanteur comme d'une chose importante, Égl. III, 51 : Efficiam posthac ne quemquam uoce lacessas; V, 48 : Nec calamis solum aequiperas, sed uoce magistrum; IX, 53 sq. : uox quoque Moerim Iam fugit ipsa.

Pour désigner le chant, il n'a pas de mot aussi précis que son modèle. Il se sert du mot carmen, qui figure chez lui dans des acceptions assez différentes. Il désigne des vers qui n'ont rien de bucolique, Égl. III, 86 : Polio et ipse facit noua carmina; 90 : amet tua carmina, Maeui; X, 51, il désigne les élégies de Gallus; 62, il est pris dans un sens très général. De même IV, 55 : Non me carminibus uincet nec Thracius Orpheus... Dans l'Égl. IV, 4 : Cumaei carminis signifie une prédiction en vers; dans la Ve, 42, une épitaphe : tumulo super addite carmen [1] et, 63 sq., une formule de quelques mots : ipsae iam carmina rupes, Ipsa sonant arbusta : deus, deus ille, Menalca; dans l'Égl. VIII, 67, une incantation magique : nihil hic nisi carmina desunt (cf. 68 et passim, 69 sq., 103). C'est de ce mot si général que Virgile s'est servi pour désigner les chants bucoliques, Égl. II, 6 : nihil mea carmina curas (sur III, 22, v. p. 486); III, 61 : illi mea carmina curae; V, 13 sq., haec... carmina désigne le chant en l'honneur de Daphnis appelé, v. 45, tuum carmen; de même, 54 sq. : ista... carmina, et, 81 : tali carmine; VI, 5 : deductum... carmen (singulier collectif), avec une épithète indiquant le caractère humble de la poésie pastorale; 18 sq., carminis désigne le chant de Silène appelé, v. 25, carmina; VIII, 3, carmine (singulier collectif); 11 sq. : accipe iussis Carmina coepta tuis, Virgile se donne comme l'auteur des poèmes de Damon et d'Alphésibée; il ne craint pas de détruire l'illusion; I, 77 : Carmina nulla canam; IX, 10 : carminibus désigne les Églogues; 11 sq. : carmina... nostra; 21 : carmina (quoiqu'il s'agisse d'un seul morceau); 33 : sunt et mihi carmina; 38 : neque est ignobile carmen; 53, 67 : carmina; X, 2 sq. : Pauca meo Gallo... Carmina sunt dicenda : neget quis carmina Gallo (c'est la Xe Égl. qui est désignée ici).

1. Servius *ad h. l.* : « duos uersus carmen uocauit : nec mirum cum etiam de uno carmen dixerit, ut et rem carminis signo : Aeneas haec de Danais victoribus arma ».

Virgile emploie également le mot uersus, Égl. V, 2 : ego dicere uersus; VI, 1 : Syracosio... uersu; VII, 22 sq. : proxima Phoebi Versibus ille facit. Il se sert aussi de la métonymie musa, Égl. VIII, 1 : Pastorum musam; 5 : Damonis musam.

Au lieu de l'expression toute simple de Théocrite pour caractériser le chant bucolique, il n'a qu'une expression savante, VIII, 21 : Maenalios uersus... ou la métaphore, I, 2 : Siluestrem... musam, ou le terme moins exact, VI, 8 : Agrestem... musam.

Il emploie très fréquemment le verbe canere, II, 31 : imitabere Pana canendo (il s'agit des accents de la syrinx); VI, 3 : Cum canerem reges et proelia (il s'agit de la poésie héroïque). Ailleurs le mot désigne le chant pastoral, V, 9 : Phoebum superare canendo (bien que Phoebum semble donner au mot un sens plus général); IV, 1 : paulo maiora canamus ; 3 : Si canimus silvas; VI, 11 : Te nemus omne canet; I, 77 : Carmina nulla canam ; IX, 44 sq. : quae te... canentem Audieram; 61 : hic, Moeri, canamus; 67 : carmina tum melius... canemus; X, 8 : Non canimus surdis. Le chant de Silène, malgré les efforts de Virgile pour donner un caractère rustique à la pièce, n'est pas à proprement parler un chant bucolique, VI, 31 : Namque canebat uti (cf. 61, 68, 84).

Virgile fait également grand usage du mot cantare. II, 23 : Canto, quae solitus... ; III, 21 : cantando uictus... ; 25 : Cantando tu illum... ; V, 54 : Et puer ipse fuit cantari dignus ; 72 : Cantabunt mihi Damoetas et Lyctius Aegon (c'est la traduction de ᾀσεῖ, Id. VII, 72) ; VI, 71 : Cantando... deducere montibus ornos ; VII, 5 : Et cantare pares (traduction de ἀείδεν, Id. VIII, 4); IX, 52 : Cantando longos... condere soles; 64 sq. : Cantantes licet usque... eamus, etc. (c'est la traduction de βουκολιασδώμεσθα, Id. VII, 36) ; X, 31 sq. : cantabitis... Montibus haec uestris, etc. ; 41 : cantaret Amyntas; 75 : solet esse grauis cantantibus umbra. Le mot est appliqué aux incantations magiques, VIII, 71 ; au chant des cygnes, IX, 29.

A côté de ces deux mots, Virgile emploie souvent celui de dicere, qui s'applique à toute poésie, mais qui n'implique pas la musique. Il est pris dans un sens général

Égl. IV, 54 : Spiritus et quantum sat erit tua dicere facta; VI, 6 sq. : dicere laudes, Vare, tuas; 72 : His tibi Grynei nemoris dicatur origo (après le don d'une syrinx qui marquera le ton); VIII, 8 : mihi cum liceat tua dicere facta. Dans les cas suivants il s'agit bien d'un chant de forme pastorale, mais donné comme composé par le poète lui-même, VIII, 5 : Damonis musam dicemus...; X, 2 sq. : meo Gallo... Carmina sunt dicenda; 6 : sollicitos Galli dicamus amores — ou par les Muses, VIII, 62 sq. : uos quae responderit Alphesiboeus Dicite Pierides. Enfin le mot s'applique au chant des pâtres eux-mêmes, III, 55 : Dicite...; 59 : Alternis dicetis... V, 2 : ego dicere uersus; 50 sq. : haec... tibi nostra... Dicemus. Égl. X, 34 : uestra meos olim si fistula dicat amores, il s'applique à l'accompagnement de la syrinx.

Le mot meditari signifie exécuter un chant que l'on compose [1], Égl. VI, 8 : meditabor harundine musam; 82 : Phoebo quondam meditante...; I, 2 : musam meditaris auena. Modulari veut dire en faire la musique, Égl. V, 14 : modulans alterna notaui; X, 51 : Carmina pastoris Siculi modulabor auena. Dans le passage suivant Virgile oppose le texte et la musique, IX, 45 : numeros memini, si uerba tenerem.

Virgile insistant surtout sur le côté poétique et littéraire de ses compositions, tandis que Théocrite reproduit les habitudes des bergers chanteurs, ἀοιδός est remplacé par poeta. C'est le titre que se donnent ses pâtres, Égl. V, 45 : diuine poeta; VII, 25 : crescentem ornate poetam (cf. VII, 28, uati... futuro); IX, 32 sq. : Et me fecere poetam Pierides... me quoque dicunt Vatem pastores (traduction du mot ἀοιδόν, Id. VII, 38). Vates et poeta paraissent synonymes pour Virgile. Virgile emploie du reste le mot poeta dans son sens habituel, soit en l'appliquant à Gallus, X, 17 : diuine poeta, soit en se l'appliquant à lui-même, X, 70 : uestrum... poetam.

Il fait ressortir le caractère des Églogues comme poésie de cabinet en employant des expressions comme celles-ci, Égl. III, 85 : lectori... uestro; VI, 9 sq. : siquis tamen haec quoque, siquis Captus amore leget; X, 2 : sed quae legat ipsa Lycoris, et VI, 12 : sibi quae Vari praescripsit pagina nomen.

1. Cf. Gebauer, *De poetarum graecorum*..., p. 14, note 2.

En ce qui concerne le chant amébée, Théocrite le désigne de la façon suivante, Id. VIII, 31 sq. : Εἶτα δ'ἀμοιβαίαν ὑπελάμβανε Δάφνις ἀοιδάν Βουκολικάν, et, 61 : Ταῦτα μὲν ὧν δι' ἀμοιβαίων οἱ παῖδες ἄεισαν. Il distingue nettement le rôle des deux interlocuteurs ; pour le premier, Id. VIII, 32 : οὕτω δὲ Μενάλκας ἄρξατο πρᾶτος; IX, 1 : τὺ δ'ᾠδᾶς ἄρχεο πρᾶτος, pour le deuxième, VI, 20 : Τῷ δ'ἐπὶ Δαμοίτας ἀνεβάλλετο; VIII, 71 : Δεύτερος αὖ Δάφνις λιγυρῶς ἀνεβάλλετ' ἀείδεν; IX, 2 : συναψάσθω δὲ Μενάλκας; 6 : ἄλλοθε δ' αὖτις ὑποκρίνοιτο Μενάλκας.

Virgile, pour désigner le chant amébée, se sert de alterna, alterni uersus, Égl. III, 59 : Alternis dicetis : amant alterna Camenae; VII, 18 : Alternis... contendere uersibus ambo coepere; alternos... etc. Le rôle du premier interlocuteur est indiqué par incipere, Égl. III, 58 : Incipe, Damoeta (qui correspond à ἄρχεσθαι de Théocrite); celui du second par différents mots, III, 58 : tu deinde sequere, Menalca (Id. IX, 2 : συναψάσθω); VII, 5 : respondere parati (Id. IX, 6 : ὑποκρίνοιτο); au début de ce dernier vers cantare ne s'oppose qu'imparfaitement à respondere[1]; VII, 20 : illos referebat in ordine Thyrsis.

Voyons dans quelles conditions se produit le chant amébée chez Théocrite et chez Virgile. Dans la VIe Id. il y a une provocation et nous apprenons que cette provocation, caractérisée par le verbe ἐρίζω[2], donnait droit au premier tour de parole, ce qui était important, les deux rôles, comme nous l'avons vu[3], étant très différents, v. 5 : Πρᾶτος δ'ἄρξατο Δάφνις, ἐπεὶ καὶ πρᾶτος ἐρίσδεν. Dans l'Id. V, c'est Lakon qui porte la provocation, v. 22. Il semble bien que ce fait lui donne le droit de prendre la parole le premier, car Komatas lui dit, au v. 30 : ἔρισδε[4]. Au v. 60, Lakon lui répond Αὐτόθε μοι ποτέρισδε, et il l'invite à commencer, v. 78 : Εἶα λέγ' εἴ τι λέγεις, et Komatas commence aussitôt ; il semble donc qu'il lui cède son tour de parole. Dans l'Id. VII il n'y a pas de provocation à proprement parler ; Simichidas propose à Lykidas de chanter tous deux un chant bucolique pour

1. Cf. p. 187 sq.
2. Ἐρίζω est pris ailleurs dans son sens ordinaire : engager une querelle, rivaliser, Id. V, 23, 67, 136, VII, 41.
3. P. 118.
4. V. pourtant Ahrens, *edit. maior*, ad h. l.

abréger la route, v. 35 sq. Lykidas accepte et commence. Dans l'Id. VIII, c'est Daphnis qui provoque et on tire au sort les tours de parole, v. 30, λαχών. Dans l'Id. IX il n'est pas question de provocation (elle peut avoir eu lieu avant que la pièce commence). C'est le juge anonyme qui assigne les tours de parole. Dans l'Id. X, qui se rapproche à ce point de vue de l'Id. VII, Milon engage Boukaios à chanter un chant bucolique, ce qui lui rendra le travail plus agréable, et Milon répond par un autre chant. Chez Virgile, dans l'Égl. III, c'est Damoetas qui provoque, v. 28 sq. Les tours de parole sont assignés par le juge, qui donne le premier à Damoetas (c'est une imitation de l'Id. VI, bien que les choses ne soient pas dites aussi clairement). Dans l'Égl. V il n'y a pas de provocation à proprement parler : Menalcas et Mopsus échangent courtoisement des chants (comme dans la VIIe Id. ; cf. l'Id. X, bien que dans cette Id. l'invitation ait quelque chose d'ironique). Dans l'Égl. VII Virgile ne parle pas de la provocation et ne nous dit pas pourquoi c'est Corydon qui commence. Dans l'Égl. VIII nous ne savons ni comment le chant amébée a été introduit, ni pourquoi c'est Damon qui prononce le premier poème.

Quel est l'enjeu du chant amébée? Dans l'Id. V Lakon, en provoquant Komatas, lui demande d'engager un chevreau, v. 21 sq. Komatas y consent, à condition que Lakon risque de son côté un agneau bien nourri : celui-ci se récrie sur l'inégalité des enjeux et Komatas engage un bouc. Dans l'Id. VIII Daphnis, qui a provoqué Menalkas, engage un veau et demande en revanche : ἰσομάτορα ἀμνόν, v. 14. Menalkas répond qu'il ne peut mettre en jeu qu'une belle syrinx. Il semble que Daphnis engage alors à son tour une syrinx; mais cela n'est pas dit clairement : peut-être persiste-t-il à conserver son premier enjeu [1]. Dans l'Id. IX il n'est pas question d'enjeu : le juge anonyme, qui paraît avoir fait chanter Daphnis et Menalkas pour son plaisir, donne au premier une massue rustique, au second une belle coquille à volutes. Dans l'Id. VI Damœtas et Daphnis

1. Au v. 81 Scaliger, suivi par Ahrens, lit : Λάζεο τᾶς σύριγγος. C'est la syrinx de Menalkas qui est assignée au vainqueur. Mais les mss. ont Λάζεο τὰς σύριγγας; il faut alors admettre que les deux concurrents ont déposé chacun une syrinx.

paraissent chanter pour leur plaisir; l'épreuve terminée, Damœtas donne à Daphnis une syrinx, Daphnis à Damœtas une flûte. Dans la VIIe Lykidas est tellement charmé de la proposition de Simichidas qu'il lui promet de lui donner sa massue rustique, v. 43, et en effet il lui en fait cadeau, v. 129 : ἐκ Μοισᾶν ξεινήϊον ὤπασεν εἶμεν. Dans l'Id. X il n'est pas question d'échange de cadeaux. En outre, dans la Ire Id., le chevrier promet à Thyrsis, pour obtenir de lui un chant bucolique, et lui donne une chèvre ayant deux petits, ainsi qu'un skyphos v. 25 sq. Le chevrier de la VIIIe Id. promet une chèvre à Daphnis, s'il veut lui donner des leçons. Chez Virgile, dans l'Égl. III, Damœtas, le provocateur, engage une jeune vache, et, Menalcas ayant proposé en échange deux coupes, il les refuse comme étant un enjeu trop inégal; il semble que Menalcas engage lui aussi une génisse. Mais cela n'est pas dit clairement (cf. l'Id. VIII). A la fin de la Ve Égl. Menalcas fait un cadeau à Mopsus; il lui offre une syrinx et celui-ci répond par l'offre d'une massue rustique (cf. l'Id. VI et l'Id. VII). Dans la VIIe il n'est pas question d'enjeu, bien qu'il y ait un jugement. Dans la VIIIe il n'y a ni jugement ni enjeu (cf. l'Id. X).

Quant au choix du juge, il a lieu sur le moment même : dans la Ve Id. Komatas aperçoit un bûcheron, Morson, qui travaille dans le voisinage, v. 63 sq.; il le propose comme juge à Lakon et celui-ci accepte. De même, dans l'Id. VIII, 26 sq., Daphnis aperçoit dans le voisinage un chevrier; il le propose comme juge à Menalkas, qui accepte. Dans la IXe, nous ne savons pas comment le juge a été choisi; il semble que ce ne soit pas à proprement parler un arbitre, mais quelqu'un qui a voulu se donner le plaisir d'entendre Daphnis et Menalkas. Dans la VIe Daphnis et Damœtas échangent des chants d'une façon courtoise, sans vouloir instituer un concours proprement dit : il n'y a donc pas de juge. Il ne saurait y en avoir dans les Id. VII et X, où il n'y pas de rivalité. Chez Virgile, dans l'Égl. III, on prend pour juge Palæmon, uniquement parce que c'est lui qui se présente, v. 50 (c'est ce qui se passe dans les Id. V et VIII). Dans la VIIe, Daphnis est déjà choisi, nous ignorons par qui et comment il l'a été (cf. Id. IX). Dans le Ve, Menalcas et Mopsus échangent amicalement des chants;

il ne saurait être question d'arbitre (c'est le cas des Id. VI, VII et X). Enfin dans la VIIIe toute la mise en scène du chant amébée est supprimée de parti pris : il n'est donc pas question de juge.

Dans Théocrite c'est l'habitude des pâtres de s'asseoir pour exécuter le chant bucolique, Id. I, 12 : τεῖδε καθίξας; 21 : ἑσδώμεθα; XI, 17 sq. : καθεζόμενος δ'ἐπὶ πέτρας Ὑψηλᾶς... ἄειδ, à moins de circonstances particulières; ainsi, dans VIIe Id., Simichidas et Lykidas chantent en marchant; dans la Xe, Boukaios et Milon en travaillant; dans la IIIe, le chevrier, après son monologue infructueux, chante un chant d'amour pour amadouer Amaryllis; il s'appuie contre un pin, v. 38; il serait ridicule qu'il s'assit commodément. Le chant amébée est exécuté assis, Id. V, 31 sq. : ἄδιον ἀσῇ Τεῖδ' ὑπὸ τὰν κότινον καὶ τᾶλσεα ταῦτα καθίξας; Id. VI, 3 sq. : ἐπὶ κράναν δέ τιν' ἄμφω Ἑζόμενοι. Ni dans l'Id. VIII, ni dans l'Id. IX l'attitude des concurrents n'est déterminée. Dans l'Id. VII, 89, le divin Komatas est représenté chantant étendu à terre : κατεκέκλισο θεῖε Κομᾶτα. Chez Virgile les concurrents sont également assis, Égl. III, 55 : consedimus; V, 1 sq. : Cur non... consedimus; VII, 1 : consederat (il s'agit du juge; mais les deux chanteurs doivent s'asseoir également). Dans l'Égl. VIII, 16, Damon est debout, incumbens... oliuae (Virgile vient de dire que l'aube est à peine levée et que l'herbe est humide de rosée). On ne nous dit pas quelle est l'attitude d'Alphésibée. Dans l'Égl. IX les deux chanteurs sont en marche (cf. Id. VII). Tityre, dans l'Égl. I, chante Amaryllis à demi couché, v. 1, et Virgile Gallus commodément assis, v. 71 : Dum sedet. On ne nous dit rien ni pour Silène, Égl. VI, ni pour Corydon, Égl. II. L'agitation de Corydon engage à le supposer debout.

Ainsi, pour tous ces détails, Virgile suit docilement Théocrite; il n'avait pas à s'écarter de lui, puisque c'est à lui qu'il emprunte l'idée du chant bucolique et la variété de ce chant qui est le chant amébée.

§ XIII. **Les dieux. La religion. Les superstitions populaires.** La plupart des dieux mentionnés par Théocrite se retrouvent chez Virgile : il n'y a pourtant pas là d'emprunt; l'usage qu'en font les deux poètes n'est pas toujours le même.

Zeus figure chez Théocrite comme le dieu de l'atmosphère, Id. IV, 43; c'est lui qui façonne les êtres ou qui tout au moins leur donne leur caractère, VII, 44. Il est mis en rapport avec la poésie, à laquelle il paraît s'intéresser, sans doute comme inspirateur de son fils Apollon, VII, 93. On rappelle assez irrévérencieusement ses amours, VIII, 59 sq. Son nom figure dans des formules d'affirmation ou de négation, IV, 50, V, 74 : πὸτ τῶ Διός; IV, 17, VII, 39 : οὐ Δᾶν; XI, 29 : οὐ μὰ Δί'... Ce dernier emploi ne se retrouve pas chez Virgile, où les pâtres ne se servent point de ces formules, qui avaient pourtant leurs analogues dans la langue latine. Il n'y a pas d'allusion aux amours de Jupiter; il est pris une fois pour le dieu de l'atmosphère, Égl. VII, 60. Il est mis en rapport avec les chants des pâtres III, 60 sq. : Ab Ioue principium, Musae,... illi mea carmina curae. Dans l'Égl. IV, 49, il est considéré comme l'ancêtre de l'enfant merveilleux.

Apollon est donné chez Théocrite, au début d'un chant amébée, Id. V, 82 sq., comme le protecteur d'un pâtre chanteur, qui lui réserve un bélier pour la fête des Κάρνεα, et Phoibos, VII, 100 sq., comme le dieu des vers en général. Un de ses surnoms figure deux fois dans la formule exclamative : ὦ Παιάν, V, 79, et VI, 27. Chez Virgile Apollon est mentionné Égl. V, 35 [1], dans un passage rustique, sans doute comme protecteur des troupeaux : Ipsa Pales agros atque ipse reliquit Apollo. Dans l'Égl. X, 21, et dans l'Égl. VI, 3 sq., où il est désigné par le surnom de Cynthius, c'est plutôt comme dieu de la poésie que comme dieu des troupeaux qu'il figure; Égl. III, 104, il est le dieu de la divination, puisqu'il s'agit d'expliquer une énigme; Égl. IV, 57, il est le père de Linus et le dieu de la beauté masculine, formosus Apollo. Il y a enfin deux cas spéciaux, IV, 10 : tuus iam regnat Apollo, et VI, 73, Ne quis sit lucus quo se plus iactet Apollo. Virgile cite fréquemment Phœbus comme protecteur de la poésie, ce qui s'explique par le caractère littéraire des Églogues, III, 62 sq. (passage imité de l'Id. V, 82), V, 9, VI, 11 sq., 29, 66, 82, VII, 22. C'est sans doute dans le même sens qu'il faut prendre le v. 66

1. Servius, *ad h. l.* : « Apollinem nomium dic't, id est pastoralem ».

de l'Égl. V : Ecce duas tibi, Daphni, duas altaria Phoebo. Égl. VII, 62 et 64, comme au v. 63 de l'Égl. III, Virgile rappelle simplement que le laurier est consacré à Phœbus.

Théocrite mentionne fréquemment les Muses, soit pour les invoquer, soit pour les mettre en rapport avec les pâtres chanteurs, qui sont aimés d'elles. L'emploi qu'il fait du mot n'a rien de particulier, Id. I, 9; 64 : Μοῖσαι φίλαι; 141 : τὸν Μοίσαις φίλον ἄνδρα; 144 (il s'agit d'une libation); V, 80 sq. : ταὶ Μοῖσαί με φιλεῦντι πολὺ πλέον ἢ τὸν ἀοιδόν Δάφνιν; VII, 12; 37; 47; 82 : Οὔνεκά οἱ γλυκὺ Μοῖσα κατὰ στόματος χέε νέκταρ (expression familière et pittoresque); 129 : ἐκ Μοισᾶν ξεινήϊον (en parlant du cadeau d'un pâtre chanteur); X, 35 : τόσσον ἐμὶν Μοῖσαι φίλαι (les expressions de ce genre sont pleines d'une bonhomie affectueuse); XI, 6 : Καὶ ταῖς ἐννέα δὴ πεφιλημένον ἔξοχα Μοίσαις. Il dit adieu aux muses bucoliques, IX, 28 : Βουκολικαὶ Μοῖσαι μάλα χαίρετε. Deux fois il leur donne le surnom de Piérides, X, 24 : Μῶσαι Πιερίδες; XI, 3 : Ἤ ταὶ Πιερίδες. Il emploie ce mot dans le sens de chant, I, 20 : τᾶς βουκολικᾶς... μοίσας (cf. IX, 32 : ἐμὶν δ' ἁ μοῖσα καὶ ᾠδά). Virgile n'offre rien de particulier non plus dans les mentions qu'il fait des Muses, Égl. III, 60 ; IV, 1, Sicelides Musae est une expression savante qui paraît traduire βουκολικαὶ Μοῖσαι de l'Id. IX, 28; VI, 65 : una sororum; 69; VII, 19. Il emploie plus souvent que Théocrite le terme de Pierides, sans du reste paraître y attacher une signification spéciale, III, 85 ; VI, 13; VIII, 63; X, 70 sq. : diuae.. Pierides. Il fait également un assez grand usage du mot musa dans le sens de chant, III, 84, VI, 8, VIII, 1, I, 2. Il ne se sert qu'une fois du mot latin : Camenae, III, 59. Il nomme Calliopé comme la mère d'Orphée, IV, 57, et caractérise sa poésie rustique par le mot nostra.. Thalea, VI, 2.

Artémis n'est citée par Théocrite que dans le chant magique de la IIe Id., v. 33 sq., où elle paraît identifiée à Hécate. Virgile la nomme comme déesse de la chasse sous le surnom de Delia, Égl. VII, 29, et très vraisemblablement, III, 67.

Déméter est mentionnée par Théocrite dans la VIIe Id., à l'occasion de la fête des Thalysia, v. 3 : Τᾷ Δηοῖ γὰρ ἔτευχε Θαλύσια; 32 : εὐπέπλῳ Δαμάτερι; 155 sq. : Βωμῷ παρ Δάματρος

ἀλῳάδος.... Ἁ δὲ γελάσσαι Δράγματα καὶ μάκωνας ἐν ἀμφοτέραισιν ἔχοισα. Il y a une invocation à Déméter dans la pièce des moissonneurs, Id. X, 42 : Δάματερ πολύκαρπε πολύσταχυ... Théocrite n'en parle donc que dans deux Idylles spéciales. Virgile ne mentionne Cérès qu'en passant, lorsqu'il associe Daphnis aux divinités rustiques, Égl. V, 79 sq.: Vt Baccho Cererique tibi sic uota quotannis Agricolae facient.

Théocrite ne parle qu'une fois de Dionysos, comme protecteur de la végétation, Id. II, 120 : Μᾶλα μὲν ἐν κόλποισι Διωνύσοιο φυλάσσων. Virgile le considère comme un dieu rustique, Égl. V, 79. Il le met particulièrement en rapport avec la vigne, Égl. VII, 58 : Liber pampineas inuidit collibus uuas, et, 61 : uitis Iaccho.

Aphrodite figure assez fréquemment dans Théocrite comme déesse de l'amour. Dans l'Id. I il lui imprime le caractère d'une divinité séduisante, mais implacable, qui se plaît à faire le malheur des mortels, v. 95 sq. et 100 sq. Il lui donne son nom d'Aphrodite, Id. I, 138, II, 7, 30 (en la mettant en rapport avec le ῥόμβος magique), VII, 55 : τὸν Λυκίδαν ὀπτεύμενον ἐξ Ἀφροδίτας, X, 33; le surnom de Kypris, I, 95, 100 sq., II, 130 sq., XI, 16 : Κύπριδος ἐκ μεγάλας τό οἱ ἥπατι πᾶξε βέλεμνον (où c'est d'elle que proviennent les flèches qui inspirent l'amour); le surnom de Kythereia, III, 46 : τὰν δὲ καλὰν Κυθέρειαν. Bien que Virgile assigne dans ses Églogues une grande place aux amours des pâtres, il ne mentionne Vénus qu'en passant, à propos du myrte, Égl. VII, 62 : Formosae myrtus Veneri... et à propos des cérémonies magiques, VIII, 78 : Veneris... uincula necto; Égl. III, 68, meae Veneri est un terme de galanterie.

Éros tient également une grande place chez Théocrite, et figure dans les mêmes Idylles qu'Aphrodite, c'est-à-dire I, II, III, VII, X (il n'est pas nommé dans l'Id. XI). I, 97 sq. (il est donné comme un dieu auquel on ne résiste pas); 98; Ἔρωτος ὑπ' ἀργαλέω; 103; 130; II, 7; 55 : αἰαὶ Ἔρως ἀνίαρε; 133 sq. (il brûle plus violemment que le feu d'Héphaistos); III, 15; X, 19 sq. (il est aveugle comme Ploutos) : ὠφρόντιστος Ἔρως. Dans deux passages Théocrite parle, non pas d'Éros, mais des Éros, VII, 96 : Σιμιχίδα μὲν Ἔρωτες ἐπέπταρον; 115 : Ὕμμες δ' Ὑετίδος καὶ Βυβλίδος ἁδὺ λιπόντες Νᾶμα καὶ Οἰκεῦντα,

ξανθὴς ἔδος αἰπὺ Διώνας, Ὦ μάλοισιν Ἔρωτες ἐρευθομένοισιν ὁμοῖοι... Virgile ne parle d'Amor que dans les Égl. VIII, 43 sq. (passage imité de l'Id. III, 15), et X, 28 sq., où il lui donne le caractère impitoyable qu'il a dans la Ire Id. (cf. *ibid.*, v. 69).

Pan est pour Théocrite le joueur de syrinx par excellence, Id. I, 3; 16 sq. c'est le chasseur qui dort à midi par la chaleur et qui ne veut pas être réveillé : ἔστι δὲ πικρός Καὶ οἱ ἀεὶ δριμεῖα χολὰ ποτὶ ῥινὶ κάθηται; 123 sq. c'est le dieu d'Arcadie, qui fréquente de préférence le Lycée et le Ménale, mais aussi tous les endroits où il y a des pâtres, en particulier la Sicile. Théocrite paraît faire allusion à un culte qu'il avait dans la plaine au pied de la montagne Homolé en Thessalie, VII, 103, et décrit les familiarités que se permettaient avec lui ses dévots en Arcadie, *ibid.*, 106 sq. On lui fait des offrandes de lait et de miel, Id. V, 58 sq.; son nom figure dans le langage des pâtres pour appuyer une affirmation ou une négation, IV, 47; V, 141 : ναὶ τὸν Πᾶνα; V, 14, οὐ μαὐτὸν τὸν Πᾶνα τὸν ἄκτιον (il est désigné comme protecteur des rivages). Dans l'Id. IV, 63, le mot est au pluriel (comme pour les Éros), Πάνεσσι κακοκνάμοισι. Virgile caractérise Pan d'une façon moins précise et en laissant tomber un certain nombre de détails particuliers. Il sait qu'il est le dieu de l'Arcadie et se le représente barbouillé de rouge, Égl. X, 26 sq.; mais il ne nous dit rien sur son culte. Il le donne comme l'inventeur de la syrinx, II, 32 sq., et VIII, 24 (ce que ne dit pas Théocrite), comme un maître dans l'art d'en jouer, II, 31, comme le protecteur des bergers et des moutons, II, 33. D'une façon plus générale il est un dieu poétique, IV, 58 : Pan etiam Arcadia mecum si iudice certet...; il est simplement nommé, Égl. V, 59, en compagnie des pâtres et des dryades.

Priape fait partie du cortège des dieux, qui, chez Théocrite, entourent Daphnis mourant, Id. I, 81 sq. Théocrite signale un lieu rustique, où se trouve sa statue à côté de celles des Nymphes, I, 21 sq. Virgile ne l'a pas introduit parmi les dieux, qui s'apitoient sur Gallus. Il le fait figurer, Égl. VII, 33 sq., comme le protecteur d'un modeste jardin et comme recevant une offrande de lait et des gâteaux.

Théocrite mentionne une fois, IV, 62, les jeunes Satyres en compagnie des Pans et en faisant allusion à leurs instincts lubriques. Virgile mentionne la danse bien connue des Satyres, Égl. V, 73, et leur donne le nom latin de fauni, VI, 27.

Les Nymphes sont, dans Théocrite, les divinités le plus souvent mises en rapport avec la vie pastorale; ce sont les déesses des eaux, Id. VII, 154. Elles ont dans la campagne des antres, qui sont leur séjour et d'où sort une eau qui est sacrée, VII, 136 sq., des endroits où sont dressées leurs statues et qui leur sont consacrés, I, 21 sq. Elles s'intéressent à Daphnis, I, 66; 141 : τὸν οὐ Νύμφαισιν ἀπεχθῆ ; aux pâtres, V, 17 : Οὐ μὰν οὐ ταύτας τὰς λιμνάδας, ὦγαθέ, Νύμφας, Αἵτέ μοι ἵλαοί τε καὶ εὐμενέες τελέθοιεν.... On leur offre du lait et de l'huile, V, 53 sq.; on leur sacrifie des animaux, une chèvre, V, 11 sq., un agneau, 139 sq., 148 sq. Elles inspirent les pâtres chanteurs, VII, 91 sq. Leur nom sert à appuyer une affirmation ou une négation, I, 12 : ποτὶ τᾶν Νυμφᾶν; IV, 29; οὐ Νύμφας; V, 17; 70 : Ναὶ ποτὶ τᾶν Νυμφᾶν. Le mot Ναΐς n'est employé par Théocrite qu'une fois comme épithète de la nymphe qu'épousa Daphnis, VIII, 93. Il mentionne une fois les nymphes de Kastalie, VII, 148 : Νύμφαι Καστᾶλίδες, identiques aux Muses. Il ne parle des Néréides qu'à propos d'un voyage sur mer, VII, 59 : γλαυκαῖς Νηρηΐσι. Chez Virgile les Nymphes s'intéressent à Daphnis, Égl. V, 20 sq. La place qu'elles tiennent dans la poésie pastorale est indiquée par le vers 19 de l'Égl. IX : Quis caneret nymphas?... Elles ont des sanctuaires dans la campagne, III, 9. Elles sont les déesses de la nature et elles apportent des fleurs, II, 45 sq. Les paysans leur adressent des vœux et les acquittent, V, 74 sq. Elles figurent en Crète, VI, 55 sq. Un pâtre, au début d'un chant amébée, invoque les nymphes Libéthrides : Nymphae, noster amor, Libethrides, VII, 21, ce qui équivaut aux Muses (cf. Id. VII, 148). Dans l'Égl. X, 9 sq., les puellae Naïdes remplacent les Nymphes de Théocrite, I, 66, et sont identifiées avec les Muses; mais, Égl. II, 46, candida Naïs est une simple nymphe. Les dryades et les hamadryades, V, 59 : dryadasque puellas, X, 62 : hamadryades, ne figurent pas chez Théocrite. Virgile mentionne la Néréide Galatée : Nerine Galatea, VII, 37 (cf. VI,

35 : discludere Nerea ponto), et la Naïade Æglé : Aegle Naïadum pulcherrima, VI, 20 sq.

Le nom de la nymphe Aréthuse figure dans Théocrite et dans Virgile avec un sens un peu différent. Dans l'Id. I, 117, Daphnis dit simplement adieu à Aréthuse, nymphe de Sicile : χαῖρ' Ἀρέθοισα. Virgile la considère comme l'inspiratrice de la poésie pastorale, Égl. X, 1 : Extremum hunc Arethusa mihi concede laborem.

Les Μοῖραι sont, chez Théocrite, mises en rapport avec la mort, Id. I, 139 sq. : τά γε μὰν λίνα πάντα λελοίπει Ἐκ Μοιρᾶν, II, 160 : τὰν Ἀΐδαο πύλαν ναὶ Μοῖρας ἀραξεῖ; chez Virgile, les Parcae avec le cours immuable du destin, Égl. IV, 47 : Concordes stabili fatorum numine Parcae.

Chez Théocrite Héraklès est mis en rapport avec le peuplier blanc, Id. II, 121 : λεύκαν, Ἡρακλέος ἱερὸν ἔρνος; c'est le patron des athlètes, IV, 8, le héros de l'aventure des Centaures, VII, 149 sq. Virgile en parle simplement à propos du peuplier, Égl. VII, 61 : Populus Alcidae gratissima.

Ἄδωνις, Id. I, [109], est considéré comme un pâtre aimé d'Aphrodite. Virgile rappelle qu'il a été berger, Égl. X, 18, sans parler d'Aphrodite.

Un certain nombre de dieux figurent dans Théocrite, qui ne se retrouvent pas chez Virgile, sans qu'il faille voir là un parti pris, sauf peut-être à propos d'Ἑρμᾶς, qui prend part au défilé des dieux, Id. I, 77. Virgile ne connaît pas Mercure dans les fonctions de protecteur des troupeaux.

Ἀΐδης, Id. I, 103 : Κὴν Ἀΐδα; 130 : ἐς Ἄϊδος; II, 160 : τὰν Ἀΐδαο πύλαν; IV, 27 : εἰς Ἀΐδαν. Ce sont là des façons de parler toutes grecques, que Virgile n'avait pas à faire passer en latin.

Ἑκάτα, Id. II, 12, 14. Il est assez singulier que Virgile, qui imite les incantations de la magicienne, laisse de côté cette déesse.

Ἥρα, Id. IV, 21 sq. C'est sans doute simplement l'occasion qui a manqué à Virgile pour parler de Junon.

Πλοῦτος, Id. X, 19. Il est considéré comme un dieu aveugle.

Πρωτεύς, Id. VIII, 52. Pour ces deux divinités même observation que pour Junon.

Σελάνα, Id. II, 10, 69, et *passim*, 79, 142, 165 : Σελαναία λιπαρόχροε. Σελάνα joue un rôle important dans la mise en scène de la IIe Id.; Virgile a supprimé toute cette mise en scène. Il parle une fois de la lune, comme d'un astre soumis au pouvoir des enchanteurs, mais non pas comme d'une déesse, Égl. VIII, 69.

Ὥραι, Id. I, 150 : Ὡρᾶν πεπλύσθαι νιν ἐνὶ κράναισι δοκησεῖς. Ce sont des divinités grecques, que Virgile ne pouvait transporter en latin dans ces fonctions de déesses des eaux que par un emprunt direct : il ne l'a pas fait.

Héros mythologiques : Λιτυέρσης, Id. X, 41 : τὰ τῷ θείῳ Λιτυέρσα; Πολυδεύκης, IV, 9 : Κἤμ' ἔφαθ' ἁ μάτηρ Πολυδεύκεος εἶμεν ἀμείνω.

En revanche Virgile mentionne un certain nombre de dieux qui ne se trouvent pas chez Théocrite. Pour ceux qui ont un caractère exclusivement latin l'intention est incontestable : c'est le premier pas dans la voie où il s'engagera lorsqu'il écrira les Géorgiques et l'Énéide; il tient à introduire dans l'Olympe hellénique un certain nombre de divinités du Latium, Égl. V, 35 : Ipsa Pales; X, 24 : Venit et agresti capitis Siluanus honore. Mais, pour les autres, il ne paraît les avoir fait figurer dans ses Églogues que par occasion et pour répondre aux besoins actuels de sa pensée. Ce sont : Doris, Égl. X, 5; Hesperus, VIII, 30, X, 77; Lucifer, VIII, 17; Lucina, IV, 10; Mars, X, 44; Pallas, II, 61 sq.; Thetis, IV, 32 (dans le sens de la mer. Cf. Nerea, VI, 35); Silenus, VI, 14; Vesper, VI, 86; Virgo, IV, 6.

Indépendamment des personnages mythologiques de la VIe Égl., qu'il est inutile d'énumérer ici, Virgile cite Achilles, Égl. IV, 36; Bianor, IX, 60; Paris, II, 61; Tiphys, IV, 34; Ulysse, VIII, 70.

C'est par un parti pris très visible qu'il fait figurer dans ses Églogues les anciens poètes mythiques : Amphion, Égl. II, 24 ; Linus, IV, 56, 57, VI, 67, et surtout Orphée, dont la mention fréquente montre le charme qu'avaient pour lui les légendes sur la puissance de la poésie primitive en communion avec la nature inanimée et avec les animaux, Égl. III, 46 : Orpheaque in medio posuit siluasque sequentis, IV, 55, 57, VI, 30, VIII, 55.

Les cérémonies religieuses mentionnées par Théocrite,

indépendamment des Thalysia, dont il décrit les réjouissances dans la VIIe Id., comprennent des sacrifices d'animaux, des libations et des offrandes. Id. V, 11 sq., sacrifice d'une chèvre aux Nymphes; 81, sacrifice de deux chevrettes aux Muses; 82 sq., promesse de sacrifice d'un bélier à Apollon pour les Karneia; 139 sq. et 148 sq., sacrifice d'un agneau aux Nymphes; Id. I, 143 sq., libation de lait de chèvre aux Muses; V, 53 sq., offrande de lait et d'huile aux Nymphes; 58 sq., offrande de lait et de miel à Pan.

Chez Virgile nous trouvons la mention du sacrifice d'un agneau à Octave considéré comme un dieu, Égl. I, 7 sq.; la promesse du sacrifice d'une génisse pour le salut de Pollion, III, 85; l'allusion au sacrifice d'un taureau par Pollion aux Muses, 86; la promesse du sacrifice d'une génisse pour les moissons, 77 [1]; érection d'autels à Daphnis [2] et à Phœbus, ainsi que des offrandes de lait et d'huile, V, 66 sq. (passage imité de l'Id. V, 53 sq.); offrande d'une hure de sanglier à Diane par un chasseur, d'une jatte de lait à Priape par un jardinier, VII, 29 sq.; offrande d'encens à Octave divinisé, I, 42 sq. Ce qui est particulier à Virgile, c'est la mention des Ambarvalia, Égl. V, 75, et celle des vœux solennels adressés et acquittés par les paysans aux Nymphes, à Bacchus et à Cérès, V, 74 sq., 79 sq.

Les superstitions populaires [3] sont fréquemment mentionnées chez Théocrite et elles ont un caractère de naïveté tout particulier. Dans la IIe Id., v. 90 sq., Simaitha rappelle qu'elle a été chez toutes les vieilles femmes, qui ont des philtres d'amour. Dans la IIIe le chevrier essaie de savoir s'il sera heureux en amour en faisant claquer une feuille sur son bras, v. 28 sq.; c'est le τηλέφιλον; il a interrogé Groiô, la vieille devineresse au tamis, κοσκινόμαντις, v. 31; il conçoit quelque espoir en sentant sursauter son œil droit, v. 37. Dans l'Égl. V, 121 sq., les deux pâtres qui se font enrager se donnent réciproquement le conseil de recourir aux herbes qui guérissent de la folie. Polyphème,

1. Servius *ad h. l.* : « dicitur autem hoc sacrificium ambarualia, quod arua ambiat uictima ».

2. Sur les obscurités du culte de Daphnis, v. p. 159 sq.

3. Sur les cérémonies magiques chez Théocrite et chez Virgile, v. p. 315 sq.

qui craint d'être ensorcelé par Galatée, crache trois fois dans ses vêtements, comme lui a enseigné à le faire la vieille Kotytaris, Id. VI, 39 sq. L'influence heureuse de la vieille qui crache est mentionnée Id. VII, 126 sq. Dans l'Id. VII, 96, si Simichidas est heureux en amour, c'est que les Éros ont éternué en signe favorable.

De ces amusantes superstitions helléniques Virgile n'a rien pris; mais il en a qui étaient plus familières à ses lecteurs. Le v. 23 de l'Égl. V suppose la croyance à l'astrologie. Virgile mentionne comme présages défavorables les chênes frappés de la foudre, Égl. I, 16 sq. [1], le chant de la corneille à la gauche de l'observateur, IX, 15. Indépendamment du loup-garou, Égl. VIII, 97 sq., il cite la croyance à la perte de la parole causée par un loup qui vous avait vu le premier, IX, 54, au mauvais œil, III, 103, à l'influence funeste de certaines paroles, VII, 28.

Ainsi, en ce qui concerne les dieux, la religion, les superstitions populaires, il conserve vis-à-vis de Théocrite, malgré quelques imitations, une grande indépendance.

1. C'était un augurium, suivant Servius, *ad h. l.*

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT V

CHAPITRE I. — La jeunesse, les protecteurs, les amis de Virgile 1

— II. — L'ordre chronologique et la date des Bucoliques 51

— III. — La deuxième Églogue 78

— IV. — La troisième Églogue 107

— V. — La cinquième Églogue 148

— VI. — La septième Églogue 180

— VII. — La quatrième Églogue 210

— VIII. — La sixième Églogue 251

— IX. — La huitième Églogue 288

— X. — La première Églogue 325

— XI. — La neuvième Églogue 351

— XII. — La dixième Églogue 380

— XIII. — Les réalités rustiques dans les Églogues de Virgile et dans les 11 premières Idylles de Théocrite 409

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 653 96-

ERRATA [1]

P. 12, l. 25, d'Octave,	*lisez* d'Octave
P. 14, l. 5, ad Æneid.,	— ad Aeneid.,
P. 25, l. 33, et un plus haut	— et un peu plus haut
P. 26, note 1, l. 1 sq., *Guil lma*	— *Guilelma*

P. 30, l. 27, *ajoutez* : Les nouveautés des tragédies de Pollion étaient sans doute surtout des nouveautés métriques (cf. Hor., *Sat.*, I, 10, 42 sq.).

P. 35, l. 12, le jurisconsulte qui,	*lisez* le jurisconsulte, qui,
P. 35, l. 16, ad Egl.	— ad Ecl.
P. 66, l. 11, méconnnaissant	— méconnaissant
P. 69, l. 4, anciens que	— anciens, que
P. 69, note 1, l. 1, p. 4	— p. 4.
P. 70, l. 25, me	— Me
P. 71, l. 30, avert	— averti
P. 75, l. 25, —	supprimez ce trait.
P. 76, note 1, l. 1, Tityr	*lisez* Tityre
» » l. 2, avant	— avant les
» » l. 3, à l'Égl. III	— à l'Egl. III, 9,
» » l. 4, avec	— avec la
» » l. 5, e obs	— et obscurs
P. 78, note 3, l. 2, de O. Ribbeck	— d'O. Ribbeck
P. 80, note 2, l. 3, acertos	— lacertos
P. 81, l. 23, troupeaux	— troupeaux,
P. 95, l. 34, personne :	— personne,
P. 96, l. 18, laid :	— laid,

1. La plupart des fautes relevées ici proviennent de la chute de lettres au moment du tirage. Je laisse de côté les fautes d'accentuation comme *Eglogues* au lieu d'*Églogues*, *Enéide* au lieu d'*Énéide*, etc.

P. 100, l. 23, les imitations	*lisez*	des imitations
P. 119, note 4, l. 1, VII	—	VII.
P. 124, note 2, l. 8, devant	—	après
P. 131, l. 31, ἔσπερα	—	ἕσπερα
P. 133, l. 5, jattes	—	jattes,
» , l. 6, trois fois	—	trois fois,
P. 139, l. 37, « de 118.	—	« τεῖδε » de 118.
P. 142, l. 3, réplique	—	réplique,
» , l. 12, δωσω	—	δωσῶ
P. 151, note 1, l. 5, sur out	—	surtout
P. 159, note 3, l. 1, autre	—	autres
P. 162, l. 35, menalcas	—	Menalcas
P. 163, l. 9, γεώλογον	—	γεώλοφον
P. 168, note 2, l. 1, sur	—	sur le
P. 171, l. 28, p. 415, B	—	p. 415 B
P. 172, l. 18, enfant,	—	enfant
» , l. 24, ως	—	ὡς
P. 175, l. 18, v. 90	—	v. 60
P. 177, l. 1, ὀ	—	τὸ
P. 179, l. 15, qu après	—	qu'après
P. 182, l. 19, précédentes	—	précédentes.
P. 190, l. 5, nenous	—	ne nous
P. 198, note 1, l. 1, den	—	der
P. 203, l. 1, ad V,	—	ad VIII,
P. 206, l. 31, « Muscosi ».	—	« Muscosi »,
P. 215, l. 40, et p. 216, l. 1, haus ser	—	haus- ser
P. 219, note 1, l. 3 sq., ἐνιαυ τοῦ	—	ἐνιαυ- τοῦ
P. 222, note 1, l. 1, Ἔρ γ.	—	Ἔργ.
» » l. 15, dicant.	—	dicant ».
P. 230, note 4, l. 1, S	—	Scha-
» » l. 2, ua	—	qua
P. 231, note 1, l. 3, que	—	que,
P. 233, note 3, l. 1 sq., Wunder lich	—	Wunder- lich
P. 269, l. 27, inane,	—	inane;
P. 299, note 3, l. 5, « satisfaisant »	—	satisfaisant,
P. 301, l. 15, puisque si	—	puisque, si
P. 305, l. 23, laissé à côté	—	laissé de côté
P. 306, l. 6, l'Id. IX	—	l'Id. XI
» note 1, l. 4, chevrier	—	chevrier.
P. 311, l. 12, de bête;	—	de bête,
P. 346, l. 35, « φηγό »	—	« φηγός »
P. 361, l. 19, pouva i	—	pouvait

P. 381, l. 4, II, 71 sq.	*lisez*	II, 71 sq..
» note 2, l. 2, de VIIe Égl.	—	de la VIIe Égl.
P. 382, l. 7, ont	—	sont
P. 385, note 3, l. 4, X-	—	X.
P. 392, l. 39, dans Parthénius	—	dans le Parthénius
P. 396, l. 4, corydon	—	Corydon
P. 406, l. 21, 42	—	v. 42
P. 426, l. 4, remarqué [1]	—	remarqué
P. 435, l. 26, νέμων,	—	νέμων;
P. 445, l. 40, αἰεί	—	αἰεί.
P. 462, l. 7, ὥλαφος	—	ὥλαφος
P. 479, l. 13, p. 33 :	—	p. 33,
P. 482, l. 19, v. 9,	—	v. 9.
P. 490, l. 32, λέγεις, et Komatas	—	λέγεις; Komatas
P. 493, l. 7, ἄειδ ,	—	ἄειδε,
P. 494, l. 37 sq., C'est sans doute dans le même sens	—	Ce n'est peut-être pas dans le même sens.
P. 497, l. 27, II, 32 sq..	—	II, 32 sq

Virgil. Bucolica 46824 LL
Author Cartault, A. G. C. V816b
Title Etude sur les bucoliques de Virgile. .Yca

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED